

# *Etude du tissu industriel et alliances d'entreprises: analyses comparées dans le Grand Sud-Ouest*

*Confidentiel*

*4 avril 2017*



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET  
DE LA RÉGION  
LANGUEDOC-  
ROUSSILLON-  
MIDI-PYRÉNÉES

# *Etude du tissu industriel et alliances d'entreprises: analyses comparées dans le Grand Sud-Ouest*

Rapport final: compilation de l'ensemble des rapports intermédiaires

Confidentiel

4 avril 2017

Cette étude a été financée par l'Etat au titre du FNADT, dans le cadre du programme des études du CGET pour 2014 (mission des études internationales) Etude copilotée par les SGAR et la DIRECCTE d'Aquitaine, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Limousin et Poitou-Charentes (les deux nouvelles régions Occitanie et Nouvelle-Aquitaine depuis le 1er janvier 2016) **avec la participation des conseils régionaux concernés**



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

*Opération soutenue par l'État*  
FONDS NATIONAL  
D'AMÉNAGEMENT  
ET DE DÉVELOPPEMENT  
DU TERRITOIRE

# Sommaire

<b>Section</b>	<b>Intitulé</b>	<b>Page</b>
1	Préambule	4
2	Objectifs de l'étude	8
3	Diagnostic général	10
4	Analyse des principaux secteurs industriels du GSO d'un point de vue statistique	83
5	Analyse des pôles de compétitivité	213
6	Analyse cartographique: les projets FUI des pôles de compétitivité	261
7	Analyse stratégique des alliances et préconisations	302
8	Annexes	380
9	Bibliographie	398



# *Préambule*

***1***

## Une industrie en mutation

### De la nécessité de préserver une industrie au niveau national...

Comme le souligne Gabriel Colletis dans son ouvrage « L'urgence industrielle! » (2012), un pays « ne peut se développer ou rester un pays avancé sans base productive ».

En effet, les économies qui se sont basées uniquement sur les services ont été fortement touchées par la crise économique mondiale et présentent des inégalités sociétales plus fortes. En outre, en termes de production, de nombreux services et notamment les activités dites de support sont dépendants des activités de production; sans celles-ci, ces services ne pourraient exister. Enfin, la distinction entre industrie et service est relative, dans la mesure où les entreprises offrent de plus en plus une combinaison de produits et de services associés rendus (Weil, T., et al., 2015).

### ...face à l'évolution du contexte global...

Toutefois, l'industrie d'aujourd'hui n'a plus rien à voir avec les représentations que l'on pourrait avoir avec celle du 19ème et 20ème siècle. Cette transformation est avant tout due au développement du numérique et de ses usages.

En effet, l'internationalisation des marchés, permise par l'essor des nouvelles technologies, a engendré la constitution de systèmes productifs globalisés. Ceux-ci sont caractérisés par une dissémination des différents éléments de la chaîne de valeur à divers endroits du globe et sont marqués par une convergence accrue entre la production de biens et de services (Veltz, P, 2015). Ces écosystèmes déploient un effort en innovation important, grâce au rapprochement entre pôles de conception et pôles de fabrication, donnant naissance à des hubs industrialo-universitaires.

L'effort d'innovation de ces écosystèmes dépend fortement des externalités relationnelles créées entre ces membres.

En outre, de grands groupes, majoritairement américains ont émergé grâce au développement du numérique. Ces groupes disposent de capitaux très importants leur permettant d'investir et de se positionner sur de nouveaux marchés, notamment traditionnels, tout en renouvelant leur modèle économique (Bourdoncle, F, 2015). L'arrivée de ces groupes ou de sociétés financées par celles-ci entraîne une compétition accrue sur les marchés. Les industriels positionnés sur les activités traditionnelles doivent aujourd'hui faire face non seulement à la concurrence traditionnelle mais aussi lutter contre l'arrivée de ces nouveaux entrants.

## Une industrie en mutation

### ... en l'accompagnant dans sa transformation

Comme l'exprime François Bourdoncle (2015), la meilleure stratégie pour la France en matière d'industrie est non pas de créer des barrières réglementaires mais bien d'accompagner ce changement.

Ainsi, outre le fait de revoir sa propre représentation de l'industrie, il convient de développer de nouvelles logiques industrielles et de construire « une base hyperindustrielle, solide, capable de proposer au monde un ensemble de services et de biens compétitifs et située aux articulations stratégiques des réseaux » (Veltz, P, 2015).

Néanmoins, cela représente de nombreux bouleversements non seulement pour les industriels, mais aussi pour les acteurs académiques, politiques et sociaux. Ce renouvellement, qui est aujourd'hui nécessaire, impose de revoir le mode

d'organisation des industries, leurs lieux de production et leur rapport avec le territoire.

L'évolution des modes d'organisation s'opère sur 2 champs. D'une part, il convient, selon Armand Hatchuel (2015), de faire émerger un écosystème école/université/médias/Etat, en relevant 4 défis: donner une place centrale à l'activité de conception et que chaque partie prenante soit impliquée dans l'effort d'apprentissage; repenser le rapport entre entreprises mondialisées et l'Etat au travers de nouveaux cadres légaux; repenser la place de l'université dans les nouvelles industrialisations et faire de l'université un véritable lieu de conception et de création et, enfin, de renouveler les paradigmes de l'activité économique et de gestion.

D'autre part, les industriels voient le mode d'organisation de leur entreprise, en adoptant l'approche *lean start-up* pour faire face à l'accélération de l'innovation et bénéficier des résultats des travaux réalisés par les start-ups. En effet, les grandes structures, de par leur taille, ont un fonctionnement trop lent pour assimiler l'évolution technologique et non technologique et être force d'innovation (Bourdoncle, F, 2015).

Ainsi, l'enjeu pour eux est aujourd'hui de structurer leurs liens avec ces starts-ups. Les industriels sont conscients qu'ils ne peuvent intégrer ces nouvelles formes d'entreprises, à la taille plus modeste mais nettement plus réactives, dans le fonctionnement de leur grande entreprise, sous peine de voir la capacité d'innovation

## Une industrie en mutation

des start-ups s'étioler. Selon les entreprises, les approches varient pour conserver ces petites structures à l'extérieur de la grande entreprise tout en conservant un lien étroit à un haut niveau. On parlera tantôt de création de holding, de co-venturing conçu comme corporate venturing, de joint-venture, etc. Toutefois, d'autres modes sont aussi envisagés pour établir et garder le lien (prise de commandes, etc.) (sans-auteur (1), 2015).

Outre la difficulté à structurer ce lien, les entreprises doivent aussi faire face aux réticences de la part de leur corps social, au sujet des différences de traitement salarial avec les petites structures, et la question de la formation est aussi centrale pour assurer ce changement (assurer le développement de nouveaux métiers, préparer l'évolution du fonctionnement de la structure...) (s-a (1), 2015).

L'organisation du lieu de production est également appelée à évoluer. L'usine doit répondre aux nouveaux défis posés par l'internationalisation des marchés et répondre à la diversification des besoins en produits et services. En termes économiques, l'usine tend à intégrer des systèmes de production complexes et flexibles en cherchant l'optimisation de la consommation des ressources naturelles et énergétiques. Sur le plan environnemental, l'usine se doit de diminuer ses rejets en gaz à effet de serre et ses nuisances. Enfin, de plus en plus d'acteurs estiment qu'il est nécessaire de garder l'humain dans l'usine afin d'assurer l'apprentissage, source de l'innovation et de la création. La relation homme/ machines/interface doit être interrogée et les questions d'évolution des qualifications et de structuration de la chaîne de responsabilité et de décision se

posent (Dancette, M, 2015).

Le rapport entre l'industrie et le territoire prend également du sens dans cette logique de constitution des bases hyperindustrielles. L'intérêt du territoire est d'être le support à la validation de prototypes et à assurer l'émergence de nouvelles idées, en étant l'échelle idéale pour pratiquer l'innovation ouverte (Frérot, A, 2015)

Cela implique pour les acteurs publics d'identifier objectivement les forces et les faiblesses du territoire, de cerner les filières en émergence ou en développement sur lesquelles le territoire est légitime pour se positionner, élaborer des stratégies de développement cohérentes et mobiliser toutes les parties prenantes du territoire. Les industriels doivent également élaborer des politiques territoriales (s-a (2), 2015)



# *Objectifs de l'étude*

2

## 2 grandes phases comprenant 5 parties



- Spécificités de chacune des régions?
- Relation territoire et filières: liens et externalités produites de part et d'autre?

1

Mieux connaître le tissu économique du Grand Sud-Ouest et ses dynamiques d'évolution



**Rapports: Diagnostic général, les secteurs industriels et les pôles de compétitivité**

- Repérage des alliances nouvelles ou hors dispositifs institutionnels
- Analyse qualitative des dynamiques observées
- Identifier les effets leviers ou perspectives en termes de compétitivité, d'innovation, de filières en émergence, d'alliances d'entreprises

2

Mieux connaître l'organisation du travail entre les acteurs économiques impliqués dans des logiques partenariales sur ce territoire



**Rapports: Eléments cartographiques et préconisations en matière de politiques publiques**



# Diagnostic général

<b>Section</b>	<b>Intitulé</b>	<b>Page</b>
1	Méthode	11
2	Eléments de comparaison entre régions	13
3	Diagnostic de l'ex-région d'Aquitaine	27
4	Diagnostic de l'ex-région du Limousin	36
5	Diagnostic de l'ex-région de Poitou-Charentes	45
6	Diagnostic de l'ex-région de Midi-Pyrénées	56
7	Diagnostic de l'ex-région du Languedoc-Roussillon	66
8	Conclusion du diagnostic général	77

3

## *Méthode*

---

## Méthode d'analyse utilisée

### Une méthodologie en 3 étapes

Afin de réaliser le diagnostic industriel de chacune des régions du Grand Sud-Ouest, 3 étapes ont été nécessaires:

- Une **analyse du tissu industriel français** en termes d'effectifs salariés, de structure, de type et de taille, avec un focus sur la place de l'industrie en termes d'établissements et d'effectifs salariés par région, permettant d'établir une hiérarchie des régions;
- Une **analyse comparative de l'industrie entre les différentes régions du Grand Sud-Ouest** en termes de VA, d'effectifs salariés, d'établissements et de taille, afin de dresser les spécificités entre les régions étudiées;
- Une **analyse par région** dont les objectifs sont d'identifier les principaux secteurs industriels, à partir des effectifs salariés, de localiser plus précisément l'activité industrielle au niveau régional, de préciser les filières d'avenir, indiquées dans la stratégie de spécialisation intelligente, et les orientations de développement, inscrites dans le schéma de développement économique régional.



## *Eléments de comparaison entre régions*

---

## La place de l'industrie dans l'économie nationale

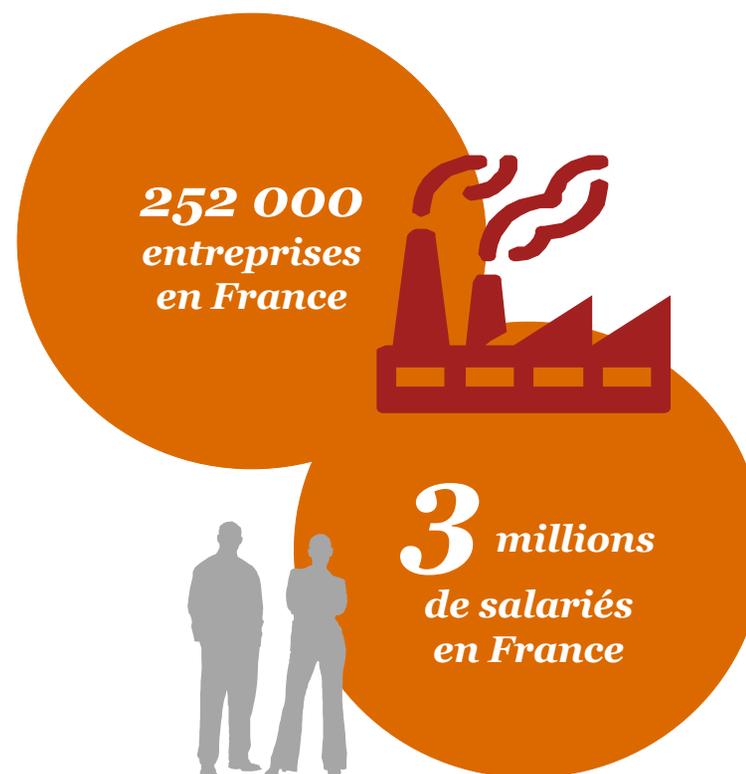
### Une industrie française composée de petits établissements mais dont les grands groupes sont de véritables moteurs

D'après l'Insee, l'industrie regroupe les activités économiques qui combinent des facteurs de production (installations, approvisionnements, travail, savoir) pour produire des biens matériels destinés au marché.

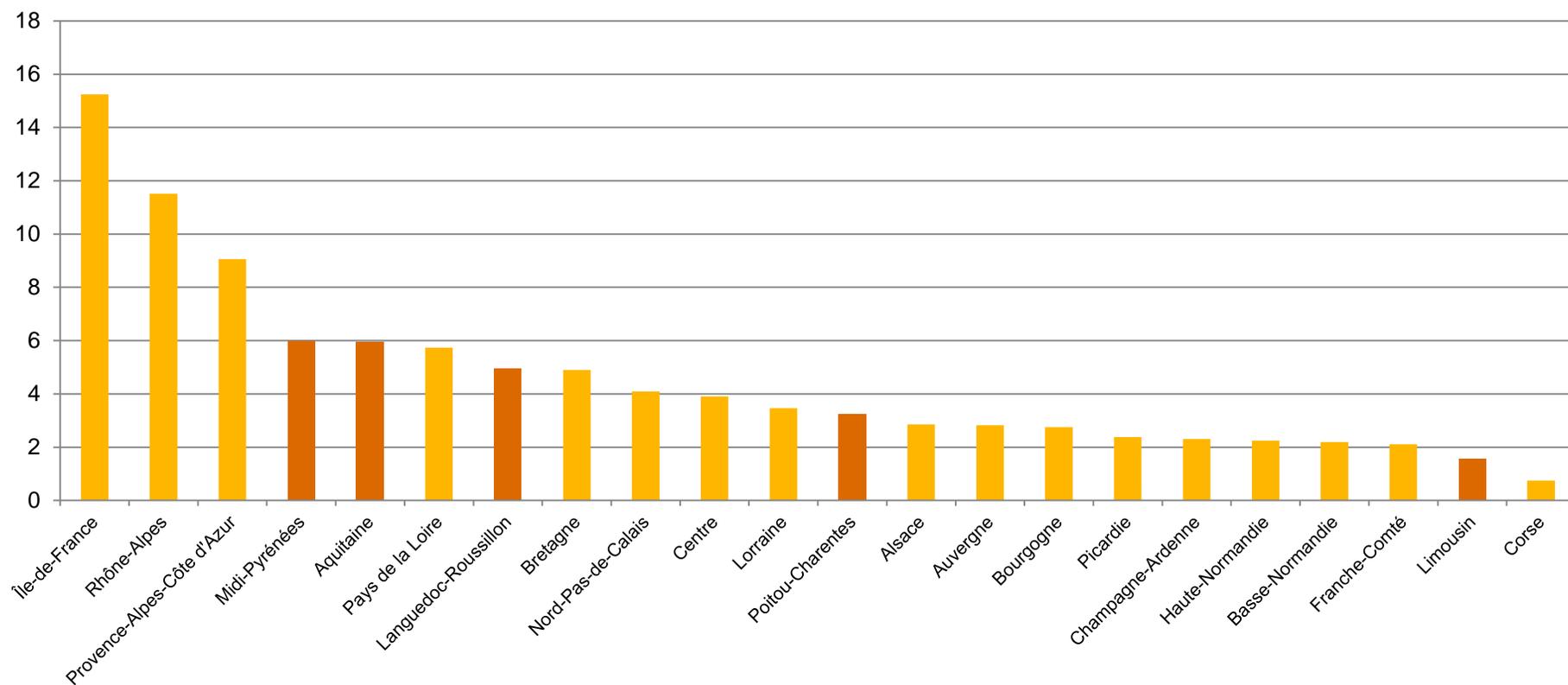
En 2012, l'industrie regroupe **252 000 entreprises** (environ 350 000 établissements) et **emploie 3 millions de salariés en équivalent temps plein (EQTP)** hors intérim en France, soit un quart des salariés de l'ensemble des entreprises des secteurs marchands non agricoles et non financiers (Insee).

**L'industrie est essentiellement manufacturière au niveau national**, réalisant 83 % de la VA du secteur industriel. La production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné crée 11 % de celle-ci, tandis que la production et distribution d'eau, la gestion des déchets et la dépollution 5 % et les industries extractives 1 % (Insee).

**L'industrie nationale est surtout composée d'entreprises de moins de 10 salariés (87 % en 2012).** Néanmoins, les entreprises de 250 salariés ou plus génèrent la grande majorité du chiffre d'affaires du secteur industriel (64 %), de sa valeur ajoutée (59 %) et des exportations (76 %). En outre, elles emploient la moitié des salariés du secteur industriel (Insee).

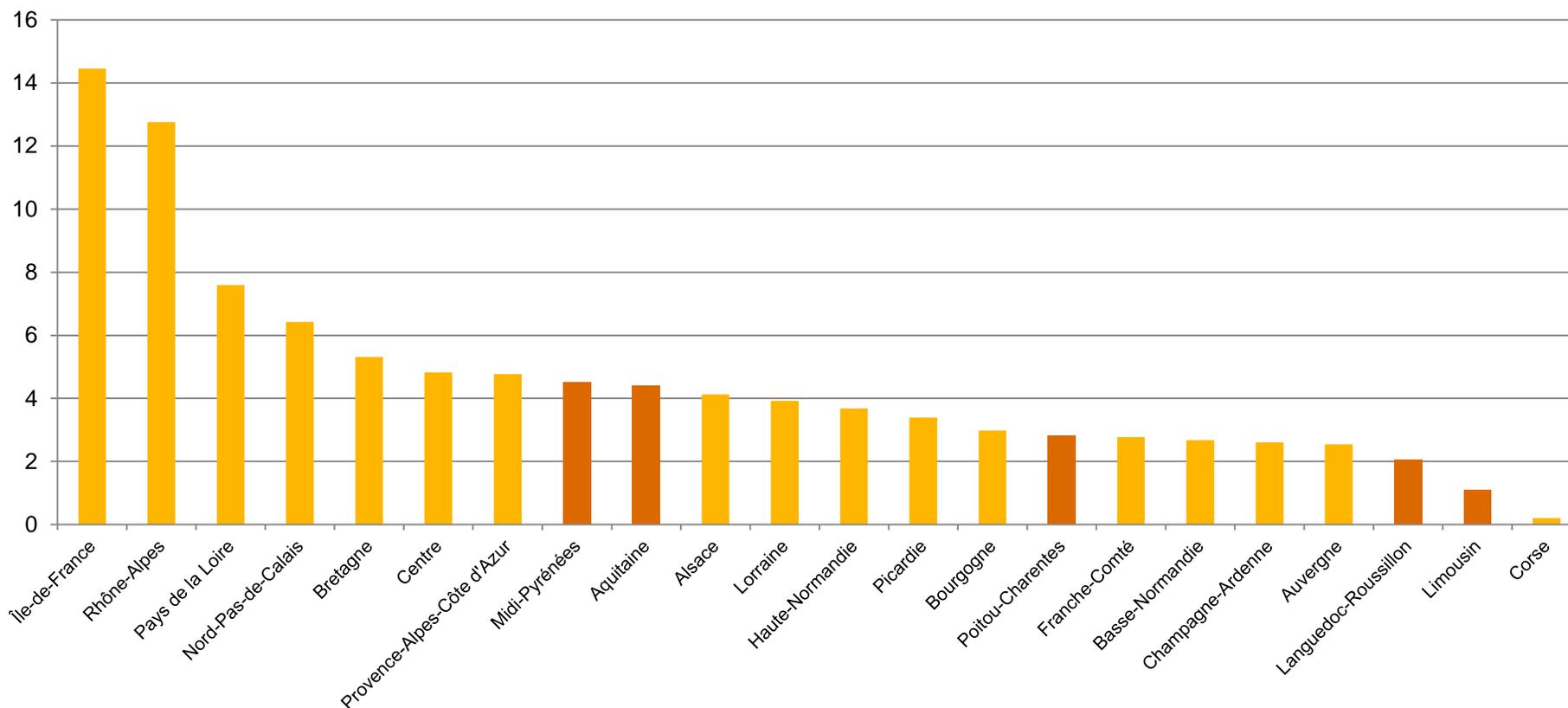


## La place de l'industrie dans l'économie nationale



Répartition des établissements industriels selon la région en %  
Source: Insee 2012

## La place de l'industrie dans l'économie nationale



Répartition des effectifs salariés industriels selon la région en %  
Source: Insee, 2012

## La place de l'industrie dans l'économie du Grand Sud-Ouest

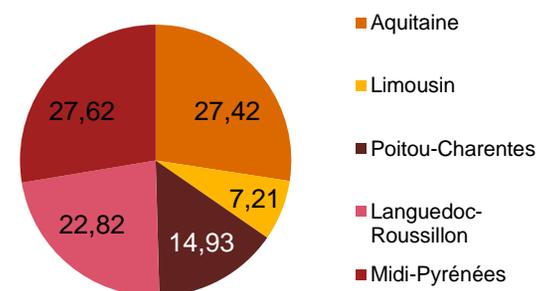
### Les régions Midi-Pyrénées et Aquitaine: régions les plus industrielles dans le Grand Sud-Ouest

En 2012, le Grand Sud-Ouest regroupe 21,7% des établissements industriels nationaux, soit environ 74 000 établissements et représente environ 15% des effectifs salariés industriels nationaux (environ 483 000 salariés).

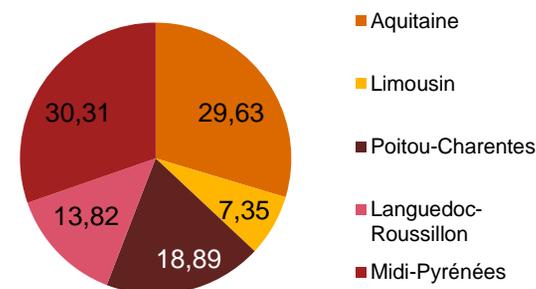
A cette même échelle, les régions Midi-Pyrénées et Aquitaine arrivent respectivement à la 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> place en termes d'établissements (cf. graphiques précédents), et à la 8<sup>ème</sup> et 9<sup>ème</sup> place respectivement pour les effectifs salariés (cf. graphiques précédents). Le Limousin se place à l'avant-dernière position, juste devant la Corse, que se soit en termes d'établissements que d'effectifs salariés industriels.

Au niveau du Grand Sud-Ouest, Midi-Pyrénées et Aquitaine sont les principales régions industrielles, concentrant 58% des établissements et 60% des effectifs salariés industriels de ce territoire. Le Limousin est la région la moins industrielle dans le Grand Sud-Ouest.

Pour les **nouvelles régions**, la région **Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes (ALPC) regroupe 49,56%** des établissements industriels du Grand Sud-Ouest et la région **Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon (MPLR) 50,44%** en 2012. En matière d'**effectif**, la région **ALPC regroupe 55,87%** des effectifs salariés industriels du Grand Sud-Ouest et la région **MPLR 44,13%** en 2012.



Répartition des établissements industriels du Grand Sud-Ouest selon la région en % (INSEE, 2012)



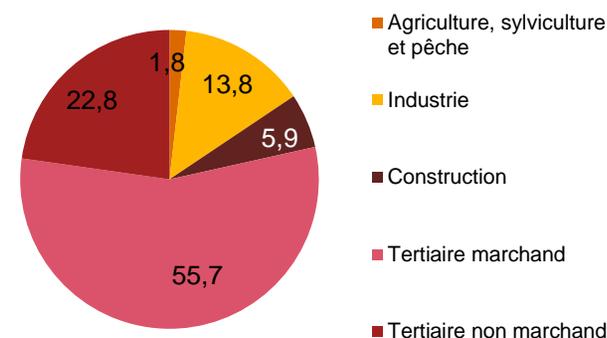
Répartition des effectifs salariés industriels du Grand Sud-Ouest selon la région en % (INSEE, 2012)

## La place de l'industrie dans l'économie du Grand Sud-Ouest

### Une contribution de l'industrie plus importante dans l'économie pour certaines régions

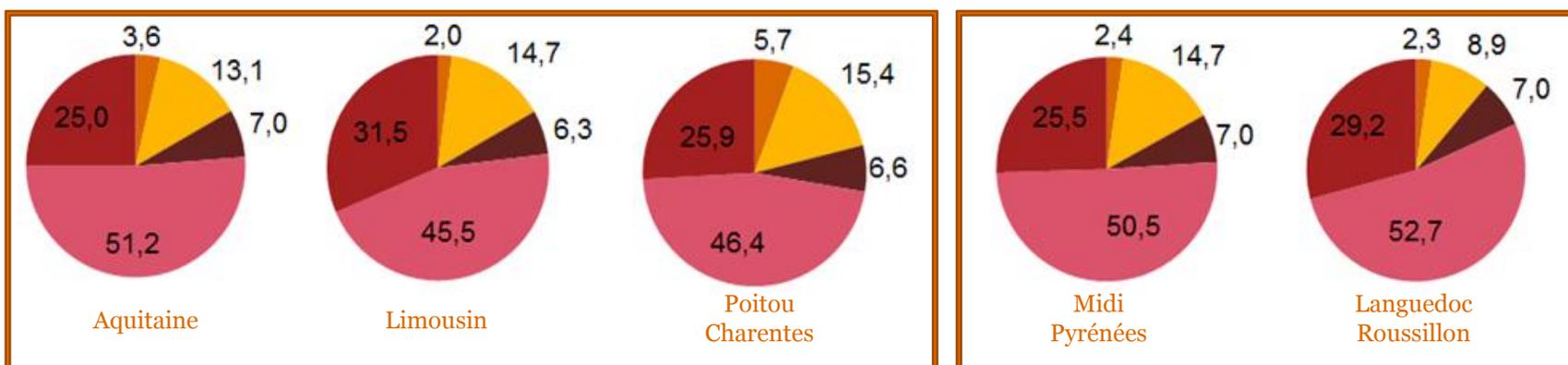
En 2012, l'industrie réalise 13,8% (environ 258 milliards d'euros) de la VA au niveau national, se situant à la 3ème place, derrière le tertiaire marchand\* (55,7%) et non marchand\* (22,8%).

En comparant avec la VA par région, on s'aperçoit que l'industrie contribue davantage à l'économie régionale pour les régions Limousin, Midi-Pyrénées et Poitou-Charentes, où la VA issue de l'industrie est supérieure à celle de la France (respectivement 2086, 9 241, 5493 millions d'euros en 2012). A l'inverse, celle-ci est légèrement inférieure pour la région Aquitaine (9 684 millions d'euros) et beaucoup plus faible pour le Languedoc-Roussillon (4 663 millions d'euros). Ce poids inférieur de l'industrie dans la VA régionale peut notamment s'expliquer par l'importance du tertiaire non marchand dans les économies régionales.



Répartition de la VA par branche d'activité en France en % (INSEE, 2012)

VA brute régionale



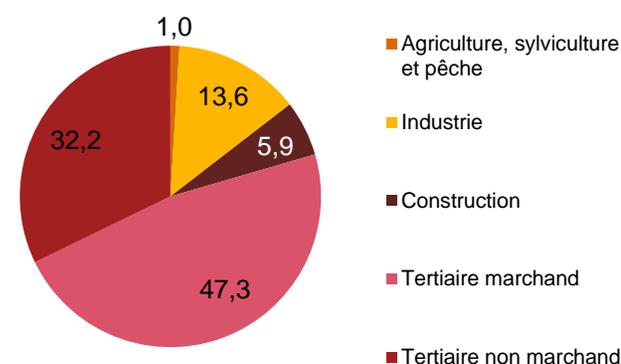
\* D'après l'Insee, le tertiaire marchand regroupe les activités de transports, commerce, services aux entreprises, services aux particuliers, activités immobilières et financières et le tertiaire non-marchand regroupe les activités d'éducation, de santé, d'action sociale, d'administration, etc.

## La place de l'industrie dans l'économie du Grand Sud-Ouest

### Des effectifs salariés industriels plus importants dans certaines régions par rapport à la France

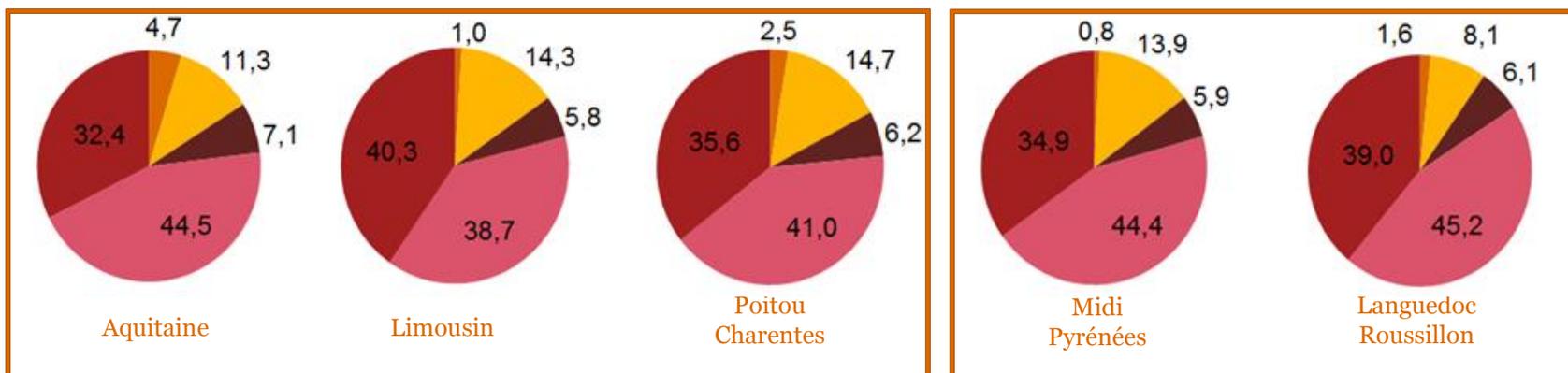
En 2012, l'industrie emploie en France 13,59% des effectifs salariés (soit environ 3 millions de personnes), se situant à la 3ème place, derrière le tertiaire marchand (47,3%) et non marchand (32,2%).

En termes d'effectif salariés, l'industrie emploie davantage d'effectifs qu'au niveau national pour les régions Limousin (35498 salariés en 2012), Poitou-Charentes (91 262 salariés en 2012) et Midi-Pyrénées (146 433 salariés en 2012). On dénombre pour les régions Aquitaine et Languedoc-Roussillon, respectivement 143 106 salariés et 66 758 salariés en 2012.



Répartition des effectifs salariés par branche d'activité en France en % (INSEE, 2012)

Effectif régionaux



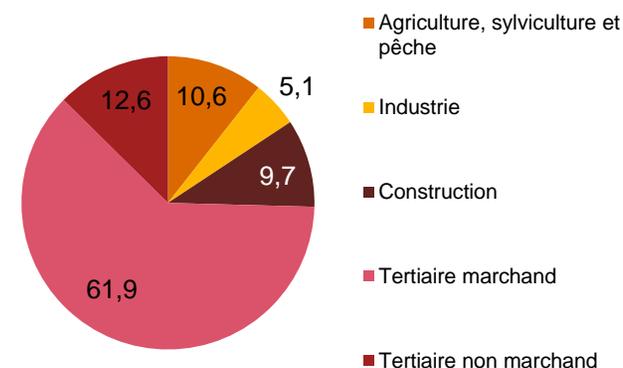
## La place de l'industrie dans l'économie du Grand Sud-Ouest

### Un nombre d'établissements industriels relativement proche de la moyenne nationale à l'exception du Limousin

En 2012, l'industrie regroupe 5,1% des établissements au niveau national (environ 350 000 établissements), se situant à la dernière place des branches d'activité.

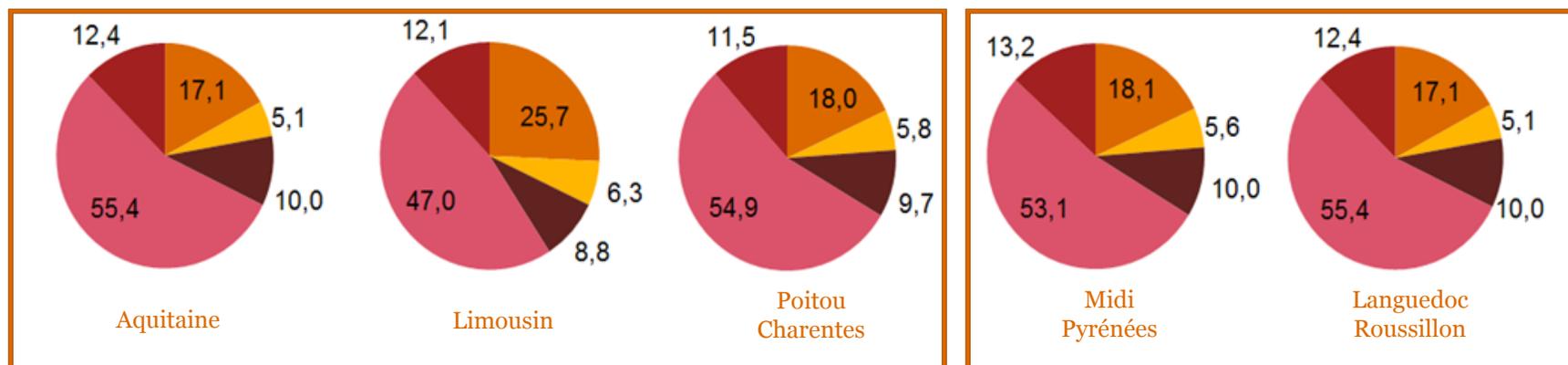
### Le pourcentage d'établissements industriels dans les régions du Grand Sud-Ouest est proche de la moyenne nationale, à l'exception du Limousin, où celui-ci est de 6,3% en 2012.

L'Aquitaine dispose de 20 397 établissements industriels en 2012, le Limousin de 5 360 et le Poitou-Charentes de 11 108 en 2012. Midi-Pyrénées dispose la même année de 20 543 établissements industriels et le Languedoc-Roussillon de 16 974.



Répartition des établissements par branche d'activité en France en % (INSEE, 2012)

Etablis.

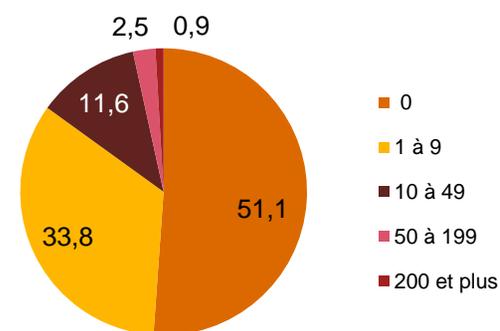


## Caractérisation de l'industrie dans l'économie du Grand Sud-Ouest

### Une industrie composée davantage de petites structures dans le Grand Sud-Ouest

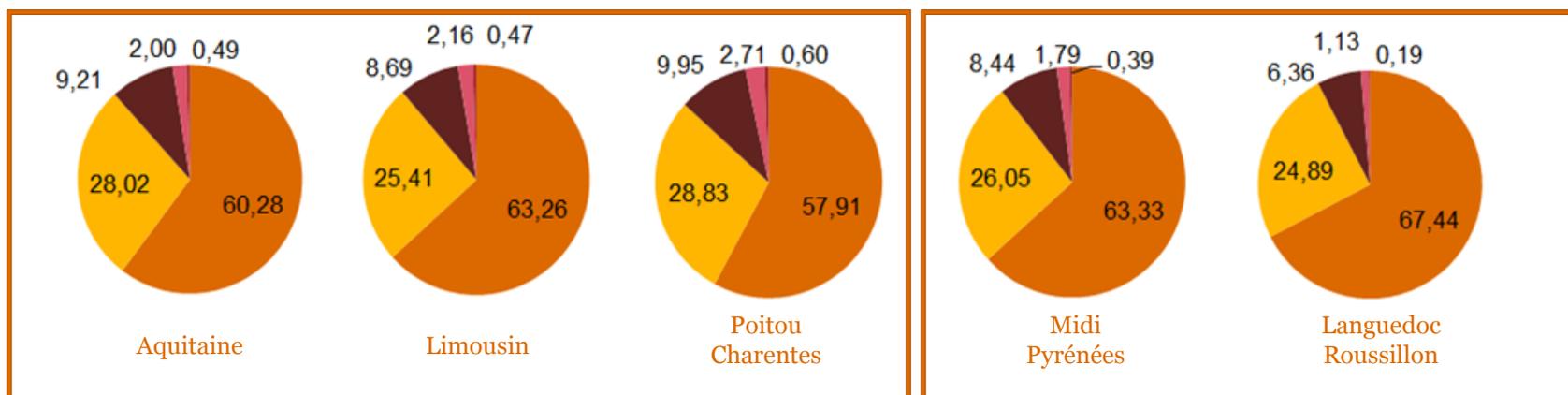
En 2012, l'industrie est composée à 51% d'établissements ne comportant aucun salarié (environ 127 000 établissements). Les établissements de plus de 50 salariés ne représentent qu'environ 3,5% des structures industrielles nationales en 2012 (environ 8 500 établissements).

Au niveau du Grand Sud-Ouest, on s'aperçoit que les établissements ne comportant aucun salarié sont davantage représentés. C'est en Languedoc-Roussillon que les établissements de 0 salariés sont les plus nombreux (11 447 établissements) et en Poitou-Charentes les moins nombreux en 2012 (6 433 établissements). En outre, le Grand Sud-Ouest présente moins d'établissements de plus de 50 salariés par rapport à la moyenne nationale. C'est au Languedoc-Roussillon qu'il est le plus faible (223 établissements) et en Poitou-Charentes qu'il est le plus élevé, proche de la moyenne nationale (368 établissements).



Répartition des établissements industriels par taille d'effectifs salariés en France en % (INSEE, 2012)

Etablis.  
industriels



## Focus sur les nouvelles régions

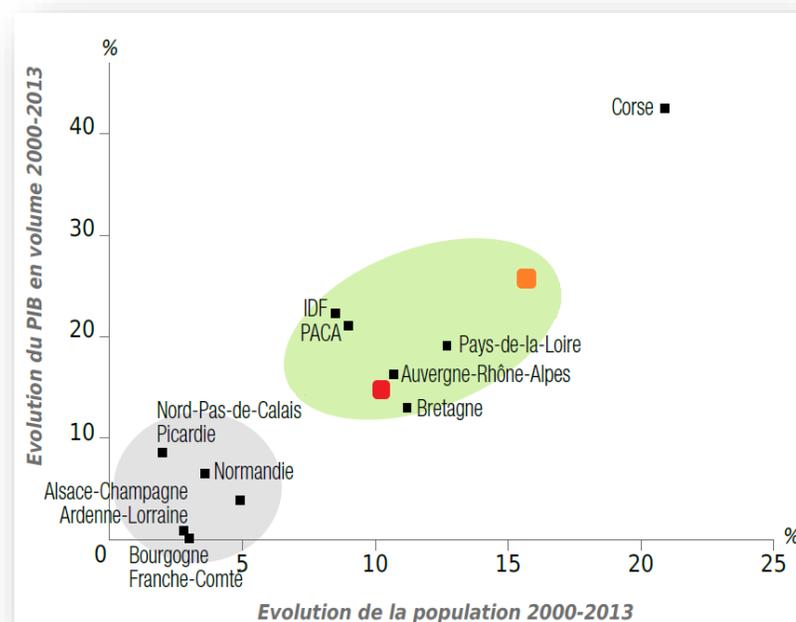
### Deux nouvelles régions dynamiques, conséquentes et présentant quelques disparités

Les 2 nouvelles régions du Grand Sud-Ouest (Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes: ALPC et Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon: MPLR) font partie des régions françaises qui cumulent croissance démographique et croissance économique et présentent, en outre, un poids important en termes démographique et de superficie (ces régions se classent parmi les premières dans ces 2 champs).

Toutefois, l'industrie semble jouer un rôle plus prépondérant pour ALPC que MPLR, au vu de sa contribution dans la VA régionale en 2013. De même, on s'aperçoit que la région MPLR est davantage tournée vers l'extérieur que ALPC et qu'elle fournit un effort en R&D plus conséquent.

	 ALPC	 MPLR	France
Superficie (Km <sup>2</sup> )	84 100	72 724	Les 2 plus grandes régions françaises
Population (millions)	5,9 8,9% de la pop fr	5,7 8,7% de la pop fr	4ème et 5ème régions françaises
PIB (milliards d'euros)	158 7,5% du PIB national	150 7,2% du PIB national	2 052, 553
Part de l'industrie dans la VA régionale en 2013	14,1%	12,3%	14% (France métropo.) 16,2% (France province)
Part des exportations dans le PIB en 2013	14,2%	33,4%	20,5% (France métropo.) 24,2% (France province)
Effort de recherche en % du PIB en 2013	1,3%	3,7%	2,3 % (France métropo.) 1,9% (France province)

Sources: Insee; CCI Aquitaine

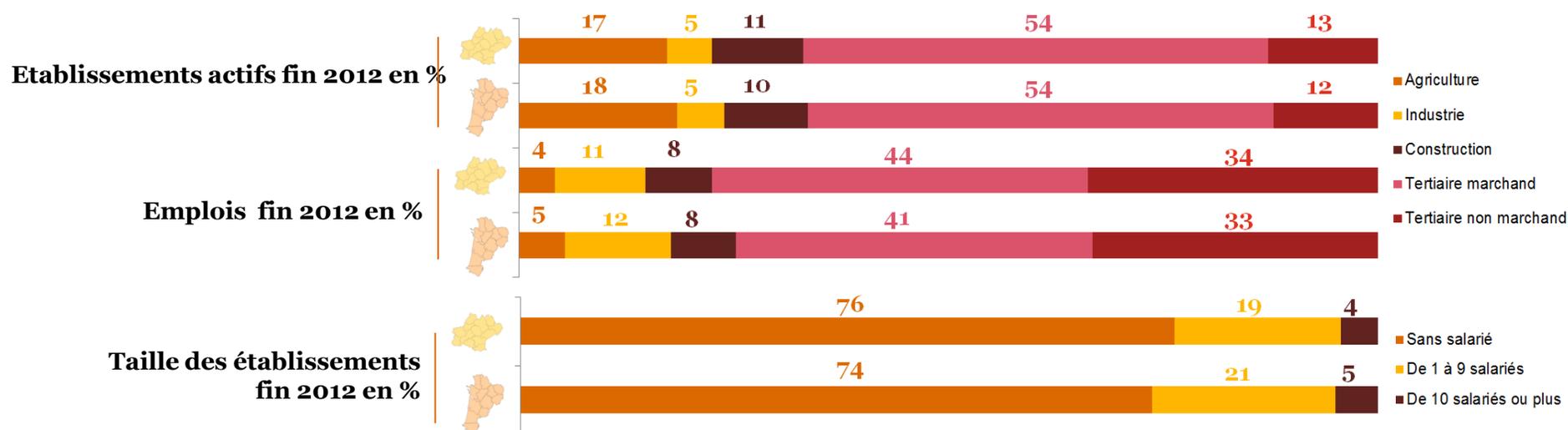


## Focus sur les nouvelles régions

### Une industrie dont le poids semble plus important en Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes

En matière d'établissements, l'industrie représente environ 5% des établissements actifs fin 2012 pour les deux nouvelles régions du Sud-Ouest (Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes et Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon). Toutefois, l'industrie représente 12% des emplois en Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes contre 11% pour Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon en 2012 (Insee).

En outre, la région Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon présente davantage d'établissements sans salariés dans son tissu économique que la région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes, qui, a contrario, présente davantage d'établissements de 1 à 9 salariés et de plus de 10 salariés dans son tissu économique en 2012 (Insee).

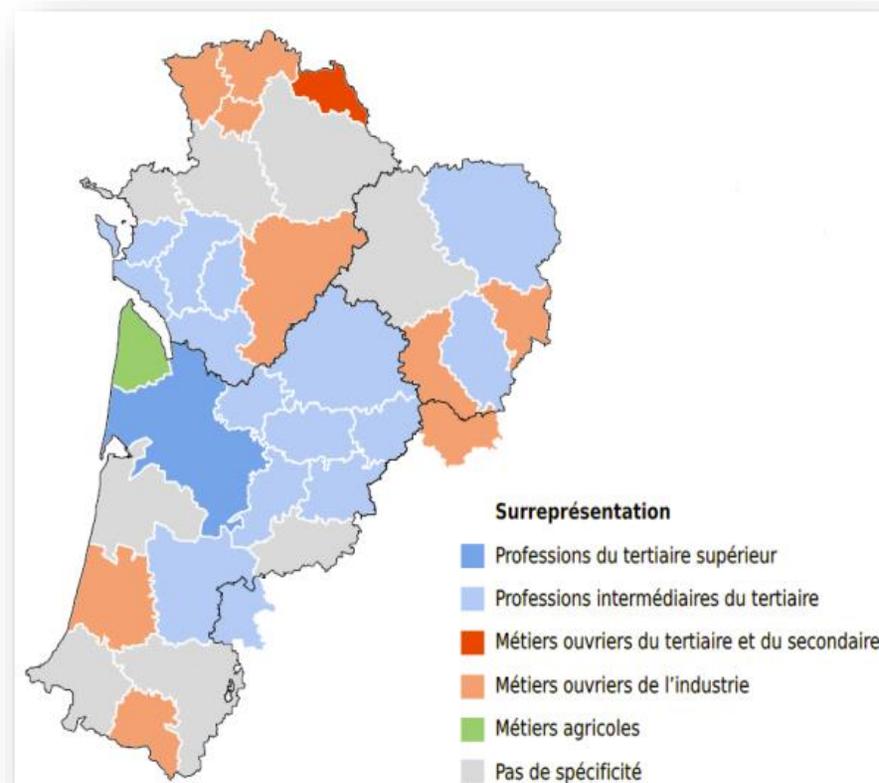


## Focus sur les nouvelles régions

### ALPC: Une industrie répartie sur le territoire

La région ALPC se classe à la 5ème place en France pour l'emploi dans l'industrie avec environ 284 439 emplois, soit environ 12% de l'emploi régional, proche de la moyenne nationale de 12% (CCI Aquitaine, 2015). En outre, la région se classe 3ème au niveau national pour la part de l'industrie dans la création d'établissements au niveau régional (8% du total de création régional contre une moyenne de 6% en France) (CCI Aquitaine, 2015).

Au niveau du territoire, 8 zones d'emploi sur 33 sont spécialisées dans l'industrie. Elles se situent au nord du Poitou-Charentes, au sud de Limousin, et dans les Landes et Pyrénées-Atlantiques en Aquitaine (CCI Aquitaine, 2015).



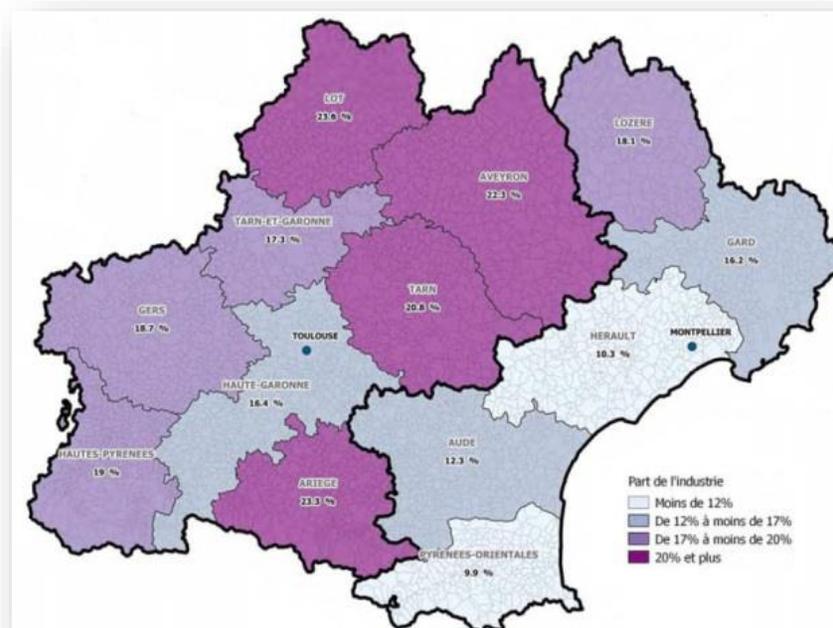
Spécialisation des zones d'emploi de la région ALPC (CCI Aquitaine, 2015)

## Focus sur les nouvelles régions

### MPLR: Une industrie essentiellement localisée autour de Toulouse

L'économie productive est concentrée autour de Toulouse, du fait de l'implantation historique de la construction aéronautique et spatiale sur ce territoire. Les autres pôles sont Montpellier, dans le domaine de la recherche scientifique (Sanofi-Aventis, CNRS), le site nucléaire de Marcoule dans le Gard (CEA, Areva), la Mecanic Valley du Lot et de l'Aveyron avec quelques grands équipementiers aéronautiques ou automobiles et Tarbes avec Alstom et Daher-Socata. L'industrie agroalimentaire est bien représentée avec 3 grandes unités : Nestlé Waters dans le Gard, Andros dans le Lot et Euralis Gastronomie dans les Hautes-Pyrénées (Insee, 2014).

Les départements du Lot, de l'Aveyron, du Tarn et de l'Ariège sont les départements où l'industrie représente un poids important dans l'emploi salarié marchand. Toutefois, depuis 2008, l'emploi industriel baisse sur l'ensemble des départements de la région sauf pour le Lot (+8,5%), la Lozère (+14,9%) et la Haute-Garonne (+ 3,5%) (Insee, 2014).



Part de l'emploi industriel dans l'emploi salarié marchand (INSEE, 2014)

## Focus sur les nouvelles régions

### 11 domaines de développement pour la région ALPC

Les premiers travaux d'analyse menés conjointement par les régions Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes ont permis d'identifier 10 filières prioritaires et une thématique transversale significative (la **Silver economy**) pour l'économie de la nouvelle région. Cette approche volontariste n'est pas exclusive mais constitue le premier pas vers une stratégie de territoire concertée pour le développement économique de la nouvelle région. Parmi les 10 thématiques, on trouve:

- **L'industrie Agroalimentaire;**
- **L'industrie du bois et du papier;**
- **L'industrie aéronautique, spatiale, de défense et la sous-traitance mécanique**
- **Les matériaux avancés (dont composite et céramique)**
- **La chimie verte et éco-procédés;**
- **Les filières vertes et écotecnologies** (dont énergies renouvelables, – éolien, solaire et énergies marines, construction ou réhabilitation durable, économie circulaire, mobilité propre, batteries, bornes de recharge, réseaux intelligents) ;

- **Le cuir, luxe, textile et les métiers d'art;**
- **La photonique** (dont optique, laser, imagerie);
- **Le numérique** (dont image et jeux vidéos, objets connectés, réalité virtuelle et augmentée, commerce connecté, santé connectée, usage innovant des données, géolocalisation et transports intelligents);
- **La santé et bien-être** (dont principes actifs en santé humaine et animale, dispositifs médicaux, TIC Santé, instrumentation médicale, thermalisme) (AFR Poitou-Charentes, 2015).

### 4 thématiques de développement possibles pour la région MPLR

Malgré le fait que les 2 régions ne semblent pas encore avoir réfléchi aux thématiques de développement, 4 domaines industriels sont porteurs pour le développement régional:

- **Le numérique;**
- **La santé et les biotechnologies;**
- **L'industrie aéronautique;**
- **L'industrie agro-alimentaire** (CCI Toulouse, 2015).

## *Diagnostic de l'ex région d'Aquitaine*

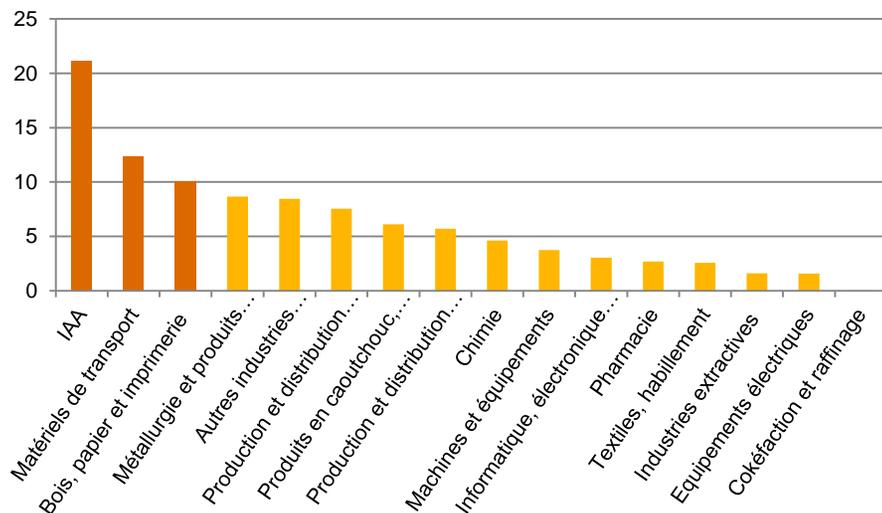


## Caractérisation du tissu industriel régional

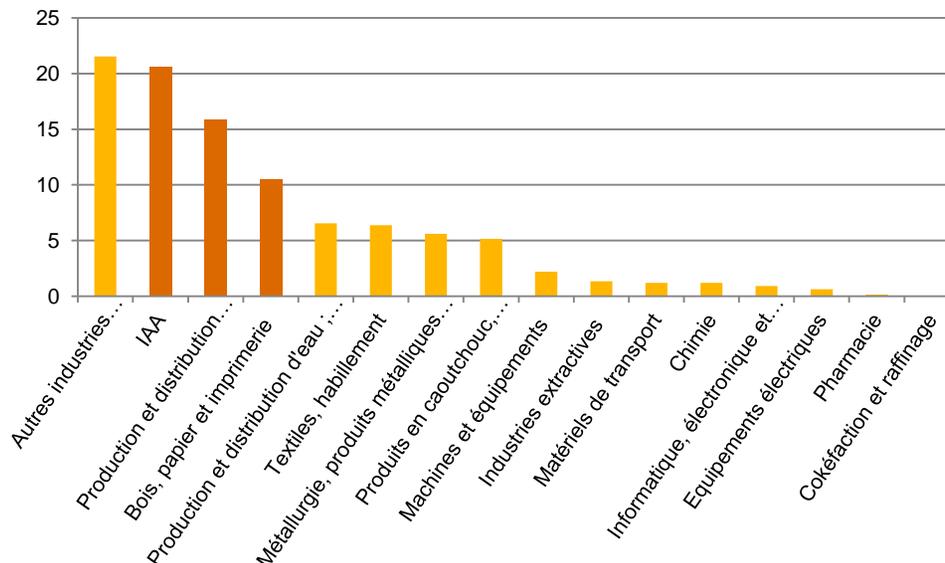


### 3 principales filières industrielles selon leur poids statistique en termes d'effectifs salariés: les IAA, le transport et l'industrie du bois, papier et carton

Le tissu industriel régional présente une grande diversité de secteurs d'activité, pour certains de pointe (aéronautique, espace et défense, santé-pharmacie, chimie et matériaux, automobile), d'autres plus traditionnels (agroalimentaire, bois-papier), et émergents, innovants à forte VA (biotechnologie, optique/laser, énergies renouvelables). **Les IAA, l'aérospatiale-espace et l'industrie du bois, papier et carton emploient les gros plus effectifs salariés industriels de la région, regroupant à eux 3, près de 40% des salariés industriels régionaux.** En termes d'établissements, les IAA, la production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné et l'industrie du bois, papier, carton et de l'imprimerie regroupent l'essentiel des établissements (45% au total).



Répartition des effectifs salariés industriels aquitains selon le secteur d'activité en % (INSEE, 2012)



Répartition des établissements industriels aquitains selon le secteur d'activité en % (INSEE, 2012)

## Caractérisation du tissu industriel régional



### Une industrie présente essentiellement en Gironde

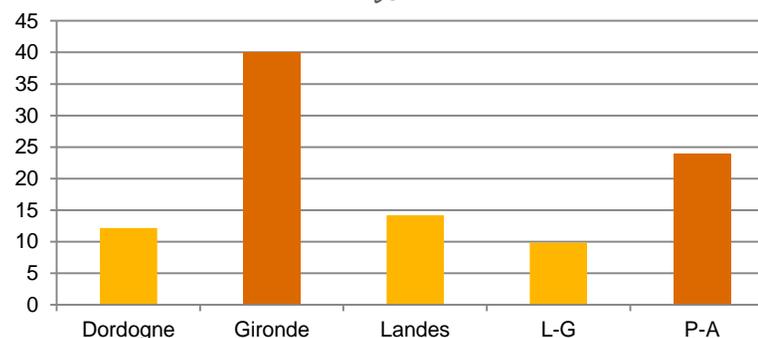
En 2012, la Gironde concentre 40% des effectifs salariés industriels régionaux. Le département des Pyrénées-Atlantiques arrive en 2ème position, regroupant environ un quart des effectifs industriels régionaux. Le département du Lot-et-Garonne est le moins industrialisé de la région (10%).

### Des spécificités en termes de localisation

Concernant les 3 principaux secteurs industriels, ceux-ci présentent des spécificités en matière de localisation sur le territoire régional (cf. figure suivante).

Compte-tenu de leur type d'activité, les industries agro-alimentaires sont assez bien réparties sur l'ensemble du territoire régional, dans chaque département. Cependant, la Gironde et les Pyrénées-Atlantiques concentrent la majorité des effectifs salariés. Cela pourrait s'expliquer par la présence de plus grands établissements industriels implantés sur ce territoire et de la présence de grandes agglomérations qui favorisent ce secteur.

A l'inverse, l'industrie du bois, papier, carton et imprimerie et celle du matériel de transport sont davantage concentrées sur certains territoires. Pour le premier secteur, la moitié des effectifs salariés sont concentrés en Gironde et dans les Landes, tandis que pour le 2ème, la Gironde concentre la moitié des effectifs salariés et les Pyrénées-Atlantiques, environ 30% en 2012.



Répartition géographique des effectifs industriels aquitains en % (INSEE, 2012)

L-G: Lot-et-Garonne; P-A: Pyrénées-Atlantiques

## Caractérisation du tissu industriel régional



Industries	Dordogne		Gironde		Landes		Lot-et-Garonne		Pyrénées-Atlantiques		Total
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	
Industries extractives	479	20,77	395	17,13	296	12,84	195	8,46	941	40,81	2306
IAA	4 866	16,05	8 093	26,69	6 479	21,37	4 096	13,51	6 787	22,38	30321
Textiles, habillement	1 051	28,58	519	14,11	448	12,18	65	1,77	1 594	43,35	3677
Bois, papier et imprimerie	2 508	17,39	5 266	36,51	4 008	27,79	1 717	11,91	923	6,40	14422
Cokéfaction et raffinage	0	0,00	4	16,67	16	66,67	0	0,00	4	16,67	24
Chimie	876	13,27	2 385	36,12	1 413	21,40	300	4,54	1 629	24,67	6603
Pharmacie	0	0,00	1 914	49,60	0	0,00	1 265	32,78	680	17,62	3859
Produits en caoutchouc, plastique, autres produits minéraux non métalliques	2 067	23,61	2 573	29,39	1 027	11,73	1 103	12,60	1 986	22,68	8756
Métallurgie, produits métalliques (sauf machines et des équipements)	744	6,00	3 855	31,11	1 029	8,30	1 391	11,22	5 373	43,36	12392
Informatique, électronique et optique	652	14,99	2 960	68,06	16	0,37	112	2,58	609	14,00	4349
Équipements électriques	55	2,45	1 454	64,80	240	10,70	38	1,69	457	20,37	2244
Machines et équipements	849	15,81	2 255	41,99	410	7,64	594	11,06	1 262	23,50	5370
Matériels de transport	269	1,52	9 118	51,62	2 048	11,59	1 094	6,19	5 134	29,07	17663
Autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et d'équipements	1 415	11,67	5 752	47,43	1 296	10,69	851	7,02	2 814	23,20	12128
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	494	6,04	5 220	63,81	262	3,20	493	6,03	1 712	20,93	8181
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	1 063	9,83	5 469	50,59	1 303	12,05	777	7,19	2 199	20,34	10811
<b>Total</b>	<b>17388</b>	<b>12,15</b>	<b>57232</b>	<b>39,99</b>	<b>20291</b>	<b>14,18</b>	<b>14091</b>	<b>9,85</b>	<b>34104</b>	<b>23,83</b>	<b>143106</b>

Répartition des effectifs salariés industriels selon le secteur d'activité

Source: Insee, 2012

## Les orientations de développement économique



### 4 priorités de développement économique au niveau régional

Suite à la loi du 13 août 2004, la Région Aquitaine a élaboré son schéma de développement économique (SRDE). Au-delà des objectifs de la loi, la Région Aquitaine a souhaité que son SRDE soit un outil de pilotage du développement économique, fondé sur des priorités claires :

**La formation:** pour répondre aux défis de l'évolution des compétences, du chômage, et tendre vers le plein emploi

**L'innovation:** inventer de nouveaux produits et procédés, grâce au soutien des chercheurs et industriels, que se soit dans les industries de pointe, comme traditionnelles, et à tous les stades de développement économique (enseignement supérieur, recherche, transfert de technologie, design, commercialisation, etc.).

La Région Aquitaine souhaite aider plus particulièrement les PME pour les activités de R&D et de transfert de technologie;

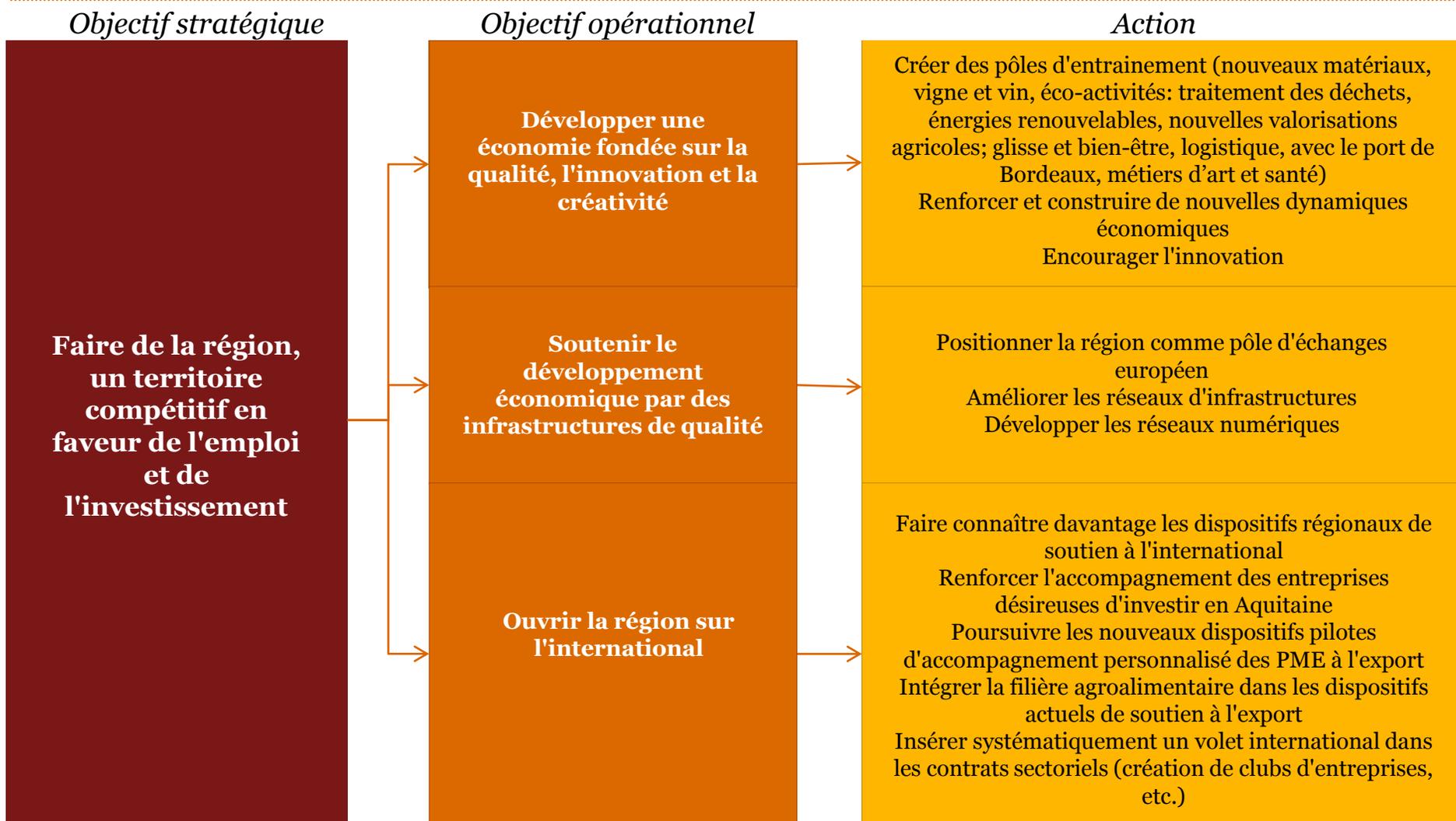
**Le développement industriel:** en encourageant le maintien et la croissance de l'industrie régionale;

**L'accès aux entreprises d'Aquitaine à de nouveaux marchés, notamment internationaux.**

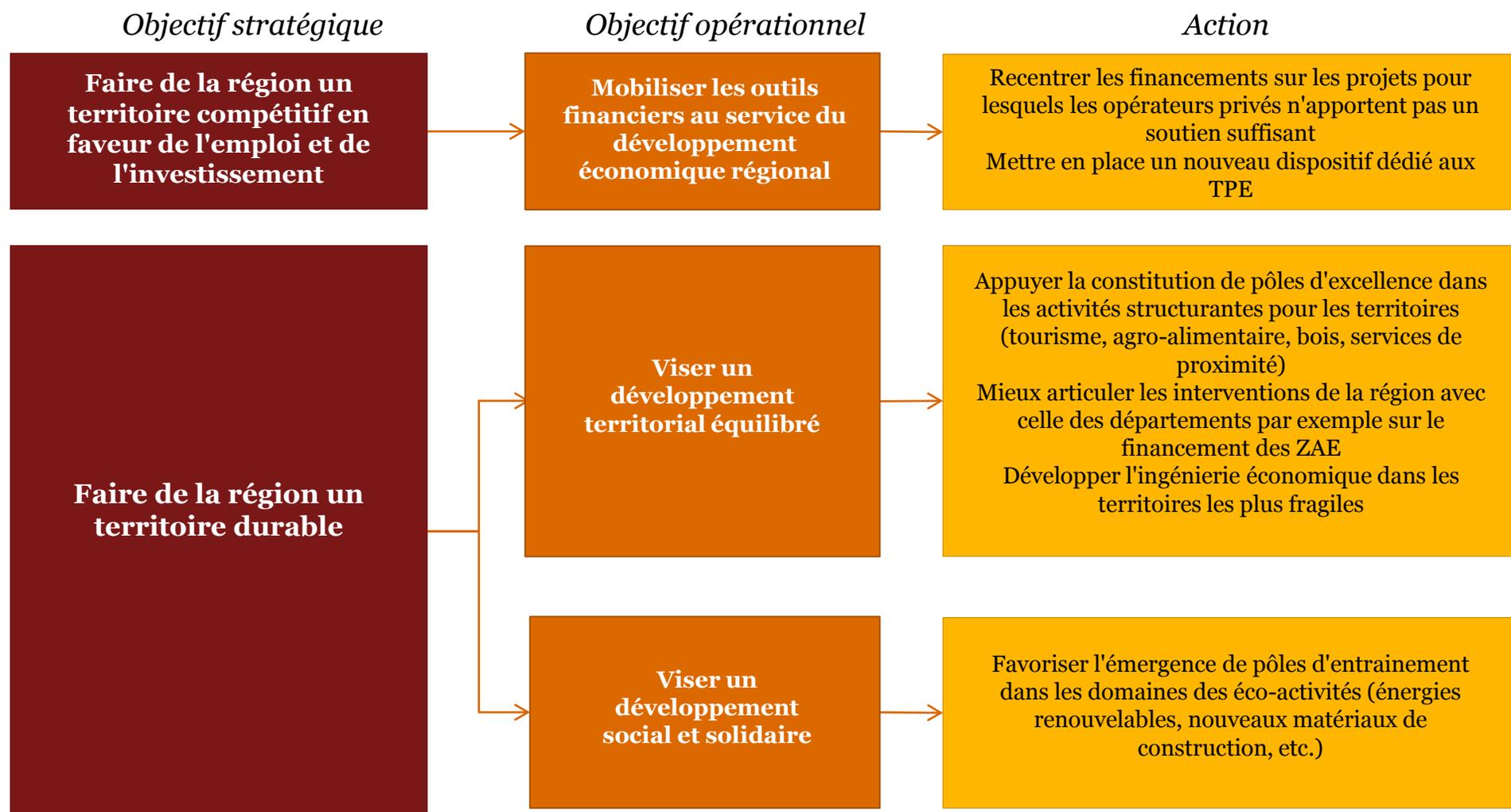
### Un développement économique basé sur la création de pôles

La région a souhaité, au travers de son SRDE, **constituer des pôles dans différents domaines**, jouant un rôle moteur en matière d'innovation et de réseautage. La **constitution de réseaux** s'accompagne d'un effort en investissement en matière d'infrastructures et de réseaux numériques, et d'un soutien en matière d'exportation (cf. schémas suivants).

## Les orientations de développement économique



## Les orientations de développement économique



## Caractérisation du tissu industriel régional



### 11 thématiques de développement industriel dans la stratégie 3S

Dans sa stratégie 3S, la région Aquitaine a sélectionné un bouquet de 11 thématiques :



#### **La chimie et l'industrialisation des matériaux,**

au travers de la plateforme de développement technologique «CANOE », mise en œuvre dans le cadre du plan Composites et Matériaux Avancés Aquitain. Celle-ci vise à fédérer ses partenaires nationaux pour construire des filières intégrées (thermoplastiques, composites carbonés, ...), pour divers types de secteurs (aéronautique, automobile, EnR et la construction).



#### **La mobilisation de la biomasse et les bioraffineries pour l'industrie,**

où le but est de développer les atouts régionaux (grand massif forestier, importance de la chimie dans le tissu industriel). Grâce au pôle de compétitivité Xylofutur et d'autres organismes, des projets collaboratifs ont émergé ces dernières années, renforçant l'innovation dans les produits de traitement du bois ou dans les composites.



#### **Les systèmes laser, photonique et l'imagerie,**

celle-ci vise à renforcer le tissu industriel régional et à favoriser sa croissance par l'organisation de collaborations beaucoup plus fortes avec les laboratoires académiques, grâce aux atouts que présente la région dans ce domaine (recherche d'un très haut niveau, grands projets structurants, plateforme de transfert de technologie performante, tissu industriel dynamique, socle de formation initiale et continue reconnu).



#### **Une agriculture de précision et l'efficacité agroalimentaire,**

où l'objectif est de doter les secteurs agroalimentaire et agricole de moyens humains et technologiques nécessaires à leur performance, afin de créer et développer des sources régionales de valeur ajoutée.



#### **L'éco-construction à base de bois et l'efficacité énergétique du bâtiment,**

il s'agit de développer et structurer le marché de la construction en bois, afin de soutenir la création d'emploi et de répondre aux enjeux du développement durable.

## Caractérisation du tissu industriel régional



### **Les géosciences, métrologie/monitoring pour une gestion maîtrisée des ressources naturelles,**

où l'enjeu est d'avoir à terme un recours raisonné aux ressources naturelles dans le respect d'une gestion durable de celles-ci et des différents biotopes. Afin d'y répondre, il s'agit de développer des systèmes d'identification, de mesure et de monitoring, adaptés aux géosciences et à la métrologie/monitoring, pour une gestion durable des ressources naturelles.



### **Les logiciels embarqués et les objets connectés,**

car face à un développement attendu des domaines d'usages de l'internet des objets de la microélectronique, des réseaux, des logiciels embarqués, de la cognitive, de l'énergie, des applications jets, l'association d'acteurs clés mobiles ou encore du design est nécessaire pour développer des solutions technologiques robustes, qui pourront à terme être exportées.



### **La délivrance intelligente d'actifs pour le bien-être et la santé,**

visée à développer des produits compatibles avec les préoccupations quotidiennes des consommateurs aspirant

au bien-être et à la santé, des produits pétrochimiques, dans les domaines de la cosmétique, des parfums ou des compléments alimentaires.



### **Le parcours de soins intégrés et les techniques d'assistance au patient,**

il s'agit d'apporter des solutions innovantes, dans la prise en charge de personnes malades, grâce aux TIC (transmission de données complexes, connexion avec des outils communicants, robotique, gestion des big data, miniaturisation, apport d'outils simples et maîtrisables aux personnes prises en charge, etc.).



### **Les systèmes de données pour une mobilité propre et intelligente,**

cherche à développer de nouveaux systèmes d'exploitation dans les réseaux de transport, afin d'améliorer la performance des services rendus et de diminuer la pollution engendrée.



### **L'usine compétitive centrée sur le facteur humain,**

où le but est de favoriser le développement de nouvelles façons de produire, en se basant sur les besoins de l'opérateur de production.

## *Diagnostic de l'ex région du Limousin*

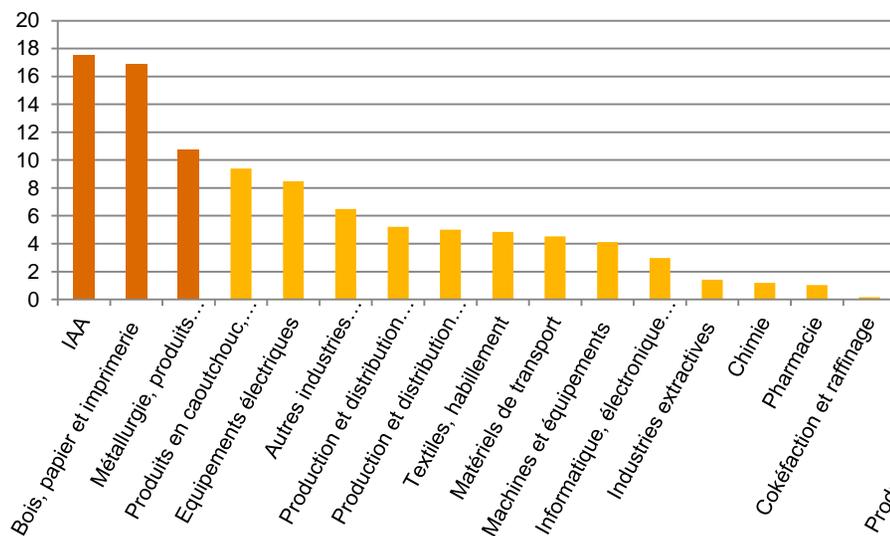


## Caractérisation du tissu industriel régional

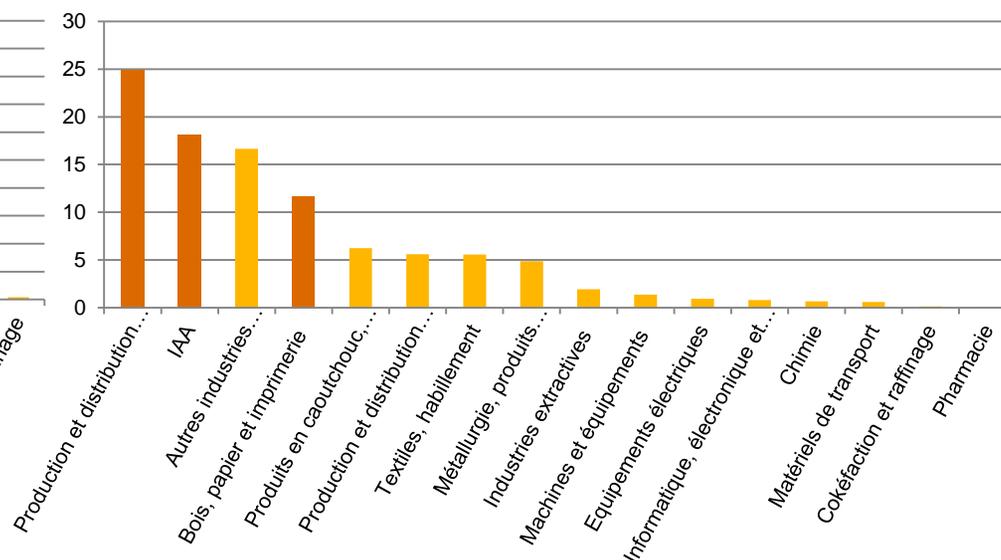


### 3 principales filières industrielles selon leur poids statistique en termes d'effectifs salariés : les IAA, l'industrie du bois, papier et cartons et la métallurgie

Le Limousin présente une **industrie diversifiée, orientée principalement vers des secteurs traditionnels**. En effet, **les IAA, l'industrie du bois, papier, carton et l'imprimerie, et forêt et la métallurgie emploient les plus gros contingents d'effectifs salariés industriels en 2012**. En termes d'établissements, la production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné, les IAA, et l'industrie du bois, papier, carton et de l'imprimerie regroupent l'essentiel des établissements (environ 54% en 2012).



Répartition des effectifs salariés industriels du Limousin selon le secteur d'activité en % (INSEE, 2012)



Répartition des établissements industriels du Limousin selon le secteur d'activité en % (INSEE, 2012)

## Caractérisation du tissu industriel régional



### Une industrie présente essentiellement en Haute-Vienne

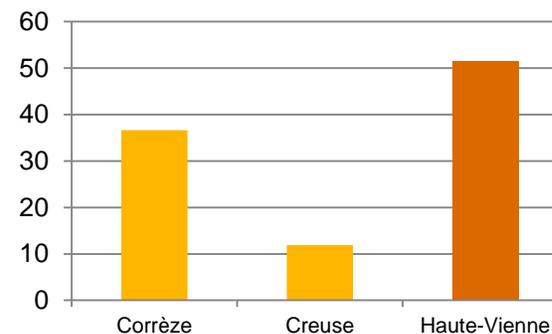
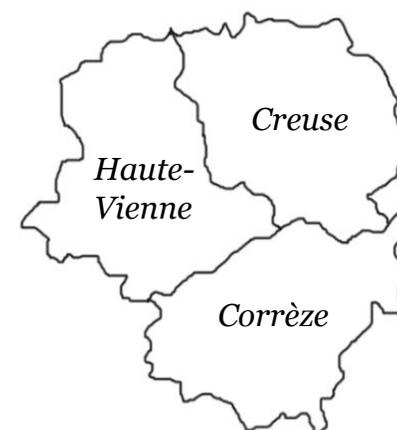
En 2012, la Haute-Vienne concentre la moitié des effectifs salariés industriels. Le département de la Creuse est le moins industrialisé de la région, regroupant seulement 10% des effectifs salariés industriels régionaux en 2012.

### Des spécificités en termes de localisation

La moitié des effectifs salariés des IAA sont localisés en Corrèze. La Haute-Vienne arrive en 2ème position, regroupant 40% des effectifs salariés de ce secteur en 2012 (cf. tableau suivant).

L'industrie du bois, papier, carton et de l'imprimerie est, à l'inverse, largement implantée en Haute-Vienne, puisque 67% des effectifs salariés de ce secteur s'y trouvent en 2012. La Corrèze ne regroupe que 24% des effectifs salariés de ce secteur (cf. tableau suivant).

L'industrie métallurgique est plutôt bien répartie sur l'ensemble du territoire régional. C'est en Corrèze que les effectifs salariés de ce secteur sont les plus importants (44%), et dans la Creuse, qu'ils sont les plus faibles, 25% en 2012 (cf. tableau suivant).



Répartition géographique des effectifs industriels régionaux en % (INSEE, 2012)

## Caractérisation du tissu industriel régional



Industrie	Corrèze		Creuse		Haute-Vienne		Total
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	
Industries extractives	109	21,80	50	10,00	341	68,20	<b>500</b>
IAA	3 065	49,18	642	10,30	2 525	40,52	<b>6 232</b>
Textiles, habillement	422	24,49	219	12,71	1 082	62,80	<b>1 723</b>
Bois, papier et imprimerie	1 570	26,21	419	7,00	4 000	66,79	<b>5 989</b>
Cokéfaction et raffinage	0	0,00	0	0,00	54	100,00	<b>54</b>
Chimie	261	61,41	16	3,76	148	34,82	<b>425</b>
Pharmacie	95	25,89	0	0,00	272	74,11	<b>367</b>
Produits en caoutchouc, plastique, autres produits minéraux non métalliques	706	21,18	403	12,09	2 225	66,74	<b>3 334</b>
Métallurgie, produits métalliques (sauf machines et des équipements)	1 687	44,32	965	25,35	1 154	30,32	<b>3 806</b>
Informatique, électronique et optique	943	89,21	57	5,39	57	5,39	<b>1 057</b>
Équipements électriques	858	28,49	13	0,43	2 141	71,08	<b>3 012</b>
Machines et équipements	238	16,28	579	39,60	645	44,12	<b>1 462</b>
Matériels de transport	635	39,61	24	1,50	944	58,89	<b>1 603</b>
Autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et d'équipements	997	43,24	515	22,33	794	34,43	<b>2 306</b>
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	719	40,46	108	6,08	950	53,46	<b>1 777</b>
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	701	37,87	197	10,64	953	51,49	<b>1 851</b>
<b>Total</b>	<b>13006</b>	<b>36,64</b>	<b>4207</b>	<b>11,85</b>	<b>18285</b>	<b>51,51</b>	<b>35498</b>

Répartition des effectifs salariés industriels selon le secteur d'activité

Source: Insee, 2012

## Les orientations de développement économique



### Une stratégie qui s'inscrit dans les objectifs européens

Dans le cadre de son premier SRDE, la région a mis en place un « **contrat de croissance** », permettant aux entreprises d'être accompagnées tout au long de leur vie. En outre, l'enjeu était également de **favoriser la coopération entre les entreprises et le territoire limousin**, et de **renforcer le lien entre les activités économiques** (agriculture, forêt, tourisme, etc.) **avec la prise en compte des aspects environnementaux et sociaux**.

Face au bilan positif de ce premier SRDE, les partenaires régionaux ont plébiscité la rédaction du 2ème SRDEII, qui continue à assurer la coordination de l'action économique régionale. Les priorités régionales s'inscrivent dans les ambitions de l'UE, dans sa stratégie Europe 2020. La **stratégie de ce 2ème SRDEII** repose sur **3 principes structurants**:

- Créer un contexte favorable pour attirer et maintenir l'activité économique;
- Prendre en compte les valeurs de justice sociale, de préservation de l'environnement et de viabilité

économique dans la stratégie de développement économique;

- Développer et renforcer les liens entre les partenaires économiques régionaux.

**L'action régionale pour accompagner le développement économique et l'emploi** repose sur **3 objectifs stratégiques**: être un territoire à haute valeur humaine ajoutée, soutenir les innovations et les mutations de l'appareil économique et valoriser les ressources régionales et dynamiser l'économie présente.

### Un soutien prononcé aux entreprises locales et la constitution de filières

Au travers des actions mises en place dans le cadre de son SRDEII, **la région Limousin a souhaité soutenir et renforcer le dynamisme des entreprises déjà présentes sur son territoire**.

En outre, celle-ci **privilégie la constitution de filières avec les Contrat d'Action Collective et la constitution de filières agricoles** (cf. schémas suivants).

## Les orientations de développement économique



### Objectif stratégique

**Soutenir  
l'innovation  
et les mutations  
économiques**

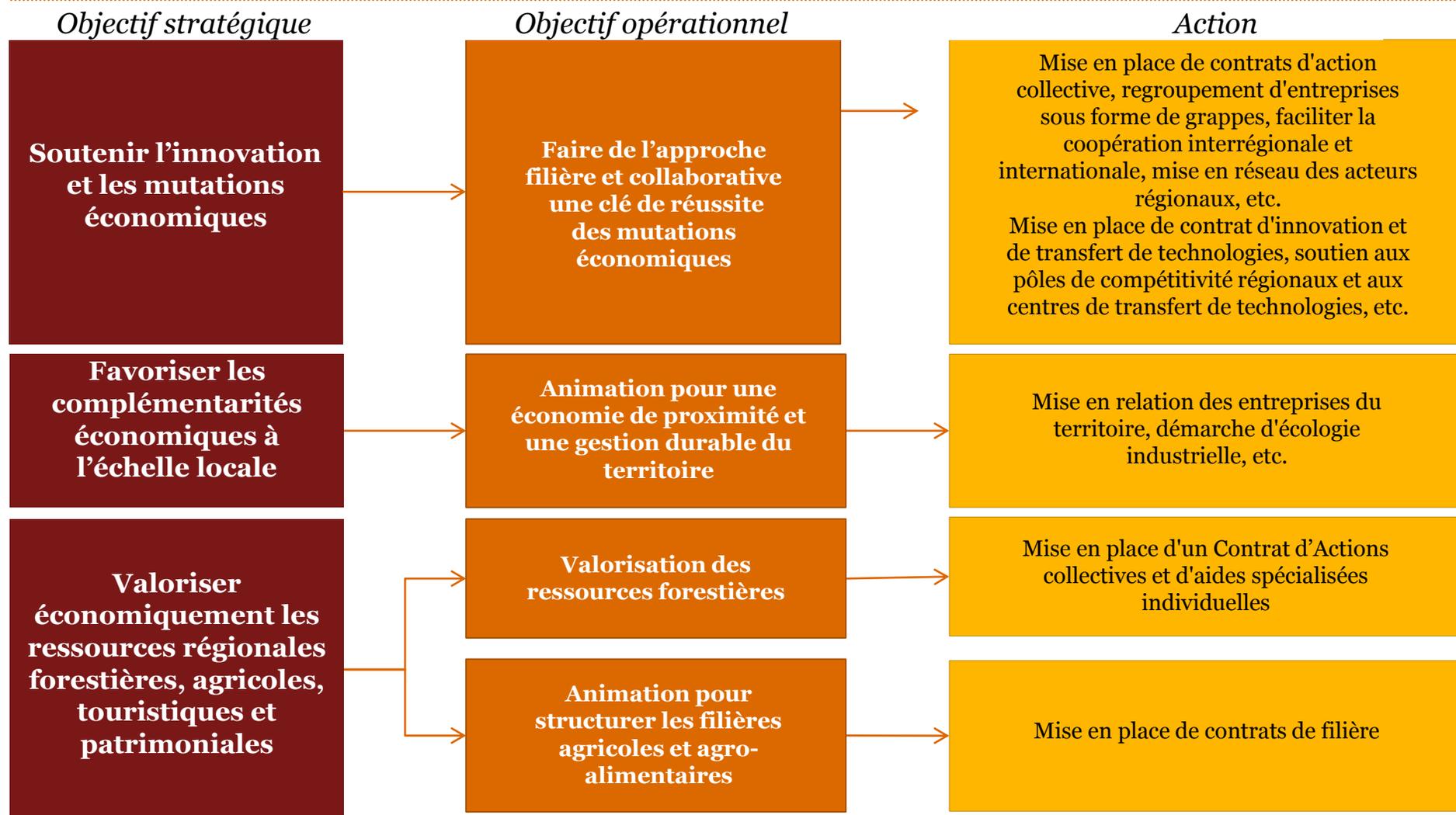
### Objectif opérationnel

**Dynamiser les  
entreprises pour  
les rendre plus  
compétitives**

### Action

Poursuite de l'accompagnement et de l'accès à l'information à tous les porteurs de projet  
Accompagnement au développement des entreprises porteuses d'emplois  
Facilitation de l'accès aux marchés  
Appui aux projets individuels et collaboratifs dans l'innovation technologique et non technologique  
Participation au fonctionnement des structures d'ingénierie financière  
Accompagnement des entreprises en mutation et situation économique d'urgence  
Accompagnement au développement des exploitations agricoles

## Les orientations de développement économique



## Caractérisation du tissu industriel régional



### 7 domaines d'intervention stratégique dans la stratégie 3S

Dans le cadre de sa stratégie de spécialisation intelligente (3S), la Région encourage **7 domaines d'intervention prioritaires**, en cohérence avec les plans industriels proposés par l'Etat:



#### L'économie du bien vieillir,

La région mise sur la recherche, la conception de nouveaux produits et de services adaptés, et sur une offre de formation spécifique reconnue à l'échelle internationale, pour faire du vieillissement de la population un gisement d'activité économique et d'emplois, dans les secteurs sanitaire et social, les services à la personne, le bâtiment, l'agroalimentaire, la cosmétique, les loisirs, etc.



#### Le bâtiment intelligent, adaptable et la valorisation des ressources naturelles liées,

il s'agit pour la région de soutenir le dynamisme du secteur de la construction, en l'orientant notamment vers l'écoconstruction. Afin d'appuyer ce dynamisme, des filières d'études autour de la conception du bâtiment, la durabilité du bois-construction, la valorisation de la biomasse végétale, la dépollution des sols se sont développées dans le Limousin.



#### Les techniques et technologies céramiques et leurs applications:

la région souhaite bénéficier des nouvelles opportunités de développement qu'offre ce matériau. En effet, le domaine concerne les

céramiques traditionnelles mais également les céramiques techniques. Celles-ci sont appelées à être davantage utilisées dans tous les types d'industries nécessitant des matériaux uniques et innovants comme la médecine, l'aéronautique et l'espace, l'environnement, l'énergie, les transports, l'électronique, etc.



#### Les techniques électroniques et photoniques et leurs applications,

la région bénéficie déjà d'une filière industrielle dans ce domaine, et souhaite développer d'autres marchés porteurs, notamment dans le développement de solutions numériques et technologiques au service du bâtiment intelligent (smart grids, smart energy, etc.), de la valorisation des ressources (capteurs numériques), de la défense, etc.

## Caractérisation du tissu industriel régional



### La génétique animale, l'élevage et les produits transformés,

pour optimiser la production de viandes, les éleveurs limousins doivent améliorer les performances techniques de leurs troupeaux. S'appuyant jusqu'à maintenant sur des critères de conformation bouchère et de facilité de naissance, ils doivent désormais aussi tenir compte des évolutions et des attentes sociétales, en matière de bien-être animal ou d'habitudes alimentaires. La génomique peut répondre à ces enjeux, en développant de nouveaux outils.



### Les biotechnologies au service de la santé humaine et animale,

la région se place parmi les premières en France en termes de projets innovants financés sur les biotechnologies, grâce à de jeunes entreprises qui investissent des niches d'excellence à haute valeur ajoutée en amont des marchés et qui se structurent autour du cluster Invivolim. Le potentiel du secteur se concentre au sein du domaine très spécialisé des biotechnologies appliquées à la santé humaine ou animale et aux secteurs applicatifs connexes

(agroalimentaire, cosmétiques, technologies vertes, numérique).



### L'économie créative,

la région mise sur le développement des activités des industries créatives, pour assurer le renouveau d'autres secteurs plus traditionnels, au travers de nouveaux produits et services réalisés (porcelaine, tapisserie, mode, design...), qui puissent à terme être vendus pour d'autres secteurs liés à la mode, la joaillerie, le mobilier, l'hôtellerie de luxe, etc.



La Région a identifié **2 orientations horizontales** au service de l'ensemble de l'écosystème: **le numérique et les éco-technologies (eau, déchets, etc.)**.



Concernant le dernier domaine, sa croissance est portée par différentes filières (développement de matériaux d'écoconstruction, conception du bâti, bâtiment, traitement des déchets issus du BTP, reconversion des friches et dépollution des sols et des travaux publics, etc.).

## *Diagnostic de l'ex région de Poitou-Charentes*



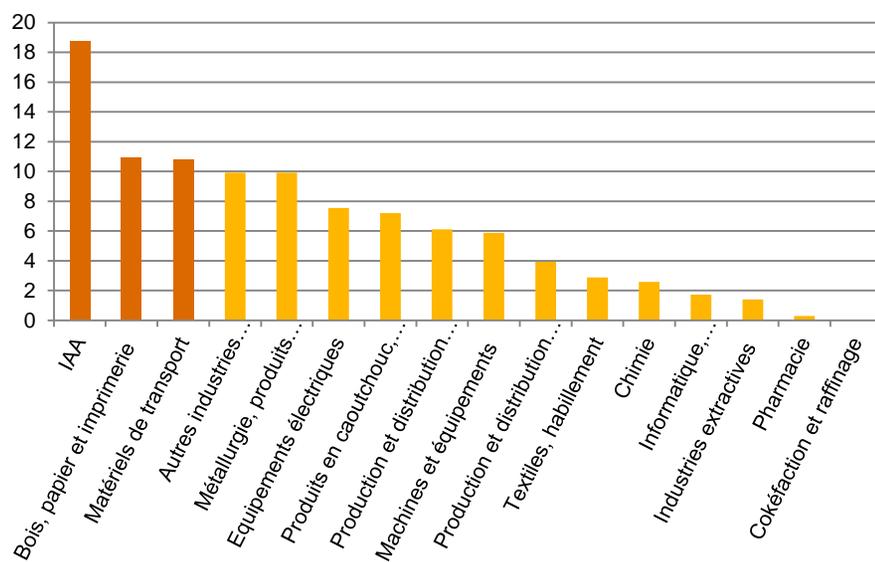
## Caractérisation du tissu industriel régional



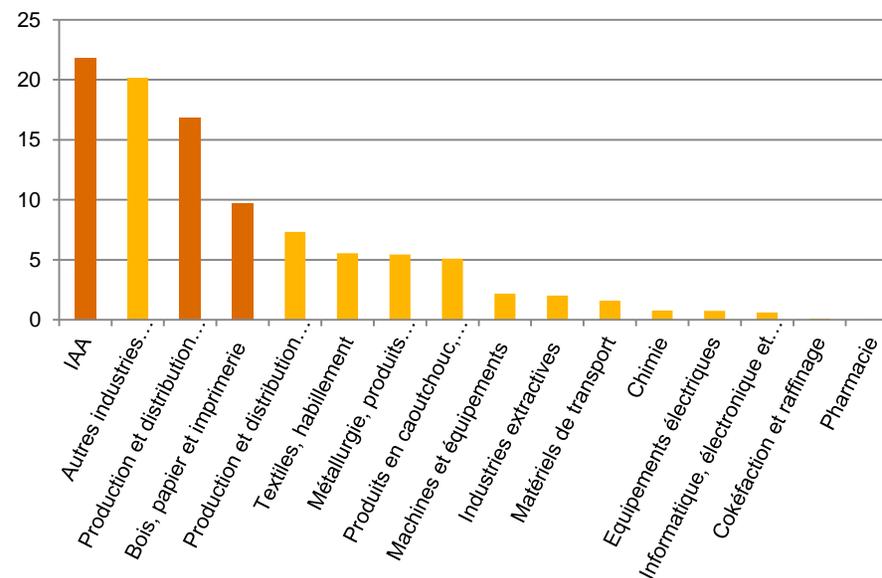
### 3 principales filières industrielles selon leur poids statistique en termes d'effectifs salariés : les IAA, l'industrie du bois, papier et carton et la fabrication de matériel de transport

En termes d'effectifs salariés, **les secteurs qui en emploient le plus en Poitou-Charentes** sont dans l'ordre, **l'industrie agro-alimentaire, l'industrie du bois, papier, carton et l'imprimerie** et enfin, **la fabrication de matériel de transport** en 2012.

En termes d'établissements, les IAA, la production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné et l'industrie du bois, papier, carton et de l'imprimerie regroupent l'essentiel des établissements industriels régionaux (environ 46% en 2012).



Répartition des effectifs salariés industriels de Poitou-Charentes selon le secteur d'activité en % (INSEE, 2012)



Répartition des établissements industriels du Poitou-Charentes selon le secteur d'activité en % (INSEE, 2012)

## Caractérisation du tissu industriel régional



### Une industrie bien répartie sur le territoire régional

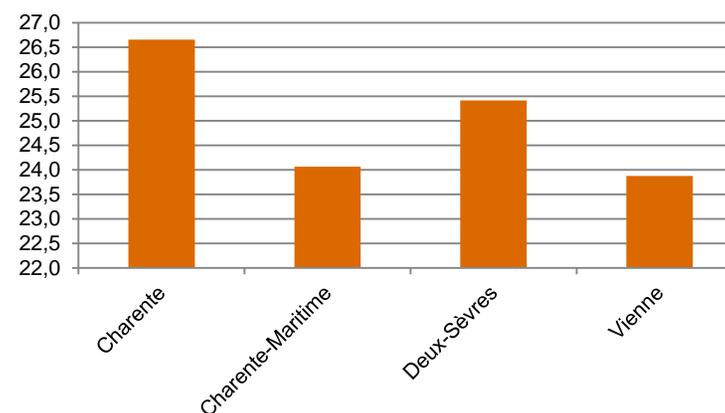
En 2012, **chaque département de la région concentre environ un quart des effectifs industriels régionaux**. Ce sont les départements de Charente et Deux-Sèvres qui en concentrent légèrement plus (27 et 26% respectivement).

### Des secteurs implantés sur différents départements au niveau régional

Au niveau régional, **les IAA sont bien implantées sur l'ensemble du territoire**. Cependant, c'est dans les **Deux-Sèvres que les effectifs salariés sont les plus nombreux** en 2012 (environ 34%) (cf. tableaux suivants).

**La Charente concentre 48,50% des effectifs salariés de l'industrie du bois, papier et carton et de l'imprimerie**. Les Deux-Sèvres arrive juste derrière, ne concentrant qu'environ 23% des effectifs (cf. tableaux suivants).

Pour **l'industrie produisant du matériel de transport**, environ **la moitié des effectifs salariés se trouvent en Charente-Maritime**. Le département de la Vienne arrive en seconde position, concentrant 25% des effectifs salariés en 2012 (cf. tableaux suivants).



Répartition géographique des effectifs industriels régionaux en % (INSEE, 2012)

## Caractérisation du tissu industriel régional



Industrie	Charente		Charente-Maritime		Deux-Sèvres		Vienne		Total
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	
Industries extractives	322	25,10	413	32,19	325	25,33	223	17,38	<b>1 283</b>
IAA	4 426	25,86	4 151	24,25	5 769	33,70	2 772	16,19	<b>17 118</b>
Textiles, habillement	631	23,99	374	14,22	727	27,64	898	34,14	<b>2 630</b>
Bois, papier et imprimerie	4 841	48,50	1 507	15,10	2 256	22,60	1 377	13,80	<b>9 981</b>
Cokéfaction et raffinage	0	0,00	0	0,00	33	82,50	7	17,50	<b>40</b>
Chimie	348	14,78	828	35,17	859	36,49	319	13,55	<b>2 354</b>
Pharmacie	56	21,29	0	0,00	38	14,45	169	64,26	<b>263</b>
Produits en caoutchouc, plastique, autres produits minéraux non métalliques	2 583	39,25	1 284	19,51	1 900	28,87	814	12,37	<b>6 581</b>
Métallurgie, produits métalliques (sauf machines et des équipements)	1 606	17,73	1 394	15,39	3 179	35,10	2 878	31,78	<b>9 057</b>
Informatique, électronique et optique	241	15,22	450	28,43	34	2,15	858	54,20	<b>1 583</b>

Répartition des effectifs salariés industriels selon le secteur d'activité

Source: Insee, 2012

## Caractérisation du tissu industriel régional



Industrie	Charente		Charente-Maritime		Deux-Sèvres		Vienne		Total
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	
Equipements électriques	3 996	58,05	334	4,85	1 491	21,66	1 063	15,44	<b>6 884</b>
Machines et équipements	904	16,84	926	17,25	1 577	29,38	1 961	36,53	<b>5 368</b>
Matériels de transport	1067	10,80	4856	49,14	1462	14,80	2496	25,26	<b>9881</b>
Autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et d'équipements	1386	15,29	2618	28,88	2022	22,31	3039	33,52	<b>9065</b>
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	591	16,44	882	24,54	488	13,58	1633	45,44	<b>3594</b>
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	1326	23,76	1944	34,84	1031	18,48	1279	22,92	<b>5580</b>
<b>Total</b>	<b>24324</b>	<b>26,65</b>	<b>21961</b>	<b>24,06</b>	<b>23191</b>	<b>25,41</b>	<b>21786</b>	<b>23,87</b>	<b>91262</b>

Répartition des effectifs salariés industriels selon le secteur d'activité

Source: Insee, 2012

## Les orientations de développement économique



### Un schéma de développement avec une forte dominante environnementale

En 2005, la région Poitou-Charentes a adopté un Schéma Régional de Développement Économique, qui a permis, jusqu'en 2010, d'engager la collectivité en faveur de la conversion écologique, sociale et pour la croissance verte et l'emploi. Suite à ce schéma stratégique, **la Région a décidé de préparer un Schéma de Développement Économique, Écologique, Social et Solidaire (SDREESS)** pour les années 2011 à 2015. Dans le cadre de son SRDEESS, la région Poitou-Charentes s'est fixé comme objectifs stratégiques en matière de développement économique, écologique, social et solidaire :

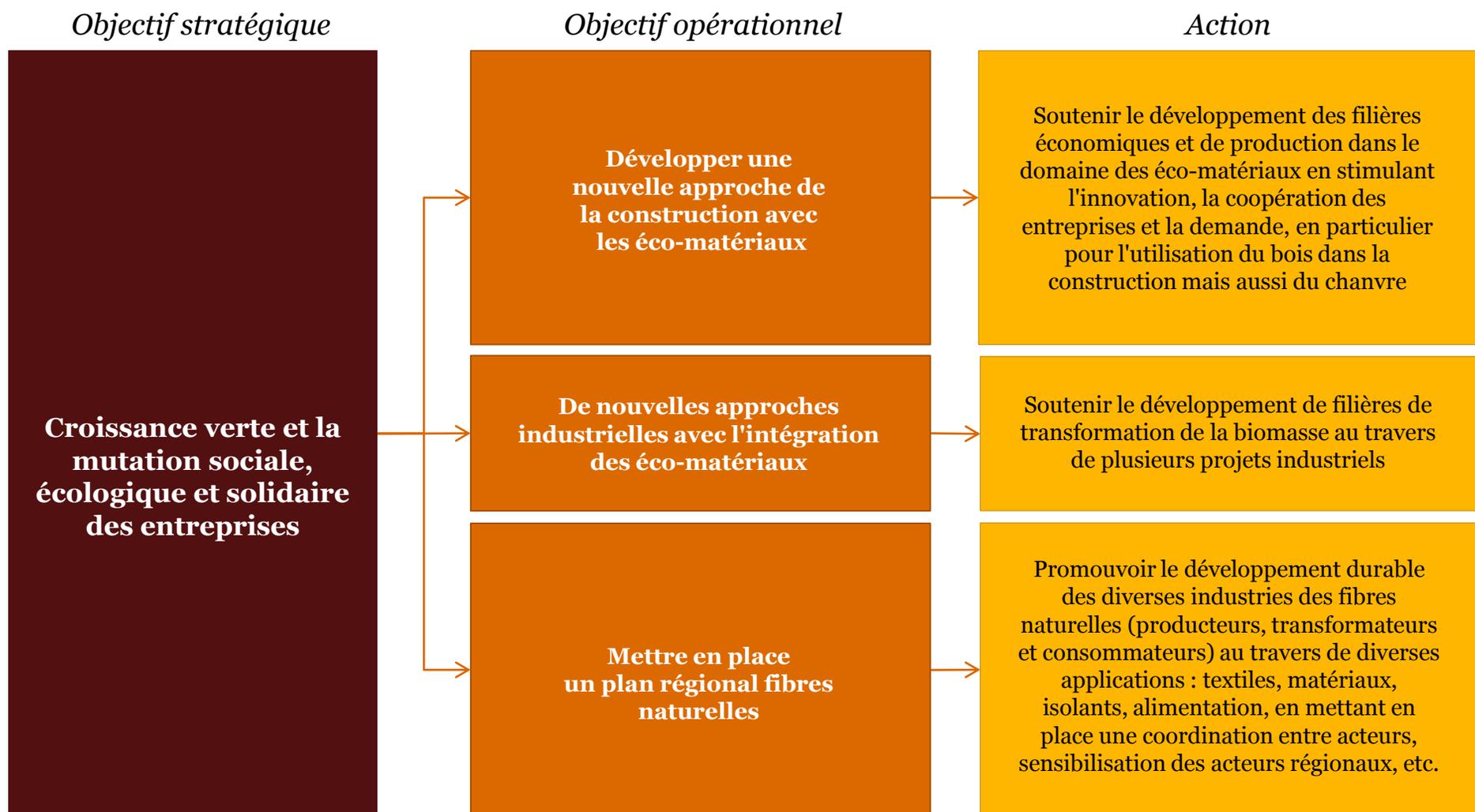
- Une croissance verte et mutation sociale, écologique et solidaire des entreprises;
- Un pacte avec les PME et la compétitivité des territoires;
- Un soutien à l'innovation sous toutes ses formes;
- Un droit à l'alternative économique;

- La recherche d'une plus grande autonomie énergétique;
- Un soutien aux filières d'excellence de proximité;
- Un pacte pour l'emploi des jeunes;
- Un accroissement de la qualification des salariés et l'organisation de la sécurisation des parcours professionnels.

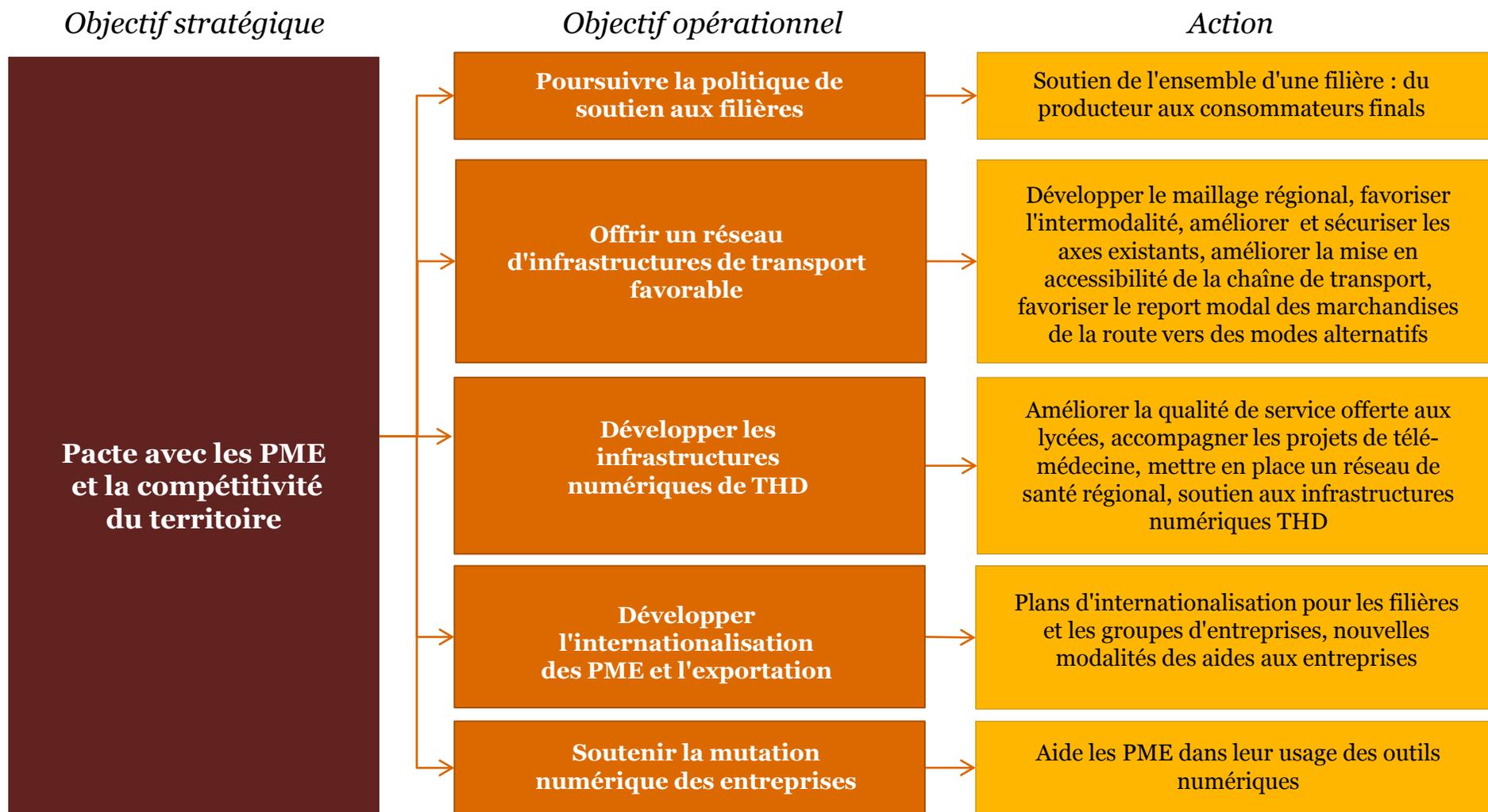
### Une action basée sur la transition écologique, avec la constitution de filières d'excellence et d'un soutien prononcé à celles déjà existantes

Au travers des actions mises en place dans le cadre de son SRDE, **la région Poitou-Charentes a développé celles-ci sous le prisme du développement durable. Ces actions visent à la constitution de filières dans de nombreux domaines de l'économie**, basées sur la constitution de réseaux entre les tissus économique et scientifique et des organismes d'aides et de soutien. En outre, la région souhaite **renforcer les filières existantes**, notamment en les aidant dans le cadre de leur transition numérique et écologique et pour leur internationalisation.

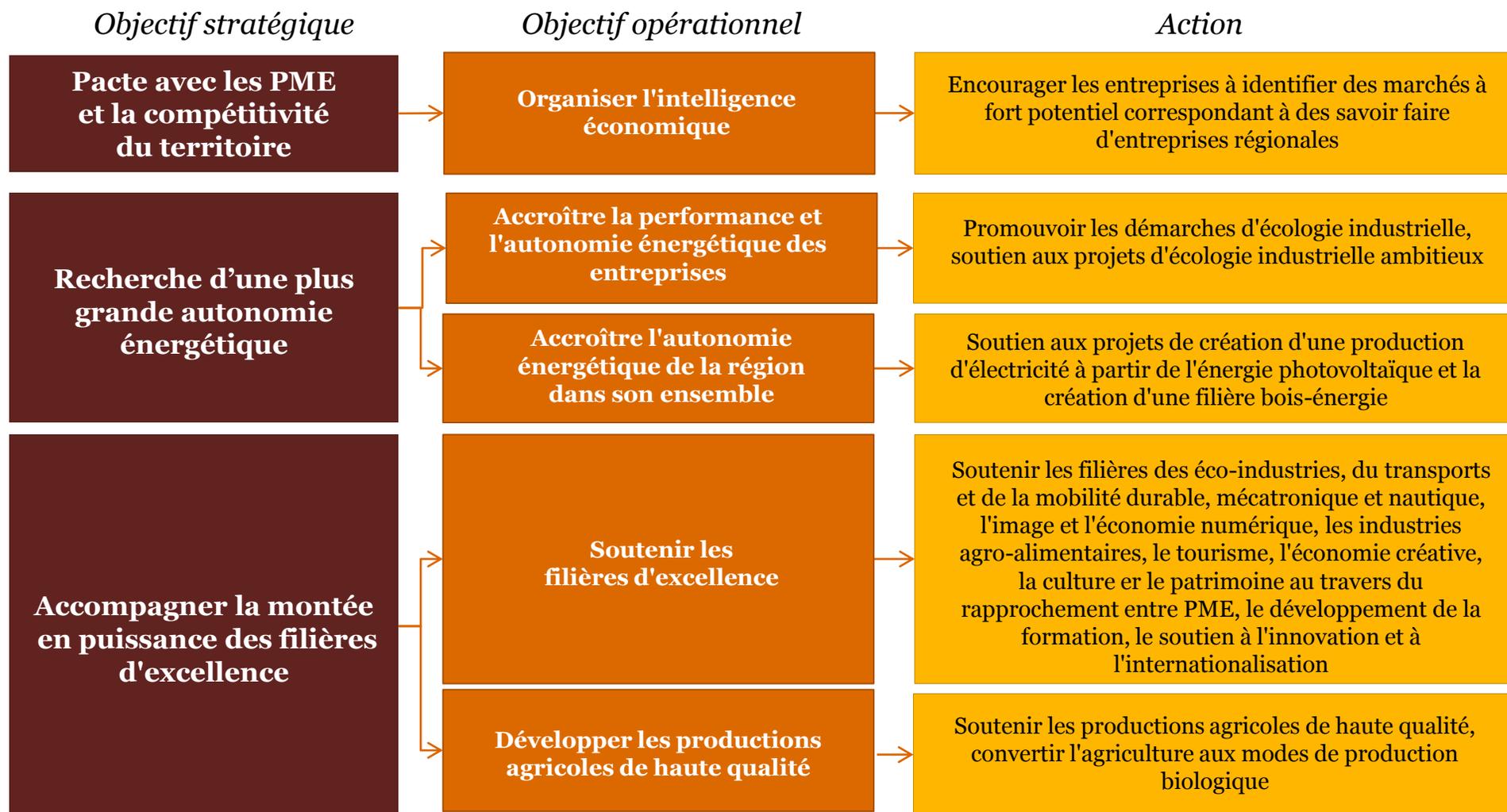
## Les orientations de développement économique



## Les orientations de développement économique



## Les orientations de développement économique



## Caractérisation du tissu industriel régional



### 7 domaines stratégiques et 3 filières émergentes identifiés dans sa stratégie 3S

7 Domaines d'Activités Stratégiques (DAS) porteurs ont pu être identifiés dans le CPER 2015-2020. Ces domaines rentrent en cohérence avec les 5 filières d'avenir prioritaires retenues par la Région parmi les 10 plans de reconquête industrielle (énergies renouvelables, bornes électriques de recharge, chimie verte et biocarburants, rénovation thermique des bâtiments, e-éducation). On trouve ainsi parmi les 7 DAS retenus:



#### La qualité alimentaire,

visé à promouvoir l'excellence des acteurs de l'ensemble du cycle de production de l'alimentation.

L'objectif est d'améliorer la qualité des aliments, leur processus de production et leur traçabilité.



#### La chimie verte,

son développement doit permettre à l'industrie chimique de maîtriser durablement son empreinte environnementale, en lui proposant notamment des alternatives décarbonées aux produits issus des énergies fossiles.



#### L'environnement et la santé,

visé à identifier, analyser et réduire l'impact des facteurs environnementaux préjudiciables à la santé humaine, notamment dans l'épigénétique et la qualité de l'eau et de l'air.



#### Les matériaux avancés et la réduction des impacts environnementaux dans les transports,

visé à réduire le poids des matériaux, améliorer la performance des moteurs en matière de consommation d'énergie et de bruit et à optimiser le cycle de vie des produits. Les industries automobile, aéronautique et nautique sont principalement concernées par ces innovations.



#### L'éco-mobilité,

visé à optimiser la gestion des déplacements en vue de réduire leur impact environnemental en s'appuyant sur les TIC.

## Caractérisation du tissu industriel régional



### Le bâtiment durable,

Où l'objectif est d'optimiser la durabilité, l'ergonomie et la conception de l'habitat, en intervenant sur toutes ses composantes et en s'adaptant aux différents usages qui peuvent en être faits. Ce domaine vise à favoriser l'innovation en matière de construction bio-sourcée, d'économie et de gestion d'énergie (*smart grid*), de domotique, de prévention des risques et de maintien des personnes âgées à domicile.



### Le numérique éducatif et l'industrie culturelle,

vise, d'une part, à développer les outils et contenus éducatifs en utilisant les potentialités de l'industrie numérique et multimédia et, d'autre part, à renforcer l'innovation dans l'industrie culturelle.

Outre ces 7 DAS, 3 filières émergentes ont été identifiées:



### Les énergies renouvelables 2020 (filière énergie),

il s'agit de répondre à la diversification du bouquet énergétique en augmentant la part des énergies

renouvelables. Des efforts de recherche et d'innovation sont attendus dans les domaines de la méthanisation, le photovoltaïque nouvelle génération et les énergies marines.



### Les réseaux électriques intelligents et le stockage de l'énergie (filière Eco-industries),

afin de répondre aux enjeux de l'intégration sur le réseau électrique de la production d'électricité renouvelable intermittente (éolien, solaire, ..) et de la maîtrise des consommations d'énergies (compteurs intelligents). Le déploiement de nouvelles technologies est nécessaire, ainsi que leurs expérimentations.



### La « Silver Economy »,

il s'agit de produire des biens et des services spécialement conçus pour les seniors. Ce domaine concerne les secteurs du logement, du transport, de la protection sociale, des services à la personne et l'assistance aux personnes isolées, les infrastructures de soins et d'hospitalisation à domicile, les équipements robotiques et domotiques, l'alimentation, la cosmétologie et les médicaments, l'habillement et les « serious games » contre le vieillissement neurologique.

## *Diagnostic de l'ex région de Midi-Pyrénées*

---



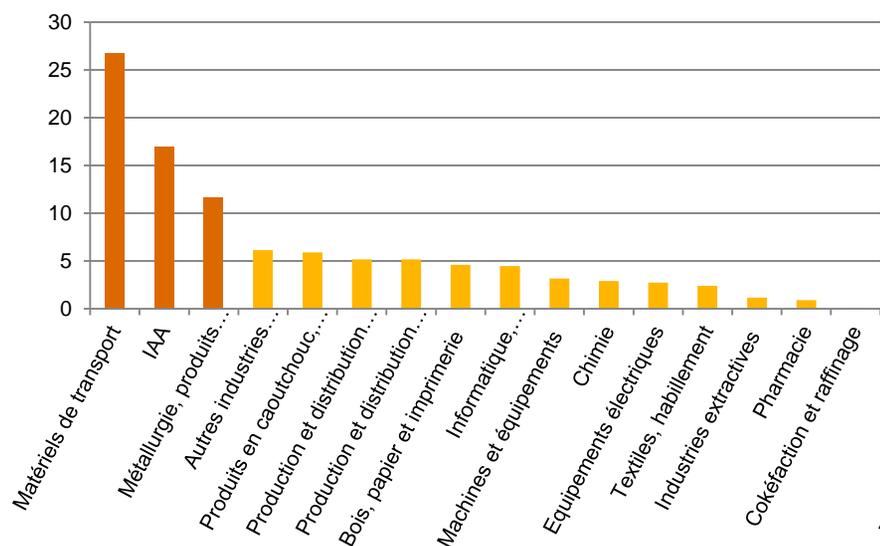
## Caractérisation du tissu industriel régional



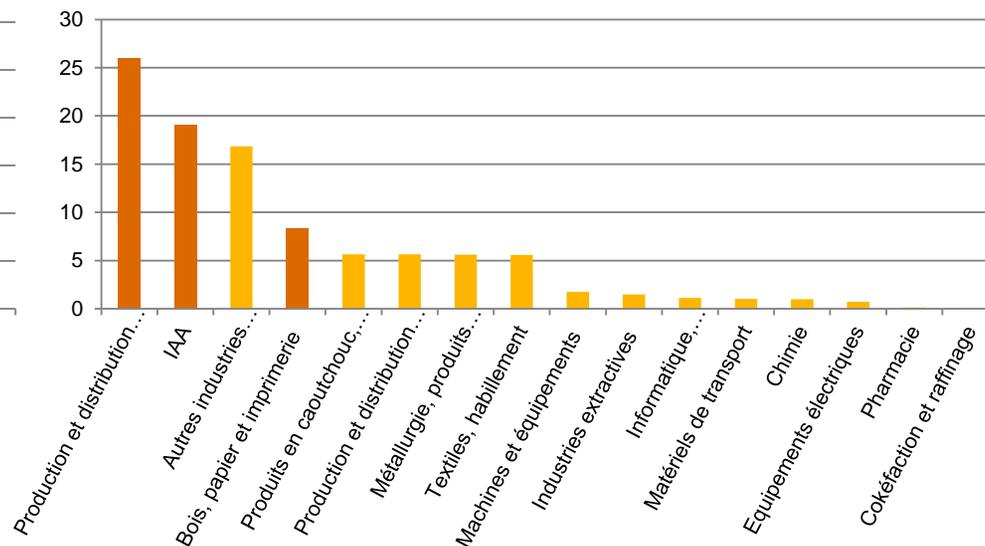
### 3 principales filières industrielles selon leur poids statistique en termes d'effectifs salariés : le matériel de transport, les IAA et la métallurgie

L'industrie en Midi-Pyrénées est dominée par la fabrication de matériel de transport, à savoir plus précisément l'aéronautique et le spatial. Les IAA arrive en seconde position, suivi par la métallurgie et la fabrication de produits métalliques.

En termes d'établissements, la production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné, les IAA, et l'industrie du bois, papier, carton et de l'imprimerie regroupent l'essentiel des établissements.



Répartition des effectifs salariés industriels de Midi-Pyrénées selon le secteur d'activité en % (INSEE, 2012)



Répartition des établissements industriels du Midi-Pyrénées selon le secteur d'activité en % (INSEE, 2012)

## Caractérisation du tissu industriel régional



### Une industrie concentrée en Haute-Garonne

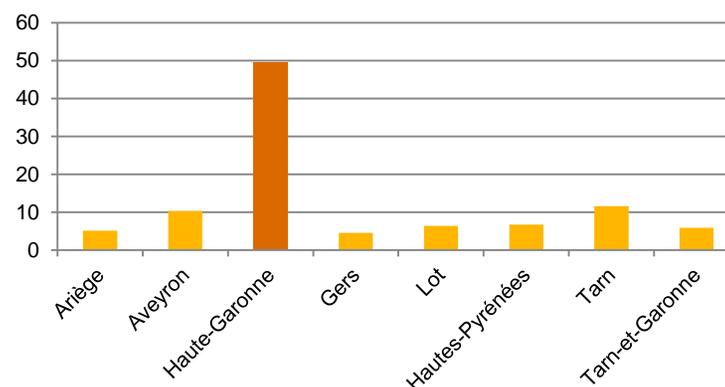
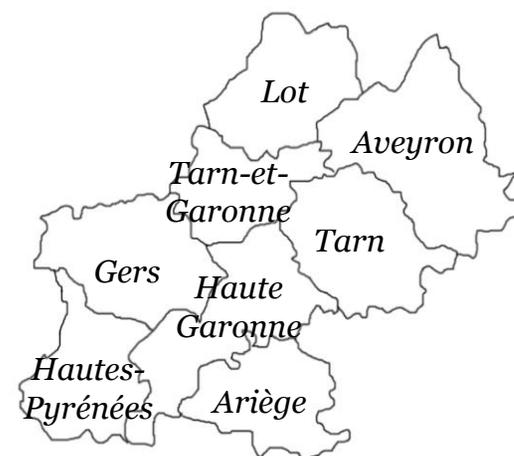
En 2012, la Haute-Garonne concentre environ 50% des effectifs salariés industriels régionaux.

L'ensemble des autres départements de la région concentre entre 5 et 12% des effectifs régionaux.

### Des spécificités en termes de localisation

Pour les IAA et l'industrie métallurgique, les 3 principaux départements où est localisée la majorité des effectifs salariés sont dans l'ordre la Haute-Garonne, l'Aveyron et le Tarn. Ces 3 départements concentrent environ 56% des effectifs salariés de l'agroalimentaire et environ 61% pour la métallurgie en 2012 (cf. tableaux suivants).

A l'inverse, l'industrie aéronautique est concentrée dans la Haute-Garonne, qui regroupe 83% des effectifs salariés de ce secteur en 2012 (cf. tableaux suivants).



Répartition géographique des effectifs industriels régionaux en % (INSEE, 2012)

## Caractérisation du tissu industriel régional



Industrie	Ariège		Aveyron		Haute-Garonne		Gers		Lot		Hautes-Pyrénées		Tarn		Tarn-et-Garonne		Total
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	
Industries extractives	338	19,80	177	10,37	447	26,19	47	2,75	133	7,79	104	6,09	275	16,11	186	10,90	<b>1 707</b>
IAA	981	3,95	4 894	19,72	5 568	22,43	2 937	11,83	3 035	12,23	2 028	8,17	3 466	13,97	1 910	7,70	<b>24 819</b>
Textiles, habillement	613	17,38	380	10,77	645	18,28	12	0,34	56	1,59	113	3,20	1 464	41,50	245	6,94	<b>3 528</b>
Bois, papier et imprimerie	692	10,28	1 142	16,96	2 230	33,12	692	10,28	248	3,68	275	4,08	896	13,31	559	8,30	<b>6 734</b>
Cokéfaction et raffinage	0	0,00	0	0,00	47	100,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	<b>47</b>
Chimie	643	15,15	138	3,25	1 168	27,53	79	1,86	170	4,01	193	4,55	1 766	41,62	86	2,03	<b>4 243</b>
Pharmacie	54	4,04	0	0,00	762	56,99	66	4,94	42	3,14	0	0,00	413	30,89	0	0,00	<b>1 337</b>
Produits en caoutchouc, plastique, autres produits minéraux non métalliques	219	2,53	744	8,61	2 791	32,29	214	2,48	576	6,66	868	10,04	2 485	28,75	746	8,63	<b>8 643</b>
Métallurgie, produits métalliques (sauf machines et des équipements)	1 504	8,87	2 480	14,62	6 075	35,81	1 003	5,91	1 794	10,58	1 255	7,40	1 822	10,74	1 030	6,07	<b>16 963</b>
Informatique, électronique et optique	88	1,35	279	4,27	5 721	87,61	89	1,36	13	0,20	77	1,18	165	2,53	98	1,50	<b>6 530</b>
Equipements électriques	60	1,50	17	0,43	1 100	27,55	0	0,00	481	12,05	1 515	37,94	417	10,44	403	10,09	<b>3 993</b>
Machines et équipements	175	3,77	729	15,72	1 493	32,20	121	2,61	225	4,85	128	2,76	1 129	24,35	637	13,74	<b>4 637</b>

Répartition des effectifs salariés industriels selon le secteur d'activité

Source: Insee, 2012

## Caractérisation du tissu industriel régional



	Ariège		Aveyron		Haute-Garonne		Gers		Lot		Hautes-Pyrénées		Tarn		Tarn-et-Garonne		Total
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	
Matériels de transport	984	2,51	2132	5,45	32470	82,98	340	0,87	1097	2,80	1657	4,23	239	0,61	211	0,54	<b>39130</b>
Autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et d'équipements	229	2,55	947	10,55	4652	51,80	361	4,02	457	5,09	650	7,24	917	10,21	767	8,54	<b>8980</b>
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	395	5,21	561	7,40	4163	54,91	174	2,30	306	4,04	459	6,05	471	6,21	1052	13,88	<b>7581</b>
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	521	6,89	496	6,56	2961	39,16	554	7,33	693	9,17	586	7,75	1105	14,61	645	8,53	<b>7561</b>
<b>Total</b>	<b>7496</b>	<b>5,12</b>	<b>15116</b>	<b>10,32</b>	<b>72293</b>	<b>49,37</b>	<b>6689</b>	<b>4,57</b>	<b>9326</b>	<b>6,37</b>	<b>9908</b>	<b>6,77</b>	<b>17030</b>	<b>11,63</b>	<b>8575</b>	<b>5,86</b>	<b>146433</b>

Répartition des effectifs salariés industriels selon le secteur d'activité  
Source: Insee, 2012

## Les orientations de développement économique



### Une stratégie bâtie sur 3 axes

En août 2006, la région Midi-Pyrénées a adopté son premier SRDE. Celui-ci reposait sur 4 orientations stratégiques (**favoriser la croissance durable des territoires, soutenir la croissance de l'appareil productif, penser et agir international et animer et coordonner le système de pilotage et d'évaluation régional**), déclinées en 8 plans d'actions au total.

Face à l'évolution de l'économie et les changements opérés dans la sphère publique, la région a adopté **un nouveau SRDEII, pour la période 2011-2016, qui repose sur 3 priorités stratégiques:**

- Accroître la performance économique du territoire régional
- Assurer le rayonnement d'un développement économique durable sur l'ensemble du territoire
- Garantir une gouvernance efficace

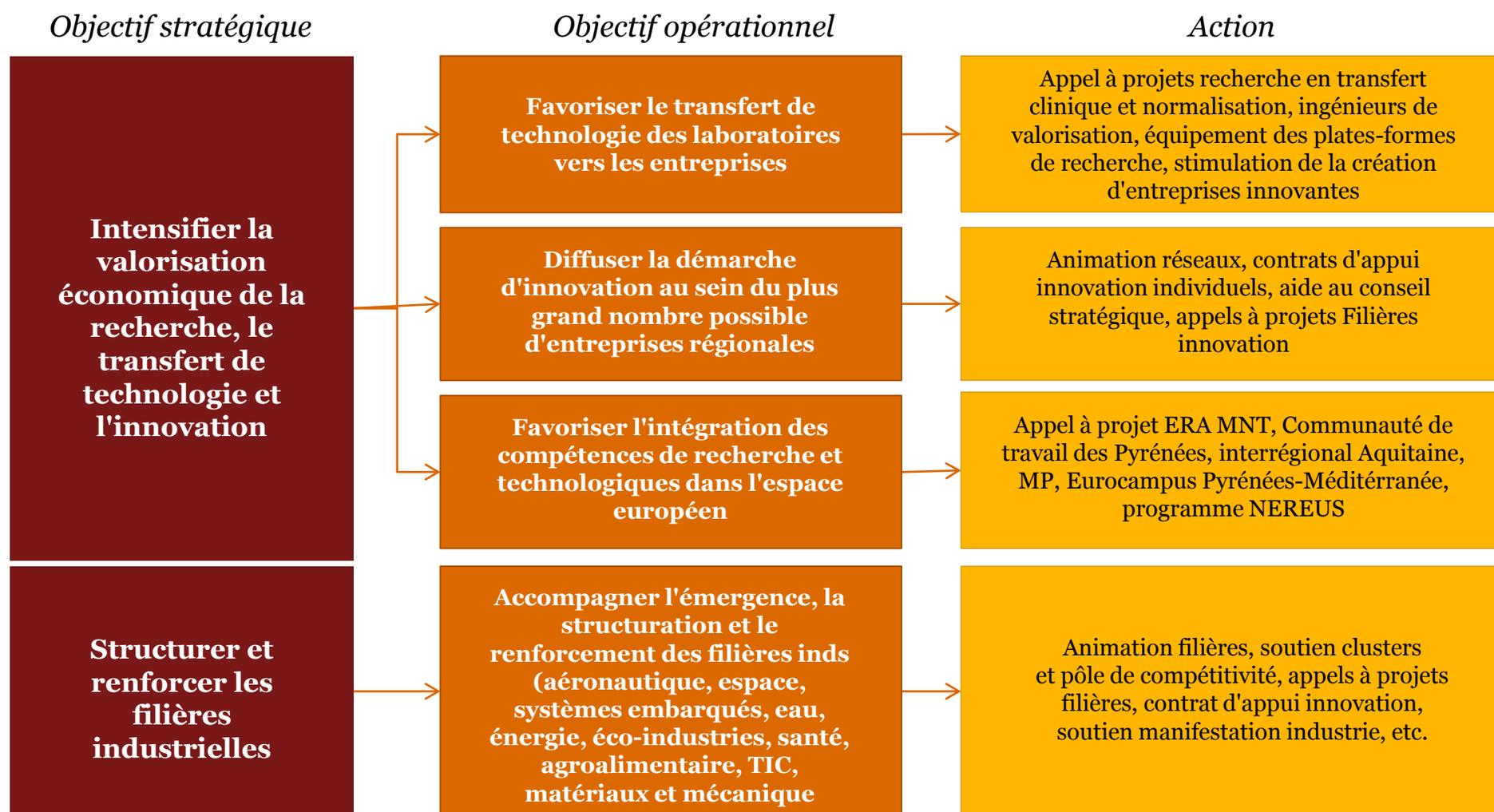
Ce nouveau SRDEII vise à **renforcer l'impact économique de l'effort de recherche**, en permettant une plus grande facilité de transfert technologique entre la recherche pure et la commercialisation de produits innovants. De même, il a pour objectif de **renforcer les grandes filières régionales et structurer les filières émergentes**, en lien notamment avec

les différents plans sectoriels régionaux en place (l'aéronautique, le cancer, le spatial, les composites, les bâtiments autonomes) et le renforcement des appels à projets filières. En outre, le SRDEII cherche à **accroître la performance économique par l'innovation**, en favorisant la diffusion de l'excellence régionale en matière de R&D, d'innovation, de création de valeur et de développement à l'international pour en optimiser les retombées économiques dans la région. Enfin, celui-ci souhaite **inciter les entreprises à se montrer plus vertueuses en matière de développement durable**.

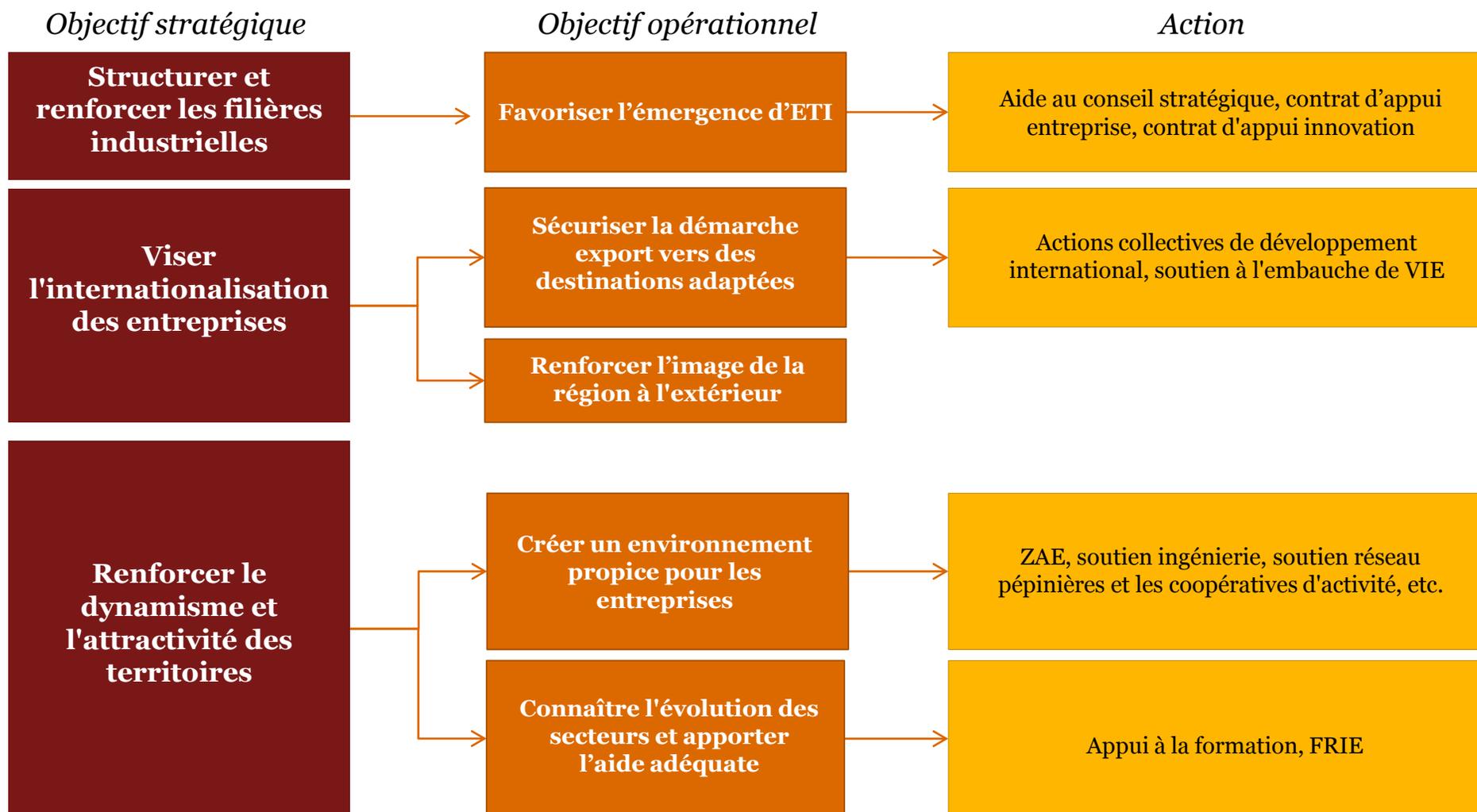
### Une action basée sur un plus grand partage des résultats scientifiques et sur le renforcement de filières et des établissements

Au travers des actions mises en place dans le cadre de son SRDE, on s'aperçoit que **la région Midi-Pyrénées vise à développer le partage des résultats issus de la recherche au sein du tissu scientifique et économique**. De même, **celle-ci vise à développer les filières et à soutenir le renforcement des entreprises** (taille critique plus importante). La région souhaite également **soutenir le développement à l'international** de ces entreprises et à **renforcer l'image de la région à l'étranger**.

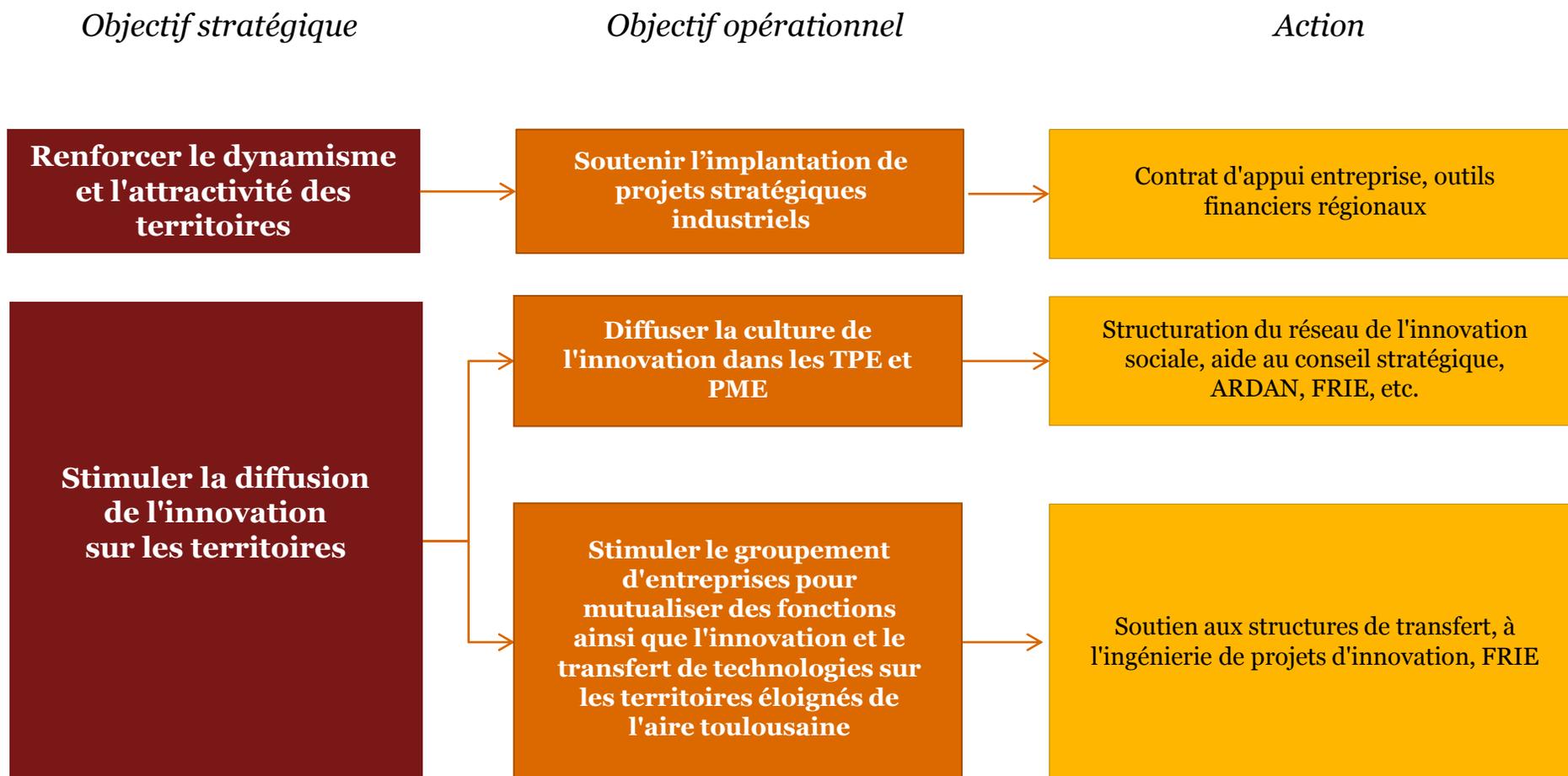
## Les orientations de développement économique



## Les orientations de développement économique



## Les orientations de développement économique



## Caractérisation du tissu industriel régional



### 6 filières d'avenir pour Midi-Pyrénées dans sa stratégie 3S

Dans le cadre de sa stratégie 3S, la région Midi-Pyrénées a identifié 6 propositions de spécialisation :



#### Les systèmes embarqués

visent au développement de nombreux produits à base d'électronique, d'applications logicielles et de services embarqués dans de nombreux secteurs industriels (aéronautique, spatial, transport, automobile, ferroviaire, santé, agriculture, robotique) ou grand public.



#### L'innovation de la chaîne agroalimentaire territorialisée

visent à faire évoluer les filières agricole et agroalimentaire, en créant de la valeur au niveau des territoires et des zones de production, pour atteindre la

transition agro-écologique. Cette évolution passe par le développement de produits et de services pour l'agriculture et la forêt (intrants, semences, productive, outils d'aide à la décision, etc.), et pour l'agroalimentaire (collecte, stockage, transformation).



#### Les biotechnologies industrielles pour la valorisation du carbone renouvelable

se basent sur la conception et le développement d'outils biologiques (enzymes, microorganismes, etc.), pour développer de nouvelles voies de production de molécules chimiques, de biopolymères, de biomatériaux, à partir de l'utilisation du carbone renouvelable.



#### Le couplage matériaux/procédés avancés

visent à intégrer de nouveaux matériaux

dans de nombreux secteurs industriels (aéronautique, spatial, automobile, agroalimentaire, médecine, équipements sportifs, etc.).



#### La recherche translationnelle en oncologie et gériatrie:

il s'agit de stimuler la recherche de manière générale, en œuvrant à la dissémination des résultats produits (innovations thérapeutiques, méthodologiques, connaissances, etc.), entre les différents corps de la recherche (clinique, etc.).



#### L'ingénierie cellulaire et la médecine régénérative,

ce champs couvre le potentiel d'innovation en matière d'ingénierie cellulaire, dans un but thérapeutique (médecine régénérative).

## *Diagnostic de l'ex région de Languedoc-Roussillon*

---



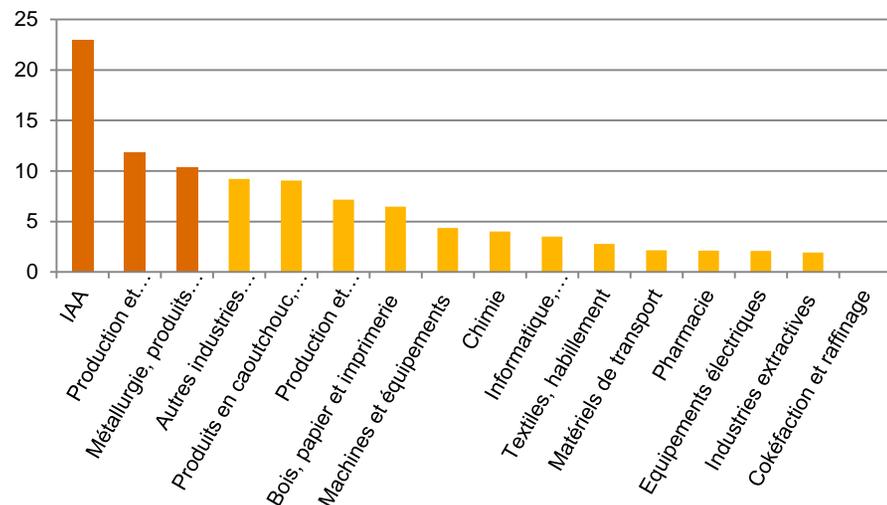
## Caractérisation du tissu industriel régional



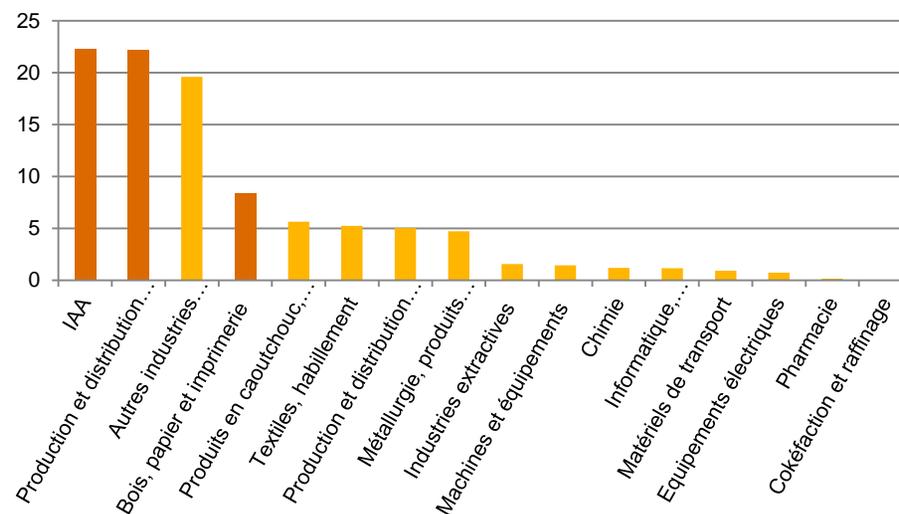
### 3 principales filières industrielles selon leur poids statistiques en termes d'effectifs salariés : les IAA, la production et la distribution d'eau et la métallurgie

**Le tissu industriel régional est largement dominé par l'industrie agro-alimentaire.** Celle-ci emploie environ 22,5% des effectifs salariés industriels régionaux en 2012. La production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné est le 2ème secteur industriel régional, en termes d'effectifs salariés, **suivi par l'industrie métallurgique et la fabrication de produits métalliques.**

En termes d'établissements, les IAA, la production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné et l'industrie du bois, papier, carton et de l'imprimerie regroupent l'essentiel des établissements (environ 52% en 2012).



Répartition des effectifs salariés industriels de Languedoc-Roussillon selon le secteur d'activité en % (INSEE, 2012)



Répartition des établissements industriels de Languedoc-Roussillon selon le secteur d'activité en % (INSEE, 2012)

## Caractérisation du tissu industriel régional



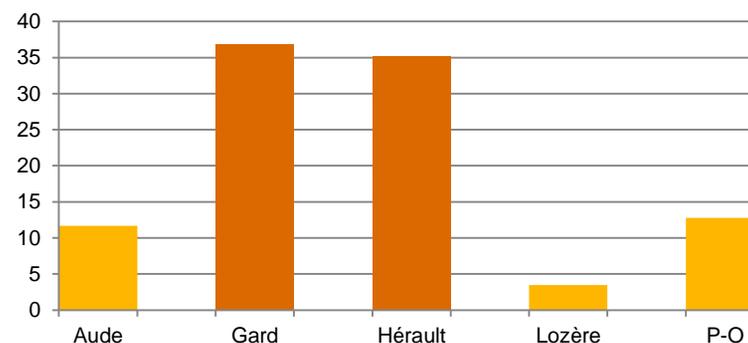
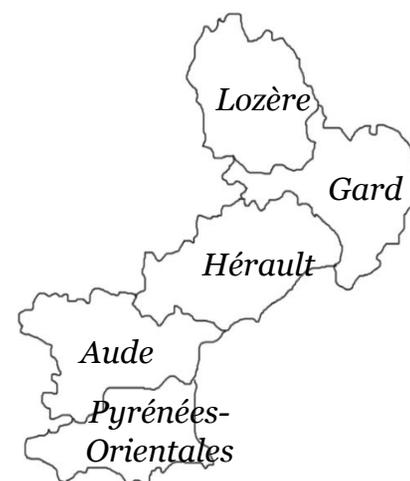
### Une industrie présente essentiellement dans le Gard et l'Hérault

En 2012, le Gard est le principal département industriel au niveau régional, regroupant environ 37% des effectifs salariés industriels. L'Hérault arrive en 2ème position, regroupant environ 35% des effectifs régionaux. Le département de la Lozère est le moins industrialisé de la région.

### Des spécificités en termes de localisation

Les activités agro-alimentaires sont implantées sur l'ensemble du territoire, excepté en Lozère, où les effectifs salariés du secteur sont peu importants (moins de 5%). Les départements du Gard et de l'Hérault emploient environ 60% des effectifs salariés du secteur en 2012 (cf. tableaux suivants).

Pour les activités de production et distribution d'eau, d'assainissement, de gestion des déchets et de dépollution et de métallurgie, celles-ci sont principalement localisées dans le Gard et l'Hérault (78% des effectifs salariés pour le 1er secteur au total et 81% pour le 2ème secteur au total), et sont très faibles en termes d'effectifs salariés dans les autres départements (cf. tableaux suivants).



Répartition géographique des effectifs industriels régionaux en %  
(INSEE, 2012)  
P-O: Pyrénées-Orientales

## Caractérisation du tissu industriel régional



	Aude		Gard		Hérault		Lozère		Pyrénées-Orientales		Total
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	
Industries extractives	180	13,95	447	34,65	366	28,37	85	6,59	212	16,43	<b>1 290</b>
IAA	2 572	16,78	4 829	31,51	4 398	28,69	719	4,69	2 809	18,33	<b>15 327</b>
Textiles, habillement	253	13,66	1 183	63,88	255	13,77	3	0,16	158	8,53	<b>1 852</b>
Bois, papier et imprimerie	446	10,31	1 019	23,57	1 350	31,22	363	8,40	1 146	26,50	<b>4 324</b>
Chimie	398	14,81	1 243	46,26	919	34,20	52	1,94	75	2,79	<b>2 687</b>
Pharmacie	6	0,42	1 066	75,44	341	24,13	0	0,00	0	0,00	<b>1 413</b>
Produits en caoutchouc, plastique, autres produits minéraux non métalliques	1 250	20,67	2 615	43,24	1 465	24,23	79	1,31	638	10,55	<b>6 047</b>
Métallurgie, produits métalliques (sauf machines et des équipements)	421	6,09	3 753	54,30	1 891	27,36	277	4,01	570	8,25	<b>6 912</b>
Informatique, électronique et optique	35	1,50	406	17,40	1 516	64,98	208	8,92	168	7,20	<b>2 333</b>
Equipements électriques	42	2,99	624	44,41	633	45,05	7	0,50	99	7,05	<b>1 405</b>

Répartition des effectifs salariés industriels selon le secteur d'activité  
Source: Insee, 2012

## Caractérisation du tissu industriel régional



	Aude		Gard		Hérault		Lozère		Pyrénées-Orientales		Total
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	
Machines et équipements	259	8,92	843	29,04	1 592	54,84	3	0,10	206	7,10	<b>2 903</b>
Matériels de transport	153	10,57	697	48,14	351	24,24	10	0,69	237	16,37	<b>1 448</b>
Autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et d'équipements	521	8,46	1 848	30,00	2 675	43,43	202	3,28	913	14,82	<b>6 159</b>
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	513	10,74	1 275	26,70	2 302	48,20	97	2,03	589	12,33	<b>4 776</b>
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	757	9,60	2 749	34,88	3 449	43,76	209	2,65	718	9,11	<b>7 882</b>
<b>Total</b>	<b>7806</b>	<b>11,69</b>	<b>24597</b>	<b>36,85</b>	<b>23503</b>	<b>35,21</b>	<b>2314</b>	<b>3,47</b>	<b>8538</b>	<b>12,79</b>	<b>66758</b>

Répartition des effectifs salariés industriels selon le secteur d'activité  
Source: Insee, 2012

## Les orientations de développement économique



### Une stratégie fondée sur le soutien aux entreprises

Le SRDE établi pour la période 2005-2013, vise à définir un **cadre de soutien aux entreprises dans leur création, leur développement et leur transmission**. Au cours de cette période, la Région a notamment:

- investi dans les infrastructures et les réseaux de transports,
- développé des capacités d'accueil de niveau international pour les entreprises en développement ou désireuses de s'installer,
- mis en place des dispositifs de formation innovants,
- encouragé le lien entre enseignement supérieur et centres de R&D,
- construit une chaîne de financement complète,
- incité de nombreux secteurs à développer des logiques fédératrices et de modernisation,
- encouragé les mutations de l'agriculture et de la viticulture vers l'élaboration de projets stratégiques et le développement de pratiques environnementales.

### 4 priorités pour le nouveau SRDEII

**Pour la période 2014-2020, le nouveau SRDEII prolonge les efforts déjà accomplis depuis 2004, et cherche à mieux prendre en compte le tissu des PME dans les orientations de développement.** Celui-ci a été élaboré autour de **4 priorités**, similaires à celles développées par l'UE pour 2020:

- Une **croissance intelligente**, fondée sur la capacité à innover et la compétitivité des entreprises;
- Une **croissance inclusive**, privilégiant l'élévation des compétences et des qualifications;
- Une **croissance durable**, qui vise à rechercher l'équilibre entre développement économique et développement durable;
- Une **croissance équilibrée** pour compenser les déséquilibres économiques territoriaux.

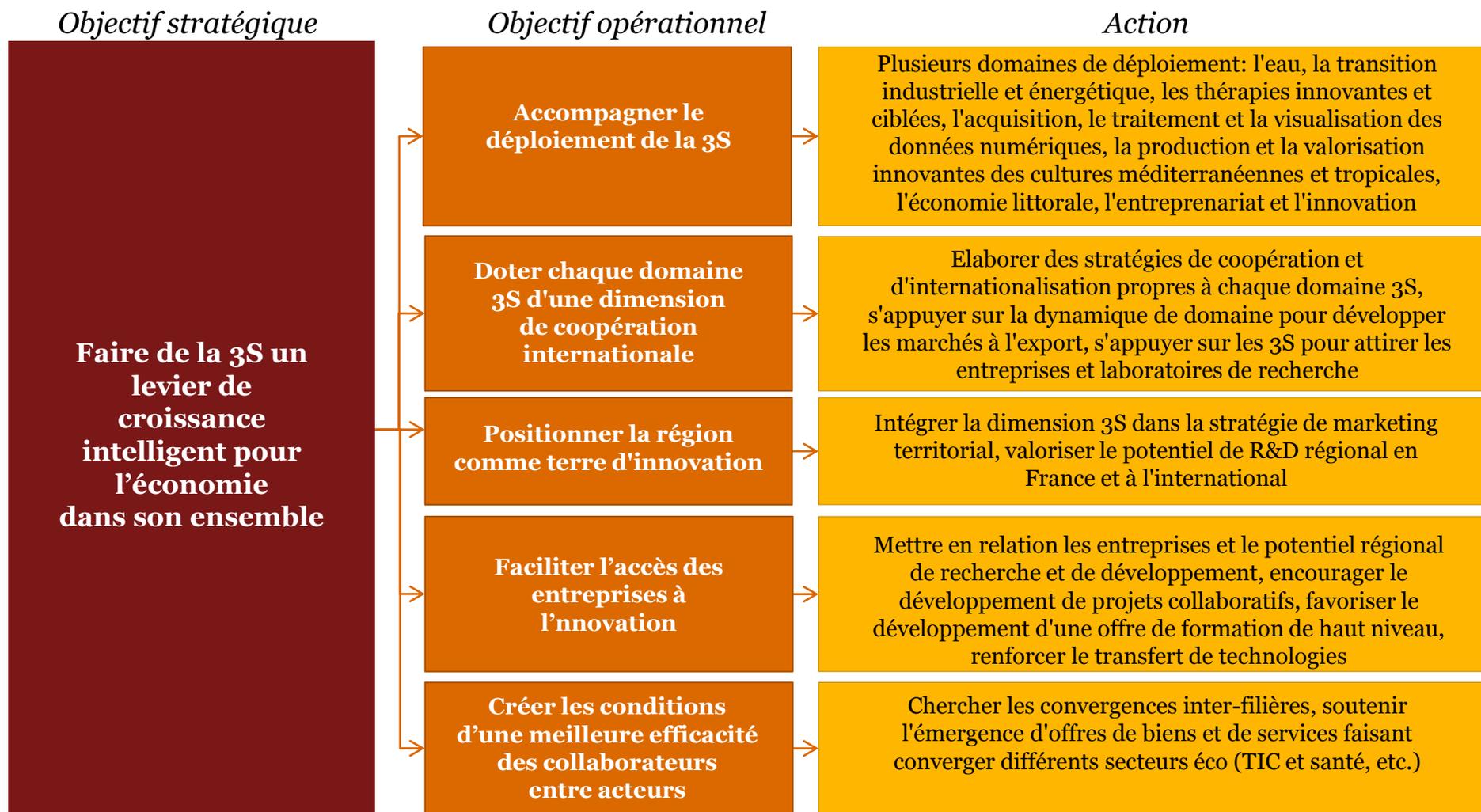
### Une stratégie qui vise à la constitution de secteurs innovants et d'une structuration de filières

Au travers de son SDRE, la région Languedoc-Roussillon souhaite constituer **des secteurs d'activités, porteur en matière d'innovation, visibles à l'international**, par un soutien à l'exportation et au réseautage, et en **lien avec le territoire régional**, grâce à une démarche de marketing territorial.

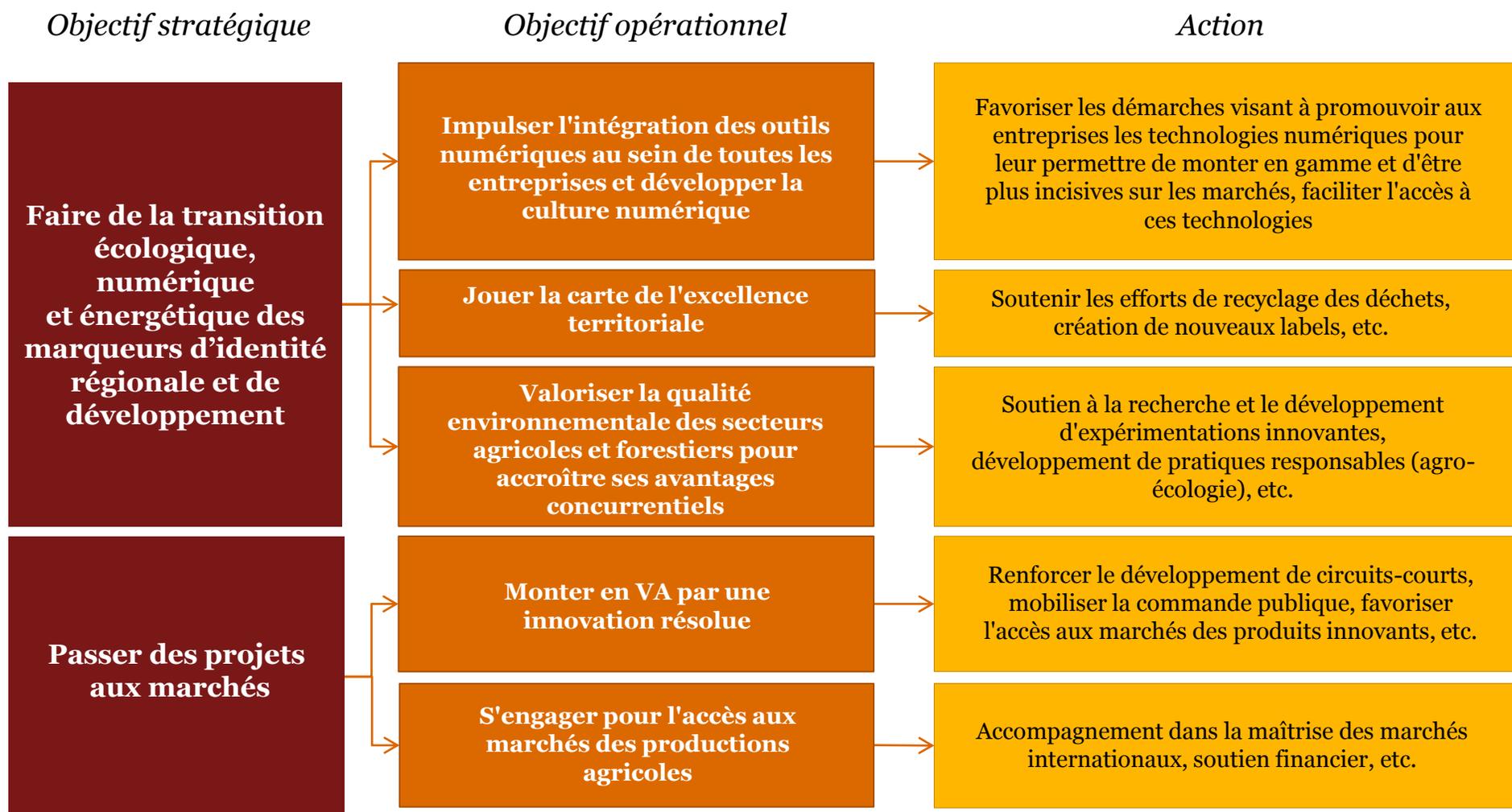
A cela s'ajoute le fait que la région souhaite **renforcer les filières déjà présentes sur son territoire**, par une plus grande structuration verticale de celle-ci et en **constituant des liens entre différentes filières, propices à l'innovation**.

Le rôle de la région est également de **favoriser et structurer la constitution de nouveaux marchés**, et ainsi soutenir le développement des secteurs et filières sur son territoire, grâce à des politiques publiques, du soutien financier, etc.

## Les orientations de développement économique



## Les orientations de développement économique



## Les orientations de développement économique



## Caractérisation du tissu industriel régional



### 7 domaines d'innovation identifiés dans la stratégie 3S

Dans sa stratégie 3S 2014-2020, la région Languedoc-Roussillon a identifié plusieurs domaines d'innovation:



#### L'eau,

l'ambition de la région consiste à devenir une référence pour les solutions intégrées (produits et services innovants) répondant aux besoins du cycle de l'eau d'aires géographiques cibles (régions françaises, méditerranéennes ou d'autres pays). Afin de réaliser cet objectif, un écosystème Eau-Géosciences régional sera mieux structuré et plus développé, valorisant au plan régional, national et international, ses compétences, ses savoir-faire, et exporte des ensembles de produits technologiques et services innovants.



#### Transition industrielle et énergétique,

A partir des spécificités et des atouts régionaux dans le solaire à concentration et à haut rendement pour la production d'énergie renouvelable et le démantèlement nucléaire et le traitement des effluents et déchets, et du potentiel de transfert de compétences et technologies vers la déconstruction et la dépollution de sites industriels, l'ambition régionale est d'engager la région sur la voie de l'industrialisation des filières solaires à haut rendement et du démantèlement-dépollution en Languedoc-Roussillon.



#### Thérapies innovantes et ciblées,

La Région souhaite renforcer la compétitivité des entreprises de santé en accélérant l'industrialisation des outils de diagnostics innovants et des thérapies ciblées associées. Le

Languedoc-Roussillon vise à devenir un territoire de référence de la prise en charge de la santé des usagers, en particulier du vieillissement en bonne santé (*healthy ageing*), de la prévention au suivi après traitement.



#### Acquisition de données, traitement et visualisation des données numériques,

La région dispose d'un écosystème permettant de maîtriser l'ensemble de la chaîne de valeur de la gestion des données, grâce à des entreprises reconnues, des infrastructures numériques, une attractivité territoriale, une approche transversale au service des usages créatifs ou innovants et à l'expérimentation de « territoires intelligents ».

La région se positionne comme une référence en production de solutions et d'usages dédiés aux applications sur

## Caractérisation du tissu industriel régional



le vivant, l'environnement, les territoires intelligents. Elle veut aussi devenir un partenaire majeur des leaders européens des industries créatives numériques.



### La production et valorisation innovantes et durables des cultures méditerranéennes et tropicales

La région souhaite devenir, d'une part, le creuset de l'innovation pour une agri-sylviculture méditerranéenne et tropicale durable à travers l'élaboration de produits, de procédés et de services et, d'autre part, d'être leader en bioraffinerie du végétal méditerranéen et tropical. Enfin, elle souhaite également développer des lieux concentrant ces ambitions et ces compétences au cœur d'une agro-vallée. Il s'agit in fine de développer de nouveaux marchés pour les produits et services issus de ces cultures méditerranéennes et tropicales et leurs valorisations alimentaire et non-alimentaire.



### Économie littorale

Le Languedoc-Roussillon souhaite devenir leader dans les produits et services éco-conçus (ou durables) pour les activités et les aménagements du littoral, les produits, techniques et services dédiés à l'habitat littoral

méditerranéen adaptés au changement climatique, les solutions innovantes pour des secteurs liés au nautisme (filère kitesurf, bateaux de grand voyage...) et la production de juvéniles/larves d'espèces méditerranéennes pour l'aquaculture de produits issus de biotechnologies marines.



### Entrepreneuriat et Innovation

Face aux nouvelles générations d'activités innovantes dans l'économie productive, la région Languedoc-Roussillon doit développer des outils (accompagnement et financement) à proposer aux entreprises, pour l'accès aux marchés et aux financements, leur développement à l'international ou le passage de seuils. La région s'est fixée comme ambitions de favoriser l'excellence scientifique et la capacité à entreprendre au service du développement des entreprises régionales, de maintenir leur leadership en termes de création d'entreprises innovantes à fort potentiel tout en renforçant la croissance de ces jeunes pousses, de faire de l'innovation un outil de compétitivité pour toutes les entreprises régionales, quel que soit leur secteur d'activité, le type d'innovation et en tout point du territoire régional, de faire de la région un territoire exemplaire en termes de soutien à l'innovation et à l'entrepreneuriat social et, enfin, de faire de l'international un des points forts des entreprises innovantes régionales.

## *Conclusion du diagnostic général*

---

## Récapitulatif sur le tissu industriel du Grand Sud-Ouest et les orientations de développement

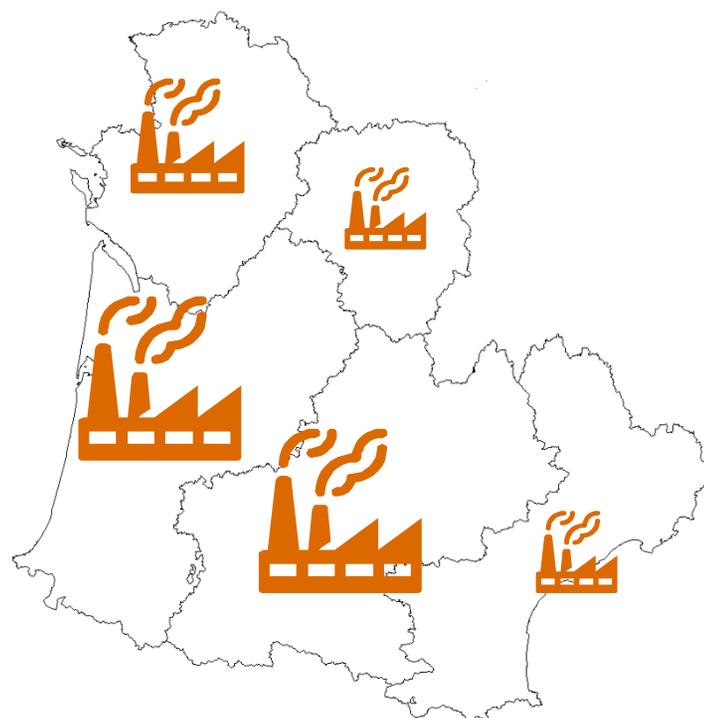
### Des différences selon les régions

Il existe des différences significatives entre les régions du Grand Sud-Ouest. **L'industrie est plus prégnante sur les régions Midi-Pyrénées et Aquitaine, et dans une moindre mesure Poitou-Charentes.** A l'inverse, l'industrie dans les régions du Limousin et du Languedoc-Roussillon semble moins développée.

### Un tissu industriel globalement peu spécialisé et atomisé

Toutefois, l'industrie entre les régions du Grand Sud-Ouest est similaire sur certains points. Le tissu industriel du Grand Sud-Ouest est globalement **peu spécialisé, offrant ainsi une large palette d'activités dans l'industrie.** A cela s'ajoute le fait que **le tissu industriel de ce territoire est composé par davantage de petites structures** par rapport à la moyenne nationale. L'emploi industriel est ainsi globalement plutôt atomisé dans le Grand Sud-Ouest.

En outre, des secteurs d'activité industriels similaires ont émergé dans les régions, selon leur poids en termes d'effectif salarié (cf. diapositive suivante pour de plus amples explications). Concernant les domaines sélectionnés dans les stratégies régionales d'innovation, les régions du Grand Sud-Ouest partagent également des similitudes, puisqu'elles se sont positionnées dans des domaines similaires (cf. diapositive suivante).

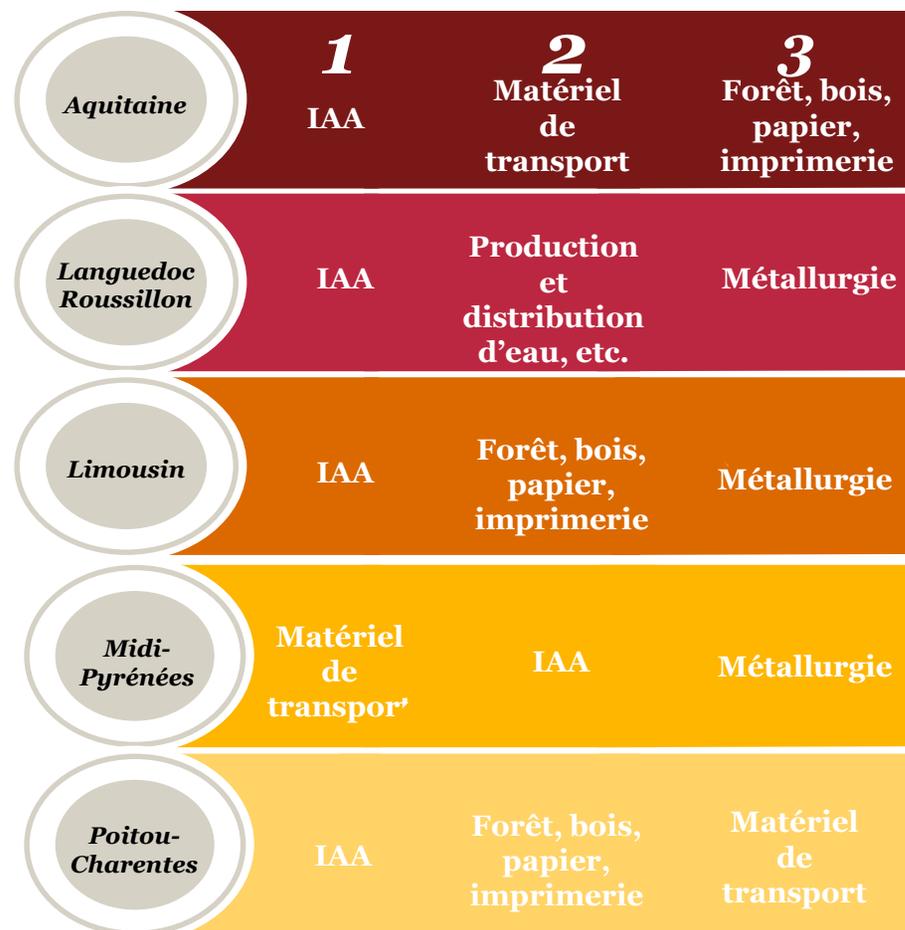


## Récapitulatif des principaux secteurs industriels

### 5 secteurs industriels dominants dans le Grand Sud-Ouest

En reprenant les tableaux de chacune des régions sur les effectifs salariés industriels régionaux par secteurs d'activité industriels (pages 23, 32, 41-42, 52-53, 62), les principaux secteurs industriels dans le Grand Sud-Ouest, en termes d'effectifs salariés, sont :

- **L'industrie agro-alimentaire** pour les 5 régions ;
- **Le secteur du matériel de transport** en Poitou-Charentes, Aquitaine et Midi-Pyrénées ;
- **L'industrie du bois, du papier, cartons et (le secteur de l'imprimerie)** pour les régions d'Aquitaine, du Limousin et de Poitou-Charentes ;
- **L'industrie métallurgique et des produits métalliques** pour le Languedoc-Roussillon, le Limousin et Midi-Pyrénées ;
- **La production et distribution d'eau ; l'assainissement, la gestion des déchets et dépollution:** en Languedoc-Roussillon (seule région des 5 du Grand Sud-Ouest).



Principaux secteurs industriels par région en termes d'effectifs salariés en 2012

## Récapitulatif des principaux domaines sélectionnés dans les stratégies de spécialisation intelligente

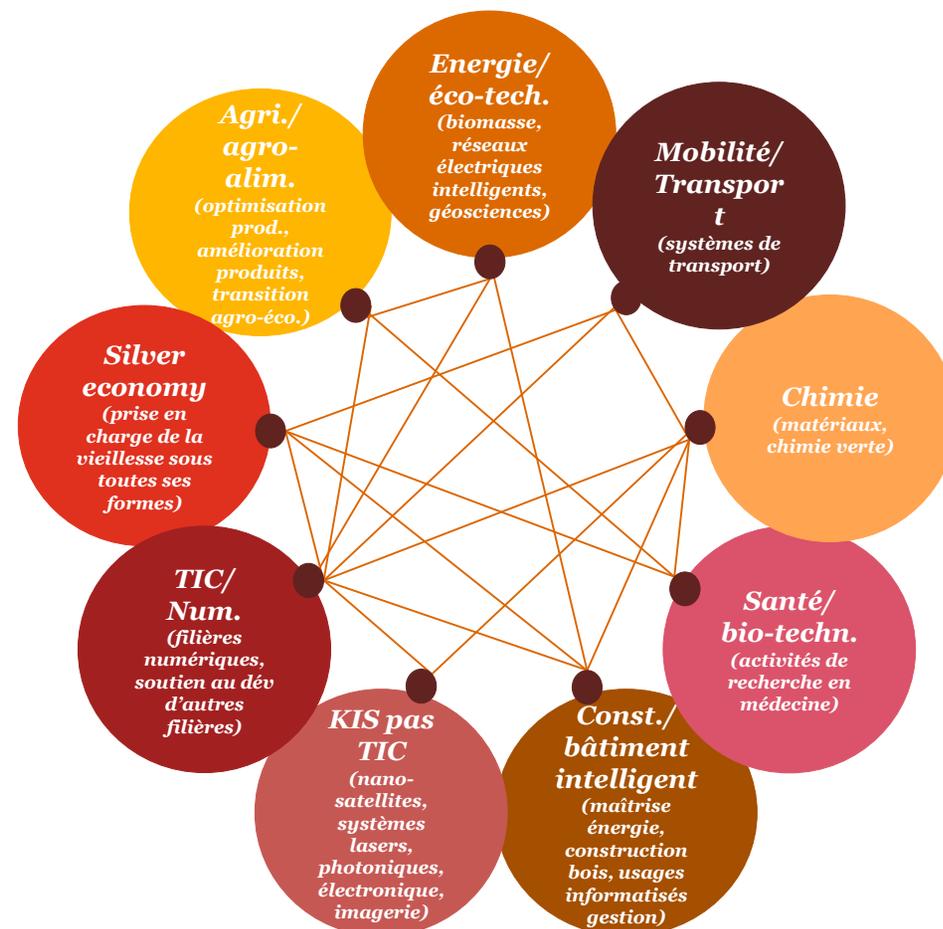
### 9 domaines clés de développement industriel dans le Grand Sud-Ouest

En reprenant les domaines d'innovation sélectionnés par chacune des régions dans leur stratégie de spécialisation intelligente (pages 27-28, 36-37, 47-48, 58, 68-69), **9 grandes catégories se dégagent, certaines traditionnelles (comme par exemple l'agro-alimentaire), d'autres de pointe.**

En outre, par rapport aux ambitions de développement de ces filières en régions, des liens entre les catégories s'opèrent.

Ainsi, **le secteur de la chimie et celui des TIC et du numérique semblent jouer un rôle important pour les autres catégories.**

En effet, les nouveaux matériaux jouent un rôle de plus en plus important pour de nombreux secteurs industriels de pointe. Concernant les TIC, celles-ci sont de plus en plus intégrées dans les chaînes de production de tous les secteurs concernés.



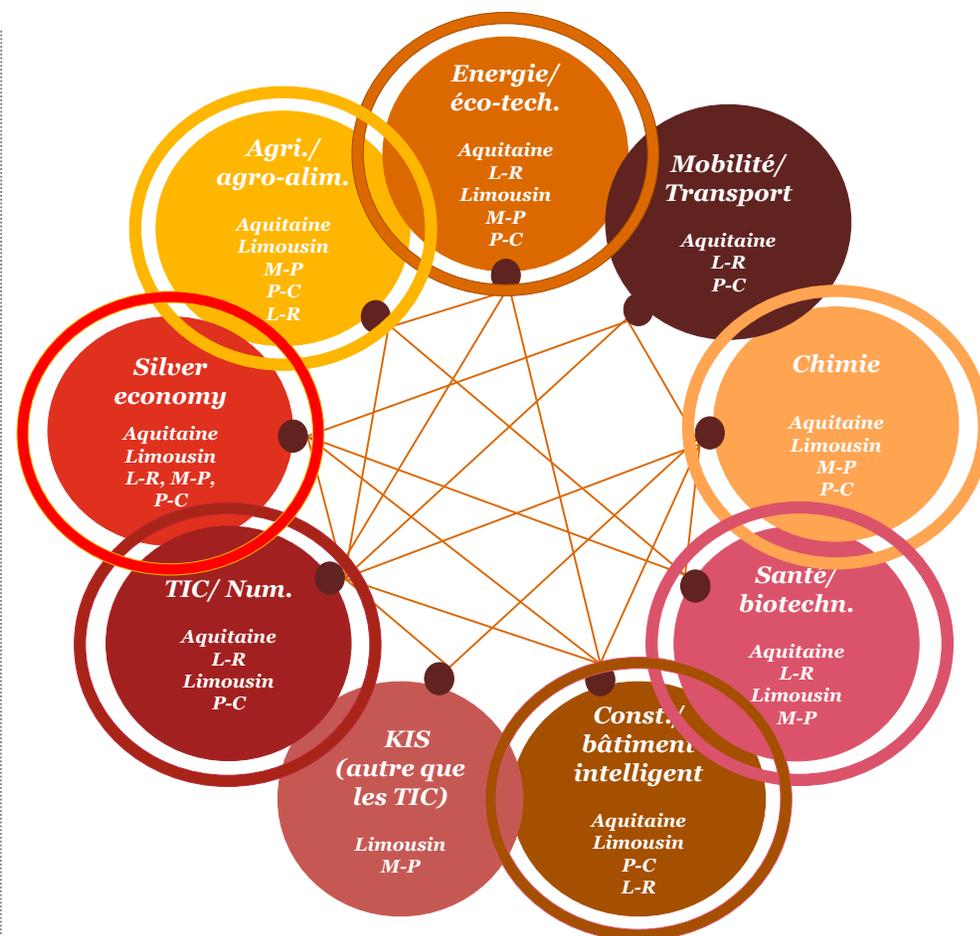
Filières d'avenir du Grand Sud-Ouest  
KIS: Service à haute intensité de connaissance

## Récapitulatif des principaux domaines sélectionnés dans les stratégies de spécialisation intelligente

### 7 grands domaines où se retrouvent les régions du Grand Sud-Ouest

Les 5 régions du Grand Sud-Ouest se sont positionnées dans les **domaines des énergies/ éco-technologies** et de **l'agro-alimentaire** et de la **silver economy**. Ce sont les seuls domaines où se retrouve l'ensemble des régions de ce territoire.

Dans une moindre mesure, le domaine de la **construction** et celui de la **santé/ biotechnologies** regroupent respectivement 4 régions sur 5. Pour le premier, la région Midi-Pyrénées n'y figure pas et pour le deuxième, la région Poitou-Charentes manque. Le domaine de la **chimie** regroupe 4 régions sur 5; il manque le Languedoc-Roussillon. Le domaine des **TIC** regroupe également 4 régions sur 5; il manque la région Midi-Pyrénées.



Filières du Grand Sud-Ouest selon les régions  
KIS: Service à haute intensité de connaissance

## Les domaines de spécialisation et les nouvelles régions

### Une réflexion en cours sur les prochains domaines de spécialisation des deux grandes régions

Comme nous avons pu précédemment le voir, la région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes a commencé à identifier des secteurs ou filières d'intérêt pour la nouvelle grande région. 11 domaines ont ainsi été identifiés mais ne constituent pas pour autant des domaines qui seront dans un futur proche traduits dans la nouvelle 3S régionale. Cette approche volontariste n'est pas exclusive mais constitue le premier pas vers une stratégie de territoire concertée pour le développement économique de la nouvelle région. Cette liste n'est pas exclusive et il s'agit d'attendre les choix politiques qui seront établis prochainement.

La région Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon n'a pas encore identifié de domaines en commun entre les deux anciennes régions qui la composent. Cependant, 4 domaines ont été cités par la CCI de Toulouse.

**De ces premiers travaux, les deux nouvelles grandes régions du Grand Sud-Ouest se retrouvent déjà sur 4 domaines: le numérique, l'agro-alimentaire, l'aéronautique et la santé.**





# *Analyse des principaux secteurs industriels du GSO d'un point de vue statistique*

<b>Section</b>	<b>Intitulé</b>	<b>Page</b>
1	Méthode	84
2	L'industrie agro-alimentaire	86
3	L'industrie du matériel de transport	127
4	L'industrie du bois, papier, carton (et de l'imprimerie)	160
5	L'industrie métallurgique et des produits métalliques	186
6	Les industries environnementales	198
7	Conclusion de l'analyse des principaux secteurs d'activité industriels du GSO d'un point de vue statistique	206

# 4

## *Méthode*

---

## Méthode d'analyse utilisée

### Une méthodologie en 2 grandes étapes

Afin d'analyser chacun des principaux secteurs industriels du Grand Sud-Ouest, 2 grandes étapes ont été nécessaires:

- Une **analyse du secteur industriel au niveau national** qui vise à connaître la répartition des effectifs en fonction des différentes activités du secteur, la répartition des entreprises du secteur selon leur taille en effectifs salariés, les tendances d'évolution du secteur, les perspectives de développement, les actions entreprises en matière d'innovation et la répartition géographique au niveau national des activités du secteur.
- Une **analyse par région** qui reprend les mêmes points que précédemment.

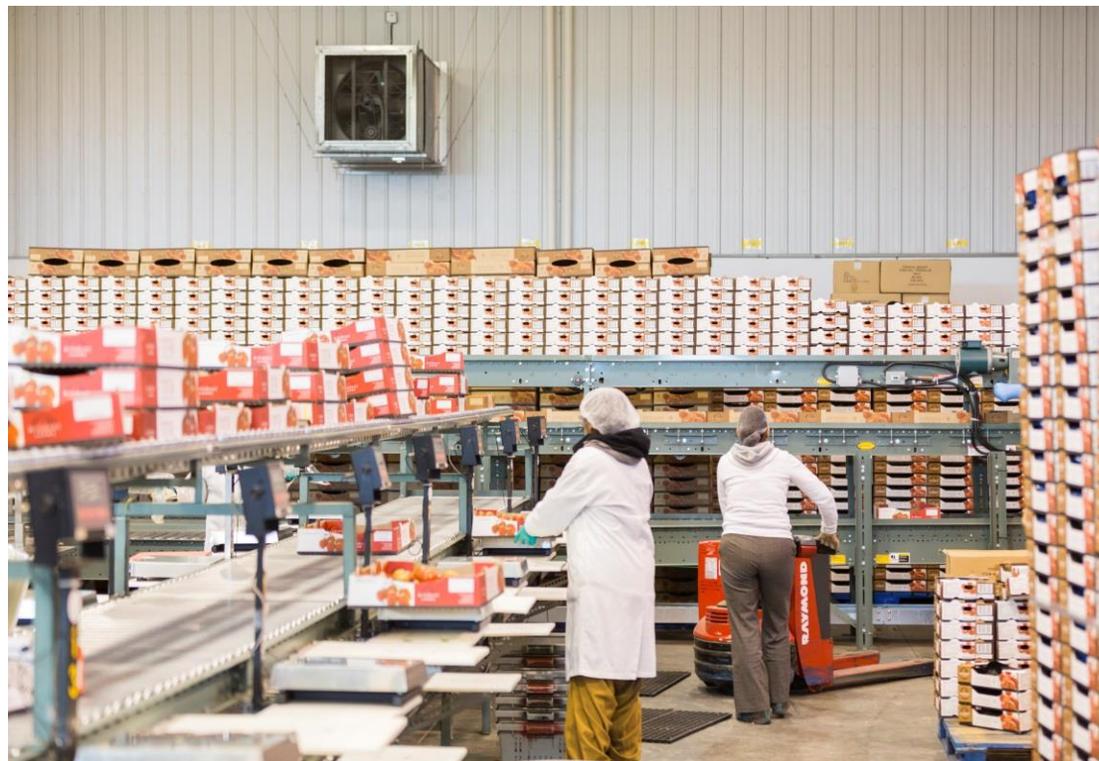
Le rapport ci-contre dresse des analyses sectorielles des principaux secteurs d'activité industrielle en terme d'effectifs salariés des régions analysées. Selon les données disponibles en fonction des secteurs d'activité\*, une ouverture a été faite aussi pour comprendre le positionnement des acteurs des secteurs analysés au travers de la compréhension de leur implication dans les filières (celle-ci désigne selon l'Insee l'ensemble des activités complémentaires qui concourent, d'amont en aval, à la réalisation d'un produit fini).



\* Un secteur regroupe des entreprises de fabrication, de commerce ou de service qui ont la même activité principale (au regard de la nomenclature d'activité économique considérée).

## *L'industrie agro-alimentaire*

---



## L'industrie agro-alimentaire

### L'IAA: 1er secteur industriel en France

L'industrie agro-alimentaire (IAA) regroupe l'ensemble des activités industrielles et artisanales qui transforment des matières premières issues du secteur primaire en produits alimentaires, destinés essentiellement à la consommation humaine. **Il regroupe les divisions 10 (industries alimentaires) et 11 (fabrication de boissons) de la NAF de l'INSEE.**

En 2012, **l'IAA est le premier secteur industriel en France**, en termes d'emploi, de chiffre d'affaires et de valeur ajoutée. Les IAA représentent ainsi, sans la prise en compte de l'artisanat commercial, 14,5% des salariés, 18,5% du chiffre d'affaires et 14,7% de la valeur ajoutée de l'ensemble du secteur manufacturier au niveau national (Ministère de l'Agriculture, 2014).

### L'industrie des viandes et des produits laitiers dominant dans l'industrie alimentaire

Au niveau national en 2012, les secteurs de la transformation de

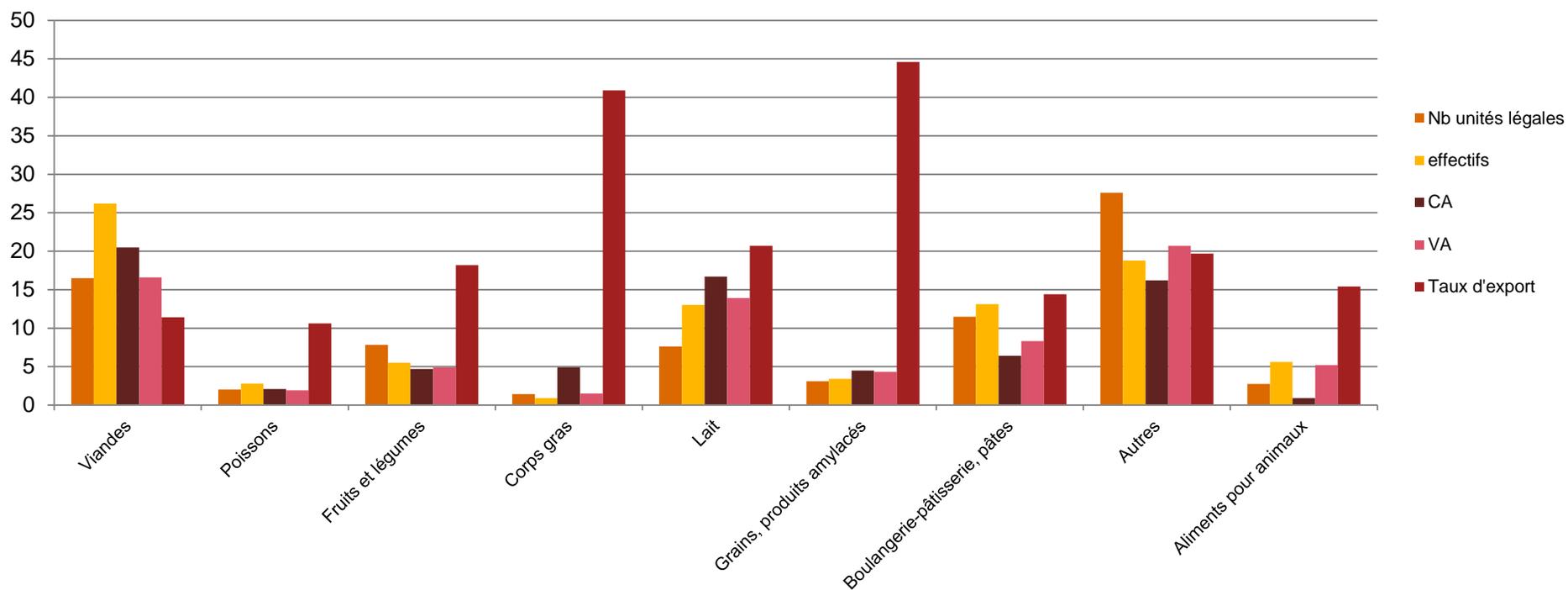
la viande et de la fabrication de produits laitiers représentent 37% du chiffre d'affaires et 41 % de l'emploi des industries agroalimentaires (hors artisanat commercial).

**L'industrie de la viande** regroupe en 2012 en France 2 604 unités légales, 111 623 salariés et réalise 16,6% de la VA de l'IAA nationale et 20,5% de son CA. L'industrie laitière regroupe en France en 2012 1204 unités légales, pour 55 265 salariés et réalise 16,7% du CA de l'IAA nationale et 13,9% de sa VA (Ministère de l'Agriculture, 2014).

### L'industrie des eaux minérales et boissons rafraîchissantes domine dans l'industrie des boissons

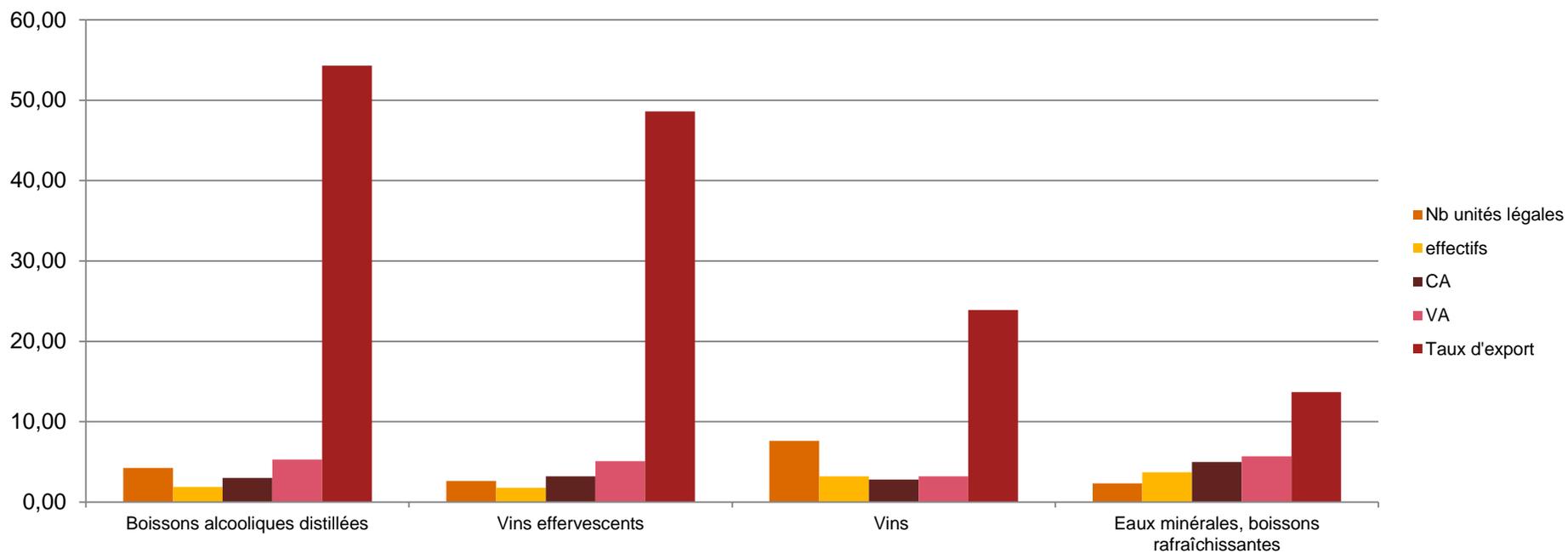
En 2012, la production d'eaux minérales et de boissons rafraîchissantes regroupe 365 unités légales en 2012 en France, pour 15 717 salariés et réalise 5% du CA de l'IAA national et 5,7% de sa VA. La fabrication de vins est la deuxième principale industrie des boissons en 2012. Elle regroupe en France 1205 unités légales, pour 13 618 salariés et réalise 2,8% du CA de l'IAA française et 3,1% de sa VA. (Ministère de l'Agriculture, 2014).

## L'industrie agro-alimentaire



Répartition des entreprises, salariés, CA, VA et taux d'export de l'industrie alimentaire selon le type d'activité en 2012 en % (INSEE, Esane)

## L'industrie agro-alimentaire



Répartition des entreprises, salariés, CA, VA et taux d'export de l'industrie des boissons selon le type d'activité en 2012 en % (INSEE, Esane)

## L'industrie agro-alimentaire

### Un secteur qui subit la baisse des prix

**Depuis la crise de 2008-2009, la production des IAA a connu une très légère hausse jusqu'en 2012. Depuis, elle a tendance à stagner.** En 2014, la production des IAA a légèrement progressé par rapport à 2013, de 0,5% (Agreste, 2015).

**La production de certains produits a augmenté tandis que pour d'autres, elle a chuté.** La production de produits laitiers, de la boulangerie-pâtisserie, de fruits et légumes, d'huiles et de graisses et de grains et produits amyliques ont augmenté entre 2013 et 2014, de manière plus ou moins forte, grâce notamment à l'influence positive du temps sur certaines productions agricoles. A l'inverse, la production de viandes et de produits carnés continue de chuter en 2014, mais à un rythme moins soutenu. La production a également baissé pour les autres produits alimentaires (sucre, chocolaterie, café, plats préparés, etc.). La production de boissons, hors vin, s'est fortement accrue entre 2013 et 2014, contribuant fortement à la hausse de la production totale des IAA. Cette hausse est due au climat doux, à l'effet de la « Coupe du Monde » et également à l'essor de la production de bières (Agreste, 2015).

**La baisse des prix des produits des industries alimentaires ayant favorisé la consommation en 2014, a toutefois entraîné un ralentissement du CA de l'IAA.** Néanmoins, celui-ci a continué de progresser depuis 2009, et depuis 2012, il dépasse le niveau record de 2008 (Agreste, 2015).

En outre, **l'emploi dans les IAA a plutôt bien résisté**, dans la mesure où les effectifs salariés se sont réduits de 0,2% entre 2013 et 2014, tandis que l'industrie manufacturière a enregistré une baisse de 1,5% pour la même période (Agreste, 2015).

### Un secteur composé essentiellement par les micro entreprises

A l'échelle nationale en 2011, **les IAA sont constituées à hauteur de 75% d'entreprises de moins de 10 salariés** (Ministère de l'Agriculture, 2014).

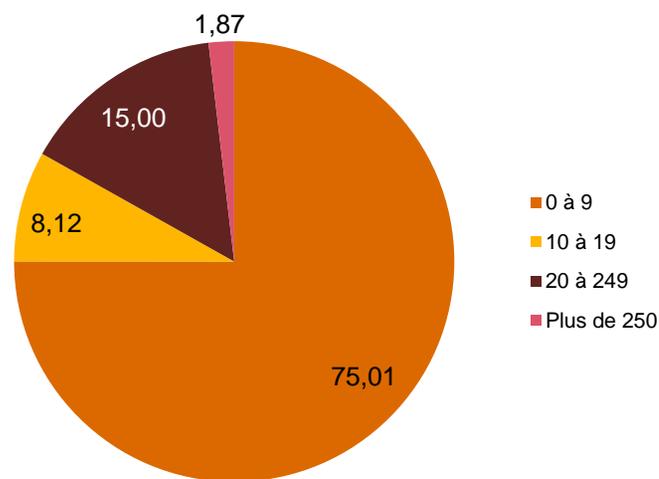
La faible taille des établissements est un frein pour leur développement. Les petites entreprises ont des difficultés en matière d'accès aux activités innovantes et pour supporter les coûts liés. L'accès aux compétences nécessaires pour se développer (recrutement de personnel qualifié, etc.) est également problématique.

## L'industrie agro-alimentaire

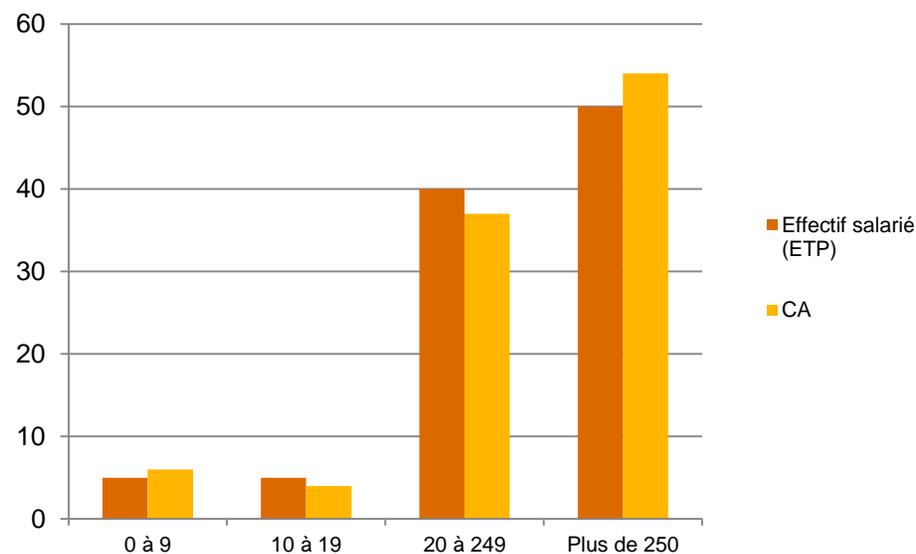
En outre, **les entreprises de plus de 250 salariés ne représentent que 1,9% des entreprises de l'IAA en 2011** (Ministère de l'Agriculture, 2014). Les entreprises de l'IAA comptant moins de 20 salariés (ETP), très majoritaires en nombre, emploient un faible pourcentage des actifs (ETP) et

réalisent un faible pourcentage du CA du secteur. (Ministère de l'Agriculture, 2014).

Les entreprises de plus de 250 ETP emploient la moitié des salariés du secteur des IAA et réalisent plus de la moitié de son CA. (Ministère de l'Agriculture, 2014).



Taille des entreprises de l'IAA au niveau national en 2011 en % (INSEE, Esane)



Répartition des effectifs salariés et le CA de l'IAA selon la taille des entreprises en 2011 en % (INSEE, Esane)

## L'industrie agro-alimentaire

### Un marché dominé par les grands groupes, étrangers et français

**Ce secteur s'internationalise de plus en plus.** Parmi les 20 premières entreprises et groupes alimentaires qui réalisent les plus importants CA et de résultats nets en 2011, **5 groupes étrangers sont présents en France** comme **Nestlé, Kraft Foods, Cargill, Unilever et Coca-Cola**. Parmi les **premiers groupes français** présents sur le marché français, **Danone** est en tête, suivi du **groupe Lactalis et Pernod Ricard** (Ministère de l'Agriculture, 2014).

Les grands groupes français s'internationalisent aussi, en s'implantant à l'étranger.

En outre, **des groupes coopératifs se sont hissés parmi les principaux groupes français.**

Dans le top 15 français en 2012, on retrouve six groupes coopératifs dans les 15 premières entreprises de l'IAA française, à savoir **Tereos** (classé 4ème),

**Groupe Terrena** (classé 5ème), **Sodiaal Union** (7ème), **Vivescia** (11ème), **Agrial** (12ème) et **Axereal** (14ème).

En 2012, les organismes coopératifs et leurs filiales de droit privé employaient 18,8 % des effectifs salariés des IAA et contribuaient à hauteur de 16,7 % à la VA du secteur des IAA (Ministère de l'Agriculture, 2014).

Depuis plusieurs années, les coopératives agricoles ont tendance, d'une part, à constituer des groupes dont seule la maison-mère est de statut coopératif, les filiales étant soumises au régime des sociétés commerciales et à se regrouper entre elles par des fusions ou la création de filiales communes. Cela leur permet de renforcer leur position en France, de réaliser une croissance externe et de se développer à l'international (Ministère de l'Agriculture, 2014).

### Une position forte des groupes français sur certains domaines

Au niveau mondial, les principaux groupes agroalimentaires sont européens (Nestlé, Suisse; et Unilever, Pays-Bas, Royaume-Uni), et américains comme Mars, Pepsico, Kraft foods, Coca-Cola. Ces entreprises sont à la tête de nombreux sites industriels en France. Les premiers groupes français sont Danone, à la 13ème place et le groupe Lactalis en 15ème position au niveau mondial (Ministère de l'Agriculture, 2014).

Néanmoins, les deux groupes français sont classés respectivement 3ème et 5ème sur la scène européenne. Dans certains secteurs, les entreprises françaises tiennent de bonnes positions. **Dans le secteur laitier, Danone et Lactalis occupent la 2ème et 3ème place au niveau mondial. Pour les spiritueux, Pernod Ricard est le 2ème groupe mondial.**

Par rapport aux autres secteurs industriels français, ce sont les industries alimentaires

## L'industrie agro-alimentaire

(hors boissons) qui réalisent le plus fort taux de CA via des filiales implantées à l'étranger avec plus de 15 %, devant le secteur « cokefaction et raffinage » et l'industrie automobile (Ministère de l'Agriculture, 2014).

### Une concentration accrue dans le secteur

Les stratégies des grands groupes dans le secteur consistent à **simplifier le portefeuille de produits** et à les sophistiquer, à **s'implanter dans les pays à potentiel de pouvoir d'achat** et à **répartir les activités fonctionnelles en fonction des pays** selon le rapport coût/avantages.

Cette stratégie vise à **atteindre une taille critique**, au niveau industrielle, commerciale et financière, afin de pouvoir assurer l'effort en innovation, à exporter et à bénéficier d'un rapport de force favorable par rapport à d'autres groupes présents en amont ou en aval de la filière.

En fonction des sous-secteurs des IAA, le niveau de concentration sera différent. Il est très élevé par exemple dans la production de sucre, d'huiles, de grains et produits amylacés, et faible pour la viande, le vin ou le fromage car ces activités relèvent davantage de savoir-faire artisanaux (Ministère de l'Agriculture, 2014).

### Un secteur qui privilégie l'innovation non technologique et incrémentale

L'**innovation** est la création d'un avantage concurrentiel par un nouveau produit ou service, une nouvelle organisation ou un nouveau procédé. Elle est différente de l'invention à cause du succès commercial et/ou sociétal qu'elle apporte.

L'innovation n'est pas seulement technologique. En effet, **le secteur alimentaire privilégie l'innovation non technologique** (52% des

innovations), au travers **d'innovations marketing et organisationnelles** (35 % et 39 % respectivement). L'innovation technologique ne représente que 44 % des innovations dans les secteurs, comprenant les innovations produits (31%) et procédés (30 %) (Ministère de l'Agriculture (2), sd).

Le secteur alimentaire privilégie les **innovations incrémentales. Il s'agit d'un processus progressif et continu d'innovation**. Cela correspond à l'apport d'améliorations sur les produits existants, en élargissant les gammes ou en développant de nouvelles recettes ou en les adaptant selon l'évolution des goûts et des attentes des consommateurs (réduction de sel, matières grasses...). Les industriels peuvent également décliner les formats de packagings.

L'innovation dans le secteur agroalimentaire est dépendante de l'acceptation par les consommateurs, ce qui limite les innovations de rupture.

## L'industrie agro-alimentaire

### Le Grand Sud-Ouest a un poids important dans l'agroalimentaire au niveau national

En France, les principales régions de l'IAA en France métropolitaine sont la Bretagne et les Pays-de-la-Loire.

Selon les données fournies par le Ministère de l'Agriculture (2014), l'Aquitaine est la 1ère région du Grand Sud-Ouest dans le classement national des régions en termes d'effectifs salariés et d'établissements des IAA. Elle se hisse à la 5ème place au niveau national, suivi par Midi-Pyrénées à la 7ème place. Le Poitou-Charentes se trouve à la 14ème place, le Languedoc-Roussillon à la 17ème et le Limousin à la 21ème place (Ministère de l'Agriculture, 2014)

Selon les données du Ministère de l'Agriculture, le Grand Sud-Ouest concentre au niveau métropolitain 18% des effectifs salariés et 27% des établissements de l'IAA française en 2012.

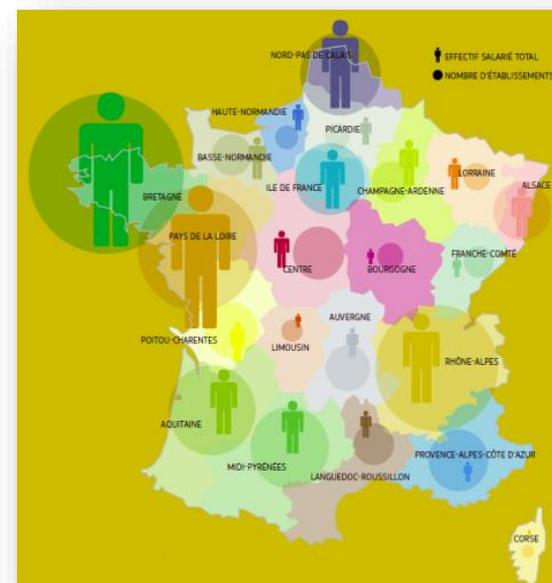
### L'Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes: principale région agroalimentaire dans le Grand Sud-Ouest

Selon les données fournies par le Ministère de l'Agriculture, **l'Aquitaine**, première région agroalimentaire du Grand Sud-Ouest, **représente environ 5,8% des effectifs salariés et 7,7% des établissements de l'IAA au niveau métropolitain en 2012**, suivi par Midi-Pyrénées, qui concentre 4,6% des effectifs salariés et 7% des établissements de l'IAA française au niveau métropolitain la même année (Ministère de l'Agriculture, 2014).

Au niveau des nouvelles régions, la région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes concentre, selon les données du Ministère de l'Agriculture, 13,3% des établissements de l'IAA française et 10,24% de ses effectifs salariés, au niveau métropolitain en 2012.

La région Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon concentre, selon les données du

Ministère de l'Agriculture, 13,5% des établissements de l'IAA française et seulement 7,4% de ses effectifs salariés, au niveau métropolitain en 2012 (Ministère de l'Agriculture, 2014).



Localisation des salariés et des établissements de l'IAA (INSEE, Esane, 2012)

## L'industrie agro-alimentaire en Aquitaine

### L'industrie agroalimentaire: 1er employeur industriel en Aquitaine

L'industrie agroalimentaire est constituée en 2012 de 4 203 établissements, pour 30 321 effectifs salariés (Insee, 2012) et réalise un CA net de 5 milliards d'euros. D'après les données du Ministère de l'Agriculture, celui-ci **est ainsi le premier employeur industriel régional** en Aquitaine, représentant 9,9% des établissements industriels manufacturiers régionaux et 21,3% des effectifs salariés manufacturiers aquitains en 2012 (Ministère de l'Agriculture (3), 2014).

**Fortement liée à l'activité agricole, elle couvre de nombreuses activités**, dû à une pluralité de productions agricoles locales (vin, fromage, foie gras, etc.). La majorité des productions industrielles est ainsi issue de produits régionaux, permettant ainsi à l'agroalimentaire de valoriser les filières agricoles locales. Elle leur assure 2/3 des débouchés commerciaux (Ministère de l'Agriculture (3), 2014).

En 2012, l'industrie agroalimentaire d'Aquitaine représentait 3,4% du CA de ce secteur, 3,6% de la VA et 2,4% des exportations au niveau national (à partir des résultats des entreprises agroalimentaires de plus de 20 salariés régionales) (Ministère de l'Agriculture (3), 2014).



**4 203** établissements

**30 321** effectifs salariés

Insee, 2012

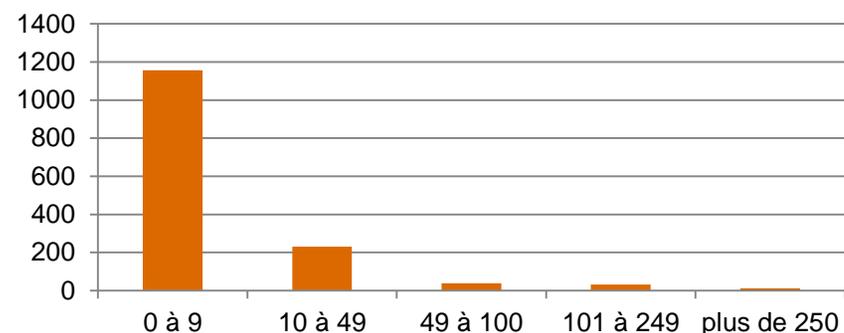
## L'industrie agro-alimentaire en Aquitaine

### Une industrie composée majoritairement de petits établissements

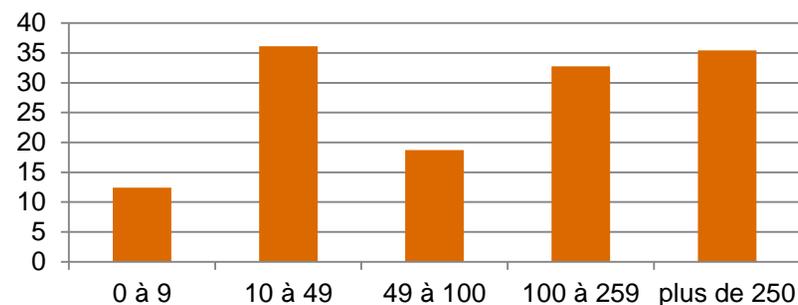
D'après les données du Ministère, en 2012, **la majeure partie des établissements de ce secteur ont moins de 10 salariés**, mais ne représentent seulement que 10% des effectifs salariés régionaux. **L'emploi est ainsi concentré dans quelques gros établissements.** En effet, seulement 3% des établissements ont plus de 100 salariés et concentrent environ 65% des effectifs salariés régionaux en 2012 (Ministère de l'Agriculture (3), 2014).

**La région concentre 4 établissements de plus de 500 salariés en 2012** (Ministère de l'Agriculture (3), 2014) :

- **Labeyrie**, situé dans les Landes, avec 1 184 salariés;
- **Delpeyrat**, situé dans les Landes, avec 621 salariés;
- **Lindt et Sprungli**, dans les Pyrénées-Atlantiques, avec 556 salariés;
- **Les Grands Chais de France**, en Gironde, avec 517 salariés.



Répartition des établissements agroalimentaires par classe d'effectifs salariés en ETP en 2012 (Ministère de l'Agriculture (3), 2014), d'après des données Insee, 2012)



Répartition des effectifs salariés aquitains en ETP de l'agroalimentaire en 2012 (Ministère de l'Agriculture (3), 2014), d'après des données Insee, 2012)

## L'industrie agro-alimentaire en Aquitaine

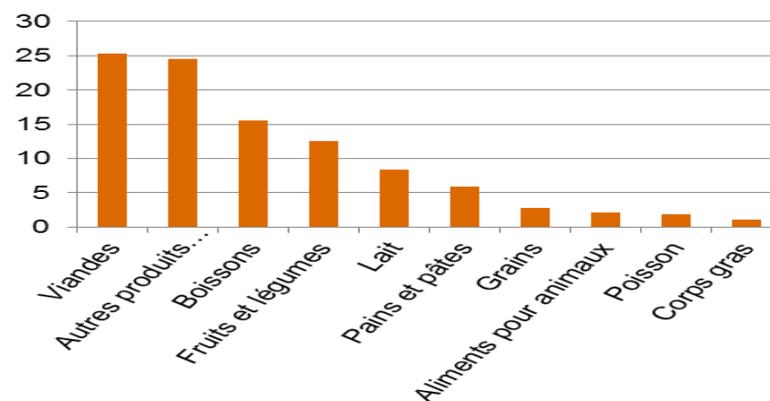
### Une dominante dans les viandes et les boissons

D'après les données du Ministère, **les industries agroalimentaires dont l'activité est liée à la viande et aux boissons regroupent environ la moitié des établissements régionaux en 2012**. Les fruits et légumes arrivent en 3ème position, avec 217 établissements en 2012 (Ministère de l'Agriculture (3), 2014).

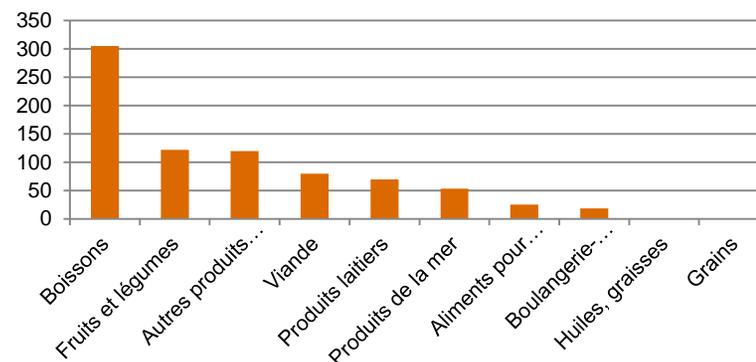
### Des exportations dominées par les boissons et les fruits et légumes où seul un nombre limité d'entreprises exportent

D'après les données du Ministère, les industries des boissons, grâce au vin, et celle des fruits et légumes sont les principaux sous-secteurs régionaux qui exportent en 2012 (Ministère de l'Agriculture (3), 2014).

En 2011, les activités agricoles et agroalimentaires se portent bien et sont en progression. Les IAA sont le premier poste du solde de commerce extérieur régional en 2013. En 2012, 16% du CA de la filière est réalisé à l'exportation. Néanmoins, si les IAA apparaissent une force à l'exportation, seul un nombre limité d'entreprises agroalimentaires exportent, majoritairement les grands groupes. En effet, **60% du CA à l'exportation est détenu par 10% des entreprises** (Ministère de l'Agriculture (3), 2014).



Répartition des établissements aquitains de l'IAA selon leur secteur d'activité en % (Ministère de l'Agriculture (3), 2014), d'après des données Insee, 2012)



Vente à l'exportation de l'IAA en Aquitaine en milliards d'euros pour les entreprises de plus de 20 salariés (Ministère de l'Agriculture (3), 2014), d'après des données Insee, 2012)

## L'industrie agro-alimentaire en Aquitaine

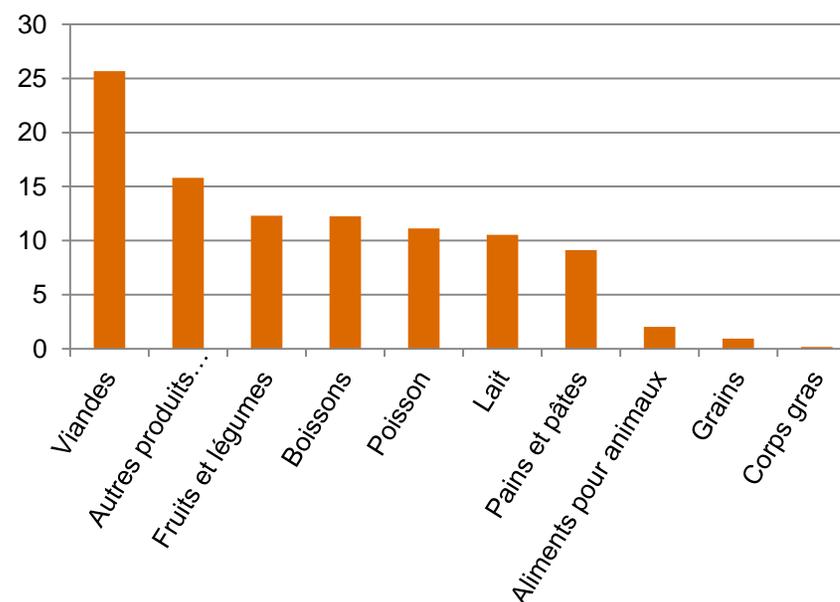
### Des spécificités en termes de production et une position de leader sur certains secteurs

La région est reconnue pour certains savoir-faire, comme la transformation et la conservation de la viande, ainsi que la préparation de produits à base de viande. Ces activités regroupent 1/3 des employés du secteur en 2012 sur 353 établissements. L'Aquitaine se positionne comme leader en France pour la production de foie gras d'oie et de canard, réalisant la moitié de la production française .

Le secteur des fruits et légumes est également important avec 217 établissements en 2012. L'Aquitaine est ainsi la 1ère région pour la production d'ente, fraise, kiwi, noisette, carotte, maïs doux et 2ème pour la noix et l'asperge (Ministère de l'Agriculture (3), 2014).

Les industries des boissons sont également développées (243 établissements pour 10% des effectifs salariés du secteur en 2012). Ce sont les établissements de vinification qui concentrent la majeure partie des effectifs de cette industrie (60%) en 2012. L'Aquitaine est la 1ère région productrice de vins d'appellation au monde (Bordeaux, Bergerac, etc.).

Enfin, l'industrie laitière concentre 10% des effectifs agroalimentaires, dont les 2/3 travaillent à la confection de fromages (Ministère de l'Agriculture (3), 2014).



Répartition des effectifs salariés aquitains de l'agroalimentaire selon le secteur d'activité en % (Ministère de l'Agriculture (3), 2014), d'après des données Insee, 2012

## L'industrie agro-alimentaire

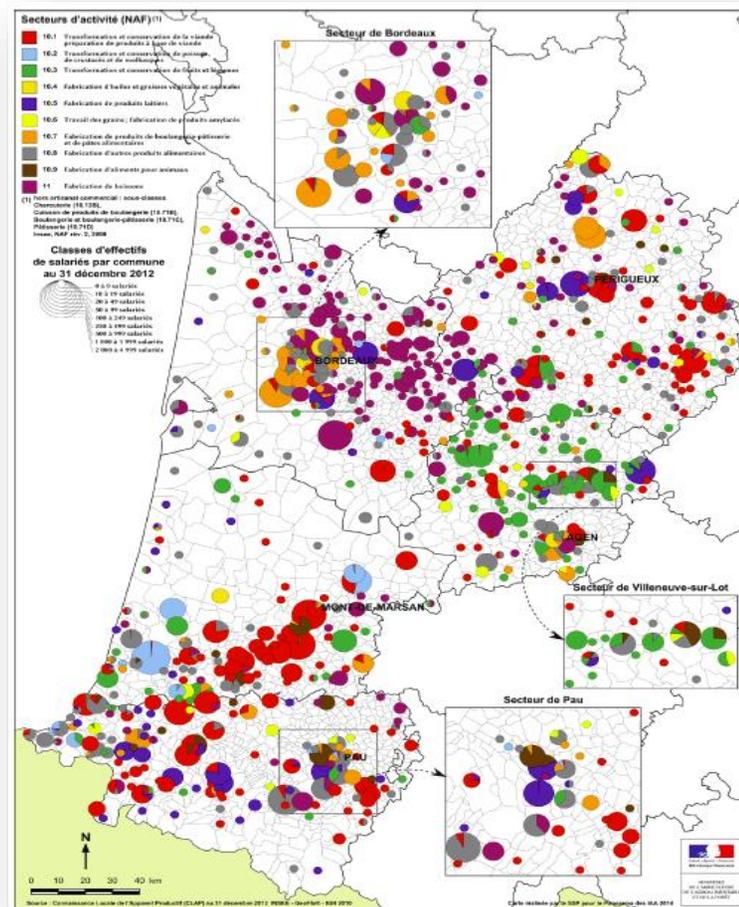
### Des localisations précises sur le territoire régional

S'installant généralement près du lieu de production, on distingue ainsi des spécificités de production selon les territoires.

Le Lot-et-Garonne produit essentiellement des fruits et légumes, les Landes pour la volaille, le poisson et les produits de mer, la Gironde pour la graisse et les huiles, les Pyrénées-Atlantiques pour le chocolat et les confiseries, et, enfin, la Dordogne, avec les biscuits, biscottes et pâtisseries.

### Un renforcement des liens entre acteurs pour développer l'innovation dans l'agroalimentaire

Afin d'assurer l'innovation dans le secteur agroalimentaire, le Conseil Régional d'Aquitaine a mis en place un **programme de soutien à l'innovation à destination de ce secteur**. Ce programme visait à répondre au constat fait en 2009, que les IAA n'innovaient pas suffisamment ou leur action manquait de visibilité. La délabellisation du pôle Prod'Innov en 2010 a renforcé ce constat (Ministère de l'Agriculture (3), 2014).



Localisation des établissements agroalimentaires et des effectifs salariés en 2012 (Insee)

## L'industrie agro-alimentaire

Une étude « *Développer les entreprises agroalimentaires aquitaines par l'innovation* » a été menée par la région, afin d'améliorer la compétitivité de la filière, d'identifier les dispositifs, les manques et les solutions pour mieux accompagner les entreprises et, enfin, de proposer un plan d'actions opérationnels (Région Aquitaine, 2011).

Parmi les actions à mettre en place, la région souhaite pour les IAA de :

- **Mettre en place un portail couplé à un département agroalimentaire hébergé au sein de l'AIDIA** (Agence de l'Innovation et de développement industriel en Aquitaine);
- **Développer un réseau entre partenaires** pour mettre en ordre de marche les différents acteurs agroalimentaires avec des relais locaux;
- **Assurer la visibilité des actions mises en place et des réseaux;**
- **Développer des logiques transversales**, entre les structures régionales d'accompagnement de l'innovation et Agrimip Sud Ouest Innovation (Région Aquitaine, 2011).

*Assistance publique*



*Réseau entre acteurs*



*Marketing*



*Logiques transversales*



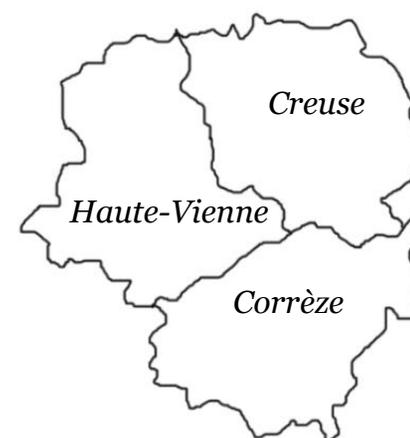
## L'industrie agro-alimentaire dans le Limousin

### L'industrie agroalimentaire: 1er employeur industriel dans le Limousin

L'industrie agroalimentaire est constituée en 2012 de 971 établissements, pour environ 6 200 effectifs salariés (Insee, 2012). D'après les données du Ministère, l'industrie agroalimentaire représente 7,2% des établissements industriels manufacturiers régionaux et 16,1% des effectifs salariés manufacturiers du Limousin en 2012 (Ministère de l'Agriculture (4), 2014).

En 2012, l'industrie agroalimentaire du Limousin représentait 0,6% du CA de ce secteur, 0,6% de la VA et 0,2% des exportations au niveau national (à partir des résultats des entreprises agroalimentaires régionales de plus de 20 salariés) (Ministère de l'Agriculture (4), 2014).

L'industrie agroalimentaire est diversifiée dans le Limousin mais est largement déconnectée des productions agricoles locales, dans la mesure où la production des industries, notamment celle des viandes provient pour une grande partie d'autres régions limitrophes (Insee, 2010).



**971** établissements  
**6 230** effectifs salariés

*Insee, 2012*

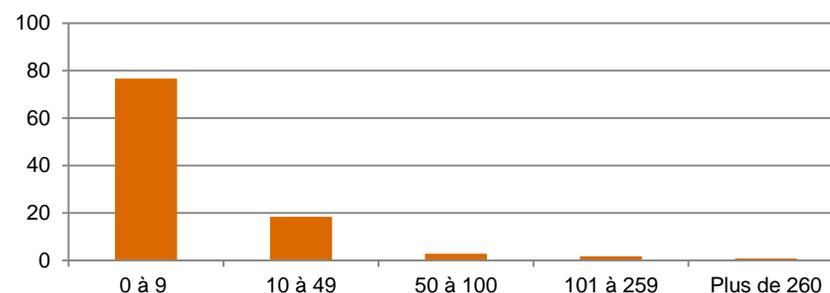
## L'industrie agro-alimentaire dans le Limousin

### Une industrie composée majoritairement de petits établissements, et marquée aussi par un phénomène de concentration

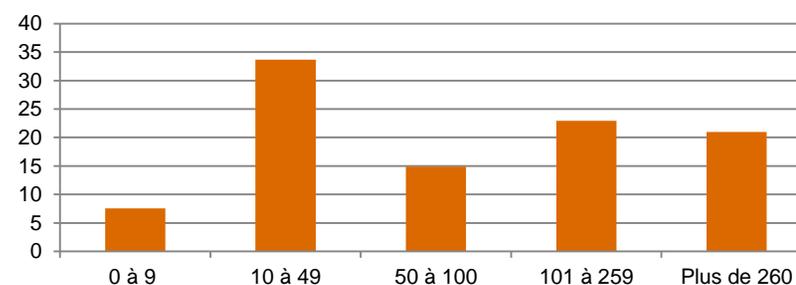
D'après les données du Ministère, **trois quart des établissements du secteur dans le Limousin ont moins de 10 salariés**. Seulement 7 établissements dépassent les 100 salariés, employant environ 44% des effectifs salariés du secteur en 2012 (Ministère de l'Agriculture (3), 2014).

**La région compte de grands groupes et un tissu de PME souvent implantées en campagne.** Les deux premiers groupes agroalimentaires du Limousin, à savoir **Bledina et Madrange (site Feytiat) emploient environ 21% des effectifs régionaux du secteur en 2012**, selon les données du Ministère .

D'après les données du Ministère de l'Agriculture, les autres principaux groupes en taille d'effectifs en 2012 dans le Limousin sont Charal à Egletons (transformation et conservation de la viande de boucherie), Ferrand Malonze Viande à Bessines-sur-Gartempe (transformation et conservation de la viande de boucherie), Fromageries Perreault à Ahun (fabrication de fromage), Société Gerson, groupe Andros à Altillac (fabrication de produits de confiserie Madeleines Bijou à Saint-Yrieix-la-Perche (fabrication de biscuits et pâtisseries de conservation) et Valade à Lubersac (transformation et conservation de fruits) (Ministère de l'Agriculture (3), 2014).



Répartition des établissements agroalimentaires régionaux par classe d'effectifs salariés en ETP en 2012 (Ministère de l'Agriculture (3), 2014), d'après des données Insee, 2012)



Répartition des effectifs salariés régionaux en ETP de l'agroalimentaire en 2012 (Ministère de l'Agriculture (3), 2014), d'après des données Insee, 2012)

## L'industrie agro-alimentaire dans le Limousin

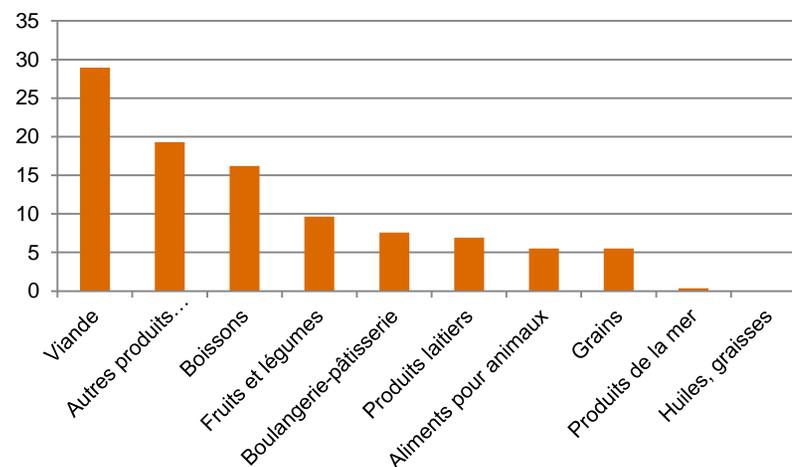
### L'industrie des viandes largement dominante

**Les industries agroalimentaires dont l'activité est liée à la viande regroupent environ 29% des établissements agroalimentaires régionaux en 2012 selon le Ministère.**

Selon lui, l'industrie des viandes représente 51% du CA du secteur au niveau régional en 2012 (à partir des résultats des entreprises agroalimentaires de plus de 20 salariés régionales), environ 43% de la VA du secteur agroalimentaire régional (à partir des résultats des entreprises agroalimentaires de plus de 20 salariés régionales), et 46% des ventes à l'exportation (à partir des résultats des entreprises agroalimentaires régionales de plus de 20 salariés) en 2012, porté majoritairement par les activités de commercialisation de gros (Ministère de l'Agriculture (4), 2014).

### Une industrie de la viande dépendante de quelques entreprises

**L'industrie de la viande regroupe les activités d'abattage, de préparation industrielle de produits à base de viandes et les activités de charcuterie** (Insee, 2010). L'activité d'abattage dans le Limousin s'appuie sur **9 abattoirs**. Ces structures sont localisées en Corrèze et en Haute-Vienne. 5 d'entre elles sont municipales et la plupart sont intégrées à des usines de transformation de la viande ou constituent la base d'approvisionnement d'ateliers de transformation indépendants (Insee, 2010).



Répartition des établissements régionaux de l'IAA selon leur secteur d'activité en % (Ministère de l'Agriculture (4), 2014), d'après des données Insee, 2012)

## L'industrie agro-alimentaire dans le Limousin

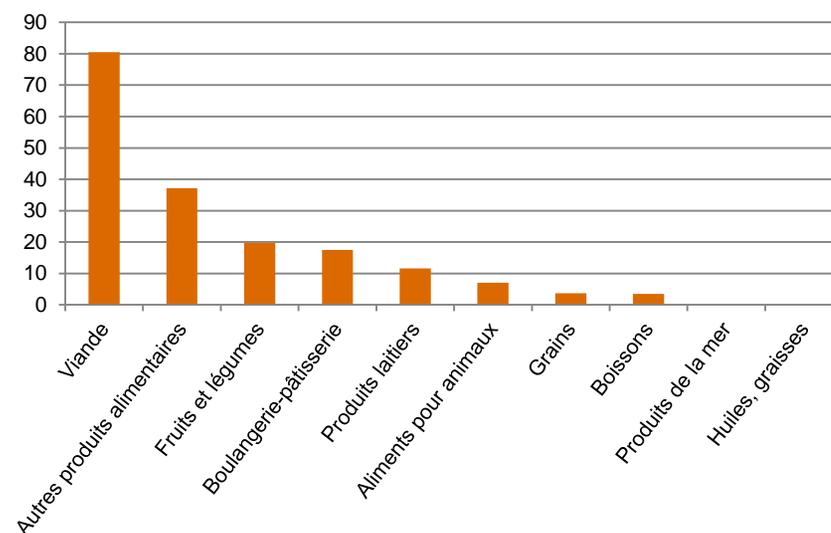
### Une industrie des viandes dominantes dans le paysage agro alimentaire du Limousin

L'industrie de la viande emploie environ 80% des effectifs salariés régionaux de ce secteur en 2012. L'industrie des fruits et légumes arrive en 2ème position, regroupant environ 20% des effectifs salariés régionaux de ce secteur, puis les activités de boulangerie-pâtisserie avec environ 18% des effectifs salariés régionaux en 2012 (Ministère de l'Agriculture (4), 2014).

### Une industrie vulnérable

Le secteur agro alimentaire régional reste vulnérable. En effet, le taux de valeur ajoutée et la productivité des industries agro-alimentaires limousines sont en 2012 encore en deçà des moyennes nationales et certains poids lourds subissent les restructurations des filières nationales : Madrange pour la charcuterie industrielle ou PANAVi (groupe Vande Mortelee) pour la viennoiserie surgelée, et le secteur est insuffisamment exportateur (Ministère de l'Agriculture (4), 2014).

Toutefois, la filière est dynamique avec une politique d'animation et de promotion des produits du Limousin, qui a notamment permis de donner naissance au label régional «Produit en Limousin». En outre, les productions agricoles sous signe d'identification de l'origine et de la qualité sont bien représentées en Limousin, et sont bien valorisées en produits bruts (pommes et noix) et en première transformation (viandes), mais restent faiblement incorporées en seconde transformation (Ministère de l'Agriculture (4), 2014).



Répartition des effectifs salariés régionaux de l'agroalimentaire selon le secteur d'activité en % (Ministère de l'Agriculture (4), 2014), d'après des données Insee, 2012

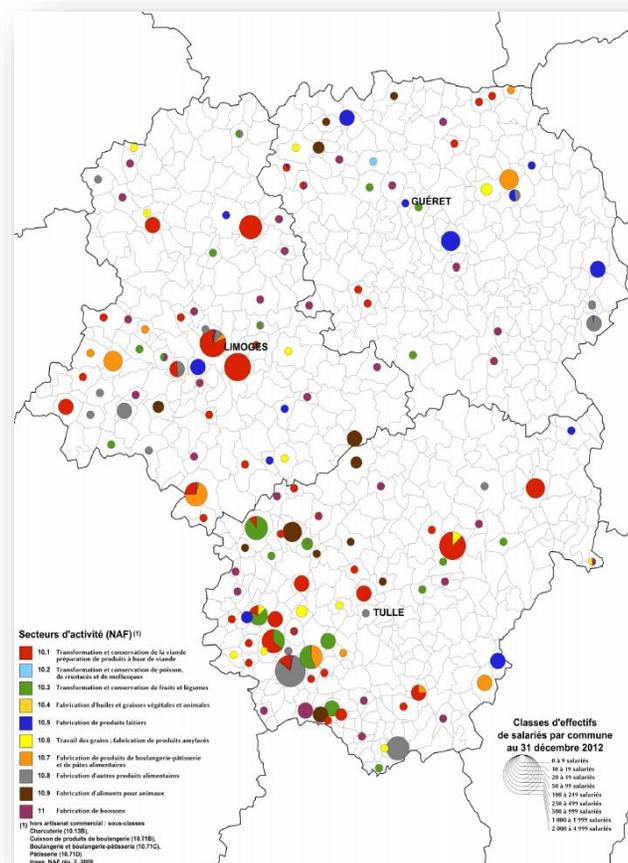
## L'industrie agro-alimentaire dans le Limousin

### Des spécificités en matière de localisation

Il existe de fortes spécificités locales. **La Corrèze présente une industrie agroalimentaire plus diversifiée que les deux autres départements.** L'industrie des viandes, celle des aliments pour bébés et les activités de confiserie y sont bien implantées. L'industrie des fruits et légumes y est également présente, alors qu'elle est absente dans les deux autres départements. C'est également dans ce département que l'industrie des aliments pour animaux emploie le plus d'effectifs salariés (Agreste Limousin, 2013).

**C'est en Haute-Vienne que l'industrie des viandes est majoritairement implantée.** La boulangerie industrielle, en seconde position dans ce département arrive loin derrière (Agreste Limousin, 2013).

**L'industrie des produits laitiers se trouve principalement dans la Creuse (Agreste Limousin, 2013).**



Localisation des établissements agroalimentaires et des effectifs salariés en 2012 (Insee)

## L'industrie agro-alimentaire dans le Limousin

### Une filière qui vise à valoriser sa production et développer de nouveaux débouchés

La diffusion d'une culture de l'innovation dans l'agroalimentaire est un enjeu majeur pour le Limousin. La région souhaite **valoriser et tirer davantage profit des atouts de son agriculture** (reconnue pour ses qualités naturelles) **pour soutenir les IAA régionales, grâce au développement de démarches de qualité officielle et de productions biologiques**. La filière ovine est dans le Limousin la filière la plus avancée, puisque bon nombre d'exploitants privilégient la qualité, avec l'appellation « Agneau du Limousin ». La moitié des exploitations de la filière bovine bénéficient d'un critère de qualité, notamment avec « Label rouge ». Le secteur des volailles dispose également de nombreux signes officiels. Néanmoins, la production biologique semble avoir du mal à se développer, compte tenu du caractère extensif de la production agricole limousine. Outre la recherche d'une production de qualité,

**l'identification et l'exploitation de nouveaux débouchés** sont nécessaires pour assurer l'évolution de l'outil régional d'abattage, face à l'internationalisation de la concurrence et la mise aux normes sanitaires. Ainsi, plusieurs voies sont privilégiées, à savoir le **développement des circuits-courts**, le **développement des exportations, au travers d'un soutien prononcé à l'innovation marketing et au design** pour adapter les produits aux marchés étrangers, et le **développement de projets communs avec des filières connexes et complémentaires, comme les acteurs des biotechnologies et ceux de l'élevage**. Concernant cette dernière voie, il s'agit pour les acteurs de **répondre à la tendance de la nutrition-santé**, en développant des produits qui satisfassent les besoins nutritionnels de populations particulières (personnes âgées, jeunes, celles avec des problèmes de santé, etc.), avec par exemple des produits fabriqués localement, des nutraceutiques pour les seniors, etc. (Agreste Limousin, 2013).

Valoriser et tirer davantage profit des atouts de son agriculture



Démarche de qualité officielle et de productions biologiques



Identification et exploitation de nouveaux débouchés



## L'industrie agro-alimentaire dans le Poitou-Charentes

### L'industrie agroalimentaire: premier secteur industriel en Poitou-Charentes

L'industrie agroalimentaire est constituée en 2012 de 2 400 établissements pour environ 17 000 effectifs salariés (Insee, 2012). D'après les données du Ministère, l'industrie agroalimentaire régionale représente 10,3% des établissements industriels manufacturiers régionaux et 18,6% des effectifs salariés manufacturiers du Limousin en 2012 (Ministère de l'Agriculture (5), 2014).

En 2012, d'après les données du Ministère, l'industrie agroalimentaire du Limousin représentait 2,8% du CA de ce secteur, 4,6% de la VA et 6,6% des exportations au niveau national (à partir des résultats des entreprises agroalimentaires de plus de 20 salariés régionales) (Ministère de l'Agriculture (5), 2014).



**2 400** établissements

**17 100** effectifs salariés

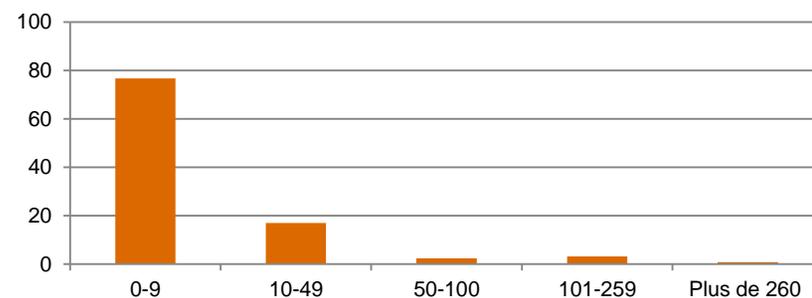
*Insee, 2012*

## L'industrie agro-alimentaire dans le Poitou-Charentes

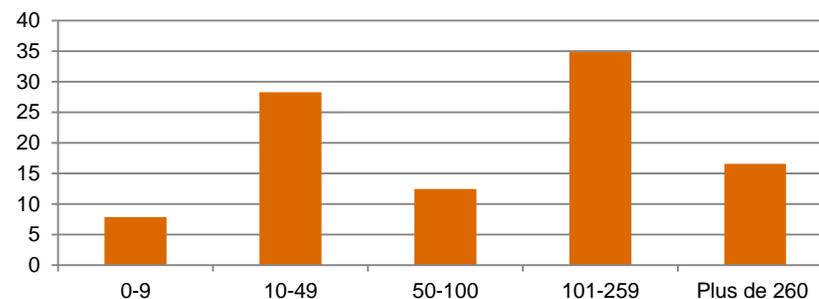
### Une industrie composée majoritairement de petits établissements

D'après les données du Ministère, en 2012, **près de 77% des établissements ont moins de 10 salariés**. D'après les données du Ministère, on recense une trentaine d'établissements de plus de 100 salariés, qui regroupent la moitié des effectifs salariés régionaux. Parmi les établissements agroalimentaires de plus de 250 salariés, on peut citer Cooperl arc atlantique (Sainte-Eanne), Gastronomie industrie sevrienne (Nueil-les-Aubiers), Société Jas Hennessy et compagnie (Cognac), Loeul-Piriot (Thouars), Marie surgelé (Mirebeau), etc. (Ministère de l'Agriculture (5), 2014).

**La taille des établissements du secteur a tendance à augmenter, du fait des opérations de concentration de plus en plus nombreuses.**



Répartition des établissements agroalimentaires régionaux par classe d'effectifs salariés en ETP en 2012 (Ministère de l'Agriculture (4), 2014), d'après des données Insee, 2012



Répartition des effectifs salariés régionaux en ETP de l'agroalimentaire en 2012 (Ministère de l'Agriculture (4), 2014), d'après des données Insee, 2012

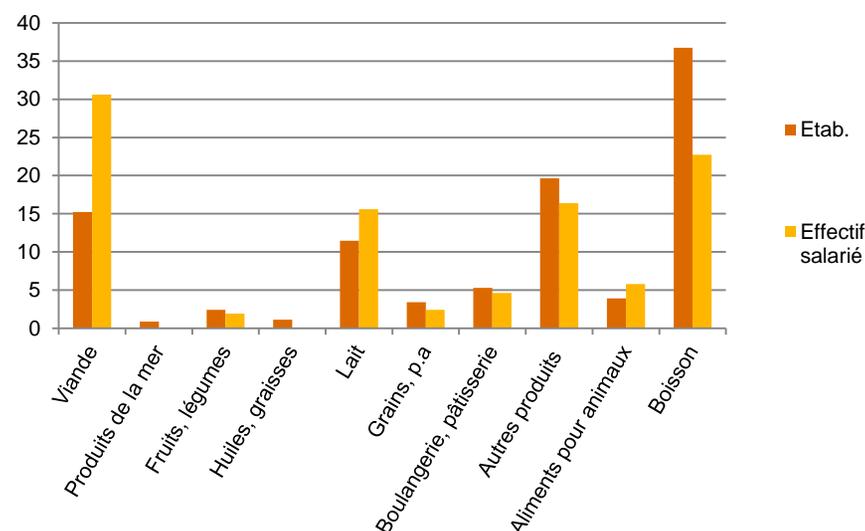
## L'industrie agro-alimentaire dans le Poitou-Charentes

### Une industrie dominée par la production de boissons, de viandes et de produits laitiers

En 2012, l'**industrie des boissons est la première activité** industrielle agroalimentaire de la région, avec environ 35% des établissements et 22,5% des effectifs salariés du secteur (Ministère de l'Agriculture (5), 2014). Cette industrie est développée grâce à la production de Cognac et de Pineau des Charentes, produits régionaux de renommée internationale et bénéficient d'AOC.

**En 2ème position, l'industrie des viandes** regroupe 15% des établissements et 30% des effectifs salariés la même année (Ministère de l'Agriculture (5), 2014). La région assure 6% de l'abattage des viandes de boucherie et des volailles réalisé en France en 2009. Les activités d'abattage en région se concentre sur le porc et la volaille. La région est reconnue pour ses viandes ovines et caprines également.

**En 3ème position, l'industrie laitière** regroupe 11% des établissements et 15% des effectifs salariés (Ministère de l'Agriculture (5), 2014). La région est leader en France pour la production laitière caprine, assurant près de 40% de la production nationale. La région concentre également 70% de la production de fromages de chèvres et compte une AOC « Chabichou du Poitou ». Les activités de la transformation et de la collecte de lait de vache sont également très présentes, bénéficiant aussi d'une AOC avec le beurre « Charentes-Poitou ».



Répartition des établissements et effectifs salariés en ETP selon le type d'activité en % en 2012 (Ministère de l'Agriculture (5), 2014), d'après des données Insee, 2012

## L'industrie agro-alimentaire dans le Poitou-Charentes

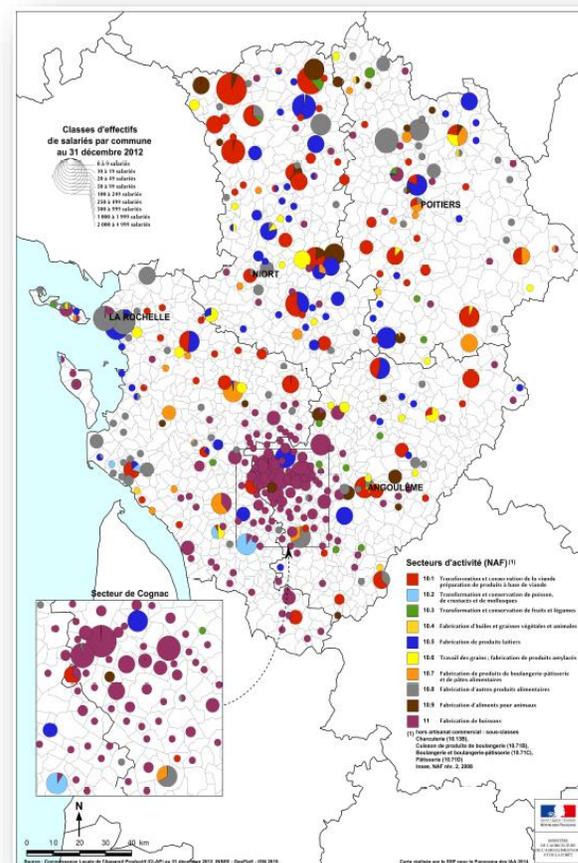
### Des exportations tirées par la vente de Cognac

D'après les données du Ministère, en 2012, la région a exporté pour 2 180,4 millions d'euros (à partir des données des entreprises agro-alimentaires de plus de 20 salariés), correspondant à la moitié du CA du secteur, supérieur au niveau national. D'après les données du Ministère, **le produit phare exporté par la région est le Cognac, faisant monter le taux d'exportation des industries des boissons de 92% en 2012**, tandis que celui des autres industries agroalimentaires est de l'ordre de 10%. Les produits les plus exportés sont les spiritueux et les céréales.

La région bénéficie de sa **situation géographique, proche de l'Atlantique, pour pouvoir exporter**. Le port de la Palice facilite les échanges avec l'UE ou les pays tiers. Toutefois, **l'export de produits transformés est insuffisant**.

### Des territoires marqués par l'agroalimentaire et par la spécialisation sur certaines filières

Présente sur l'ensemble du territoire, **la filière est toutefois particulièrement développée dans 2 zones d'emploi**, qui concentrent environ 1/3 des effectifs salariés en 2009. **La zone de Cognac** est marquée par la présence de l'industrie des boissons. **La zone du Nord-Sèvres** concentre les activités de transformation et la conservation des viandes. L'industrie laitière se trouve principalement dans le Sud-Sèvres (Ministère de l'Agriculture (5), 2014).



Localisation des établissements agroalimentaires et des effectifs salariés en 2012 (Insee)

## L'industrie agro-alimentaire dans le Poitou-Charentes

### Un secteur qui présente certains atouts et des faiblesses

L'industrie agroalimentaire en Poitou-Charentes bénéficie d'une **diversité de productions, couplé à l'existence de signes officiels de qualité et d'origine** (AOP, IGP, etc.). Néanmoins, malgré cette reconnaissance, ce secteur a du **mal à exporter** et la région souffre d'un **déficit d'identité**.

Autre point positif, de **nombreux réseaux techniques** existent (ARIA, CRITT IAA, etc.), permettant aux entreprises agroalimentaires de taille modeste d'être accompagnées dans leur développement (Ministère de l'Agriculture (5), 2014).

La **transformation d'une grande partie de la production agricole** locale au niveau régional **permet de diminuer les coûts de transports**. Cependant, cela présente un **risque accru de dépendance pour l'approvisionnement en matières premières**.

L'organisation de la logistique est pour le secteur un élément capital en Poitou-Charentes.

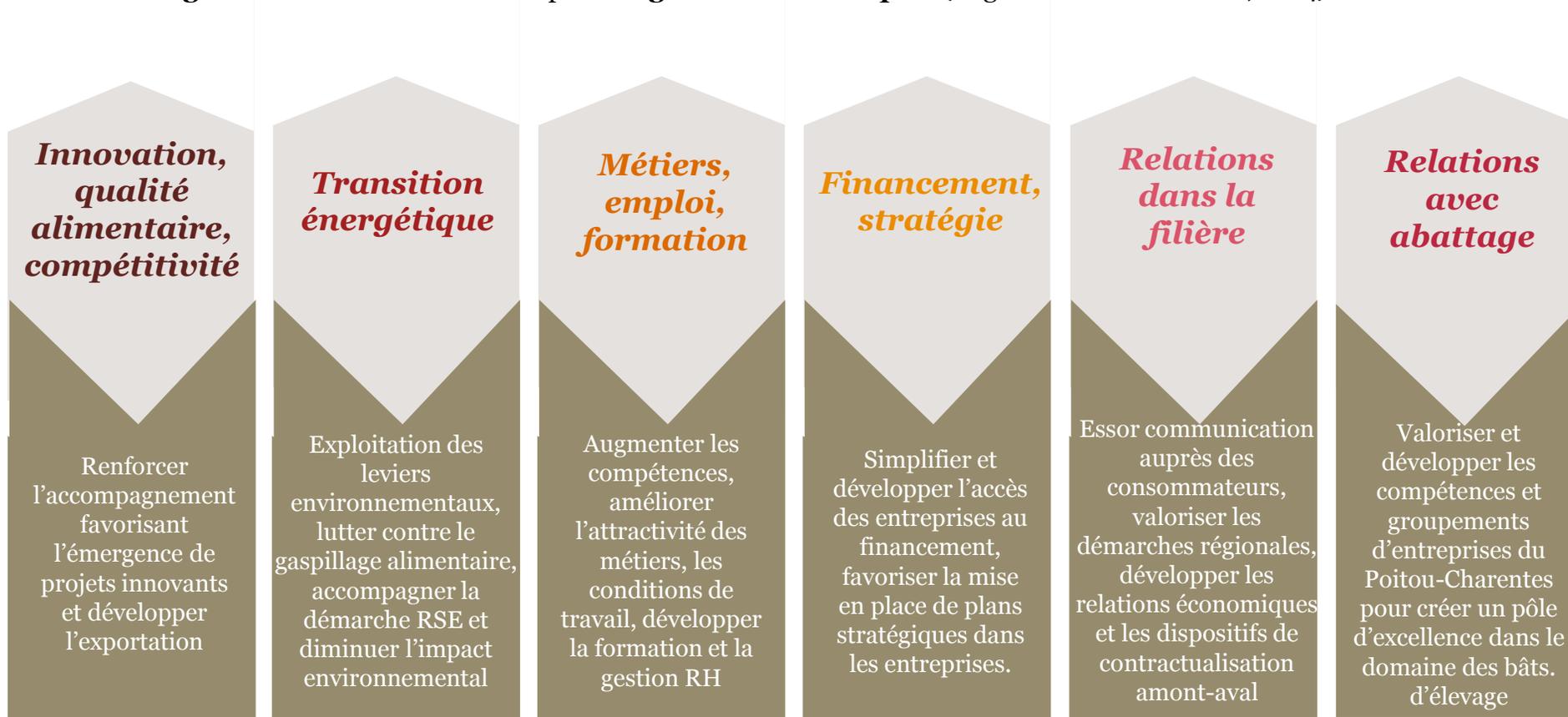
La **présence d'établissements de formation** aux métiers de l'agroalimentaire en région est également un atout pour ce secteur, permettant de recruter plus facilement. Toutefois, la **faible attractivité des métiers de l'agroalimentaire** combiné à la **faible taille des établissements** vient contrebalancer cet avantage (Ministère de l'Agriculture (5), 2014).



## L'industrie agro-alimentaire dans le Poitou-Charentes

### Un plan régional de développement mis en place

Dans la continuité des actions régionales et nationales déjà mises en œuvre, la région s'est doté d'un **plan de développement de l'industrie agroalimentaire**. Celui-ci comprend **6 grandes thématiques** (Région Poitou-Charentes, 2014) :



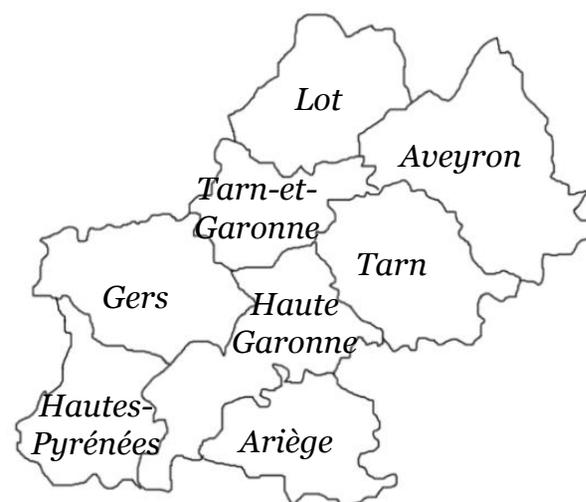
## L'industrie agro-alimentaire en Midi-Pyrénées

### L'industrie agroalimentaire: second secteur industriel en Midi-Pyrénées

L'industrie agroalimentaire est constituée en 2012 de 3 900 établissements pour environ 24 800 effectifs salariés (Insee, 2012). D'après les données du Ministère de l'Agriculture, l'industrie agroalimentaire régionale représente 11,8% des établissements industriels manufacturiers régionaux et 15,5% des effectifs salariés manufacturiers de Midi-Pyrénées en 2012 (Ministère de l'Agriculture (6), 2014).

Ce secteur **est ainsi le second employeur industriel régional** en Midi-Pyrénées.

En 2012, d'après les données du Ministère, l'industrie agroalimentaire régionale représente 2,5% du CA de ce secteur, 2,6% de la VA et 1,3% des exportations au niveau national (à partir des résultats des entreprises agroalimentaires de plus de 20 salariés régionales) (Ministère de l'Agriculture (6), 2014).



**3 900** établissements  
**24 800** effectifs salariés  
Insee, 2012

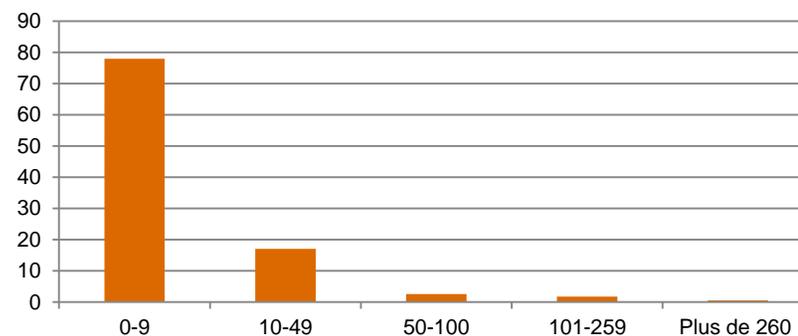
## L'industrie agro-alimentaire en Midi-Pyrénées

### Une industrie composée majoritairement de petits établissements

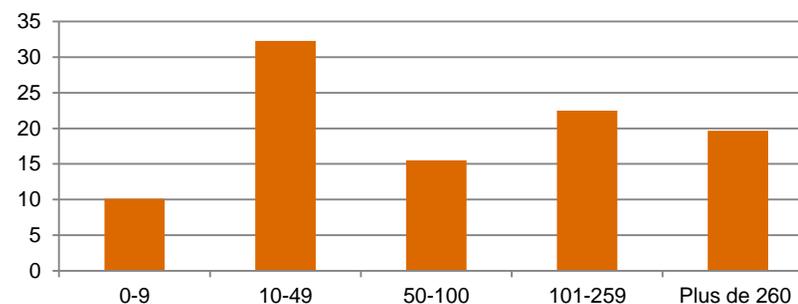
D'après les données du Ministère, **en 2012, près de 78% des établissements ont moins de 10 salariés**, notamment dans l'industrie des fruits et légumes. L'ensemble de ces établissements ne représente que 10% des effectifs salariés de l'industrie agroalimentaire. La région compte moins de 10 établissements employant plus de 250 salariés, dont des fleurons nationaux (Andros, Euralis Gastronomie, Groupe Bigard, Les délices d'Auzan (groupe Intermarché), La Quercynoise (groupe CAPEL), Les fromageries occitanes, Prolinat, Biscuit Poult et Nutrition et Santé).

Le secteur coopératif joue un rôle fondamental dans ce secteur, par le regroupement de la première mise en marché des produits.

**La taille des établissements du secteur est de 14 salariés** en moyenne, inférieure à la moyenne nationale de 31. Mais il chute à 9 pour les autres industries alimentaires et à 6 pour l'industrie des boissons en 2012 (Ministère de l'Agriculture (6), 2014).



Répartition des établissements agroalimentaires régionaux par classe d'effectifs salariés en ETP en 2012 (Ministère de l'Agriculture (6), 2014), d'après des données Insee, 2012



Répartition des effectifs salariés régionaux en ETP de l'agroalimentaire en 2012 (Ministère de l'Agriculture (6), 2014), d'après des données Insee, 2012

## L'industrie agro-alimentaire en Midi-Pyrénées

### Une industrie dominée par la production de viandes, de plats cuisinés et de produits nutritionnels et laitiers

En 2012, l'industrie des viandes est la première activité industrielle agroalimentaire de la région, avec 30% des établissements et 37% des effectifs salariés du secteur.

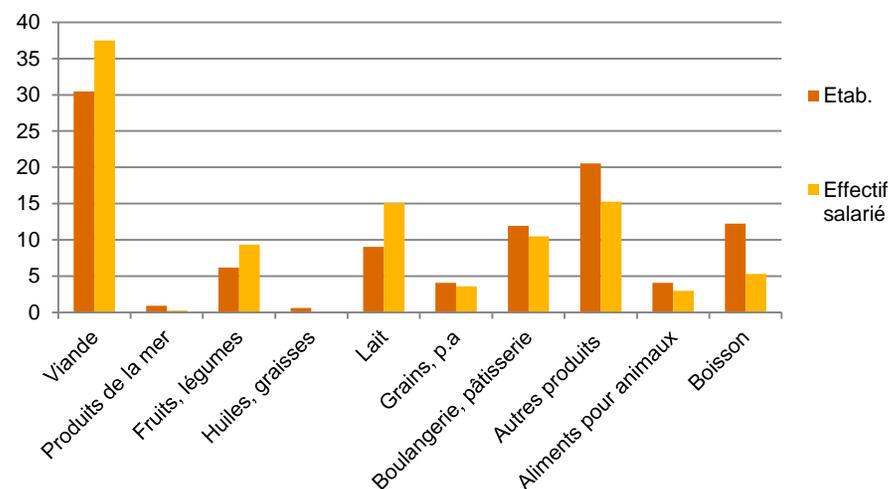
En 2ème position, le secteur des plats cuisinés et des produits nutritionnels (autres produits alimentaires) regroupe 20% des établissements et 15% des effectifs salariés la même année.

En 3ème position, l'industrie laitière regroupe 9% des établissements et 15% des effectifs salariés.

La majorité des entreprises régionales sont positionnées sur des produits majoritairement de masse, à faible marge (Ministère de l'Agriculture (6), 2014).

### Des exportations insuffisantes

En 2012, la région a exporté pour 421,2 millions d'euros (à partir des résultats des entreprises agroalimentaires régionales de plus de 20 salariés), correspondant à 11% du CA du secteur, contre 21% au niveau national. Les ventes à l'exportation ne représentant que 1,3% des exportations françaises du secteur. Ce sont les industries des grains, produits amylacés, de la viande et des produits laitiers qui exportent le plus au niveau régional, avec respectivement 20%, 15% et 8% des ventes en 2012.



Répartition des établissements et effectifs salariés régionaux en ETP selon le type d'activité en % en 2012 (Ministère de l'Agriculture (6), 2014), d'après des données Insee, 2012

## L'industrie agro-alimentaire en Midi-Pyrénées

**Les entreprises régionales sont insuffisamment présentes sur les marchés à l'exportation**, principalement les entreprises de petite taille qui ont des difficultés à se positionner sur ce type de marché (Ministère de l'Agriculture (6), 2014).

### L'industrie des viandes en restructuration

Parmi cette industrie, **la préparation industrielle de produits à base de viande est le premier employeur**, comprenant des établissements de transformation de palmipèdes gras, ou encore des salaisonneries et des conserveries de produits à base de viande.

Cette industrie comprend des entreprises qui portent des marques à forte notoriété comme Comtesse du Barry, Monfort et Salaisons Pyrénéennes. En outre, il existe de nombreux signes d'identification de la qualité et de l'origine comme l'IGP canard à foie gras du Sud-Ouest, l'IGP Veau de l'Aveyron, etc.

L'activité connaît un repli du fait de la hausse des cours de viandes. Des restructurations ont eu lieu comme la fermeture de

l'abattoir de Castelnaudary et celle de Midi-Pyrénées Viande (groupe Arcadie), la fusion de Montagne Noire et la Maison du Jambon, etc. (Ministère de l'Agriculture (6), 2014).

### L'industrie des plats cuisinés et des produits nutritionnels développée

En 2012, **la fabrication de plats préparés et celle d'aliments diététiques** réunit plus de la moitié des effectifs salariés des industries fabriquant d'autres produits alimentaires (Ministère de l'Agriculture (6), 2014).

Celle des plats préparés concentre plus de 100 établissements dont 2 entreprises régionales, à savoir **Raynal et Roquelaure et Soulié Restauration** qui emploient chacun plus de 500 salariés. Enfin, la production de produits nutritionnels est dominée par l'entreprise **Nutrition et Santé**, qui emploie plus de 600 salariés. Cette entreprise est le leader national dans ce secteur d'activité et possède des marques phares: Gerblé, Céréal, Milical, Nergisport, etc. A cela s'ajoute le fait de la **présence de nombreuses petites entreprises qui valorisent les productions locales**.

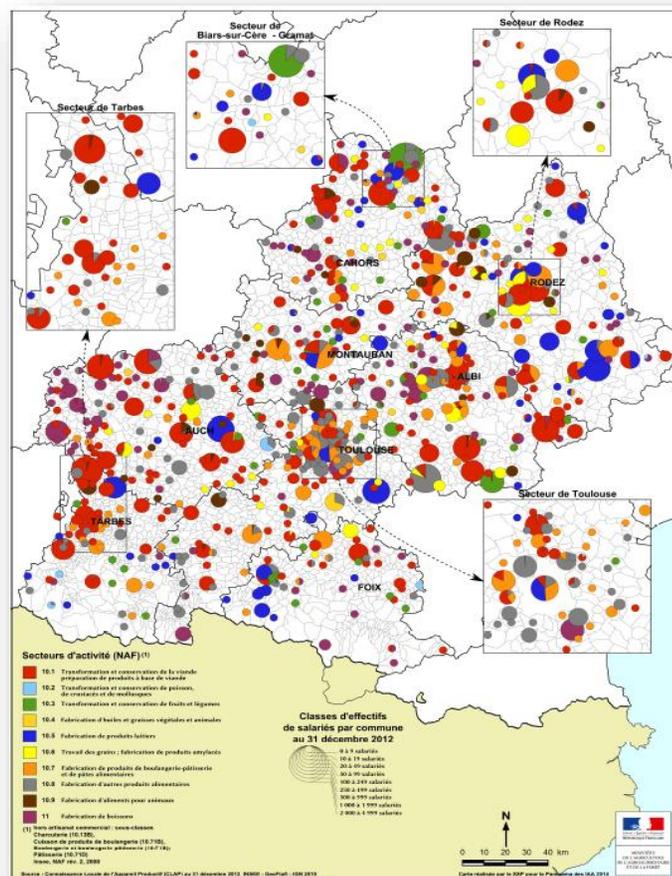
## L'industrie agro-alimentaire en Midi-Pyrénées

### Une industrie laitière peu valorisée

La fabrication de fromages est la principale activité de cette industrie au niveau régional, comprenant notamment des fromages AOP avec le Roquefort, Rocamadour, Laguiole, etc. Des entreprises leader portent des marques à forte notoriété (Société, Papillon). En outre, la fusion-absorption de la coopérative 3A par le groupe sociétal SODIAAL a été officialisée en 2014, lui permettant de devenir la 1ère coopérative laitière en France, la 3ème en Europe et la 5ème au niveau mondial. Néanmoins, la production laitière régionale semble globalement peu valorisée.

### Une répartition sur l'ensemble du territoire régional

Les industries agro-alimentaires sont réparties sur l'ensemble du territoire régional, jouant un rôle important dans l'économie locale et l'aménagement du territoire, en particulier rural (Ministère de l'Agriculture (6), 2014).



Localisation des établissements agroalimentaires et des effectifs salariés en 2012 (Insee)

## L'industrie agro-alimentaire en Midi-Pyrénées

### Des défis à relever

Les IAA en Midi-Pyrénées ont comme **objectifs de développement** de:

- **maintenir l'exception réglementaire du secteur**, leur permettant d'assurer un lien entre l'amont de la filière agri-agroalimentaire et les zones rurales;
- **assurer la compétitivité des filières** dès la première mise en marché agro-alimentaire par la **structuration et la modernisation des coopératives et le rapprochement entre entreprises** pour constituer des groupes à taille critique et maîtriser la valeur ajoutée (transformation et logistique);
- **mieux promouvoir l'innovation** en lien avec les objectifs spécifiques de l'agroalimentaire (**lien avec l'amont, implication dans l'attractivité des territoires, diversification des activités, etc.**);
- **poursuivre le développement de l'agriculture biologique** en concentrant l'effort sur la structuration de l'aval (Région Midi-Pyrénées, 2012).

*Maintien du lien  
avec le rural*



*Concentration et  
structuration des  
filieres*



*Promouvoir  
l'agriculture  
biologique*



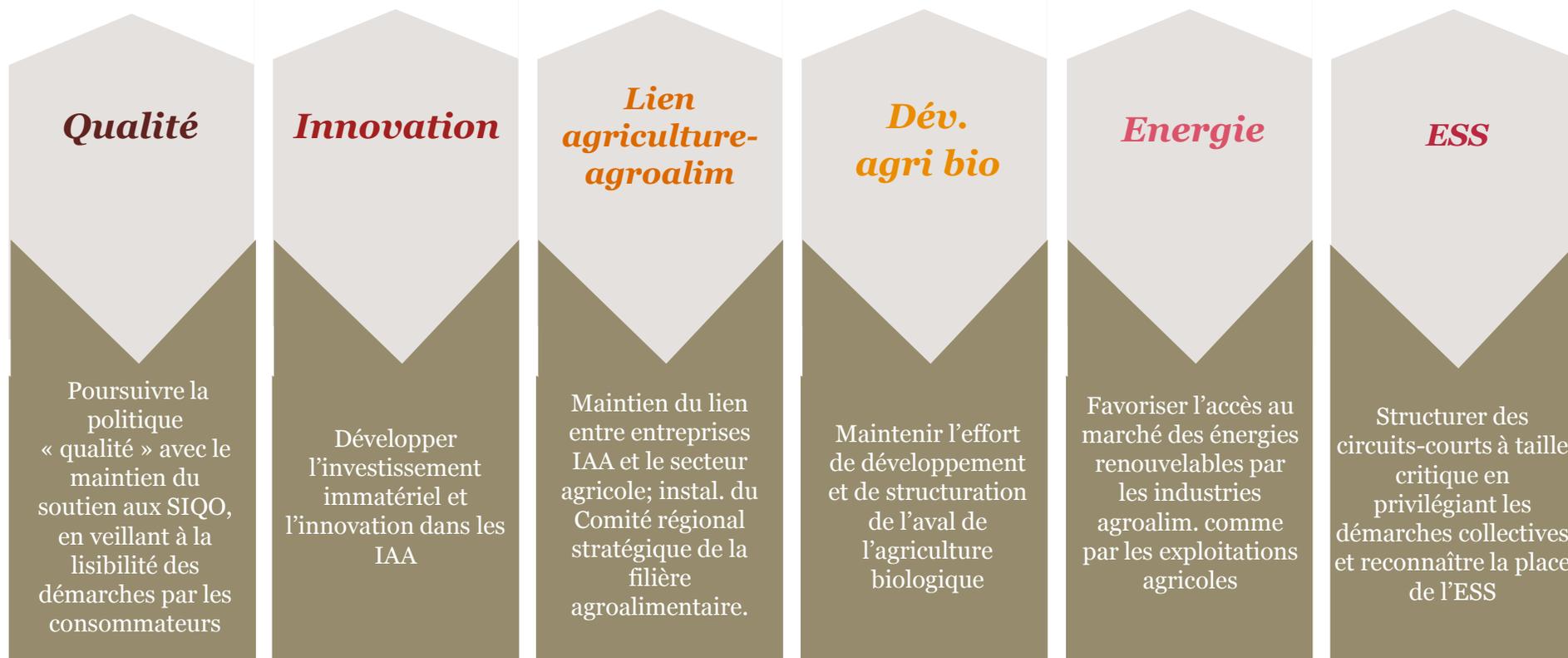
*Développement de  
l'innovation*



## L'industrie agro-alimentaire en Midi-Pyrénées

### Une stratégie revue

La révision du SRDE menée en 2010-2011 a permis de revoir le positionnement stratégique du secteur agricole-agroalimentaire régional sur les points suivants (Région Midi-Pyrénées, 2012):

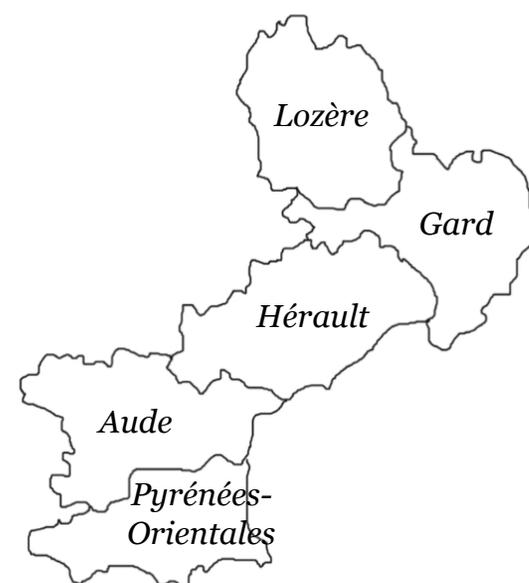


## L'industrie agro-alimentaire en Languedoc-Roussillon

### L'industrie agroalimentaire: pilier de l'économie du Languedoc-Roussillon

L'industrie agroalimentaire est constituée en 2012 d'environ 3 700 établissements, pour environ 15 000 effectifs salariés (Insee, 2012). Celui-ci **est ainsi le premier employeur industriel régional** en Languedoc-Roussillon. D'après les données du Ministère, l'industrie agroalimentaire régionale représente 10% des établissements industriels manufacturiers régionaux et 20,4% des effectifs salariés manufacturiers de Languedoc-Roussillon en 2012.

En 2012, d'après les données du Ministère, l'industrie agroalimentaire régionale représente 1% du CA de ce secteur, 1,2% de la VA et 0,4% des exportations au niveau national (à partir des résultats des entreprises agroalimentaires régionales de plus de 20 salariés) (Ministère de l'Agriculture (7), 2014).



**3 700** établissements

**15 000** effectifs salariés

*Insee, 2012*

## L'industrie agro-alimentaire en Languedoc-Roussillon

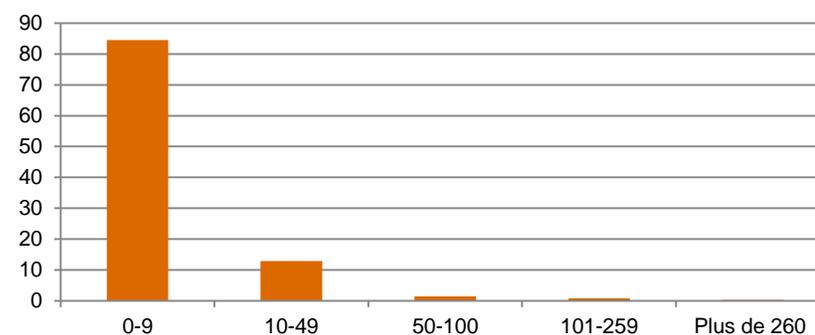
### Une industrie composée majoritairement de petits établissements mais qui se concentre

D'après les données du Ministère, **les petites entreprises de moins de 10 salariés dominent dans ce secteur, représentant environ 80% des entreprises régionales en 2012.**

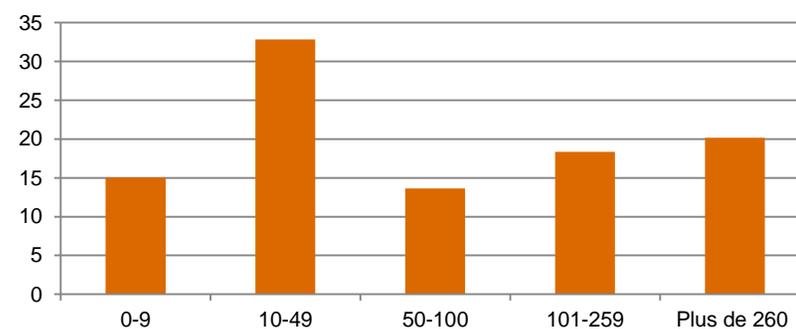
**Le secteur coopératif est un acteur majeur dans l'agroalimentaire régional, représentant environ un tiers des établissements.**

Toutefois, un **mouvement de concentration a lieu dans le secteur**. En effet, l'effectif salariés moyen par établissement est passé de 14 à 22 entre 1997 et 2009. Cette concentration répond au souhait de **faire émerger des entreprises compétitives**, au travers d'économie d'échelle, ciblant leur stratégie sur la mise en place d'outils industriels performants, aptes à pouvoir s'internationaliser et à innover.

**La région compte de grands groupes dans différentes filières, qu'ils soient français ou étrangers.** Dans le sous-secteur des eaux minérales, on trouve les groupes Nestlé-Perrier, Quézac et la Salvetat-Danone. Pour la confiserie, les groupes Haribo, Kraft Foods et Cantalou/Cémoi. Pour la transformation des fruits et légumes, Conserves France, Chr.Hansen sont implantés en Languedoc-Roussillon et pour les produits pour animaux, on trouve Royal Canin notamment (Ministère de l'Agriculture (7), 2014).



Répartition des établissements agroalimentaires régionaux par classe d'effectifs salariés en ETP en 2012 (Ministère de l'Agriculture (7), 2014), d'après des données Insee, 2012



Répartition des effectifs salariés régionaux en ETP de l'agroalimentaire en 2012 (Ministère de l'Agriculture (7), 2014), d'après des données Insee, 2012

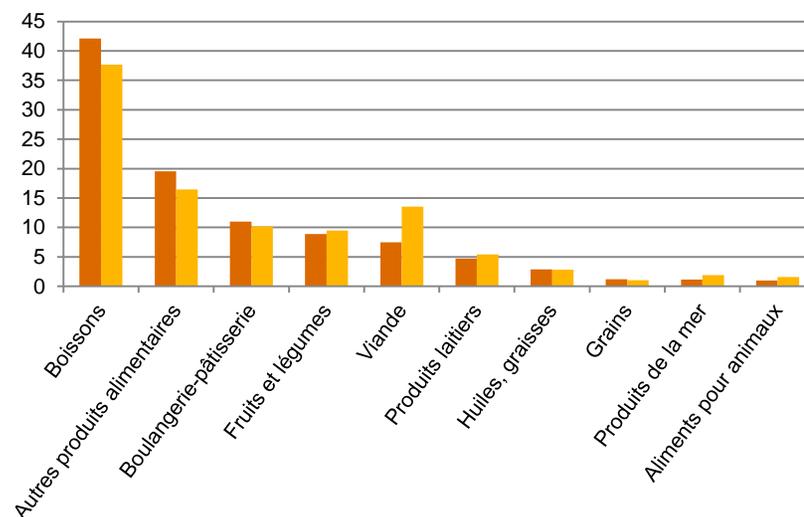
## L'industrie agro-alimentaire en Languedoc-Roussillon

### Une dominante dans les vins, les fruits et légumes et les dérivés de céréales et produits divers

D'après les données du Ministère, en tant que **premier sous-secteur régional, la production de vins** regroupe la majorité des établissements de l'agro-alimentaire et des effectifs salariés en 2012. La filière des fruits et légumes et les activités de boulangerie-pâtisserie arrivent juste après.

La **filière viti-vinicole** reste la première filière régionale avec le premier vignoble de France d'une superficie de 226 000 hectares et 5 % de la production mondiale de vin avec 13,5 millions d'hectolitres en 2013. La **filière fruits et légumes** présente le premier verger à noyaux de France mais aussi une grande diversité de productions (pommes, salades...). Elle connaît un regain d'activité notamment en matière de conditionnement et négoce, grâce en particulier à la présence du Marché Saint Charles International.

D'après le Ministère, 2 autres filières sont en plein essor : la **filière des dérivés de céréales** (alimentation pour animaux, coopératives céréalières et boulangeries et pâtisseries industrielles) tirée par quelques gros établissements et la **filière produits divers** qui bénéficie de la demande en produits élaborés type plats cuisinés (Ministère de l'Agriculture (7), 2014).



Répartition des établissements et effectifs salariés régionaux en ETP selon le type d'activité en % en 2012 (Ministère de l'Agriculture (7), 2014), d'après des données Insee, 2012

## L'industrie agro-alimentaire en Languedoc-Roussillon

### Des exportations dominées par les vins, les dérivés de céréales et les fruits et légumes

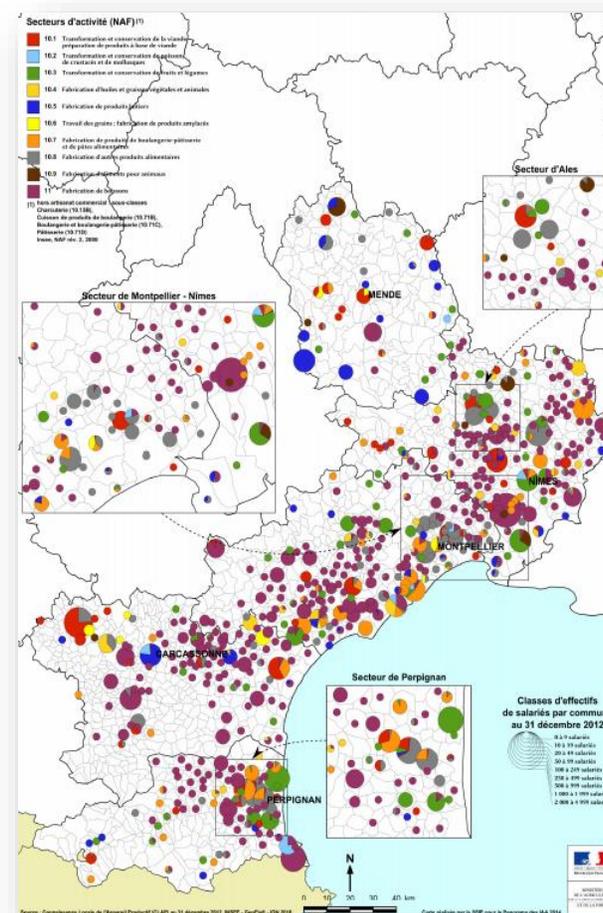
Les filières exportatrices principales sont le vin, les dérivés de céréales et les fruits et légumes, grâce au marché de Saint-Charles International, qui totalise près des 2/3 des exportations de la filière agroalimentaire.

D'après les données du Ministère, la filière viti-vinicole a produit 3,4 millions d'hectolitres vendus dans le monde, elle a réalisé, en 2012, 31 % des exportations nationales de vins : 72 % des vins sous IGP et 8,2 % des vins sous AOP (Ministère de l'Agriculture (6), 2014). **Les destinations sont de plus en plus lointaines**, en Asie et Amérique du Nord. L'Europe reste toutefois le principal débouché.

### Une localisation proche du littoral

La majorité des établissements agro-alimentaires sont implantés sur le littoral méditerranéen.

**Montpellier et Perpignan concentrent les plus gros établissements du secteur** (Ministère de l'Agriculture (7), 2014).



Localisation des établissements agroalimentaires et des effectifs salariés en 2012 (Insee)

## L'industrie agro-alimentaire en Languedoc-Roussillon

### Une restructuration importante dans la filière vins

**La filière a subi un mouvement important de restructuration-concentration.** De nombreuses coopératives ont fusionné afin d'assurer la modernisation de leur outil de production. Ce mouvement de concentration a permis de limiter la destruction des emplois (LRIA, 2013).

La région est leader national pour les vins fabriqués à partir de raisins biologiques. La stratégie de développement de la filière consiste à **améliorer la qualité des produits finis** par des investissements importants, et la **mise en place de marque**, comme celle *Sud de France*, créée par le Conseil Régional. Les activités de R&D permet à la filière de valoriser les productions et de trouver de nouveaux débouchés (analyse des attentes de consommateurs sur le plan sectoriel ou sanitaire, etc.). **La Région est en pointe sur la R&D dans le domaine viticole** (LRIA, 2013).

*Amélioration de la  
qualité des produits*



*Mise en place de  
marques*



## L'industrie agro-alimentaire en Languedoc-Roussillon

### Une filière des fruits et légumes dynamique

La région produit divers types de productions (cerises, pêches, etc.). Subissant la crise, ce sous-secteur a **bénéficié de l'apparition de nouveaux établissements spécialisés dans le conditionnement avant réexpédition**, essentiellement sur le marché Saint-Charles International (LRIA, 2013).

La filière a été la **1ère à mettre en place une charte de développement durable**, qui visait à développer auprès des adhérents, des démarches qualité avec des signes de reconnaissance officiels et des certifications volontaires, valoriser les bienfaits des fruits et légumes sur la santé avec le Programme National de Nutrition Santé et la formation des personnels et l'insertion de personnes en difficulté dans les zones rurales (LRIA, 2013).

Elle a développé des **innovations dites de rupture**, comme les produits de 4ème gamme ou de nouveaux procédés d'emballage permettant une conservation de plusieurs jours. Elle a également **développé des actions pour mieux séduire les consommateurs et favoriser de nouveaux usages sur différents lieux à toute heure de la journée** (LRIA, 2013).

*Charte de  
développement  
durable*



*Innovation de  
rupture*



*Marketing*



## L'industrie agro-alimentaire en Languedoc-Roussillon

### Une filière des dérivés céréaliers avec de bonnes perspectives

Composé à la fois de grandes entreprises et d'établissements artisanaux, ce sous-secteur produit notamment du riz de Camargue et du blé dur. La filière comprend les entreprises préparant et transformant le grain, les boulangeries, les pâtisseries, les fabricants de viennoiseries, biscuits et biscottes.

**Cette filière a connu une vague importante de concentration, qui a eu un impact important sur l'emploi.** Tournée davantage vers la vente à d'autres entreprises agroalimentaires et vers l'exportation, **des perspectives de développement s'offrent par rapport au contexte mondial** (baisse des stocks mondiaux, etc.).

La filière doit **concilier productivité et garantie sur les qualités nutritionnelles et sanitaires des produits.** Les entreprises investissent sur la qualité et la traçabilité en amont des matières premières. En aval, les produits réalisés participent à l'identité et à la qualité de la vie des territoires .

En termes d'innovation, un **plan exemplaire a été mis en place** pour répondre aux nouvelles attentes des consommateurs (pains spéciaux, produits biologiques, etc.). Elle doit **continuer de diversifier les productions sur les filières énergétiques et la chimie verte** (LRIA, 2013).

*Amélioration de la qualité des produits en lien avec la productivité*



*Diversification des productions*



## *La fabrication de matériel de transport*



## La fabrication de matériel de transport

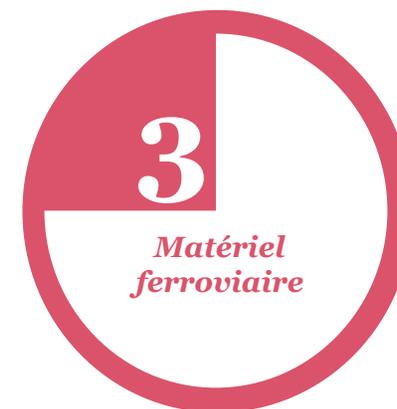
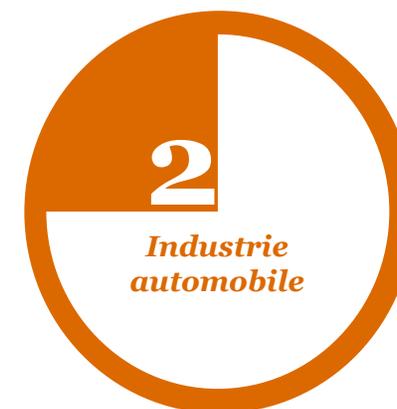
### Une industrie qui comprend différentes activités

La fabrication de matériel de transport comprend les codes NAF 29 (industrie automobile) et 30 (autres matériels de transport). Ce dernier code comprend diverses activités telles que la construction de bateaux et de navires, la fabrication de matériel ferroviaire roulant et de locomotives, la construction aéronautique et spatiale et la fabrication d'équipements pour ces matériels. Le champ concerne les matériels civils, militaires ou de plaisance.

### Des spécificités au niveau des régions

**La construction aéronautique est prépondérante dans les régions Aquitaine et Midi-Pyrénées. A l'inverse, la région Poitou-Charentes présente une plus grande diversité en matière d'activité dans ce secteur. La construction automobile y est prépondérante** en termes d'effectifs salariés, suivi par la construction aéronautique, et celle de locomotives et de matériel ferroviaire. La construction de bateaux de plaisance y est également bien implantée.

Nous allons donc étudier les 4 types de sous-secteurs avec un focus pour chaque région selon leurs spécificités.



## La fabrication de matériel de transport

### L'industrie aéronautique et spatiale

#### Une industrie structurée autour de 3 branches

Le secteur aéronautique et spatial regroupe l'ensemble des entreprises productrices d'aéronefs, d'engins spatiaux et de parties de ces appareils (Xerfi, 2014).

L'industrie aéronautique et spatiale en France est constituée de **3 grandes branches d'activité**, à savoir **l'aéronautique civile, militaire et spatiale**. Depuis 2008, l'aéronautique civile réalise les  $\frac{3}{4}$  du CA de ce secteur (Xerfi, 2014). Les principaux clients pour l'aéronautique civile sont les compagnies aériennes, les sociétés de location d'avions et les grandes entreprises privées sur le segment des avions d'affaires. Pour l'aéronautique militaire et spatiale, l'Etat est le principal client, à l'initiative de grands programmes dans le spatial (Xerfi, 2014).

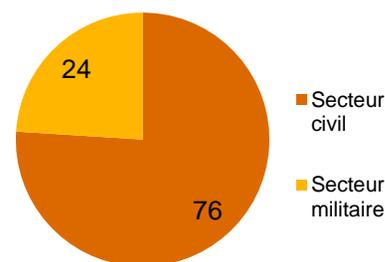
#### Une industrie structurée entre des donneurs d'ordre et un ensemble de sous-traitants hiérarchisés

**3 catégories d'acteurs** sont présents sur la chaîne de production.

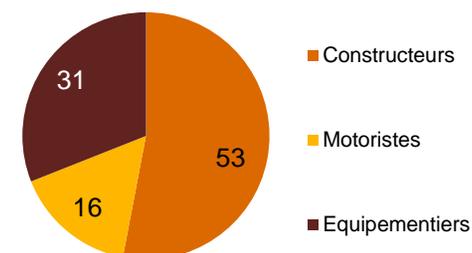
Les **constructeurs**, situés au sommet de la chaîne, sont en charge de la conception, l'assemblage et la commercialisation d'aéronefs. Il s'agit notamment d'Airbus, Dassault Aviation, Thalès Alenia Space, etc. Ceux-ci vont externaliser une partie de la production à des sous-traitants de rang 1, comme les motoristes et les équipementiers.

Les **motoristes** conçoivent et fabriquent des moteurs destinés aux aéronefs. On retrouve ainsi dans cette catégorie Snecma ou bien Turbomeca (Xerfi, 2014).

Les **équipementiers** sont en charge de la conception et la production de sous-ensembles d'aéronefs (fuselages, etc.), des trains d'atterrissage, etc. Les groupes comme Thalès Avionics, Zodiac Aerospace et Aerolia font partie de cette catégorie (Xerfi, 2014).



CA de l'aérospatiale par segment en % (GIFAS, 2013)



Répartition du CA du secteur par type d'opérateur en % (GIFAS, 2012)

## La fabrication de matériel de transport

### L'industrie aéronautique et spatiale

#### Une activité cyclique

**La production de ce secteur a connu différentes phases depuis une dizaine d'années.** Entre 1995 et 2001, la production a augmenté de plus de 40%, grâce à une demande plus forte et à la multiplication de l'offre. C'est au cours de cette période que ce secteur s'est davantage structuré, avec la création d'EADS en 2000 (Xerfi, 2014).

Suite aux attentats de 2011, la production de l'industrie aéronautique a baissé. Néanmoins, le développement des compagnies low-cost en Europe et celui du transport aérien dans les pays émergents ont permis de relancer la croissance de ce secteur. Entre 2007 et 2010, la production a stagné du fait de la crise économique mondiale. Airbus et Boeing ont ainsi été contraints d'engager des mesures d'économies. En outre, la chaîne de production a connu des difficultés supplémentaires du fait de la chute de la production manufacturière, notamment automobile (Xerfi, 2014).

**Depuis 2011, ce secteur bénéficie de moteurs de croissance solide.** Les compagnies aériennes ont besoin de renouveler leurs flottes et le transport aérien se développe dans les pays émergents. Les commandes sont en progression et les grands groupes, Airbus et Boeing, ont été capable de renouveler leur offre (Xerfi, 2014).



Production de l'industrie aéronautique et spatiale en France (Xerfi à partir de données issues de l'INSEE, 2014)

## La fabrication de matériel de transport

### L'industrie aéronautique et spatiale

#### Des perspectives de développement solides en particulier dans le civil

L'industrie aéronautique civile française bénéficiera **d'une demande plus importante à l'horizon 2015**. Cette branche bénéficiera d'un **essor du trafic aérien au niveau mondial**, et plus particulièrement en Asie, et du développement des compagnies low-cost qui permettent l'accès au transport aérien à davantage de personnes. En outre, face à l'envolée des prix du kérosène, **les compagnies aériennes vont renouveler leurs flottes**. Les constructeurs ont donc multiplié les innovations et les groupes Airbus et Boeing ont ainsi pu capter l'essentiel des nouvelles commandes. L'aviation régionale et d'affaires se portent également bien.

Suite aux **baisses des crédits militaires par les états**, le marché est devenu plus concurrentiel avec un véritable impératif pour les entreprises à exporter. Des retards dans certains programmes, des accidents et l'arrêt d'un type d'avion ont mis en difficulté Airbus Helicopters. Néanmoins, même si le poids des activités militaires diminue au profit du civil, cette activité permet aux industriels de maintenir d'importants efforts en matière de R&D, qui seront plus tard utilisables dans le civil.

La **compétition s'est également accrue dans le spatial** et où les Américains semblent avoir pris la tête grâce à leurs innovations technologiques et le développement de l'entreprise Space X, présent sur le marché des lanceurs.

#### Une internationalisation et une concentration croissante de la chaîne de production

L'augmentation des commandes a eu des conséquences sur la chaîne de production, avec une **intensification des contraintes pour les sous-traitants**. Face à cela, Airbus a décidé de ne pas augmenter le rythme de cadence en 2013 et 2014, afin de ne pas fragiliser sa chaîne de production, à l'inverse de Boeing, qui, lui, a décidé de l'augmenter.

En outre, **les grands groupes ont décidé d'internationaliser davantage leurs circuits de production** pour, d'une part, se rapprocher de leurs clients et, d'autre part, gagner en compétitivité, notamment face au renchérissement de l'euro. La production sur place est notamment devenu incontournable pour la branche militaire (Xerfi, 2014).

Suite à la crise de 2008-2009, les constructeurs souhaitent **diminuer le nombre d'acteurs sur leur chaîne de production**, afin de gagner en efficacité et en productivité. **Ils poussent les équipementiers à grossir en taille**, afin notamment de leur permettre de gérer eux-mêmes les relations avec les sous-traitants de rang inférieur (Xerfi, 2014).

## *La fabrication de matériel de transport*

### *L'industrie aéronautique et spatiale*

---

#### **Une industrie française de premier plan**

**2ème au niveau mondial en termes de CA**, derrière les Etats-Unis, l'industrie aéronautique et spatiale française a réalisé 47 900 millions d'euros en 2013 (Xerfi, 2014). Au niveau européen, elle se place au premier rang, devant l'Allemagne et le Royaume-Uni. L'industrie française occupe une position forte dans l'aéronautique militaire et est leader pour le spatial.

Malgré l'intensification de la concurrence au niveau mondial, son poids s'est consolidé, représentant **12% des exportations mondiales du secteur en 2012**. Le marché s'internationalise puisque 79% du CA du secteur en France a été réalisé à l'export et 55% des exportations étaient destinées à des clients non européens en 2013 ((Xerfi, 2014).

De nombreux leaders mondiaux sont implantés en France. De même, le secteur est le plus diversifié en Europe, avec la présence d'activités d'assemblage, d'équipementiers et motoristes et un tissu dense de PME.

#### **Un secteur concentré**

**Du fait de la forte intensité capitaliste et les coûts élevés en R&D, le secteur est particulièrement concentré. En France, le secteur est dominé par Airbus Group (ex-EADS).** En 2013, le groupe a réalisé environ 59 000 millions d'euros de CA. Suite à la restructuration du groupe en 2014, il est aujourd'hui présent dans la construction d'avions et d'hélicoptères, ainsi que dans le domaine spatial et la production d'équipements. Ce groupe est en concurrence directe avec l'américain Boeing. Ces 2 groupes constituent un duopole sur le marché des moyens et longs-courriers (Xerfi, 2014).

#### **2 autres constructeurs ont une influence importante sur le secteur en France: Dassault Aviation et Boeing.**

Dassault Aviation réalise des avions d'affaires, le Rafale et des équipements pour les avions de chasse de la famille Mirage. Boeing a développé des liens avec de nombreux équipementiers et sous-traitants français. Plus d'une centaine d'entreprises françaises travaillent pour ce groupe.

## La fabrication de matériel de transport

### L'industrie aéronautique et spatiale

#### Une concentration en cours chez les équipementiers

Il existe de nombreux équipementiers aéronautiques en France comme **Safran, Thales et Zodiac Aerospace**. Le premier est présent essentiellement dans la construction de moteurs, tandis que Thales est spécialisé dans l'électronique embarquée et le dernier dans les équipements de cabine (Xerfi, 2014).

En termes de CA, Safran est le 2ème acteur principal derrière Airbus, avec environ 14 500 millions d'euros générés en 2013, et est suivi par Dassault Aviation, Thales et Zodiac Aerospace (Xerfi, 2014).

Des équipementiers de taille plus modeste sont également bien implantés en France comme **Latécoère, LSI Aerospace, Daher et Liebherr-Aerospace** (Xerfi, 2014).

Les constructeurs demandent aux équipementiers de grandir en taille, afin d'accompagner la montée en cadence des chaînes de production et supporter l'internationalisation croissante du secteur (Xerfi, 2014).

1

#### AIRBUS

Airbus Defense and Space, Airbus Opérations, Airbus Helicopters, Aerolia, Sogerma, ATR (50%)

2

#### SAFRAN

Snecma, CFM International (50%), Messier-Bugatti-Dowty, Turbomeca, Herakles, Microturbo, Europropulsion (50%), etc.

3

#### DASSAULT AVIATION

Dassault Aviation

4

#### THALES

Thales Alenia Space (57%), Thales Avionics

5

#### ZODIAC AEROSPACE

Zodiac Seats France, Zodiac Aerospace Electric, Zodiac Aerosafety, Zodiac Actuation Systems

Principaux acteurs sur le marché français classés en fonction de leur CA et leurs filiales (Xerfi)

## La fabrication de matériel de transport

### L'industrie aéronautique et spatiale

#### Une industrie spatiale française dominée par un trio

**Airbus Defense and Space, Thales Alenia Space et Herakles (propulsion)** concentrent l'essentiel de l'activité de l'industrie spatiale en France.

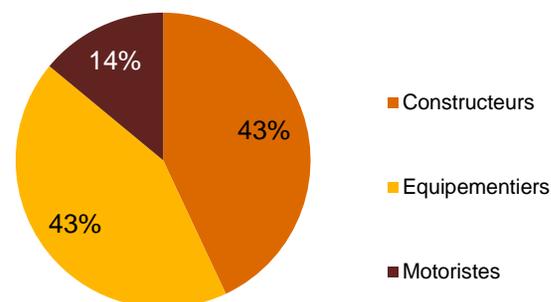
#### Des effectifs en augmentation ces dernières années

En 2012, les constructeurs et les équipementiers concentraient 86% de la masse salariale du secteur en France. Les effectifs du secteur ont augmenté d'environ 16% entre 2010 et 2013, soit près de 15 000 personnes, pour faire face à l'augmentation des commandes et la cadence de production .

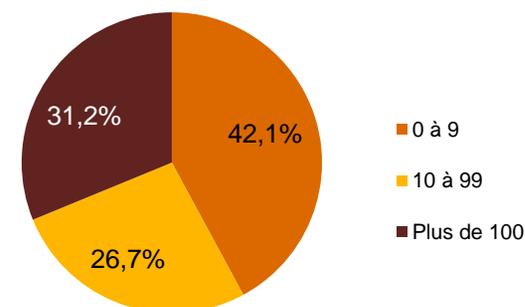
#### Un niveau stable d'établissements

En 2011, les entreprises de moins de 10 salariés représentaient environ 42% des structures du secteur et ceux entre 10 et 99, environ 27%, au niveau national. Il s'agit essentiellement d'équipementiers et de sous-traitants spécialisés. Il est important de noter que les petits sous-traitants ne sont pas comptabilisés car ils sont inscrits dans la classification NAF selon leur spécialité (emboutissage, édition de logiciel...).

Le nombre d'établissements est resté stable ces dernières années. La création d'établissements concerne davantage les sous-traitants de niveau inférieur et les équipementiers (Xerfi, 2014).



Effectif de l'industrie aéronautique et spatiale par segment (Xerfi, traitement, GIFAS, 2012)



Structure des entreprises du secteur par taille (Xerfi, traitement; INSEE, 2013)

## *La fabrication de matériel de transport*

### *L'industrie aéronautique et spatiale*

#### **Des défis à relever pour l'industrie aéronautique et spatiale**

Afin de maintenir la croissance de l'activité, la filière doit relever deux grands défis actuellement:

- **Adapter ses processus de développement à la révolution digitale (réalité virtuelle, usine du futur);**
- **Répondre aux exigences des nouvelles normes environnementales en produisant des matériaux plus légers, moins gourmands en énergie et plus facilement recyclables.**

Le caractère de ces enjeux traduit le besoin pour cette filière d'un grand besoin en **innovations technologiques disruptives**, pour gagner en compétitivité et faire la différence par rapport aux offres des concurrents. En outre, des **innovations non technologiques** seront également utiles afin d'améliorer l'organisation de la chaîne de production (ICS, 2014).

*Introduction du digital*



*Répondre aux exigences environnementales*



## La fabrication de matériel de transport

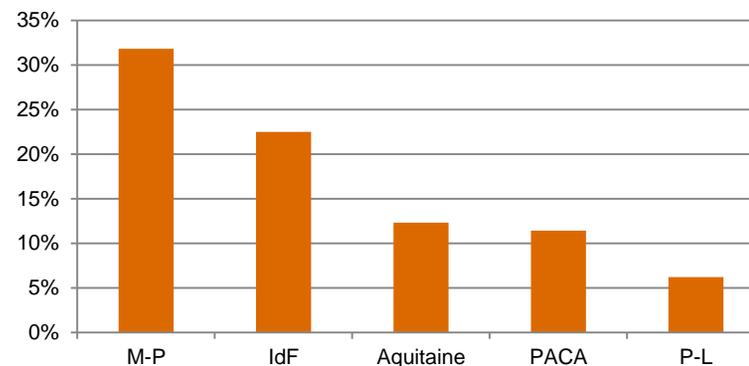
### L'industrie aéronautique et spatiale

#### Le Sud-Ouest: cœur des activités des principaux groupes du secteur

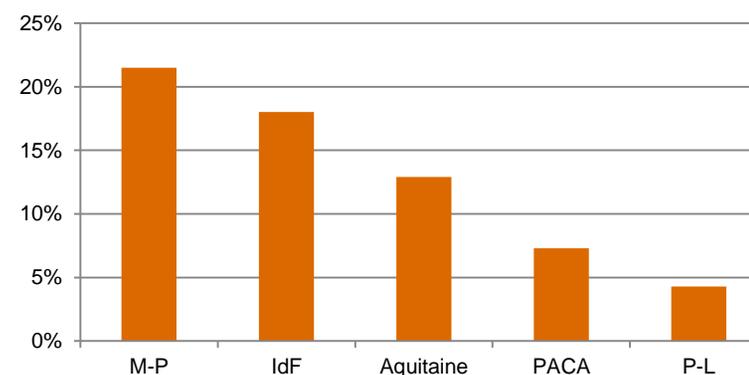
En France, les activités de l'aéronautique et du spatial sont concentrées dans deux grandes zones: l'Ile-de-France et le Sud-Ouest, à savoir Midi-Pyrénées et l'Aquitaine. Ces deux dernières régions abritent notamment **le cœur des activités des groupes Airbus et Dassault Aviation.**

En termes d'effectifs, c'est **la région Midi-Pyrénées qui concentre la majeure partie des effectifs nationaux du secteur**, près d'un tiers, en 2013. C'est également **là où la majeure partie des établissements du secteur sont situés**, à savoir 1/5, la même année. **L'Aquitaine arrive en 3ème position**, après l'Ile-de-France, concentrant environ 10% des effectifs nationaux du secteur et environ 13% des établissements. Elle se situe devant les régions PACA et Pays-de-la-Loire.

La **région Poitou-Charentes** ne fait pas partie des 5 premières régions d'implantation de cette industrie. Néanmoins, le site de **Stellia** (filiale d'Airbus), situé près de Rochefort, est le principal établissement aéronautique de la région, employant plus de 750 personnes. Il est spécialisé en production d'aérostructures, fauteuils de cabine et sièges de cockpit. Du côté de Châtelleraut, de **nombreuses petites entreprises dans les secteurs aéronautique et métallurgique** y sont implantées (Xerfi, 2014).



Localisation géographique des salariés du secteur (Xerfi, traitement, ACOSS, 2013)



Localisation géographique des établissements du secteur (Xerfi, traitement, ACOSS, 2013)

## La fabrication de matériel de transport

### L'industrie automobile

#### 3 grands domaines d'activité

L'industrie automobile française comprend 1954 entreprises et concentre 243 437 salariés en 2015. Celle-ci est composée de 3 grandes activités : la **construction de véhicules automobiles**, qui totalise 76% du CA du secteur en 2012, la **fabrication d'équipements automobiles** (19,6%) et la **fabrication de carrosseries et de remorques** (4,4%).

#### Une filière structurée

L'industrie automobile comprend les équipementiers spécialisés et les constructeurs de voitures particulières, de véhicules de loisir, ou de véhicules utilitaires et les carrossiers (ensemble orange sur le schéma).

Cette activité intègre également les activités de production de moteurs et d'organes mécaniques en amont, dès lors qu'ils sont principalement destinés à des véhicules automobiles.

**La construction automobile mêle étroitement des producteurs intégrés, des concepteurs, des assembleurs, des donneurs d'ordre et des sous-traitants, ainsi que des prestataires de services d'aménagement de véhicules automobiles** (Xerfi, 2015).



Filière automobile française (hors après-vente)  
(XERFI, 2015)

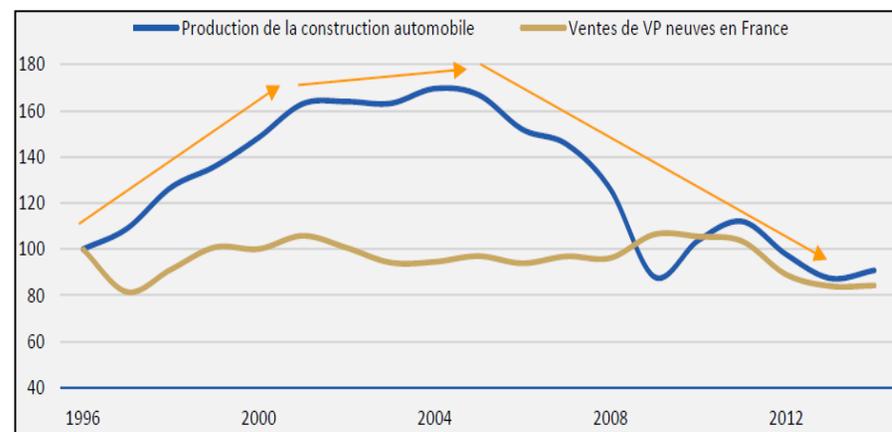
## La fabrication de matériel de transport

### L'industrie automobile

#### Une production en déclin depuis 2005

Entre 1996 et 2001, la production de la construction automobile a fortement augmenté, du fait du succès commercial de certains véhicules produits par les constructeurs français, de l'augmentation des exportations en Europe et de l'inauguration de 2 nouvelles usines.

Après une stagnation de la production entre 2002 et 2005, la production a diminué de moitié, liée à l'intensification de la concurrence étrangère, la chute des exportations, et la bipolarisation du marché (low-cost et premium) au détriment des constructeurs français positionnés sur du moyen gamme (Xerfi, 2015).



Production de la construction automobile (Xerfi à partir de données issues de l'INSEE et CCFA)

## La fabrication de matériel de transport

### L'industrie automobile

#### Une production qui devrait croître légèrement

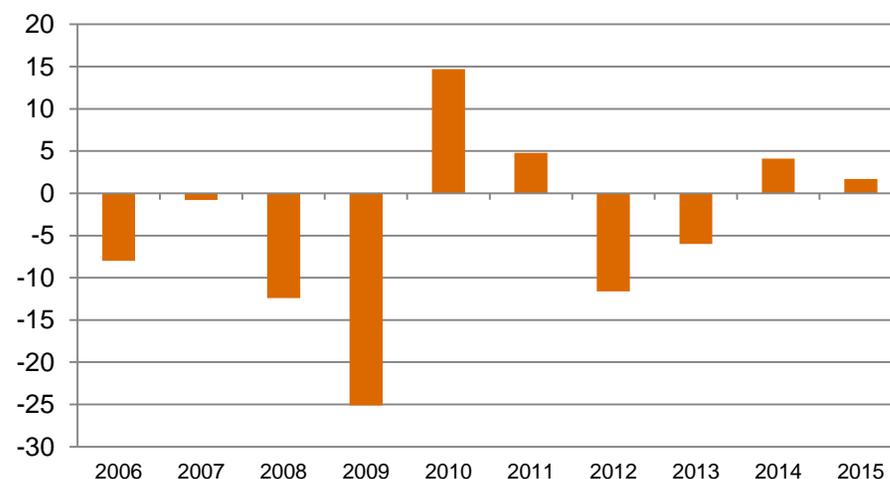
**La production d'automobile a augmenté en 2014**, de 4,1%, grâce au léger rebond de la demande française et étrangère, la signature d'accords de compétitivité et d'investissements. Ceux-ci ont permis aux constructeurs automobiles de réaliser des économies d'échelle et des gains de productivité, notamment en mettant en place de nouveaux modes de production. **La reprise devrait se poursuivre en 2015, mais à un rythme plus modéré.**

**Cet essor profite également aux équipementiers**, qui bénéficieront à la fois du rebond de la production française d'automobiles et du plus grand nombre de véhicules assemblés en Europe.

#### Un déclin du positionnement français au niveau mondial

La France occupe la **3ème place au niveau européen**, derrière l'Allemagne et l'Espagne, en termes de véhicules fabriqués sur le territoire national (y compris poids lourds). Ces deux pays européens sont les principaux partenaires commerciaux de la France, que se soit pour les exportations comme pour les importations.

**Au niveau mondial, la France a décroché, passant en 9 ans de la 5ème place à la 13ème place** en termes de véhicules assemblés (Xerfi, 2015).



Evolution de la production de l'industrie automobile en % des variations annuelles en volume (XERFI, données INSEE)

## La fabrication de matériel de transport

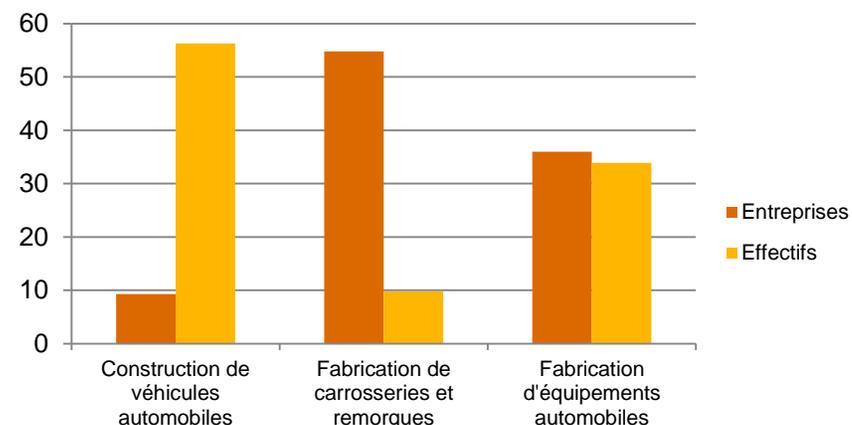
### L'industrie automobile

#### Une industrie concentrée

**La construction d'automobile est un secteur très concentré**, puisque celui-ci ne représente que 9% des entreprises de l'industrie automobile mais 56% de ses effectifs salariés en 2012.

**4 grands constructeurs sont implantés dans l'Hexagone.** En 2014, les groupes **PSA et Renault** ont produit 80% des véhicules automobiles assemblés en France. Ils produisent divers types de véhicules en France et la production de moteurs est également concentrée entre les mains de ces 2 constructeurs. Les constructeurs étrangers **Toyota et Daimler ne** produisent qu'un seul type de véhicule. Le groupe Volkswagen est présent aussi via sa filiale Bugatti Automobiles, qui opère sur un marché de niche, celle des voitures de sport.

Parmi les **équipementiers**, on trouve comme grands groupes en France, **Valeo et Faurecia** notamment (Xerfi, 2015).



Répartition des entreprises et des effectifs salariés de l'industrie automobile en % (XERFI, Insee-Esane, 2012)

## La fabrication de matériel de transport

### L'industrie automobile

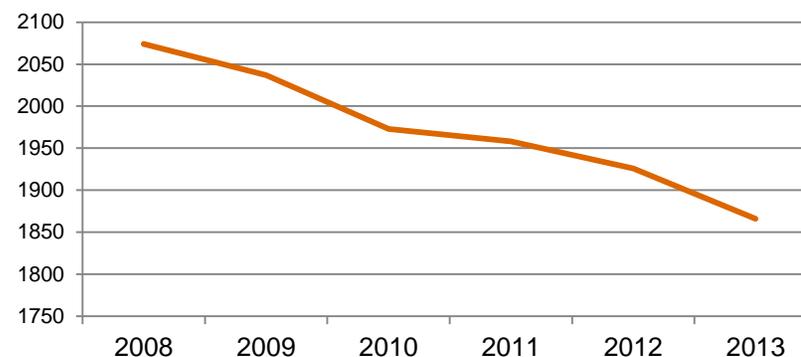
#### De très nombreuses destructions d'emploi accompagnées d'une internationalisation progressive des activités

**La chute de la production de véhicules et la recherche de gains de compétitivité ont entraîné d'importantes destructions d'emplois dans le secteur de la construction automobile.** Plus de 22 000 postes ont ainsi été supprimés entre 2008 et 2013. Cette baisse des effectifs salariés devrait être amenée à se poursuivre.

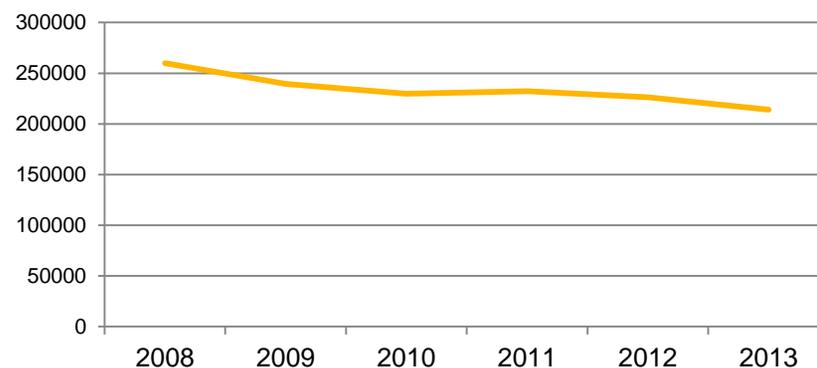
**L'activité des constructeurs s'internationalise de plus en plus**, où une majeure partie de l'outil industriel de Renault et PSA est localisée à l'étranger. En outre, la majorité des véhicules construits en France sont destinés à l'export (Xerfi, 2015).

#### Une industrie qui réalise d'importants efforts en matière d'innovation

**L'industrie automobile est le premier secteur de R&D et de dépôt de brevets en France**, dont l'investissement est de l'ordre de 5 milliards d'€ de R&D chaque année. Malgré la baisse des effectifs de R&D dans les groupes **PSA et Renault (1ers employeurs du secteur de R&D en France hors acteurs publics)**, ces 2 groupes se sont engagés à conserver une part essentielle de leur R&D en France (Xerfi, 2015).



Evolution du nombre d'établissements du secteur (ACOSS)



Evolution des effectifs salariés du secteur (ACOSS)

## La fabrication de matériel de transport

### L'industrie automobile

#### L'automobile: de plus en plus complexe et technologique

Afin de répondre à des attentes écologiques, énergétiques et de services de plus en plus fortes du marché, les constructeurs continuent d'adapter leur modèle de véhicule. Suite au salon mondial de l'Automobile de 2014, certaines tendances technologiques se dégagent.

**L'automobile intègre de plus en plus des TIC.** Munie de capteurs et de logiciels embarqués, la **voiture connectée** vise à répondre aux attentes des consommateurs en termes de sécurité et de connectivité (multimédia et services de navigation). Afin de répondre aux attentes environnementales, **les véhicules hybrides et électriques** se développent, avec des approches très diverses sur l'architecture de la motorisation, et sans qu'une ligne directrice ne semble prendre le pas à ce stade. Les questions des bornes électriques de recharge, de biocarburant, d'autonomie et de puissance des batteries sont également des domaines clés de développement. En outre, **l'optimisation du rendement des moteurs thermiques** avec notamment la recherche de systèmes de récupération d'énergie par exemple, restent une source importante de projets. Les **projets d'innovation sur les matériaux** foisonnent également, avec le développement de composites de nouvelle génération, plus respectueux de l'environnement et offrant des potentiels d'allègement de masse. Les **programmes d'innovation de process et d'usine du futur** sont aussi importants, afin d'engranger des gains de productivité sur toute la chaîne de valeur (Xerfi, 2015).

*TIC*



*Hybride/électrique*



*Moteurs*



*Matériaux*



*Process*



## La fabrication de matériel de transport

### L'industrie ferroviaire

#### Une industrie avec peu d'opérateurs et des débouchés bien définis

L'industrie ferroviaire correspond à la fabrication de matériel roulant (trains, métros, tramways, etc.) et d'équipements (Xerfi (2), 2014).

Il comprend **2 types d'opérateurs**:

- Les **constructeurs**, spécialisés dans la production de matériel roulant et qui recouvrent majoritairement à la sous-traitance;
- Les **équipementiers**, spécialisés dans un segment de marché (systèmes de freinage, organes de roulement, sièges, etc.).

**2 grands types de produits dominant dans cette industrie**, à savoir le matériel roulant (motrices diesel, locotracteurs, automotrices, autorails, tramways, métros, etc.), et les équipements de véhicules (bogies, essieux, freins, roues, système d'attelage, tampons, etc.) (Xerfi (2), 2014).

Cette industrie dispose de **3 débouchés**:

- La **SNCF**, qui est pour le moment l'acteur principal du transport ferroviaire en France;
- Les **collectivités territoriales** (trains régionaux via la SNCF, métros et tramways);

- Les **marchés extérieurs** (30% du CA de cette industrie est réalisé à l'étranger, principalement dans les secteurs de la signalisation et des infrastructures).

#### Un secteur qui tente de s'adapter par rapport à des perspectives de développement plus difficiles

La **diminution du transport ferroviaire** (hors métro et tramways) s'est accentué en 2014, du fait de la hausse des prix, de la baisse du pouvoir d'achat des ménages et le développement de modes de transport concurrents (co-voiturage, autocar, etc.). La libéralisation du secteur du transport en autocar devrait encore accentuer ce phénomène. En outre, le **trafic ferroviaire de fret a aussi diminué**, lié à des désavantages structurels (délaissement du réseau ferroviaire classique au profit des LGV, déclin de l'industrie lourde, fiscalité défavorable par rapport à la route, etc.). Néanmoins, **des projets ont été lancés**, avec la construction de plusieurs lignes LGV, le remplacement de matériel pour les trains régionaux et intercités et la relance des infrastructures de fret.

La **baisse des investissements publics ont entraîné l'annulation de nombreux projets** de nouvelles lignes de trains et de transport en commun dans les villes. Néanmoins, les constructeurs ont développé de **nouvelles offres (développement des bus à haut niveau de service, offre globale de tramways au coût proche d'une ligne de BHNS)**, plus adaptées par rapport à ces nouvelles conditions.

## La fabrication de matériel de transport

### L'industrie ferroviaire

**Les exportations ont particulièrement chuté en Europe en 2014.** Néanmoins, cette chute a été **freinée par la montée en puissance des ventes de locomotives de fret au Kazakhstan** par Alstom (Xerfi (2), 2014).

#### Moment charnière pour l'industrie ferroviaire

Celle-ci va devoir affronter des obstacles déterminants pour son avenir, au travers de 4 grands défis:

Une **menace sur le savoir-faire dans les trains à grande vitesse** liée à l'absence de nouvelles commandes de la SNCF d'ici 2022 et des perspectives faibles à l'exportation.

La **diminution de la demande intérieure**, du fait des contraintes financières plus importantes pour les acteurs publics locaux.

Le **renforcement de la concurrence**, où les acteurs asiatiques se montrent de plus en plus agressifs sur les marchés européens, africains, et au Moyen-Orient.

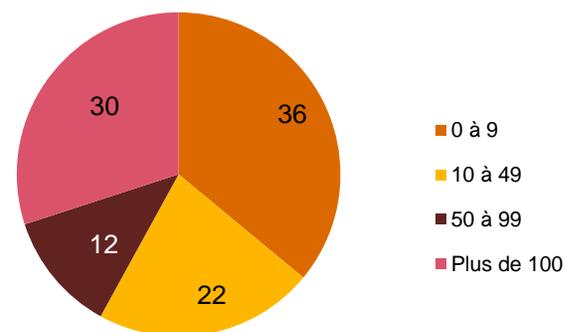
**L'internationalisation de la production**, avec l'installation d'une partie de la production dans les pays clients afin d'obtenir de nouvelles commandes à l'étranger.

#### Une industrie particulièrement concentrée

Ce secteur est très concentré puisque l'on dénombre seulement 60 établissements spécialisés regroupant environ 13 000 salariés en 2013.

En outre, **80% du CA du secteur est détenu par les groupes Alstom et Bombardier et l'équipementier Faiveley en 2012.**

Alstom est de très loin le premier acteur en France, réalisant 60% de l'activité du secteur (Xerfi (2), 2014).



Répartition des établissements du secteur par taille en % (XERFI, INSEE, 2013)

## La fabrication de matériel de transport

### L'industrie ferroviaire

Derrière ces 3 grands groupes, se trouvent des équipementiers spécialisés (MG Valdunes, Compin, Freinrail, etc.), et des constructeurs de petite taille comme Titagarh Wagons AFR, CFD Bagnière ou Lohr.

Le **groupe Alstom** possède 9 sites de production en France et est un donneur d'ordre important pour les équipementiers. Ces sites en France sont actifs dans la fabrication de TGV, de trains régionaux, de tramways, de métros, de bogies, etc. Alstom a renforcé sa position dans les tramways en 2014.

Le **groupe canadien Bombardier** dispose d'un site dans le nord de la France, où s'est développé à proximité un important réseau d'équipementiers et de sous-traitants. Il réalise sur ce site des bogies, des voitures de métro, des véhicules légers sur rails et des trains régionaux.

Le **groupe français Faiveley** dispose de 4 sites de production en France et est présent sur tous les segments du marché ferroviaire. Il est l'un des principaux équipementiers au monde pour les véhicules roulants, et le plus important en France.

#### Un recentrage du groupe Alstom sur les activités de transport

Le groupe Alstom a conclu un accord avec General Electric (GE) en juin 2014, où Alstom a cédé ses activités dans l'énergie contre la reprise d'activité en matière ferroviaire de GE (Xerfi (2), 2014).

A l'avenir, **Alstom va certainement tenter de renforcer sa taille**. En effet, celle-ci jugée déjà trop faible, pourrait à l'avenir l'handicaper dans l'obtention de très grands contrats pour lesquels la capacité à apporter d'importantes garanties financières est déterminante (Xerfi (2), 2014).

Sa filiale, **Alstom Transport se renforce sur le segment de la signalisation ferroviaire**, suite au rachat des activités de GE, et **sur les activités Contrôle commande transport (CCT)**. En outre, l'entreprise se renforce dans les services de maintenance. Elle a notamment présenté au salon Innotrans, la première application de maintenance prédictive dans le domaine ferroviaire, Healthhub, qui sera prochainement disponible (Xerfi (2), 2014).

Alstom Transport vise également à **se renforcer à l'international**, en développant une coopération avec le russe TMH, dont il possède 25% du capital (Xerfi (2), 2014).

**Avec GE, Alstom Transport a conclu une alliance** portant sur les points suivants: un support commercial de GE sur certaines zones géographiques, le regroupement des achats et le développement commun de nouveaux produits, la maintenance des locomotives de GE par Alstom dans certaines régions sauf aux Etats-Unis, et le support de GE Capital pour les solutions de financement (Xerfi (2), 2014).

## La fabrication de matériel de transport

### L'industrie ferroviaire

#### Un recours à la sous-traitance très important

D'après l'INSEE, la sous-traitance représente 1/4 du CA du secteur sur la période 2011-2012. Le Président d'Alstom Transport a indiqué que 60% du coût d'un train Alstom sont liés aux achats à des équipementiers et à des sous-traitants, et que 86% de sa construction est effectuée en France.

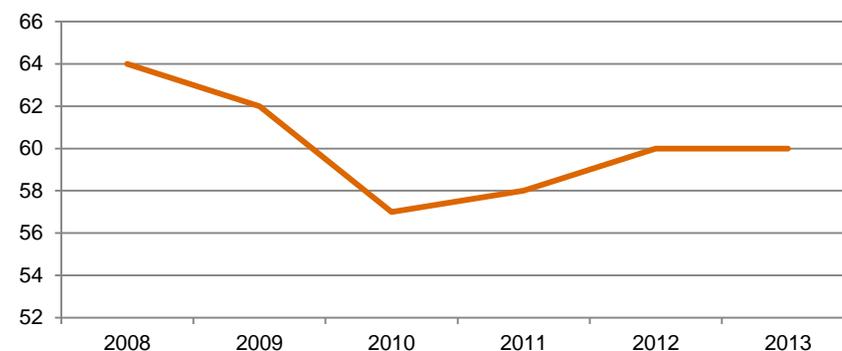
#### Une industrie au 3ème rang mondial

La présence de nombreux sites d'Alstom Transport et celle de Bombardier permet à l'industrie ferroviaire française de se hisser à la **3ème place mondiale, derrière l'Allemagne et la Chine**.

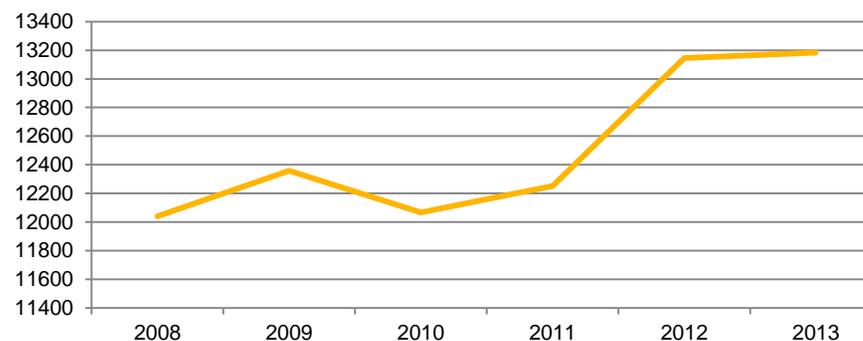
#### Un nombre d'établissements stable et une augmentation des effectifs salariés

Après une réduction du nombre d'établissements entre 2009 et 2010, celui-ci tend à se stabiliser en France depuis 2012 (Xerfi (2), 2014).

En termes d'effectifs, ceux-ci ont augmenté depuis 2011, grâce au recrutement sur les sites d'Alstom, pour accompagner la montée en puissance de la production de TGV et *Régiolis* (Xerfi (2), 2014).



Evolution du nombre d'établissements du secteur (ACOSS)



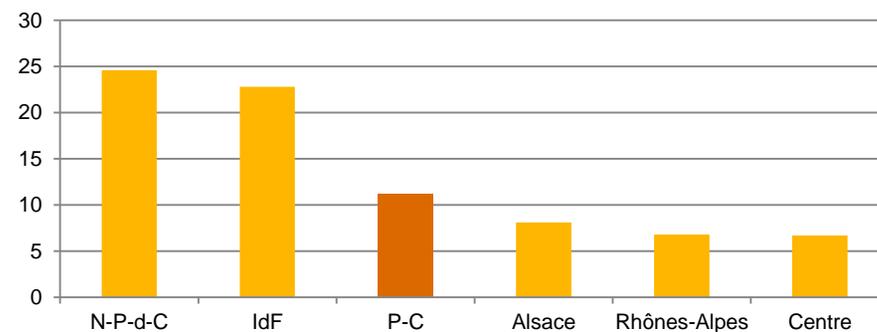
Evolution des effectifs salariés du secteur (ACOSS)

## La fabrication de matériel de transport L'industrie ferroviaire

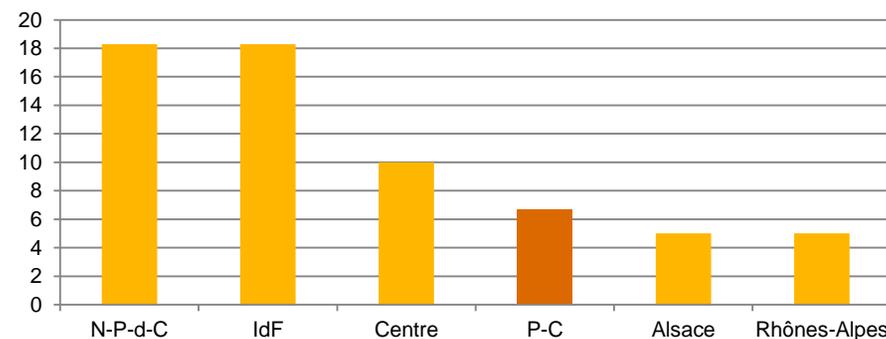
### Poitou-Charentes dans le top 5

La région Poitou-Charentes concentre **11,2% des établissements** de l'industrie ferroviaire au niveau national, se plaçant à la **3ème place**, derrière le Nord-Pas-de-Calais et l'Ile-de-France en 2013. 4 établissements de cette industrie sont implantés en Poitou-Charentes (cf. graphiques suivants).

En termes **d'effectifs salariés**, elle se trouve à la **5ème place au niveau national**, avec **environ 7%** en 2013 (Xerfi (2), 2014).



Localisation des établissements du secteur en %  
(XERFI, données ACOSS, 2013)



Localisation des effectifs salariés du secteur en %  
(XERFI, données ACOSS, 2013)

\*NPdC: Nord-Pas-de-Calais; P-C: Poitou-Charentes

## La fabrication de matériel de transport

### L'industrie ferroviaire

#### Des projets de développement « sur les rails »

Dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA), l'Etat a retenu cinq projets d'envergure en matière de transport ferroviaire. L'objectif commun est de **consolider la compétitivité de ce secteur au niveau mondial, grâce au développement de technologies et de systèmes novateurs**. L'attractivité des futures propositions de transport ferroviaire repose principalement sur les axes suivants : **les performances des services rendus, l'efficacité énergétique, écologique et, enfin, la fiabilité et la sécurité** (Xerfi (2), 2014).

Parmi les 5 projets, dont la mission est d'expérimenter et de promouvoir de manière concrète via des démonstrateurs préindustriels et des plateformes d'essai, des technologies qui contribuent à répondre à ces trois axes, on trouve:

- **CERVIFER** réduit la durée et le coût de développement des produits et des systèmes de transport ferroviaire grâce au prototypage virtuel ;
- **GLGV** développe des freins à haute performance et entièrement recyclables pour la grande vitesse ferroviaire.
- **ECOPMS** rend le rail ou le fleuve aussi attractif que la route pour le transport de marchandises, en l'intégrant dans une offre « multimodale ».

*Fiabilité, sécurité*



*Efficacité*



*Performance services*



## *La fabrication de matériel de transport*

### La construction navale

#### **Une industrie avec peu d'opérateurs et des débouchés bien définis**

La construction navale est composée de **3 grands segments**(Xerfi (3), 2014) :

- les **bâtiments de guerre**: construits uniquement par DCNS;
- les **paquebots de croisière et grands ferries**, construits uniquement par STX France;
- les **autres navires civils** (chalutiers, remorqueurs, patrouilleurs, barges, etc.), construits par des chantiers de plus petite taille.

Cette industrie dispose de **3 débouchés**:

- les **gouvernements nationaux et étrangers** (bâtiments de guerre);
- les **armateurs** (navires marchands, bateaux de pêches et navires utilitaires);
- les **croisiéristes** (paquebots).

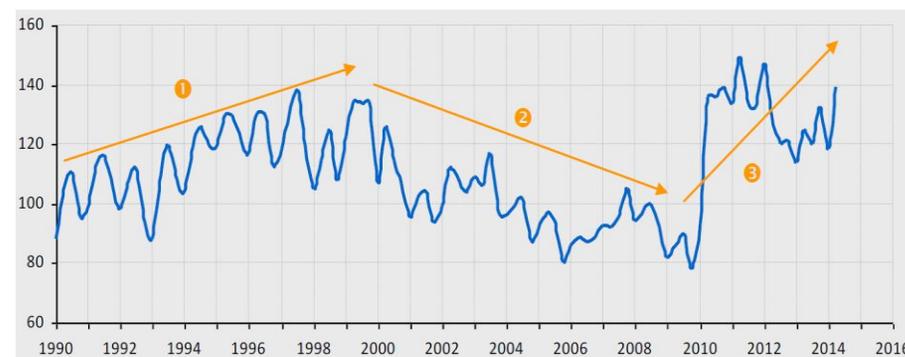


## La fabrication de matériel de transport

### La construction navale

#### Une production en hausse ces dernières années

Entre 1990 et 1999, la production des chantiers navals français a augmenté de 29%. Malgré la concurrence asiatique, les chantiers français restent à l'époque présents sur de nombreux segments (servitude, pêche, etc.). La production a commencé à décliner dès le début des années 2000, du fait du transfert de savoir-faire aux pays émergents (vente des technologies pour la construction de méthaniers aux Chinois par Alstom en 2001), du manque de compétitivité par rapport aux asiatiques et aux européens de l'est, se traduisant par une baisse des commandes des grands navires marchands et chalutiers et la baisse des crédits militaires. Face à cela, les chantiers de petite et moyenne taille se sont spécialisés dans le secteur des bateaux de plaisance et des mouvements de restructuration ont eu lieu. **Dès 2010, la production a rebondi grâce à l'essor des commandes militaires et civils, et d'importants efforts de productivité ont également eu lieu dans les chantiers navals français (Xerfi (3), 2014).**



Production de la construction navale française (Xerfi à partir de données issues d'Eurostat, 2014)

## La fabrication de matériel de transport

### La construction navale

---

#### Une production qui devrait continuer de croître et une diversification progressive des activités des constructeurs navals

La production de la construction navale devrait continuer de croître en 2015, du fait, d'une part, du **haut niveau d'activité engrangé par la construction en cours du paquebot géant « Oasis 3 »**, dans le chantier de Saint-Nazaire et, d'autre part, la **signature d'un accord de compétitivité en mars 2014, qui a favorisé de nouvelles commandes.**

Pour diminuer la fluctuation de leur activité, les constructeurs navals cherchent depuis plusieurs années à diversifier leurs activités. Par exemple, DCNS a beaucoup investi dans la **construction d'hydroliennes**, tandis que STX France s'est positionné **sur le marché de l'éolien offshore**, en proposant des fondations métalliques. Certains chantiers navals se sont positionnés dans la **sous-traitance industrielle**, notamment dans le domaine des composites. En outre, la majorité des constructeurs **développent leur part de services, en particulier dans la maintenance-réparation navale.**

Cette industrie **bénéficie de la capacité d'influence militaire française dans le monde**, qui favorise les commandes dans le secteur militaire. Néanmoins, cette influence du facteur géopolitique peut avoir des effets négatifs, comme avec la vente annulée du Mistral à la Russie dernièrement (Xerfi (3), 2014).

#### Une industrie reconnue

L'industrie navale française est **reconnue dans le secteur de la construction et la réparation navale au niveau international, notamment sur les prestations à forte valeur ajoutée dans le militaire et le civil. Au niveau européen, la France est 4ème en termes de construction navale**, loin derrière la Norvège en se situant au même niveau que l'Allemagne et le Royaume-Uni, en termes de valeur de production. Par rapport à ses concurrents européens, le tissu économique de la construction navale en France est beaucoup plus concentré (Xerfi (3), 2014).

## La fabrication de matériel de transport

### La construction navale

#### Une industrie dominée par de petits établissements et dont les effectifs salariés augmentent

La construction navale regroupe **161 entreprises, pour 14 098 effectifs salariés en 2012** (Xerfi (3), 2014).

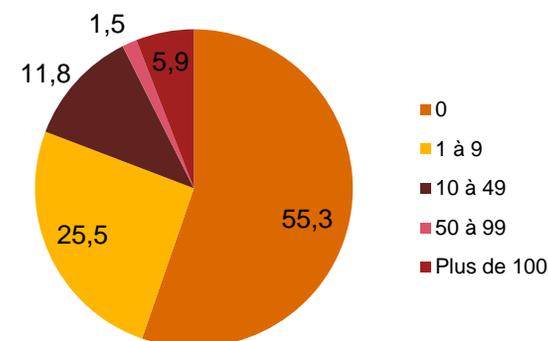
En 2013, les **¾ des entreprises de ce secteur avait moins de 10 salariés**, dont une large majorité sans salariés. Les grosses entreprises du secteur, employant plus de 100 salariés pèsent d'un poids important (6%) (Xerfi (3), 2014).

**Les effectifs salariés dans la construction navale ont augmenté ces dernières années**, grâce aux nouveaux contrats obtenus. Sur la même période, **le nombre d'établissements a quant à lui légèrement diminué** (Xerfi (3), 2014).

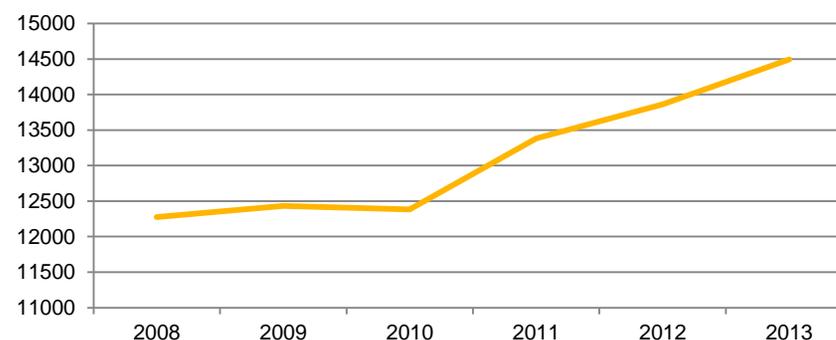
#### Un secteur concentré

**Le secteur est dominé par deux grands groupes, STX France et DCNS, qui opèrent dans les domaines civils et militaires.** Grâce aux commandes engrangées ces dernières années par ces 2 groupes, les effectifs ont augmenté (Xerfi (3), 2014).

Néanmoins, le tissu économique s'est réduit avec la diminution des chantiers navals, liée à la concurrence de plus en plus forte sur les produits à moindre valeur ajoutée. Dans la construction de navires civils, on trouvera des acteurs plus petits, tels que Piriou, Ocea, CMN ou encore Socarenam (Xerfi (3), 2014).



Répartition des établissements du secteur par taille en % (XERFI, INSEE, 2013)



Evolution des effectifs salariés du secteur (ACOSS)

## La fabrication de matériel de transport

### La construction navale

#### Les activités des grands groupes vers les énergies renouvelables

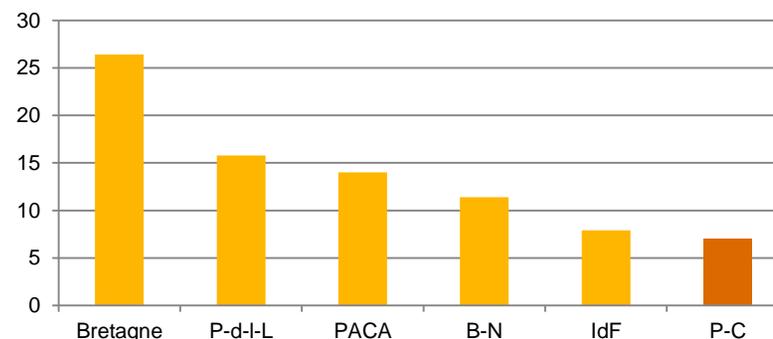
DCNS, détenu à 64% par l'Etat français, est le principal acteur du secteur de la construction navale. Les commandes de la Marine nationale et d'armées étrangères assurent la plus grande partie de ses revenus. Le groupe assure un rôle d'entraînement à travers la sous-traitance dans le secteur et les collaborations avec STX France. Il souhaite développer la part de ses ventes dans les pays émergents, au travers d'offres adaptées (Xerfi (4), 2014).

STX France est le 2ème acteur dans le secteur de la construction navale. En difficulté ces dernières années, l'arrivée de nouvelles commandes a été essentielle pour la survie du groupe. Filiale d'un groupe sud-coréen, celui-ci a fait part de sa volonté de céder la branche Europe dont dépend STX France (Xerfi (4), 2014).

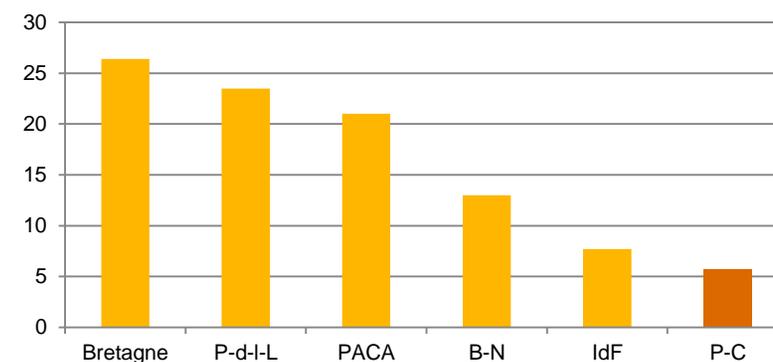
**Les grands groupes sont de plus en plus présents dans le domaine des énergies renouvelables**, afin d'anticiper la baisse des commandes militaires. DCNS investit en R&D dans ce domaine et réalise des démonstrateurs et prototypes (Xerfi (4), 2014).

#### Poitou-Charentes en 6ème position

En termes d'établissements et d'effectifs salariés, la région Poitou-Charentes se situe à la 5ème place, derrière la Bretagne, les Pays-de-la-Loire, PACA, la Basse-Normandie et l'Ile-de-France. **La région regroupe 7% des établissements et 5,7% des effectifs salariés du secteur au niveau national en 2013 pour la construction navale.** (Xerfi (4), 2014).



Localisation des établissements du secteur en % (XERFI, données ACOSS, 2013)



Localisation des effectifs salariés du secteur en % (XERFI, données ACOSS, 2013)

## La fabrication de matériel de transport

### La construction navale

#### Les activités de R&D: essentielles pour ce secteur

Les chantiers navals consacrent une part importante de leur budget à la R&D, orientant leurs recherches dans 4 domaines principaux (Xerfi (3), 2014) :

- **l'intégration de systèmes d'informations dans la production;**
- **La mise en place de programmes de recherche conjoints en hydrodynamique;**
- **La construction de navires plus écologiques et moins consommateurs de carburant;**
- **La baisse des coûts des matériaux et des équipements utilisés.**

**Au niveau européen, des programmes de mutualisation des connaissances et des recherches en matière de construction et de réparation navales ont été mis en place**, dont LeaderSHIP 2015. Celui-ci analyse la question de la compétitivité future du secteur. Les opérateurs qui l'ont adapté espèrent à terme une réduction de leur coût de production. En outre, la plate-forme technologique européenne Waterbone travaille notamment sur la construction d'un navire dont l'impact environnemental serait minimal (Xerfi (3), 2014).

*Baisse des coûts des matériaux*



*Programmes de recherche*



*Construction de navires plus écologiques*



*Intégration de SI*



## La fabrication de matériel de transport

### L'industrie aéronautique et spatiale en Aquitaine et Midi - Pyrénées

#### Un poids plus important de Midi-Pyrénées dans le secteur

En 2013, la région Midi-Pyrénées concentre environ 64% des établissements du secteur présents dans le Sud-Ouest, environ 74% des effectifs et 84% du CA du secteur.

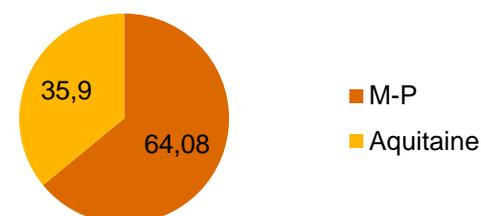
#### Une filière principalement industrielle

Sur les 2 régions, **2 salariés sur 3 travaillent au niveau de la chaîne d'approvisionnement en 2012**, soit 67,3%. Parmi ces salariés, 55,6% travaillent dans une entreprise industrielle, 41% dans des entreprises de services spécialisés et 4,3% dans le commerce, la logistique et les activités de soutien en 2012 .

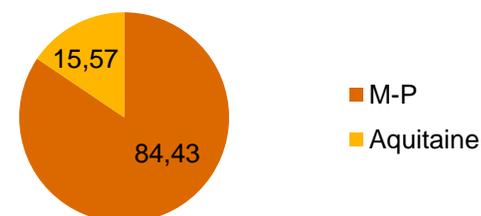
Parmi les effectifs industriels de la filière aéronautique et spatiale sur les 2 régions, **66% travaillent dans la construction aéronautique et spatiale, 17% dans la métallurgie et 11% dans la fabrication d'équipements** électriques, électroniques, informatiques et de machines en 2013.

**617 entreprises sur les 1015 de la filière sur les 2 régions sont industrielles en 2013.** Les services spécialisés en regroupent 316 et les activités de commerce, de logistique et de soutien, 82, la même année.

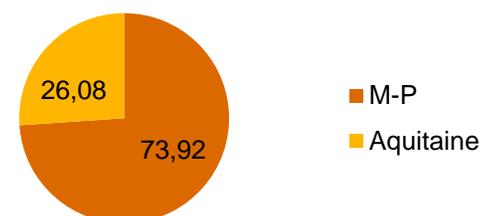
Parmi les entreprises industrielles, 58% sont dédiées à la métallurgie, 14% à la fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques et de machines, 11% pour la maintenance, 10,5% à la construction aéronautique et spatiale et 7% pour la fabrication d'autres produits industriels (Insee, 2013).



Localisation géographique des établissements du Sud-Ouest (INSEE, 2013)



Répartition du CA généré par le secteur dans le Sud-Ouest (INSEE, 2013)



Localisation géographique des effectifs du secteur du Sud-Ouest (INSEE, 2013)

## La fabrication de matériel de transport

### L'industrie aéronautique et spatiale en Aquitaine et MP

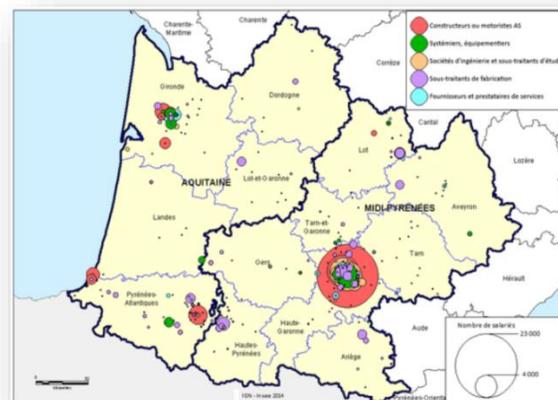
#### Une filière implantée principalement sur la zone d'emploi de Toulouse

La filière aéronautique et spatiale sur les 2 régions n'est pas implantée de manière homogène. **La plus grande zone de concentration se situe à Toulouse**, où environ 64% des salariés de la filière au niveau interrégional s'y trouve en 2013.

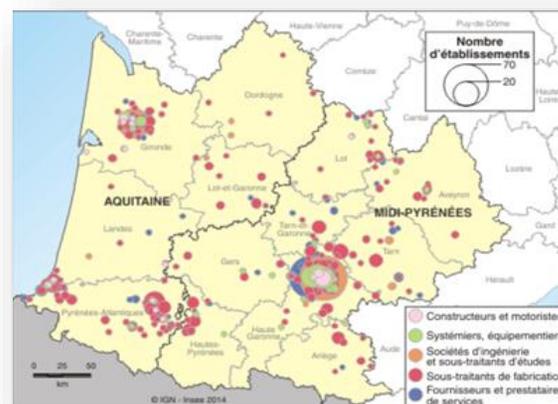
**En Aquitaine, la principale zone de concentration, la 2ème au niveau interrégional, est Bordeaux**, regroupant 15% des effectifs salariés de la filière au niveau interrégional en 2013 et 55% des effectifs aquitains la même année. **Pau et Bayonne regroupent 31% des effectifs salariés aquitains de la filière** la même année.

**Un secteur qui a un important effet d'entraînement sur l'activité industrielle en Aquitaine et en Midi-Pyrénées**

**Le secteur aéronautique et spatial génère en Aquitaine 74% du CA de la chaîne d'approvisionnement et 84% en Midi-Pyrénées** (Insee, 2013).



Localisation des salariés de la filière aéronautique et spatiale dans le Sud-Ouest (INSEE, 2013)



Localisation des établissements de la filière aéronautique et spatiale dans le Sud-Ouest (INSEE, 2013)

## La fabrication de matériel de transport

### Les industries automobile, ferroviaire et navale en Poitou -Charentes

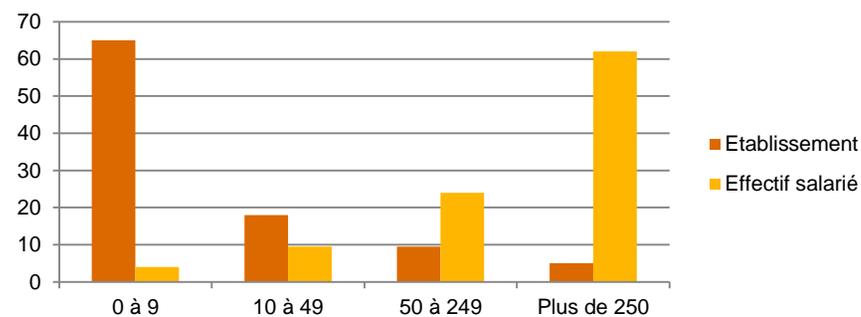
#### Un secteur présentant diverses activités et concentré en Poitou-Charentes

En 2010, le secteur de la fabrication de matériel de transport regroupe 2,3% des établissements industriels en Poitou-Charentes, et 11% des emplois salariés industriels, plaçant la région à la 15ème place pour l'emploi dans ce secteur .

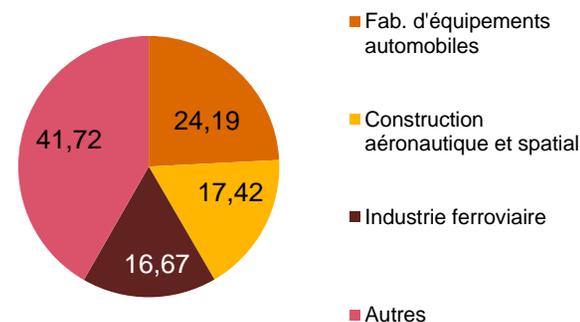
Ce secteur regroupe près de **200 établissements pour 9 300 salariés en 2010**. En termes d'effectifs, la **fabrication d'équipements automobiles est la principale activité** dans ce secteur au niveau régional, **suivie par la construction aéronautique et spatiale et la construction de locomotives et de matériels ferroviaires**. Les activités de construction navale y sont également développées.

**Le secteur est très concentré** puisque les **10 plus gros établissements de la région emploient 60% des salariés**. Les établissements de moins de 10 salariés représentent 60% des structures en 2010.

Parmi les principaux établissements, on trouve, par ordre décroissant du nombre de salariés en 2010, en tête, **Alstom Transport** (ferroviaire), suivi par **EADS Sogerma** (aéronautique), **Autoliv-Isodelta** (automobile), **Valeo** (automobile), **Magneti Marelli France** (automobile), **DCNS** (nautique), **Heuliez Bus** (automobile), **Delphi France** (automobile), **Dufour Yachts** (nautique) et **Advanced Comfort systems France** (automobile) (Insee (2), 2013)\*.



Répartition des établissements et effectifs salariés par taille en % (INSEE, CLAP, 2010)



Répartition des effectifs salariés du secteur par type d'industrie (INSEE, DADS, 2011)

## La fabrication de matériel de transport

### Les industries automobile, ferroviaire et navale en P-C

#### Une industrie dont les activités présentent des caractéristiques différentes

Le **groupe Heuliez** a depuis sa création en 1920 été le **seul constructeur automobile de la région, avant d'être touché gravement par la crise de 2008**. La région a bénéficié depuis les années 60, du transfert d'activités industrielles de l'Ile-de-France. De nombreux équipementiers sont venus s'installer en Poitou-Charentes, en particulier à Châtellerault. Des entreprises comme Isodelta, près de Poitiers se sont créées dès cette époque.

**Alstom** est exclusivement représenté en Poitou-Charentes par **l'usine d'Aytré** en Charente-Maritime, assurant la conception et la construction de matériel ferroviaire roulant (rames TGV et pendulaires, tramways, automotrices rapides). L'établissement employait 1250 salariés en 2010 et c'est le **plus grand établissement au niveau régional** (Insee (2), 2013).

Concernant l'industrie navale, c'est à partir des années 60 que des pionniers de la voile ont créé leur propre entreprise. Certains ont réussi à partir des années 70 à transformer ces chantiers artisanaux en véritable industrie, comme **Fontaine Pajot** et **Dufour Yachts**.

Néanmoins, de nombreuses entreprises sont restées au stade artisanal, tournées vers la réparation et la construction à l'unité

avec des effectifs réduits. Cette industrie bénéficie **de l'existence du port de la Rochelle, premier port de plaisance du littoral atlantique européen**, qui contribue à renforcer l'image nautique de la région, de l'organisation du Grand Pavois (salon international à flot), et de la participation de la ville à de nombreuses manifestations sportives (courses nautiques) (Insee (2), 2013)\*.

#### Des exportations dominées par l'industrie ferroviaire

Les exportations du secteur ont représenté un total de 924 millions d'euros en 2012, soit 12,2% des ventes de la région. Ayant doublé depuis 2010, signe de l'internationalisation progressive des activités du secteur, les exportations sont issues essentiellement de **l'industrie ferroviaire (51% en valeur), suivi de l'industrie automobile (17%) et de l'industrie aéronautique et spatial (15%)**.

#### Une industrie en crise qui a été fortement touchée par la chute d'effectif salariés dans l'automobile

De 2001 à 2010, le secteur a perdu près de 20% de ses emplois salariés, niveau proche de celui national. La baisse a été plus marquée en Poitou-Charentes à partir de 2007 du fait de la crise économique .

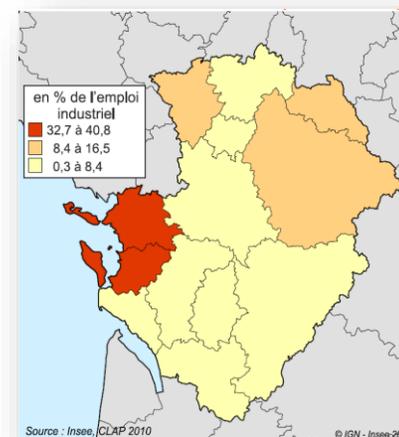
## La fabrication de matériel de transport

### Les industries automobile, ferroviaire et navale en P-C

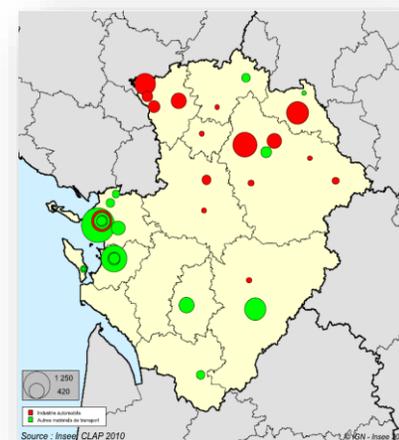
#### Une implantation spécifique en région

**La zone d'emploi de la Rochelle concentre entre 2 245 et 3 335 salariés du secteur, soit 34% en 2012.** C'est la première zone d'emploi au niveau régional dans ce secteur. **Les établissements d'Alstom, d'EADS Sogerma et les activités nautiques y sont implantées.** La Charente-Maritime regroupe au niveau régional l'essentiel des activités de l'industrie nautique .

**L'industrie automobile est localisée essentiellement dans le nord de la région,** particulièrement sur les zones d'emploi du Nord-Deux-Sèvres et de Châtelleraut (Insee (2), 2013).



Poids du secteur dans l'industrie par zone d'emploi (INSEE, CLAP, 2011)



Localisation des principaux établissements du secteur (INSEE, CLAP, 2011)

## *L'industrie du bois, papier et carton (et l'imprimerie)*



## *L'industrie du bois, papier et carton (et l'imprimerie)*

### **Une filière hétérogène mais dont les différentes activités sont complémentaires**

La filière forêt, bois, papier est **un système économique, basé sur le bois**, qui comprend des activités de production, de transformation et de commercialisation.

Il s'agit d'une **filière hétérogène**, que ce soit par rapport aux métiers et cultures professionnelles, à la taille des entreprises et aux débouchés. **L'ensemble des activités au sein de la filière sont complémentaires** ; les produits des uns constituent la matière première des autres. La filière se décompose en **3 domaines distincts** : la sylviculture et l'exploitation forestière et les activités de 1ère et 2ème transformation.

La sylviculture et l'exploitation forestière regroupent les activités de culture, de travaux d'entretien, de gestion de la forêt et de la production de bois. Les exploitants forestiers tirent leurs revenus de la vente des grumes produites (DRAAF Aquitaine, 2011).

### **Les activités industrielles présentes sur différentes étapes de la filière**

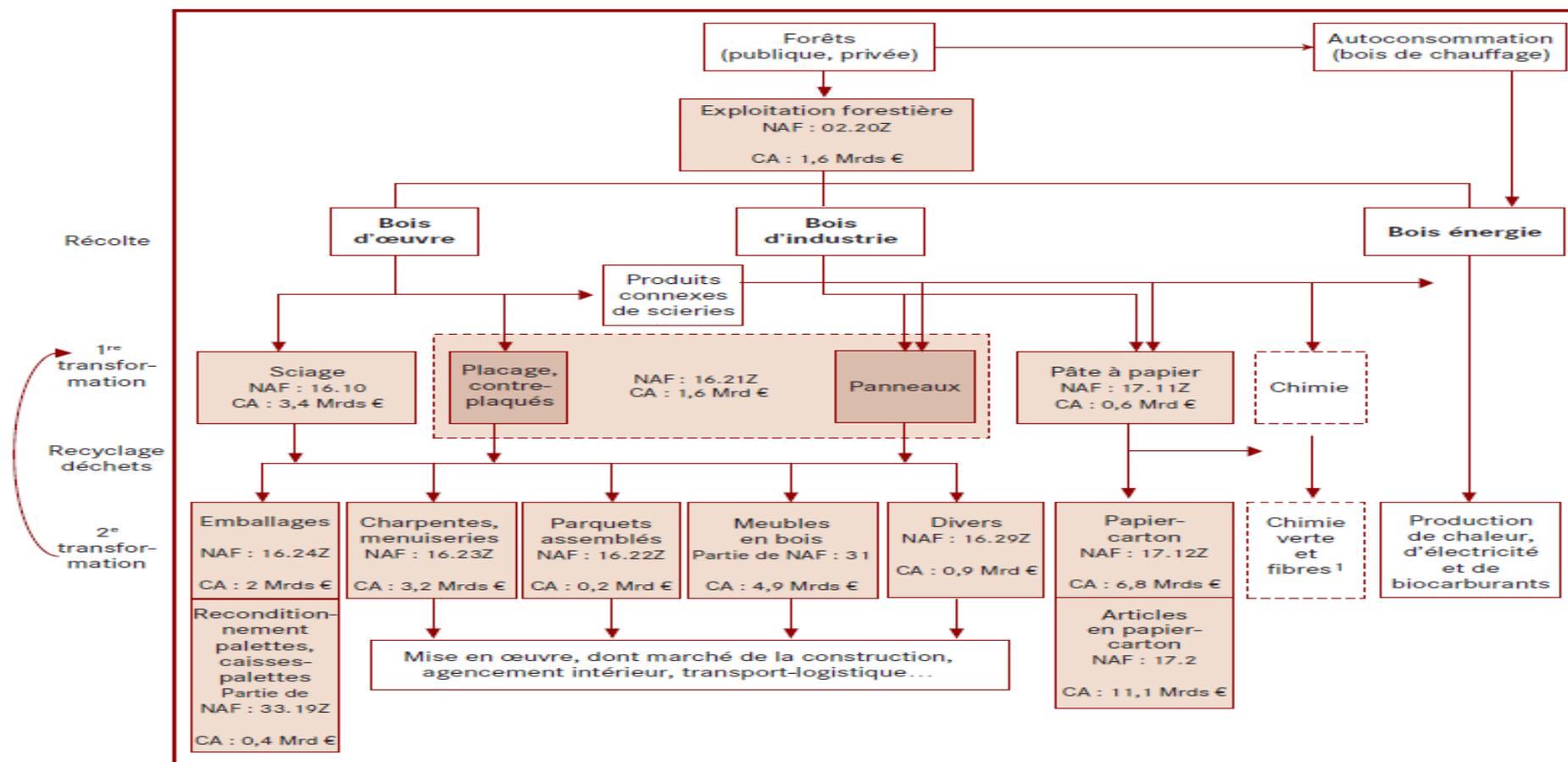
**L'industrie du bois et celle du papier et du carton comprennent à la fois des activités de 1ère et de 2ème transformation.**

**Les activités de 1ère transformation** comprennent les scieries, et les activités de travail du bois (fabrication de panneaux, contreplaqués, placages et pâte à bois) et de pâte à papier. Cela comprend également les chaufferies qui utilisent les grumes pour produire de l'énergie.

**Les activités de seconde transformation**, comprennent des activités diverses. On y trouve une branche productive industrielle de produits (ameublement, etc.), une pour le bâtiment et le génie civil et une autre relevant de l'artisanat et les métiers d'art.

Les acteurs de la filière industrielle constituent un ensemble hétérogène tant par la taille des entreprises, que par les activités qu'ils exercent. Cette diversité engendre des stratégies d'entreprise visant à se positionner sur des niches plutôt qu'à essayer de structurer collectivement une filière.

## L'industrie du bois, papier et carton (et l'imprimerie)



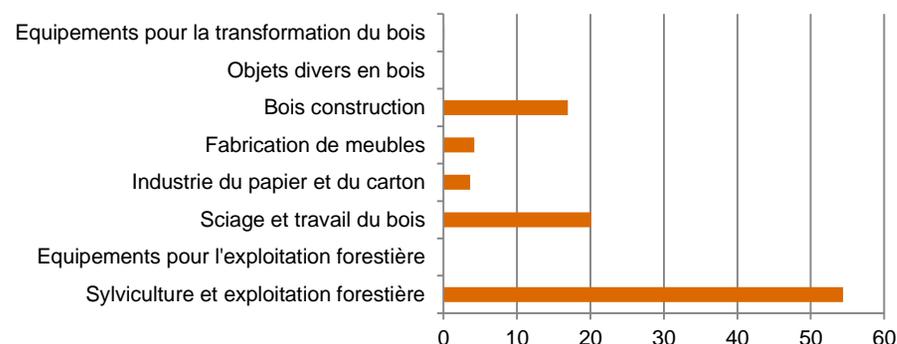
Organisation de la filière forêt, bois, papier (INSEE, Esane 2010)  
*En pointillé: secteurs émergents*

## L'industrie du bois, papier et carton (et l'imprimerie)

### Les activités de sciage, de travail du bois et l'industrie du papier et du carton: ce sont les segments d'activité les plus importants dans le cœur de la filière

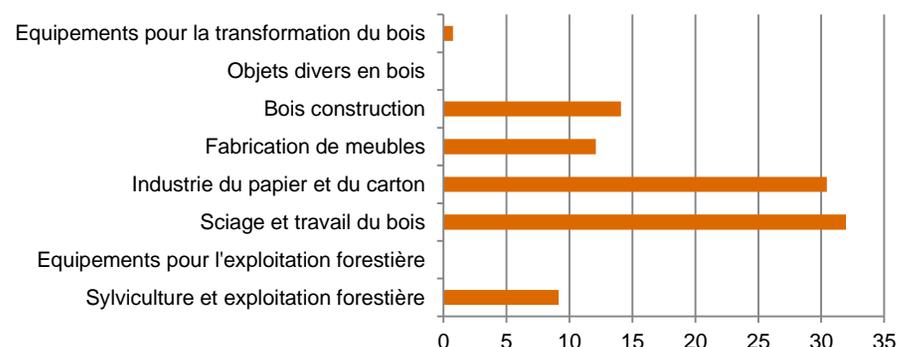
Fin 2010, le cœur de la filière, qui regroupe les activités principalement intégrées à celle-ci (codes NAF 01, 02 et majoritairement 16 et 17), comportait environ 58 000 établissements au niveau national pour environ 220 000 salariés.

Parmi le cœur de la filière, **le sciage et le travail du bois, ainsi que l'industrie du papier et du carton constituent les principales activités du cœur de la filière en termes d'effectifs salariés.** Le sciage et le travail du bois représentent environ 32% des effectifs salariés nationaux de la filière bois et l'industrie du papier et du carton environ 30% des effectifs salariés de la filière bois en 2010. En termes d'établissement de la filière, le sciage et le travail du bois en regroupent 20% au niveau national et l'industrie du papier et du carton, seulement 4% fin 2010 (Agreste, 2013).



Etablissements du cœur de la filière selon leur activité fin 2010 (INSEE, Clap 2010)

Activité de commerce et transport intra-filière non indiquée



Effectifs salariés du cœur de la filière selon leur activité fin 2010 (INSEE, Clap 2010)

Activité de commerce et transport intra-filière non indiquée

## L'industrie du bois, papier et carton (et l'imprimerie)

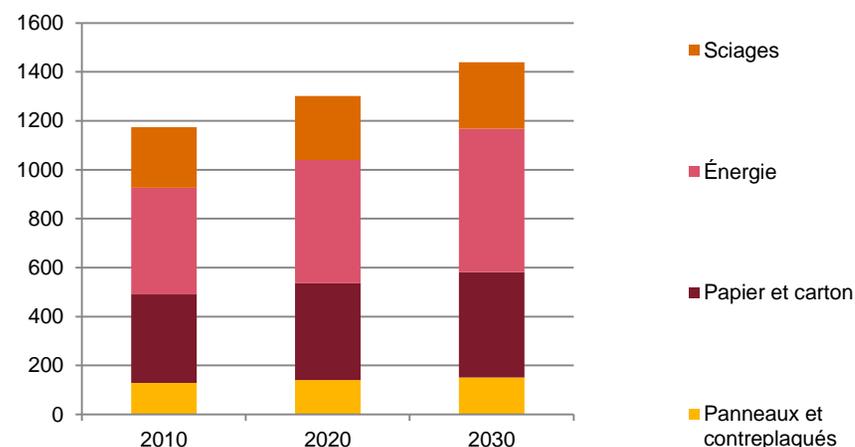
### Une filière avec de bonnes dynamiques de développement

Les perspectives de développement de la filière à l'horizon 2030 ont été définies dans le cadre de l'étude des perspectives sur le secteur forestier européen (EFSOS II), publiée en 2011. L'étude couvre la zone géographique de l'Union européenne, la Norvège, la Suisse, la Turquie, le Sud-Est Europe, l'Ukraine, la Biélorussie, et la Moldavie.

**Ce scénario fait état d'une augmentation de la demande au rythme du PIB, passant de 759 à 853 millions de mètres cubes entre 2010 et 2030. Dans ce scénario la demande en bois énergie augmentait à un rythme plus soutenu de 1,5%.**

Face à cette augmentation de la demande, **l'offre se développerait par conséquent.** La récolte passerait de 612 à 731 millions de mètres cubes, grâce à une meilleure exploitation des forêts et des rémanents (petits bois et souches) plus intensive.

Le développement des ressources non forestières (bois issu de l'entretien des paysages) participerait également à l'augmentation de l'offre, ainsi que les coproduits de l'industrie et le bois recyclé, dans une moindre mesure. Le scénario fait également état d'une **extension de la surface forestière à un rythme modéré et une réduction de l'écart entre accroissement et prélèvement**, du fait de l'intensification de la récolte (Agreste, 2013).



Evolution de la demande avec le scénario de référence (consommation en million de m<sup>3</sup> équivalent bois ronds) (CCE-ONU-FAO-EFSOS II)

## L'industrie du bois, papier et carton (et l'imprimerie)

### Une augmentation des échanges attendue pour l'Europe

Le scénario de référence fait également état d'une **augmentation des exportations nettes, essentiellement pour le papier et le carton** à l'horizon 2030. Les **importations nettes de bois brut diminueraient en même temps.**

### Des défis à relever pour la filière

En alternative au scénario de références, EFSOS a développé 4 scénarii alternatifs (ci-contre) examinant les conséquences à long terme des choix politiques menés.

D'une manière générale, **ces scénarii montrent la difficulté de répondre simultanément à l'ensemble des enjeux forestiers: maintien de l'équilibre entre accroissement de la forêt et prélèvement, préservation de la biodiversité, et la satisfaction des besoins à venir et entre les différents usages (bois énergie, bois construction).**

Des choix à terme devront donc être faits en établissant des politiques transversales (Agreste, 2013).

#### *Maximiser le carbone de la biomasse*

Le stock de carbone serait optimisé en allongeant les rotations et en intensifiant les éclaircies : le résultat serait d'une augmentation de la surface forestière de 14,6% par rapport au scénario de référence; augmentation du volume sur pied;

#### *Préserver et développer la biomasse*

5% supplémentaires de surface dédiée à la conservation de la biodiversité. (remplacement des résineux par des feuillus) : chute de 12% de l'offre, volume sur pied beaucoup plus important et écosystèmes forestiers se développant de manière plus naturelle

#### *Promouvoir le bois énergie*

Usage énergétique en hausse : nécessité de développer l'offre dans tous les segments et les types de bois; coûts environnementaux, financiers et institutionnels significatifs à prévoir, augmentation du prix du bois matière importante.

#### *Soutenir l'innovation et compétitivité*

Besoin d'innovation en matière de produit, procédé de mise en marché et d'organisation afin de faire face à l'instabilité de l'équilibre entre demande et offre. De nouveaux produits émergent tels que le papier intelligent capable de stocker l'énergie...), une meilleure utilisation du bois est réalisée...

## L'industrie du bois, papier et carton (et l'imprimerie)

### L'industrie du bois: une industrie aux mille facettes

L'industrie du bois comprend divers types d'activité que l'on pourrait classer en 6 grandes industries: les scieries, l'industrie des placages et des panneaux de bois, des parquets assemblés, des charpentes et menuiseries, d'emballage en bois et celle d'objets divers en bois.

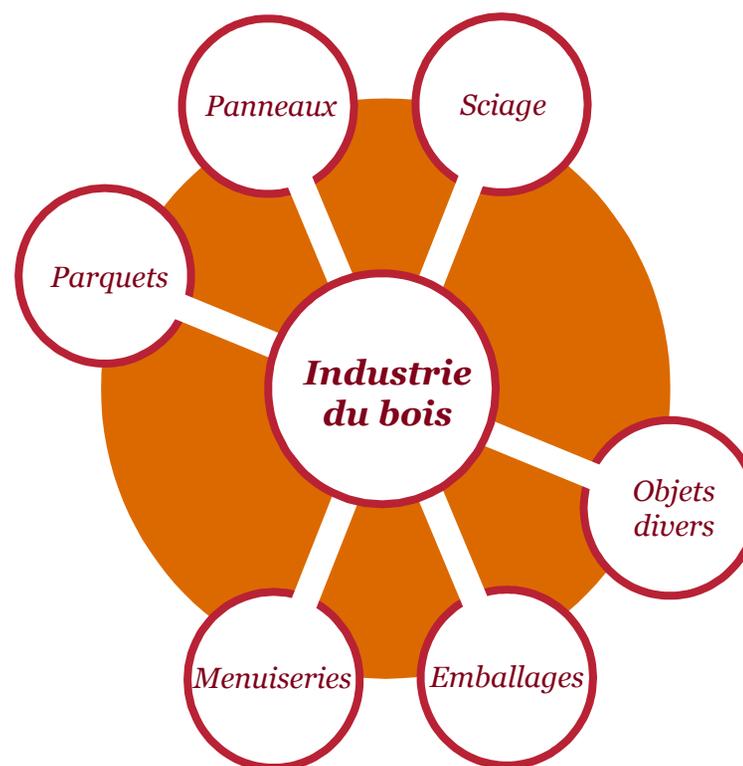
### Le sciage: une activité concentrée

**La France est le 5ème pays européen en sciage en 2010**, grâce à la diversité de ses peuplements forestiers. Elle se place 2ème pour le sciage de feuillus, derrière la Roumanie, et 5ème producteur de sciages résineux en 2010.

En 2010, on dénombre environ **2 300 entreprises** dans le secteur du sciage en France, en baisse de 3% par rapport à 2009. Parmi celles-ci, **82% ont moins de 10 salariés et seulement 2 entreprises ont plus de 250 salariés**. L'ensemble de ces entreprises regroupent environ 15 000 salariés, également en baisse de 2% par rapport à 2009.

**Ce secteur est de plus en plus concentré**, puisque les 73 entreprises qui scient plus de 20 000 m<sup>3</sup>, représentent 3% des entreprises et 46% des volumes sciés en 2010. En outre, environ 40% des entreprises de ce secteur ont développé une activité d'exploitation forestière.

La majorité des entreprises de sciages sont ainsi localisées près d'un massif forestier, concentrées sur un axe reliant l'Aquitaine à l'Alsace (Agreste, 2013).



## L'industrie du bois, papier et carton (et l'imprimerie)

### L'industrie du panneaux dominée par de grandes sociétés, souvent étrangères

**L'industrie des panneaux regroupe 128 entreprises et emploie environ 6 800 salariés en 2010 en France.**

Malgré le fait qu'environ 58% des entreprises de cette industrie ont moins de 20 salariés, ce secteur reste plus concentré que la moyenne des industries du bois, dû à la nécessité de disposer d'un outil de production industriel. De grandes sociétés dominent ce marché, et pour certaines étrangères. Les principaux produits réalisés par cette industrie sont les **contreplaqués, les panneaux de particules bruts et mélaminés et les panneaux de fibres.**

### L'industrie des parquets: un secteur hétérogène

**L'industrie des parquets regroupe 27 entreprises et emploie 986 salariés en 2010 en France.** 40% des entreprises de ce secteur ont moins de 10 salariés, et autant en ont plus de 20 en 2010. Ce secteur est hétérogène et, selon le type de produits, la structure de l'offre sera différente: pour les **parquets contrecollés**, il n'y a que des entreprises industrielles de grande taille, tandis que pour les **parquets massifs**, on trouvera quelques grandes entreprises et beaucoup de PME qui auront développé à côté des activités de scierie et de raboterie.

### Une industrie des charpentes atomisée

**L'industrie des charpentes et de la menuiserie regroupe 2979 entreprises et emploie environ 25 800 salariés en 2010.** Ce secteur est atomisé, puisque 90% des entreprises ont moins de 10 salariés.

Ce secteur réalise des menuiseries extérieures, des portes et bloc-portes, des escaliers, d'autres éléments d'aménagement intérieur, des éléments de structure et des constructions préfabriquées.

### Un secteur des emballages faiblement concentré

**Le secteur des emballages regroupe 897 entreprises et emploie environ 13 500 salariés en 2010.** 64% des entreprises de ce secteur ont moins de 10 salariés et il n'y a que quelques entreprises de plus de 100 salariés. Ce secteur est faiblement concentré et il comprend la tonnellerie. Les principaux débouchés de ce secteur sont l'agroalimentaire, le transport-logistique et celui du matériel industriel d'autres objets. Ses principaux produits sont les palettes, les ouvrages de tonnellerie, les emballages légers et les emballages sur-mesure et autres (Agreste, 2013).

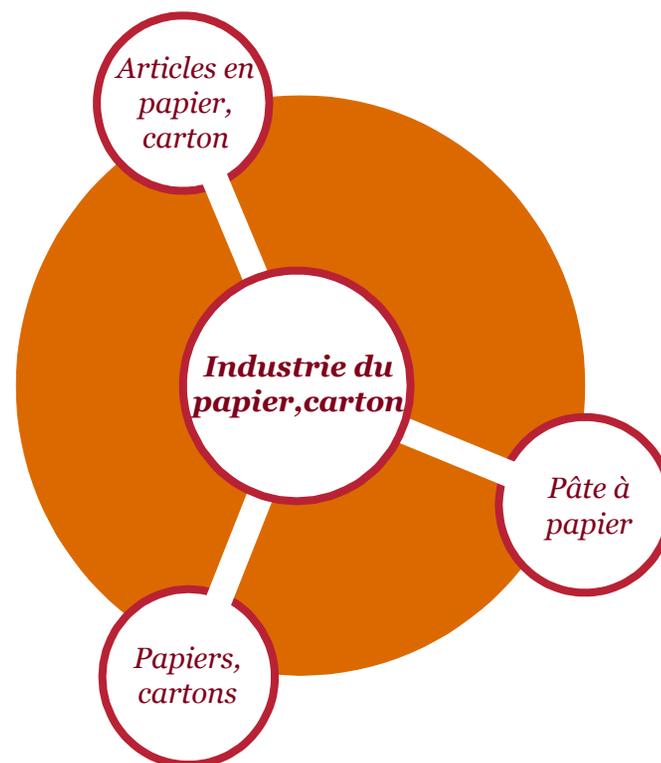
## L'industrie du bois, papier et carton (et l'imprimerie)

### L'industrie du papier et du carton en perte de vitesse

Cette industrie représente **1659 entreprises et regroupe environ 67 500 salariés à fin 2012 en France**. Le nombre moyen de salariés est de l'ordre de 41 personnes. Cette industrie se décompose en **3 segments d'activité**, à savoir la fabrication d'articles en papier et en carton, celle de papier et de carton et celle de pâte à papier.

**Le premier segment représente environ 93% des entreprises, 75% des effectifs de cette industrie au niveau national et 63% du CA de cette industrie en 2012.** Le 2ème segment représente seulement 7% des entreprises, 23% de la masse salariale de cette industrie et 33% de son CA.

**Le secteur doit faire face à une concurrence étrangère vive**, avec leurs produits d'entrée de gamme dans la papeterie et le cartonnage, à des **freins structurels**, comme le déclin de la lecture sur papier ou le développement de pratiques éco-responsables, au **manque de compétitivité et d'un rapport de force défavorable avec leurs clients**, qui leur permettrait d'augmenter leurs tarifs. Ce secteur doit également faire face à un **repli de la demande**, notamment des secteurs consommateurs comme l'agroalimentaire, les biens de consommation et d'équipements (Xerfi (2), 2015).



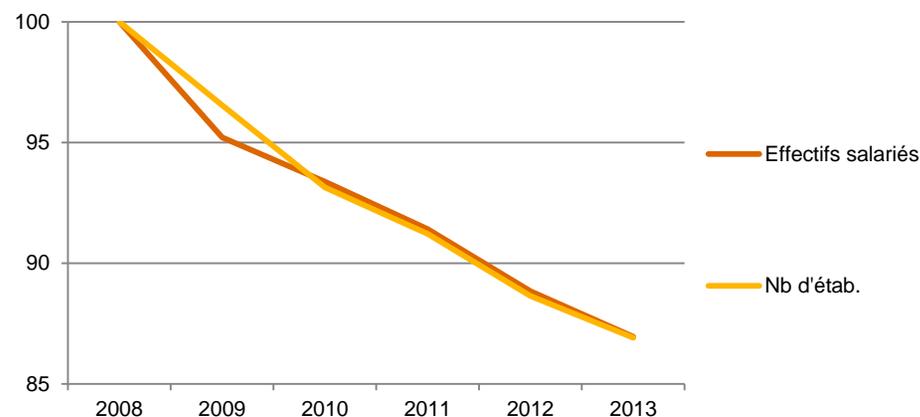
## L'industrie du bois, papier et carton (et l'imprimerie)

### L'industrie du papier et du carton: un secteur en restructuration

Les principaux acteurs dans cette industrie sont **des transformateurs intégrés, intervenant à la fois dans la fabrication de pâte à papier ou de papier-carton et dans la transformation (emballages, etc.)**. Cela leur permet de sécuriser leur approvisionnement et de maîtriser leurs coûts de production.

**Ce secteur est concentré autour de quelques entreprises leaders**, en raison de la forte intensité capitalistique de l'activité. A cela s'ajoute le fait que **ces entreprises leaders sont adossées à de grands groupes étrangers**, comme le suédois SCA Svenska Cellulosa ou l'américain International Paper par exemple. Certains groupes leaders français arrivent encore à résister comme Autajon ou Emin Leydier .

Entre 2008 et 2013, le nombre d'établissements et le nombre de salariés ont chuté de 14 points. Le secteur a connu d'importants plans de restructuration en 2014, ayant eu des conséquences sur la production. Face à un repli de leurs activités, les transformateurs vont continuer à réduire ou supprimer des sites jugés non rentables (Xerfi (2), 2015).



Evolution du nombre d'établissements et des effectifs salariés de ce secteur entre 2008 et 2013 en base 100 (ACOSS, 2015)

## L'industrie du bois, papier et carton (et l'imprimerie)

### Des opportunités de développement réelles pour la filière

L'analyse des nouveaux produits issus du bois fait ressortir **quatre segments principaux**, qui présentent des pistes de développement intéressantes pour la filière: **le bois massif, le bois fibre, le bois chimie et le bois énergie**. Ces pistes s'ajoutent à **la construction bois**, secteur d'activité en pleine croissance (Insee Aquitaine, Direccte, Draaf, 2014).

**Le bois massif est prometteur dans l'emballage, l'ameublement et la construction.** Malgré le fait que peu d'innovations soient possibles dans les deux premiers domaines, l'évolution de la construction amène à l'apparition de nouvelles applications (l'essor des maisons à ossature bois, des poutres en « I », mixité des matériaux, etc.). Des innovations en matière de process sont déjà apparues, notamment pour les activités de 1ère transformation et les scieries avec le bois abové et le système 5D Process par exemple.

**Le bois fibre est principalement rattaché à l'industrie papetière.** Face à une stagnation de la production, il lui est indispensable de développer de nouveaux usages et de diversifier les débouchés hors papier. Les fibres peuvent ainsi, par exemple, être modifiées pour être utilisées dans le secteur de la construction (isolants en fibre de bois, etc.) (Agreste, 2013).

*Bois massif*



*Bois fibre*



*Bois chimie*



*Bois énergie*



*Construction bois*



## *L'industrie du bois, papier et carton (et l'imprimerie)*

**Le bois chimie est encore très émergent au sein de la chimie du végétal**, au niveau national comme mondial, dans la mesure où le bois n'a pas encore trouvé sa place par rapport aux autres agro ressources. La chimie du bois repose sur des procédés de déconstruction de la matière lignocellulosique d'origine forestière et la valorisation des produits obtenus (cellulose, lignine, hémicellulose et les extractibles). Elle dispose de bonnes perspectives de développement, en termes de diversité de production possible et de secteurs d'application: agrochimie, pharmacie, chimie, cosmétique, etc..

**2 voies de valorisation distinctes** peuvent être considérées à moyen/long terme : **la chimie des matières extractibles et la gazéification**. La première, représente un champ en pleine expansion, destiné à un ensemble très large de molécules et de secteurs d'application, tandis que la deuxième représente une autre valorisation possible du bois, énergétique cette fois.

En parallèle de la chimie du bois, **la chimie peut être utilisée pour développer et fournir de nouvelles caractéristiques au bois, ou pour faciliter de nouvelles utilisations** (colles et résines, traitements de préservation et de durabilité et aspect et finition).

**Le bois énergie est l'une des valorisations les plus anciennes du bois**, notamment pour le chauffage et la cuisson des aliments. La production de bois énergie est également appelée à se développer, en raison de la multiplication de nouvelles générations de chaudières industrielles à biomasse et de réseaux de chaleur publics à partir de chaudière à bois, notamment dans le cadre de la substitution progressive aux énergies fossiles.

Le développement de la filière « Bois énergie » passe par la promotion de nouvelles formes de biocombustibles solides, liquides et gazeux, comme celle de la bio combustion, indispensable pour assurer un développement cohérent et raisonné du bois énergie en limitant les tensions sur la ressource sylvicole et l'impact sur les autres secteurs de la filière.

La demande en 2015 est de l'ordre de 2,175 millions de tonnes de bois au niveau national, générant de nouveaux emplois dans la gestion des forêts et des équipements (Insee Aquitaine, Direccte, Draaf, 2014).

## L'industrie du bois, papier et carton (et l'imprimerie)

**L'activité de la construction bois est en pleine croissance**, grâce à au développement de l'ossature bois. Ce système constructif est le plus répandu en France et bénéficie d'une croissance pouvant atteindre un volume de 17 000 à 36 000 unités en 2020. L'offre actuelle est fragmentée entre divers acteurs de taille modeste, incluant des concepteurs-réalisateurs, des constructeurs, des prescripteurs et des importateurs. Malgré cela, de plus en plus de donneurs d'ordres et de grands groupes industriels, tels qu'Eiffage ou Vinci s'implantent sur le marché .

### Un ¼ des effectifs du cœur de la filière présent dans le Grand Sud-Ouest

Au 31 décembre 2010, **environ 24% des effectifs salariés du cœur de la filière étaient présents dans le Grand Sud-Ouest**, à savoir les 5 régions de l'étude .

### L'Aquitaine: 2ème région en termes d'effectifs salariés

**L'Aquitaine** est, après Rhône-Alpes, la **2ème région** en France métropolitaine en termes **d'effectifs salariés du cœur de la filière**. Celle-ci regroupe environ 9% des effectifs salariés nationaux fin 2010 .

**La région Poitou-Charentes se situe à la 5ème place**, derrière les régions Pays-de-la-Loire et Lorraine, regroupant environ 5% des effectifs salariés nationaux fin 2010. **Le Limousin se situe à la 17ème place** regroupant 2,80% des effectifs salariés du cœur de la filière en 2010 .

Concernant le sciage et le travail du bois, 1/3 des effectifs nationaux de ces activités sont présents dans le Grand Sud-Ouest, et 19% des effectifs nationaux de l'industrie du papier et du carton en 2010. L'Aquitaine concentre en France la majeure partie des effectifs dans le sciage et l'industrie du bois, à hauteur de 13% en 2010. La Région Poitou-Charentes arrive en 4ème position avec 7%, derrière Rhône-Alpes et Pays-de-la-Loire. Le Limousin est à la 18ème place avec 2,51% des effectifs salariés de ce secteur en 2010 .

Pour l'industrie du papier et du carton, l'Aquitaine ne figure qu'à la 7ème position en termes d'effectifs salariés, avec 6% et Poitou-Charentes arrive à la 9ème position, à hauteur de 5% en 2010. Le Limousin arrive à la 12ème place, regroupant 3,8% des effectifs salariés de ce secteur en 2010 (Agreste, 2013).

## L'industrie du bois, papier et carton (et l'imprimerie) en Aquitaine

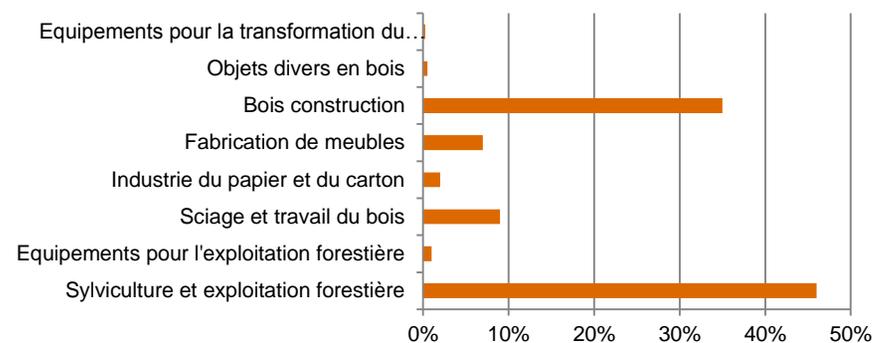
### Une filière robuste en Aquitaine

1<sup>ère</sup> région forestière de France, **le cœur de la filière forêt-bois occupe en Aquitaine environ 38 000 personnes, réparti dans environ 13 000 établissements en 2010**.

En Aquitaine, **5 secteurs structurent le cœur de la filière**: la sylviculture et l'exploitation forestière, le sciage et le travail du bois, le bois construction, l'industrie du papier et du carton et la fabrication de meubles. A eux 5, ils **totalisent 87% de l'emploi aquitain total de la filière en 2010**.

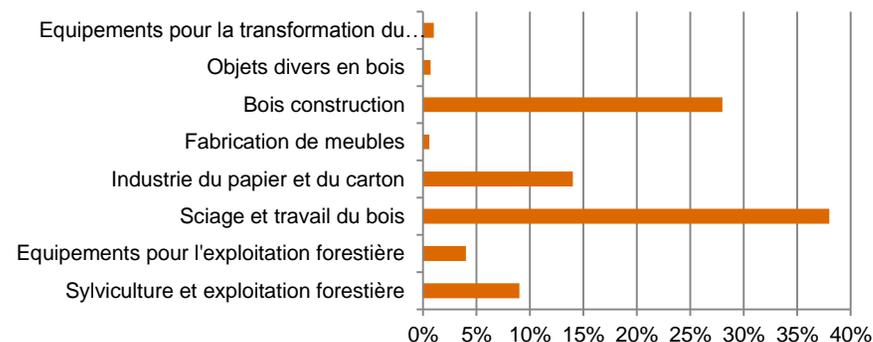
Malgré une baisse des effectifs du cœur de la filière de 2,5% en France métropolitaine entre 2008 et 2010, le nombre d'emplois a légèrement augmenté de 0,8% en Aquitaine au cours de la même période, ainsi que le nombre d'établissements qui, lui, a progressé de 20,2%.

En 2010, 4/5 des communes de la région accueillent au moins un établissement du cœur de la filière (Insee Aquitaine, Directe, Draaf, 2014).



Etablissements du cœur de la filière selon leur activité en 2010 (INSEE, Clap 2010)

Activité de commerce et transport intra-filière non indiquée



Effectifs salariés du cœur de la filière selon leur activité fin 2010 (INSEE, Clap 2010)

Activité de commerce et transport intra-filière non indiquée

\* Cette étude est la plus complète et la plus récente sur la filière forêt-bois en Aquitaine

## L'industrie du bois, papier et carton (et l'imprimerie) en Aquitaine

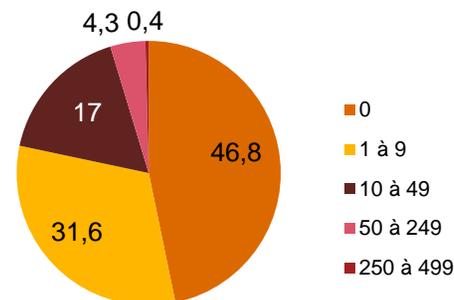
### Le sciage et l'industrie du bois: 1er employeur du cœur de la filière en Aquitaine

Avec 11 700 emplois, le secteur du sciage et de l'industrie du bois est le premier employeur du cœur de la filière en Aquitaine, regroupé dans 1 128 établissements en 2010. Le sciage et l'industrie du bois représentent ainsi environ 39% des effectifs aquitains du cœur de la filière et 8,5% des établissements du cœur de la filière en 2010 .

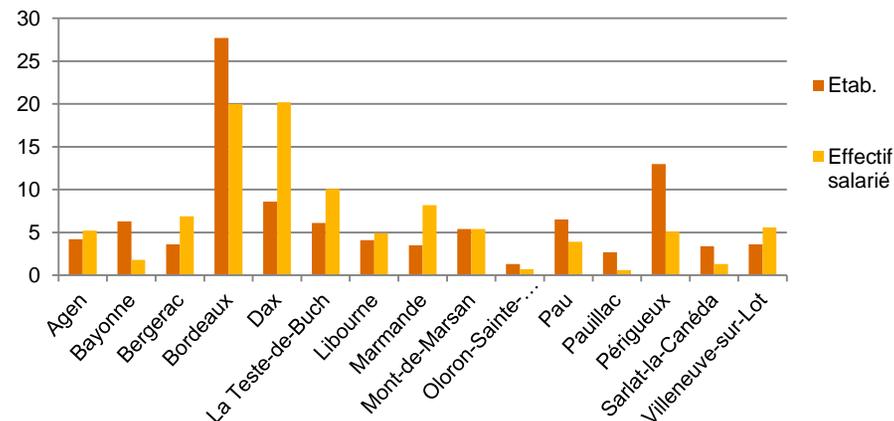
Environ 47% des établissements de ce secteur en Aquitaine ne comporte aucun salarié en 2010. Les établissements de plus de 50 salariés ne sont que 5%. Néanmoins, le nombre moyen de salariés par établissement est plus important que celui de l'ensemble du cœur de la filière (9,9 contre 2,2) en 2010 .

Les principales zones d'emploi au niveau régional pour ce secteur sont **Bordeaux, Dax, Périgueux et la Teste-de-Buch** .

Une majorité d'établissements de ce secteur se situent en campagne, à proximité des massifs (Insee Aquitaine, Direccte, Draaf, 2014).



Etablissements aquitains du secteur selon leur effectif salarié en % en 2010  
(Insee Aquitaine, Direccte, Draaf, 2014)



Répartition géographique des établissements et des effectifs salariés aquitains du secteur en % en 2010  
(Insee Aquitaine, Direccte, Draaf, 2014)

## L'industrie du bois, papier et carton (et l'imprimerie) en Aquitaine

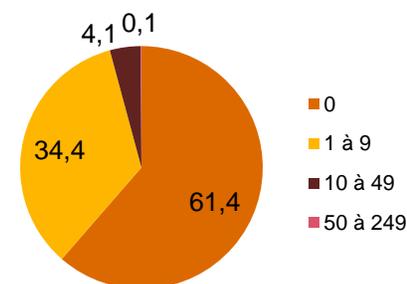
### Le bois de construction: 2ème employeur du cœur de la filière en Aquitaine

**Le secteur de la construction représente un enjeu pour la région Aquitaine, inscrit dans son schéma de développement économique.** Dans ce secteur, on retrouve essentiellement les activités de travaux de menuiserie et de travaux de charpente. L'activité de ce secteur tend à progresser, portée par les préoccupations environnementales, l'engouement pour l'habitat durable et les économies d'énergie.

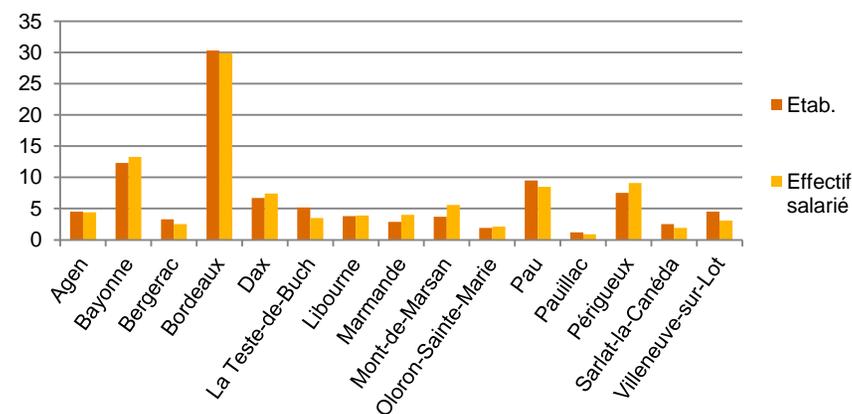
**Avec 11 200 emplois, le bois de construction est le 2ème employeur du cœur de la filière en Aquitaine,** regroupé dans 4 700 établissements en 2010. Cette industrie représente ainsi environ 29% des effectifs aquitains du cœur de la filière et 35,5% des établissements en 2010 .

Environ **61% des établissements de ce secteur en Aquitaine ne comporte aucun salarié en 2010.** Les établissements de plus de 50 salariés ne représentent que 0,1 % et il n'y a aucune entreprise de plus de 250 salariés dans ce secteur .

Ce secteur est concentré dans les zones d'emploi de **Bordeaux, Bayonne, Périgueux et Dax, à proximité des zones de construction** (Insee Aquitaine, Direccte, Draaf, 2014).



Etablissements aquitains du secteur selon leur effectif salarié en % en 2010  
(Insee Aquitaine, Direccte, Draaf, 2014)



Répartition géographique des établissements et des effectifs salariés aquitains du secteur en % en 2010  
(Insee Aquitaine, Direccte, Draaf, 2014)

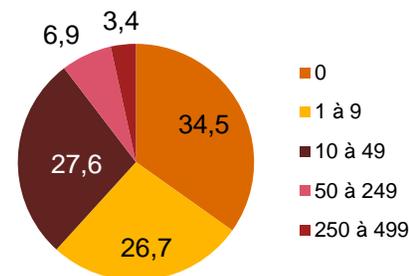
## L'industrie du bois, papier et carton (et l'imprimerie) en Aquitaine

### L'industrie du papier et du carton: 3ème employeur du cœur de la filière en Aquitaine

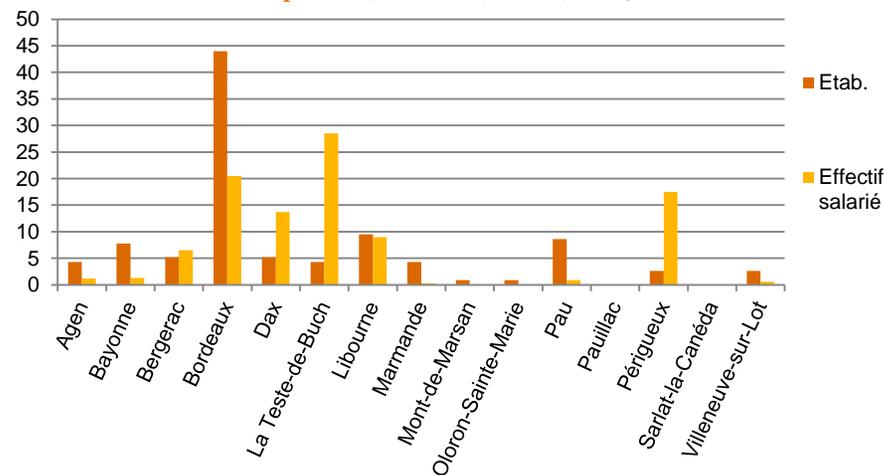
Avec 4 200 emplois, l'industrie du papier et du carton est le 3ème employeur du cœur de la filière en Aquitaine derrière le bois construction, regroupée dans 116 établissements en 2010. Cette industrie représente ainsi environ 14% des effectifs aquitains du cœur de la filière et 1% des établissements en 2010 .

**34,5% des établissements de ce secteur en Aquitaine ne comporte aucun salarié en 2010.** Les établissements de plus de 50 salariés représentent 10 %. L'industrie papetière concentre de gros établissements, puisque l'on y dénombre en moyenne 36 salariés par établissement contre 2,2 pour l'ensemble du cœur de la filière .

Cette industrie est concentrée dans les zones d'emploi de la **Teste-de-Buch, Bordeaux, Périgueux et Dax**. A l'inverse des activités de scieries et du travail du bois, l'industrie papetière **est essentiellement urbaine**. En effet, 91% des emplois de cette industrie sont localisés dans une commune urbaine (Insee Aquitaine, Direccte, Draaf, 2014).



Etablissements aquitains du secteur selon leur effectif salarié en % en 2010  
(Insee Aquitaine, Direccte, Draaf, 2014)



Répartition géographique des établissements et des effectifs salariés aquitains du secteur en % en 2010  
(Insee Aquitaine, Direccte, Draaf, 2014)

## L'industrie du bois, papier et carton (et l'imprimerie) en Aquitaine

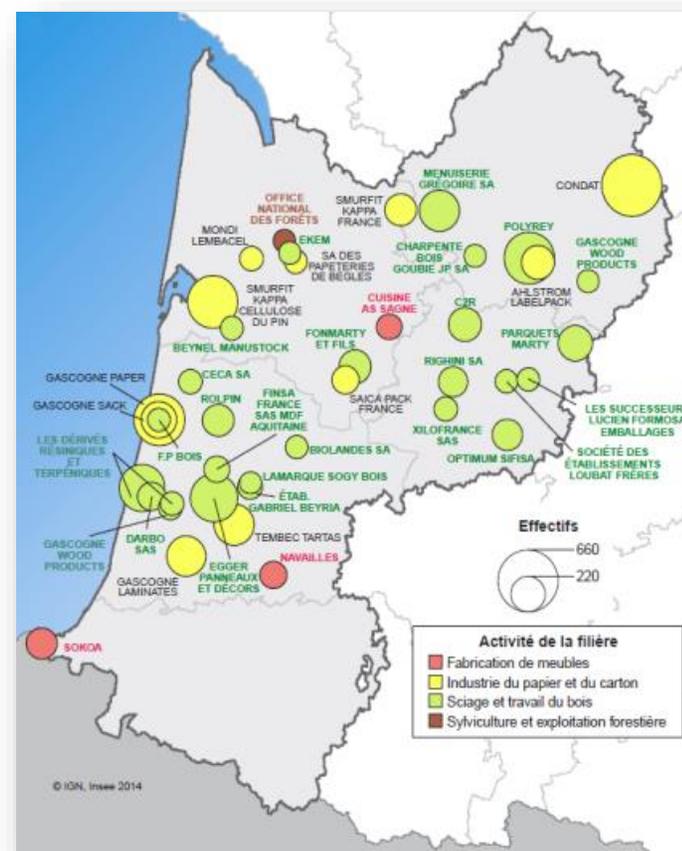
### Une localisation en campagne, dans le nord et le centre de la région

Environ 51% des établissements du secteur du sciage et de l'industrie du bois et 49% des établissements de l'industrie papetière se situent dans **le massif de Dordogne-Garonne**. Néanmoins, la majorité des effectifs de ces deux secteurs, à hauteur d'environ 47% pour le premier et 49% pour le second se trouvent dans le massif des Landes de Gascogne en 2010 .

### Le sciage et le travail du bois, secteur moins concentré que l'industrie papetière en Aquitaine

**Les 4 plus gros employeurs du secteur du sciage et de l'industrie du bois en Aquitaine concentrent un peu moins d'1/4 des effectifs salariés aquitains de celui-ci.** En outre, parmi les 40 plus gros employeurs du cœur de la filière en Aquitaine, une majorité de ceux-ci font partie de ce secteur en 2010. En outre, les gros établissements comme Polyrey ou Fonmarty et fils dépendent de groupes étrangers .

**L'industrie papetière est plus concentrée en Aquitaine,** puisque les 4 plus gros employeurs de ce secteur concentrent 45% des effectifs salariés aquitains en 2010 (Insee Aquitaine, Direccte, Draaf, 2014).



Localisation des 40 plus grands établissements aquitains du cœur de la filière en 2010 (Insee Aquitaine, Direccte, Draaf, 2014)

## L'industrie du bois, papier et carton (et l'imprimerie) en Aquitaine

### Une filière qui doit affronter plusieurs enjeux

En Aquitaine, la filière forêt, bois, papier et cartons doit relever plusieurs défis pour se développer. Le premier enjeu est plus spécifique à l'activité de sylviculture, à savoir **reboiser plus de 200 000 hectares**, suite aux précédentes tempêtes. Le 2ème enjeu correspond à un **accroissement de l'effort en matière d'investissement en R&D** et le 3ème, à une **plus grande industrialisation des activités de transformation** (Mag-Aquitaine, 2012).

Le massif forestier d'Aquitaine a été précédemment frappé par 2 tempêtes consécutives, celle de Martin en 1999 et de Klaus en 2009. La tempête de 1999 a fait perdre à la région Aquitaine, 20 % de sa capacité de sciage, et celle de 2009 a amené à nettoyer et reboiser plus de 230 000 ha. Le reboisement est aujourd'hui encore en cours; d'ici 2016, 35 000 ha seront reboisés chaque année, contre un reboisement annuel de 20 000 ha habituellement. En outre, il s'agit pour les producteurs de veiller à ne pas créer de déséquilibre entre les différents usages de la matière bois, lors du reboisement (Mag-Aquitaine, 2012).

La filière doit également poursuivre son effort en matière d'innovation, notamment autour des modifications génétiques des arbres pour une meilleure adaptation aux attentes des consommateurs. En outre, le pôle de compétitivité Xylofutur a pour mission principale de développer des projets innovants, voire de rupture, en matière de produits issus du bois

massif dans la construction, la décoration, l'emballage, la chimie verte, la gestion et l'exploitation des forêts cultivées et les produits issus des fibres (Mag-Aquitaine, 2012).

La filière doit également suivre les évolutions technologiques et continuer d'investir pour moderniser l'outil de production, afin de rester compétitif sur un marché de plus en plus internationalisé (Mag-Aquitaine, 2012).



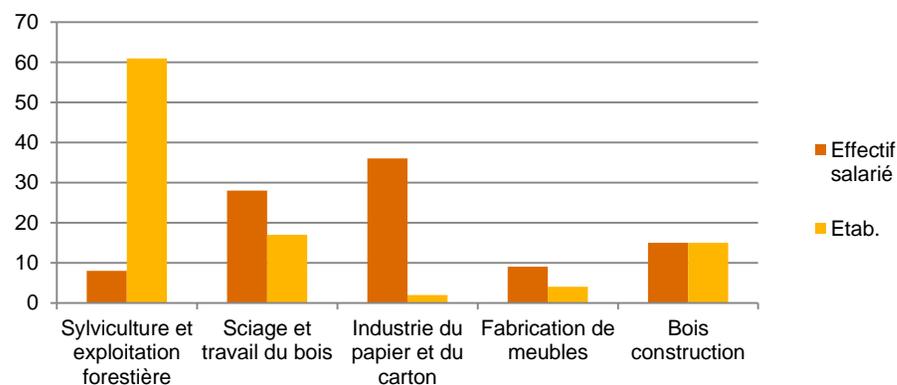
## L'industrie du bois, papier et carton (et l'imprimerie) dans le Limousin

### Une filière limousine spécialisée dans les activités de transformation

En 2010, la filière forêt, bois, papier dans le Limousin regroupe **2 000 établissements dont 80 scieries et emploie 7 900 salariés\***. Tous les maillons de la filière sont présents au niveau régional. La filière bois limousine est **spécialisée dans les activités liées à la première transformation**. En effet, plus de **60% des effectifs salariés de la filière dans le Limousin travaillent dans l'industrie du papier et carton, les scieries et le travail du bois en 2010**.

**Les activités liées au travail mécanique du bois concentrent 28 % des emplois de la filière**, soit 2 237 emplois dans 329 établissements en 2010. Elles rassemblent les activités de sciage, la fabrication de charpentes et autres menuiseries, de panneaux, d'emballages et autres articles en bois (Insee, 2013; Agreste Limousin, 2014).

**L'industrie du papier et du carton rassemble 35 % des salariés de la filière mais seulement 2 % des établissements**, soit 2 739 emplois dans 49 établissements. Malgré une diminution des effectifs salariés depuis 5 ans (baisse de plus de 10%), celle-ci reste toutefois prépondérante dans la filière régionale, en particulier dans l'arrondissement de Rochechouart (Insee, 2013; Agreste Limousin, 2014).



Répartition des effectifs salariés et établissements régionaux de la filière selon le type d'activité en 2010 (INSEE, 2013)

\*Ce chiffre est légèrement plus important que celui présenté dans le R1 car il traite de la filière et non du secteur (présenté en R1) et englobe de ce fait des activités qui ne relèvent pas de l'industrie.

## L'industrie du bois, papier et carton (et l'imprimerie) dans le Limousin

### Une concentration dans les activités de transformation

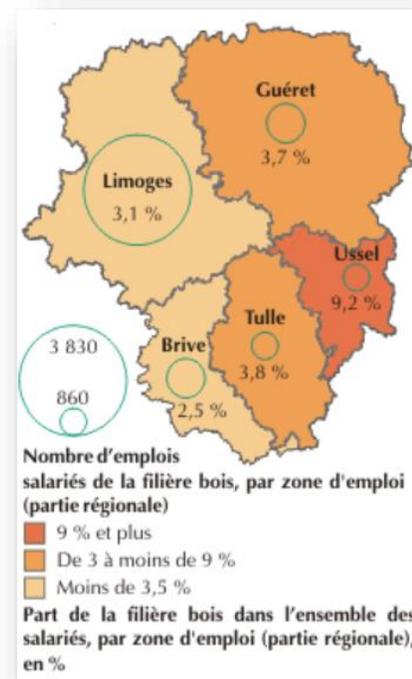
On trouve dans l'industrie du bois des **entreprises artisanales, de taille modeste, côtoyant des unités plus industrielles comme les sociétés Blocfer à Argentat et Jeld-Wen France à Ussel**, deux leaders spécialistes de la fabrication de portes. Le nombre de scieries a été divisé par deux en quinze ans. **L'activité s'est concentrée dans des unités de transformation de taille plus importante qui continuent de se moderniser et ainsi d'améliorer leur productivité.** Ces entreprises sont tournées essentiellement vers la transformation des résineux .

**Le secteur du papier et carton est très concentré dans le Limousin. 2 établissements de plus de 300 salariés y emploient plus du quart des salariés de la filière.** Le premier, **filiale du groupe papetier International Paper**, est implanté à Saillat-sur-Vienne. **Le second** fabrique du carton ondulé à Rochechouart et **appartient à DS Smith Packaging**, un autre leader européen de l'emballage .

### Une localisation précise sur le territoire régional

La filière forêt, bois, papier est présente sur l'ensemble du territoire régional. La zone d'emploi d'Ussel concentre 10% des effectifs salariés de la filière en 2010 au niveau régional, du fait de la présence du cœur du massif forestier régional.

Les plus grands établissements sont situés logiquement le long des grands axes routiers et fluviaux, en périphérie des grands pôles urbains, pour faciliter les échanges. **L'ouest de la région est davantage dédié à l'industrie du papier et carton, tandis que les grandes scieries se concentrent à l'est** (Insee, 2013).



Répartition des effectifs salariés de la filière (INSEE, CLAP 2010)

## L'industrie du bois, papier et carton (et l'imprimerie) dans le Limousin

### Des challenges à relever pour la filière

La filière forêt, bois, papier en Limousin est confrontée à **2 grands challenges**, à savoir : **créer un lien durable entre les producteurs et les transformateurs**, et **assurer la cohérence des politiques de développement durable** (développer l'énergie à partir de biomasse, recycler les déchets, réduire l'utilisation du papier sans négliger ni le pilier industriel ni l'emploi).

Pour répondre à ces challenges, la filière doit **renforcer son tissu industriel de la transformation et de la valorisation du bois**, notamment en développant leur compétitivité (maîtrise du prix de l'énergie, Lean, maîtrise des coûts, gestion des déchets), en aidant les industriels à s'approprier de nouvelles réglementations, notamment européennes dans le domaine de la construction, à les aider à adapter les produits de sciage aux demandes de la 2ème transformation et en structurant la filière bois énergie-domestique.

En outre, il s'agit également pour la filière d'**entraîner les PME dans une dynamique d'innovation**, en mettant en place des programmes de R&D (nouveaux systèmes constructifs, nouveaux procédés améliorant les performances de la construction bois, industrialisation des maisons à ossature bois, intégration des labels basse consommation, HQE, nouveau concept de meuble domotique et « meubles intelligents », nouveaux papiers «intelligents» conjuguant les qualités d'un matériau naturel peu cher avec les fonctionnalités de l'électronique ou fonctionnalisés), en s'appuyant sur les centres techniques nationaux et locaux, en orientant la commande publique vers l'utilisation de produits bois (habitat, meuble, énergie..), en favorisant des projets communs permettant le regroupement d'entreprises et en favorisant les projets ambitieux (investissements matériels et immatériels associés) (DREAL, DRAAF du Limousin, 2010).

Lien durable entre les producteurs et les transformateurs



Cohérence avec les politiques de développement durable



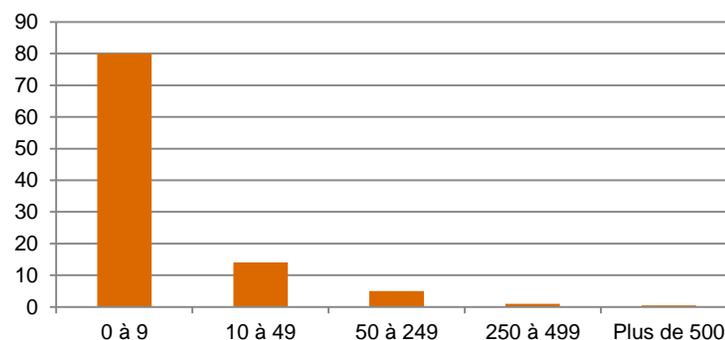
## L'industrie du bois, papier et carton (et l'imprimerie) en Poitou-Charentes

### Une industrie du bois, papier et carton concentrée

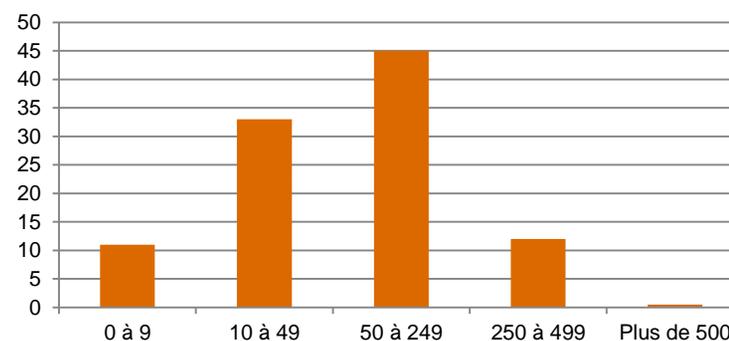
Fin 2010, le secteur du travail du bois, des industries du papier et de l'imprimerie compte **1 038 établissements** en Poitou-Charentes (12,1 % des établissements industriels en région), et emploie **10 434 salariés**, soit 12 % de l'emploi salarié de l'industrie picto-charentaise. Il est le second employeur industriel régional. **Les industries du bois et du papier, carton occupent 77% des effectifs salariés (44% et 34% respectivement) de ce secteur en 2010 .**

**Ce secteur est constitué majoritairement de petits établissements**, comportant moins de 10 salariés, dont une part importante sans salariés liée au nombre important de particuliers dans la sylviculture (40% de la surface forestière régionale est constituée de propriété de moins de 4 ha). **L'emploi du secteur est relativement concentré car 45% des emplois se situent dans un établissement de 50 à 249 salariés .**

Parmi les **10 principaux établissements du secteur** dans la Région, on en trouve **2 dans l'industrie du bois**, Leul Menuiseries (charpentes et d'autres menuiseries ) et Tonnellerie Taransaud (emballages en bois), **7 dans l'industrie du papier et du carton**, CIE Européenne emballage Robert (emballages en papier ), Compagnie Européenne de Papeterie (articles de papeterie ), Amcor Flexibles France (papier et carton), Otor Godard, SOC Française Fabricat Papiers Ondulés, Saica Pack France (carton ondulé) et Packetis (cartonnages ) et **1 dans l'imprimerie**, Aubin Imprimeur (Insee (3), 2013).



Répartition des établissements du secteur selon la taille en 2010 (OREF PC, 2011)



Répartition des effectifs salariés du secteur selon la taille en 2010 (OREF, 2011)

## L'industrie du bois, papier et carton (et l'imprimerie) en Poitou-Charentes

### L'industrie du bois, papier, carton et de l'imprimerie bien implantée dans le sud de la région

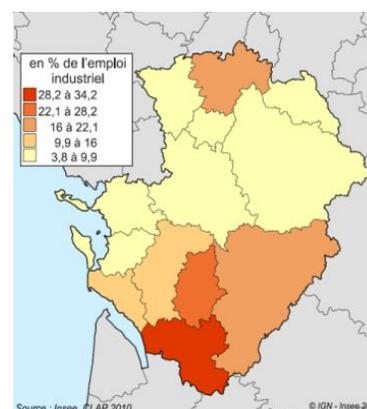
L'emploi du secteur est très concentré sur le département de la Charente, dans 3 zones d'emploi (Angoulême, Cognac et le Sud Charente), regroupant environ la moitié des salariés de l'industrie du bois, papier, carton et de l'imprimerie. Le Nord-Poitou et la Haute-Charente présentent aussi un poids important dans ce secteur.

### Une concentration et une spécialisation autour de Cognac pour l'industrie du bois

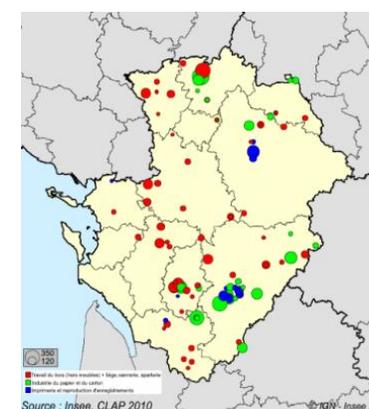
Les activités de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> transformation du bois sont implantées partout en Poitou-Charentes. La zone de Cognac regroupe 20% des effectifs salariés travaillant dans les activités de 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> transformation. En effet, cela est dû à la présence importante des industries du Cognac qui nécessite un vivier d'entreprises connexes liées à l'export.

La production de cognac, ainsi que le voisinage du vignoble bordelais, ont poussé des industriels à se spécialiser dans la tonnellerie, formant un pôle très spécifique représentant environ la moitié de la production nationale.

Les autres effectifs sont implantés dans un axe Nord – Sud s'étalant du Nord-Poitou au Sud-Charentes avec un poids compris entre 7 et 14 % de salariés. La frange littorale est nettement moins centrée sur ces activités ainsi que le Nord-Est de la région (Insee (3), 2013).



Poids du secteur dans l'industrie par zone d'emploi en 2010 (INSEE, 2013)



Principaux établissements du secteur en 2010 (INSEE, 2013)

## L'industrie du bois, papier et carton (et l'imprimerie) en Poitou-Charentes

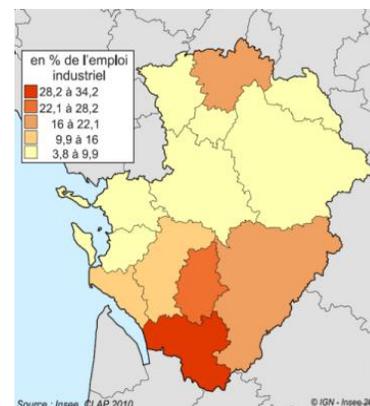
### Une industrie du papier et du carton spécialisée

L'industrie du papier et du carton est concentrée en Charente et au nord de la région. A partir des premiers établissements artisanaux construits à partir du Moyen-Age près des eaux charentaises, réputées pour sa qualité, des usines de fabrication de papier ondulé se sont implantées dès le 19ème siècle, puis se sont développées **des industries de l'emballage (des bouteilles et des fromages), en liaison avec l'industrie agro-alimentaire régionale**. Parallèlement, quelques établissements se spécialisent dans **la fabrication d'articles de papeterie, en particulier les enveloppes**. À partir des années 1950, des sociétés conçoivent et réalisent **des éléments de packaging dans le domaine de la santé**.

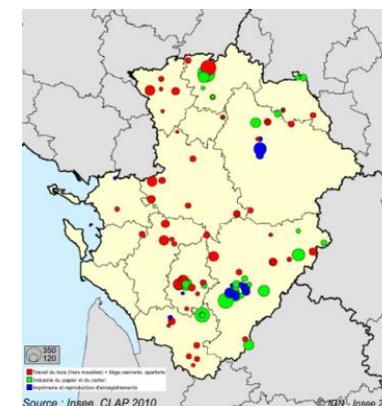
### Une imprimerie de plus en plus concentrée avec des spécificités

**Les activités d'imprimerie sont concentrées à Angoulême** et se sont spécialisées dans **l'impression d'étiquettes agroalimentaires**, dès le début du XXe siècle pour répondre à 2 demandes locales, celle des fabricants d'eaux de vie pour l'habillage des bouteilles et celle des fromageries charentaises. A partir des années 50, la **production de notices pharmaceutiques** s'est développée.

En dehors de ces domaines d'activités, la plupart des imprimeries ont été créées par des personnes individuelles pour répondre à des besoins locaux. Ce secteur est aujourd'hui marqué par une concentration des acteurs économiques, au travers de prises de participations par des sociétés du même secteur et extérieures à la région d'une part, et de regroupements de sites industriels au sein d'une même société d'autre part (Insee (3), 2013).



Poids du secteur dans l'industrie par zone d'emploi en 2013 (Insee, 2013)



Principaux établissements du secteur en 2010 (Insee, 2013)

## L'industrie du bois, papier et carton (et l'imprimerie) en Poitou-Charentes

### L'industrie du bois et celle du papier-carton confrontées à divers enjeux

L'industrie du bois en Poitou-Charentes doit relever des défis :

- **Innover et développer de nouveaux produits** : coopérations entre les universités-écoles et les entreprises pour favoriser les transferts de technologie, favoriser la préfabrication de la production, lancement d'un appel à projet sur le thème de l'innovation technique et économique;
- **Améliorer la compétitivité des entreprises** : renforcer la performance du secteur de la première transformation (outils mutualisés), favoriser le regroupement des scieurs pour éviter la fuite de la matière première vers l'étranger, favoriser la mise en place de plans stratégiques dans les entreprises, simplifier et développer l'accès des entreprises aux financements;
- **Assurer la transition énergétique** : meilleure organisation de l'exploitation des bois, adaptation de la gestion forestière aux nouveaux enjeux, évolution des pratiques pour tenir compte des nouveaux enjeux, améliorer la formation des salariés, etc.

Pour la filière papier carton, emballage, packaging, il s'agit de maintenir et de développer les savoir-faire et les compétences régionales, d'assurer l'accès et le développement des marchés à l'**international**, de stimuler l'innovation et l'éco-conception, l'utilisation de matières recyclées et agrosourcées et de renforcer le financement des entreprises (Région Poitou-Charentes, 2015).

*Innovation  
nouveaux produits*



*Améliorer la  
compétitivité des  
entreprises*



*Assurer la  
transition  
énergétique*



## *L'industrie métallurgique et des produits métalliques*

---



## L'industrie métallurgique et des produits métalliques

### Un éventail d'activité large dans ce secteur

L'industrie métallurgique et de produits métalliques correspond aux codes 24 et 25 de la nomenclature NAF. **Le code 24** (métallurgie) regroupe **5 grands domaines d'activité**, à savoir: la **sidérurgie** (ferroalliages, produits creux, aciers, etc.), la **production de métaux non ferreux** (aluminium, cuivre, plomb, zinc, étain, etc.), la **fonderie**: de fonte, d'acier, de métaux légers et d'autres métaux non ferreux, la **fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier**, et la **fabrication d'autres produits de 1ère transformation de l'acier** (étirage, laminage, profilage, tréfilage à froid de produits bruts, etc.) (Xerfi (3), 2015).

**Le code 25** (fabrication de matériels métalliques) s'organise autour de **deux ensembles d'activités** : la **production pour compte propre d'articles métalliques** (en acier, en fonte, en aluminium, etc.) remplissant une fonction déterminée (éléments pour la construction, réservoirs, chaudronnerie, radiateurs et chaudières, outillage, quincaillerie, ustensiles, etc.), et les **services industriels concernant des opérations réalisées en sous-traitance** : estampage, emboutissage, frittage, revêtement des métaux, décolletage, mécanique,

générale, etc. (Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, 2005).

### Une industrie liée à divers autres secteurs industriels

L'industrie métallurgique et de produits métalliques regroupe **plus de 16 000 entreprises, emploie 426 500 personnes en 2010** et réalise un CA de 74 millions d'euros la même année, dont 37% est issu des exportations (l'Observatoire de la Métallurgie, 2013).

Les principaux « **fournisseurs** » (hors achat intra branche) sont les **activités de services administratifs et de soutien** (7%), la **production et distribution d'eau** (6%) et l'**industrie extractive** (5%). Les principales branches « **clients** » (hors sous-traitance intra-branche) sont la **construction** (20%), l'industrie du **transport** (12%) et la **fabrication de machines et d'équipements** (7%) (l'Observatoire de la Métallurgie, 2013).

Au niveau national, le Limousin (19%), l'Ile-de-France (12%), les Pays-de-la-Loire (6%) et PACA (5%) sont les régions qui concentrent le plus d'établissements en 2010 (l'Observatoire de la Métallurgie, 2013).

## L'industrie métallurgique et des produits métalliques

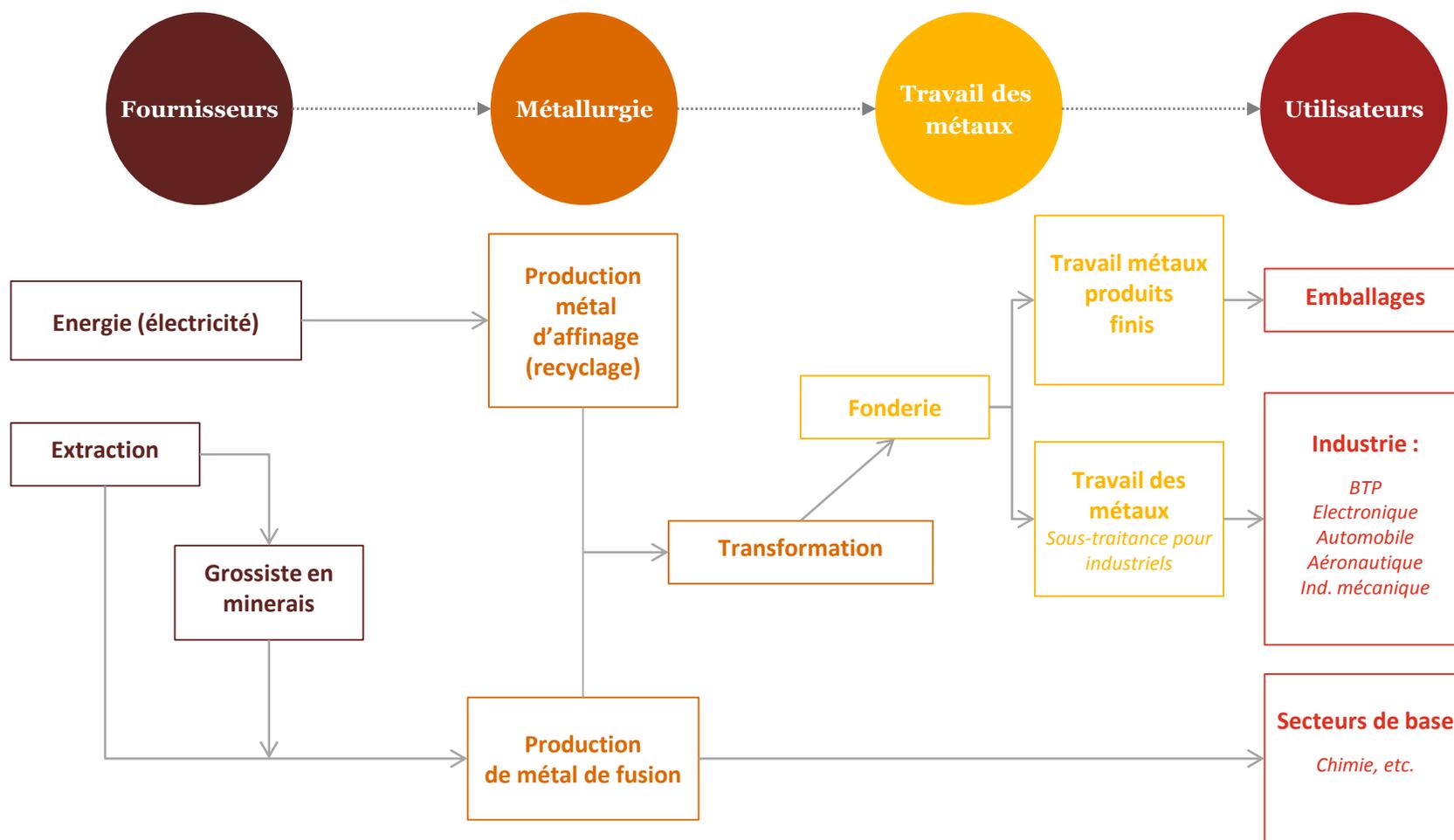


Schéma de la filière métallurgique Source: Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, 2005

## L'industrie métallurgique et des produits métalliques

### Une industrie qui présente des forces, des faiblesses et qui sera amenée à se réorganiser et à répondre à de nouveaux défis

Cette industrie bénéficie de plusieurs atouts. Le **produit traité** par cette industrie présente diverses propriétés d'utilisation, facilitant une utilisation importante de celui-ci, et dispose d'un faible coût. De même, cette industrie présente des **débouchés diversifiés**, et est marquée par une **importance croissante de l'innovation et de la flexibilité de l'organisation** pour répondre aux exigences croissantes des donneurs d'ordre (allègement, résistance, tolérance aux dommages, corrosion, défi énergétique).

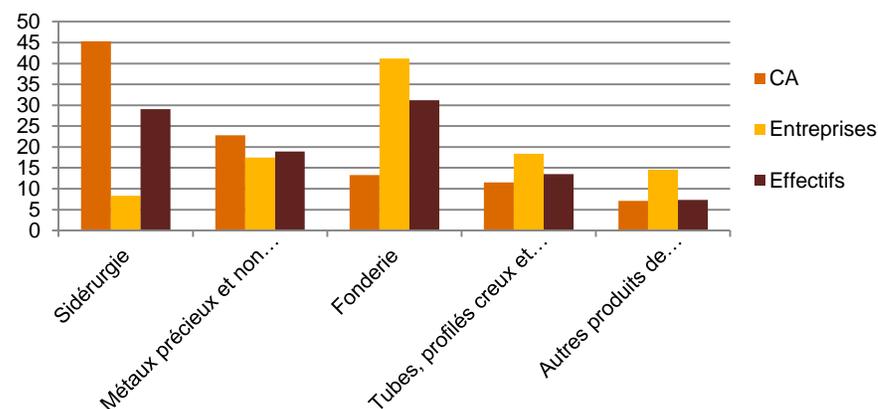
Toutefois, elle présente des faiblesses. Cette industrie doit faire face à une **forte cyclicité de l'activité**, doit affronter les **concurrences asiatique et indienne**, une **diminution des parts de marché à cause des substituts** (polymères et composites), un **manque d'attractivité** du secteur, une **érosion des marges** (hausse du coût des matières premières, contraintes environnementales supplémentaires au niveau de la production, etc.) et un **éloignement des centres de décision sur l'amont de la filière** (l'Observatoire de la Métallurgie, 2013).

À l'avenir, cette industrie sera **dépendante des évolutions technologiques qui dicteront la demande** (recyclage, nouveaux matériaux, réponse au défi énergétique et objectifs de

réduction de CO<sub>2</sub>). En outre, les **départs à la retraite favoriseront à terme une concentration et une restructuration du secteur** (recours à la sous-traitance, externalisation et réorganisation des tâches). Des fusions et acquisitions sont à prévoir (l'Observatoire de la Métallurgie, 2013).

### Une industrie métallurgique dominée par les activités de fonderie et de sidérurgie

L'industrie métallurgique regroupe en France **1018 entreprises, 1034 établissements pour environ 91 100 effectifs salariés en 2013**.



Répartition du CA, des entreprises et des effectifs salariés du secteur selon le type d'activité en %  
(XERFI, INSEE, Esane 2012)

## L'industrie métallurgique et des produits métalliques

En matière de CA, les activités de sidérurgie et de production de métaux non ferreux réalisent 68% du CA du secteur en 2012. La fonderie concentre environ 40% des entreprises de l'industrie métallurgique et 60% des effectifs salariés du secteur sont employés dans la sidérurgie et la fonderie (Xerfi (3), 2015).

### Un contexte favorable au développement de cette industrie

La production de l'industrie métallurgique a augmenté en 2014, de l'ordre de 2% en volume sur un an. L'industrie a bénéficié d'une **demande plus forte de l'industrie automobile et de la fabrication de machines et d'équipements**. Néanmoins, les difficultés que rencontrent les secteurs de la construction et des travaux publics, gros consommateurs de produits métalliques, n'ont pas permis à l'industrie métallurgique de connaître une plus forte augmentation de production .

L'industrie métallurgique devrait profiter en 2015 d'un contexte favorable, avec une **demande en produits métalliques qui va continuer d'augmenter liée à l'essor de l'économie** .

Les principaux débouchés de cette industrie vont accroître leurs commandes en 2015, permettant une augmentation de la production métallurgique de 2,8%.

En outre, la **demande étrangère va également s'intensifier**, notamment avec les besoins plus importants des industries automobiles allemandes qui ont massivement investi dans leurs usines métallurgiques de 2,8% .

### Un contexte favorable pour se développer et se moderniser

Ces facteurs positifs pour l'industrie métallurgique devraient leur permettre de **moderniser leur appareil de production**. Cette modernisation devient de plus en plus nécessaire pour l'industrie métallurgique **afin de gagner en compétitivité, face à l'essor de l'impression 3D à court terme**. En effet, les processus d'impression 3D de pièces métalliques s'affinent de plus en plus et représentent une véritable menace pour la métallurgie (Xerfi (3), 2015).

## L'industrie métallurgique et des produits métalliques

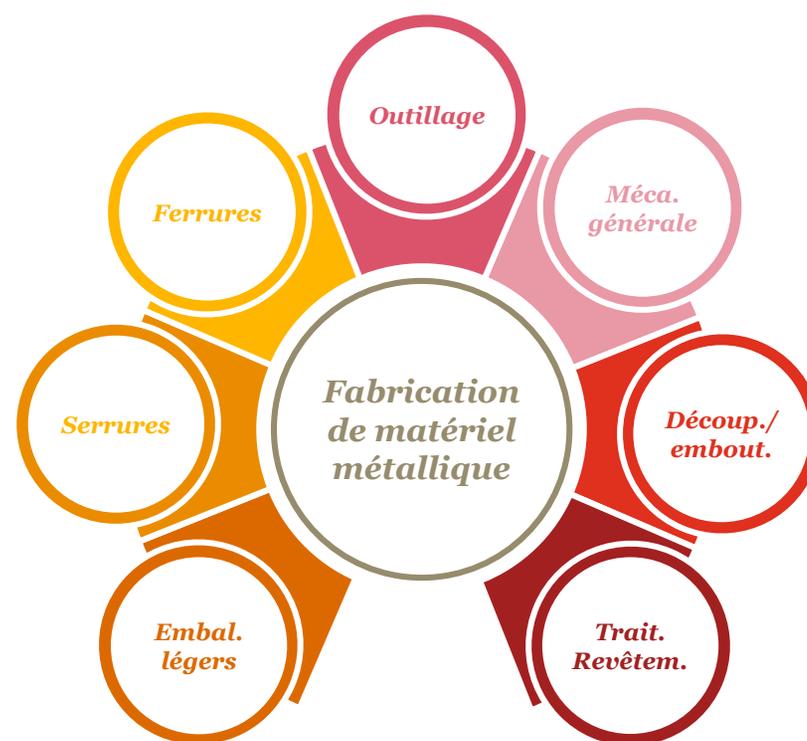
### La production de matériel métallique: secteur de sous-traitance

Le secteur de la fabrication de produits métalliques est un **secteur de sous-traitance**. Ce secteur est majoritairement **composé de petites structures, mais les grandes entreprises réalisent une bonne partie du CA du secteur et des exportations**.

L'activité principale du secteur de la fabrication de produits métalliques est la **fabrication d'emballages métalliques légers**, qui se concentre dans les filiales de grands groupes. Ce marché est saisonnier et en relation avec l'industrie alimentaire. Les activités de **fabrication de serrures, ferrures et d'outillages mécaniques** sont ensuite les activités les plus importantes de ce sous-secteur.

Pour les activités de services, la **mécanique générale** emploie la majeure partie des effectifs salariés de ce sous-secteur. En outre, les **activités de découpage/emboutissage et le traitement et revêtement des métaux** sont également des activités importantes de ce sous-secteur en France .

Les entreprises de ce secteur sont **implantées sur l'ensemble de la France**, compte tenu de la grande diversité des produits métalliques. Le Nord de la France regroupe une majorité de ces entreprises, du fait de l'importance de la sidérurgie dans l'économie locale. En outre, des spécificités de production existent entre régions; certaines se sont spécialisées sur certains types de production (coutellerie en Auvergne, etc.).



## L'industrie métallurgique et des produits métalliques

De même, les entreprises du secteur **s'implantent à proximité des donneurs d'ordre ou des secteurs clients** comme l'automobile, l'aéronautique, l'agroalimentaire ou le bâtiment (Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, 2005).

### Un développement des alliances pour répondre à l'évolution de la demande et pour lutter contre les délocalisations

Le secteur de la fabrication de produits métalliques doit relever plusieurs défis, liés à leur activité de sous-traitance.

Leur relation avec le donneur d'ordre les amène à **revoir l'organisation de leur production**, en développant la fabrication en flux tendu et la livraison en « juste à temps ». Les entreprises de ce secteur doivent également **déployer des politiques d'alliances** avec, d'une part, des **entreprises de métiers équivalents** afin de répondre aux exigences de taille critique et, d'autre part, **avec des sous-traitants** exerçant des métiers complémentaires pour fournir in fine des sous-ensembles ou des pièces de fonction. Cette logique d'alliance conduit à la **formation de systèmes productifs locaux**, qui permet de partager d'importants investissements rendus nécessaires pour développer leur activité. Ce secteur doit également **faire face à la délocalisation des secteurs aval, malgré ces atouts** (flexibilité, taux de VA, exportation) (Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, 2005).

*Nouvelles  
organisation  
productive*



*Logique d'alliances*



*Positionnement à  
trouver par rapport  
aux délocalisations*



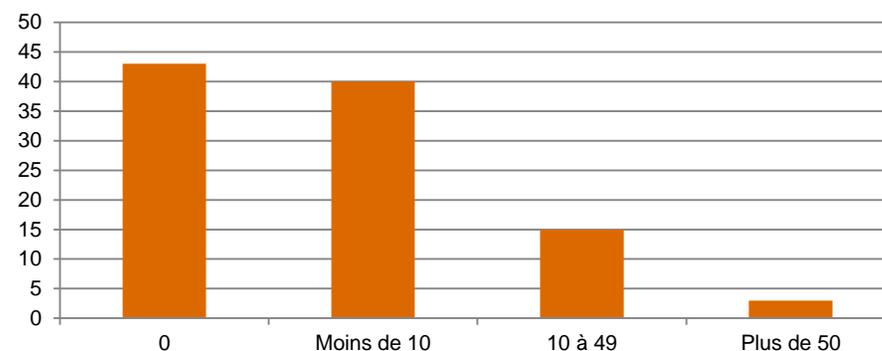
## L'industrie métallurgique et des produits métalliques en Languedoc-Roussillon

### Languedoc-Roussillon: un secteur composé de petits établissements et présentant certaines spécificités

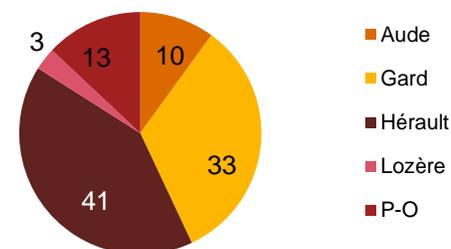
En Languedoc-Roussillon, l'industrie métallurgique et des produits métalliques regroupe **712 établissements et emploie environ 7 000 salariés**, soit 0,8% de l'emploi total en région en 2012. Le secteur est composé essentiellement de petites structures: **80% des établissements ont moins de 10 salariés en 2012**.

Les principales activités en région sont la **fabrication de structures métalliques et de parties de structures**, ainsi que **les activités liées au nucléaire**.

En termes de localisation, **les 3/4 des effectifs salariés de ce secteur sont localisés dans le Gard et l'Hérault**, plus précisément dans les zones d'emploi de Montpellier, Nîmes, Alès et Bagnols-sur-Cèze (Observatoire Atout Métiers, 2015).



Répartition des établissements du secteur selon la taille en % (INSEE, REE 2012)



Répartition géographique des établissements du secteur en % (INSEE, REE 2012)

## *L'industrie métallurgique et des produits métalliques en Languedoc-Roussillon*

### **Un secteur qui a fait évoluer ses méthodes de production grâce au numérique et aux TIC**

Afin d'accroître la performance des productions industrielles, **les entreprises du secteur ont investi ces dernières années dans leur outil de production**, entraînant de fortes mutations technologiques et organisationnelles dans le secteur. Avec **l'arrivée du numérique**, l'environnement de travail a été complètement modifié dans les ateliers de production. En outre, **les TIC** ont modifié le travail à la chaîne à la conduite d'équipements (Pole Emploi, 2013).

**Les PME se sont installées sur des marchés de niche, en produisant des produits sur-mesure**, les obligeant à devoir répondre à des défis techniques permanents. Elles requièrent ainsi des niveaux de qualification de plus en plus exigeants. De même, **les process d'amélioration sont continuellement revus**, afin de conserver une certaine compétitivité.

Les entreprises régionales du secteur ont également de **fortes difficultés en matière de recrutement sur certains postes** (usineur, chaudronnier, soudeur, tuyauteur). Les départs à la retraite intensifient ce problème (Pôle Emploi, 2013).

*Evolution des outils de production*



*Evolution des process*



## L'industrie métallurgique et des produits métalliques dans le Limousin

### Limousin: un secteur marqué par quelques grands groupes et essentiellement porté sur la fabrication de produits métalliques

Dans le Limousin, ce secteur regroupe environ **200 établissements** et employait environ **4400 salariés en 2008**, soit environ 2% de l'emploi total en région et 11,2% des emplois industriels (Prisme Limousin, 2011). En 2012, le nombre d'effectifs salariés dans ce secteur dans le Limousin est de l'ordre d'environ 3800, traduisant une baisse des effectifs salariés de -3,87% par an.

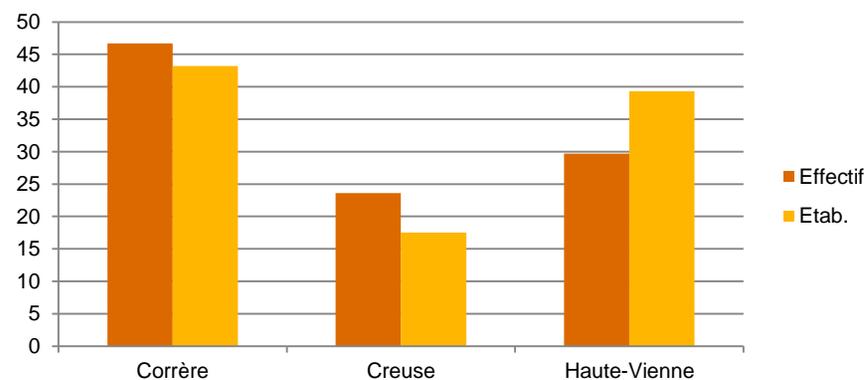
Malgré quelques établissements spécialisés dans les segments techniques du génie mécanique, de l'électronique et de l'automatisme relevant de différents champs (mécatronique, aéronautique), et qui emploient 25% des effectifs salariés du secteur, **celui-ci est essentiellement composé de PME** (Prisme Limousin, 2011).

On trouve comme principaux établissements dans le Limousin dans ce secteur: GMS Industry, Steva (découpage, emboutissage), SNE Deshors Aéronautique Défense Industrie, Etablissement Mécalin (mécanique industrielle), Société des Fonderies d'Ussel, Eurocast Brive (fonderie de métaux légers), etc. (Prisme Limousin, 2011).

Les principaux sous-secteurs en région sont la **fabrication de produits métalliques (87,3% des effectifs salariés du**

**secteur)**, dont 32% dans la **mécanique industrielle**, et la **fonderie et sidérurgie** (environ 13% des effectifs salariés) en 2008 (Prisme Limousin, 2011).

Une grande partie des emplois est localisée en Corrèze, notamment dans la **zone d'emploi de Brive**, dans le domaine de la mécanique industrielle (Deshors, Mécalin, Mécabrive, Eurocast, etc.) Le **nord de la région** est également marqué par ces activités, notamment **Bellac et La Souterraine** (Prisme Limousin, 2011).



Répartition géographique des établissements et des effectifs salariés du secteur en % (INSEE, Clap 2008)

## *L'industrie métallurgique et des produits métalliques dans le Limousin*

### **Un recentrage et une spécialisation des activités en lien avec une concentration progressive du secteur**

**Les entreprises de ce secteur dans le Limousin se recentrent et se spécialisent sur leurs métiers de base depuis quelques années.** Les activités à faible valeur ajoutée ont été délocalisées dans les zones à faible coût de main d'œuvre, afin d'amortir les coûts plus élevés des matières premières. A côté de cela, **les sous-traitants se regroupent pour accroître leur compétitivité** et répondre aux exigences des donneurs d'ordre pour conserver les marchés (Prisme Limousin, 2011).

Les entreprises régionales du secteur ont également des **fortes difficultés en matière de recrutement**, principalement de personnel qualifié. Le besoin s'accroît en lien avec l'évolution des matériels de production, plus sophistiqués et multifonctions (Prisme Limousin, 2011).

*Recentrage et spécialisation*



*Délocalisation des activités à faible VA*



*Concentration des activités*



## L'industrie métallurgique et des produits métalliques en Midi-Pyrénées

### Une industrie fortement spécialisée dans les activités en lien avec l'industrie aéronautique en Midi-Pyrénées

En Midi-Pyrénées, l'industrie métallurgique et des produits métalliques compte environ **1 147 établissements et emploie environ 17 000 salariés en 2012** (Région Midi-Pyrénées, 2011).

**Comportant essentiellement de petits établissements**, ce secteur comporte une quarantaine d'établissements de plus de 50 salariés, dont une dizaine ont plus de 100 salariés. Implanté sur l'ensemble de la région, les grandes structures se trouvent en milieu rural (Région Midi-Pyrénées, 2011).

En termes d'activité, cette industrie est **spécialisée en mécanique générale, traitement et revêtement des métaux, visserie et boulonnerie** en Midi-Pyrénées. On trouve également des activités liées à la métallurgie de l'aluminium et de certains métaux rares. Ce secteur s'est ainsi adapté aux autres industries présentes sur le territoire régional. Domaine de sous-traitance clé, la mécanique générale et le traitement et revêtement des métaux sont nécessaires notamment pour l'industrie aéronautique et spatiale. Près d'un établissement sur trois, notamment dans l'agglomération toulousaine, réalise des travaux pour ces secteurs (Région Midi-Pyrénées, 2011).

### Un secteur qui s'est adapté aux demandes des industries locales

Ce secteur a connu une évolution liée à la pression des principaux clients et **a profondément fait évoluer sa production**. Fabriquant des pièces élémentaires au départ, les établissements sont passés à la fourniture de sous-ensembles de plus en plus complexes et se sont organisés pour livrer « juste à temps » et développer des stratégies de partenariat (Région Midi-Pyrénées, 2011).

La petite taille des structures est handicapante face au renforcement de la dimension européenne et internationale des donneurs d'ordre. Néanmoins, celle-ci donne au secteur une certaine souplesse d'adaptation. Le développement des réseaux semble ainsi répondre au défi de développer une taille critique, tout en conservant cette faculté d'adaptation. Ce secteur d'activité est très concurrentiel où le renchérissement des approvisionnements pèse sur leur rentabilité. **Les entreprises de ce secteur sont de plus soumises aux exigences de diminution de coûts, d'efficacité et d'augmentation de la productivité, imposées par leurs donneurs d'ordre** (Région Midi-Pyrénées, 2011).

## *Les industries environnementales*



## Les industries environnementales

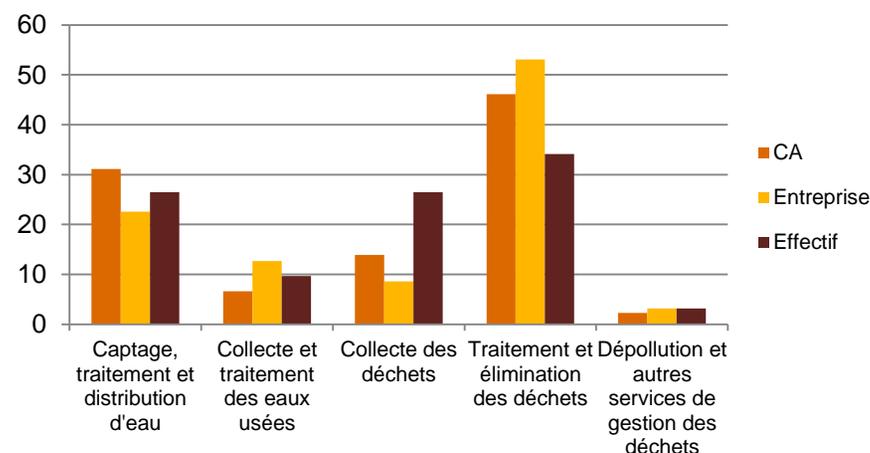
### Un secteur composé de 3 segments

Le secteur des industries environnementales est composé de **3 segments**, regroupant les codes NAF 36, 37, 38 et 39 :

- Les **services de gestion des déchets** pour les entreprises et les collectivités locales;
- Les **services de gestion de l'eau** (captage, traitement et distribution d'eau potable et le traitement d'eau usées);
- Les **solutions de dépollution et de réhabilitation des sites pollués** (Xerfi (4), 2015).

### Un secteur dominé par le traitement et l'élimination des déchets

En 2012, ce secteur comporte en France **13 497 entreprises et emploie 156 823 salariés**. Le **principal segment est le traitement et l'élimination des déchets**, qui réalise 46% du CA, regroupe 53% des entreprises et emploie 34% des effectifs salariés en 2012. Le captage, le traitement et la distribution d'eau arrive en seconde position, réalisant 31% du CA, regroupant 23% des entreprises et emploie 26,5% des effectifs salariés de ce secteur (Xerfi (4), 2015).



Répartition du CA, des entreprises et des effectifs salariés du secteur selon le type d'activité en % (XERFI, INSEE, Esane 2012)

## Les industries environnementales

### Une domination de groupes français, en situation de monopole

La plupart des leaders de ce secteur sont liés à de grands groupes français, comme **Veolia Environnement et Suez Environnement**. Ceux-ci font partie des **leaders mondiaux dans la gestion des déchets et les services des eaux**. Sur le marché, ils **font face à de nombreux concurrents nationaux**, comme Pizzorno Environnement, Coved, Séché Environnement dans les déchets et Saur dans l'eau .

Malgré le fort positionnement des leaders historiques, **le secteur est composé d'un important tissu de TPE et PME**. Veolia Environnement et Suez Environnement réalisent à eux seuls environ 1/3 du chiffre d'affaires global des éco-activités en France .

**Dans le secteur du traitement des eaux usées, les deux grands groupes mondiaux, Veolia et Suez sont en situation de duopole**. Ils possèdent les 30 à 40 plus grandes entreprises de ce sous-secteur et réalisent à eux deux 64% des revenus du panel d'entreprises Xerfi en 2012\* (Xerfi (4), 2015).

*\*constitué à partir des informations collectées sur les 20 principales entreprises recensées dans le secteur en France*

1

### VEOLIA ENVIRONNEMENT

Veolia Eau IdF, CIE des Eaux, Veolia Eau, STE des eaux de Marseille, Veolia Propreté, Barin Recycling

2

### SUEZ ENVIRONNEMENT

Eau et Force, Lyonnaise des eaux France, SITA IdF, SITA des eaux du Nord, SITA Centre Est

Principales filiales des groupes Veolia et Suez sur le marché français (XERFI, 2015)

## Les industries environnementales

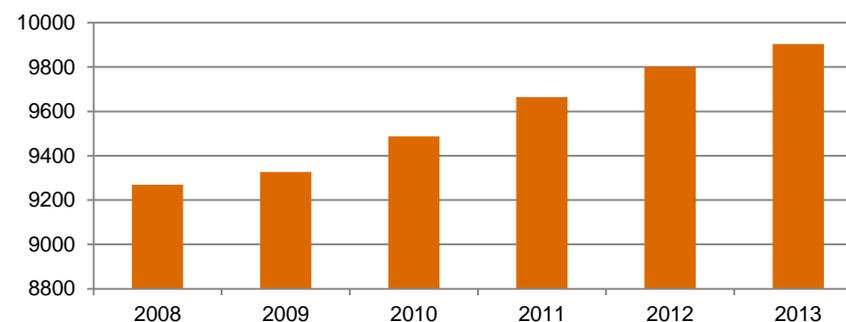
### Une concurrence qui se développe sur le marché de la gestion des déchets

La concurrence s'intensifie sur tous les maillons de la chaîne de valeur du segment (**collecte, traitement, valorisation**), remettant en cause le leadership de Veolia Propreté et Sita (groupe Suez) sur ce sous-secteur. Leurs concurrents montent en puissance et les donneurs d'ordres font davantage jouer la compétition. En outre, les renouvellements de contrat sont encore plus difficiles, compte tenu de la difficulté à construire de nouvelles unités de traitement.

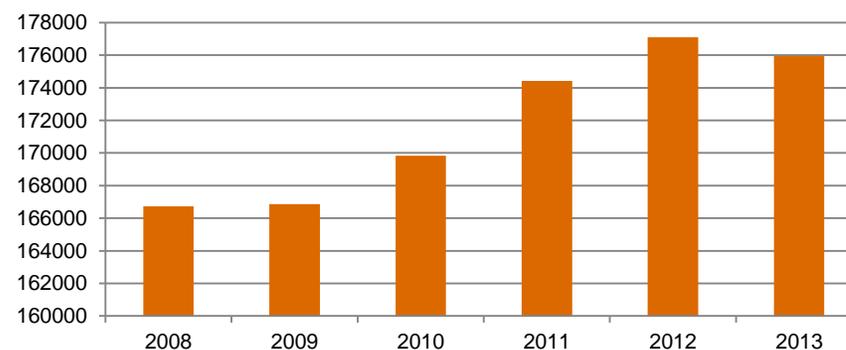
### Une baisse d'activité en 2014 mais de bonnes perspectives de développement à moyen et long terme

Le volume d'activité du secteur a diminué de 2,2% en 2014, lié au contexte économique général difficile en France. Les industriels manufacturiers ont produit moins de déchets, à cause du ralentissement de leur activité de production et les grands donneurs d'ordre ont durci leurs politiques d'achats vis-à-vis des prestataires du secteur en faisant jouer la concurrence lors des appels d'offres et en menaçant, pour les acteurs publics, d'un retour à la régie publique.

**En 2015, l'activité du secteur devrait repartir à la hausse**, liée à l'essor de l'économie française et à la production plus importante de déchets industriels.



Evolution du nombre d'établissements du secteur (ACOSS, 2015)



Evolution du nombre de salariés du secteur (ACOSS, 2015)

## Les industries environnementales

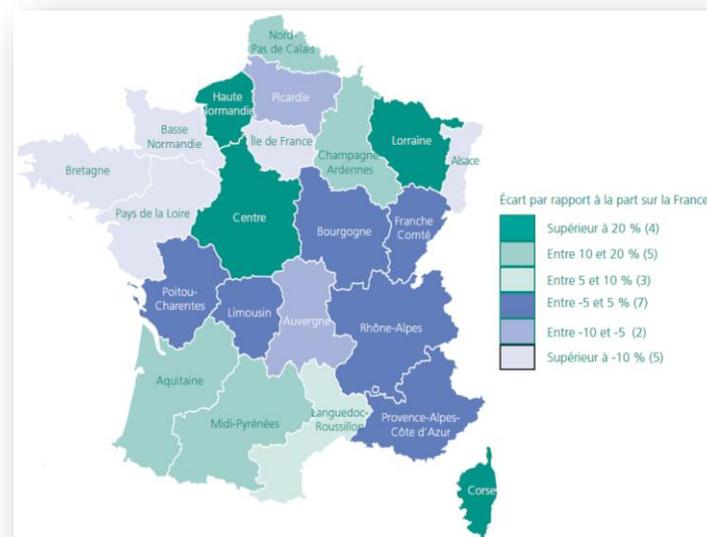
En outre, le **durcissement des normes environnementales**, que ce soit pour les collectivités dans la gestion des eaux usées et pour les industriels, avec le développement de filière REP (responsabilité élargie du producteur) et le principe pollueur/payeur, **vont assurer des relais de croissance indéniables** pour le secteur des industries environnementales. Néanmoins, le **contexte concurrentiel sera toujours aussi important et le secteur devra mettre en place des conduites éco-responsables** qui risquent de brider l'activité sectorielle .

Les effectifs salariés du secteur des services environnementaux\* ne sont pas répartis de manière uniforme sur le territoire national. C'est en régions Centre, Haute-Normandie, Lorraine et Corse que le poids sur l'emploi de ce secteur est le plus important par rapport à la moyenne nationale. Viennent ensuite les régions **Aquitaine, Midi-Pyrénées, Nord-Pas-de-Calais** et la Champagne-Ardenne. **Le Languedoc-Roussillon se place après, avec un poids de ce secteur sur l'emploi supérieur de 5 à 10% en 2008** (Dares, 2012).

### Vers le développement de prestations à plus forte valeur ajoutée

Face à une exacerbation de la concurrence et pour conserver des marchés, notamment face au risque de voir les acteurs publics

reprendre la gestion des services, les acteurs de ce marché vont proposer des prestations à plus forte valeur ajoutée aux collectivités locales et aux industriels comme par exemple : **le déploiement de compteurs intelligents, le traitement de l'eau à partir d'ultra-violet, la dépollution verte, etc.)** (Xerfi (4), 2015).



Répartition géographique des effectifs salariés du secteur des industries environnementales (INSEE, 2008)

\*L'étude de la Dares de 2012 traite des métiers liés à l'environnement (professions vertes) qui regroupent ceux dans les domaines de l'assainissement et le traitement des déchets, le traitement des pollutions, la production et la distribution d'énergie et d'eau et la protection des espaces naturels.

## Les industries environnementales

### La recherche d'une offre nouvelle dans les déchets

Ce sous-secteur est de plus en plus concurrentiel. La concurrence s'effectue sur les **prix plus que sur la qualité des prestations et encourage les fusions/acquisitions**. De plus, **les entreprises doivent se démarquer, via l'innovation, la diversification et/ou la spécialisation dans certains domaines** (Xerfi (4), 2015).

### Des perspectives en matière d'assainissement et à l'exportation pour l'eau

Compte tenu du retard de la France dans l'application de la directive ERU (Eaux Résiduaires Urbaines) et de la dégradation de la qualité de l'eau dans le milieu naturel, il existe des perspectives en matière d'assainissement pour ce sous-secteur. L'objectif fixé par l'Union Européenne pour 2015 (60 % des masses d'eau doivent atteindre le bon état en 2027) constitue une véritable opportunité pour les entreprises .

**Les PME ont plus particulièrement un rôle à jouer dans l'assainissement non collectif via, par exemple, le développement des technologies vertes.** Ils devraient profiter de la remise aux normes de stations d'épuration et d'une demande plus importante des industriels pour le traitement des effluents. En outre, le marché étant mature en France, **les prises de nouveaux marchés peuvent se faire dans les pays en développement qui ont des besoins très importants** (CRIC, 2009).

*Diversification/  
spécialisation dans  
les déchets*



*Technologies vertes  
dans l'eau*



*Prise de marchés à  
l'international*



## Les industries environnementales, un poids relativement important en Languedoc-Roussillon

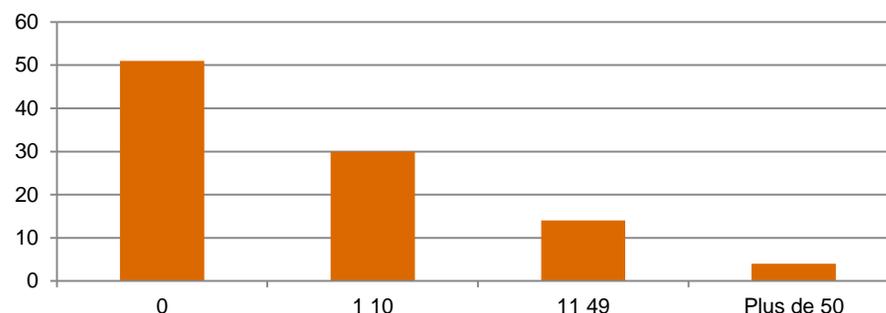
### Les activités liées à l'eau et aux déchets bien développées en Languedoc-Roussillon en termes relatifs par rapport aux autres secteurs.

En 2012, le secteur emploie environ **7 800 salariés** et **regroupe environ 700 établissements** en Languedoc-Roussillon. Le secteur est particulièrement important en région puisque son indice de spécificité est de 1,31\*.

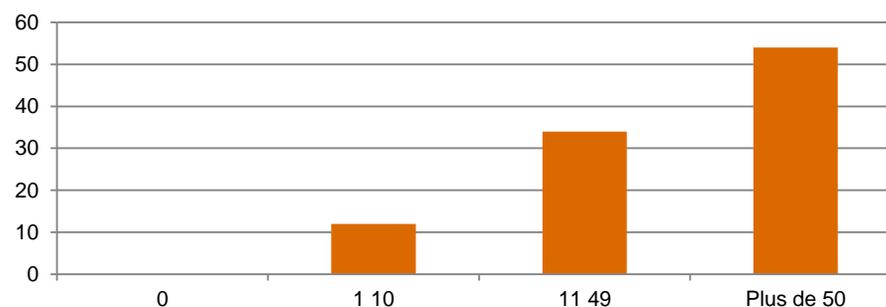
### Un secteur composé de petits établissements au niveau régional

Le tissu productif de ce secteur est composé de petits établissements. **Ceux de moins de 10 salariés représentent environ 80% des établissements du secteur en 2012.** Ce secteur se caractérise au niveau régional par un nombre plus importants d'établissements de plus de 10 salariés (18% au total contre 4% pour la moyenne régionale). Enfin, la structure des établissements au niveau régional est similaire à celle au niveau national.

Près de 9 salariés sur 10 sont concentrés dans les établissements de 10 salariés et plus au niveau régional en 2012 (Observatoire Atout Métiers, 2015).



Répartition des établissements régionaux du secteur par taille d'effectif salarié (INSEE, 2012)



Répartition des effectifs salariés régionaux du secteur par taille de l'établissement (INSEE, 2012)

\* L'indice de spécificité sectorielle est obtenu en rapportant la part du secteur dans l'emploi régional à celle du secteur dans l'emploi national. Si l'indice est supérieur à 1, le secteur est surreprésenté en Languedoc-Roussillon, égal à 1, la représentation est identique, inférieur à 1, le secteur est sous-représenté en région.

## Les industries environnementales, un poids relativement important en Languedoc-Roussillon

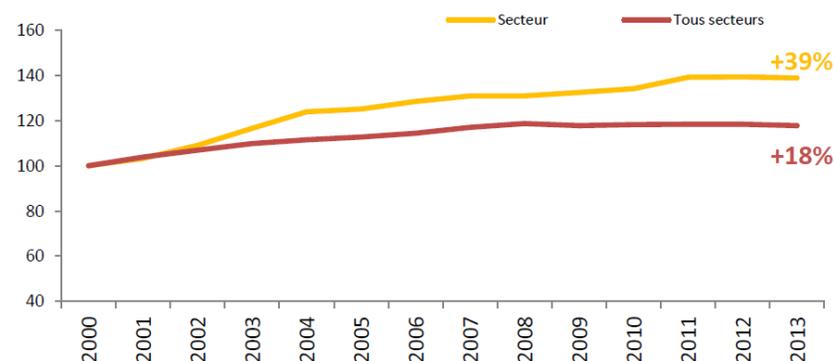
### Un secteur dynamique au niveau régional

Ce secteur est particulièrement **dynamique, sous l'impulsion du développement de l'économie verte et de politiques publiques qui lui sont favorables.**

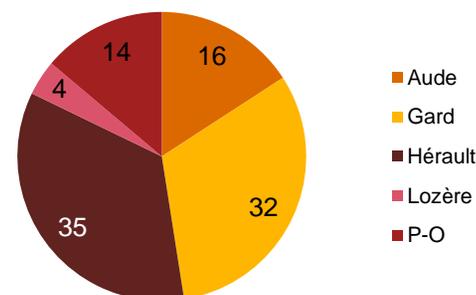
Le secteur a connu une augmentation de 39% de sa masse salariale entre 2000 et 2013 en Languedoc-Roussillon, supérieure à la moyenne de l'ensemble des secteurs régionaux (18%) sur la même période. Depuis la crise, le secteur a bien résisté en restant créateur d'emplois au niveau régional (Observatoire Atout Métiers, 2015).

### Un secteur concentré dans le Gard et l'Hérault

Au niveau régional, **67% des établissements de ce secteur se trouvent dans le Gard et l'Hérault.** L'Aude arrive en 3ème position regroupant 16% des effectifs salariés de ce secteur au niveau régional en 2012 (Observatoire Atout Métiers, 2015).



Evolution annuelle de l'emploi salarié régional (indice base 100=2000) (INSEE, 2012)



Répartition géographique des effectifs salariés régionaux du secteur (INSEE, 2012)

## *Conclusion de l'analyse des principaux secteurs d'activité industriels du GSO d'un point de vue statistique*

---

## Récapitulatif des secteurs industriels majeurs d'un point de vue statistique

### L'industrie agro-alimentaire : la nécessité de se renforcer pour innover, gagner en visibilité et assurer son développement

Le Grand Sud-Ouest bénéficie d'une diversité de productions, liée aux savoir-faire locaux des nombreux terroirs présents sur ce territoire, on peut même parler de grande hétérogénéité entre les différents domaines concernés. Des dominantes de production existent en effet avec la production de boissons, notamment de vins et d'alcool, de viandes, de produits laitiers et des fruits et légumes. Globalement, cette industrie dispose d'un lien fort avec les zones rurales.

Le secteur bénéficie de la relative stabilité du marché de l'alimentation, malgré le contexte de crise actuelle. L'évolution des attentes des consommateurs peuvent constituer des opportunités de développement pour les industries alimentaires régionales

Cependant, comme au niveau national, des menaces pèsent sur la branche, notamment la volatilité croissante des prix des matières premières, dans un contexte où les négociations commerciales sont très tendues.

L'agroalimentaire subit, comme les autres secteurs, la hausse des coûts de l'énergie, du transport et des emballages. Ces facteurs tendent à diminuer des marges déjà faibles.

Par ailleurs, les contraintes logistiques sont de plus en plus prégnantes et les entreprises doivent gérer au mieux les saisonnalités de consommation de certains produits, ainsi que les saisonnalités de production des matières premières, qui ne sont pas toujours concordantes.

Selon les filières, les enjeux sont donc différents. Certaines, comme la production de boissons, bénéficient d'une plus grande visibilité aux niveaux national et international, et sont davantage concentrées, leur permettant notamment d'innover plus facilement, à l'inverse notamment des filières viandes et produits laitiers.

Afin d'assurer un plus grand effort en matière d'innovation, ce secteur cherche à se structurer davantage, au travers d'une plus grande concentration des structures productives, en développant des liens plus étroits de l'amont à l'aval de la chaîne de production et, enfin, en développant des liens transversaux avec d'autres secteurs, comme les biotech et l'élevage.

Pour gagner en visibilité, ce secteur cherche à valoriser ses différents types de productions, en mettant en avant les terroirs, au travers de la recherche de labélisation et de marques.

Les axes de développement pour le secteur concernent notamment le marchés de la nutrition/santé, de la production biologique et des énergies.

## Récapitulatif des secteurs industriels majeurs d'un point de vue statistique

Les enjeux croisés qui concernent la majorité des secteurs d'activités regroupés dans les industries agro-alimentaires peuvent être résumés dans les domaines transverses suivants:

- Innovation : organiser des échanges avec d'autres filières professionnelles (emballage et NTIC notamment) afin de favoriser une logique d'innovation croisée interfilière
- Développement durable : appropriation par les IAA des principes du Développement Durable, gestion des intrants, consommation d'énergie, gestion des déchets et des effluents ...
- Economie et développement de la filière : transformation locale de produits locaux en produits à plus forte valeur ajoutée, prioriser le « sourcing local », transformer les contraintes liées à la qualité, la sécurité et l'environnement en opportunités d'affaires ...
- Organisation de la production : faciliter la prise en compte des évolutions des attentes des marchés, des opportunités offertes par l'innovation organisationnelle et par les avancées scientifiques et techniques...

Le rôle prépondérant de l'innovation pour le développement de la filière étant reconnu, les industries agroalimentaires doivent pour cela conforter leurs relations avec la recherche publique ou privée tant au niveau des produits que des procédés. Elles doivent

s'inscrire dans un réseau vertueux, interentreprises, inter filières (innovation croisée) et entreprises/Recherche

### **L'industrie des transports: gérer au mieux la mondialisation, assurer un effort en innovation et se positionner sur de nouveaux marchés**

L'industrie des transports est bien développée dans le Grand Sud-Ouest, avec la présence de différentes filières (aéronautique, automobile, ferroviaire et nautique) surtout en Midi-Pyrénées, Aquitaine et Poitou-Charentes.

Cette industrie est fortement concentrée, du fait de la nature de son activité qui nécessite de disposer de moyens humains et financiers importants pour l'assurer.

Mais l'industrie des transports regroupe des secteurs d'activités assez différents. Certains bénéficient de dynamiques de développement positives et d'une visibilité à moyen/long terme, comme l'aéronautique, tandis que d'autres, après de trop longues années de crise et à l'image de l'automobile, connaissent une situation un peu meilleure.

L'automobile, exemple de production de masse en pleine mutation, reste cependant confrontée à un double enjeu de compétitivité et de positionnement sur des produits de milieu de gamme.

## Récapitulatif des secteurs industriels majeurs d'un point de vue statistique

Toutefois, l'ensemble des filières partagent les mêmes enjeux. Le premier, consiste à s'inscrire dans une nouvelle organisation de productions mondialisées nécessaires pour assurer leur développement. Cet enjeu de la mondialisation (c'est-à-dire de déplacement des facteurs de productions) pose cependant de nombreuses questions depuis l'organisation de la chaîne de production, la prise en compte des différences d'évolution des sociétés, une compétition industrielle où les enjeux de société (environnementaux ou autres...) sont de plus en plus prégnants.

Le poids économique de l'industrie des transports tant au niveau de l'industrie que des services nécessite une démarche spécifique pour accroître la compétitivité des acteurs de cette filière. L'objectif de ce domaine est de développer les technologies et compétences permettant de renforcer la performance des acteurs sur l'ensemble du cycle de développement et de vie des produits et services industriels, que ce soit pour le domaine automobile caractérisé notamment par des marchés de masse.

Cela implique un investissement important en matière de R&D, pour rester compétitif sur le marché ou investir de nouveaux marchés. Les efforts en matière d'innovation portent sur la recherche de nouveaux matériaux, sur la performance des machines et systèmes, avec notamment l'intégration des TIC et la réduction de l'impact environnemental.

Mais la nature transversale des sujets traités (technologies vertes, matériaux, ruptures technologiques ...) devrait conduire à

rechercher les synergies ou fertilisations croisées avec des initiatives sectorielles présentant des préoccupations connexes, par exemple dans le secteur aéronautique.

Ces changements introduisent une nouvelle manière d'organiser les relations à la fois en matière d'innovation (avec l'introduction de plus en plus importante de l'innovation ouverte) et de production.

### **L'industrie du bois, papier et carton : la nécessité de gérer la ressource et d'assurer un effort en innovation**

Cette industrie est bien implantée dans le Grand Sud-Ouest, avec une diversité de type de production. Cette industrie bénéficie de leviers de développement prometteurs, que ce soit en matière d'ameublement, d'emballage, d'énergie, de chimie ou pour la construction.

Elle a comme premier enjeu de gérer la ressource en bois, que ce soit par rapport à l'évolution de la demande, la diversification des besoins et le respect de l'environnement... au risque de voir apparaître des conflits d'usages face à une ressource au temps de renouvellement assez long. Cet enjeu de renouvellement de la ressource varie cependant selon les essences et donc de fait suivant les régions.

Le souci de disponibilité de la ressource couplé à des préoccupations environnementales croissantes a permis de donner un intérêt économique aux déchets de bois qui

## Récapitulatif des secteurs industriels majeurs d'un point de vue statistique

ont plusieurs débouchés, de l'ameublement (marqueterie) à la valorisation matière dans l'industrie des panneaux de particules ou la valorisation énergétique en chaufferie.

L'industrie du bois doit elle aussi assurer un effort plus important en matière d'innovation. Cela passe par une plus grande structuration de la filière, de la production à l'acheminement des produits, une plus grande concentration des structures productives, notamment les scieries, pour gagner en effet masse, en modernisant l'outil de production, en développant des liens plus étroits avec le monde de la recherche et en soutenant les écosystèmes locaux performants en termes de recherche et développement, d'innovation.

L'exigence de compétitivité en aval est également répercutée en amont. Elle se traduit ainsi par la même exigence de compétitivité de la distribution aux industries de transformation puis aux territoires forestiers.

### **L'industrie métallurgique: vers une nouvelle organisation pour répondre à la mondialisation**

L'industrie métallurgique est bien présente dans le Grand Sud-Ouest, avec certaines spécificités comme la fabrication de produits métalliques, la mécanique générale ou les activités de fonderie/sidérurgie.

Bénéficiant de perspectives de développement favorable, notamment lié à la hausse de la demande étrangère (en 2011, les

importations comme les exportations se sont rapprochées de leur niveau de 2008 et continuent à progresser depuis), cette industrie doit cependant faire face à des enjeux importants dont un défi technologique (évolutions technologiques et innovations, organisation de la production ...), le défi de la globalisation de l'économie (qui implique l'accélération des concentrations, l'ouverture toujours plus grande des marchés et une diversification des produits et des marchés) et le défi du développement durable (nouveaux produits faisant appel à des technologies innovantes ...).

Face à ces enjeux et notamment face à l'accélération des concentrations et l'ouverture toujours plus grande des marchés, l'industrie métallurgique pourrait connaître de nouveaux redéploiements accompagnés d'inévitables ajustements de capacités ou encore d'effectifs.

Pour maintenir sa compétitivité, cette filière clé élabore une véritable stratégie de développement axée sur l'innovation (focalisation sur des technologies stratégiques comme les procédés d'élaboration, cœur de métier des métallurgistes, et la conception de nouveaux alliages et matériaux métalliques, adaptation aux nouveaux besoins/usages, nouveaux produits et nouvelles applications...) ainsi que sur la rentabilité à moyen et long terme.

Cela devrait lui permettre de relativiser les menaces qui pèsent sur l'industrie métallurgique comme la volatilité à

## Récapitulatif des secteurs industriels majeurs d'un point de vue statistique

court et moyen terme des cours des matières premières, les tensions sur les sources d'approvisionnement (compensées très partiellement par le développement du recyclage), le développement des matériaux de substitution (polymères et composites) et la résistance – ou le retour – des matériaux traditionnels (bois, verre).

En réponse, les grands acteurs de la filière développent des logiques d'alliances pour conserver une flexibilité dans la production et gagner en effet masse. En outre, ils essaient de se spécialiser davantage ou de se positionner sur des marchés de niche.

Enfin, les outils de production se modernisent, notamment via l'intégration des TIC.

### **Les industries environnementales, éco-industries et industries bio environnementales: la nécessité de répondre à l'évolution des demandes**

Très fortement concentrée, cette industrie bénéficie de perspectives de développement très favorables, liées à un contexte législatif qui se durcit en matière environnemental et à des besoins importants tant en France qu'à l'étranger.

Cependant de nombreux éléments ont fait évoluer le potentiel de développement de ces industries depuis quelques années: évolutions des marchés mondiaux (crise économique, développement des pays émergents,...), modification des dispositifs réglementaires et tarifaires

encadrant le développement des filières concernées (en France ou en Europe), restructuration et concentration de certains secteurs industriels, émergence de nouveaux entrants, évolutions technologiques, pressions accrues sur les ressources en matières premières, etc.

Mais les industries environnementales, éco-industries et industries bio environnementales relèvent non pas d'une filière unique mais d'une vingtaine de filières (de l'agroalimentaire aux industries métallurgiques en passant par la santé .....), il s'agit donc plus d'un domaine d'activité transversal que d'un domaine d'activité monolithique.

Cette « filière » doit donc tenir compte des coopérations transversales, des synergies, des logiques de compétition ... mais également des autres modes pertinents de coopération (réseaux cognitifs, réseaux géographiques, alliances ...) auxquels elle vient en complément, parfois en concurrence.

De surcroit ce caractère transversal permet de passer d'un mode de relations industrielles verticales à une mode plus original et surtout plus horizontal.

Afin de répondre à une demande nationale et internationale qui évolue et qui se complexifie, souhaitant une meilleure gestion des ressources, les acteurs de ce secteur développent des prestations à plus forte valeur ajoutée et accentuent la dimension transversale de leurs activités (chaîne globale de la valeur ...).

## Récapitulatif des secteurs industriels majeurs d'un point de vue statistique

### Les industries et technologies de la santé représentent une filière stratégique au service de l'innovation, de l'emploi et de la croissance

La présence des industries de santé parmi les quatre secteurs d'avenir définis comme prioritaires pour la France mérite une attention particulière même si là aussi nous ne sommes pas en présence d'un domaine d'activité monolithique mais d'un ensemble de filières assez diverses.

La France se distingue d'ailleurs du reste de l'Europe par cette volonté politique affichée de considérer les industries de santé comme un secteur stratégique.

Les deux enjeux principaux sont simples : d'une part la production de produits de santé exige d'investir et d'innover continuellement pour maintenir qualité et compétitivité, d'autre part du fait des avancées scientifiques et technologiques et des progrès de la médecine qui en résultent, les industries de santé sont en effet en mutation profonde. Elles doivent s'adapter et collaborer notamment pour offrir par exemple des solutions globales de santé.

Comme pour la « filière environnement » les industries de la santé doivent tenir compte des coopérations transversales, des synergies, des logiques de compétition ... mais également des

autres modes pertinents de coopération (réseaux cognitifs, réseaux géographiques, alliances ...) auxquels elle vient en complément, parfois en concurrence.

Même s'il a connu une croissance continue depuis 2003, portée par le marché domestique et les exportations, ce secteur d'activité commence à ralentir sous l'effet de différents facteurs: une pression sur les coûts, le renforcement des exigences réglementaires, la pénétration des produits banalisés et le rééquilibrage des activités au profit des pays émergents dans lesquels les perspectives de croissance du marché deviennent plus attractives.

En réaction les entreprises de ce secteur d'activité ont développé diverses stratégies, souvent complémentaires : mondialisation des activités (au profit des zones à forte croissance), organisation industrielle performante (développement de l'automatisation...), développement de partenariats externes dans la recherche et externalisation dans le développement et la production, développement de produits à forte croissance (produits issus des nanotechnologies, traitement de l'image, biologie moléculaire ...).



# *Analyse des pôles de compétitivité*

<b>Section</b>	<b>Intitulé</b>	<b>Page</b>
1	Introduction et méthode	214
2	Analyse des pôles de compétitivité du GSO	218
3	Les pôles dans l'ex-région d'Aquitaine	222
4	Les pôles dans l'ex-région du Limousin	227
5	Les pôles dans l'ex-région de Poitou-Charentes	233
6	Les pôles dans l'ex-région de Midi-Pyrénées	236
7	Les pôles dans l'ex-région du Languedoc-Roussillon	242
8	Conclusion de l'analyse des pôles de compétitivité du Grand Sud-Ouest	254



## *Introduction et méthode d'analyse*

---

## Introduction

### Le pôle de compétitivité: un outil pour valoriser et développer l'industrie française

Dans le cadre de la politique économique du Gouvernement en 2004, celui-ci a décidé de soutenir l'émergence et le développement de pôles de compétitivité sur le territoire français.

Un **pôle de compétitivité** est un **regroupement d'acteurs, entreprises, unités de recherche et centres de formation, sur un espace géographique donné et engagés dans des projets innovants. Le pôle doit assurer une visibilité plus forte des acteurs concernés et des actions menées au niveau international, par une masse critique plus importante.** En outre, ces pôles doivent mobiliser l'Etat et les acteurs publics locaux.

Compte-tenu du rôle clé de l'industrie dans l'économie d'un pays et face à l'intensification de la concurrence globale dans ce secteur et l'évolution toujours plus rapide de l'innovation, le gouvernement français a souhaité mettre en œuvre la politique des pôles de compétitivité. En outre, les entreprises, les unités de recherche et les centres de formation se concentrent progressivement, afin de conforter et développer les activités dédiées à un même marché final.

Ainsi, la constitution de pôle de compétitivité trouve son ancrage dans la promotion de la recherche-développement et le développement de coopérations renforcées entre des entreprises et des centres de recherche et de formation dans des projets collaboratifs.

Les pôles de compétitivité visent à faire émerger des projets collaboratifs d'innovation. Leur mission, qui était initialement de faire émerger des projets collaboratifs a évolué dans le temps pour s'orienter (sans délaisser le volet accompagnement aux projets collaboratifs) afin de:

- **renforcer les retombées économiques des projets de R&D, où les pôles doivent jouer un rôle d'« usine à produits d'avenir »**, en transformant les efforts collaboratifs de R&D en produits, procédés et services innovants mis sur le marché ;
- **accompagner la croissance des PME et entreprises de taille intermédiaire (ETI)**, grâce à une offre de services collectifs et individuels dans de nombreux domaines (accès au financement, ouverture à l'international, anticipation des besoins en compétences des entreprises, aide individuelle au développement).



## Méthode d'analyse utilisée

### Méthode d'analyse des pôles

L'analyse suivante des pôles de compétitivité s'est basée sur les informations recueillies à partir du site:

<http://competitivite.gouv.fr/>

A partir du document « *La répartition officielle des territoires d'intervention des 71 pôles de compétitivité* », présent sur le site indiqué précédemment, **nous avons sélectionné tous les pôles de compétitivité dont au moins une des régions d'intervention correspondait à celles étudiées dans le cadre de cette étude.**

Pour chaque région, un ou deux tableaux a/ont été réalisé(s), regroupant la position de la région (principale ou secondaire), la thématique du pôle et ses objectifs.

Pour chaque pôle, une fiche d'identité a été faite, regroupant les informations sur la répartition géographique des membres et des informations sur ceux-ci (secteur d'activité, etc.).



## *Analyse des pôles de compétitivité du Grand Sud-Ouest*

---

## Analyse des pôles du Grand Sud-Ouest

### Un tiers des pôles français présents dans le Grand Sud-Ouest

En décembre 2013, 20 des 71 pôles labélisés sont implantés dans le Grand Sud-Ouest (cf. tableau suivant). Pour 12 d'entre eux, la région principale est l'une de celle analysée précédemment, soit 60% des pôles intervenant sur le Grand Sud-Ouest.

Pour ces 12 pôles, on s'aperçoit que la région **Languedoc-Roussillon** en concentre le plus (4), suivi par **Midi-Pyrénées** et **l'Aquitaine**, avec 3 pôles chacun, et la région du **Limousin** dans une moindre mesure, avec 2 pôles. La région **Poitou-Charentes** ne dispose d'aucun pôle où elle se situe en tant que région principale.

On note également l'établissement de **liens importants entre les régions du Languedoc-Roussillon et PACA**, par rapport au nombre de pôles présents sur ces deux régions (7 au total dont 5 ont comme région principale, PACA). **La région Midi-Pyrénées semble avoir développé des liens avec plusieurs régions: l'Aquitaine, le Limousin et le Languedoc-Roussillon.** Les régions du **Limousin et du Poitou-Charentes ont développé des liens vers le centre et le nord-ouest de la France** (Bretagne, Pays de la Loire, Centre, Auvergne et Rhône-Alpes).



28%

des pôles  
labélisés en  
France au  
1/12/2013

## Territoire d'action des pôles de compétitivité intervenant sur la zone d'étude

Le territoire d'un pôle correspond à la (ou les) région(s) validée(s) en Comité interministériel de l'Aménagement et de la Compétitivité des Territoires (CIACT) lors de la labellisation du pôle. Sur le document établi par le Ministère de l'Economie, le territoire de chaque pôle est divisé en 2 types de région. Pour un pôle, **la région en marron concerne le territoire où est implanté le centre de fonctionnement du pôle, tandis que la région en marron clair correspond au territoire où sont implantées des structures participant à ce pôle.**

Pôles de compétitivité présents sur le territoire d'étude	Territoire d'étude					Autres régions					
	Aquitaine	Limousin	Poitou-Charentes	Languedoc-Roussillon	Midi-Pyrénées	PACA	Rhône-Alpes	Centre	Auvergne	Pays de la Loire	Bretagne
AEROSPACE VALLEY											
AGRI SUD OUEST INNOVATION											
AVENIA											
ROUTE DES LASERS											
XYLOFUTUR											
EUROBIOMED											
QUALIMEDITERRANEE											
DERBI											
TRIMATEC											
RISQUES											
EAU											
TERRALIA											
MERMEDITERRANEE											
OPTITEC											
CANCER BIO SANTE											
ELOPSYS											
POLE EUROPEEN DE LA CERAMIQUE											
VIAMECA											
S2E2											
IDFORCAR											

A noter: La région Limousin a initié un partenariat depuis 2015 avec le pôle Cosmetic Valley, qui est axé sur les biens de consommation et est localisé sur les régions Centre, Haute-Normandie et IdF.

Source: « La répartition officielle des territoires d'intervention des 71 pôles de compétitivité », site [compétitivité.gouv.fr](http://compétitivité.gouv.fr), 2013

 Région où se trouve le centre de fonctionnement du pôle

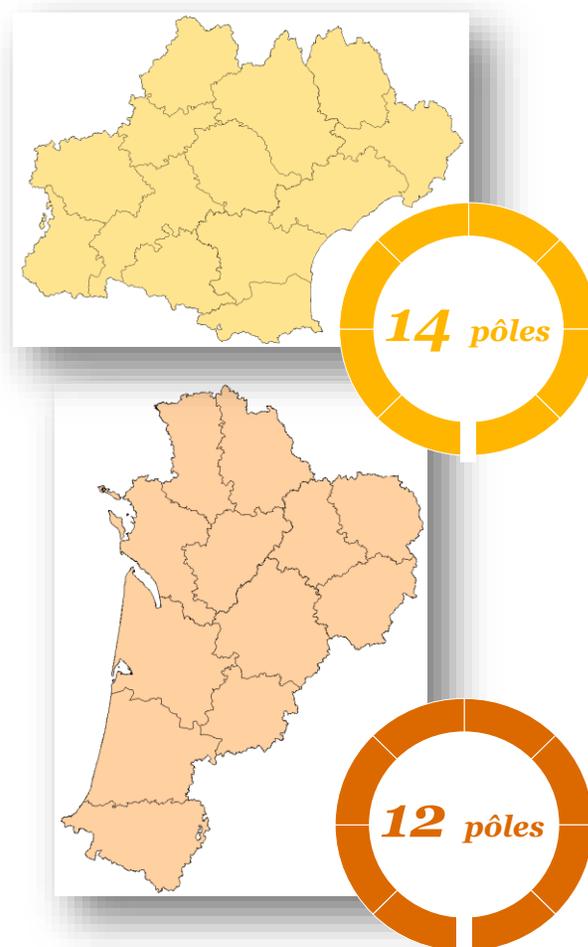
 Région où sont implantées des structures impliquées dans le pôle

## Territoire d'action des pôles de compétitivité par grande région

### Un nombre différent de pôles entre les deux grandes régions

La région Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon comprend au total **7 pôles dont le siège se trouve sur son territoire (Aerospace Valley, Agri-Sud-Ouest, QualiMéditerranée, Derbi, Trimatec, Eau, Cancer-Bio-Santé)** et **7 autres pôles interviennent également sur son territoire (Eurobiomed, Risques, Terralia, MerMéditerranée, Optitec, Elopsys, Pôle européen de la Céramique).**

La région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes comprend au total **5 pôles dont le siège se trouve sur son territoire (Avenia, Route des lasers, Xylofutur, Elopsys, Pôle Européen de la Céramique)** et **7 pôles autres pôles interviennent également sur son territoire (Aerospace Valley, AgriSudOuest, Cancer-Bio-Santé, Viameca, S2E2, IdforCar et un partenariat avec Cosmetic Valley).**



## *Les pôles dans l'ex-région d'Aquitaine*



Les données présentes après pour les régions sont issues des dernières analyses de 2014 portant sur les données de 2012 et disponibles via ce lien: <http://competitivite.gouv.fr/tableaux-de-bord-statistiques/les-tableaux-de-bord-statistiques-des-poles-1000.html>

## Liste des pôles de compétitivité intervenant dans l'ex-région d'Aquitaine

Pôle de compétitivité	Répartition		Thématiques	
	Pôle dont son centre de fonctionnement se situe en Aquitaine	Autres pôles présents en Aquitaine		
<b>AVENIA</b>			Ecotechnologies	Technologies pour les géosciences pour le marché du pétrole et gaz amont (exploration-production), celui de la géothermie très basse, basse et haute énergie et celui du stockage souterrain (gaz naturel, CO2, eau chaude et électricité)
<b>ROUTE DES LASERS</b>			Photonique-lasers	Systèmes lasers Métrologie et imagerie Physique innovante
<b>XYLOFUTUR</b>			Forêt-bois-papier	Approvisionnement des industries du bois Amélioration de la compétitivité des entreprises Prospective et anticipation de l'évolution des marchés
<b>AEROSPACE VALLEY</b>			Aéronautique Espace Systèmes Embarqués	Aéromécanique, matériaux et structures Equipement motorisation, propulsion énergie et accès espace Ingénierie générale et productique collaborative Systèmes embarqués Maintenance et services Terre vivante et espace Systèmes autonomes Sécurité et sûreté du transport aérien Navigation, positionnement et télécommunications
<b>AGRI SUD OUEST INNOVATION</b>			Agriculture- Agroalimentaire	Ingénierie des agrochaînes Maîtrise du caractère des produits

Source: Site [compétitivité.gouv.fr](http://compétitivité.gouv.fr)

## Pôle Avenia (Ecotechnologies)

### Un réseau constitué pour moitié de PME

Le pôle regroupe **30 entreprises en 2012**, dont **15 sont des PME** (Petite et Moyenne Entreprise), **7 des ETI** (Etablissements de Taille Intermédiaire) **et 7 des GE** (Grande Entreprise)\*. Parmi les GE, on note la présence notamment de Total, Vinci Technologies et d'Antea Group. Sur les 33 établissements du pôle, 14 sont gérés par un indépendant, tandis que les 19 autres sont contrôlés par un groupe, dont 68% par un français.

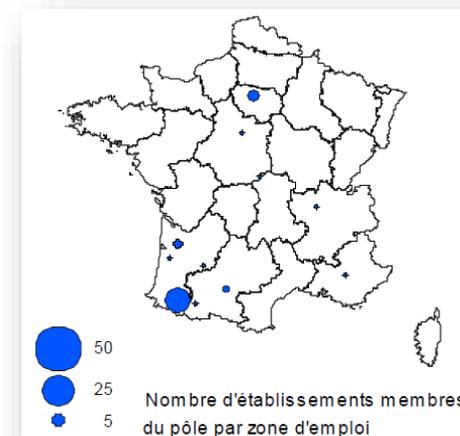
### Les activités d'ingénierie et de production d'électricité, de gaz et de vapeur prédominent

En 2012, environ 27% des établissements membres du pôle en 2012 sont dédiés aux activités d'ingénierie et de contrôle technique. Les activités de production, de distribution d'électricité, de gaz et de vapeur arrivent juste après, regroupant environ 9% des établissements membres du pôle, suivi par les activités liées à la fabrication de produits informatiques (9%), de programmation et de conseil (8%) et de recherche (6%).

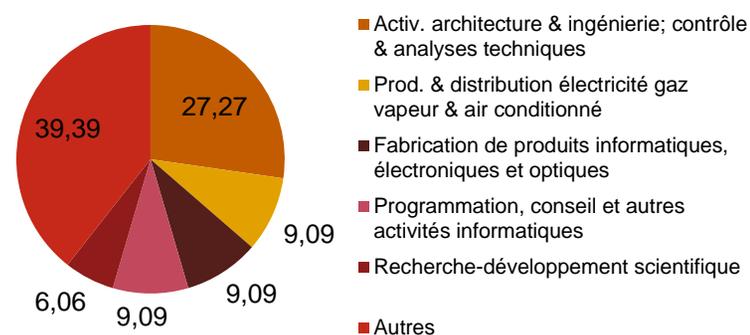
### Une concentration en Aquitaine

**67% des établissements membres du pôle sont localisés en Aquitaine**, 12% en Ile-de-France et 9% en Midi-Pyrénées en 2012. En Aquitaine, 90% des établissements membres du pôle sont localisés en Pyrénées-Atlantiques et en Gironde en 2012. Le premier département regroupe 85% des établissements régionaux membres du pôle et la Gironde, 20%.

*\*Ne sont pas intégrées les entreprises créées l'année de publication du document*



Répartition des établissements membres du pôle en 2012.  
Source: Ministères, DCGIS, 2013



Répartition des établissements membres du pôle selon leur secteur d'activité en 2012.  
Source: DCGIS, 2013

## Route des lasers (Photonique-lasers)

### Un réseau constitué à 75% de PME

Le pôle regroupe **70 entreprises en 2012** dont **53 sont des PME, 8 des ETI et 8 des GE\***. Parmi les GE, on trouve Airbus, Bouygues énergies et services, Cofely GDF Suez, Dassault aviation, EDF et Thalès. Sur les 74 établissements du pôle, 41 sont gérés par un indépendant, tandis que les 33 autres sont contrôlés par un groupe.

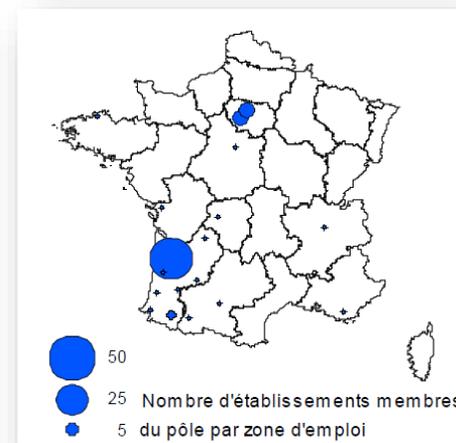
### Les activités d'ingénierie et de fabrication de produits informatiques prédominent

En 2012, environ 22% des établissements membres du pôle en 2012 sont dédiés aux activités d'ingénierie et de contrôle technique. Les activités liées à la fabrication de produits informatiques arrivent en seconde position, avec 20% des établissements membres. Le commerce de gros, les travaux spécialisés et les autres activités scientifiques et techniques arrivent après, regroupant respectivement 11% et 8% pour les deux derniers en 2012.

### Un regroupement en Aquitaine

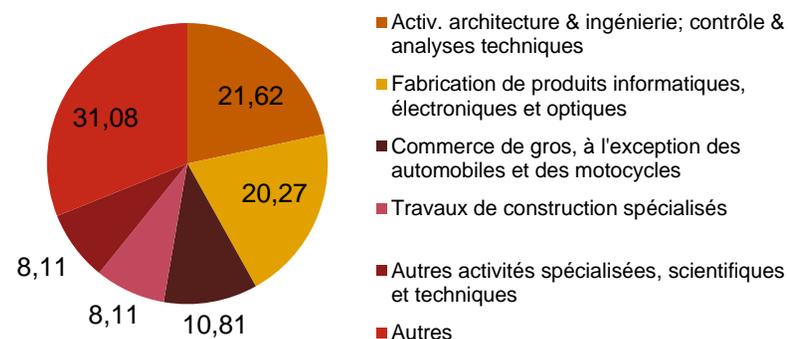
**70% des établissements membres du pôle sont localisés en Aquitaine**, 19% en Ile-de-France et 2% en Midi-Pyrénées en 2012. En Aquitaine, 84% des établissements régionaux membres du pôle sont localisés en Gironde en 2012.

\*Ne sont pas intégrées les entreprises créées l'année de publication du document



Répartition des établissements membres du pôle en 2012.

Source: Ministères, DCGIS, 2013



Répartition des établissements membres du pôle selon leur secteur d'activité en 2012.

Source: DCGIS, 2013

## Xylofutur (Forêt, bois, papier)

### Un réseau constitué à 66% de PME

Le pôle regroupe **87 entreprises en 2012**. Parmi celles-ci, **62 sont des PME, 18 des ETI et 5 des GE**. On note la présence d'EDF délégation régionale d'Aquitaine parmi les grands groupes membres du pôle.

Sur les 94 établissements du pôle, 52 sont gérés par un indépendant, tandis que les 52 autres sont contrôlés par un groupe, dont 67% par un français.

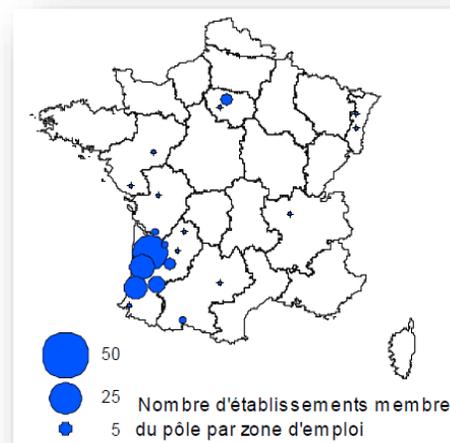
### Le travail du bois est l'activité principale

En 2012, environ 37% des établissements membres du pôle en 2012 étaient dédiés au travail du bois. Le commerce de gros arrive en seconde position, regroupant 8% des établissements membres du pôle. La sylviculture, l'industrie chimique et celle du papier et du carton arrivent après, avec respectivement 8%, 7% et 6%.

### Une concentration en Aquitaine

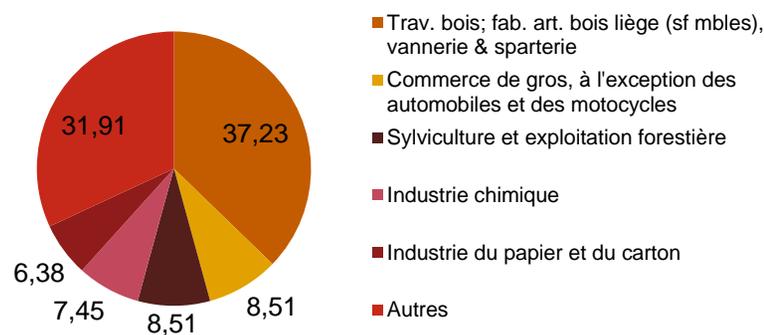
**83% des établissements membres du pôle sont localisés en Aquitaine**, 5 % en Ile-de-France et 3% en Poitou-Charentes en 2012.

En Aquitaine, 53% des établissements régionaux membres du pôle sont localisés en Gironde et 38% dans les Landes en 2012.



Répartition des établissements membres du pôle en 2012.

Source: Ministères, DCGIS, 2013



Répartition des établissements membres du pôle selon leur secteur d'activité en 2012.

Source: DCGIS, 2013

## *Les pôles dans l'ex-région du Limousin*



## Liste des pôles de compétitivité intervenant dans l'ex-région du Limousin

Pôle de compétitivité	Répartition		Thématiques	
	Pôle dont son centre de fonctionnement se situe en Limousin	Autres pôles présents en Limousin		
<b>POLE EUROPEEN DE LA CERAMIQUE</b>			Biens de consommation- Matériaux	Développement de nouvelles applications des céramiques (que ce soit en tant que matériaux massifs mais aussi comme revêtement) pour l'habitat, la production et les économies d'énergie, la santé, l'optique, l'électronique et l'optoélectronique Valorisation des compétences et des résultats de recherche en céramique auprès des industriels utilisateurs Décoration et arts de la table Fabrique additive (en synergie avec Elopsys)
<b>ELOPSYS</b>			Optique Photonique-TIC	Santé Bâtiment durable et intelligent Défense et sécurité Télécoms et numérique
<b>VIAMECA</b>			Microtechnique Mécanique	Ingénierie des surfaces Procédés avancés de fabrication Systèmes intelligents et robotique Ingénierie des usages et des services
<b>S2E2</b>			Energie	Production, stockage et réseau électrique Energies marines renouvelables Bâtiments intelligents Géothermie Electricité pour l'efficacité énergétique
<b>CANCER BIO SANTE</b>			Biotechnologies Santé	Prévention alimentaire Cibles thérapeutiques Outils biomédicaux et innovations thérapeutiques Télésanté, télé médecine, domotique

Source: Site [compétitivité.gouv.fr](http://compétitivité.gouv.fr)

## Pôle Européen de la Céramique (Matériaux)

### Un réseau constitué à 66% de PME

Le pôle regroupe 79 établissements, pour **68 entreprises en 2012**. Parmi celles-ci, **45 sont des PME, 14 des ETI et 8 des GE**.

Sur les 79 établissements, 24 sont gérés par un indépendant, tandis que les 55 autres sont contrôlés par un groupe.

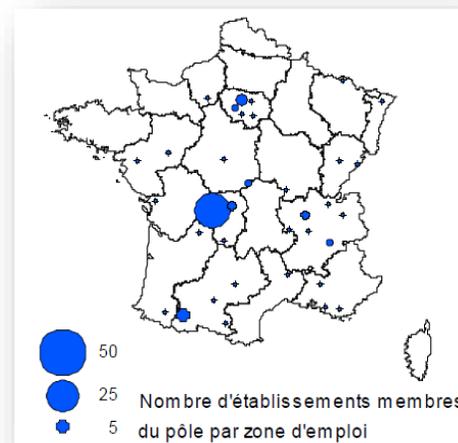
### La fabrication de produits minéraux prédomine largement

En 2012, environ 42% des établissements membres du pôle en 2012 étaient dédiés à la fabrication de produits minéraux non métalliques. Avec environ 13% des établissements membres du pôle, la fabrication de produits métalliques est la seconde activité du pôle.

### Un regroupement massif dans le Limousin

En 2012, **44% des établissements membres du pôle sont localisés dans le Limousin**, 11 % en Rhône-Alpes et l'Ile-de-France respectivement.

Dans le Limousin, 89% des établissements régionaux membres du pôle sont localisés en Haute-Vienne et 9% dans la Creuse.



Répartition des établissements membres du pôle en 2012.  
Source: Ministère, DCGIS, 2013



Répartition des établissements membres du pôle selon leur secteur d'activité en 2012.  
Source: DCGIS, 2013

## Elopsys (Optique, photonique, lasers)

### Un réseau constitué à 82% de PME

Le pôle regroupe **63 entreprises en 2012**. Parmi celles-ci, **52 sont des PME, 4 des ETI et 4 des GE\***. Les groupes Thalès et Areva sont présents parmi les membres. Sur les 64 établissements du pôle, 49 sont gérés par un indépendant, tandis que les 15 autres sont contrôlés par un groupe.

### La fabrication de produits informatiques et les activités d'ingénierie et de contrôle technique prédominent

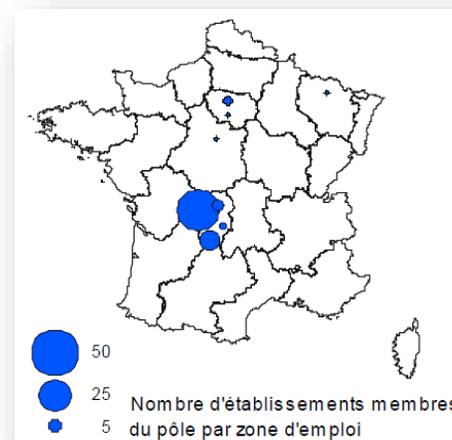
En 2012, environ 19% des établissements membres du pôle en 2012 sont dédiés respectivement à la fabrication de produits informatiques et aux activités d'ingénierie et de contrôle technique. Avec environ 9% des établissements membres, la programmation et le conseil en informatique est la 3ème activité des membres du pôle, suivi par la fabrication d'équipements électriques (6%) et les autres activités spécialisées (5%).

### La quasi-totalité des membres sont situés dans le Limousin

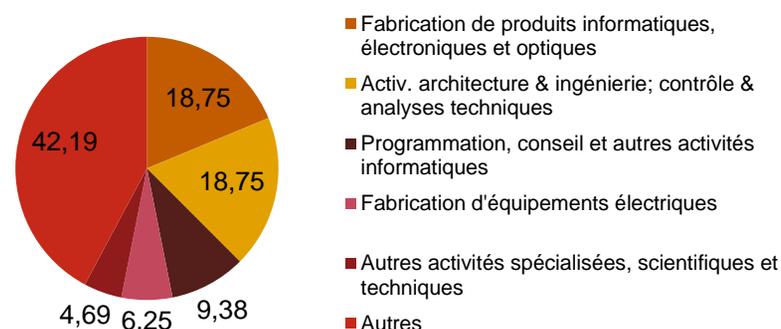
En 2012, **91% des établissements membres du pôle sont localisés dans le Limousin**, 6 % en Ile-de-France et 2% dans le Centre.

Dans le Limousin, 71% des établissements régionaux membres du pôle sont localisés en Haute-Vienne, 22% en Corrèze et 7% dans la Creuse en 2012.

*\*Ne sont pas intégrées les entreprises créées l'année de publication du document*



Répartition des établissements membres du pôle en 2012.  
Source: Ministère, DCGIS, 2013



Répartition des établissements membres du pôle selon leur secteur d'activité en 2012.  
Source: DCGIS, 2013

## Viameca (Microtechnique, mécanique)

### Un réseau constitué à 60% de PME

Le pôle regroupe 105 établissements, pour **78 entreprises en 2012**. Parmi celles-ci, **47 sont des PME, 14 des ETI et 14 des GE\***.

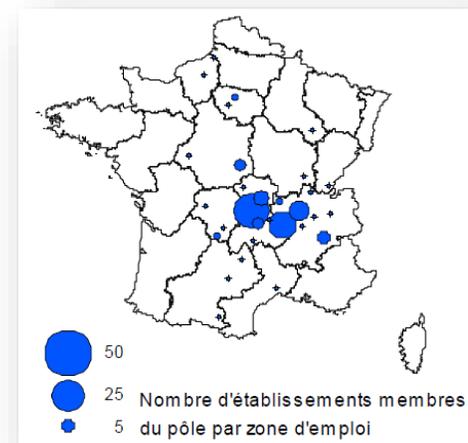
Sur les 105 établissements, 32 sont gérés par un indépendant, tandis que les 73 autres sont contrôlés par un groupe.

### La fabrication de produits métalliques et les activités d'ingénierie et de contrôle technique prédominent

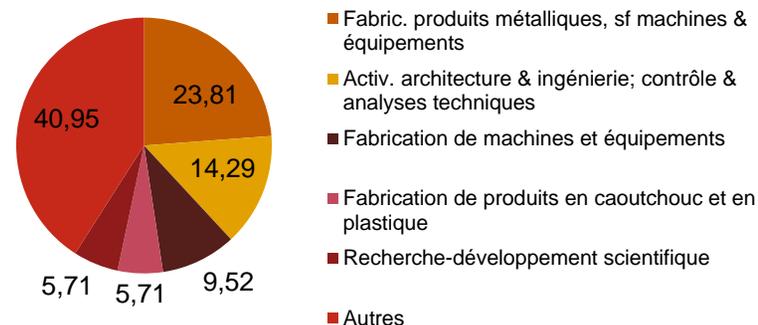
En 2012, environ 24% des établissements membres du pôle en 2012 sont dédiés à la fabrication de produits métalliques. L'ingénierie et les contrôles techniques est la seconde activité du pôle, regroupant 14% des établissements membres, et est suivi par la fabrication de machines et équipements (9%), de produits en caoutchouc et en plastique (6%) et la recherche et le développement scientifique (6%).

### Une concentration hors du territoire d'étude

41% des établissements membres du pôle sont localisés en Auvergne, 39 % en Rhône-Alpes et 5% dans le Centre en 2012.



Répartition des établissements membres du pôle en 2012.  
Source: Ministère, DCGIS, 2013



Répartition des établissements membres du pôle selon leur secteur d'activité en 2012.  
Source: DCGIS, 2013

\*Ne sont pas intégrées les entreprises créées l'année de publication du document

## S2E2 (Energie)

### Un réseau constitué à 69% de PME

Le pôle regroupe **86 entreprises en 2012**. Parmi celles-ci, **59 sont des PME, 19 des ETI et 8 des GE**. On trouve notamment comme membre, ABB France, Antea group, Cofely GDF Suez, EDF, ERDF, Eiffage Energie, Legrand, Philips France et RTE.

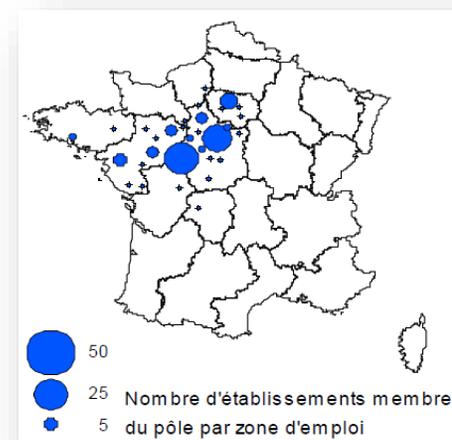
Sur les 100 établissements du pôle, 36 sont gérés par un indépendant, tandis que les 64 autres sont contrôlés par un groupe, dont 81% par un français.

### La fabrication d'équipements électriques et de produits informatiques et électroniques prédominent

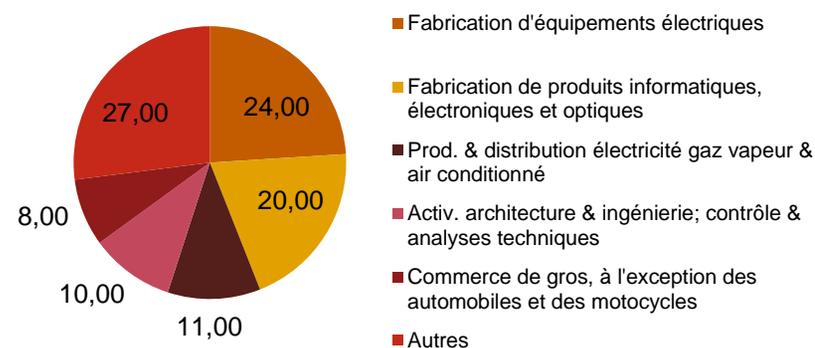
En 2012, environ 24% des établissements membres du pôle en 2012 sont dédiés à la fabrication d'équipements électriques et 20% à celle de produits informatiques et électroniques. En 3ème position, la production et la distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné regroupe 11% des établissements membres du pôle, suivi par les activités d'ingénierie et de contrôle technique (10%) et le commerce de gros (8%).

### Une concentration hors du territoire d'étude

63% des établissements membres du pôle sont localisés dans le Centre, 19 % dans le Pays-de-la-Loire et 11% en Ile-de-France en 2012.



Répartition des établissements membres du pôle en 2012.  
Source: Ministère, DCGIS, 2013



Répartition des établissements membres du pôle selon leur secteur d'activité en 2012.  
Source: DCGIS, 2013

## *Les pôles dans l'ex-région de Poitou-Charentes*



## Liste des pôles de compétitivité intervenant dans l'ex-région de Poitou-Charentes

Pôle de compétitivité	Répartition		Thématiques	
	Pôle dont son centre de fonctionnement se situe en P-C	Autres pôles présents en P-C		
<b>IDFORCAR</b>			Transports	Matériaux et architecture véhicule Intelligence des systèmes embarqués Véhicule et usages innovants TIC et mobilités durables

Source: Site [compétitivité.gouv.fr](http://compétitivité.gouv.fr)

## IDforCar (Transports)

### Un réseau constitué à 60% de PME

Le pôle regroupe 118 établissements, pour **98 entreprises en 2012**. Parmi celles-ci, **59 sont des PME, 28 des ETI et 9 des GE**. On note la présence comme membre des groupes Arcelor Mittal, Michelin, Peugeot Citroën et Renault.

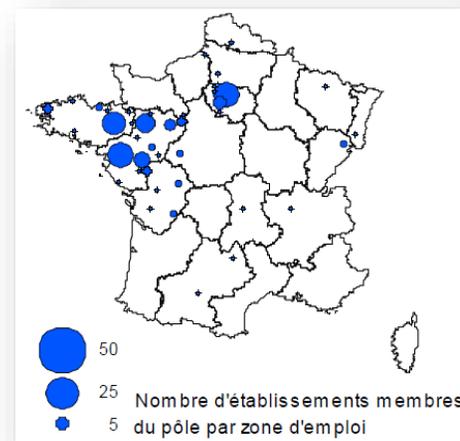
Sur les 118 établissements, 45 sont gérés par un indépendant, tandis que les 73 autres sont contrôlés par un groupe, dont 64% par un français.

### L'industrie automobile et les activités d'ingénierie et de conseil prédominent

En 2012, environ 20% des établissements membres du pôle en 2012 sont dédiés à la fabrication d'automobile. L'ingénierie et les contrôles techniques représentent la 2ème activité des membres du pôle, regroupant 18% des établissements membre. La fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (9%), de produits informatiques (9%) et de produits métalliques (7%) sont les autres activités principales des membres du pôle.

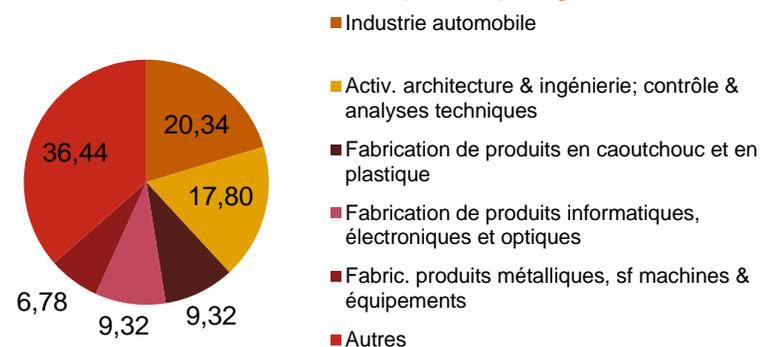
### Une concentration hors du territoire d'étude

41% des établissements membres du pôle sont localisés dans les Pays-de-la-Loire, 20 % en Ile-de-France et 19% en Bretagne en 2012.



Répartition des établissements membres du pôle en 2012.

Source: Ministère, DCGIS, 2013



Répartition des établissements membres du pôle selon leur secteur d'activité en 2012.

Source: DCGIS, 2013

## *Les pôles dans l'ex-région de Midi-Pyrénées*



## Liste des pôles de compétitivité intervenant dans l'ex-région de Midi-Pyrénées

Pôle de compétitivité	Répartition		Thématiques
	Pôle dont son centre de fonctionnement se situe en M-P	Autres pôles présents en M-P	
<b>AEROSPACE VALLEY</b>			Aéronautique – Espace – Systèmes Embarqués Aéromécanique, matériaux et structures Equipement motorisation, propulsion énergie et accès espace Ingénierie générale et productique collaborative Systèmes embarqués Maintenance et services Terre vivante et espace Systèmes autonomes Sécurité et sûreté du transport aérien Navigation, positionnement et télécommunications
<b>AGRIMIP SUD OUEST INNOVATION</b>			Agriculture- Agroalimentaire Ingénierie des agrochaînes Maîtrise du caractère des produits
<b>CANCER BIO SANTE</b>			Biotechnologies-santé Prévention alimentaire Cibles thérapeutiques Outils biomédicaux et innovations thérapeutiques Télésanté, télémedecine, domotique

Source: Site [compétitivité.gouv.fr](http://compétitivité.gouv.fr)

## Liste des pôles de compétitivité intervenant dans l'ex-région de Midi-Pyrénées

Pôle de compétitivité	Répartition		Thématiques	
	Pôle dont son centre de fonctionnement se situe en M-P	Autres pôles présents en M-P		
<b>DERBI</b>			Energie	Bâtiments producteurs d'énergie Réseaux d'énergies Production d'énergie décentralisée
<b>EAU</b>			Ecotechnologies-environnement	Identification et mobilisation des ressources superficielles et souterraines en eau Gestion concertée des ressources en eau et des usages Réutilisation des eaux de toutes origines, recyclage des eaux usées
<b>ELOPSYS</b>			Optique/Photonique-TIC	Santé Bâtiment durable et intelligent Défense et sécurité Télécoms et numérique
<b>POLE EUROPEEN DE LA CERAMIQUE</b>			Biens de consommation-Matériaux	Développement de nouvelles applications des céramiques pour l'habitat, la production et les économies d'énergie, la santé, l'optique, l'électronique et l'optoélectronique Valorisation des compétences et des résultats de recherche en céramique auprès des industriels utilisateurs Décoration et arts de la table

Source: Site [compétitivité.gouv.fr](http://compétitivité.gouv.fr)

## Aérospace Valley (Aéronautique, espace)

### Un réseau constitué à 70% de PME

Le pôle Aérospace Valley regroupe **425 entreprises**. Parmi celles-ci, **297 sont des PME, 79 des ETI et 38 des GE\***. Les groupes Airbus et Thalès font partie des membres. Sur les 468 établissements du pôle, 203 sont gérés par un indépendant, tandis que 265 sont contrôlés par un groupe, dont 83% par un français.

### Les activités d'ingénierie et de conseil prédominent

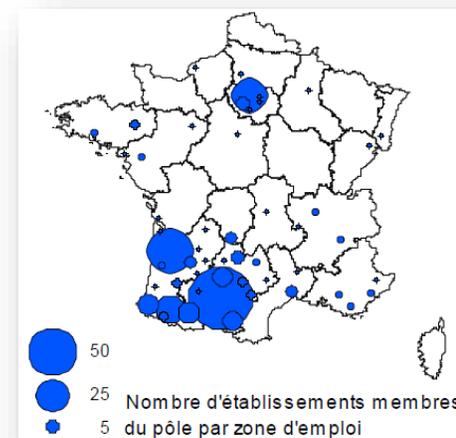
En 2012, environ 20% des établissements membres du pôle en 2012 sont dédiés aux activités d'ingénierie et de contrôle technique. Les activités de programmation et de conseil arrivent juste après, regroupant environ 12% des établissements membres du pôle, suivi par les activités liées à la fabrication de produits métalliques (10%), de matériels de transport (8%) et de produits informatiques (7%).

### Un regroupement en Midi-Pyrénées et en Aquitaine

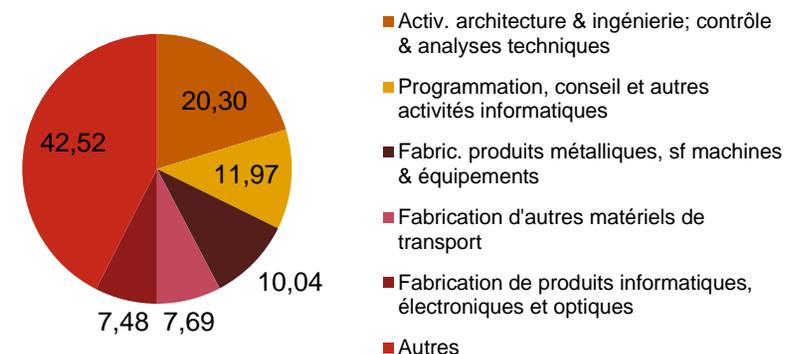
**65% des établissements membres du pôle sont localisés en Midi-Pyrénées, 19% en Aquitaine et 8% en Ile-de-France** en 2012.

En Midi-Pyrénées, 81% des établissements membres du pôle sont localisés en Haute-Garonne. En Aquitaine, 86% des établissements membres du pôle sont localisés principalement en Gironde (59% des établissements) et en Pyrénées-Atlantiques (41%) en 2012.

*\*Ne sont pas intégrées les entreprises créées l'année de publication du document*



Répartition des établissements membres du pôle en 2012.  
Source: Ministère, DCGIS, 2013



Répartition des établissements membres du pôle selon leur secteur d'activité en 2012.  
Source: DCGIS, 2013

## Agri Sud Ouest Innovation (agriculture, agroalim)

### Un réseau constitué à 69% de PME

Le pôle Agri Sud Ouest Innovation regroupe **166 entreprises**. Parmi celles-ci, **114 sont des PME, 39 des ETI et 12 des GE\***. On trouve notamment comme membre Pierre Fabre, EDF et GDF Suez.

Sur les 180 établissements du pôle, 85 sont gérés par un indépendant, tandis que 95 sont contrôlés par un groupe, dont 84% par un français.

### Les activités d'ingénierie et de conseil prédominent

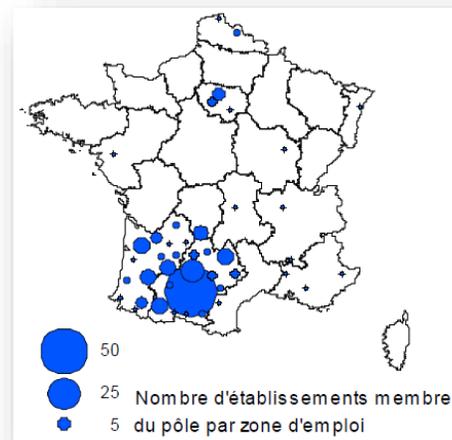
En 2012, environ 17% des établissements membres du pôle en 2012 sont dédiés au commerce de gros. Les industries alimentaires arrivent juste après, regroupant environ 16% des établissements membres du pôle, suivi par les activités de recherche et développement (13%), d'ingénierie et de contrôle (11%) et chimique (6%).

### Un concentration en Midi-Pyrénées

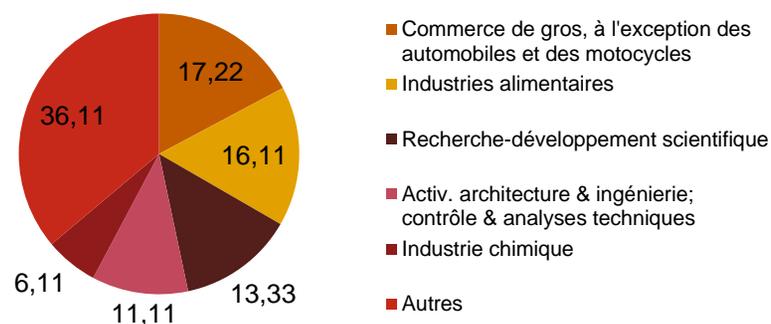
En termes de répartition, **64% des établissements membres du pôle sont localisés en Midi-Pyrénées, 23 % en Aquitaine** et 5% en Ile-de-France en 2012.

En Midi-Pyrénées, 50% des établissements membres du pôle sont localisés en Haute-Garonne. Le Tarn-et-Garonne regroupe 12% des établissements régionaux membres du pôle, suivi par l'Aveyron, à hauteur de 10%.

\*Ne sont pas intégrées les entreprises créées l'année de publication du document



Répartition des établissements membres du pôle en 2012.  
Source: Ministère, DCGIS, 2013



Répartition des établissements membres du pôle selon leur secteur d'activité en 2012.  
Source: DCGIS, 2013

## Cancer Bio Santé (Biotechnologies-santé)

### Un réseau constitué à 76% de PME

Le pôle de compétitivité regroupe 63 établissements, pour **62 entreprises en 2012**. Parmi celles-ci, **47 sont des PME, 8 des ETI et 6 des GE\***.

Sur les 63 établissements, 36 sont gérés par un indépendant, tandis que les 27 autres sont contrôlés par un groupe.

### L'activité de recherche-développement scientifique prédomine

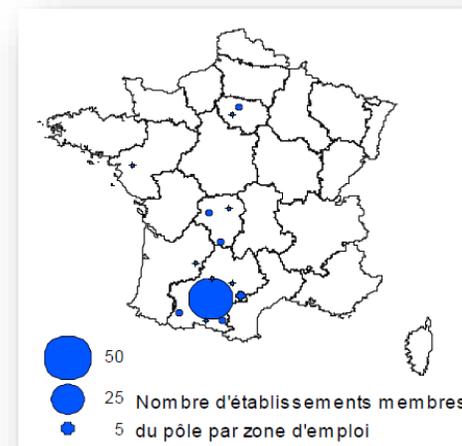
En 2012, environ 38% des établissements membres du pôle en 2012 sont dédiés à la recherche et au développement scientifique. La programmation et le conseil informatique, l'industrie pharmaceutique, les activités d'ingénierie et de contrôle technique et la fabrication de produits informatiques totalisent chacun entre 6 et 8% des établissements membres du pôle.

### Une concentration en Midi-Pyrénées

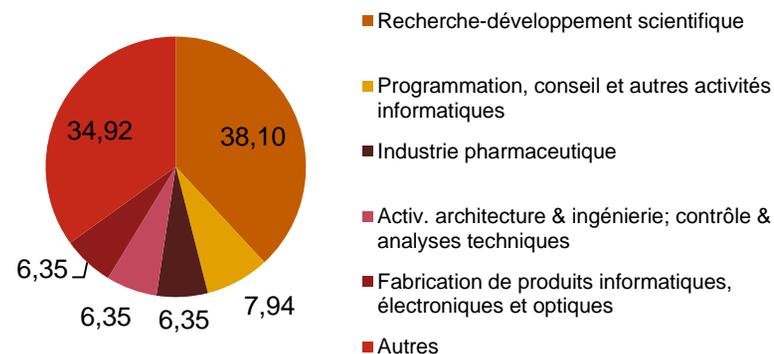
En 2012, **84% des établissements membres du pôle sont localisés en Midi-Pyrénées, 8% en Limousin** et 5% en Ile-de-France.

En Midi-Pyrénées, 79% des établissements régionaux membres du pôle sont localisés en Haute-Garonne. Le Tarn regroupe 9% des établissements régionaux membres du pôle, suivi par l'Ariège, à hauteur de 5%.

*\*Ne sont pas intégrées les entreprises créées l'année de publication du document*



Répartition des établissements membres du pôle en 2012.  
Source: Ministère, DCGIS, 2013



Répartition des établissements membres du pôle selon leur secteur d'activité en 2012.  
Source: DCGIS, 2013

## *Les pôles dans l'ex-région de Languedoc-Roussillon*



## Liste des pôles de compétitivité intervenant dans l'ex-région de Languedoc-Roussillon

Pôle de compétitivité	Répartition		Thématiques	
	Pôle dont son centre de fonctionnement se situe en L-R	Autres pôles présents en L-R		
<b>EAU</b>			Ecotechnologies-environnement	Identification et mobilisation des ressources superficielles et souterraines en eau Gestion concertées des ressources en eau et des usages Réutilisation des eaux de toutes origines, recyclage des eaux usées
<b>QUALI MEDITERRANEE</b>			Agriculture-agroalimentaire	Développement filières avec des valorisations alimentaire et non alimentaire (dont la bioraffinerie): - Vigne et le vin, - Fruits et légumes, - Grandes cultures,
<b>DERBI</b>			Energie	Bâtiments producteurs d'énergie Réseaux d'énergies Production d'énergie décentralisée
<b>TRIMATEC</b>			Energie-ingénierie services	Maîtrise des environnements confinés Applications des fluides supercritiques Production et valorisation de la biomasse algale Utilisation des technologies séparatives et membranaires

Source: Site [compétitivité.gouv.fr](http://compétitivité.gouv.fr)

## Liste des pôles de compétitivité intervenant dans l'ex-région de Languedoc-Roussillon

Pôle de compétitivité	Répartition		Thématiques
	Pôle dont son centre de fonctionnement se situe en L-R	Autres pôles présents en L-R	
<b>RISQUES</b>			Ingénierie-services Mise au point de produits, process ou services commercialisables à court terme en matière de « risques »
<b>EUROBIOMED</b>			Biotechnologies-Santé Maladies infectieuses, tropicales et émergentes Maladies rares et orphelines Dispositifs médicaux (biomarqueurs, diagnostic) Immunologie et ses applications thérapeutiques Pathologies neurologiques, vieillissement et handicap
<b>TERRALIA</b>			Agriculture-agroalimentaire Nutrition et Santé, sécurité des aliments goût, emballage, procédés
<b>MER MEDITERRANEE</b>			Energie-TIC-transports Sécurité et sûreté maritimes Naval et nautisme Ressources énergétiques et minières marines Ressources biologiques marines Environnement et aménagement du littoral Ports, infrastructures et transports maritimes
<b>OPTITEC</b>			Optique-Photonique Photonique au service de l'environnement Photonique pour procédés industriels et agricoles Photonique pour la sécurité et la surveillance Instrumentation scientifique et médicale

Source: Site [competitivite.gouv.fr](http://competitivite.gouv.fr)

## Eau (Ecotechnologies-environnement)

### Un réseau constitué à 80% de PME

Le pôle regroupe **64 entreprises en 2012**. Parmi celles-ci, **51 sont des PME, 5 des ETI et 6 des GE\***. On trouve parmi les grands groupes, Antea group, Bouygues Energie et Service, Cegelec Défense, EDF, Egis Eau, IBM France et Véolia Eau. Sur les 67 établissements du pôle, 39 sont gérés par un indépendant, tandis que les 28 autres sont contrôlés par un groupe.

### Les activités d'ingénierie et de fabrication de machines et d'équipement prédominent

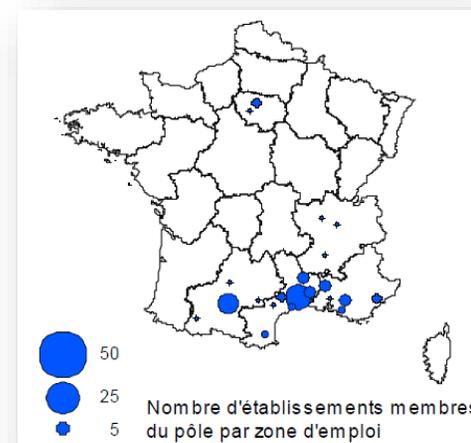
En 2012, environ 34% des établissements membres du pôle en 2012 sont dédiés aux activités d'ingénierie et de contrôle. La fabrication de machines et d'équipements arrive juste après, regroupant environ 12% des établissements membres du pôle, suivi par les activités de collecte et de traitement des eaux usées (6%), de captage et de distribution de l'eau (4%) et de fabrication de produits informatiques et électroniques (4%).

### Un concentration en Languedoc-Roussillon

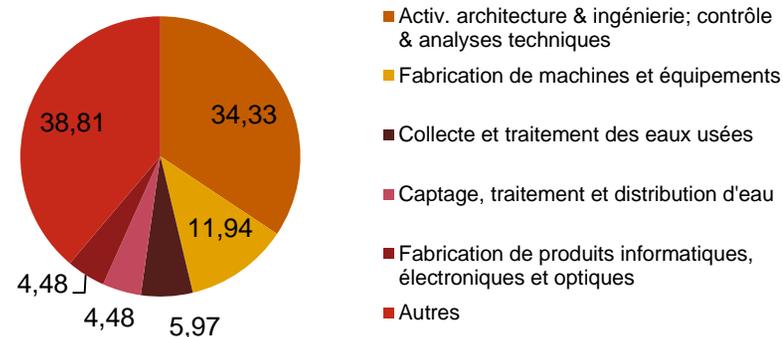
**48% des établissements membres du pôle sont localisés en Languedoc-Roussillon, 21 % en Midi-Pyrénées et 21% en PACA en 2012.**

En Languedoc-Roussillon, l'Hérault concentre 65% des établissements régionaux membres du pôle, suivi du Gard, à hauteur de 28%. En Midi-Pyrénées, 79% des établissements régionaux sont localisés en Haute-Garonne.

*\*Ne sont pas intégrées les entreprises créées l'année de publication du document*



Répartition des établissements membres du pôle en 2012.  
Source: Ministères, DCGIS, 2013



Répartition des établissements membres du pôle selon leur secteur d'activité en 2012.  
Source: DCGIS, 2013

## Quali méditerranée (Agriculture, agroalimentaire)

### Un réseau constitué à 72% de PME

Le pôle regroupe 84 établissements, pour **82 entreprises en 2012**. Parmi celles-ci, **59 sont des PME, 15 des ETI et 4 des GE\***. Le groupe Cémoi fait notamment parti des membres du pôle. Sur les 84 établissements du pôle, 49 sont gérés par un indépendant, tandis que les 35 autres sont contrôlés par un groupe, dont 83% par un français.

### Les activités de commerce de gros et de recherche scientifique prédominent

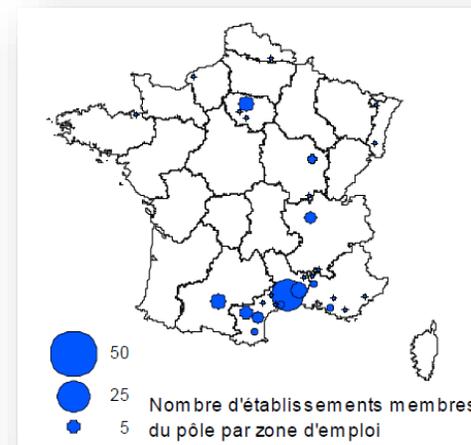
En 2012, environ 20% des établissements membres du pôle en 2012 sont dédiés au commerce de gros. La recherche-développement scientifique arrive juste après, regroupant environ 12% des établissements membres du pôle, suivi par les activités d'ingénierie et de contrôle (12%), celles liées aux sièges sociaux et aux conseils de gestion (8%) et celles spécialisées, scientifiques et techniques (8%).

### Un concentration en Languedoc-Roussillon

**62% des établissements membres du pôle sont localisés en Languedoc-Roussillon**, 9 % en Ile-de-France et 8% en PACA en 2012.

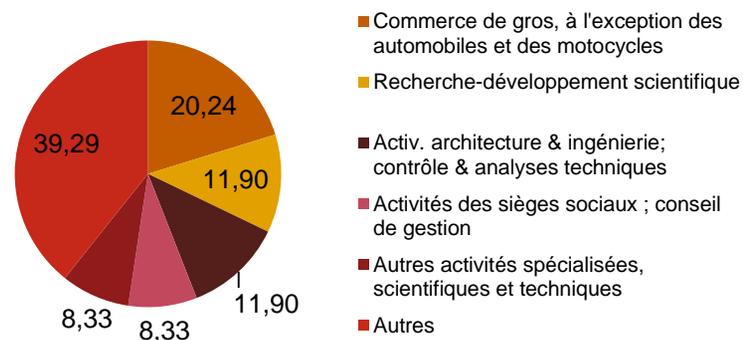
En Languedoc-Roussillon, 56% des établissements régionaux membres du pôle sont localisés dans l'Hérault, 23% dans l'Aude et 17% dans le Gard en 2012.

*\*Ne sont pas intégrées les entreprises créées l'année de publication du document*



Répartition des établissements membres du pôle en 2012.

Source: Ministères, DCGIS, 2013



Répartition des établissements membres du pôle selon leur secteur d'activité en 2012.

Source: DCGIS, 2013

## Derbi (Energie)

### Un réseau constitué à 74% de PME

Le pôle regroupe 81 établissements, pour **70 entreprises en 2012**. Parmi celles-ci, **52 était des PME, 9 des ETI et 7 des GE\***.

Sur les 81 établissements, 39 sont gérés par un indépendant, tandis que les 42 autres sont contrôlés par un groupe.

### Les activités d'ingénierie et de production d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air prédominent

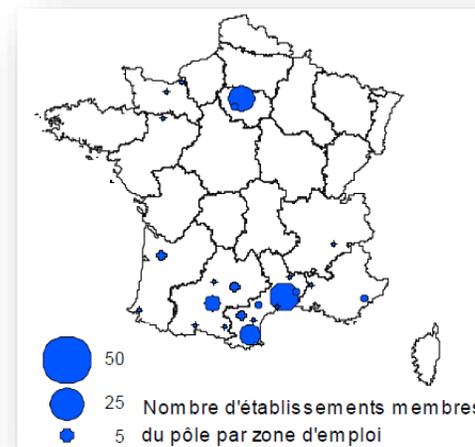
En 2012, environ 35% des établissements membres du pôle en 2012 sont dédiés à l'ingénierie et aux contrôles techniques. La production et la distribution d'électricité, de gaz, d'air et de vapeur arrive juste après, regroupant environ 12% des établissements membres du pôle, suivi par les activités de fabrication de produits informatiques et électroniques (7%), celles spécialisées (7%) et celles dédiées aux services financiers (6%).

### Une concentration en Languedoc-Roussillon

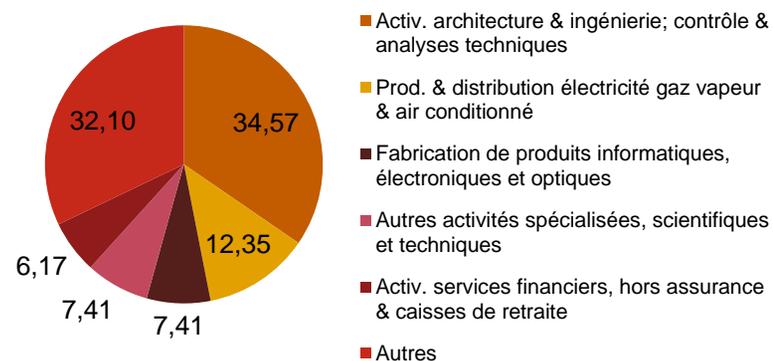
**49% des établissements membres du pôle sont localisés en Languedoc-Roussillon, 22% en Ile-de-France et 15% en Midi-Pyrénées** en 2012.

En Languedoc-Roussillon, 55% des établissements régionaux membres du pôle sont localisés dans l'Hérault et 27,5% dans les Pyrénées-Orientales.

\*Ne sont pas intégrées les entreprises créées l'année de publication du document



Répartition des établissements membres du pôle en 2012.  
Source: Ministères, DCGIS, 2013



Répartition des établissements membres du pôle selon leur secteur d'activité en 2012.  
Source: DCGIS, 2013

## Trimatec (Energie, ingénierie, service)

### Un réseau constitué à 80% de PME

Le pôle regroupe **111 entreprises en 2012**. Parmi celles-ci, **89 était des PME, 11 des ETI et 9 des GE\***. Les groupes AREVA et EDF font partie des membres de ce pôle.

Sur les 124 établissements du pôle, 68 sont gérés par un indépendant, tandis que les 56 autres sont contrôlés par un groupe, dont 79% par un français.

### Les activités d'ingénierie, de conseil et de recherche-développement prédominent

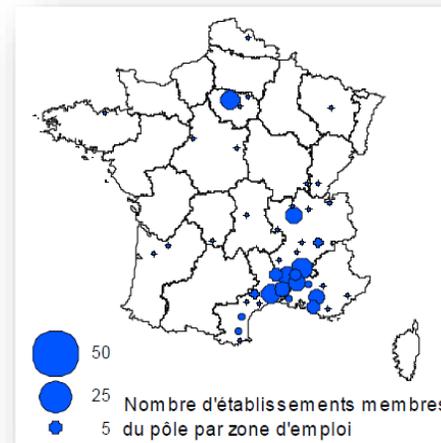
En 2012, environ 26% des établissements membres du pôle en 2012 sont dédiés à l'ingénierie et aux contrôles techniques. Les activités de recherche et de développement arrivent juste après, regroupant environ 10% des établissements membres du pôle, suivi par le commerce de gros (9%), la fabrication de machines et d'équipements (8%) et les activités des sièges sociaux (6%).

### Un répartition plus ou moins égale entre le Languedoc-Roussillon, PACA et Rhône-Alpes

**Ces 3 régions regroupent pour chacune d'entre elles environ un tiers des établissements membres du pôle en 2012.**

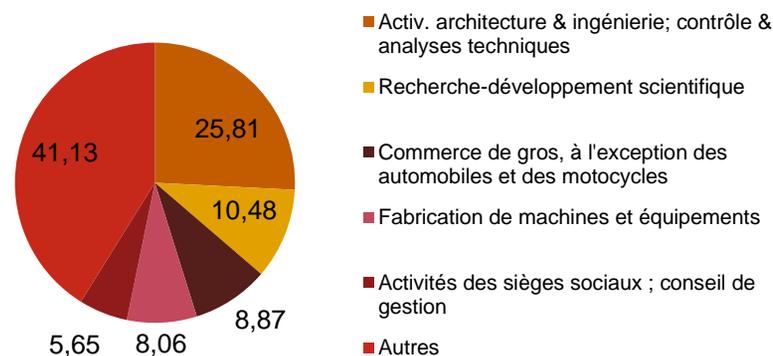
En Languedoc-Roussillon, 54% des établissements régionaux membres du pôle sont localisés dans le Gard et l'Hérault en concentre 34% en 2012.

\*Ne sont pas intégrées les entreprises créées l'année de publication du document



Répartition des établissements membres du pôle en 2012.

Source: Ministères, DCGIS, 2013



Répartition des établissements membres du pôle selon leur secteur d'activité en 2012.

Source: DCGIS, 2013

## Risques (Ingénierie, service)

### Un réseau constitué à 78% de PME

Le pôle regroupe 165 établissements, pour **158 entreprises en 2012**. Parmi celles-ci, **123 sont des PME, 16 des ETI et 13 des GE\***. Les groupes comme Airbus, Arcelor Mittal, Areva, Thalès et Véolia Propreté font partie des membres du pôle.

Sur les 165 établissements, 110 sont gérés par un indépendant, tandis que les 55 autres sont contrôlés par un groupe, dont 87% par un français.

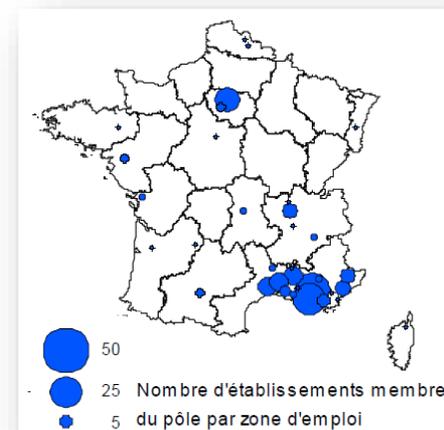
### Les activités d'ingénierie et de conseil prédominent

En 2012, environ 28% des établissements membres du pôle en 2012 sont dédiés à l'ingénierie et aux contrôles techniques. Les activités des sièges sociaux et de conseil en gestion arrivent juste après, regroupant environ 16% des établissements membres du pôle, suivi par les activités de recherche et développement (7%), de programmation et de conseil informatique (6%) et celles spécialisées, scientifiques et techniques (6%).

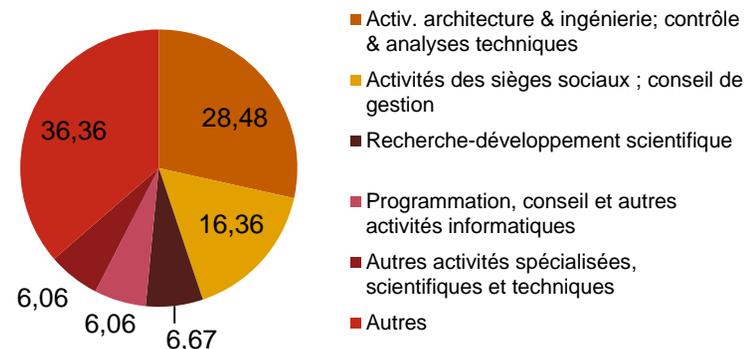
### Le Languedoc-Roussillon en 2ème position derrière PACA

59% des établissements membres du pôle sont localisés en PACA, **12 % en Languedoc-Roussillon** et 12% en Ile-de-France en 2012.

*\*Ne sont pas intégrées les entreprises créées l'année de publication du document*



Répartition des établissements membres du pôle en 2012.  
Source: Ministères, DCGIS, 2013



Répartition des établissements membres du pôle selon leur secteur d'activité en 2012.  
Source: DCGIS, 2013

## Eurobiomed (Biotechnologie, santé)

### Un réseau constitué à 83% de PME

Le pôle regroupe 145 établissements, pour **142 entreprises en 2012**. Parmi celles-ci, **118 sont des PME, 11 des ETI et 4 des GE\***.

Sur les 145 établissements, 109 sont gérés par un indépendant, tandis que les 36 autres sont contrôlés par un groupe, dont 67% par un français.

### Les activités de recherche-développement, d'ingénierie et de conseil prédominent

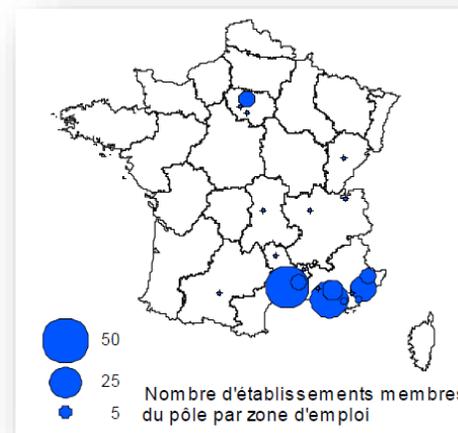
En 2012, environ 37% des établissements membres du pôle en 2012 sont dédiés à la recherche scientifique. Les activités d'ingénierie et de contrôle technique arrivent juste après, regroupant environ 12% des établissements membres du pôle, suivi par les activités des sièges sociaux et de conseil de gestion (10%), de pharmacie (6%) et de programmation et de conseil informatique (5%).

### Le Languedoc-Roussillon en 2ème position derrière PACA

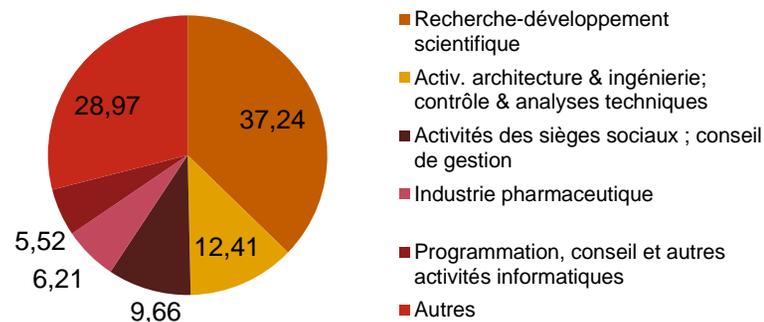
53% des établissements membres du pôle sont localisés en PACA, **37% en Languedoc-Roussillon** et 7% en Ile-de-France en 2012.

En Languedoc-Roussillon, 83% des établissements régionaux membres du pôle sont localisés dans l'Hérault.

*\*Ne sont pas intégrées les entreprises créées l'année de publication du document*



Répartition des établissements membres du pôle en 2012.  
Source: Ministères, DCGIS, 2013



Répartition des établissements membres du pôle selon leur secteur d'activité en 2012.  
Source: DCGIS, 2013

## Terralia (Agriculture, agroalimentaire)

### Un réseau constitué à 75% de PME

Le pôle regroupe 159 établissements, pour **136 entreprises en 2012**. Parmi celles-ci, **102 sont des PME, 21 des ETI et 10 des GE\***. Les groupes Andros, Bonduelle et Florette font partie des membres du pôle.

Sur les 159 établissements, 70 sont gérés par un indépendant, tandis que 89 sont contrôlés par un groupe, dont 74% par un français.

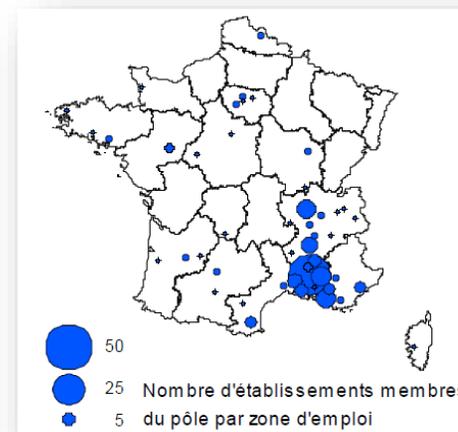
### Les activités de commerce de gros et alimentaires prédominent

En 2012, environ 28% des établissements membres du pôle en 2012 sont dédiés au commerce de gros. Les industries alimentaires arrivent juste après, regroupant environ 22% des établissements membres du pôle, suivi par les activités des sièges sociaux et de conseil de gestion (8%), de culture et production animale (7%) et de recherche et de développement scientifique (4%).

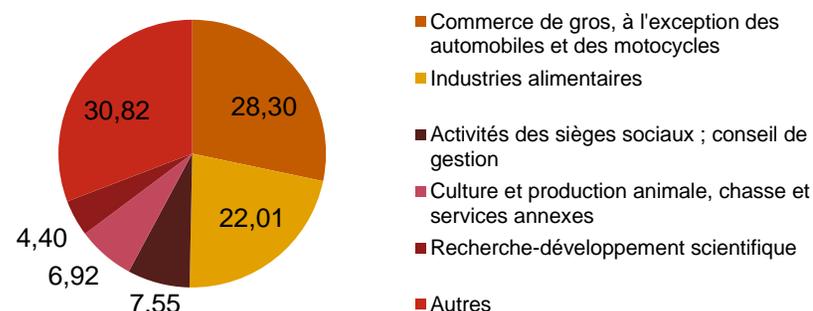
### Le Languedoc-Roussillon en 3ème position

50% des établissements membres du pôle sont localisés en PACA, 22 % en Rhône-Alpes et **9% en Languedoc-Roussillon en 2012**.

*\*Ne sont pas intégrées les entreprises créées l'année de publication du document*



Répartition des établissements membres du pôle en 2012.  
Source: Ministères, DCGIS, 2013



Répartition des établissements membres du pôle selon leur secteur d'activité en 2012.  
Source: DCGIS, 2013

## Mer Méditerranée (Energie, TIC, transports)

### Un réseau constitué au ¾ de PME

Le pôle regroupe 262 établissements, pour **236 entreprises en 2012**. Parmi celles-ci, **179 sont des PME, 27 des ETI et 24 des GE\***. On note la présence des groupes Cegelec, Dassault Systèmes, EDF, Egis eau et Eiffage construction.

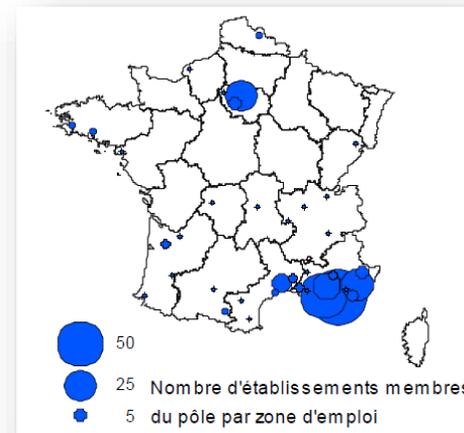
Sur les 262 établissements, 146 sont gérés par un indépendant, tandis que les 116 autres étaient contrôlés par un groupe, dont 88% par un français.

### Les activités d'ingénierie et de conseil prédominent

En 2012, environ 36% des établissements membres du pôle en 2012 sont dédiés à l'ingénierie et aux contrôles techniques. La programmation et le conseil informatique arrivent juste après, regroupant environ 8% des établissements membres du pôle, suivi par les activités de fabrication de produits informatiques et électroniques (8%), puis par celles spécialisées, scientifiques et techniques (6%) et celles dédiées aux sièges sociaux et au conseil de gestion (5%).

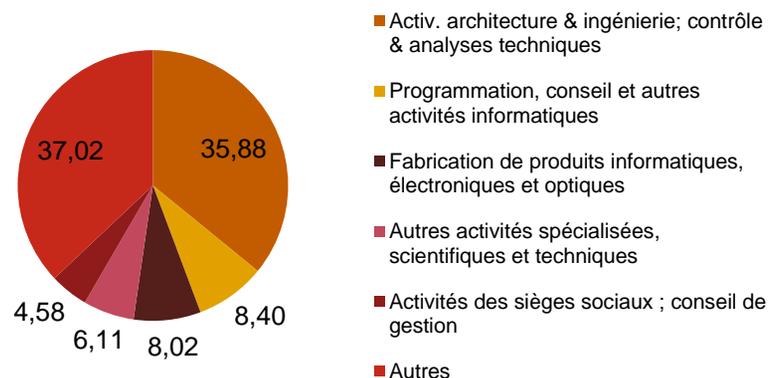
### Le Languedoc-Roussillon en 3ème position

72% des établissements membres du pôle sont localisés en PACA, 12 % en Ile-de-France et seulement 6% en Languedoc-Roussillon en 2012.



Répartition des établissements membres du pôle en 2012.

Source: Ministères, DCGIS, 2013



Répartition des établissements membres du pôle selon leur secteur d'activité en 2012.

Source: DCGIS, 2013

\*Ne sont pas intégrées les entreprises créées l'année de publication du document

## Optitec (Optique, photonique)

### Un réseau constitué à 87% de PME

Le pôle regroupe 120 établissements, pour **115 entreprises en 2012**. Parmi celles-ci, **100 sont des PME, 8 des ETI et 3 des GE\***. Les groupes EDF, Thalès et Bertin Technologies font partie des membres du pôle.

Sur les 120 établissements, 85 sont gérés par un indépendant, tandis que les 35 autres sont contrôlés par un groupe.

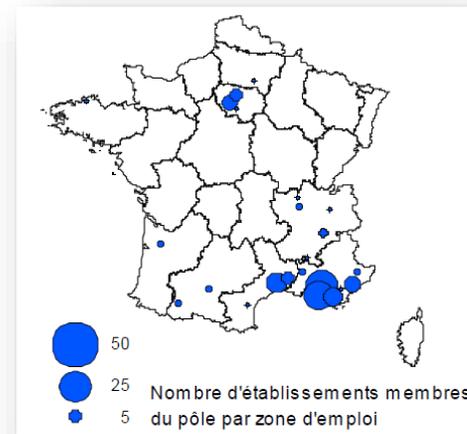
### Les activités de fabrication de produits informatiques et d'ingénierie et de conseil prédominent à part égale

En 2012, environ 24% des établissements membres du pôle en 2012 sont dédiés respectivement à la fabrication de produits informatiques et électroniques, ainsi qu'à l'ingénierie et les contrôles techniques. Avec 10% des établissements membres, la recherche et le développement scientifique arrive en 3ème position, suivi par la programmation et le conseil en informatique (8%) et les autres activités spécialisées (7%).

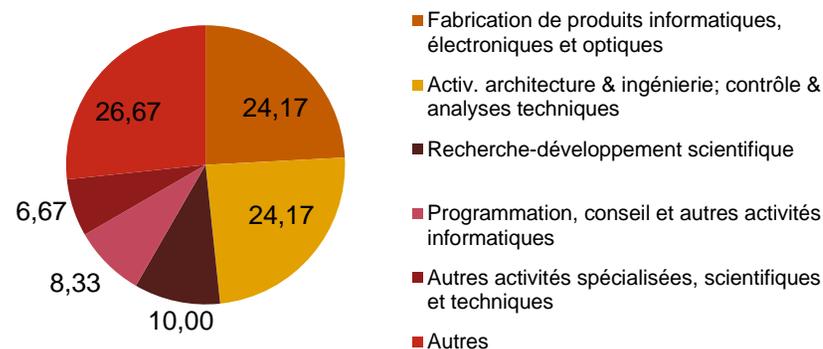
### Le Languedoc-Roussillon arrive en seconde position

En 2012, 61% des établissements membres du pôle sont localisés en PACA, 15 % en Languedoc-Roussillon et 12% en Ile-de-France.

En Languedoc-Roussillon, 67% des établissements régionaux membres du pôle sont localisés dans l'Hérault.



Répartition des établissements membres du pôle en 2012.  
Source: Ministères, DCGIS, 2013



Répartition des établissements membres du pôle selon leur secteur d'activité en 2012.  
Source: DCGIS, 2013

\*Ne sont pas intégrées les entreprises créées l'année de publication du document

---

## *Conclusion de l'analyse des pôles de compétitivité du Grand Sud-Ouest*

---

## Récapitulatif des domaines d'activité des pôles du Grand Sud-Ouest

### 12 grands domaines d'activité

En classant l'ensemble des pôles de compétitivité du Grand Sud-Ouest selon leur domaine d'activité (cf. figure suivante), 12 grands domaines se dégagent.

Parmi ces 12 grands domaines, 5 d'entre eux correspondent à des secteurs industriels majeurs en termes statistique (par rapport au nombre d'effectifs salariés) du Grand Sud-Ouest: la mécanique-métallurgie, les industries environnementales, l'agro-alimentaire, l'industrie du bois et les transports (aéronautique et autres).

**Ainsi, l'ensemble des secteurs industriels majeurs en termes statistique du Grand Sud-Ouest dispose d'au moins un pôle d'activité.**

En outre, 8 grands domaines correspondent à des filières d'avenir, identifiées dans les stratégies 3S des régions qui composent le Grand Sud-Ouest: les matériaux, l'agro-alimentaire, les éco-technologies, les activités de pointe (optique-lasers), l'énergie, les transports, les bio-technologies et la santé et, pour finir, les TIC.

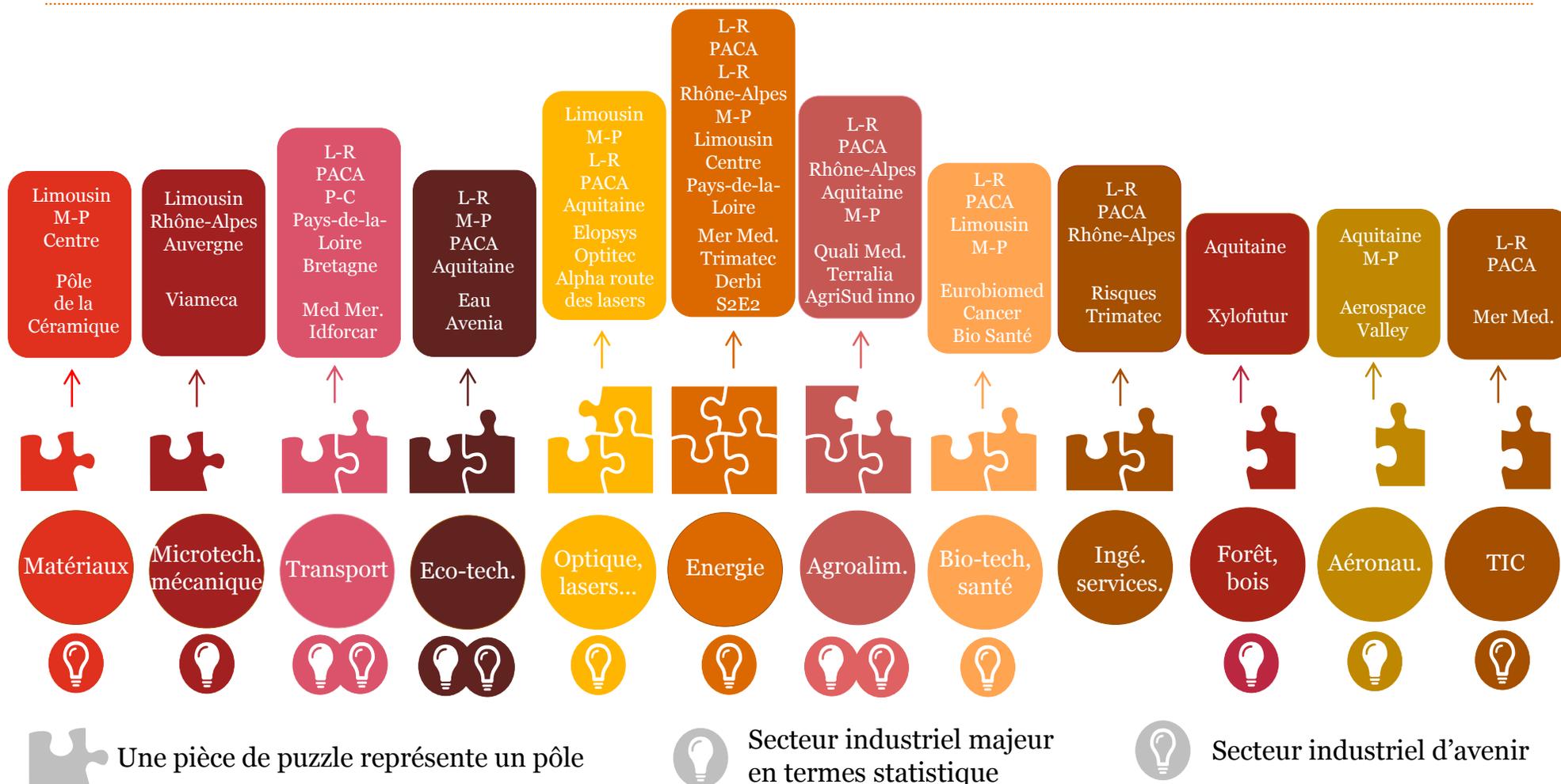
**Parmi les filières industrielles d'avenir identifiées par les régions du Grand Sud-Ouest, seules les filières accompagnement de la vieillesse (silver economy) et celle de la construction/bâtiment intelligent ne disposent pas de pôle de compétitivité.**

Toutefois, concernant le domaine du bâtiment intelligent, certains pôles travaillent sur ce domaine comme par exemple Elopsys (pour les objets connectés, la maîtrise et les économies d'énergie via les réseaux intelligents et interfaces numériques) ou Céramique (nouveaux matériaux pour bâtiment économe en énergie).

### 50% des pôles du Grand Sud-Ouest dans 3 domaines d'activité

En terme de répartition, la moitié des pôles du Grand Sud-Ouest est concentré dans 3 domaines d'activité, dont un, en tant que secteur industriel majeur, et les deux autres comme secteur industriel d'avenir. Ainsi, **l'agroalimentaire, les énergies et l'optique-lasers regroupent 10 pôles sur les 20 présents sur le territoire d'étude.**

## Récapitulatif des domaines d'activité des pôles du Grand Sud-Ouest



Classement des pôles de compétitivité du Grand Sud-Ouest en fonction de leur thématique principale

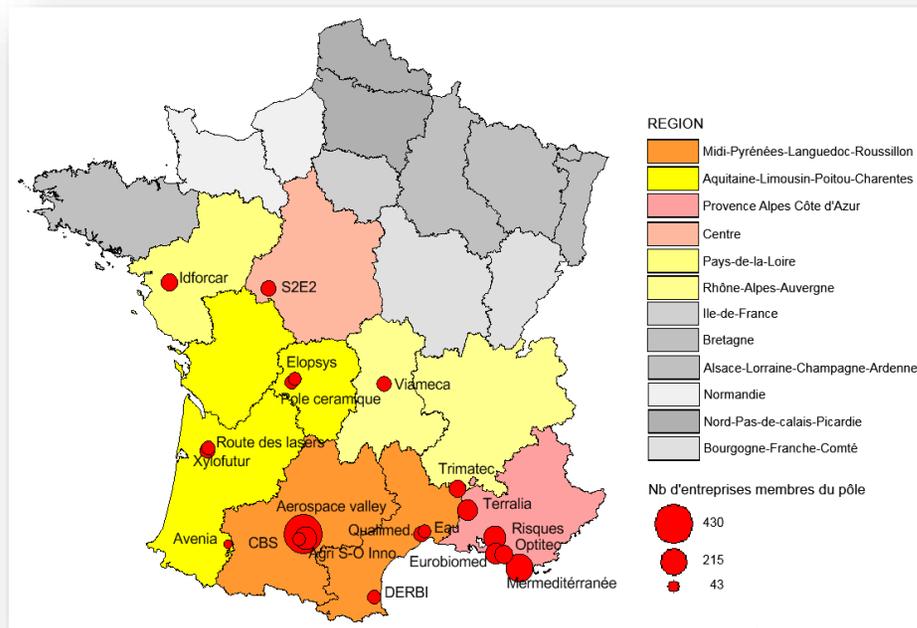
## Poids des pôles du Grand Sud-Ouest

### Des pôles plus faibles en poids qu'au niveau national

L'ensemble des 20 pôles présents dans le Grand Sud-Ouest représente **31% des entreprises membres d'un pôle de compétitivité au niveau national en 2012**. La **moyenne d'entreprises membres d'un pôle est de 117** au niveau du Grand Sud-Ouest, tandis qu'il est **de 139 au niveau national** en 2012.

Par grande région, la **moyenne** des pôles présents en **Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes est de 112** entreprises, tandis qu'elle est plus forte pour la **région Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon** avec une **moyenne de 135** entreprises membres en 2012 pour les pôles intervenant sur chacune de ces grandes régions.

**15 des 20 pôles du Grand Sud-Ouest ont un nombre d'entreprises membres inférieur à la moyenne nationale**, sauf Aerospace valley, Agri Sud-Ouest innovation, Eurobiomed, Risques, et MerMéditerranée. Or, pour les 3 derniers, ceux-ci ont comme région principale, la région PACA. Le pôle regroupant le plus d'entreprises dans le Grand Sud-Ouest est Aerospace (425) et Avenia est celui qui en regroupe le moins (33).



Poids des pôles de compétitivité présents dans le Grand Sud-Ouest selon leur nombre d'entreprises membres en 2012

Source: site pôle de compétitivité; Réalisation: PWC

## L'évolution des pôles du Grand Sud-Ouest suite à la fusion des régions

### De possibles regroupements à envisager entre pôles à l'avenir

La nouvelle réorganisation territoriale laisse présager des **modifications à venir en matière de financement et de gestion des pôles**. Concernant ce dernier point, des regroupements entre pôles aux secteurs d'activité proches ou complémentaires peuvent se faire à l'avenir dans les régions plus vastes. Ainsi, on dénombre fin août 2015, 70 pôles au total en France suite à la fusion entre les pôles Alsace Energivie (Ecotech, environnement et énergie), à Strasbourg, et Fibres (bioressources, matériaux) à Epinal\*.

Si l'on se tient aux pôles situés en région principale dans le Grand Sud-Ouest, on constate qu'il existe en **Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes, 2 pôles axés sur les technologies photonique et de laser (Route des lasers et Elopsys)**. De même, pour la région **Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon, 2 pôles sont dans le domaine de l'agriculture-agro-industrie (Agrisud innovation et Qualiméditerranée) et 2 pôles dans le domaine de l'énergie (Trimatec et Derbi)**. D'autres liens pourraient

s'établir selon les complémentarités entre les domaines d'activité et les évolutions technologiques.

### Une organisation entre différents regroupements également à envisager

Avec la réforme des périmètres des régions, les régions Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes et Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon seront les 2 régions les plus vastes en France (84 100 km<sup>2</sup> et 72 724 km<sup>2</sup> respectivement). Ainsi, à titre de comparaison, la région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes sera plus vaste que l'Autriche (83 855 km<sup>2</sup>) ou la Guyane (83 534 km<sup>2</sup>).

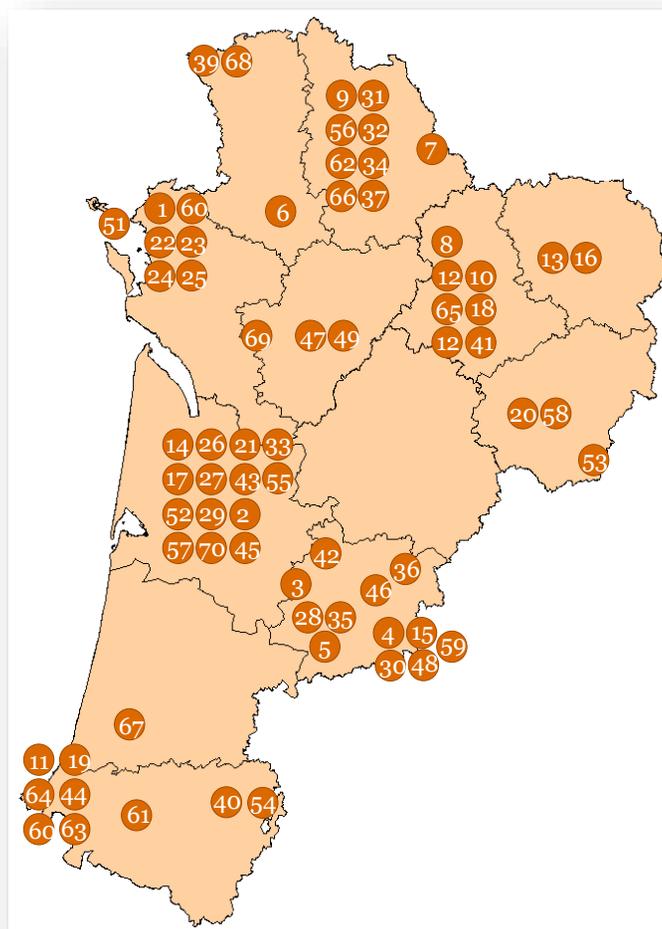
Face à de telles échelles et au vu du nombre relativement important de regroupements d'acteurs sur les deux nouvelles régions (cf. pages suivantes), il semblerait intéressant de réfléchir à la possibilité de mettre davantage en réseau les regroupements et valoriser ces réseaux, afin non seulement de gagner en visibilité mais aussi en masse critique.

*\*Avec 2 positionnements initiaux complémentaires, ces 2 pôles se sont ainsi positionnés autour de la thématique du bâtiment, afin de travailler sur de nouvelles solutions pour l'industrie et le bâtiment durable. Fibres était un pôle axé sur le développement de matériaux à moindre impact environnemental et Alsace Energivie était positionné sur l'ensemble de la filière bâtiment et visait le développement du bâtiment à énergie positive.*

## De nombreux autres regroupements d'acteurs en Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes

Agriculture, agroalim., pêche	1	ARIA	Croissance verte	32	Pôle des éco-industries	
	2	Innovin		33	Sysolia	
	3	Les plantes au service des plantes		34	Valagro	
	4	Machinisme Agricole		35	Valorisation des Déchets	
	5	Pain Bio local		<b>65</b>	<b>Pôle environnement du Limousin</b>	
Biotech. santé	6	Rexcap	Forêt, bois et papier	36	Bois et énergies du fumelois	
	<b>59</b>	<b>Fruits, légumes, santé, nutrition</b>		37	Futurobois	
	<b>60</b>	<b>Pôle aliments et santé</b>		Cuir, textile, luxe	38	Luxe et excellence
	<b>61</b>	<b>Uztartu</b>			39	Pôle Mode Grand Ouest
	7	AGHIR			40	SO Horse Alliance
8	Autonom'Lab	41	Aliptic			
Construction habitat durable	9	Biopôle santé	Image, design, numérique	42	Aquinetic	
	10	Cluster médical		43	Bordeaux games	
	11	Cluster Santé Osasuna		44	Cluster créatif SILOgraphic	
	12	Involim		45	Digital Aquitaine	
	13	Pôle Domotique et Santé		46	Image Créative	
Croissance bleue	14	Tic Santé	Loisirs, tourisme, services	47	INDP	
	15	Cluster Eclair		48	INOO, cluster numérique	
	16	Cluster Isolation		49	Pôle Magelis image, design et numérique	
	17	Pôle Creahd		<b>66</b>	<b>SPN réseau des professionnels du numérique</b>	
	18	Pôle éco-construction		50	Goazen	
Croissance verte	19	Réseau Clé	Matériaux, mécanique, électronique	51	Offensiv'PME	
	20	UPPER SPACE		<b>67</b>	<b>AQUI O thermes</b>	
	<b>62</b>	<b>Cluster Eco-Habitat</b>		<b>68</b>	<b>Pôle enfant</b>	
	<b>63</b>	<b>Eskal-Eureka</b>		52	Aquitaine Robotics	
	21	Bordeaux Superyacht Refit		53	Mecanic Valley	
En gras	22	CRAIN	Transports aéronautique, espace	54	Réseau PPS	
	23	FIN		<b>69</b>	<b>Atlanpack</b>	
	24	LR2N		55	Aerocampus	
	25	Pôle Refit La Rochelle		56	Aeroteam	
	<b>64</b>	<b>EuroSIMA Cluster glisse</b>		57	Aetos	
* La liste n'est pas exclusive	26	Aquitaine Chimie Durable	En gras	58	Cluster Transport et logistique	
	27	Aquitaine Croissance verte		<b>70</b>	<b>Topos Aquitaine</b>	
	28	Cluster Demain				
	29	Cluster éolien Aquitain				
	30	Eau et adaptation au changement climatique				
	31	Institut de la chimie verte				

*Pôle labellisés par la DATAR (CCI Aquitaine, 2015)*

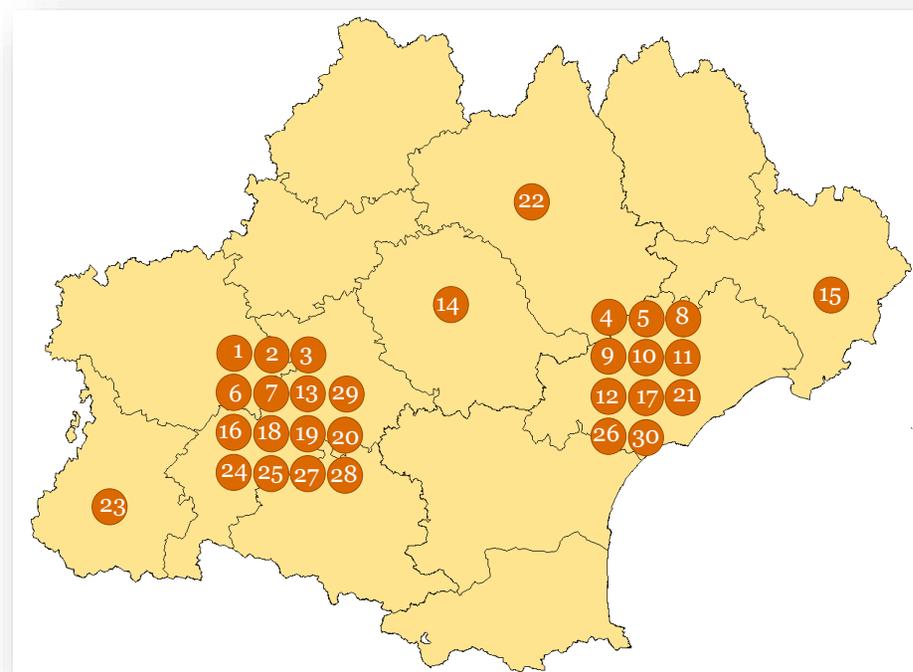


Localisation des regroupements d'acteurs autres que les pôles  
Source: CCI Aquitaine, 2015

## De nombreux autres regroupements d'acteurs en Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon

Agriculture, agroalim., pêche	1	Midi-Pyrénées Saveurs
	2	Saveurs des Pyrénées
	3	ARIA
	4	LRIA
	5	VINSEO
Biotech.santé	6	BioMédicalAlliance
	7	Midi-Pyrénées Bien-être
	8	Biomeridies
	9	OCWELL
Construction, habitat durable	10	CEMATER
Croissance bleue	11	KLR
	12	SWELIA
Croissance verte	13	WSM (Water Sensors & Membranes)
	14	Enermass
	15	ALGA Sud
	16	TERINOV
Forêt, bois et papier	17	ARFOBOIS
Cuir, textile, luxe	18	Textile Sud Performances
	19	Digital Place
Image, design, numérique	20	La Mèlée
	21	FrenchSouth.Digital
	22	Mecanic Vallée
Matériaux, mécanique, électronique	23	Pyrénées Industries Céramiques
	24	Sensing Valley
	25	Robotics Place
	26	MIDIPACK
	27	Automotech Cluster
Transports aéronautique, espace	28	MyPyrail
	29	TOMPASS
	30	TRANSLOG

Midi-Pyrénées-éco.fr; LeadeR, Annuaire des Acteurs Économiques du Languedoc Roussillon



Localisation des regroupements d'acteurs autres que les pôles  
Source: Midi-Pyrénées-éco.fr, LeadeR, 2015

\* La liste n'est pas exclusive



# *Analyse cartographique: les projets FUI des pôles de compétitivité*

<b>Section</b>	<b>Intitulé</b>	<b>Page</b>
1	Méthode	262
2	Analyse des relations entre pôles de compétitivité	266
3	Analyse des relations entre les partenaires de projets FUI portés par les pôles de compétitivité du Grand Sud-Ouest	270
	▪ <i>AEROSPACE VALLEY</i>	271
	▪ <i>AGRI SUD-OUEST INNOVATION</i>	278
	▪ <i>TRIMATEC</i>	283
	▪ <i>XYLOFUTUR</i>	286
	▪ <i>CERAMIQUE</i>	289
	▪ <i>EAU</i>	292
	▪ <i>ELOPSYS</i>	295
	▪ <i>CANCER-BIO-SANTE</i>	298
4	Conclusion	300

6

## *Méthode*

---

## Méthode d'analyse utilisée

### Une double approche dans l'analyse des relations établies entre les pôles et dans le cadre des projets qu'ils développent

Le travail réalisé dans le cadre de ce rapport a pour objectif d'analyser les relations établies par les pôles et entre les acteurs impliqués dans des projets innovants.

Ainsi, un double travail a été mené:

- l'analyse des relations entre les pôles au travers des co-labellisations réalisées lors des résultats des différents appels à projets FUI. L'objectif de ce travail est **d'analyser le rôle du pôle dans les dynamiques d'innovation et de constitution des réseaux.**
- l'analyse des relations établies dans le cadre des projets FUI développés par les pôles de compétitivité intervenant sur le territoire du Grand Sud-Ouest (GSO). Les deux objectifs de ce travail sont **d'identifier la nature des alliances entre les entités impliquées dans les projets portés par les pôles du GSO** afin d'avoir in fine une meilleure compréhension des dynamiques d'alliances, et **d'analyser les relations entre les régions qui ont fusionné entre elles**, dans le cadre de la réforme territoriale.

01

Analyse des relations entre pôles

Analyse des relations entre partenaires impliqués dans les projets portés par les pôles de compétitivité du GSO

02

## Méthode d'analyse utilisée

### Une analyse de l'ensemble des résultats des appels à projets (AAP) FUI

Le fonds unique interministériel (FUI) finance des projets de recherche et de développement (R&D) collaboratifs labellisés par les pôles de compétitivité. Le FUI a vocation à soutenir des projets de recherche appliquée portant sur le développement de produits, procédés ou services susceptibles d'être mis sur le marché à court ou moyen terme, généralement 5 ans et à fort contenu innovant par rapport à l'état de l'art.

Depuis avril 2006, 20 appels à projets FUI ont été réalisés (2 par an). A l'issue de chacun d'eux, un certain nombre de projets ont été sélectionnés.

Afin d'être sélectionnés, les projets doivent être préalablement labellisés par au moins un pôle de compétitivité et doivent être **en cohérence avec sa stratégie**. En outre, **des co-labellisations multiples sont possibles pour un même projet. Ce phénomène de co-labellisation est intéressant dans la mesure où il permet de montrer les domaines où se rejoignent les stratégies des différents pôles.**

Cette analyse a été réalisée à partir de l'étude des résultats de l'ensemble des AAP FUI au niveau national.

### Une sélection des pôles rendue nécessaire

Comme nous avons pu le voir dans la partie 5, 20 pôles interviennent sur le territoire du Grand Sud-Ouest. En raison de la difficulté de réunir l'ensemble des informations nécessaires pour l'ensemble des pôles, nous avons dû en sélectionner un certain nombre parmi les 20 pour ce travail.

Plusieurs critères sont intervenus dans la sélection des pôles à analyser:

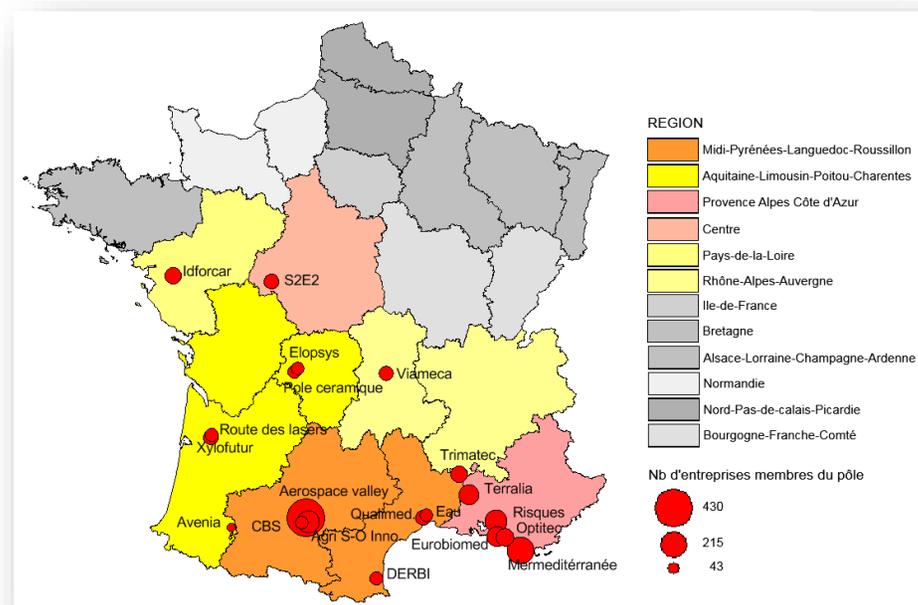
- La **localisation des pôles**: nous avons sélectionné ceux dont le siège est localisé dans l'une des régions du Grand-Sud-Ouest;
- La **taille des pôles**: nous avons sélectionné ceux qui disposaient du plus grand nombre d'entreprises membres;
- Le **domaine d'activité**: nous avons souhaité ne pas analyser deux pôles positionnés sur le même domaine.

## Méthode d'analyse utilisée

Sur les 20 pôles du Grand Sud-Ouest, nous avons sélectionné **8 pôles** pour l'analyse cartographique à la suite des 3 étapes précédentes, qui sont:

- **Aerospace valley;**
- **Agri-Sud-Ouest innovation;**
- **Trimatec;**
- **Xylofutur;**
- **Pôle européen de la Céramique;**
- **Eau,;**
- **Elopsys;**
- **Cancer-Bio-Santé** (cf. annexe 1).

Enfin, sur la base des données disponibles, la période considérée est **2013-2015, soit celle entre les appels à projets FUI15 et FUI20**. La liste de l'ensemble des projets traités dans ce rapport (69 au total) est disponible dans l'annexe 2.



Pôles de compétitivité présents dans le GSO selon leur nombre d'entreprises membres en 2012

Source: site pôle de compétitivité; Réalisation: PWC

## *Analyse des relations entre pôles de compétitivité*

---

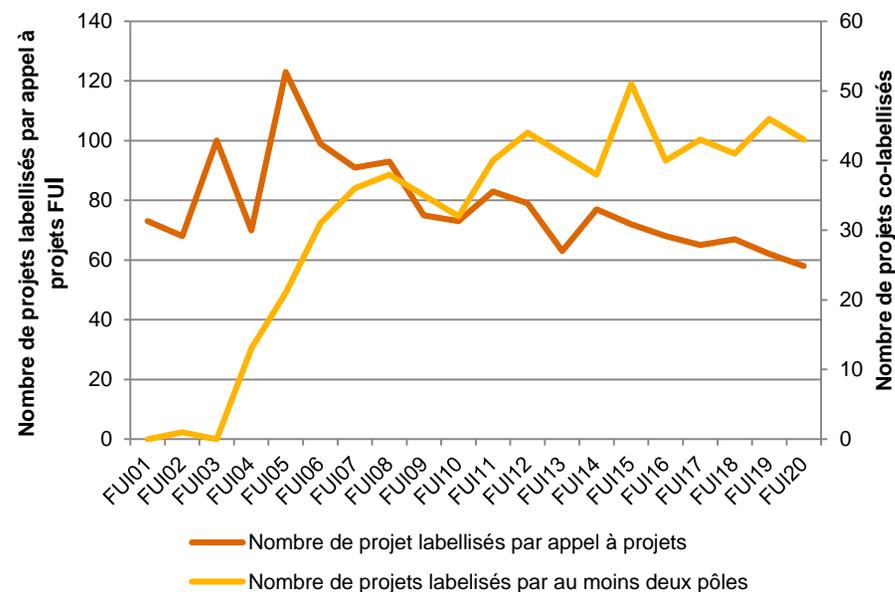
## L'évolution des résultats des AAP FUI

### Un nombre de projets en baisse et des co-labellisations toujours plus importantes

Comme nous pouvons le voir sur le graphique ci-contre, le nombre de projets financés par AAP baisse au fur et à mesure depuis l'AAP FUI 5 (avril 2008), qui a été l'AAP où le nombre de projets sélectionnés a été le plus important (123 projets).

En outre, on constate que depuis l'AAP 3 d'avril 2007, le nombre de co-labellisations a fortement augmenté. Cela peut s'expliquer par deux raisons possibles et peut-être complémentaires:

- dans un contexte de réduction des financements publics, les pôles s'associent afin d'assurer une plus grande chance que leurs projets soient financés;
- les domaines de recherche des nouveaux projets se situent à l'interface entre les domaines d'activité des pôles et assurent de ce fait leur mutualisation dans les projets.



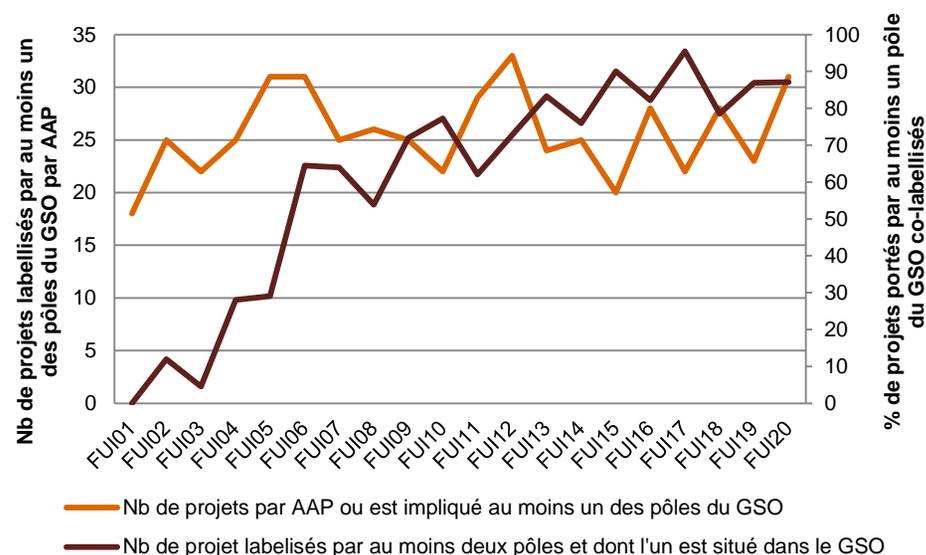
Evolution du nombre de projets sélectionnés et des co-labellisations lors des AAP FUI

## L'évolution des résultats des AAP FUI: la place des pôles du GSO

### Un nombre maintenu de projets financés par AAP et une logique de co-labellisation qui prévaut

Dans un contexte de diminution du nombre de projets sélectionnés par AAP au niveau national, on remarque dans le graphique ci-contre que le nombre de projets labellisés par au moins un pôle présent dans le GSO reste stable entre le premier et le dernier AAP. Par AAP, les pôles du GSO sont impliqués dans 20 à 30 projets, représentant le quart ou le tiers des projets financés par AAP. Cela montre un certain dynamisme des pôles du GSO qui arrivent à avoir un nombre stable de projets financés par AAP.

En matière de co-labellisation, les pôles du GSO suivent la même tendance présentée dans le graphique précédent. Lors du dernier AAP, environ 90% des projets labellisés par au moins un des 20 pôles du GSO était co-labellisés. Le nombre de partenaires varie selon les projets. On trouve ainsi de 2 à 5 pôles partenaires par projet et ceux-ci peuvent être d'autres pôles du GSO ou des pôles situés ailleurs sur le territoire français.



Evolution du nombre de projets portés par les pôles du GSO et des co-labellisations lors des AAP FUI

## L'évolution des résultats des AAP FUI: une situation contrastée selon les pôles du GSO

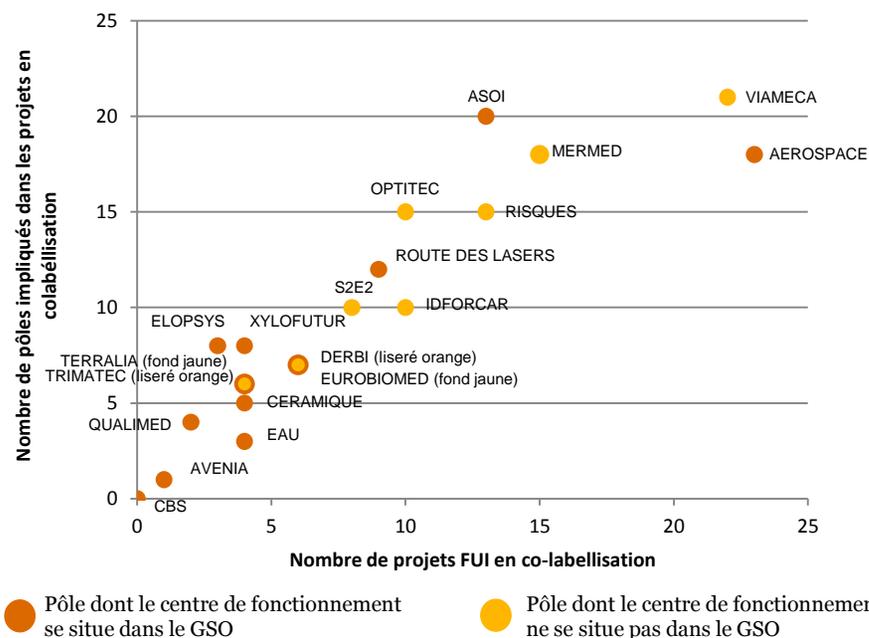
### Des situations variées en matière de co-labellisation entre les pôles du GSO

Comme illustré dans le graphique ci-contre, on constate tout d'abord que plus un pôle réalise des projets FUI en co-labellisation, plus celui-ci est en contact avec d'autres pôles. En outre, certains pôles, de par leur domaine d'activité, sont plus sujets à être en contact avec un nombre plus élevé de pôles. C'est notamment le cas du pôle Viaméca, spécialisé en mécanique, microtechnique. En effet, ce domaine est lié à différentes activités industrielles (aéronautique, etc.)

Enfin, d'après les données collectées, sur un même domaine d'activité, certains pôles ont développé davantage de co-labellisations que d'autres. Ainsi, dans le domaine de l'agroalimentaire-agriculture, le pôle Agri-Sud-Ouest Innovation est impliqué dans plus de projets en co-labellisation et avec plus de partenaires que les pôles Terralia et Qualimed, présents eux aussi dans le même domaine. C'est également vrai pour les pôles Optitec et Route des Lasers par rapport à Elopsys dans le domaine de l'optique et la photonique, du pôle Eau par rapport à Avenia pour les écotechnologies, et du pôle Eurobiomed par rapport à Cancer-Bio-Santé dans le domaine de la santé.

La liste des co-labellisations par pôle du GSO se trouve en annexe 3.

\* Nous avons choisi cette période en rapport avec celle utilisée pour l'analyse des projets FUI des 8 pôles sélectionnés.



Répartition des pôles du GSO selon leur nombre de projets en co-labellisation et le nombre de pôles avec qui ils sont en co-labellisation sur la période 2013-2015 (de l'AAP 15 à l'AAP 20)\*

## *Analyse des relations entre les partenaires de projets FUI portés par les pôles de compétitivité du Grand Sud-Ouest*

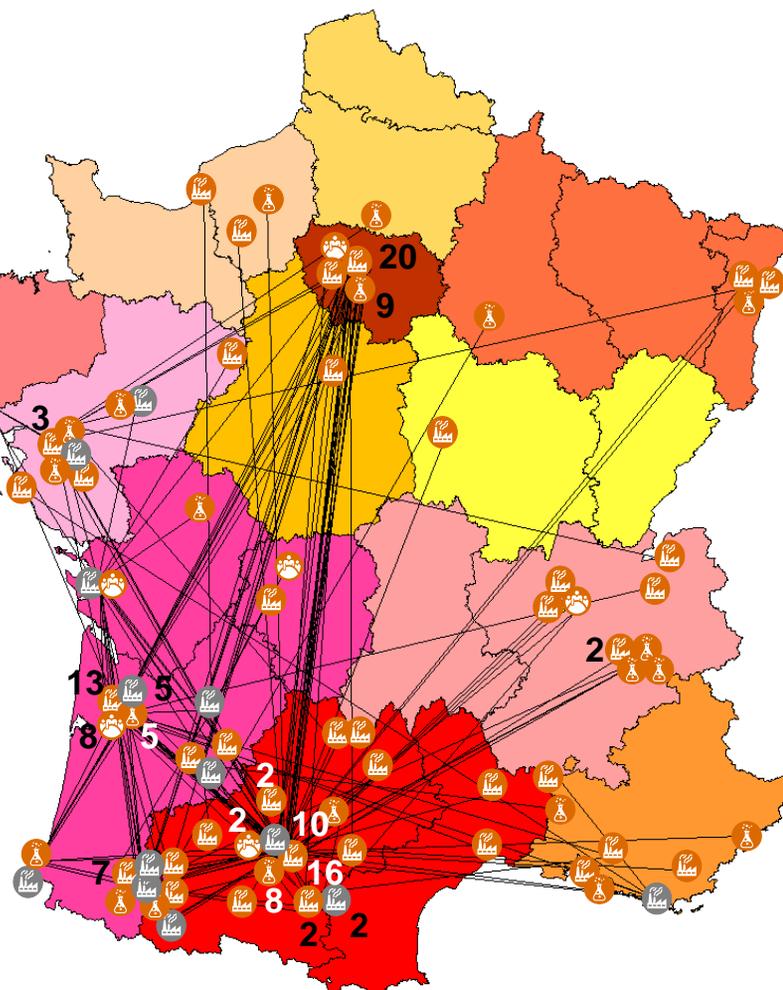
---

## Cartographie des relations entre les entités impliquées dans les projets FUI du pôle AEROSPACE VALLEY depuis 2013



Le territoire d'intervention de ce pôle sont les régions Aquitaine et Midi-Pyrénées. Ainsi, avec 31 projets FUI financés sur la période 2013-2015, la majorité des acteurs impliqués et la quasi-totalité des porteurs de projets sont localisés sur ces deux régions.

Hors GSO, des échanges très importants ont lieu avec l'Ile-de-France. Cela correspond aux principales régions où se concentre l'industrie aéronautique et spatiale en France. Des échanges importants ont également lieu avec PACA (Universités d'Aix-Marseille et de Nice, les groupes Eurocopter, Areva, Kontron Modular et des PME dans la conception de produits militaires, de transport aérien de passagers et d'ingénierie et d'études), les Pays de-la-Loire sur les domaines des matériaux et process industriels et Rhône-Alpes (CEA Grenoble sur l'énergie atomique, l'Institut polytechnique de Grenoble, Université de Grenoble, et pour les entreprises dans les domaines de l'électronique, les textiles techniques et les applications et process industriels).



### Région

- Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon
- Ile-de-France
- Centre
- Pays-de-la-Loire
- Bretagne
- Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes
- Alsace-Lorraine-Champagne-Ardenne
- Normandie
- Nord-Pas de Calais-Picardie
- Bourgogne-Franche-Comté
- Rhône-Alpes-Auvergne

### Type de partenaire

- Centre de recherche et de développement
- Entreprise
- Autre partenaire (acteurs publics, association, etc.)
- Porteur du projet
- Lien entre entités impliquées dans un projet en commun
- 5** Nombre de structures du même type présentes dans une même ville

## Cartographie des relations entre les entités impliquées dans les projets FUI du pôle AEROSPACE VALLEY depuis 2013

Pôle AEROSPACE VALLEY – projets FUI	
Nombre de projets FUI	<b>31</b> : projets 2PI-MCO, ACAPULCO, ACOVAS, AGRIDRONES, BOX PME, CANOPEE, COMPOCHOC, DRONEO, ELISE, FRIMATT, GENOSIA, GEOTRANSMD, GRAPULE-2, INSUL'GRID, IT AGRO, LOCRAY, MULTISS, NEPAL, NGTURB, NICE, P4F 2013, PLUME S3L, QUAUSI, REGLO, SAFEDRONES, SAMBA, SOLGREEN, SYRENA II, TACT, TCAP, WOLF PT
Nombre total d'acteurs impliqués	 41 <b>2PI-MCO: 3 PME</b> (Algotech, AES, I3M) + <b>2 GE</b> (Airbus, Sabena Tehcnics bod) + <b>3 laboratoires</b> (Université de Bordeaux, ESTIA, ENI) + 1 « autre » (Aerocampus Aquitaine)
	 142 <b>ACAPULCO: 1 PME</b> (Recaéro Composites) + <b>4 GE</b> (Porcher Industries, Liebherr Aerospace, Safran Microturbo, Technofan) + <b>1 laboratoire</b> (Ecole des Mines Albi) + 1 « autre » (ADERA: Association pour le Développement de l'Enseignement et des Recherches auprès des universités, des centres de Recherche et des entreprises d'Aquitaine)
	 14 <b>ACOVAS: 4 PME</b> (Nexeya systems, Gfi informatique, Prometil, S2C) + <b>3 GE</b> (Airbus, Liebherr Aerospace, Zodiac data systems) + <b>1 laboratoire</b> (Université Paul Sabatier de Toulouse)
	 197 entités au total <b>AGRIDRONES: 2 PME</b> (Delair-tech, Magellium sas) + <b>4 GE</b> (Union Invivo, Terres du Sud SCA, Ovalie Agrofourniture, Arterris Innovation) + <b>5 laboratoires</b> (INRA (sites 84 et 31, CNRS-DR14, CETIOM, Arvalis)
	 142 <b>BOX-PME: 7 PME</b> (CGX Aero, Aquitaine Electronique, IPPON Innovation, Pole STAR, Objectif libre, ECA Sinters, Mecaprotec) + <b>2 GE</b> (Airbus Opérations, STERIA) + <b>2 laboratoires</b> (Université Paul Sabatier, CNRS-DR 14)
	 14 <b>CANOPEE: 2 PME</b> (Egide, Serma Technologies) + <b>3 GE</b> (INTEL, Kontron Modular, Epsilon Ingénierie) + <b>2 laboratoires</b> (Université Paul Sabatier, Université Aix-Marseille)
	 142 <b>COMPOCHOC: 4 PME</b> (SimChoc sas, Laser Métrologie, Rescoll, Idil sas) + <b>1 EPIC</b> (CEA/DAM-IdF/DSSI) + <b>5 GE</b> (Safran, Peugeot Citroen Automobiles, Cilas, Alema Automation, Airbus) + <b>1 laboratoire</b> (Arts et Métiers Paris) + 1 « autre » (Alphanov: centre technologique du pôle de compétitivité Route des lasers)
	 14 <b>DRONEO: 2 PME</b> (Unicoque, R&Drone) + <b>1 laboratoire</b> (Université de Bordeaux) + 2 « autres » (ADERA, Grand Port maritime de Bordeaux)
	 142 <b>ELISE: 7 PME</b> (TDM, Nexeya systems, Steel électronique, M3 systems, Eremis, Comat Aerospace, Silicom) + <b>1 laboratoire</b> (Institut Polytechnique de Bordeaux)
 14 <b>FRIMATT: 2 PME</b> (Marion Technologies, Mapaero) + <b>1 GE</b> (Turbomeca) + <b>3 laboratoires</b> (CNRS-DR15, ONERA, Université Paul Sabatier de Toulouse) + 1 « autre » (ADERA)	

## Cartographie des relations entre les entités impliquées dans les projets FUI du pôle AEROSPACE VALLEY depuis 2013

Pôle AEROSPACE VALLEY – projets FUI			
Nombre total d'acteurs impliqués  197 entités au total		41	<b>GENOSIA: 5 PME</b> (Celso, Axyal, Teccon, TFE Electronics, Portalliance) + <b>3 GE</b> (Artus, Composites Aquitaine, Airbus) + <b>2 laboratoires</b> (ENSMA, Arts Talence) + <b>1 « autre »</b> (CRITT Matériaux)
		142	<b>GEOTRANSMD: 6 PME</b> (MD services, ADD Valentiam, Geoloc systems, FDC, M3 Systems, E.RE.CA) + <b>1 GE</b> (Novacom Services) + <b>3 laboratoires</b> (CEA List, laboratoire national de métrologie et d'essais, INP Grenoble) + <b>2 « autres »</b> (CETE Lyon et CETE Sud-Ouest & Lyon)
		14	<b>GRAPULE-2: 3 PME</b> (Disasolar, Ceradrop SA, Bouchillou Alkya) + <b>2 GE</b> (PPG Coatings business, Arkema France) + <b>2 laboratoires</b> (CNRS DR 15 et 14) + <b>2 « autres »</b> (Adera et CTTC)
			<b>INSUL-GRID: 3 PME</b> (IES Synergy, Cap-Ingelec, Valorem) + <b>1 GE</b> (Areva) + <b>2 laboratoires</b> (ESTIA et laboratoire Plasma et Conversion d'Energie)
			<b>IT AGRO: 5 PME</b> (2GA, Razol, Agri-intranet, Magellim sas, Airod Technologies) + <b>1 ETI</b> (Actia Automotive) + <b>1 laboratoire</b> (Université Paul Sabatier de Toulouse)
			<b>LOCRAY: 4 PME</b> (Aquitaine electornique, Nexio, Barcoview Texen, Studelec) + <b>2 GE</b> (Freescale Semiconducteurs France sas, Valeo Equipements) + <b>2 laboratoires</b> (IRSEEM, Université Joseph Fournier de Grenoble)
			<b>MULTISS: 2 PME</b> (ISP System, Teem Photonics) + <b>3 laboratoires</b> (Alphanov: Centre technologique Optique et lasers, ICD/LNIO UT laboratoire nanotechnologie et instrumentation optique, LISV/UVSQ laboratoire ingénierie des systèmes)
			<b>NEPAL: 4 PME</b> (Mecaprotec, GIT sas, Mapaero, Socomore) + <b>6 GE</b> (Dassault Aviation, Liebherr Aerospace, Ratier-Figeac, UTC Goodrich, Socata, Constellium CRV) + <b>3 laboratoires</b> (ENSCP; Université Paul Sabatier, Institut National Polytechnique de Toulouse)
			<b>NGTURB: 2 PME</b> (CD ADAPCO France, Techni Moules) + <b>1 GE</b> (Liebherr Aerospace) + <b>1 laboratoire</b> (ISAE)
			<b>NICE: 2 PME</b> (OMEGA Systèmes, SDTECH) + <b>5 GE</b> (Airbus, Porcher Industries, Astrium, Arkema France) + <b>1 laboratoire</b> (Université Paul Sabatier)
		<b>P4F 2013: 3 PME</b> (Inaer, CGx Aero in Sys, Atmosphere) + <b>1 GE</b> (Latecoere) + <b>3 laboratoires</b> (Onera, Université de Nice-Sophia Antipolis, Ecole Nationale de l'Aviation Civile) + <b>1 « autre »</b> (Guide: centre d'expertise dans les technologies et les applications Global Navigation Satellite Systems)	
		<b>PLUME S3L: 4 PME</b> (Celso, Eroc, Axyal, Rescoll) + <b>3 GE</b> (Airbus, Altair Engineering, Akka Ingénierie) + <b>3 laboratoires</b> (Isae, Université Paul Sabatier, Cetim)	

## Cartographie des relations entre les entités impliquées dans les projets FUI du pôle AEROSPACE VALLEY depuis 2013

Pôle AEROSPACE VALLEY – projets FUI	
Nombre total d'acteurs impliqués  197 entités au total	 41 <b>QUAUSI: 4 PME</b> (Spring Technologies, Gebe2, Precise, QSA) + <b>1 ETI</b> (Europe technologies) + <b>2 GE</b> (Dassault, Figeac) + <b>2 laboratoires</b> (Cetim, ENSAM Angers)
	 142 <b>REGLO: 2 PME</b> (Synopsis Technologie, Silicomlabs) + <b>1 EPIC</b> (CNES) + <b>1 GE</b> (Airbus) + <b>2 laboratoires</b> (ENAC Toulouse, Institut Polytechnique de Talence)
	 14 <b>SAFEDRONES: 3 PME</b> (ECA Robotics, Airod Technologies, Erasm) + <b>1 EPIC</b> (Onera) + <b>1 GE</b> (Etienne Lacroix)
	<b>SAMBA: 4 PME</b> (Ateca, Nimitech, Cedrem, Esteve) + <b>1 ETI</b> (Aerolia) + <b>2 GE</b> (Strativer, Airbus) + <b>2 laboratoires</b> (Institut de Mécanique et d'Ingénierie de Bordeaux, Institut Clément Ader de Toulouse)
	<b>SOLGREEN 2: 2 PME</b> (Mécaprotec, GIE Harmony Advanced Surface Technologie) + <b>6 GE</b> (Liebherr Aerospace, Turboméca, Eurocopter, Messier Bugatti, Figeac, Messier Dowty Bidos) + <b>2 laboratoires</b> (Univ Paul Sabatier Toulouse-centre interuniv de recherche et d'ingénierie des matériaux; Univ Pau et des Pays de l'Adour UPPA/ IPREM) + <b>1 « autre »</b> (Association de traitement thermique et traitement de surface)
	<b>SYRENA II: 4 PME</b> (Aquitaine Electronique, Arelec, Gdtech France, EquipAero Technique) + <b>5 GE</b> (Labinal Power System, Sermat, Safran-Sagem, Meas France, Turboméca) + <b>3 laboratoires</b> (Université Paris Sud, Insa Toulouse, Université de Bordeaux) + <b>1 « autre »</b> (Estia)
	<b>TACT: 2 PME</b> (Nimitech études, Tomo Adour) + <b>3 GE</b> (ESI group, Liebherr Aerospace, Airbus) + <b>1 association</b> (Armines)
	<b>TCAP: 2 PME</b> (Delta Technologies, Orme) + <b>1 GIE</b> (Medes) + <b>1 EPIC</b> (CEA de Grenoble) + <b>3 GE</b> (Thales Avionics sa, Airbus, Continental Automotive) + <b>1 laboratoire</b> (Université Paris Descartes)
	<b>WOLF PT: 1 ETI</b> (Coriolis) + <b>2 GE</b> (Airbus, Astrium sas) + <b>3 laboratoires</b> (IREPA laser, Limat B, Ecole Centrale de Nantes)
	<p>On retrouve des entreprises impliquées dans différents projets, telles que Airbus (ACOVAS, BOX PME, NICE, TACT, TCAP, WOLF PT), Airod Technologies (IT AGRO et SAFEDRONES), Aquitaine Electronique (LOCRAY et SYRENA II), Arkema (NICE et GRAPULE-2), Astrium (WOLF PT, NICE), AXYAL (GENOSIA, PLUME S3L), Dassault (NEPAL, QUAUSI), etc. Pour les laboratoires, on retrouve pour de nombreux projets l'Université Paul Sabatier située à Toulouse et l'Université de Bordeaux. L'Estia, l'Inra, l'ISAE, le CETIM par exemple sont aussi impliqués dans au moins 2 projets chacun et pour les « autres » acteurs, l'ADERA participe à 4 projets différents.</p>
Type des porteurs de projet	 27 entreprises au total  <b>31 projets du pôle de type FUI sont portés par une entreprise.</b>

## Cartographie des relations entre les entités impliquées dans les projets FUI du pôle AEROSPACE VALLEY depuis 2013

### Pôle AEROSPACE VALLEY – projets FUI

Informations  
sur les  
projets  
réalisés

**2PI-MCO:** formaliser et exploiter des connaissances en câblage électrique afin d'améliorer le processus de réponse à appel d'offres d'une entreprise spécialisée dans le levage industriel

**ACAPULCO:** développer des pièces thermoplastiques renforcées fibres longues ou continues en se focalisant sur les pièces semi-structurelles à double rayon de courbure

**ACOVAS:** fournir un outil performant d'aide à la conception et à la validation de système complexe à forte composante électronique et informatique.

**AGRIDRONES:** développer un système d'imagerie drone longue portée ainsi que les algorithmes de traitement d'images et les modèles agronomiques associés pour alimenter les outils d'aide à la décision nécessaires à la mise en œuvre d'une agriculture de précision sur les grandes cultures de blé, maïs, tournesol et colza

**BOX PME:** orienter les activités de R&D afin de définir, prototyper et expérimenter des solutions techniques et des modèles de service innovants, qui permettront à un ensemble de PME de disposer d'une protection et d'un modèle d'exploitation de la cybersécurité de qualité similaire à celle des grandes entreprises industrielles

**CANOPEE:** développer une technologie de drain thermique actif intégré, nommée OnduloTrans

**COMPOCHOC:** développer un démonstrateur technologique permettant de contrôler les assemblages collés de composites aéronautiques par la technique du choc laser

**DRONEO:** développer et valider une solution de mesure des milieux aquatiques permettant d'acquérir, d'interpréter et de représenter des informations bathymétriques, physico-chimiques ou hydro-sédimentaires

**ELISE:** développer la première plateforme nanosatellite commerciale française, offrant d'un côté des performances et caractéristiques relativement modestes par rapport à la plus petite plateforme française disponible (micro-satellites), mais en contre partie, des coûts très largement moindres et visant, par là même, des cibles marchés différentes et complémentaires

**FRIMATT:** optimiser et améliorer la mise en forme des peintures existantes, et développer de nouveaux pigments photoluminescents en y associant une nouvelle chaîne de mesure adaptée

**GENOSIA:** valider de nouveaux blocs fournisseurs / technologiques / matériaux et améliorer la robustesse et l'intégration des outils de prédiction et de l'approche ergonomique

**GEOTRANSMD:** définir et tester un système de communication et d'information en vue de la future réglementation applicable en 2017

**GRAPULE-2:** mettre sur le marché à horizon 3 ans une nouvelle gamme de peinture conductrice à base de graphène pour le secteur de l'aéronautique et de l'industrie à iso-conductivité électrique (par rapport aux peintures à base de charges métalliques) et apportant un gain de masse, une réduction de coût, une meilleure applicabilité de la peinture par dépôt spray et une amélioration de la compatibilité radar, et d'encre conductrice transparente à base de graphène et de dispositifs d'impression par jet d'encre pour le secteur du photovoltaïque organique à iso-transmission optique et apportant une réduction de coût et une amélioration de la conductivité électrique

**INSUL-GRID:** développer un nouveau type de centrale Energies Renouvelables hybride capable de fournir une électricité de très bonne qualité, à un coût proche voire inférieur aux systèmes de production conventionnels, et de fournir des services au gestionnaire de réseau

## Cartographie des relations entre les entités impliquées dans les projets FUI du pôle AEROSPACE VALLEY depuis 2013

### Pôle AEROSPACE VALLEY – projets FUI

Informations  
sur les  
projets  
réalisés

**IT AGRO:** mise au point d'une console ISOBUS-ISO-XML ouverte et interopérable, comprenant une fonction de positionnement de précision et la possibilité de développer des applications agronomiques

**LOCRAY:** industrialiser des outils d'aide à la conception autour de la mesure en champ proche permettant de réduire le temps de cycle de développement d'un produit

**MULTISS:** mise au point d'une platine de translation interférométrique « multi-échelle » exacte et répétable, compatible de l'ultravide, qui positionne un échantillon puis le déplace dans un plan XY avec une course de 1 centimètre et une résolution de 1 nanomètre

**NEPAL:** développement de nouveaux procédés de traitement de surface moins néfastes pour l'environnement et la santé

**NGTURB:** développement et validation des briques technologiques essentielles d'un démonstrateur de turbomachine à étage subsonique nouvelle génération plus performantes, plus fiables, plus respectueuses de l'environnement en réduisant les coûts de développement, de fabrication et d'utilisation

**NICE:** développement de semi-produits composites thermoplastiques en réponse aux exigences techniques, économiques et environnementales du secteur de l'aéronautique pour les prochaines générations d'avions et de lanceurs

**P4F 2013:** développer une solution sol/ bord de génération automatique de procédures et trajectoires de vol pour hélicoptères, à partir de serveurs de bases de données aéronautiques, géographiques et météorologiques "temps réel"

**PLUME S3L:** répondre au défi majeur de l'industrie aéronautique qui vise à réduire significativement le poids des avions, tout en conservant un niveau de sécurité optimum

**QUAUSI:** développer un principe d'amélioration continue grâce à l'exploitation par Datamining des données de surveillance d'usage pour traiter les défauts d'état de surface, consécutifs aux problèmes rencontrés en Usinage à Grande Vitesse

**REGLO:** *information non disponible*

**SAFEDRONES:** développer une solution standardisée et générique de sécurisation, compatible avec la majeure partie des drones à voilure tournante existants

**SAMBA:** introduire des technologies innovantes d'absorbants de choc à base de microstructure à effondrement contrôlé directionnellement et dans le temps

**SOLGREEN 2:** explorer une voie différente et extrêmement innovante pour le traitement anticorrosion : les sols-gels en levant les verrous technologiques au travers de 2 voies différentes de mise en œuvre du sol : une voie par pulvérisation pour les pièces peintes et une autre électrophorétique pour les pièces non peintes.

**SYRENA II:** repenser le système de régulation d'une turbine dans son ensemble, sans préjuger des architectures et technologies existantes

**TACT** (Technologie pour Aérostructures Composites Tièdes): *information non disponible*

**TCAP:** *information non disponible*

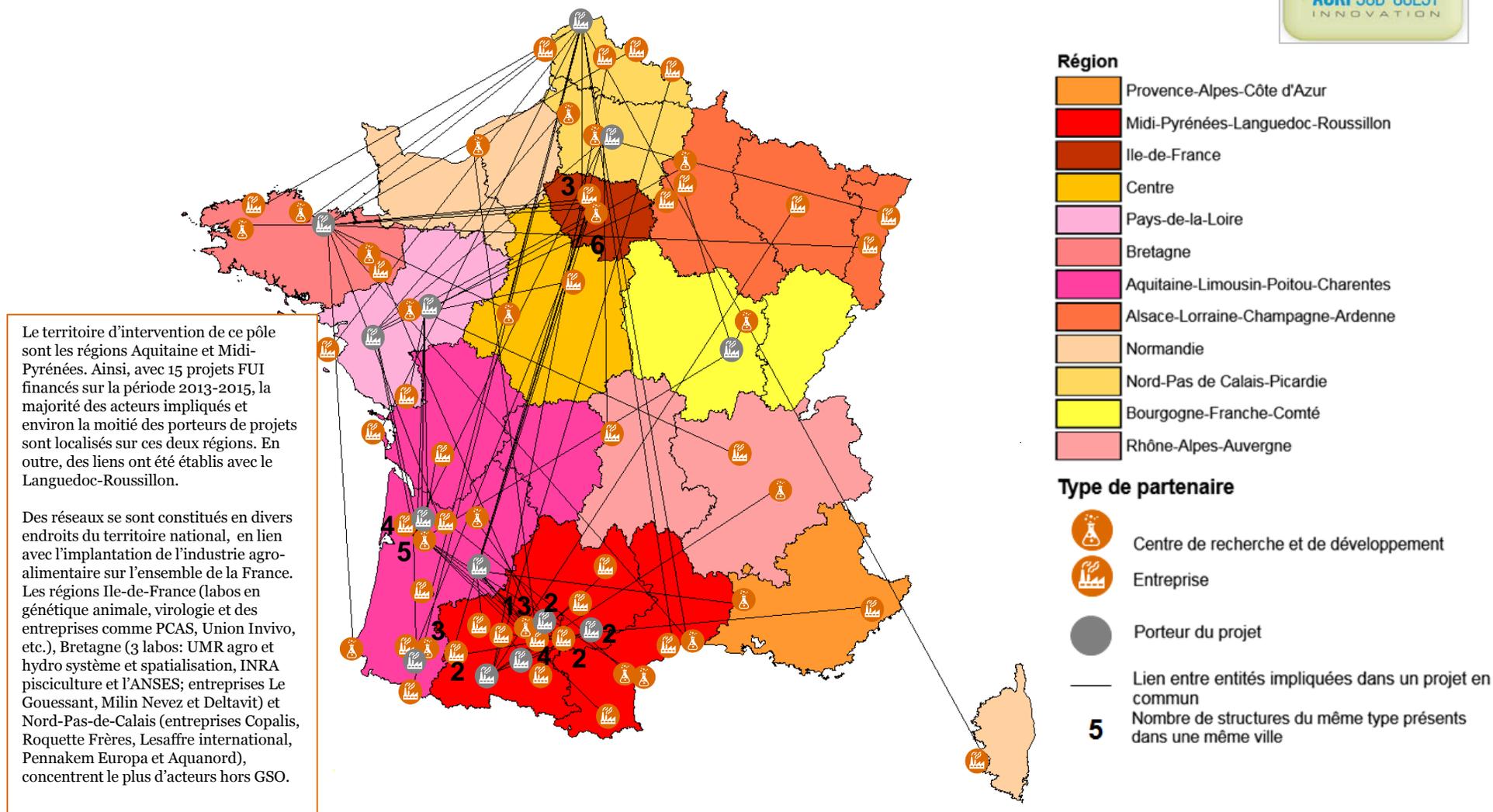
**WOLF TP:** développer une solution de mise en œuvre de composite thermoplastique par une méthode de chauffage laser et un design de tête de dépose innovant, permettant la fabrication automatisée de pièces de type réservoirs bobinés à faibles diamètres d'ouverture ou des structures présentant des concavités très prononcées

## Cartographie des relations entre les entités impliquées dans les projets FUI du pôle AEROSPACE VALLEY depuis 2013

### Pôle AEROSPACE VALLEY – projets FUI

Localisation des porteurs de projet	<p><b>15 porteurs en Midi-Pyrénées</b> (Recaéro Composites pour le projet ACAPULCO, Nexeya Systems pour le projet ACOVAS, Steria pour le projet BOX PME, Novacom Services pour le projet GEOTRANSMD, Airod Technologies pour le projet IT AGRO, Nexio pour le projet LOCRAÏ, ISP System pour le projet MULTISS, Mecaprotec pour le projet NEPAL, Liebherr Aerospace pour les projets SOLGREEN et NGTURB, Airbus pour les projets TCAP et NICE, CGx Aero in Sys pour le projet P4F 2013, Silicomlabs pour le projet REGLO, Etienne Lacroix pour le projet SAFEDRONES, Aerolia pour le projet SAMBA, Nimitech études pour le projet TACT)</p> <p><b>8 porteurs en Aquitaine</b> (Algotech pour le projet 2PI-MCO, Terres du Sud SCA pour le projet AGRIDRONES, Rescoll pour le projet COMPOCHOC, R&amp;Drone pour le projet DRONEO, Silicom pour le projet ELISE, Turbomeca pour les projets SYRENA II et FRIMATT, Bouchillou Alkya pour le projet GRAPULE-2, Valorem pour le projet INSUL-GRID)</p> <p><b>2 porteurs en Pays-de-la-Loire</b> (Europe Technologies pour le projet QUAUSI, Airbus pour le projet WOLF PT)</p> <p><b>1 porteur en Poitou-Charentes</b> (Airbus pour les projets GENOSIA et PLUME S3L)</p> <p><b>1 porteur en PACA</b> (Kontron Modular pour le projet CANOPEE)</p>
Localisation des partenaires	<p><b>Les 3 principales régions</b> où se situent la plupart des acteurs des projets référencés ci-dessus <b>sont Midi-Pyrénées, Aquitaine et Ile-de-France</b>, puis <b>viennent ensuite les régions Pays-de-la-Loire, Rhône-Alpes et PACA</b>. On va trouver également <b>quelques acteurs dans les régions Bretagne, Alsace, Haute-Normandie, Poitou-Charentes, Languedoc-Roussillon, Picardie, Champagne-Ardenne, Limousin et Centre</b>.</p>
Liens établis	<p><b>Dans le cadre des projets FUI du pôle Aerospace Valley, la région Aquitaine a développé des liens avec PACA, Midi-Pyrénées, l'Ile-de-France, Rhône-Alpes, Centre, Limousin, Languedoc-Roussillon, Pays-de-la-Loire et Bretagne.</b></p> <p><b>La région Midi-Pyrénées a développé des liens avec l'Alsace, PACA, l'Ile-de-France, Rhône-Alpes, la Bretagne, la Bourgogne, le Languedoc-Roussillon, les Pays-de-la-Loire, la Haute-Normandie et la Champagne-Ardenne.</b></p> <p><b>La région Limousin a développé des liens uniquement avec la région Aquitaine et la région Languedoc-Roussillon avec Midi-Pyrénées et Aquitaine.</b></p> <p><b>Enfin, la région Poitou-Charentes a développé des liens avec les régions Aquitaine, Midi-Pyrénées, Pays-de-la-Loire et Ile-de-France.</b></p>

## Cartographie des relations entre les entités impliquées dans les projets FUI du pôle AGRI SUD-OUEST INNOVATION depuis 2013



## Cartographie des relations entre les entités impliquées dans les projets FUI du pôle AGRI SUD-OUEST INNOVATION depuis 2013

Pôle AGRO-SUD-OUEST INNOVATION – projets FUI		
Nombre de projets FUI	15 : projets NINAQUA 2, TAUPIN'UP, ADVANTAGE, BIO3, OCTAVE, MO2VE, OVIBOOST, PREAMISSE, AGRIDRONES, IT AGRO, ALGRAAL 2, GREENWAX, INNOPERF-BLE, POLYOIL2INDUSTRY, RE-SIST	
Nombre total d'acteurs impliqués	 44 <p><b>NINAQUA 2: 4 PME</b> (Comité Interprofessionnel des produits de l'aquaculture, Algae Natural food, Copalis, Fermentalg) + <b>2 ETI</b> (Le Gouessant, Lesaffre international) + <b>7 laboratoires</b> (Ifremer, Institut Pasteur Paris, Institut technique de l'Aviculture, laboratoire Nutrition, Métabolisme et aquaculture, Pisciculture expérimentale de l'INRA des Monts d'Arrée, UMR Sol, Agro &amp; Hydro système et spatialisation, laboratoire Virulogie et Immunologie moléculaires)</p>	
	 60 <p><b>TAUPIN'UP: 1 PME</b> (M2I Développement) + <b>1 GE</b> (Euralis Distribution) + <b>4 laboratoires</b> (Adera service: association pour le Développement de l'Enseignement et des Recherches auprès des universités, des centres de Recherche et des entreprises d'Aquitaine, Armines, Arvalis Institut du végétal-Montardon, IPREM: Institut pluridisciplinaire de recherche sur l'environnement et les matériaux)</p>	
	 44 <p><b>ADVANTAGE: 3 PME</b> (Agrauxine, Cybeltech, Mercier Frères) + <b>1 ETI</b> (Telespazio) + <b>1 GE</b> (Bayer Crop science) + <b>4 laboratoires</b> (Bordeaux sciences agro, Institut français de la vigne et du vin, laboratoire Santé et agroécologie du vignoble, UMR sur la vigne et les vins de champagne EA 2069)</p>	
	 60 <p><b>BIO3: 4 TPE/PME</b> (Fibre excellence, Novasep, Pennakem Europa, SEPPIC) + <b>1 EPIC</b> (ENSIACET) + <b>1 GE</b> (Roquette Frères) + <b>1 laboratoire</b> (LG2P: laboratoire Génie des Procédés Papetiers)</p>	
	104 entités au total	<b>OCTAVE: 3 PME</b> (Groupe GBAE, Michael Paetzold SARL, Sparflex) + <b>1 laboratoire</b> (Université de Bourgogne)
		<b>MO2VE: 2 PME</b> (Michael Paetzold SARL, Polynem) + <b>2 ETI</b> (Diam Bouchage, Seguin Moreau) + <b>4 laboratoires</b> (Amarante Process, INRA Pech Rouge, Institut des sciences de la vigne et du vin, laboratoire Génie Chimique – Université de Toulouse)
		<b>OVIBOOST: 3 PME</b> (Arterris Innovation, Deltavit, Laboratoires Phodé) + <b>1 ETI</b> (UNICOR) + <b>3 laboratoires</b> (Institut de l'élevage Toulouse, Laboratoire des interactions hôtes-agents pathogènes UMR 1225, Pôle Toxalim)
		<b>PREAMISSE: 3 PME</b> (Lauragri services, Jardin et Agriculture Développement, Précision Mécanique technique) + <b>3 laboratoires</b> (Centre technique interprofessionnel des fruits et légumes, Institut de la vigne et du vin - l'Isle sur Tarn, laboratoire d'écologie fonctionnelle – ECOLAB UMR 5245)
		<b>AGRIDRONES: 2 TPE/PME</b> (Delair-Tech, Magellium sas) + <b>4 GE</b> (Arterris innovation, Terres du Sud SCA, Ovalie Agrofournitures, Union Invivo) + <b>5 laboratoires</b> (INRA: sites départements 84 et 31, CETIOM, CNRS DR14, Arvalis)

## Cartographie des relations entre les entités impliquées dans les projets FUI du pôle AGRI SUD-OUEST INNOVATION depuis 2013

Pôle AGRO-SUD-OUEST INNOVATION – projets FUI		
Nombre total d'acteurs impliqués	 44  60 104 entités au total	<p><b>ITAGRO: 5 TPE/PME</b> (Airod Technologies, Agri-intranet, Razol, Magellium sas, 2GA) + <b>1 ETI</b> (Actia Automotive) + <b>1 laboratoire</b> (Université Toulouse III)</p> <p><b>ALGRAAL 2: 3 PME</b> (Fermentalg, La Mesta Chimie Fine, Vegeplast) + <b>1 ETI</b> (Société d'exploitation de produits pour les industries chimiques) + <b>3 laboratoires</b> (laboratoire de biotechnologie de l'environnement LBF, laboratoire de chimie agro-industrielle UMR 1010, UMR en chimie organique et macromoléculaire)</p> <p><b>GREENWAX: 2 TPE/PME</b> (CFCL, Denis&amp;Fils) + <b>1 EPIC</b> (ESCOM) + <b>1 ETI</b> (PCAS) + <b>1 GE</b> (Alpem) + <b>3 laboratoires</b> (ITERG: Institut des Corps Gras, CVG: Centre de valorisation des glucides, laboratoire Transformations intégrées de la matière renouvelable)</p> <p><b>INNOPERF-BLE: 3 PME</b> (Agronutrition, Agri intranet, SIREA) + <b>4 laboratoires</b> (laboratoire Agrosystèmes et développement territorial UMR 1248, Centre d'études spatiales de la Biosphère UMR 5126, laboratoire d'analyses et d'architecture des systèmes UPR 8001, plateforme protéomique du génopôle Midi-Pyrénées)</p> <p><b>POLYOIL2INDUSTRY: 3 PME</b> (Metabolic Explorer, Polymer Expert, Vegeplast) + <b>2 GE</b> (Novance, Soprema) + <b>2 laboratoires</b> (ITERG: Institut des corps gras, laboratoire LCPO: Chimie des Polymères Organiques )</p> <p><b>RE-SIST: 8 PME</b> (Aquanord, Ferme marine de Campomoro, ferme marine du douhet, France Turbot, Milin Nevez, Poissons du Soleil, Sources de l'Avance, Viviers de Sarrance) + <b>4 laboratoires</b> (Syndicat des sélectionneurs avicoles et aquacoles français, ANSES: Agence nationale de sécurité sanitaire, laboratoire génétique animale et biologie intégrative, IFREMER)</p> <p><b>Parmi les entreprises impliquées dans un projet FUI du pôle ASOI, 49 des 60 entreprises impliquées sont des TPE/PME. On note la présence de grands groupes comme Soprema et Novance par exemple. On retrouve plusieurs entreprises et laboratoires impliqués dans différents projets: Michael Paetzold sarl pour les projets OCTAVE et MO2VE, Agri intranet pour les projets INNOPERF-BLE et IT-AGRO, Fermentalg pour les projets ALGRALL 2 et NINAQUA 2, l'Institut des corps gras pour les projets GREENWAX et POLYOIL2INDUSTRY, Magellium sas pour les projets IT AGRO et AGRIDRONES et l'Institut de la vigne et du vin pour les projets MO2VE, PREAMISSE et ADVANTAGE.</b></p>
	Type des porteurs de projet	 15 entreprises au total <b>15 projets du pôle de type FUI sont portés par une entreprise.</b>

## *Cartographie des relations entre les entités impliquées dans les projets FUI du pôle AGRI SUD-OUEST INNOVATION depuis 2013*

### Pôle AGRO-SUD-OUEST INNOVATION – projets FUI

Informations  
sur les  
projets  
réalisés

**NINAQUA 2:** mettre au point les aliments aquacoles de demain en s'appuyant sur l'utilisation de nouvelles matières premières (notamment les microalgues, les levures et les insectes)

**TAUPIN'UP:** développer des solutions de lutte biologique contre le ver de la grappe et le taupin, ravageurs de la vigne mais aussi du maïs

**ADVANTAGE:** développer des outils et solutions à combiner pour maîtriser l'impact du complexe parasitaire à l'origine des maladies du bois

**BIO3:** produire, à partir de bois, des composés biosourcés destinés aux industries de l'alimentaire et de la chimie, sur le site papetier de Fibre Excellence St-Gaudens

**OCTAVE:** proposer une solution préventive contre le phénomène physico-chimique de « vieillissement atypique » dans le secteur viticole

**MO2VE:** développer de nouvelles solutions innovantes (produits et services) pour mieux maîtriser la gestion de l'oxygène au cours de l'élevage d'un vin

**OVIBOOST:** développer un nouveau plan de conduite de l'élevage des agneaux sevrés

**PREAMISSE:** développer une solution de traitement des arbres par micro-injection

**AGRIDRONES:** développer un système d'imagerie drone longue portée ainsi que les algorithmes de traitement d'images et les modèles agronomiques associés pour alimenter les outils d'aide à la décision nécessaires à la mise en œuvre d'une agriculture de précision sur les grandes cultures de Blé, Maïs, Tournesol et Colza

**IT AGRO:** mettre au point une console ISOBUS-ISO-XML ouverte et interopérable, comprenant une fonction de positionnement de précision et la possibilité de développer des applications agronomiques

**ALGRAAL 2:** développer une alternative à l'huile de palme en créant une filière durable de production d'alcool gras et d'émulsifiant d'origine algal à destination de l'industrie cosmétique

**GREENWAX:** substituer des paraffines d'origine pétrochimique par de nouvelles paraffines végétales ayant des caractéristiques les plus proches possibles, avec une disponibilité suffisante et un coût plus abordable que les paraffines végétales déjà existantes

**INNOPERF-BLE:** mettre sur le marché des solutions innovantes de produits et services pour une agriculture intensive et respectueuse de l'environnement

**POLYOIL2INDUSTRY:** promouvoir le développement d'une filière de production de nouveaux polymères biosourcés basée sur l'utilisation d'intermédiaires limpides polyols

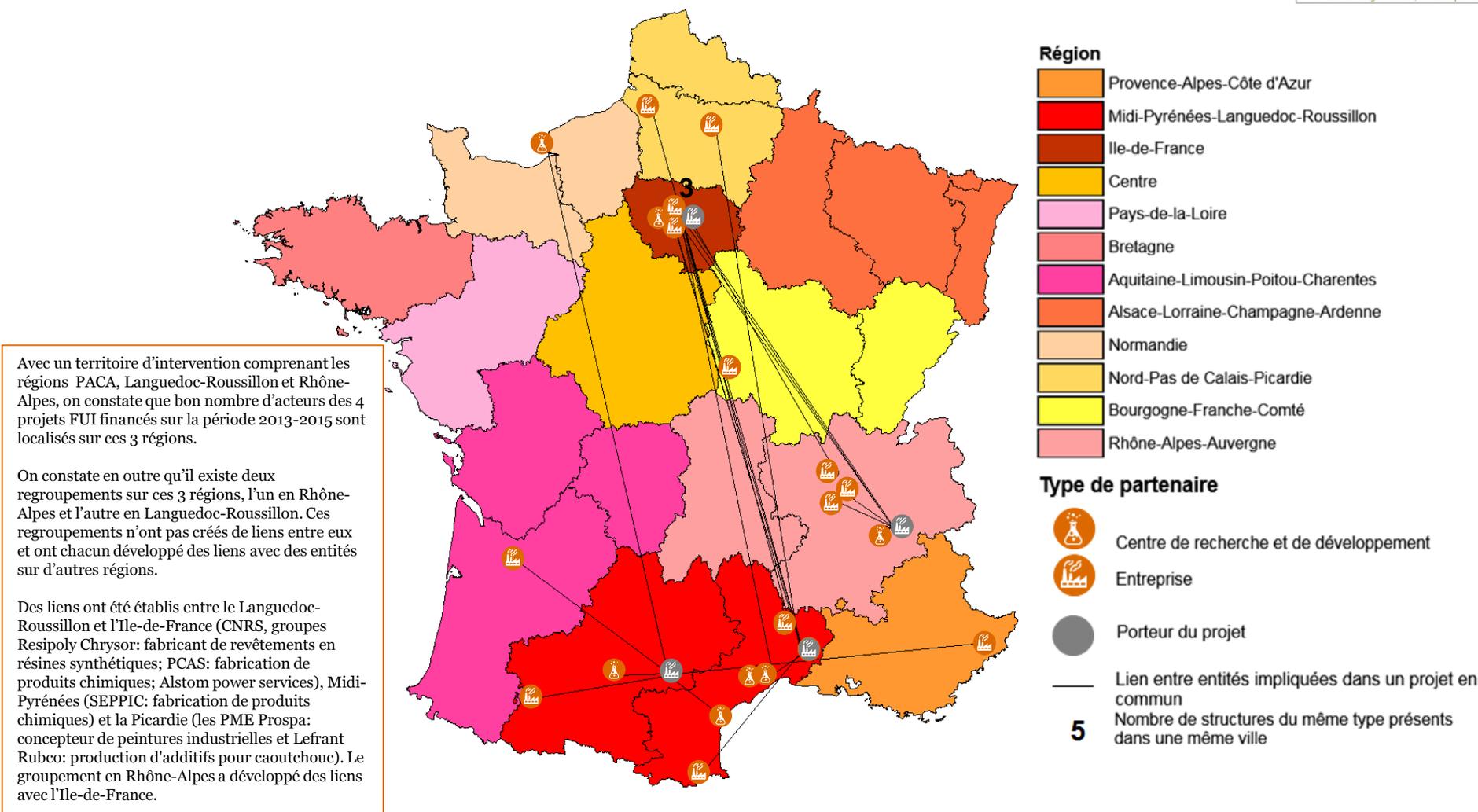
**RE-SIST:** produire les informations nécessaires à l'introduction de la résistance aux maladies dans les programmes de sélection existants selon les hypothèses testées dans FLAVORES et de préparer ces schémas à l'introduction prochaine d'informations moléculaires issues de la génomique à haut débit

## *Cartographie des relations entre les entités impliquées dans les projets FUI du pôle AGRI SUD-OUEST INNOVATION depuis 2013*

### Pôle AGRO-SUD-OUEST INNOVATION – projets FUI

Localisation des porteurs de projet	<p><b>6 porteurs en Midi-Pyrénées</b> (Fibre excellence pour le projet BIO3, Arterris Innovation pour le projet OVIBOOST, Lauragri services pour le projet PREAMISSE, Airod Technologies pour le projet IT AGRO, Société d'exploitation de produits pour les industries chimiques pour le projet ALGRAAL 2, Agronutrition pour le projet INNOPERF-BLE)</p> <p><b>3 porteurs en Aquitaine</b> (M2I développement pour le projet TAUPIN'UP, Michael Paetzold sas pour le projet MO2VE, Terres du Sud SCA pour le projet AGRIDRONES)</p> <p><b>2 porteurs en Pays-de-la-Loire</b> (Agrauxine pour le projet ADVANTAGE, Denis&amp;Fils pour le projet GREENWAX)</p> <p><b>1 porteur en Bretagne</b> (Le Gouessant pour le projet NINAQUA 2)</p> <p><b>1 porteur en Picardie</b> (Novance pour le projet POLYOIL2INDUSTRY)</p> <p><b>1 porteur en Nord-Pas-de-Calais</b> (Aquanord pour le projet RE-SIST)</p> <p><b>1 porteur en Bourgogne</b> (Groupe GBAE pour le projet OCTAVE)</p>
Localisation des partenaires	<p><b>Par ordre croissant, la majorité des acteurs impliqués dans les projets traités pour ce pôle se situent en Midi-Pyrénées, Aquitaine, Ile-de-France, Bretagne, Nord-Pas-de-Calais, Pays-de-la-Loire et Languedoc-Roussillon. On retrouve des acteurs dans toutes les régions françaises sauf dans le Limousin.</b></p>
Liens établis	<p><b>Du fait du nombre relativement important de projets, de nombreux liens ont été créés.</b></p> <p><b>Pour la région Aquitaine, celle-ci a développé de nombreux liens avec les régions Pays-de-la-Loire et Midi-Pyrénées. Elle a en outre développé des liens avec l'Ile-de-France, la Bretagne, la Bourgogne, Poitou-Charentes, le Languedoc-Roussillon, PACA, la Picardie et le Nord-Pas-de-Calais.</b></p> <p><b>Pour la région Midi-Pyrénées, celle-ci a développé outre les liens avec l'Aquitaine, d'autres relations avec les régions Bretagne, Nord-Pas-de-Calais, Lorraine, Languedoc-Roussillon, PACA, Haute-Normandie et Picardie.</b></p> <p><b>La région Languedoc-Roussillon a développé des liens avec les régions Aquitaine, Bretagne, Midi-Pyrénées et Nord-Pas-de-Calais. La région Poitou-Charentes a développé des liens avec l'Aquitaine et le Nord-Pas-de-Calais.</b></p>

## Cartographie des relations entre les entités impliquées dans les projets FUI du pôle TRIMATEC depuis 2013



## Cartographie des relations entre les entités impliquées dans les projets FUI du pôle TRIMATEC depuis 2013

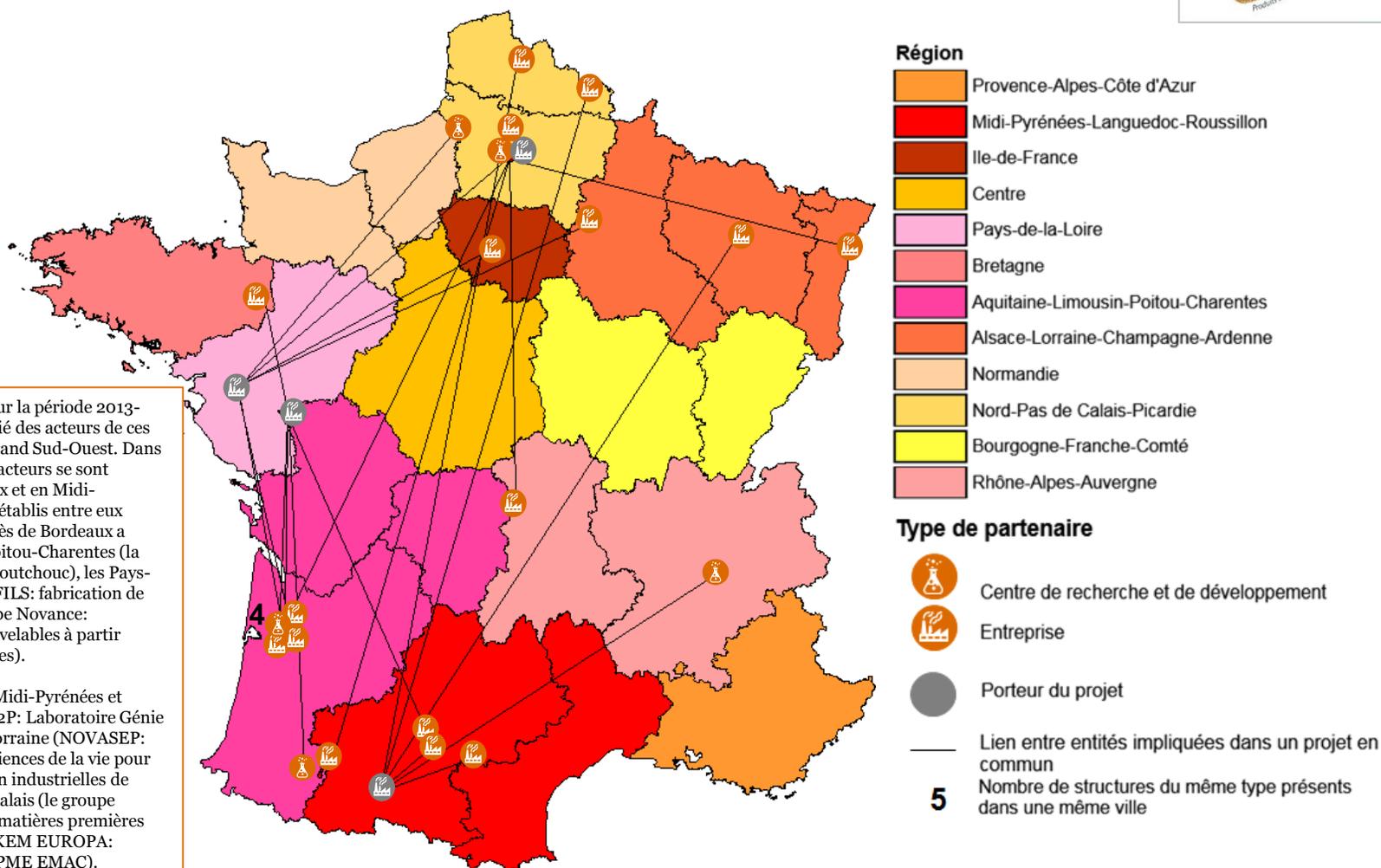
Pôle TRIMATEC – projets FUI	
Nombre de projet FUI	4 : projets GREEN EPOXY, JANUS, ALGRAAL, VULCAIN II
Nombre total d'acteurs impliqués	 7 <b>GREEN EPOXY: 2 PME</b> (Prospa, Lefrant Rubco) + <b>4 GE</b> (Proteus, Resipoly ChrySOR, PCAS, Dima Bouchage) + <b>2 laboratoires</b> (INRA, CNRS)
	 20 <b>JANUS: 3 PME</b> (Céramiques Techniques Industrielles, Orelis Environnement SAS, Nexson Group SAS) + <b>1 GE</b> (Alstom Power Services) + <b>1 laboratoire</b> (CNRS DR 13)
	<b>ALGRAAL: 3 PME</b> (Fermentalg, La Mesta Chimie Fine, Vegeplast) + <b>1 ETI</b> (Société d'Exploitation de Produits pour les Industries Chimiques) + <b>3 laboratoires</b> (Laboratoire de biotechnologie de l'Environnement LBE, Laboratoire de chimie agro-industrielle UMR 1010, Unité de recherche en chimie organique et macromoléculaire)
	<b>VULCAIN II: 3 PME</b> (Recupyl, Aristot, Exploair) + <b>3 GE</b> (Derichebourg Environnement, PBM Services, Air Liquide France Industrie) + <b>1 laboratoire</b> (Institut Polytechnique de Grenoble)
	27 entités au total <b>Parmi les entreprises impliquées dans un projet FUI du pôle Trimatec, environ la moitié des entreprises impliquées sont des PME. On note la présence de grands groupes tels que Alstom ou Derichebourg Environnement par exemple.</b>
Type des porteurs de projet	 4 entreprises au total <b>4 projets du pôle de type FUI sont portés par une entreprise.</b>

## *Cartographie des relations entre les entités impliquées dans les projets FUI du pôle TRIMATEC depuis 2013*

### Pôle TRIMATEC – projets FUI

Informations sur les projets réalisés	<p><b>Green Epoxy:</b> trouver une alternative non toxique aux résines époxy rigides, à partir de biomasse</p> <p><b>Janus:</b> amélioration de la sûreté des réacteurs nucléaires concernant leur exploitation et leur acceptabilité au plan environnemental</p> <p><b>Algraal:</b> développer une nouvelle source de production d'alcool gras et d'émulsionnants d'origine algale pour l'industrie cosmétique</p> <p><b>Vulcain II:</b> proposer de nouveaux modes de traitement de ce RBA (résidu de broyage automobile) via une technologie de rupture basée sur une hydrolyse alcaline</p>
Localisation des porteurs de projet	<p><b>1 porteur en Midi-Pyrénées</b> (Société d'Exploitation de Produits pour les Industries Chimiques pour le projet ALGRAAL)</p> <p><b>1 porteur en Languedoc-Roussillon</b> (Proteus pour le projet GREEN EPOXY)</p> <p><b>1 porteur en Ile-de-France</b> (Alstom Power Services pour le projet JANUS)</p> <p><b>1 porteur en Rhône-Alpes</b> (Recupyl pour le projet VULCAIN II)</p>
Localisation des partenaires	<p><b>Les acteurs des projets sont disséminés dans différentes régions. Les principales régions qui concentrent le plus d'acteurs sont l'Ile-de-France, Rhône-Alpes et le Languedoc-Roussillon. On retrouve aussi des partenaires dans les régions suivantes: Midi-Pyrénées, Picardie, PACA, Aquitaine, Haute-Normandie et Bourgogne.</b></p>
Liens établis	<p><b>On remarque que la région Midi-Pyrénées a développé des liens avec les régions Haute-Normandie, PACA, Languedoc-Roussillon et Aquitaine dans le cadre des projets FUI du pôle Trimatec sur la période 2013-2015. La région Languedoc-Roussillon a elle développé des liens avec les régions Midi-Pyrénées, Ile-de-France et Picardie.</b></p>

## Cartographie des relations entre les entités impliquées dans les projets FUI du pôle XYLOFUTUR depuis 2013



Avec 4 projets FUI financés sur la période 2013-2015, on constate que la moitié des acteurs de ces projets sont situés hors du Grand Sud-Ouest. Dans le GSO, deux groupements d'acteurs se sont constitués autour de Bordeaux et en Midi-Pyrénées. Avec aucun liens d'établis entre eux deux, le groupement situé près de Bordeaux a développé des liens avec le Poitou-Charentes (la pme EMAC: fabrication de caoutchouc), les Pays-de-la-Loire (la pme DENIS&FILS: fabrication de bougies) et la Picardie (Groupe Novance: fabrication de produits renouvelables à partir d'huiles végétales et de graisses).

Des liens se sont créés entre Midi-Pyrénées et Rhône-Alpes (laboratoire LG2P: Laboratoire Génie des Procédés Papetiers), la Lorraine (NOVASEP: services aux industries des sciences de la vie pour la production et la purification industrielles de molécules), le Nord-Pas-de-Calais (le groupe Roquette: transformation de matières premières végétales; et la PME PENNAKEM EUROPA: chimie verte), et la Picardie (PME EMAC).

## Cartographie des relations entre les entités impliquées dans les projets FUI du pôle XYLOFUTUR depuis 2013

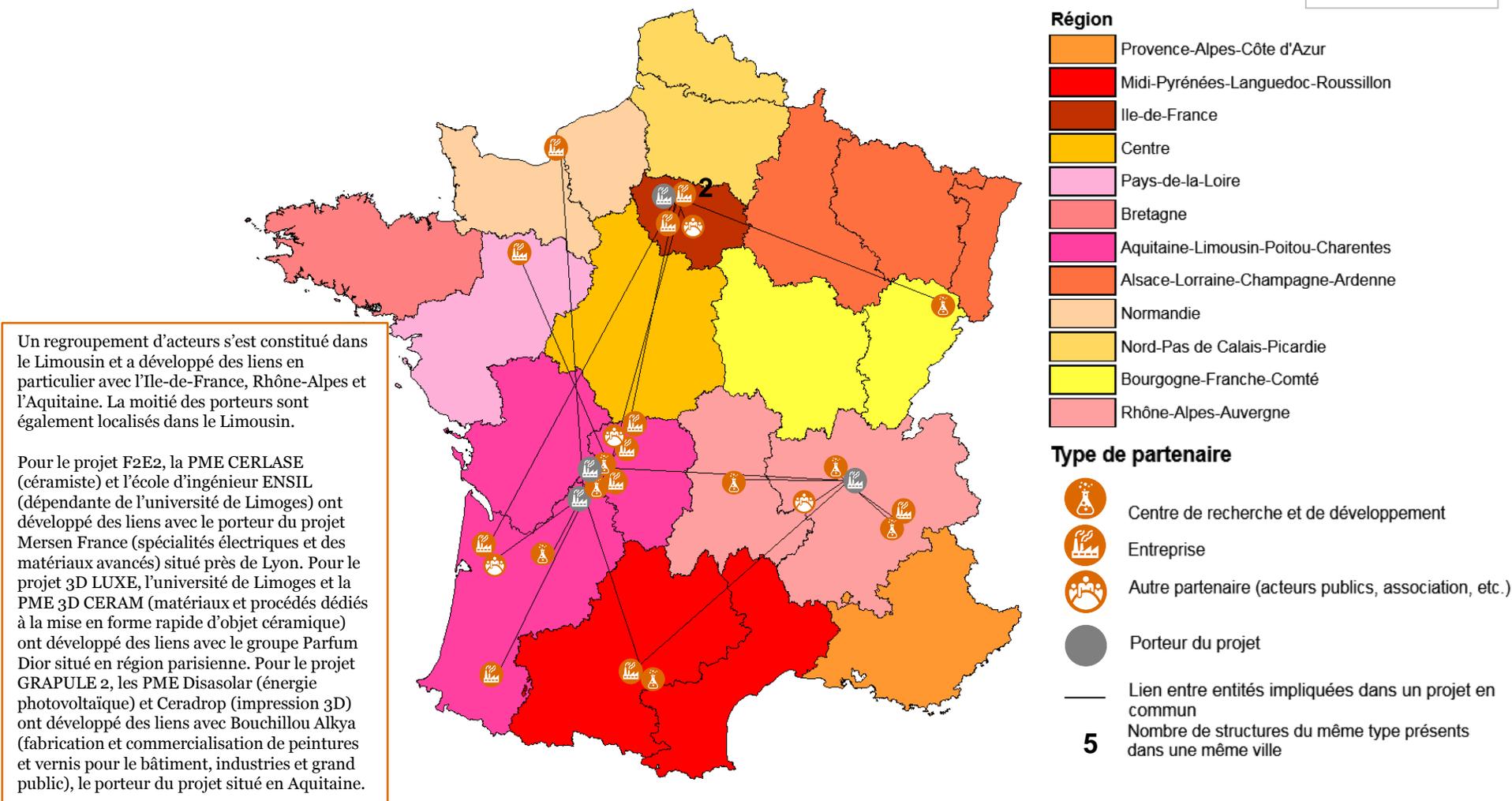
Pôle XYLOFUTUR – projets FUI	
Nombre de projets FUI	4 : projets GREENWAX, NAWHICEL-2, POLYOIL2INDUSDRY, BIO3
Nombre total d'acteurs impliqués	 8 <b>GREENWAX: 2 TPE/PME</b> (Denis&Fils, CFCL) + <b>1 ETI</b> (PCAS) + <b>1 GE</b> (ALPEM) + <b>1 EPIC</b> (ESCOM) + <b>3 laboratoires</b> (CVG: Centre de Valorisation des Glucides spécialisé en chimie verte, TIMR: Transformations intégrées de la matière renouvelable- EA 4297: valorisation des Agro Ressources, ITERG: Institut des corps gras spécialisé dans les huiles et matières grasses d'origines végétales et animales)
	 19 <b>NAWHICEL-2: 3 PME</b> (Aec Polymers, EMAC, JTT Composite) + <b>1 GE</b> (Cooper Standard France) + <b>1 GIE (MEDES)</b> + <b>5 laboratoires</b> (APESA: centre technologique en environnement et maîtrise des risques, CANOE: plateforme de transfert technologique, IPREM: Institut des Sciences Analytiques et de Physico-chimie pour l'Environnement et les Matériaux, LCPO: Laboratoire de Chimie des Polymères Organiques, RESCOLL: Société de Recherche indépendante spécialisée dans l'innovation technologique dans les applications industrielles des matériaux polymères)
	27 entités au total <b>POLYOIL2INDUSTRY: 3 PME</b> (Metabolic Explorer, Polymer Expert, Vegeplast) + <b>2 GE</b> (Novance, Soprema) + <b>2 laboratoires</b> (LCPO: Laboratoire de Chimie des Polymères Organiques, ITERG: Institut des corps gras spécialisé dans les huiles et matières grasses d'origines végétales et animales)
	<b>BIO3: 4 TPE/PME</b> (Fibre Excellence, Novasep, Pennakem Europa, Seppic) + <b>1 GE</b> (Roquette Frères) + <b>1 EPIC</b> (Ensiacet) + <b>1 laboratoire</b> (LG2P: Laboratoire Génie des Procédés Papetiers)
	<p><b>Parmi les entreprises impliquées dans un projet FUI du pôle CBS, 12 des 19 entreprises impliquées sont des TPE/PME. On note la présence du grand groupe comme Soprema et Novance par exemple. On retrouve 2 laboratoires impliqués dans 2 projets chacun: ITERG pour les projets Greenwax et Polyoil2industry et LCPO pour les projets Polyoil2industry et Nawhicel-2.</b></p>
Type des porteurs de projet	 4 entreprises au total <b>4 projets du pôle de type FUI sont portés par une entreprise.</b>

## Cartographie des relations entre les entités impliquées dans les projets FUI du pôle XYLOFUTUR depuis 2013

### Pôle XYLOFUTUR – projets FUI

Informations sur les projets réalisés	<p><b>Greenwax:</b> Développer de la paraffine issue de matière première végétale, en substitution de la paraffine minérale issue du pétrole</p> <p><b>Nawhicel-2:</b> développer une nouvelle génération de colles et de composites élastomères à base de nanocellulose pour le marché du transport (automobile, aéronautique) et des énergies renouvelables (photovoltaïque, éolien...).</p> <p><b>PolyOil2Industry:</b> produire de nouveaux polymères basés sur l'utilisation d'intermédiaires lipidiques polyols, ces polyols étant eux-mêmes produits à partir de lipides et d'alcools issus de processus de fermentation de biomasse</p> <p><b>BIO3:</b> produire, à partir de la biomasse bois, des composés biosourcés destinés aux industries de l'alimentaire et de la chimie, sur le site de Fibre Excellence St-Gaudens</p>
Localisation des porteurs de projet	<p><b>1 porteur en Midi-Pyrénées</b> (Fibre Excellence pour le projet BIO3)</p> <p><b>1 porteur en Poitou-Charentes</b> (EMAC pour le projet Nawhicel-2)</p> <p><b>1 porteur en Pays-de-la-Loire</b> (Denis&amp;Fils pour le projet Greenwax)</p> <p><b>1 porteur en Picardie</b> (Novance pour le projet PolyOil2Industry)</p>
Localisation des partenaires	<p><b>Les acteurs des projets sont disséminés dans de nombreuses régions. Les principales régions qui concentrent le plus d'acteurs sont l'Aquitaine, Midi-Pyrénées, la Picardie et dans une moindre mesure le Nord-Pas-de-Calais. On retrouve aussi des partenaires dans les régions suivantes: Auvergne, Rhône-Alpes, Alsace, Lorraine, Ile-de-France, Bretagne, Poitou-Charentes et Pays-de-la-Loire.</b></p>
Liens établis	<p><b>On remarque qu'aucun lien n'a été établi entre les régions Aquitaine et Midi-Pyrénées. Chacune de ces régions a développé des liens avec différentes régions: la région Aquitaine s'inscrit plus dans le couloir atlantique dans le cadre de ce type de projet et pour ce pôle, en ayant développé des liens avec Poitou-Charentes et Pays-de-la-Loire, tandis que la région Midi-Pyrénées a développé des liens avec plus de régions comme Rhône-Alpes, Lorraine, Nord-Pas-de-Calais et Picardie.</b></p>

## Cartographie des relations entre les entités impliquées dans les projets FUI du pôle CERAMIQUE depuis 2013



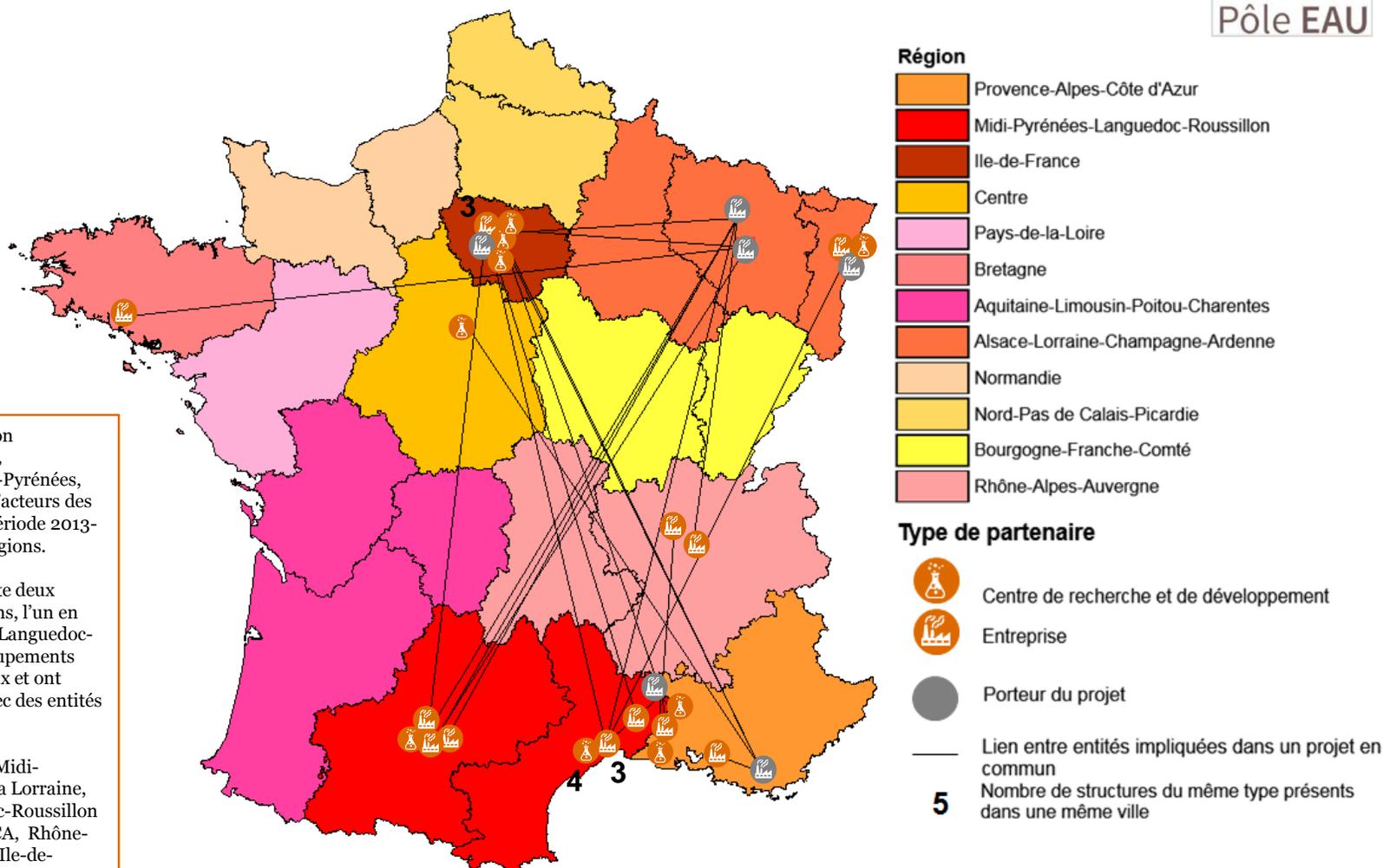
## Cartographie des relations entre les entités impliquées dans les projets FUI du pôle CERAMIQUE depuis 2013

Pôle CERAMIQUE – projets FUI	
Nombre de projets FUI	4 : projets GRAPULE-2, 3DLUXE, FE2E, C.O.MET
Nombre total d'acteurs impliqués	 8 <b>GRAPULE-2: 3 PME</b> (Disasolar, Ceradrop SA, Bouchillou Alkya) + <b>2 GE</b> (PPG Coatings business, Arkema France) + <b>2 laboratoires</b> (CNRS DR 15 et 14) + <b>2 « autres »</b> (Adera et CTTC)
	 17 <b>3DLUXE: 2 PME</b> (3D CERAM, ERMO) + <b>1 GE</b> (Parfums Christian Dior) + <b>1 laboratoire</b> (Université de Limoges)
	 3 <b>FE2E: 3 PME</b> (Cerlase, Cirter, Cedrat SA) + <b>1 GE</b> (Mermen France SB SAS) + <b>4 laboratoires</b> ( Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand, INP Grenoble SIMAP: Science et Ingénierie des Matériaux et Procédés, ENS Limoges, INSA Lyon) + <b>1 « autre »</b> (Armines centre de Saint-Etienne)
	28 entités au total <b>C.O.MET: 1 PME</b> (TCCP) + <b>3 GE</b> ( Dassault Aviation, Airbus, Astrium) + <b>1 laboratoire</b> ( UTBM: Université de technologie Belfort-Montbéliard) + <b>1 « autre »</b> (Armines centre d'Evry)
	Parmi les entreprises impliquées dans un projet FUI du pôle CBS, 12 des 19 entreprises impliquées sont des TPE/PME. On note la présence de grands groupes comme Soprema et Novance par exemple. On retrouve 2 laboratoires impliqués dans 2 projets chacun: ITERG pour les projets Greenwax et Polyoil2industry et LCPO pour les projets Polyoil2industry et Nawhicel-2.
Type des porteurs de projet	 4 entreprises au total <b>4 projets du pôle de type FUI sont portés par une entreprise.</b>

## Cartographie des relations entre les entités impliquées dans les projets FUI du pôle CERAMIQUE depuis 2013

Pôle CERAMIQUE – projets FUI	
Informations sur les projets réalisés	<p><b>GRAPULE-2:</b> mettre sur le marché à horizon 3 ans une nouvelle gamme de peinture conductrice à base de graphène pour le secteur de l'aéronautique et de l'industrie à iso-conductivité électrique (par rapport aux peintures à base de charges métalliques) et apportant un gain de masse, une réduction de coût, une meilleure applicabilité de la peinture par dépôt spray et une amélioration de la compatibilité radar, et d'encre conductrice transparente à base de graphène et de dispositifs d'impression par jet d'encre pour le secteur du photovoltaïque organique à iso-transmission optique et apportant une réduction de coût et une amélioration de la conductivité électrique</p> <p><b>3DLUXE:</b> développer une solution technologique pour la fabrication de pièces de céramique en petite ou grande série dans des délais et des coûts de production adaptés à la demande du secteur de l'hyperluxe</p> <p><b>FE2E:</b> mise en place d'un nouveau concept de fusible offrant une amélioration significative de l'efficacité énergétique des systèmes électroniques</p> <p><b>C.O.MET:</b> remplacer les tissus en fils métalliques actuellement utilisés dans les avions utilisant des matériaux composites par des dépôts métalliques qui assurent la conductivité électrique du substrat composite et prépare à l'application de la peinture</p>
Localisation des porteurs de projet	<p><b>1 porteur en Limousin</b> (3D CERAM pour le projet 3DLUXE)</p> <p><b>1 porteur en Aquitaine</b> (Bouchillou Alkya pour le projet GRAPULE-2)</p> <p><b>1 porteur en Ile-de-France</b> (Dassault Aviation pour le projet C.O.MET)</p> <p><b>1 porteur en Rhône-Alpes</b> (Mermen pour le projet FE2E)</p>
Localisation des partenaires	<p><b>Les acteurs des projets sont disséminés dans de nombreuses régions. Les principales régions qui concentrent le plus d'acteurs sont le Limousin, l'Ile-de-France, l'Aquitaine et Rhône-Alpes. On trouve d'autres partenaires dans les régions Auvergne, Midi-Pyrénées, Haute-Normandie, Pays-de-la-Loire et Franche-Comté.</b></p>
Liens établis	<p><b>On remarque que dans le cadre des projets FUI du pôle Céramique, la région Limousin a créé des liens avec les régions Rhône-Alpes, Ile-de-France, Pays-de-la-Loire et Aquitaine. Cette dernière région a développé de son côté des liens avec le Limousin, la Haute-Normandie et Midi-Pyrénées. Enfin, la région Midi-Pyrénées a également développé des liens avec Rhône-Alpes.</b></p>

## Cartographie des relations entre les entités impliquées dans les projets FUI du pôle EAU depuis 2013



Avec un territoire d'intervention comprenant les régions PACA, Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées, on constate que bon nombre d'acteurs des 6 projets FUI financés sur la période 2013-2015 sont localisés sur ces 3 régions.

On constate en outre qu'il existe deux regroupements sur ces 3 régions, l'un en Midi-Pyrénées et l'autre entre Languedoc-Roussillon et PACA. Ces regroupements n'ont pas créé de liens entre eux et ont chacun développé des liens avec des entités hors du GSO.

Des liens ont été établis entre Midi-Pyrénées et l'Ile-de-France et la Lorraine, tandis que la région Languedoc-Roussillon a développé des liens avec PACA, Rhône-Alpes, l'Alsace, la Lorraine et l'Ile-de-France.

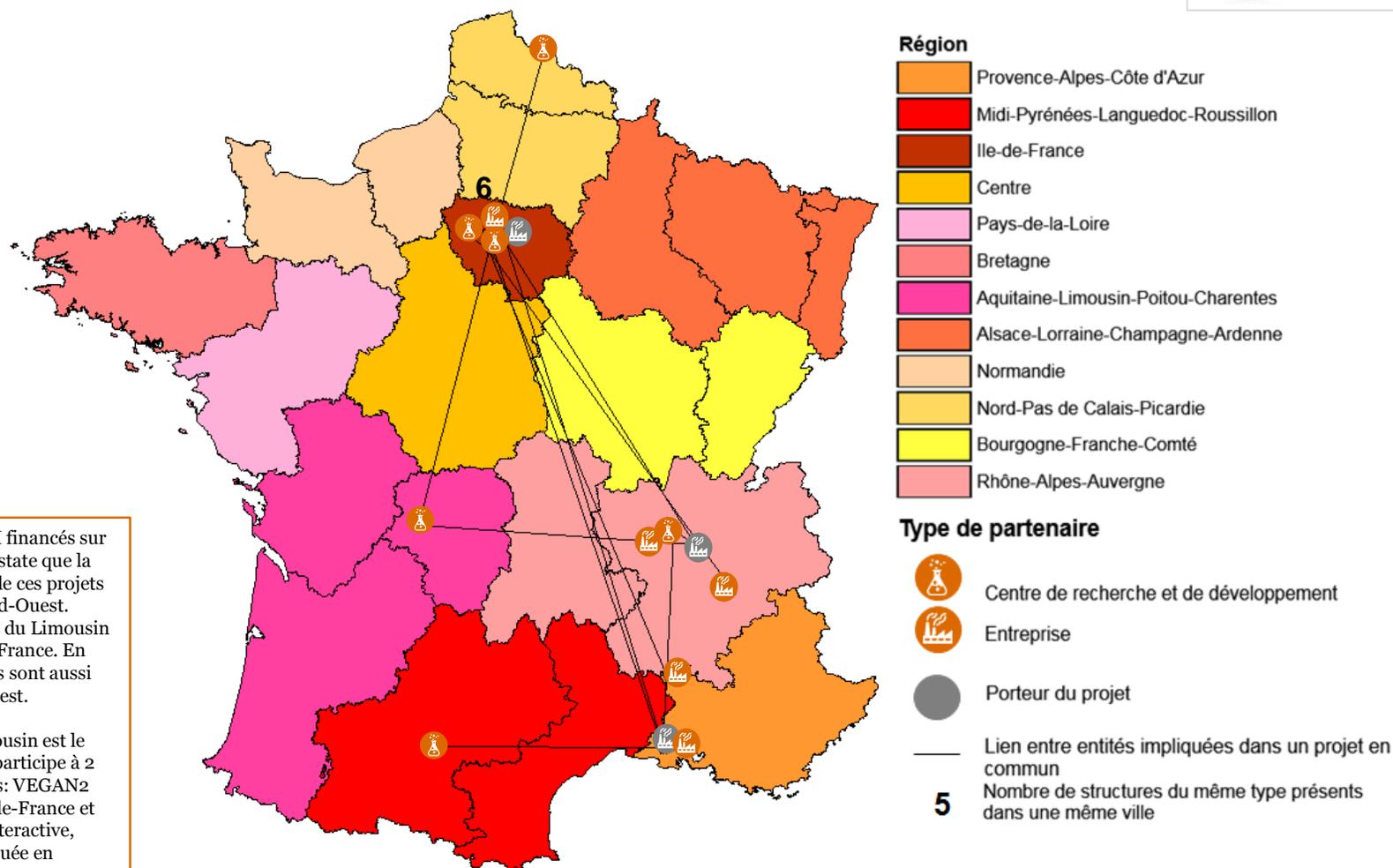
## Cartographie des relations entre les entités impliquées dans les projets FUI du pôle EAU depuis 2013

Pôle EAU – projets FUI	
Nombre de projets FUI	6 : projets CARBIOSEP-20, CAP-ENC, DURANET, MATRICS, TEMAS, PARIS
Nombre total d'acteurs impliqués	 21 <b>CARBIOSEP-20: 2 PME</b> (BFG Environnemental Technologies, ACELTIS) + <b>2 laboratoires</b> (Institut Européen des Membranes, Laboratoire Icube: ingénierie pour la santé et l'environnement et le développement durable)
	 12 <b>CAP-ENC: 2 PME</b> (IRH Environnement, Ponsel Mesure) + <b>1 GE</b> (Veolia environnement Recherche et Innovation site 75) + <b>1 laboratoire</b> (Laboratoire d'Ingénierie des Systèmes Biologiques et des Procédés)
	<b>DURANET: 2 PME</b> (Dralam Technologies, Optomesures) + <b>3 GE</b> (Saint-Gobain PAM, Kernéos, Veolia Eau) + <b>3 laboratoires</b> (Insa Toulouse; IFSTTAR (CPDM): Comportement physico-chimique et durabilité des matériaux; Université Paris-Est Marne-la-Vallée, LGE: Géomatériaux et Environnement)
	<b>MATRICS: 1 PME</b> (Yzatec) + <b>4 GE</b> (Veolia environnement Recherche et Innovation site 92, Veolia Eau, BRL Exploitation, IBM France, EGIS eau) + <b>2 laboratoires</b> (Montpellier Supagro, Université de Montpellier 2)
	<b>TEMAS: 3 PME</b> (Action Air Environnement, Brighloop, Nerys) + <b>2 laboratoires</b> (BRGM: géologie, UMR 7619 SISPHE: cycle de l'eau)
	<b>PARIS: 3 PME</b> (GECO Industrie, NGE, SAIREM) + <b>1 GE</b> (EDF/ DPIH) + <b>3 laboratoires</b> (LSTM-CIRAD: valorisation des symbioses en milieu tropical et méditerranéen; Fondation Tour du Valat: Centre de recherche pour la conservation des zones humides méditerranéennes; IBME, Université d'Avignon et des Pays du Vaucluse: informatique)
33 entités au total	<p><b>Parmi les entreprises impliquées dans un projet FUI du pôle EAU, 13 des 21 entreprises impliquées sont des PME. On note la présence de grands groupes comme Saint-Gobain, Véolia EAU, Véolia Environnement et EDF par exemple. On retrouve l'INRA de Toulouse impliqué dans les projets DURANET et CAP-ENC.</b></p>
Type des porteurs de projet	 6 entreprises au total <b>6 projets du pôle de type FUI sont portés par une entreprise.</b>

## Cartographie des relations entre les entités impliquées dans les projets FUI du pôle EAU depuis 2013

Pôle EAU – projets FUI	
Informations sur les projets réalisés	<p><b>CARBIOSEP-20:</b> développer une solution de traitement biologique in situ des eaux noires provenant des toilettes des TGV</p> <p><b>CAP-ENC:</b> développer un capteur permettant de quantifier et identifier la nature de l'encrassement au sein des procédés de refroidissement</p> <p><b>DURANET:</b> augmenter significativement la durée de vie de ces réseaux en développant un nouveau revêtement intérieur à base d'aluminates de calcium pour canalisation en fonte ductile</p> <p><b>MATRICS:</b> Développement d'une série d'outils innovants permettant de couvrir les différentes étapes du cycle de traitement de l'eau : réseaux d'eau brute, d'eau potable et d'eau usée</p> <p><b>TEMAS:</b> Développement d'un capteur électromagnétique novateur permettant des acquisitions multi senseurs, capable de cartographier les aquifères souterrains (nappes et karsts) jusqu'à 200 mètres de profondeur.</p> <p><b>PARIS:</b> création et la validation d'un prototype de process complet de traitement des plantes exotiques envahissantes</p>
Localisation des porteurs de projet	<p><b>2 porteurs en Lorraine</b> (entreprise IRH Environnement pour le projet CAP-ENC, entreprise Saint-Gobain PAM pour le projet DURANET)</p> <p><b>1 porteur en PACA</b> (entreprise Action Air Environnement pour le projet TEMAS)</p> <p><b>1 porteur en Languedoc-Roussillon</b> (entreprise Geco ingénierie pour le projet PARIS)</p> <p><b>1 porteur en Ile-de-France</b> (entreprise Veolia Environnement pour le projet MATRICS)</p> <p><b>1 porteur en Alsace</b> (entreprise BFG Environnemental Technologies pour le projet CARBIOSEP-20)</p>
Localisation des partenaires	<p>Les régions où se concentrent une majeure partie des partenaires de ces projets sont <b>Languedoc-Roussillon, PACA, Midi-Pyrénées et Ile-de-France</b>. On retrouve également des partenaires localisés dans les régions <b>Centre, Lorraine, Alsace, Bretagne et Rhône-Alpes</b>.</p>
Liens établis	<p>Au vue de ces projets, on constate <b>qu'aucun lien n'a été établi entre les régions Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon. Midi-Pyrénées a développé des liens avec l'Ile-de-France et la Lorraine, tandis que la région Languedoc-Roussillon a développé des liens avec PACA, Rhône-Alpes, Alsace, Lorraine et l'Ile-de-France.</b></p>

## Cartographie des relations entre les entités impliquées dans les projets FUI du pôle ELOPSYS depuis 2013



Avec seulement 3 projets FUI financés sur la période 2013-2015, on constate que la grande majorité des acteurs de ces projets sont situés hors du Grand Sud-Ouest. Quelques liens ont été établis du Limousin avec Rhône-Alpes et l'Ile-de-France. En outre, les porteurs des projets sont aussi situés hors du Grand Sud-Ouest.

L'acteur localisé dans le Limousin est le laboratoire XLIM et celui-ci participe à 2 des 3 projets du pôle financés: VEGAN2 (porteur Alcatel situé en Ile-de-France et KURIO EYE: porteur Cide Interactive, entreprise en électronique située en Rhône-Alpes).

## Cartographie des relations entre les entités impliquées dans les projets FUI du pôle ELOPSYS depuis 2013

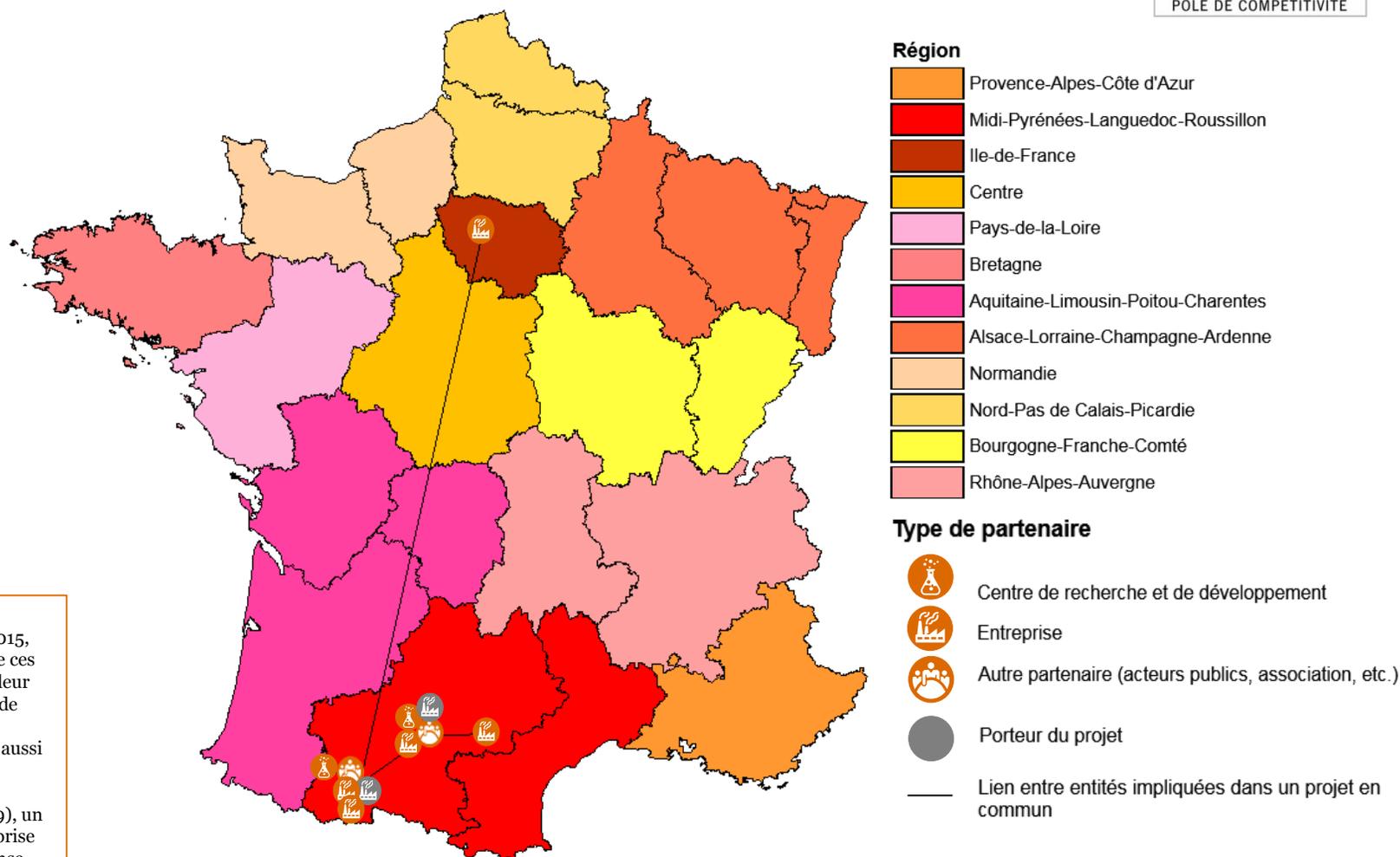
Pôle ELOPSYS – projets FUI	
Nombre de projets FUI	<b>3</b> : projets VEGAN-2, KURIO EYE et DIAMOND
Nombre total d'acteurs impliqués	 <b>6</b> <b>VEGAN-2: 3 PME</b> (Techniwave, Erte, Bluwan) + <b>1 ETI (Egide Bollene)</b> + <b>1 GE</b> (United monolithic semiconductors) + <b>1 GIE</b> (Alcatel Thales III-V lab) + <b>3 laboratoires</b> (CNRS Délégation Régionale Nord-Pas-de-Calais-Picardie; CNRS Délégation Régionale Ile-de-France Ouest et Nord; XLIM-UMR CNRS 6172: électronique, optique, photonique, CAO, mathématiques, informatique et image)
	 <b>11</b> <b>KURIO EYE: 1 PME</b> (Solidanim) + <b>1 GE</b> (Cide Interactive) + <b>2 laboratoires</b> (Université Claude Bernard, XLIM-UMR CNRS 6172: électronique, optique, photonique, CAO, mathématiques, informatique et image)
	<b>17 entités au total</b> <b>DIAMOND: 1 PME</b> (A-CORROS) + <b>3 GE</b> (LERM/SETEC, EDF SEPTEN, EDF CEIDRE) + <b>2 laboratoires</b> (EDF R&D, INSA Toulouse/ LMDC: Laboratoire Matériaux et Durabilité des Constructions)
	<b>Parmi les entreprises impliquées dans un projet FUI du pôle ELOPSYS, 6 des 11 entreprises impliquées sont des PME. On note la présence de grands groupes comme EDF parmi les acteurs. Le laboratoire XLIM basé à Limoges est impliqué dans 2 projets: KURIO EYE et VEGAN-2.</b>
Type des porteurs de projet	 <b>3 entreprises au total</b> <b>3 projets du pôle de type FUI sont portés par une entreprise.</b>

## *Cartographie des relations entre les entités impliquées dans les projets FUI du pôle ELOPSYS depuis 2013*

### Pôle ELOPSYS – projets FUI

Informations sur les projets réalisés	<p><b>VEGAN-2:</b> développer une nouvelle technologie en nitrure de gallium pour les applications millimétriques destinées aux applications de télécommunication avec les satellites ainsi que pour les applications très haut débit « dernier kilomètre » entre les réseaux internet et l'utilisateur</p> <p><b>KURIO EYE:</b> créer un capteur d'interaction sans contact pour un usage nomade, fonctionnant sur tous les smartphones et toutes les tablettes tactiles Android et Windows</p> <p><b>DIAMOND:</b> développer une solution de diagnostic de la corrosion et de monitoring en continu et in-situ de paramètres représentatifs du vieillissement des ouvrages et de leur dégradation par la corrosion</p>
Localisation des porteurs de projet	<p><b>1 porteur en Ile-de-France</b> (Alcatel Thales III V lab pour le projet VEGAN-2)</p> <p><b>1 porteur en PACA</b> (LERM/SETEC pour le projet DIAMOND)</p> <p><b>1 porteur en Rhône-Alpes</b> (Cide Interactive pour le projet KURIO EYE)</p>
Localisation des partenaires	<p><b>La grande majorité des acteurs de ces 3 projets sont implantés en Ile-de-France, puis en Rhône-Alpes et PACA. On trouve des acteurs localisés également en région Limousin, Midi-Pyrénées et Nord-Pas-de-Calais.</b></p>
Liens établis	<p><b>On remarque qu'au travers de ces 3 projets, la région Limousin a développé des liens avec les régions Ile-de-France et Rhône-Alpes et la région Midi-Pyrénées avec PACA.</b></p>

## Cartographie des relations entre les entités impliquées dans les projets FUI du pôle *CANCER-BIO-SANTE* depuis 2013



Avec seulement 2 projets FUI financés sur la période 2013-2015, les liens établis dans le cadre de ces projets ne dépassent pas pour leur majorité les limites régionales de Midi-Pyrénées. En outre, les porteurs des deux projets sont aussi localisés en Midi-Pyrénées.

Pour l'un des projets (TIMM 19), un lien a été établi avec une entreprise en Ile-de-France : Airbus Défense.

## Cartographie des relations entre les entités impliquées dans les projets FUI du pôle **CANCER-BIO-SANTE** depuis 2013

Pôle CBS – projets FUI	
Nombre de projets FUI	2 : projets ORGANOCAN2, TIMM 19
Nombre total d'acteurs impliqués	 2  7  2 11 entités au total
	<p><b>ORGANOCAN2: 1 PME (Urosphere) + 1 GE (Institut de Recherche Pierre Fabre) + 1 laboratoire (Inserm U1043: cancer, signalisation, immunologie, génétique) + 1 « autre » (CHU Toulouse)</b></p> <p><b>TIMM 19: 3 PME (Toutenkamion, Adechotech, CGTR) + 1 GE (Airbus Defense and Space) + 1 GIE (MEDES) + 1 laboratoire (Ecole Nationale d'Ingénieurs de Tarbes) + 1 « autre » (Centre Hospitalier de Lannemezan)</b></p> <p><b>Parmi les entreprises impliquées dans un projet FUI du pôle CBS, 4 des 7 entreprises participantes sont des PME. On note la présence de grands groupes comme Airbus et Pierre Fabre parmi les acteurs.</b></p>
Type des porteurs de projet	 2 entreprises au total <b>2 projets du pôle de type FUI sont portés par une entreprise.</b>
Informations sur les projets réalisés	<p><b>ORGANOCAN2:</b> développer des modèles cellulaires en 3-dimensions (organoïdes) de côlon, de vessie et de prostate représentant la complexité moléculaire et cellulaire des organes humains</p> <p><b>TIMM 19:</b> créer la première unité mobile de télémédecine reliée à un centre expert en temps réel, en intégrant dans un véhicule plusieurs appareils innovants de télémédecine et de télé-imagerie, mis en réseaux par une plateforme de télémédecine pour assurer des services de télé- imagerie, téléconsultation, télé-expertise, télé-santé en temps réel grâce à une connexion haut débit</p>
Localisation des porteurs de projet	<b>2 porteurs en Midi-Pyrénées</b> (Urosphere pour le projet ORGANOCAN2, Toutenkamon pour le projet TIMM 19)
Localisation des partenaires	<b>La grande majorité des acteurs sont localisés en Midi-Pyrénées, sauf pour le groupe Airbus Defense and Space dont l'établissement impliqué dans le projet TIMM 19 est localisé en Ile-de-France.</b>
Liens établis	<b>Dans le cadre des projets FUI du pôle CBS, les liens développés entre les acteurs impliqués sont intra-régionaux et avec la région Ile-de-France.</b>

## *Conclusion*

---

## Les pôles: un acteur participant à la constitution d'écosystèmes

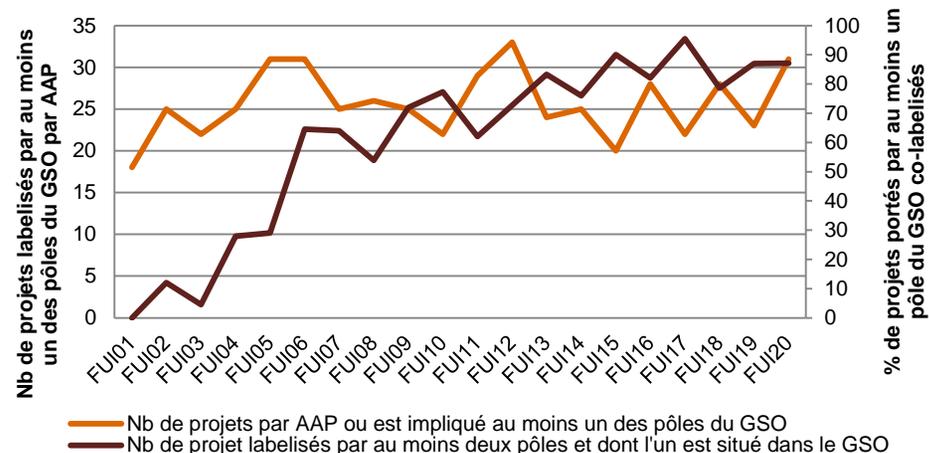
### Un rôle important dans les dynamiques d'innovation et de développement territorial

Le dynamisme des pôles du GSO qui arrivent à avoir un nombre similaire de projets sélectionnés par AAP et l'importance croissante des co-labelisations entre pôles sur un même projet nous montre le rôle important de ces structures dans les dynamiques d'innovation et de développement territorial.

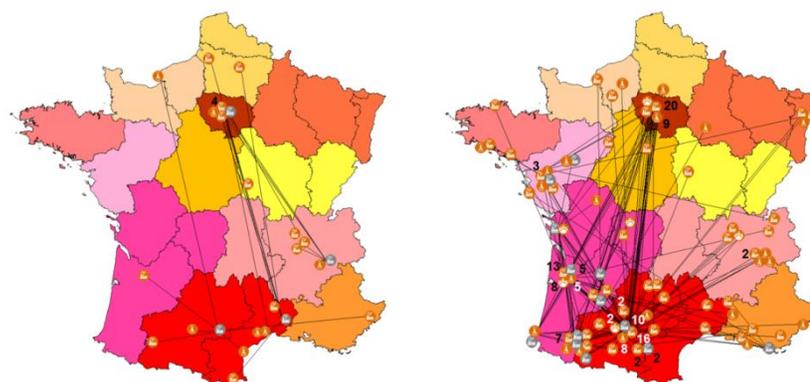
### L'association des pôles sur des projets en commun est révélateur du changement de paradigme en cours en ce qui concerne l'innovation.

Celle-ci n'est plus le résultat d'une technologie unique mais provient du **partage de connaissances et de l'assemblage de différentes composantes** (« briques » technologiques, systèmes de commercialisation et de modèle d'affaires), afin de répondre ou créer un marché.

En outre, les pôles semblent également jouer un rôle **d'intermédiaire, en valorisant les entreprises locales auprès des réseaux des autres pôles, permettant ainsi la constitution d'alliances au niveau national.**



Evolution du nombre de projets portés par les pôles du GSO et des co-labelisations lors des AAP FUI



Cartographie des relations entre les entités impliquées dans les projets FUI des pôles Trimatec (à gauche) et Aerospace (à droite) depuis 2013



# *Analyse stratégique des alliances et préconisations*

<b>Section</b>	<b>Intitulé</b>	<b>Page</b>
1	Introduction	303
2	« Alliances, des situations variées autour d'une même idée. Un recensement des définitions, préalable nécessaire à la compréhension »	306
3	Les alliances : un facteur clé de la croissance et de la compétitivité au regard des dynamiques internationales	327
4	Analyse de l'enquête terrain	331
5	Préconisations en matière de politiques publiques et d'alliances stratégiques pour le Grand Sud Ouest	369



## *Introduction*

---

## *Un environnement économique et une gestion industrielle qui ont évolué*

### **Un environnement plus global, plus compétitif qui oblige à développer un avantage concurrentiel...**

L'ouverture des marchés depuis les années 60, l'accroissement des liens économiques et financiers entre les pays et la convergence des demandes que se soit en matière de produits industriels que de biens de consommation, ont assuré l'internationalisation effective des marchés. Ce mouvement d'internationalisation a toutefois assuré l'apparition de nouveaux concurrents, notamment l'Inde et la Chine.

Face à ces acteurs qui bénéficient de facteurs de production à des prix plus concurrentiels, l'enjeu a été d'assurer le développement de produits plus innovants et à plus forte valeur ajoutée.

Toutefois, l'essor progressif de ces nouveaux concurrents les amène à se positionner de plus en plus sur les marchés à haute valeur ajoutée, rendant la compétition de plus en plus ardue et la course à l'innovation de plus en plus rapide.

**L'innovation, dans son sens le plus large, et une organisation plus efficiente de la production, sont aujourd'hui les facteurs cruciaux de la course pour préserver ou améliorer l'avantage concurrentiel d'une entreprise sur son/ses marché(s) et de satisfaire la demande des consommateurs en termes de variétés et de flexibilité.**

Le nouvel impératif pour une entreprise est à la fois de **renforcer ses capacités d'exploitation, mais également d'en adopter de nouvelles, à savoir des capacités d'exploration. Le défi pour l'entreprise est ainsi de les concilier pour garantir sa pérennité.**

### **Un effort en innovation qui n'est pas sans conséquence pour l'entreprise**

Tout en devant assurer des cycles de production et des délais de mise sur le marché (time to market) de plus en plus courts, les entreprises sont confrontées à des technologies de plus en plus coûteuses et complexes.

En effet, l'effort à l'innovation appelle à la mobilisation de compétences rares et nécessite de ce fait des capitaux plus importants pour lancer de nouveaux produits. En outre, certains produits sont le fruit de la combinaison de diverses technologies. L'innovation est ainsi de plus en plus issue de la fertilisation croisée de disciplines diverses, alliant domaines scientifique et technique. A cela s'ajoute le fait que la production de nouveaux produits nécessitent des technologies transversales comme la robotique, l'informatique ou les TIC par exemple. Les entreprises doivent également prendre en compte et tirer partie de l'évolution technologique.

## *Un environnement économique et une gestion industrielle qui ont évolué*

Les efforts d'efficience, compétitivité et innovation (dans sa définition la plus large) nécessaires pour la survie des entreprises dans un contexte de forte concurrence mondiale, présentent toutefois des contraintes fortes, que se soit en termes technologiques, financiers et de risque.

### *L'obligation pour l'entreprise de revoir sa chaîne de valeur pour répondre aux nouvelles caractéristiques du marché*

Face à ces fortes contraintes, **une entreprise ne peut plus aujourd'hui assumer seule l'intégralité des coûts, ni développer toutes les compétences qui lui permettraient d'adopter une stratégie parfaitement autonome.** C'est pourquoi, les alliances entre entreprises, et le fonctionnement en réseau sont devenus éléments essentiels des systèmes industriels modernes.

En effet l'organisation et la gestion industrielle ont beaucoup évolué ces 20 dernières années. Les entreprises ont d'abord cherché à optimiser la chaîne de la valeur (cf. annexe 1) dans les années 80-90, puis dans un second temps ont cherché à optimiser le système de la valeur (Porter, 1985).

**Afin d'optimiser le système de la valeur, certaines entreprises ont recentré leur activité dans un/des domaine(s) de compétence précis,** leur cœur de métier, où elles possèdent un solide avantage concurrentiel. **En parallèle, pour les activités secondaires, celles-ci les ont**

**désinternalisé et ont développé un réseau de partenaires de production, à travers des mouvements d'externalisation et d'alliance. On parlera notamment d'organisation de l'entreprise en tant que supply chain.**

La supply chain ou chaîne logistique correspond « à un modèle séquentiel d'activités organisé autour d'un réseau d'entreprises dont le but est de mettre un produit ou un service à la disposition du client dans des conditions optimales en termes de quantité, de date, de lieu, etc. Ce réseau regroupe des organisations se trouvant à l'amont et à l'aval du processus productif. Elles partagent un objectif commun, celui de s'engager dans un processus de création de valeur représenté par le produit ou le service livré au consommateur ».

**Ce recentrage de l'activité allié à la création de valeur partenariale, répond au besoin pour les entreprises de disposer d'une flexibilité organisationnelle,** qui leur permette de se positionner face à un contexte économique incertain et changeant rapidement. En outre, cette évolution a été facilitée par les nouvelles technologies, qui a permis aux entreprises de pouvoir concilier la centralisation du capital et la décentralisation des opérations (Fabrique de l'industrie, 2013).

*Ainsi, l'évolution de l'environnement économique et les contraintes qu'imposent la recherche d'avantages compétitifs ont contribué à un développement accéléré des alliances ces dernières années.*

***« Alliances, des situations variées autour d'une même idée. Un recensement des définitions, préalable nécessaire à la compréhension »***

---

## Alliances : de quoi parlons-nous ?

### L'alliance: une forme de collaboration entre entreprises

La collaboration entre 2 organisations peut prendre 2 formes : une alliance ou un partenariat. En littérature, une alliance est souvent définie comme une collaboration entre concurrents, tandis qu'un partenariat est une collaboration entre des organisations qui ne sont pas concurrentes\*. Ces 2 types de collaborations englobent une variété de formes à différents niveaux de complexité allant du simple partenariat entre un producteur et un distributeur jusqu'aux alliances entre de multiples concurrents dans le but de proposer des solutions élaborées (Pearson Education France, 2011).

**Dans le cadre de notre étude, nous avons pris en compte une notion d'alliance plus large/plus intégrative, à mi-chemin entre le partenariat et la stricte définition de l'alliance afin de ne pas restreindre le champ d'analyse aux seules alliances stratégiques entre concurrents.**

La typologie d'acteurs concernés par une alliance peut inclure :

- Les entreprises : Grands Groupes, PME, Start-ups ;
- Les organisations de recherche : Université, laboratoires, Centre de recherche ;
- Les acteurs intermédiaires : clusters, Agences de développement économique et de l'innovation, incubateurs, etc.;
- Les autorités publiques.

Plus précisément, il s'agit :

- 1. D'une coopération à moyen/long terme, décidée au plus haut niveau et revêtant une importance stratégique pour les entreprises impliquées,**
- 2. Bilatérale ou non,**
- 3. Focalisée sur un projet concret et bien défini** (les autres activités des partenaires restent hors du cadre de l'alliance),
- 4. Mise en œuvre en coordonnant les compétences et les ressources des partenaires** pour développer, produire et/ou commercialiser des produits et des services (certaines alliances sont limitées à la R&D, ou à la commercialisation par un partenaire d'un produit développé par l'autre, d'autres couvrent toute la chaîne de valeur, du développement jusqu'à la commercialisation d'une offre commune),
- 5. Fondée sur le partage de décision entre les entreprises alliées** (il n'y a pas de lien de subordination ou de contrôle entre les partenaires, ceux-ci restent indépendants et libres de leur stratégie et de leur organisation sur toutes les activités exclues de l'alliance),

(\*Garette B, Durand R, Pierre Dussauge, P; STRATEGOR, 5ème édition et Pearson Education France, 2011)

## Alliances : de quoi parlons-nous ?

- 6. Peut-être dotée d'une exclusivité réciproque** (chaque partenaire s'engage à ne pas concurrencer directement les activités de l'alliance, que ce soit de manière autonome ou à travers d'autres alliances).
- 7. La proximité** est un facteur important pour la mise en place d'alliances mais pas de manière systématique, les alliances sont aussi ouvertes ou niveau géographique (ex. innovation ouverte).

On peut également distinguer les alliances en **alliances complémentaires** (qui reposent sur la combinaison des chaînes de valeur) et **les alliances supplémentaires** (qui reposent sur l'obtention d'une masse critique).

**L'alliance complémentaire** correspond à la situation dans laquelle **2 acteurs ou plus décident de collaborer afin de bénéficier de leurs ressources et compétences respectives**. L'alliance complémentaire consiste donc à **échanger des pôles d'excellence et à assurer un apprentissage commun en s'appuyant sur l'expertise de chacun**.

Cette forme d'alliance concerne aussi des alliés qui ne sont pas présents sur les mêmes zones géographiques d'origine et qui coopèrent afin de profiter de leurs implantations réciproques .

**L'alliance supplémentaire** consiste à **cumuler les forces de plusieurs organisations** – notamment en termes de part de marché – **de manière à atteindre une visibilité et une crédibilité permettant de renforcer les chances de succès d'un projet**. Elles concernent des organisations qui souhaitent additionner leurs ressources et compétences afin de dépasser un seuil de rentabilité ou une taille critique. Les alliances supplémentaires sont aussi utilisées pour imposer des normes industrielles, notamment dans l'électronique grand public (ex de l'alliance entre Sony, Apple, Hitachi, LG, Sharp, TDK, Samsung, Mitsubishi, Panasonic, Philips, Thomson et Sun pour imposer le DVD Blu-ray en 2005, face au standard concurrent HD-DVD proposé – jusqu'à son abandon en février 2008 – par Toshiba, Microsoft, Intel, Sanyo, NEC et Acer), (Pearson Education France, 2011).

## *L'alliance: un outil de développement pour l'entreprise*

### **Une relation contractuelle entre entités indépendantes**

Difficile à caractériser, **il n'existe pas de définition commune du mot alliance**. Toutefois, cette notion correspond, de manière générale, à une collaboration entre 2 organisations qui peut prendre deux formes : une alliance ou un partenariat.

Une alliance stratégique est souvent une collaboration entre concurrents, tandis qu'un partenariat est une collaboration entre des organisations qui ne sont pas concurrentes.

Dans le cadre de notre étude, nous avons pris en compte une notion d'alliance qui est proche de celle de collaboration afin de ne pas restreindre le champ d'analyse aux seules alliances stratégiques entre concurrents (notion d'alliance la plus répandue).

D'une manière générale, **l'alliance, dans son sens général, est un lien contractuel limité dans le temps, cadré, et où les parties prenantes restent indépendantes, orientées vers un objectif ou un projet précis**. Plus précisément, il s'agit :

**1. D'une coopération à moyen/long terme, décidée au plus haut niveau** et revêtant une importance stratégique pour les entreprises impliquées, **généralement bilatérale**

**(ou sinon limitée à un petit nombre de partenaires),**

**2. focalisée sur un projet de croissance concret et bien défini** (les autres activités des partenaires restent hors du cadre de l'alliance),

**3. mise en œuvre en coordonnant les compétences et les ressources des partenaires** pour développer, produire et/ou commercialiser des produits et des services (certaines alliances sont limitées à la R&D, ou à la commercialisation par un partenaire d'un produit développé par l'autre, d'autres couvrent toute la chaîne de valeur, du développement jusqu'à la commercialisation d'une offre commune),

**4. fondée sur le partage de décision entre les entreprises alliées** (il n'y a pas de lien de subordination ou de contrôle entre les partenaires, ceux-ci restent indépendants et libres de leur stratégie et de leur organisation sur toutes les activités exclues de l'alliance), laissant subsister des centres de décision multiples,

**5. doté d'une exclusivité réciproque** (chaque partenaire s'engage à ne pas concurrencer directement les activités de l'alliance, que ce soit de manière autonome ou à travers d'autres alliances).

***Les alliances sont toujours un résultat. Mieux comprendre comment ce résultat est produit est essentiel.***

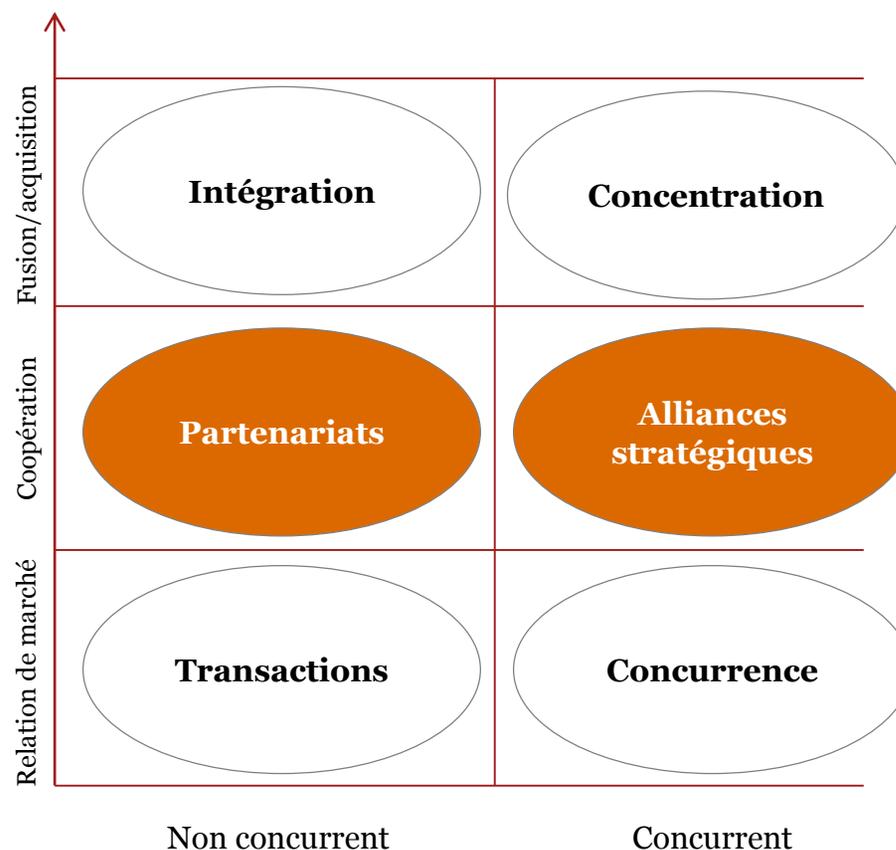
## L'alliance: un outil de développement pour l'entreprise

Un état intermédiaire marqué par des rapports à la fois de coopération et de concurrence

**L'alliance représente une forme de relation intermédiaire, entre la simple relation de marché et les fusions/acquisitions.**

Que se soit pour les partenariats ou les alliances entre concurrents, il **existe toujours une certaine concurrence au moins potentielle entre les entreprises qui ont affirmé leur volonté de coopérer**. L'alliance est ainsi un état intermédiaire entre concurrence ouverte, arbitrée par le marché, et le rapprochement définitif; on peut parler ainsi de « stratégies relationnelles ».

Comme les partenaires demeurent au sein d'une alliance des entités autonomes, **les alliances stratégiques sont ainsi le vecteur, ou le lieu de réalisation d'objectifs particuliers, potentiellement conflictuels, propre à chaque firme partie prenante à l'alliance.**



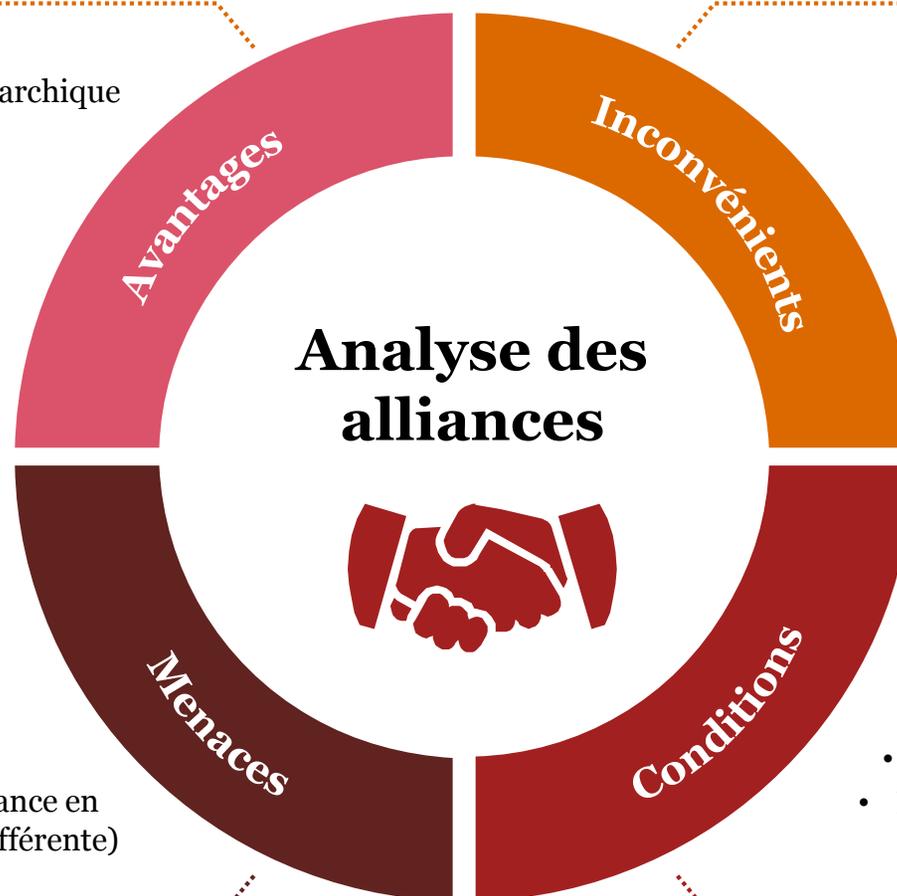
## L'alliance: un outil de développement pour l'entreprise

### Avantages

- Allègement de la structure hiérarchique
- Economies d'échelle
- Maîtrise de processus organiques
- Développement de capacité de réaction concurrentiel
- Accès à de nouveaux marchés (étranger, etc.)

### Menaces

- Risque de dépendance
- Risque de spécialisation dans un segment à faible VA
- Non partage de la valeur produite par le réseau à tous ses membres
- Mauvaise acceptabilité de l'alliance en interne (culture d'entreprise différente)
- Fuite technologique



### Inconvénients

- Gouvernance non adaptée
  - Problème d'efficacité : intérêts divergents
  - Transformation d'un partenaire en concurrent par l'apprentissage

### Conditions de réussite

- Bonne compréhension du fonctionnement et de la culture des partenaires entre eux
- Confiance entre partenaires
- Répartition des tâches bien définie
- Possibilité d'évolution des termes de l'accord si l'environnement change
  - Respect de la législation

## *L'alliance: un outil de développement pour l'entreprise*

### Un outil stratégique basé sur des compétences relationnelles

Le développement des alliances dans l'activité industrielle et économique montre que pour qu'une entreprise puisse réussir à se développer, la capacité relationnelle (ressources issues des réseaux de relations personnelles et professionnelles) est aussi importante que le capital financier, physique et humain aujourd'hui.

**Le capital relationnel est à la base de la construction et de la réussite des alliances.** Selon une étude de Ranjay Gulati, plus une entreprise crée des alliances, plus elle en développera à l'avenir, constituant, in fine, un « réseau d'alliances ». A force de nouer des alliances, l'entreprise va acquérir des compétences et connaissances techniques et managériales spécifiques, la rendant attractive pour de nouveaux partenariats.

**Les motivations pour intégrer une alliance sont nombreuses, différentes selon les entreprises et selon le type d'alliance.** Ainsi, de manière globale, l'alliance est considérée comme une option stratégique parmi tant d'autres, en alternative au développement par croissance interne et externe. Participer à une alliance pour une entreprise relève d'un choix stratégique de croissance afin d'assurer, in fine, la création et la maximisation de la valeur économique.

**De manière générale, c'est essentiellement une question de ressources qui est à l'origine du recours aux alliances:** participer à une alliance permet à une entreprise d'avoir accès à des ressources dont elle a besoin pour un projet et qu'elle ne détient pas en propre; l'alliance lui permet d'y avoir accès plus rapidement, en réduisant les délais d'obtention et de formation, et plus efficacement.

De manière générale, l'alliance permet:

- d'alléger la structure hiérarchique: gestion plus flexible de l'entité, étape préparatoire possible avant une fusion;
- de faire des économies d'échelle: baisse des coûts de transaction pour une entreprise, partage des coûts fixes entre membres d'une alliance;
- de maîtrise des processus organiques: accès à de nouveaux marchés, échange de connaissances et compétences générales ou spécifiques (opportunités d'apprentissage et de transfert de compétences);
- de développer une meilleure capacité de réaction concurrentielle: réduction de l'intensité concurrentielle, création de barrière à l'entrée, augmentation de la taille critique,

## L'alliance: un outil de développement pour l'entreprise

augmentation du pouvoir de négociation sur les clients et sur les fournisseurs, meilleure indépendance de l'entreprise sur les marchés (réduction des chances de rachat hostile).

Les alliances peuvent cependant dans leur organisation présenter une lourdeur, qui pénalise l'activité et l'organisation des entités membres du réseau. En outre, les membres d'un réseau peuvent à un moment donné privilégier leurs propres intérêts au détriment de ceux du groupement. De même, les transferts de compétences et de connaissances peuvent à terme transformer un ancien partenaire en concurrent.

Les conditions de réussite d'une alliance reposent sur l'installation et le développement de bonnes relations entre les partenaires, la construction d'un projet en commun bien cadré où chacun des partenaires connaît ses missions et son rôle au sein de l'alliance, une flexibilité de l'organisation pour s'adapter aux changements organisationnels, techniques, concurrentiels et la gouvernance d'un tel système doit être en mesure d'être suffisamment souple pour assurer la flexibilité des différentes activités entre elles.

En outre, les membres de l'alliance doivent à la fois gérer le partage de l'information, des connaissances et compétences. Au

sein de l'alliance, ils doivent ainsi d'une part, veiller à bien se positionner au sein de l'alliance afin de pouvoir bien bénéficier du transfert d'informations, de connaissances et compétences et, d'autre part, doivent faire attention aux informations et autres connaissances qu'ils désirent partager, afin de garder leur potentiel de challenger sur les marchés. Pour finir, le membre d'une alliance doit également veiller à faire coïncider l'activité de l'alliance avec son organisation interne.

### La confiance et le contrat : les deux modes de gouvernance dans une alliance

Ces éléments de réussite passent au travers de deux moyens de gouvernance: le contrat et la confiance. Au sein d'une alliance, le premier mécanisme de gouvernance concerne l'ensemble des actions de contrôle formels, au travers notamment du contrat écrit. Celui-ci correspond « à la promesse de la réalisation d'activités futures et constitue l'élément central du contrôle formel » (Delerue et Simon, 2005). **Ainsi, dans la mesure où les partenaires ne se connaissent pas forcément au moment de la signature du contrat, celui-ci établit une base favorable à l'établissement d'une véritable relation de confiance.**

La confiance est, en effet, un processus qui se concrétise à travers

## *L'alliance: un outil de développement pour l'entreprise*

le temps et l'alliance exige l'instauration d'une confiance mutuelle entre les parties afin d'éviter, ne serait-ce que partiellement, les comportements opportunistes, pouvant nuire au partenariat.

Concernant la confiance, il n'existe pas de définition universelle de cette notion. D'après Mahamadou Mindaoudou (2014), les diverses approches tentant de définir la notion de confiance se rejoignent toutefois autour de deux dimensions: la première concerne la fiabilité d'un individu par rapport à ses compétences (techniques, cognitives, communicatives), et la deuxième correspond à une dimension organisationnelle (compétences technologiques, commerciales, organisationnelles) et comportementale au travers des intentions, des motivations et de la bienveillance de l'individu (intentions du partenaire dans l'alliance: présence ou absence de l'opportunisme). **Les alliés se doivent notamment d'acquérir progressivement une capacité de compréhension des schémas culturels et organisationnels du partenaire afin de pouvoir déchiffrer les contraintes et les objectifs de ce dernier, et pour mieux le comprendre.**

En conclusion, la relation entre la confiance et le contrat entre les membres d'une même alliance sera l'élément central du mécanisme de gestion de l'alliance. Celle-ci va osciller

entre deux approches théoriques différentes: la substitution et la complémentarité. La première correspond au cas où la confiance peut se substituer au contrat et inversement (plus il y a de contrôle, moins il y a de confiance, et vice et versa). La deuxième correspond au fait que la confiance et le contrat se renforcent mutuellement et se complètent face aux risques au sein de l'alliance.

**Le choix de gouvernance, entre contrat et confiance, va varier en fonction des alliances et de ses membres:** les TPE auront tendance à privilégier la confiance et rejettent toute idée de contrat dans leur alliance avec une autre TPE, tandis que les grands groupes auront plus tendance à contractualiser leurs alliances.

### *Une diversité de formes entraînant une complexification de la chaîne de valeur*

#### *Des formes d'alliance variées*

Il existe dans la littérature une variété de typologie, faite en général en fonction des ressources des entreprises partenaires et des objectifs poursuivis. Toutefois, celles-ci sont assez proches et celle faite par Garrette et Dussange (1995) a en inspiré un certain nombre.

## L'alliance: un outil de développement pour l'entreprise

Ces auteurs distinguent 6 types d'alliances, sur la base des actifs engagés, des outputs de l'alliance et des rapports entre entités membres d'une alliance. Ainsi, parmi les alliances entre entreprises non concurrentes, on trouve **la joint-venture, les partenariats verticaux et les accords intersectoriels**. Parmi les alliances entre entreprises concurrentes, on retrouve **la co-intégration, la pseudo-concentration et la complémentarité**.

D'une manière globale, **la mise en œuvre de ces différents types d'alliance s'effectue selon deux logiques**. La première, dite **complémentaire** correspond à la situation où il y a une mise en commun des ressources provenant des partenaires impliqués dans une même alliance. L'alliance complémentaire consiste donc à échanger des pôles d'excellence et à assurer un apprentissage commun en s'appuyant sur l'expertise de chacun. La deuxième logique, dite **supplémentaire**, consiste à additionner des ressources et compétences différentes afin notamment de dépasser un seuil de rentabilité ou une taille critique.



## L'alliance : un outil de développement pour l'entreprise



### Les joint-ventures

Désignant toutes formes de coopération entre entreprises, les joint ventures présentent toutefois des éléments communs. En premier lieu, cette relation est établie sur la base d'un lien contractuel et peut s'appuyer en plus sur l'existence d'une structure juridique (société, GIE). Ensuite, il y a mise en commun des moyens et des risques, avec une gestion commune de la joint-venture. Enfin, cette relation vise à répondre à un objectif en commun, limité dans le temps.

**Elles sont souvent utilisées dans les opérations entre une firme multinationale et une entreprise locale.**

Les secteurs de l'assurance, de la construction, de la recherche et de l'innovation technologique emploient souvent ce genre d'outils pour leurs affaires. L'objectif est de faciliter la pénétration commerciale d'une entreprise dans une nouvelle zone géographique grâce à l'aide d'un partenaire local.

Pour l'entreprise étrangère, c'est l'occasion de pénétrer et conquérir un nouveau marché. L'association avec une entreprise locale lui permet, d'une part, de bénéficier d'une meilleure position concurrentielle que ne lui procurerait la création d'une filiale et, d'autre part, de tirer profit des compétences de son partenaire dans tous les domaines constituant les spécificités du

marché local. Enfin, la joint-venture lui permet d'utiliser le réseau du partenaire local et ainsi d'assurer, in fine, une meilleure acceptabilité du projet par les autorités locales. Pour le partenaire local, l'occasion de distribuer un nouveau produit et de bénéficier d'un transfert de technologie.

Dans le cadre d'une joint-venture, l'organisation et le management sont les éléments les plus importants à surveiller, afin d'éviter les blocages dans le processus de décision, tout en respectant les enjeux et les points de vue des différents actionnaires.



### Les partenariats verticaux

Ces partenariats correspondent à une collaboration d'acteurs présents dans une même filière. Il y a un partenariat vertical quand un client et son fournisseur acceptent de partager des risques et des responsabilités pour concevoir et réaliser une fonction ou un sous-ensemble d'un produit complexe, en coordonnant leurs compétences et leurs ressources. Cette relation repose sur le partage, la confiance et la dépendance mutuelle entre les partenaires.

Le partenariat vertical est un mode relationnel différent d'autres formes de relations fournisseur-client, comme l'intégration

## L'alliance: un outil de développement pour l'entreprise

verticale (contrôle total des ensembliers sur toute la filière industrielle), la sous-traitance (mise en concurrence d'un grand nombre de fournisseurs qui exécutent les ordres des constructeurs) ou la coopération opérationnelle (application du *juste à temps* chez les fournisseurs).

Avec le partenariat vertical, le donneur d'ordres se comporte comme un client qui s'adresse à un partenaire spécialiste et non plus à un subordonné; le client précise les spécifications fonctionnelles et économiques du produit et c'est au fournisseur de réfléchir aux meilleurs moyens pour y arriver. Les avantages de ce genre de relation sont différents et nombreux: réduction des coûts de production, amélioration des délais, gains de qualité, etc.

Toutefois, cette relation entraîne une évolution du rôle du fournisseur dans le processus de production, avec un élargissement de l'éventail de ces compétences techniques et de ses capacités industrielles et un rôle de supervision plus prononcé avec d'autres fournisseurs de taille plus réduite. En outre, la relation de dépendance entre le client et le fournisseur peut s'inverser, au bénéfice du fournisseur.



### Les accords intersectoriels

Ces accords sont réalisés entre entités présentes sur des secteurs différents, non concurrentes entre elles et qui ne sont pas dans une relation de client/fournisseur. L'objectif de ce genre de partenariat est de combiner les compétences entre les différentes entités pour créer une synergie et activité nouvelle.



### L'alliance de co-intégration

Il s'agit pour des entreprises concurrentes de développer ensemble un produit ou un composant intégrant le processus de chacune. Les entreprises mettent en commun une ou plusieurs des activités de leurs chaînes de valeur et les éléments communs qui y sont produits sont ensuite incorporés à des produits qui restent spécifiques à chaque entreprise partenaire.

Généralement, ce genre de relation se noue sur des projets en amont du secteur des entités concurrentes partenaires et sont souvent invisibles pour le marché (les partenaires impliqués n'en parlant pas ou peu). Ce type d'alliances offre l'avantage de réduire les coûts, grâce à la mise en commun des ressources avec un

## L'alliance: un outil de développement pour l'entreprise

partage des risques (certains développements technologiques sont trop chers et trop risqués pour une seule entreprise). Toutefois, ce type d'alliance peut être utilisé par une entreprise pour étouffer l'innovation chez ses concurrents: leur intégration dans une alliance de co-intégration les dissuade d'explorer des voix alternatives plus originales. Enfin, ce type d'alliance présente un risque de fuite technologique pour les partenaires et peut entraîner une faible différenciation des produits finals présentés par les entités impliquées dans l'alliance.



### Les alliances de pseudo-concentration

Ce type d'alliance, appelé aussi alliance additive, correspond au cas où des entreprises développent, produisent et commercialisent un produit commun. Comme pour la co-intégration, les entreprises apportent dans l'alliance les mêmes ressources et compétences mais un seul produit y est développé, fabriqué et commercialisé et la mise en commun est plus large et correspond à un processus complet de création de valeur. Les secteurs de l'aérospatiale ou de l'énergie notamment utilisent beaucoup ce genre d'alliances.

Les entreprises impliquées dans ce type d'alliance bénéficient des avantages d'une structure plus grande sans avoir à supporter les

inconvenients d'une fusion. Elles bénéficient d'économies d'échelle, grâce au partage des coûts fixes entre les partenaires. De même, les risques d'échec de la commercialisation sont également répartis. Toutefois, des conflits d'intérêts peuvent se présenter, notamment lorsque le produit commun entre en concurrence directe avec d'autres produits développés séparément par un ou plusieurs alliés, ou lorsque les membres hésitent à partager certaines découvertes et innovations. Enfin, cette forme d'alliance peut entraîner une perte de compétence technologique et commerciale pour chaque allié.

Ce type d'alliance peut aboutir à une véritable intégration des partenaires en cas de succès et après un certain temps.



### Les alliances complémentaires

Cette alliance consiste à avoir une activité commune, fondée sur l'articulation de leurs compétences respectives. Pour ce type d'alliance, les ressources et les compétences ne sont pas de même nature et le niveau d'engagement des partenaires y est réduit. Ainsi, ne mettant pas en commun toute leur chaîne de valeur ou une partie, les partenaires réalisent pour le compte de l'autre une des activités de la chaîne. Il n'y a donc pas de tâche

## *L'alliance: un outil de développement pour l'entreprise*

commune et chacun profite de l'expertise de l'autre sur une activité pour laquelle il est lui-même moins compétent.

Les accords de commercialisation sont l'archétype de ce type d'alliance, notamment dans un contexte de mondialisation. Ainsi, l'objectif principal pour les entités dans ce type d'alliance est la pénétration d'une nouvelle zone géographique. A la différence des joint-ventures où le partenaire local n'est pas un concurrent autonome, les alliés impliqués dans une alliance complémentaire sont des concurrents. La logique dans ce type d'alliance correspond à l'échange entre l'accès à un marché à l'accès à un produit.

### *Une complexification de la chaîne de valeur*

En raison d'une typologie variée d'alliances, du caractère évolutif de ce type de relation et du nombre important d'alliances réalisées par une entreprise, la chaîne de valeur se complexifie.

Comme nous avons pu le voir précédemment, il existe une variété de formes d'alliances. Cette variété de formes s'illustre à différents niveaux de complexité allant du simple partenariat entre un producteur et un distributeur jusqu'aux alliances entre de multiples concurrents dans le but de proposer des solutions élaborées (Pearson Education France, 2011)

En outre, une alliance, de par sa nature contractuelle, est une relation qui est limitée dans le temps. Selon la réussite de cette collaboration, l'alliance peut soit se renforcer, et ainsi évoluer vers une plus grande proximité entre les acteurs impliqués dans l'alliance, soit s'arrêter en cas d'échec.

Enfin, avec le développement des alliances, les entreprises travaillent de plus en plus en mode projet. Ainsi, une entreprise va développer plusieurs types d'alliances en même temps, selon sa stratégie de développement; où chacune des alliances va impliquer divers types d'acteurs différents pour un projet différent pour chaque alliance.

Les entreprises vont se constituer ainsi un réseau d'acteurs avec qui elles vont coopérer. Ce réseau est perçu comme un mode d'organisation à part entière des échanges entre entités juridiquement indépendantes mais liées par des formes de complémentarités diverses et variées (territoriales, industrielles, commerciales, géographiques). Ce mode d'organisation permet à l'entreprise d'acquérir des ressources externes tout en augmentant la possibilité de combinaison-recomposition des ressources existantes. En outre, le choix de la nature de l'alliance va s'opérer selon la nature des ressources et des compétences apportées par les partenaires.

## *Le rôle du territoire et ses stratégies de développement*

### **Le territoire économique: un espace permettant la constitution de projets**

Le territoire, d'un point de vue économique, peut se caractériser de la façon suivante :

C'est tout d'abord **un espace de transaction**. En effet, grâce au territoire, une proximité géographique s'établit entre l'offre et la demande, leur permettant de se rencontrer. La transaction est de ce fait rendue possible et le territoire joue le rôle d'endroit physique du marché, en particulier dans le cadre des relations BtoB dans le domaine tertiaire et BtoC.

Le territoire est également **une offre de ressources fixe**. Cette offre se retrouve dans la localisation géographique du territoire, au niveau de ses infrastructures (transport, télécom, etc.) et de ses ressources (naturelles, foncières, immobilières, etc.), de ses superstructures (appareil de formation et de recherche, appareil commercial, établissements administratifs, sportifs, de santé, etc.) et en ressources humaines, avec un intérêt important à concentrer des fonctions métropolitaines (conception-recherche, prestation intellectuelle, commerce inter-entreprises, gestion, culture-loisirs).

Le territoire est également à l'origine de la **production d'externalités**. Certains territoires peuvent générer plus ou moins d'effets et il en existe plusieurs catégories :

- les économies d'agglomération (la concentration d'activités sur un même territoire génère des bénéfices),
- les économies de localisation ou économie de proximité (les externalités produites par le relationnel et la dimension culturelle du territoire),
- les externalités pécuniaires (les effets d'un acteur sur un autre qui passe par les prix) et non pécuniaires (externalités de connaissance qui ne passent pas par les prix).

C'est également **un espace de mise en réseau**. Le territoire offre un socle relationnel, que ce soit entre entreprises, entre entreprises et institutions locales et entre personnes. La dimension territoriale fait jouer la notion de proximité, qu'elle soit géographique et culturelle.

La proximité géographique permet d'identifier un partenaire possible, de stimuler l'envie d'être en relation avec quelqu'un et peut protéger par rapport aux comportements opportunistes. La proximité culturelle donne au territoire des repères communs entre acteurs (normes, valeurs, règles partagées) et un savoir commun au travers d'un socle culturel partagé pouvant servir de mécanisme de régulation. Ces formes de proximité sont à l'origine de réseaux et les interactions physiques sont nécessaires pour les faire durer.

## *Le rôle du territoire et ses stratégies de développement*

### *Les regroupements d'acteurs économiques: une forme de mise en réseau dans le territoire*

A partir de l'exemple des clusters et des districts industriels les acteurs publics français ont commencé à initier dès la fin des années 90, des politiques de mise en réseaux d'acteurs, notamment en constituant dans un premier lieu des SPL (Systèmes Productifs Localisés).

La distinction de l'ensemble de ces types de regroupements n'est pas chose aisée, dans la mesure où les objectifs semblent similaires entre les différents regroupements, malgré des différences de mise en œuvre, ou de labellisation, etc. On peut toutefois dresser 2 logiques générales de regroupement.

#### *Première approche : l'activité économique au cœur de l'activité*

La première logique regroupe les entités de regroupement :

- dont l'axe majeur est avant tout de soutenir l'activité économique des entreprises membres;
- qui travaillent sur des échelles géographiques qui restent essentiellement locales, correspondant généralement à un bassin d'emploi;
- qui restent spécialisées dans un secteur d'activité, autour d'un métier ou autour d'un produit, concurrentes et/ou complémentaires;
- Qui concentrent essentiellement des PME-PMI.

*Les appellations pour ces entités sont variées : SPL, district industriel, cluster local ou grappe d'entreprises...*

### **Système Productif Local**

Un SPL est une concentration, sur un territoire géographiquement délimité, d'unités productives de type PME-PMI, spécialisées dans un secteur d'activité, autour d'un métier ou d'un type de produit, à la fois concurrentes et complémentaires, appuyées sur des structures d'animation, des dispositifs de formation, en association avec les autres acteurs du territoire. Si elles ont une "communauté de destin", l'intensité des liens entre ces unités est néanmoins variable.

### **Grappe**

Il n'existe pas pour les grappes une définition canonique, la référence est donnée par l'Appel à projet DATAR:  
« principalement constituées de TPE/PME, généralement dans un même domaine d'activité; elles intègrent, lorsque cela est

## *Le rôle du territoire et ses stratégies de développement*

pertinent, des grandes entreprises ; elles associent ou intègrent des acteurs de la formation, de la gestion de l'emploi et des compétences, de l'innovation et de la recherche, en fonction des contextes et des initiatives ; elles sont ancrées sur le territoire, apportent des services aux entreprises et ont une gouvernance propre. Toutes les différentes typologies d'entreprises peuvent être concernées. »

### **Cluster (terme générique : groupement)**

Un cluster est un réseau d'entreprises constitué majoritairement de PME et de TPE, fortement ancré localement, souvent sur un même créneau de production et souvent à une même filière. L'intérêt premier du cluster est d'augmenter le chiffre d'affaires et l'efficacité économique de son entreprise et ensuite de détecter dans son environnement les facteurs favorisant sa croissance. »  
Le concept de cluster, générique, dérive de l'analyse de M. Porter, et est lié, par exemple, au modèle des districts industriels à l'italienne.

### **District industriel**

Un district industriel est un système autonome intégré de PME (alternatif à l'intégration que peut opérer une grande entreprise), soit : « Un district industriel est un regroupement, sur un

territoire donné, d'entreprises ou d'établissements exerçant des activités proches et entretenant d'importantes relations entre elles, sans être, le plus souvent, liées sur le plan du capital. Leurs synergies consistent à mettre en commun des connaissances techniques, à partager des efforts de R&D et des réseaux commerciaux, à organiser des actions de formation et d'information (délégations communes) et de veille technologique et économique. »

### *La deuxième approche : l'innovation et la compétitivité*

La **deuxième approche** regroupe les entités dont la constitution s'est **basée sur la volonté de développer des innovations technologiques**. Les pôles de compétitivité ou les grappes technologiques semblent concentrer en leur sein une **plus grande diversité de type d'acteurs**, et sont **marqués par une implication plus prononcée des acteurs scientifiques**, qui y trouvent des intérêts en commun avec les acteurs industriels: moyens logistiques, brevets de fabrication, veille technologique et stratégies de promotion et d'expansion, et développent des réseaux à des échelles géographiques plus larges (suprarégionale, nationale).

## *Le rôle du territoire et ses stratégies de développement*

### **Pôle de compétitivité**

«rassemble sur un territoire bien identifié et sur une thématique ciblée, des entreprises, petites et grandes, des laboratoires de recherche et des établissements de formation. Les pouvoirs publics nationaux et locaux sont étroitement associés. Sa vocation est de soutenir l'innovation avec le développement de projets collaboratifs de R&D particulièrement innovants. Il accompagne également le développement et la croissance de ses entreprises membres grâce notamment à la mise sur le marché de nouveaux produits, services ou procédés issus des résultats des projets de recherche. »

### **2 approches qui tendent à se compléter**

Les 2 approches précédentes sont complémentaires, dans la mesure où les pôles de compétitivités ou grappes technologiques ont un positionnement principalement axé sur le développement de la Recherche et Développement et de l'innovation technologique alors que les autres entités plus locales sont positionnées sur le développement de l'innovation sous toutes ses formes et sur des actions plus proches du marché pour les entreprises. Les regroupements fondés sur la 1ère logique et ceux fondés sur la 2ème logique peuvent ainsi être amenés à conduire des projets complémentaires (principe de sous-traitance).

### **Des regroupements variés, évolutifs interrogeant de facto la manière de les appréhender**

Les regroupements ainsi formés peuvent évoluer en matière d'organisation selon leur dynamisme interne. Ainsi, par exemple, certains SPL en Midi-Pyrénées sont devenus des pôles, d'autres des grappes, tandis que certains SPL ont disparu. A l'inverse, des candidats pôles de compétitivité non retenus ont pu évoluer vers une structure de type SPL (projet études grappes d'entreprises en Midi-Pyrénées, 2011).

En outre, du fait de la complémentarité entre les 2 approches de constitution de regroupements, on assiste à la formation de véritables réseaux de regroupements. Des grappes ou des réseaux peuvent exister au sein de certains pôles de compétitivité sur des territoires et/ou des thématiques en commun (exemple : la grappe « Pyrénées Industries Céramiques » est liée au pôle de compétitivité « céramique » de Limoges, la grappe "water sensor membrane" –filtration de l'eau- est liée au pôle de compétitivité « eau » initié avec les régions LR et PACA) (projet études grappes d'entreprises en Midi-Pyrénées, 2011).

**La constitution de ces réseaux entraîne une organisation territoriale diversifiée entre les regroupements initiaux, avec pour certains, une ouverture à l'international avec des modes de relations vers d'autres clusters à l'étranger.**

## *Le rôle du territoire et ses stratégies de développement*

Le caractère évolutif de ces regroupements et la complexité engendré par la mise en relation de regroupements entre eux interrogent ainsi la manière de les appréhender.

### *Des regroupements et réseaux dont les modalités de mise en œuvre correspondent aux logiques d'alliances*

Concernant les regroupements, la mise en œuvre par exemple d'une stratégie à cinq ans par chacun des pôles de compétitivité semble correspondre avec la définition d'un cadre commun par les partenaires qui concluent une alliance.

Qui plus est, la stratégie fixée par les pôles permet de concrétiser des partenariats entre les différents acteurs ayant des compétences reconnues et complémentaires autour de projets bien définis. Les projets traités par les pôles comprennent en général peu d'acteurs (une dizaine tout au plus au vu des premières listes des projets réalisés par les pôles présents dans le Grand Sud-Ouest).

La même logique prévaut pour les regroupements plus locaux, à l'exemple des SPL, qui, d'après la DATAR, est une organisation qui fonctionne comme un réseau d'interdépendances constituées d'unités productives ayant des activités similaires ou complémentaires qui se divisent le travail (entreprises de production ou de services, centres de recherche, organismes de

formation, centres de transfert et de veille technologique, etc.). Cela rentre en cohérence avec la logique de coordination des **compétences et des ressources des partenaires** pour développer produire et/ou commercialiser des produits et des services dans les alliances.

### *Une double action à mettre en œuvre en matière de stratégie de développement des réseaux au sein d'un territoire*

Les entreprises internationales jouent un rôle prépondérant dans la constitution de réseaux et dynamise les tissus économiques locaux.

En effet, les entreprises multinationales sont à l'origine de la constitution de réseaux de part leurs établissements, centres de recherches et sièges sociaux, qui jouent le rôle de nœuds dans ces réseaux horizontaux de coopération, qui disposent d'une connexion avec le réseau global. On parle ainsi de polarisation réticulative et ce sont ces réseaux d'entreprises multinationales qui orchestrent la majeure partie des dynamiques territoriales. En outre, à côté de ces réseaux globaux, se trouvent des « mondes locaux » que l'entreprise multinationale est capable de dynamiser.

Aujourd'hui, les entreprises multinationales sont conscientes que la création de valeur peut être démultipliée par une meilleure insertion territoriale.

## *Le rôle du territoire et ses stratégies de développement*

Celles-ci cherchent ainsi à prendre davantage en considération dans leur stratégie de développement et de localisation le « facteur régional » et à s'implanter au mieux dans l'enchevêtrement des réseaux constitués. Ainsi, cette recherche de polarisation spatio-technologique s'inscrit dans une logique de flexibilité (juste à temps, etc.), de proximité avec les milieux sous-traitants notamment et qui privilégie la congruence entre les savoirs et les savoir-faire propres aux partenaires du réseau.

**En termes de stratégie, les entreprises multinationales semblent aujourd'hui davantage privilégier les proximités inter-organisationnelles, intra-territoires et extra-groupes par rapport aux proximités inter-organisationnelles, intra-groupes et extra-territoires.**

**On parle ainsi de stratégie « globale »** (division continentale des tâches, recherche d'économies d'échelle régionale, concentration territoriale de la production pour limiter les coûts logistiques et production adaptée au marché) à la différence d'une stratégie globale (division internationale des tâches, recherche d'économie d'échelle par la division internationale du travail, importance de la coordination logistique et production pour un marché unifié mondial).

Les entreprises multinationales vont ainsi privilégier les territoires où il existe un grand nombre de fournisseurs de biens intermédiaires locaux capables d'honorer les commandes et de s'adapter.

Dans leur choix d'implantation, les compétences locales, la qualité des infrastructures et de l'environnement, le réseau urbain et l'importance de la position métropolitaine au sein du réseau global sont les facteurs clés d'attraction pour les firmes multinationales. En outre, ceux-ci seront aussi vigilants au choix d'implantation de leurs concurrents et auront tendance à les imiter. La diversité des partenaires potentiels et des compétences sur un espace limité et la position nodale de cet espace sont de puissants facteurs d'attraction et source d'externalités positives, grâce à la proximité entre les acteurs qui favorise la multiplication des contacts.

**Toutefois, seuls les territoires qui possèdent un certain pouvoir d'attraction, de par leur masse critique, et d'une rente de situation grâce à leur position sur les nœuds des réseaux où transitent les flux d'informations seront à même de disposer de contacts internationaux, source de polarisation, de diversification et d'intra-spécialisation.** Il est cependant nécessaire de dire que certains types d'entreprises multinationales seront plus propices au développement local que d'autres: celles qui s'appuient le plus sur une stratégie de glocalisation exerceront véritablement une action structurante sur le tissu local en pénétrant ou en créant le réseau territorial, soit en stimulant l'innovation technologique, soit en se muant en tant que pilote de projet local par la création d'une chaîne de valeur complète.

## *Le rôle du territoire et ses stratégies de développement*

En outre, il convient de rappeler qu'il est nécessaire de renouveler constamment les avantages d'un territoire de manière à assurer la position privilégiée et d'être à l'abri des ruptures technologiques ou partenariales et des aléas conjoncturels.

Pour les territoires qui n'auraient pas la chance de bénéficier des avantages liés à la bonne localisation au sein des réseaux et à la masse critique, la mise en réseau sur une base locale s'impose. Il s'agit ainsi de développer une culture du projet au niveau local, marquée par l'implication des acteurs locaux et par une mise en réseau axée sur l'innovation permettant un développement horizontal d'entreprises complémentaires qui présente les avantages de la grande entreprise tout en conservant une certaine flexibilité, réactivité et un climat humain adéquat.

Ses réseaux locaux peuvent être d'une part un facteur d'attraction pour les entreprises multinationales et, d'autre part, un moyen pour assurer la compétitivité des petites entreprises en leur assurant une taille de marché plus conséquente et une diversification de leur activité.

L'enjeu pour les acteurs locaux est de :

- **favoriser les dynamiques de constitution des réseaux locaux,**
- **les rendre davantage visibles au niveau international, et d'assurer l'intégration du territoire dans les réseaux mondiaux.**
- **attirer les grandes entreprises sur leur territoire, en faisant attention à l'impact de leur activité sur les réseaux locaux,**

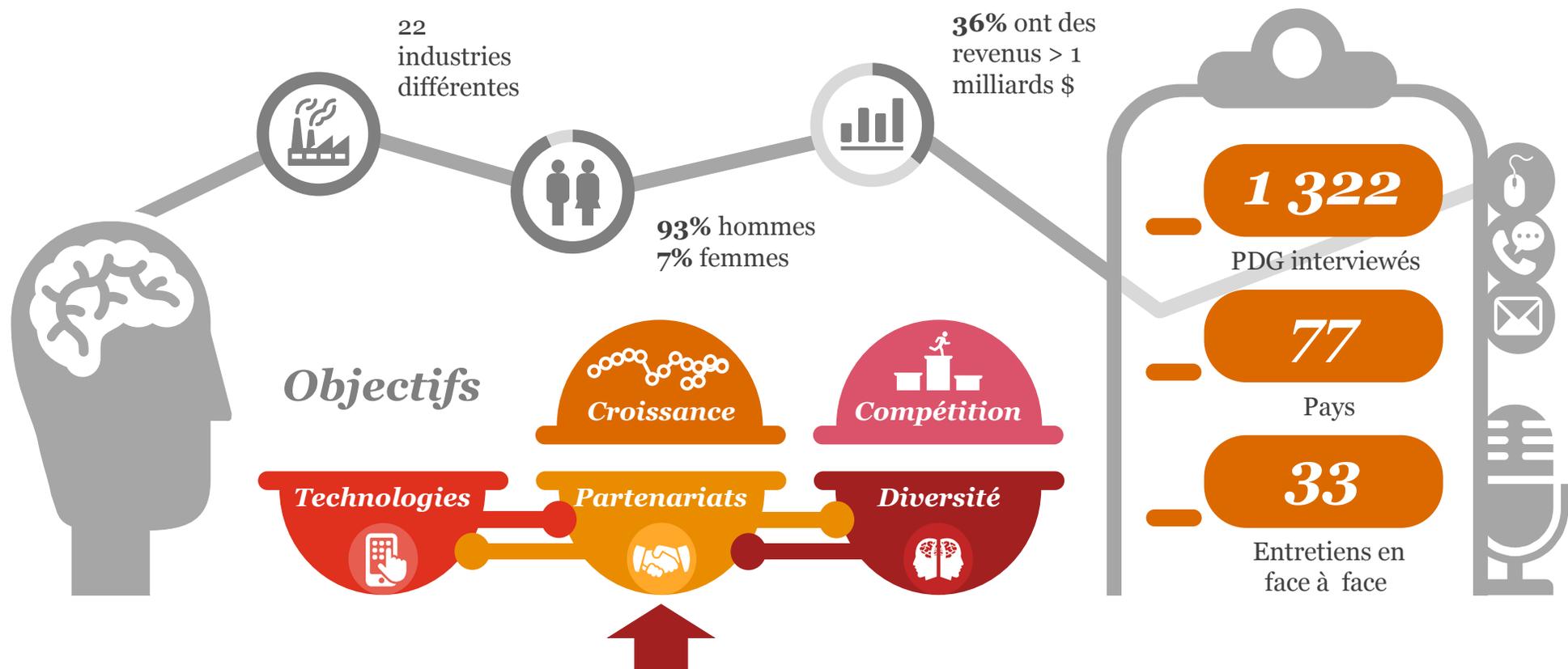
## *Les alliances : un facteur clé de la croissance et de la compétitivité au regard des dynamiques internationales*

---

## Les alliances : au cœur du développement des entreprises dans le monde

### Les tendances internationales

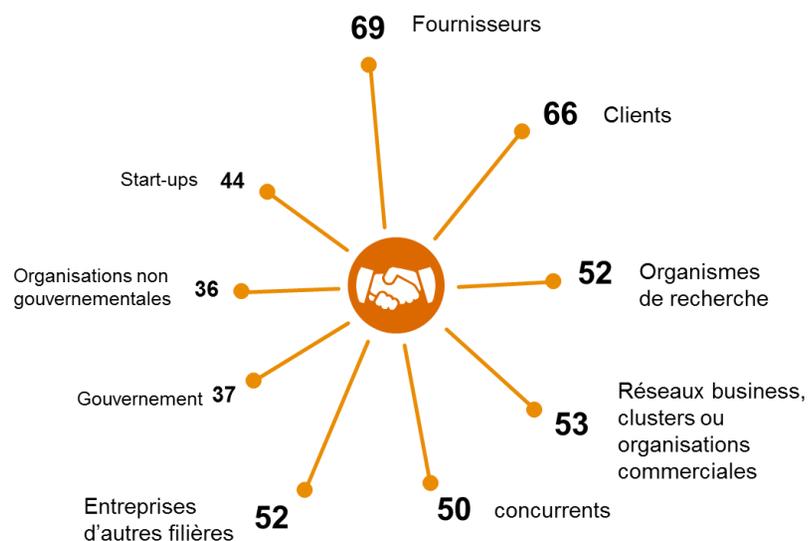
18ème enquête internationale annuelle des Directeurs Généraux en synthèse (une étude PwC)



## Les alliances : une tendance mondiale

Construire des alliances « improbables ». Développer des réseaux collaboratifs différents.

*La capacité à construire, développer et gérer des réseaux plus grands, plus dynamiques, plus diversifiés et plus complexes est un gage de réussite dans le contexte actuel des affaires.*



January 2015  
29

Q: Etes-vous actuellement impliqué ou souhaitez-vous vous engager avec n'importe quel types de partenaires présentés ci-dessus dans une collaboration de type joint venture, alliance stratégique ou collaboration informelle? (%)

Les « alliances » pour être plus compétitifs

*Les alliances ne sont pas qu'une question de réduction de coûts et de partage de risques ...*



Q: Quelles sont vos raisons pour participer à des collaborations de type joint-venture, alliance stratégique ou de collaboration informelle?

Note: % de Directeurs Généraux qui ont inscrit ces raisons comme étant leur première motivation pour s'impliquer dans une relation de collaboration

## Entretiens



**Theo Spierings**

Fonterra, Nouvelle Zélande

“Nous suivons le principe de nous focaliser sur nos forces et de les faire croître rapidement , et d’établir des partenariats là où nous ne sommes pas suffisamment bons ».

“La question du concurrent est intéressante... parce que je ne crois pas aux concurrents mais à des collègues qui préfèrent s’unir plutôt que de se battre entre eux afin de gagner de nouvelles opportunités d’affaires ».



**Oscar Farinetti**

Eataly, Italie

## *Analyse de l'enquête terrain*

---

## Rappel des objectifs du travail d'enquête

### Un travail d'enquête en 2 phases

L'objectif du travail d'enquête terrain est de collecter des éléments d'analyse, qui nous permettent de **mieux appréhender la nature des alliances, partenariats et collaborations** dans lesquelles les entreprises interviewées sont impliquées. Le travail d'enquête terrain se divise en 2 parties:

- Une **enquête terrain quantitative**, basée sur un questionnaire directif;
- Une **enquête terrain qualitative**, basée sur un questionnaire semi-directif.

Ces deux approches doivent *in fine* nous permettre de recueillir les informations quantitatives et qualitatives nécessaires pour, d'une part, **interpréter les résultats de l'analyse issue des données macroéconomiques** (analyse documentaire) et, d'autre part, pour **obtenir des positions/réactions sur la question des alliances** (pertinence, organisation, nature des actifs impliqués dans l'alliance, lien à l'activité et au secteur d'activité, résultats, lien au territoire ...).



## Rappel des objectifs du travail d'enquête

### Mettre en perspective les constats quantitatifs...

Concernant l'enquête de terrain quantitative, une première sélection d'entreprises a été réalisée à partir de la base de données DIANE. Ainsi, 437 entreprises ont ainsi été sélectionnées selon leur **situation géographique** (appartenance à l'une des 5 régions impliquées dans l'étude), leur **taille** (TPE, PME, GG), la pertinence par rapport à leur **secteur d'appartenance** et leur **appartenance à un pôle de compétitivité comme critère complémentaire**.

Suite à ce premier travail, une enquête téléphonique a été menée : 150 entreprises ont répondu à l'enquête

Concernant l'enquête de terrain qualitative, 25/30 entretiens ont été menés auprès d'une sélection d'acteurs clés des régions concernées (entreprises, pôles de compétitivité, acteurs d'interface, etc.). Le questionnaire qualitatif a été administré en vis-à-vis (ou par téléphone).

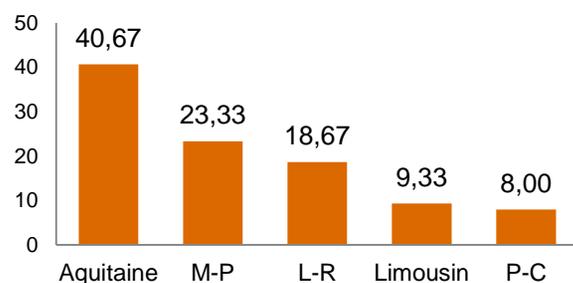
**L'objectif de ces entretiens est de donner un éclairage aux résultats des éléments collectés dans le volet 1 de l'analyse et de l'enquête terrain.**



## L'enquête téléphonique : les répondants

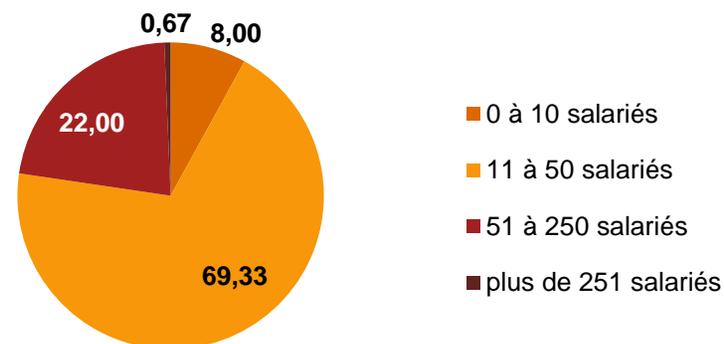
*N.B.: Les entretiens réalisés ont l'objectif de contribuer à la collecte d' « indices » contribuant à la réflexion autour des alliances, sans prétention, vu la taille de l'échantillon, de validité statistique.*

### Localisation



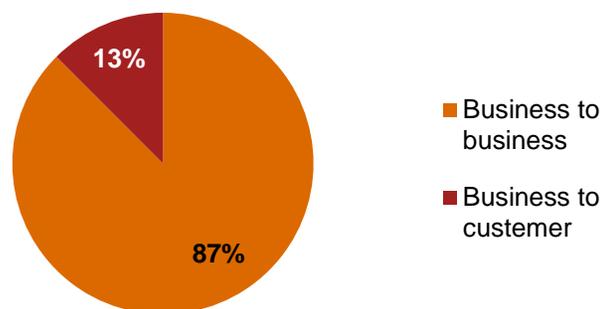
Les entreprises de l'Aquitaine et de MiPy sont celles qui ont montré le plus d'intérêt pour l'enquête

### Taille



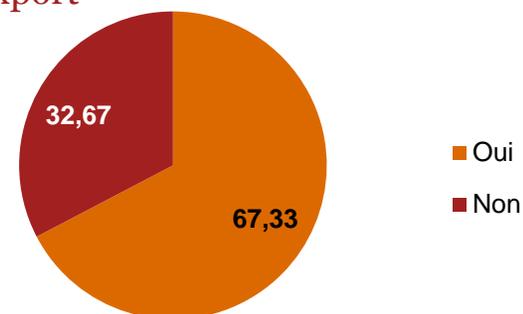
Les PME entre 11 et 50 salariés sont les plus représentées

### Activité



Essentiellement présente dans le B2B et dans les services

### Export



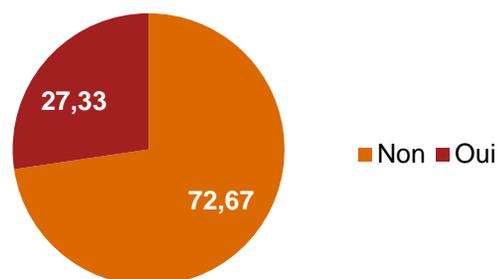
Des entreprises qui exportent plus que la moyenne nationale (50%)

*S'allier pour plus d'efficience et compétitivité ?*

---

## S'allier pour plus d'efficience et de compétitivité... ?

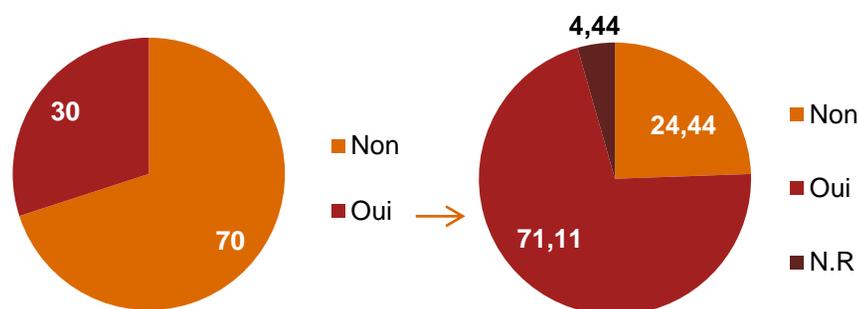
Est-ce que vous partagez des services mutualisés d'une quelconque nature ?



Parmi les 150 entreprises de l'enquête, 72,67% d'entre elles ne disposent pas de services mutualisés avec d'autres entreprises, tandis que 27,33% en utilisent.

Répartition des entreprises selon leur participation à des services mutualisés avec d'autres entreprises en %  
N=150; taux de réponse de 100%

Utilisez-vous des outils de travail collaboratifs ou des plateformes collaboratives ?



Parmi les 150 entreprises, 70% d'entre elles n'utilisent pas d'outils ou de plateformes collaboratifs, tandis que 30% en utilisent.

Parmi les 45 entreprises utilisant ce genre d'outils, 71,11% d'entre elles ont été obligées de le faire par leur donneur d'ordre, tandis que 24,44% d'entre elles n'y ont pas été obligées. 4,44% des entreprises n'ont rien indiqué à cette question.

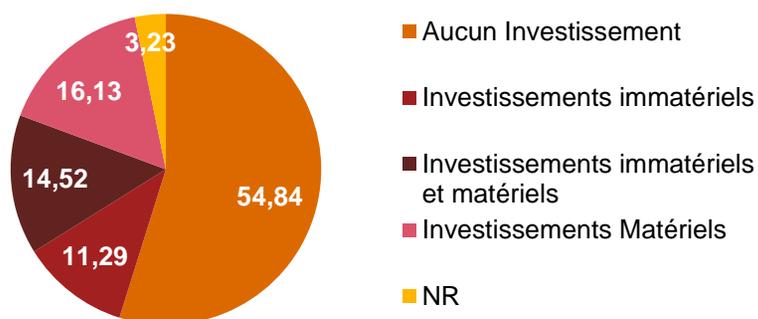
Il s'agit d'un outil demandé par le donneur d'ordre, nécessaire à la gestion de la chaîne de production dans un contexte de développement d'externalisation, d'alliances et de partenariat.

Répartition des entreprises selon leur utilisation d'outils de travail ou de plateformes collaboratifs en %; N=150; taux de réponse de 100%

Répartition des entreprises utilisant des outils de travail ou de plateformes collaboratifs, selon si cela a été imposé par leur donneur d'ordre en %; N=45; taux de réponse de 95%

## S'allier pour plus d'efficience et de compétitivité... ?

### Quelle a été la nature des investissements réalisés ?

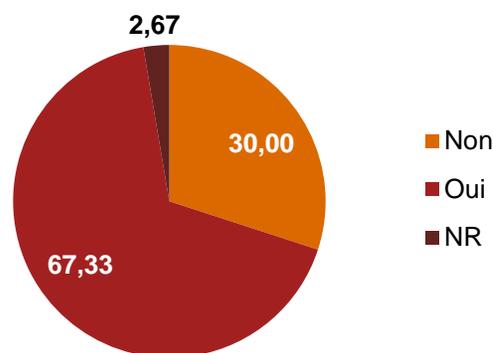


Parmi les 62 entreprises impliquées dans une alliance entre recherche publique et privée, 55,84% d'entre elles n'ont fait aucun investissement tandis que 11,29% ont fait des investissements immatériels, 14,52% des investissements immatériels et matériels et 16,13% des investissements matériels.

Les « alliances » se caractérisent donc par des investissements essentiellement immatériels dont la mesure est difficilement mesurable par les acteurs.

Répartition des entreprises selon la nature de leur investissements dans les alliances de recherches publique/privée en %  
*N=62; taux de réponse de 99%*

### Connaissez-vous votre partenaire depuis longtemps?



Parmi les 150 entreprises, 67,33% des entrepreneurs connaissent leur(s) partenaire(s) depuis longtemps, contre 30%.

Ce qui implique une notion de confiance, sinon de proximité géographique.

Répartition des entreprises selon si elles connaissent leurs partenaires depuis longtemps en %  
*N=150; taux de réponse de 97%*

## S'allier pour plus d'efficience et de compétitivité... ? Les retours d'entretien

### L'alliance pour plus d'efficience et compétitivité

L'analyse montre **qu'il existe une tendance, même si non majoritaire, à la recherche d'une structuration plus efficiente et efficace du travail en écosystème.**

Cette structuration peut être différente en fonction du secteur d'activité, de l'objectif de la mutualisation et de la taille des entreprises impliquées dans des démarches de mutualisation de fonctions et des services.

Il peut s'agir d'une plus forte **mutualisation** de certaines activités comme dans le cas du secteur agroalimentaire sur des fonctions communes qui vont des achats (la fonction de mutualisation des services la plus répandue) jusqu'à la recherche d'alliances pour la négociation des conditions de crédits bancaires (cf. Étude ex ante FEDER en LR).

Cette tendance à la mutualisation des services découle, dans le cas de ce secteur, de la forte présence d'entreprises de **l'ESS et des coopératives agricoles** en particulier ainsi que de la transformation que le secteur est en train de traverser : réduction des marges et besoin de contrôle des coûts, tendance à la recherche de masse critique, concentration sectoriel... (cf. Agreste, 2014).

La tendance à la mutualisation touche également d'autres secteurs .

Ce type de mutualisation concerne souvent les **TPE et les PME à la recherche de masse critique et d'économie d'échelle.**

Poussée par la diffusion et « pervasivité » du **numérique**, la recherche d'une meilleure gestion de coûts et de plus d'efficacité peut toucher plus largement l'organisation du travail au sein des filières surtout industrielles afin d'**optimiser la supply chain.**

Dans ce cas ce sont davantage les **GG** qui soutiennent l'utilisation d'outils tels que les outils de travail collaboratif ou des plateformes collaboratives : le but est celui d'un **meilleur partage de l'information, exploitation des données** (pour des finalités d'analyse et optimisation de l'organisation), meilleure organisation de l'ensemble des phases de la production.

La tendance à la mutualisation peut être constatée également à un troisième niveau : celui de la **mutualisation des fonctions de structuration d'une filière** : structuration de l'écosystème, soutien à l'émergence de l'innovation, veille marché et accompagnement des acteurs du territoire... **des missions qui relèvent essentiellement du rôle des différentes typologies de « clusters »**, dont la morphologie et les missions évoluent fortement avec le constat de nouveaux acteurs émergents (ex. Cyclium) et l'essoufflement d'autres.

## ***Entretiens***

S'allier pour plus d'efficacité et de compétitivité... ?

### ***Didier Ritter***

Acobiom, Languedoc-Roussillon

« Pour les alliances, il faut qu'il y ait un intérêt pour tout le monde et une flexibilité pour tout le monde notamment sur les questions de droit et donc de contractualisation »

“PVSI a été créée pour faire fructifier le capital qui y a été acquis dans le démantèlement d'installations nucléaires . C'est une structure pivot dans l'émergence d'une nouvelle filière dans l'assainissement et le démantèlement. Notre objectif est de développer de nouvelles solutions technologiques « cross filières ». Elle naît de l'alliance entre sept acteurs de la recherche, de l'industrie, de la formation et du développement économique gardois dans ce secteur émergent.

### ***Laurence Boisset et Gilles Richard***

CEA Marcoule et PVSI

## *S'allier pour plus d'efficience et de compétitivité...?*

### La transformation du secteur industriel

L'analyse des éléments documentaires et des remontées des entretiens semi-directifs indiquent une **transformation importante du secteur industriel** déterminée par la pression de la compétition internationale :

Ces éléments induisent un impact notamment sur :

- Les modalités d'**innovation** (comme déjà évoqué)
- Les modalités d'organisation de la **supply chain** : impliquant d'une part une hyper spécialisation des entreprises et de leur rôle dans la chaîne de production mais également un changement de relation entre GG et sous-traitants, appelés de plus en plus à jouer un rôle non subordonné dans les relations avec les GG (ex. Aéronautique)
- L'accent sur **l'évolution de l'appareil productif** tirée par les nouvelles technologies (numérique, robotique, photonique,...)
- **L'assouplissement de la frontière entre produits et services**
- La tendance à la **financiarisation de l'économie**

La transformation en cours entraîne un **renforcement de l'importance des alliances** entre différentes catégories d'acteurs (entre GG, start-ups et PME, PME entre elles, organisations de recherche, organisations intermédiaires, décideurs politiques) **afin de faire face à la complexité des**

### marchés et du contexte social dans une situation de tension financière publique et privée.

L'alliance devient un facteur clé car les réponses à apporter aux marchés et à la société sont de plus en plus complexes, multi-compétences et multidisciplinaires et font appel à la capacité de s'adapter constamment aux mutations de l'environnement.

Ce constat touche davantage les secteurs à forte intensité capitalistique comme le secteur des transports et de la santé, très présents dans le périmètre de notre étude, mais également des secteurs considérés comme plus traditionnels comme celui de l'agroalimentaire et du bois/ papier.

Deux des principaux éléments de tension potentielle, par rapport à ce constat :

1. La tendance à la financiarisation de l'économie, qui pourrait induire à la délocalisation des entreprises et
2. L'accompagnement du capital humain dans cette phase de transformation en matière de compétences à créer et d'amortisseurs sociaux.

## ***Entretiens***

S'allier pour plus d'efficacité et de compétitivité... ?

### ***Gérard Mathis***

Vice-Président R&D, Cisbio BioAssays

« Cisbio a développé par le passé une collaboration historique avec Advantis et Poulenc pour valider des technologies HTRS; il s'agissait plus d'une collaboration que d'une relation commerciale: Advantis était à la recherche de nouvelles technologies et nous, nous voulions valider la nôtre »

« Nous faisons évoluer notre chaîne d'approvisionnement et souhaitons disposer de véritables partenaires intégrateurs de haut niveau dans tous les métiers ... »

« AIRBUS apprécie peu les alliances souples mais privilégie les alliances dotées d'une tête de pont responsable »

### ***Didier KATZENMAYER***

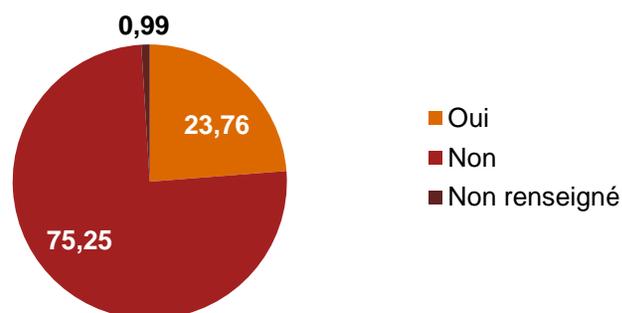
Directeur aux affaires industrielles  
d'Airbus Opérations SAS

***S'allier pour plus exporter et internationaliser ?***

---

## S'allier pour exporter et s'internationaliser ?

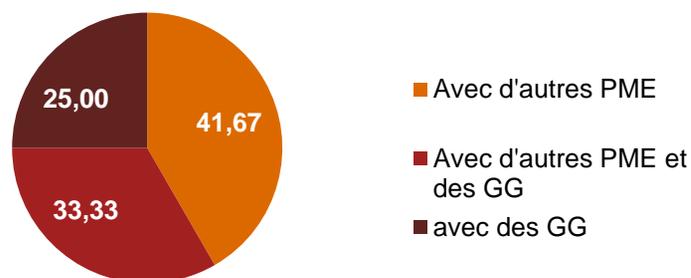
### Est-ce que vous exportez à plusieurs ?



Sur les 101 entreprises qui exportent de l'échantillon, 23,76% d'entre elles le font à plusieurs, soit 24 entreprises. Ainsi, on constate que les logiques de partenariat à l'export sont peu développées dans le Grand Sud-Ouest.

Répartition des entreprises qui exportent selon si elles le font à plusieurs, en %  
*N=101; taux de réponse de 99%*

### Avec quelle typologie d'entreprises ?



Parmi celles-ci, 41,67% d'entre elles le font uniquement avec d'autres PME, 33,33% avec des PME et des grands groupes et 25% seulement avec des grands groupes.

Répartition des entreprises qui exportent à plusieurs, selon leur type de partenaire en %  
*N=24; taux de réponse de 100%*

La notion de proximité, traditionnellement liée aux « clusters » semble aujourd'hui s'opposer à l'internationalisation et à l'ouverture aux alliances au niveau international. En réalité les écosystèmes locaux forts permettent de tirer le meilleur profit des collaborations exogènes en renforçant la compétitivité et l'attractivité du territoire.

## ***Entretiens***

S'allier pour exporter et s'internationaliser ?

### ***Christophe Philipponeau***

PDG d'Hervé Thermique, Poitou-Charentes

« Pour l'exportation, on fonctionne sur l'opportunité. On s'est par exemple implanté en Suisse car un de nos employés à Lyon souhaitait s'y installer et qu'il y avait une entreprise suisse dont les responsables allaient partir en retraite. [...] Pour le Maroc ou la Belgique, on a été amené à travailler dans ces pays car l'un de nos clients s'y était implanté. On regarde par la suite ce que cela pourrait donner pour faire du business au niveau local dans ces pays... »

“French Tech Toulouse est portée par la dynamique insufflée par des GG comme Cap Gemini qui a le rôle d'intégrateur de technologies : ils ont ouvert des bureaux dans lesquels les innovations des start-ups sont présentées et le responsable de Cap Gemini présente dans les salons internationaux les innovations des start-ups ».

### ***Philippe Coste***

French Tech Toulouse

## *S'allier pour exporter ? Les retours d'entretiens*

**L'export et l'internationalisation : des démarches dans lesquelles les entreprises se lancent encore seules et avec une approche opportuniste**

Si les entreprises interrogées présentent globalement **un taux d'export plus élevé que la plupart des entreprises nationales, il reste éloigné de celui des entreprises allemandes ou des PME exportatrices italiennes.**

Il s'agit d'une caractéristique des entreprises françaises et des PME en particulier, qui a été soulignée par de nombreuses études ( Cfr.: Observatoire des PME de la BPI) et qui fait aujourd'hui l'objet d'une initiative publique renforcée.

L'export et l'internationalisation sont particulièrement risqués pour les entreprises qui y font face seules. Les processus d'internationalisation non maîtrisés peuvent amener à des échecs coûteux pour les entreprises qui se lancent à l'export et les start-ups et les PME en particulier.

Les entretiens conduits indiquent que souvent **les choix des pays d'exportation sont opportunistes**, et pas forcément liés à une stratégie de développement structurée.

Toutefois, dans les processus d'internationalisation réussis on retrouve des relations, « des alliances », avec des fournisseurs ou des clients. Il peut s'agir d'un **approche occasionnelle** entre une entreprise et un client/ fournisseur qui permet à l'entreprise d'aborder un nouveau marché (c'est le cas de Cisbio, par

exemple), ou d'alliances telle que la « **chasse en meute** », ou des **alliances stratégiques de transfert technologiques.**

Dans le premier cas, ce sont les grands groupes qui pilotent la « chasse » accompagnant leurs sous-traitants sur de nouveaux marchés. Un exemple dans ce sens est constitué, outre que par les initiatives d'Airbus dans le cadre du PACTE PME, par le rôle joué par Capgemini dans le cadre de la FrenchTech à Bordeaux, même si avec des modalités différentes (encadrées par le Pacte PME dans le cas d'Airbus, avec un rôle d'ambassadeur dans le cas du PdG de Cap Gemini).

Les démarches de **chasse en meute** permettent en effet de présenter des solutions intégrées portées par plusieurs partenaires, souvent autour d'un GG, et d'adresser de manière structurée, et plus protégée pour les PME, les risques et les variables inconnues intrinsèques à tout processus d'internationalisation.

Une autre démarche intéressante en matière d'alliances pour l'exportation est celle lancée par PVSI en Languedoc-Roussillon.

PVSI a été créée pour faire fructifier le capital qui y a été acquis dans le démantèlement d'installations nucléaires . C'est une structure pivot dans l'émergence d'une nouvelle filière dans l'assainissement et le démantèlement. Elle naît de l'alliance entre sept acteurs de la recherche, de l'industrie, de la formation et du développement économique gardois dans ce secteur émergent. L'un de ses objectifs est de repérer des nouvelles opportunités

## *S'allier pour exporter ? Les retours d'entretiens*

de marché et de proposer des solutions intégrées par le partenariats des ses membres . La veille des appels d'offres au niveau international et l'ingénierie de projet font partie des services proposés.

La PME bénéficie de l'avantage concurrentiel du partenaire sur la zone, en accédant notamment à son marché et à son portefeuille de clients, en limitant les investissements sur place pour la création d'une filiale. Le risque intrinsèque à cette approche est lié à la perte de maîtrise sur la technologie et au risque que l'allié se transforme en concurrent.

C'est pour cela que cette approche nécessite un accompagnement à la fois en matière de PI et dans l'identification des marchés et des alliés les plus adaptés.

Enfin, **les actions d'accompagnement « collectives »** réalisées par les chambres de commerce et les pôles de compétitivité, visant la participation à des foires ou des évènements internationaux, **permettent également une première approche aux marchés internationaux.**

**Leur impact n'est toutefois pas significatif** si un accompagnement à la concrétisation des relations commerciales n'y est pas associé en complément, permettant à l'entreprise de faire face aux enjeux du marché international.

*« En 2010, 74 % des ETI et 30 % des PME françaises ont exporté (INSEE, 2011) ; et ces dernières avaient en 2009, deux fois moins de projets d'investissement direct à l'étranger (IDE) en cours que leurs homologues européennes (COMMISSION EUROPÉENNE, 2010) »*

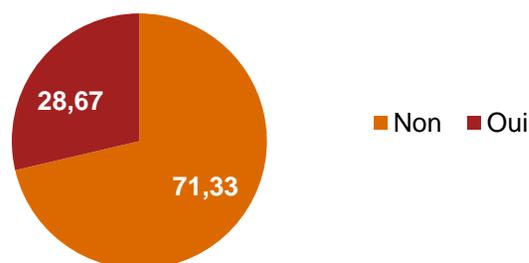
*PME 2014 rapport sur l'évolution des PME, BPI*

## *S'allier pour innover ?*

---

## S'allier pour innover ...?

Avez-vous participé à des projets de recherche collaborative ?

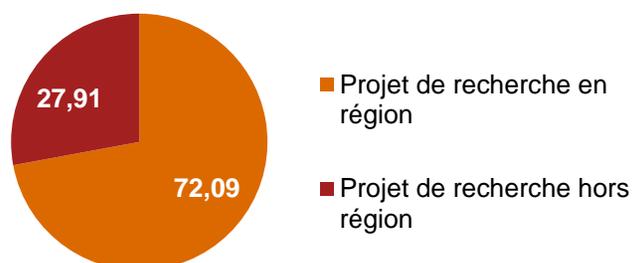


Il n'y a qu'une partie limitée (29%) de l'échantillon qui a participé à un projet de recherche collaborative.

Une proportion particulièrement faible au regard de la composition de l'échantillon de base où l'appartenance à un pôle de compétitivité constitue un critère de sélection pour les entreprises.

Répartition des entreprises selon leur participation à un projet de recherche collaborative en %  
N=150; taux de réponse de 100%

En région ou hors région ?



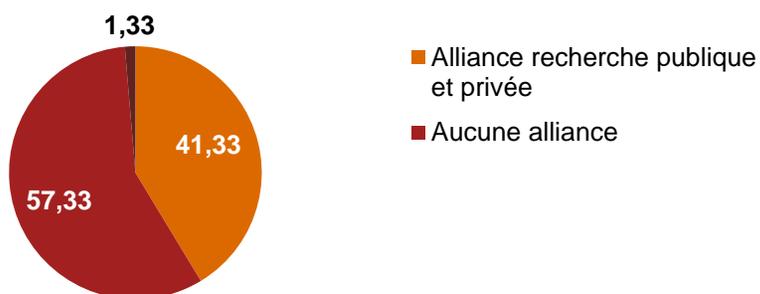
Sur les 43 entreprises participant à un projet de recherche collaborative, 72,09 % d'entre elles le font dans leur région, tandis que 27,91% d'entre elles le font dans une autre région que celle de leur lieu d'implantation.

Ce qui indique un enracinement significatif des liens entre partenaires locaux malgré une ouverture significative.

Répartition des entreprises participant à un projet de recherche collaborative selon la localisation géographique de celui-ci en %  
N=43; taux de réponse de 100%

## S'allier pour innover ...?

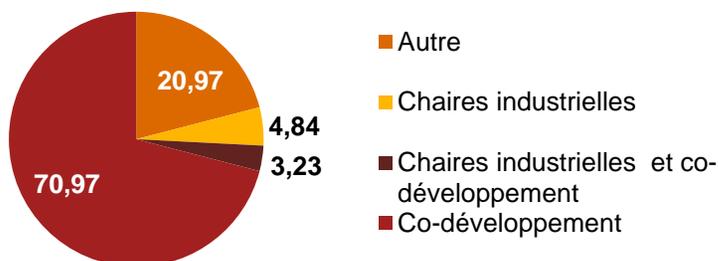
### Quelles modalités pour des collaborations entre recherches publique et privée ?



Parmi les 150 entreprises de l'échantillon, 57,33% d'entre elles ne sont pas intégrées dans une alliance entre recherches publique et privée. A l'inverse, 41,33% participent à ce genre d'alliance. Ce qui constitue un élément d'analyse intéressant par rapport à la diffusion des collaborations entre entreprises et laboratoires de recherche ces dernières années.

Répartition des entreprises selon leur implication dans des alliances entre recherches publique et privée en %  
*N=150; taux de réponse de 98%*

### Quel type de collaboration ?



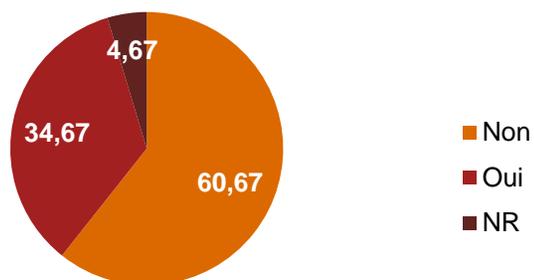
Parmi les entreprises incluses dans une alliance entre recherches publique et privée, 70,97% y participent en co-développement.

Il s'agit de la modalité d'intervention la plus répandue parmi les entreprises ayant participé à l'enquête.

Répartition des entreprises impliquées dans des alliances entre recherches publique et privée selon leur modalité en %  
*N=62; taux de réponse de 100%*

## S'allier pour innover ...?

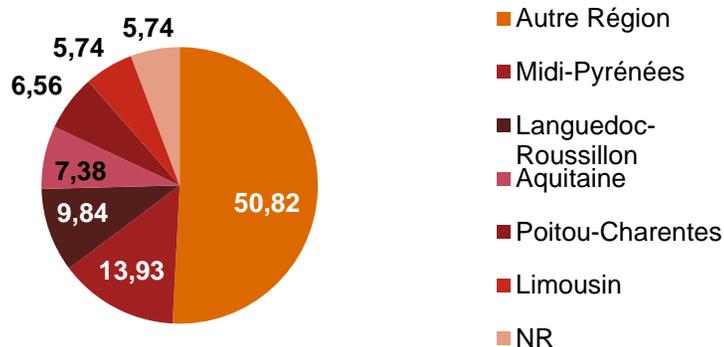
Les entreprises / laboratoires avec lesquels vous avez établi des collaborations sont elles sur votre région ?



Environ 60% des interviewés ont indiqué que leur partenaire était localisé dans une autre région que celle où ils sont situés, tandis qu'environ 35% ont développé des collaborations avec des partenaires situés dans la même région qu'eux.

Répartition des entreprises selon la localisation de leur(s) partenaire(s) en %  
*N=150; taux de réponse de 95%*

Si ailleurs, quelles régions (parmi celles citées) ?

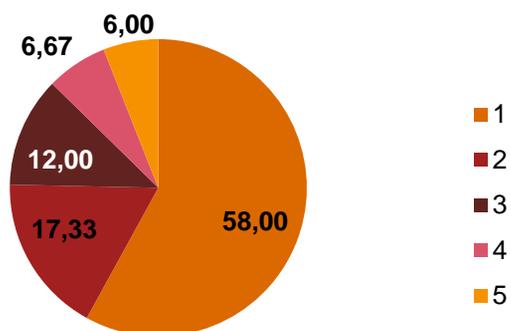


La réponse à cette question indique que les collaborations peuvent avoir lieu assez fréquemment en dehors du périmètre de la Région du Grand Sud Ouest.

Répartition des entreprises ayant répondu précédemment que leur partenaire se trouvait dans une autre région que la leur en %  
*N=122 (plusieurs entreprises ont indiqué plusieurs localisations); taux de réponse de 95%*

## S'allier pour innover ...?

Dans quelle mesure les alliances ont impacté votre capacité d'innovation ?



Echelle : 1= le plus faible ; 5 = le plus élevé

La plupart des entreprises interrogées (58%) semble avoir amélioré sa propre capacité d'innovation de manière limitée.

Seulement 6% des répondant ont indiqué que les alliances ont eu un impact important (5) sur leur capacité d'innovation.

Répartition des entreprises selon l'impact de l'alliance sur leur capacité d'innovation en %  
N=150; taux de réponse de 100%

## S'allier pour innover ? Les retours d'entretiens

### Projets collaboratifs, réseaux et liens avec les territoires

Les projets collaboratifs représentent la principale modalité à travers laquelle depuis la mise en place, essentiellement, de la politique des pôles de compétitivité, l'état a poursuivi l'objectif de la valorisation de la recherche publique et du transfert de technologies et les rapprochements entre laboratoires et entreprises.

Si le bilan est globalement positif en nombre de projets soutenus, le nombre d'entreprises à avoir été impliqué dans des projets collaboratifs reste restreint et l'impact en termes de compétitivité des entreprises reste à mesurer.

L'enquête terrain et les entretiens semi-directifs réalisés indiquent en effet que les projets collaboratifs se positionnent à un stade précompétitif et dont l'impact en termes d'innovation – soit de capacité de traduire la recherche en nouveaux produits et services sur le marché- est limité. La rigidité de leur fonctionnement, qui ne permet pas de répondre aux exigences de *time to market* des entreprises, et la complexité de la gestion de la PI, soulignent les limites de ces dispositifs par rapport aux besoins de compétitivité des entreprises.

Les projets collaboratifs constituent en revanche un bon véhicule de financement pour la recherche publique et représentent souvent le premier pas vers des collaborations plus étroites par la suite entre entreprises et laboratoires, débouchant souvent dans des contrats CIFRE et de co-développement.

### L'importance de l'écosystème

Dans le cadre de projets de co-développement inscrits dans le long terme, la proximité et les relations de confiance constituent des éléments essentiels des collaborations de co-développement et structurent stablement l'écosystème.

Dans ce cadre particulièrement important apparaissent les liens entre formation, recherche et entreprises à travers la mise en place de formations adaptées à nourrir la création et l'attraction de talents, ainsi que le potentiel d'innovation et de création de start-ups.

## ***Entretiens***

S'allier pour innover ...? Les projets collaboratifs

### ***Christophe Philiponneau***

PDG d'Hervé Thermique, Poitou-Charentes

« Pour proposer de nouvelles solutions, il nous arrive de travailler avec des universités dans le cadre de consortia [...] et avec certaines nous avons développé au fur et à mesure des relations plus soutenues »

“Les projets collaboratifs ont un intérêt exploratoire, non pas stratégique : il y a des enjeux importants de PI. Les entreprises ont besoin d'aller plus vite que dans les projets collaboratifs. Les chances d'aller jusqu'au but sont très rares.

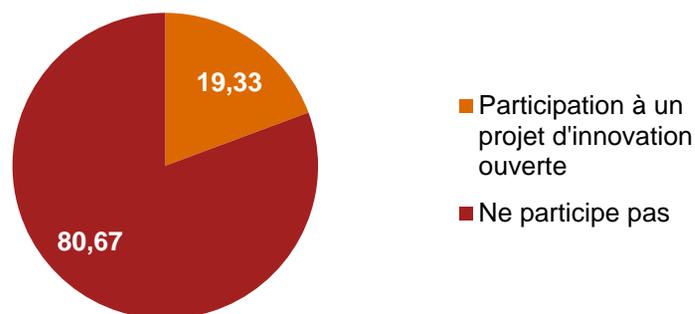
Il y quelquefois des projets qui servent juste des subventions en imposant à la start-up de faire un petit boulot de bureau ».

### ***Michaël Haddad***

Aquitaine, Conseiller du Pr. Rousset

## S'allier pour innover ...? L'innovation ouverte

### Avez-vous participé à des projets d'innovation ouverte ?

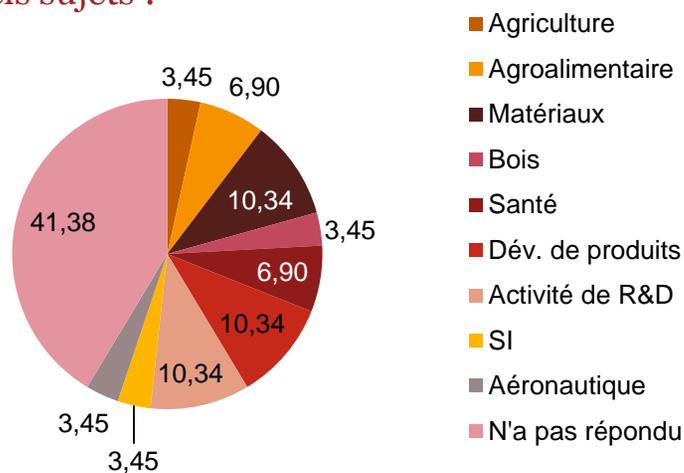


Si le taux de participation aux projets d'innovation ouverte apparaît faible dans l'absolu (19,33%), il est intéressant au regard de cette modalité de collaboration, plutôt nouvelle mais en émergence.

A noter que la moitié environ (48,8%) des entreprises qui participent à des projets collaboratifs participent également à des projets d'innovation ouverte ce qui indique, à priori que les projets collaboratifs constituent les préalables à de nouvelles formes d'alliance en matière d'innovation.

Répartition des entreprises selon leur participation à un projet d'innovation ouverte en %  
N=150; taux de réponse de 100%

### Sur quels sujets ?



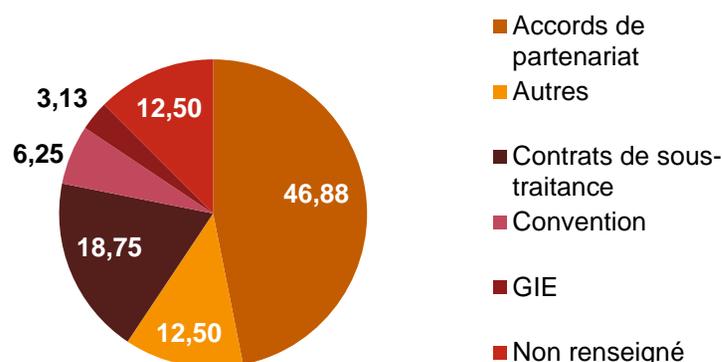
Parmi les 29 entreprises participant à un projet d'innovation ouverte, les sujets de recherche sont assez variés. Les matériaux, le développement de nouveaux produits et les activités de R&D sont les trois thématiques les plus importantes, avec 3 projets pour chaque. La santé et l'agroalimentaire arrivent juste après, avec 2 projets chacun.

Une large partie des interviewés n'ont pas répondu à la question puisque leur projet revêt une dimension stratégique pour eux, donc confidentiel.

Répartition des projets d'innovation ouverte selon leur sujet en %  
N=29; taux de réponse de 59%

## S'allier pour innover ...? L'innovation ouverte

### Avec quelles modalités contractuelles ?



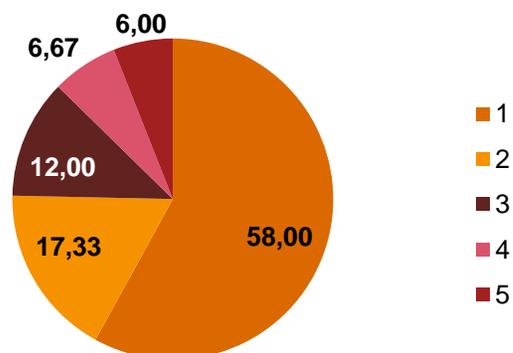
Parmi les entreprises participant à un projet d'innovation ouverte, la modalité contractuelle la plus répandue dans le cadre de ce type de projet est l'accord de partenariat, puisqu'il s'agit de la modalité la plus citée (15). Le contrat de sous-traitance arrive juste après, cité par 6 entreprises impliquées.

La licence, la joint venture sont utilisées par aucun des répondants.

Répartition des modalités contractuelles des projets d'innovation ouverte en %

*N=32 (plusieurs entreprises participant à un projet d'innovation ouverte ont indiqué plusieurs modalités); taux de réponse de 86%*

### Dans quelle mesure les alliances ont impacté votre capacité d'innovation ?



La plupart des entreprises interrogées semble avoir amélioré sa propre capacité d'innovation de manière limitée.

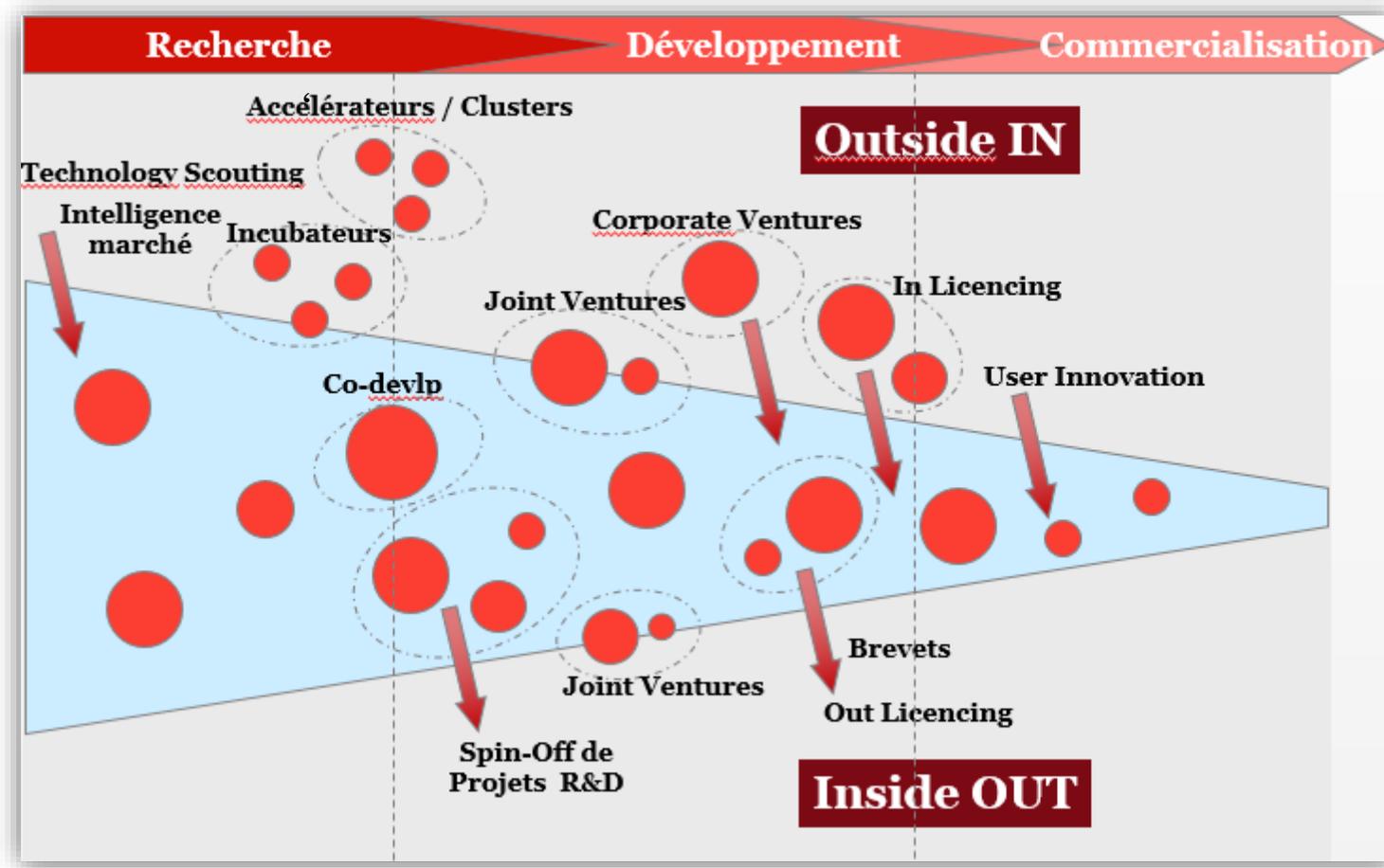
Seulement 6% des répondant ayant indiqué que les alliances ont eu un impact important (5) sur leur capacité d'innovation.

Répartition des entreprises selon l'impact de l'alliance sur leur capacité d'innovation en %

*N=150; taux de réponse de 100%*

Echelle : 1= le plus faible ; 5 = le plus élevé

## L'innovation ouverte : s'ouvrir pour créer de la valeur



## S'allier pour innover...? Les retours d'entretiens

### L'innovation ouverte : un changement de paradigme

On assiste à un changement important dans les secteurs à forte intensité capitaliste comme les transports et la santé (mais pas seulement), et en termes de modalité d'innovation et en termes d'organisation de la production. En ce qui concerne l'**innovation**, ce changement est induit par plusieurs facteurs :

- Une **compétition accrue, la réduction des ressources à affecter à l'innovation, le besoin de maîtriser les coûts et les risques liés à l'innovation ainsi que d'accélérer l'accès au marché** encourage les entreprises et les grands groupes en particulier à s'ouvrir à des démarches d'innovation ouverte et en réseau.
- Les grands **groupes industriels externalisent de plus en plus leurs R&D** et deviennent les services « corporate » de leur écosystème productif, des services d'abord financiers et de marketing ensuite.
- Suite aussi à la révolution introduite par le numérique, ce sont les **start-ups** à être aujourd'hui le principal vecteur d'innovation dans ces secteurs : plus agiles, rapides, digitales ...

Ces tendances amènent à l'émergence et au renforcement des pratiques d'**innovation ouverte**, soit (quelques définitions) :

1. « L'innovation ouverte est l'utilisation de flux de connaissances sortant et entrant pour accélérer à la fois l'innovation interne [développée et commercialisée par l'entreprise] et le marché des usages externes de l'innovation [développée et commercialisée par d'autres entreprises] (...) Henry Chesbrough (2003).
2. L'innovation ouverte promeut le développement de flux de connaissances et d'idées lors du processus d'innovation :
  - entre l'entreprise et son environnement, afin de permettre un meilleur partage des risques et des gains avec des partenaires extérieurs;
  - à l'intérieur même de l'entreprise, afin de permettre une plus grande mobilisation de tous les collaborateurs de l'entreprise (idex lab).
4. L'innovation ouverte est une démarche qui vise à accélérer l'innovation, donc à créer de la valeur, en s'appuyant sur un écosystème

**Mots clés : Time to market, ressources internes, écosystème, accélération de l'innovation, partage des risques, fertilisation croisée, ...**

## *S'allier pour innover...? Les retours d'entretiens*

### Une notion d'écosystème en changement

Si la notion d'écosystème est centrale dans le cadre du développement des pratiques d'innovation ouverte, la notion d'écosystème en soi est en train de se modifier.

En effet, le principe de l'innovation ouverte repose sur la recherche de « solutions » innovantes là où elles se trouvent, indépendamment, à priori, du territoire d'implantation des GG.

Poussé par les avancées des nouvelles technologies, et la possibilité de construire des réseaux dématérialisés (le matching entre besoins et solutions se fait souvent sur des plateformes internet), **les périmètres des échanges et de la compétition, deviennent d'emblée globaux.**

**L'enjeu pour les territoires et pour les décideurs politiques, est de renforcer l'écosystème de start-ups et de la recherche pour permettre un sourcing en continu d'innovation en en soutenant l'émergence et la structuration.**

**Le soutien de la formation et de la diffusion du numérique constitue également des enjeux essentiels.**

### Avantages et criticités de l'innovation ouverte

#### Les principaux avantages :

1. Réduction du time to market
2. Réduction des coûts
3. Flexibilité dans la recherche des différentes briques d'innovation et dans la construction du partenariat
4. Fertilisation croisée : l'innovation se produit au croisement entre compétences et filières différentes

#### Les principales difficultés :

1. La gestion de la Propriété intellectuelle
2. La relation potentiellement asymétrique entre GG et PME (même si la tendance est en train d'évoluer...)
3. Le « scouting » des solutions (mais il y a de plus en plus de plateformes web internationales dédiées)

Et de nouveaux besoins d'accompagnement des entreprises : de définition des challenges pour le GG à la protection contractuelle pour les start-ups ...

## ***Entretiens***

Les nouveaux modèles d'innovation : l'innovation ouverte

### ***Didier Ritter***

Acobiom, Languedoc-Roussillon

« Sans alliance, il serait impossible pour nous de financer toutes nos activités liées à l'identification de biomarqueurs. Grâce à celle-ci, nous n'avons pas à lancer des manipulations puisque les académies le font... »

“Véolia a mis en place deux typologies différentes d'approche à l'innovation ouverte : le VIA une première approche ciblée où l'on exprime un besoin, via un appel à solutions externes, afin de détecter des solutions innovantes et le Territorial Innovation Accelerator (TIA). « Contrairement au VIA, nous collaborons avec d'autres industriels, tels qu'Orange et Rabot Dutilleul, pour détecter et animer ensemble tout cet écosystème. »

### ***Nicolas Rampnoux.***

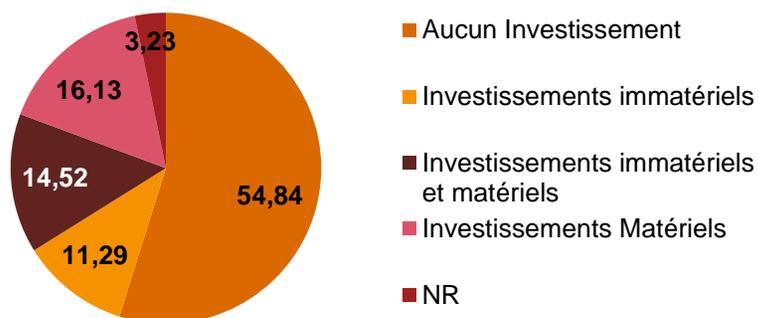
Véolia Innovation Territoriale Région  
Méditerranée

***S'allier : quel investissement ...?***

---

## Quel investissement ... ?

### Quelle a été la nature des investissements réalisés ?

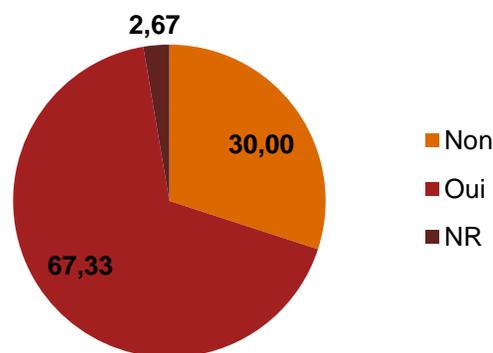


Parmi les 62 entreprises impliquées dans une alliance entre recherche publique et privée, 55,84% d'entre elles n'ont fait aucun investissement tandis que 11,29% ont fait des investissements immatériels, 14,52% des investissements immatériels et matériels et 16,13% des investissements matériels.

Les « alliances » se caractérisent donc par des investissements essentiellement immatériels dont la mesure est difficilement mesurable par les acteurs.

Répartition des entreprises selon la nature de leur investissements dans les alliances de recherches publique/privée en %  
N=62; taux de réponse de 99%

### Connaissiez-vous votre partenaire depuis longtemps?



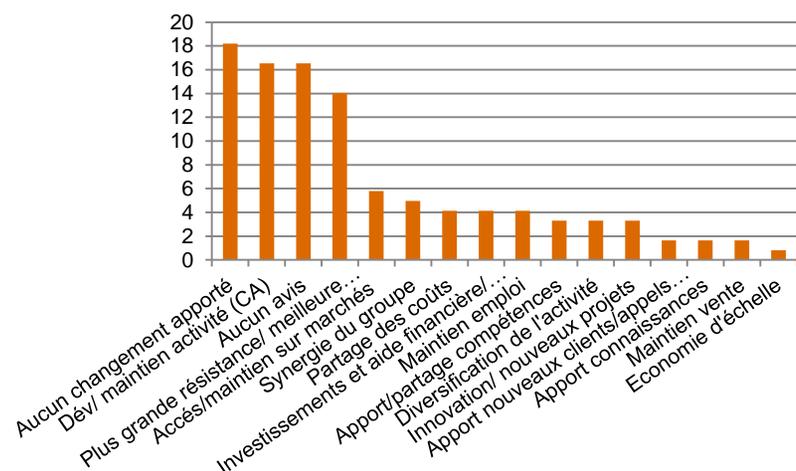
Parmi les 150 entreprises, 67,33% des entrepreneurs connaissent leur(s) partenaire(s) depuis longtemps, contre 30%.

Ce qui implique une notion de confiance, sinon de proximité géographique.

Répartition des entreprises selon si elles connaissent leurs partenaires depuis longtemps en %  
N=150; taux de réponse de 97%

## ...et quel retour sur l'investissement ?

### Quel(s) impact(s) de l'alliance sur la résistance à la crise?

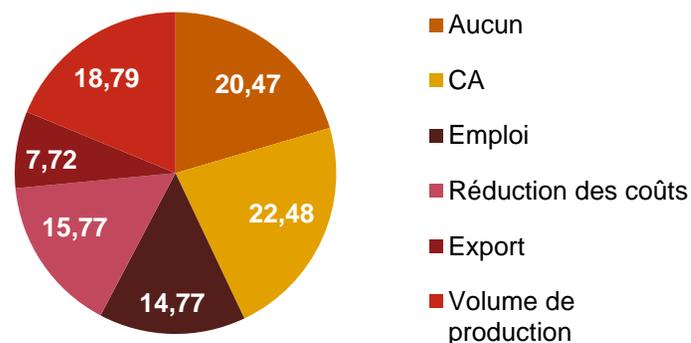


Les impacts principalement cités sont le développement et/ou le maintien du CA, une plus grande résistance et un renforcement de leur position sur les marchés. Néanmoins, un pourcentage élevé d'entreprises ont majoritairement dit que les alliances ne leur avaient apporté aucun changement. Une réponse qui peut être reconduite à la difficulté de mesurer l'impact des alliances, alors que, notamment, elles n'impliquent que des investissements immatériels.

Classification des impacts de l'alliance sur la résistance des entreprises à la crise en %

*N=117 (suppression des réponses pour: pas inclus dans une alliance et pas subi la crise) ; taux de réponse de 100%*

### Quel impact de l'alliance sur votre compétitivité en matière de...?



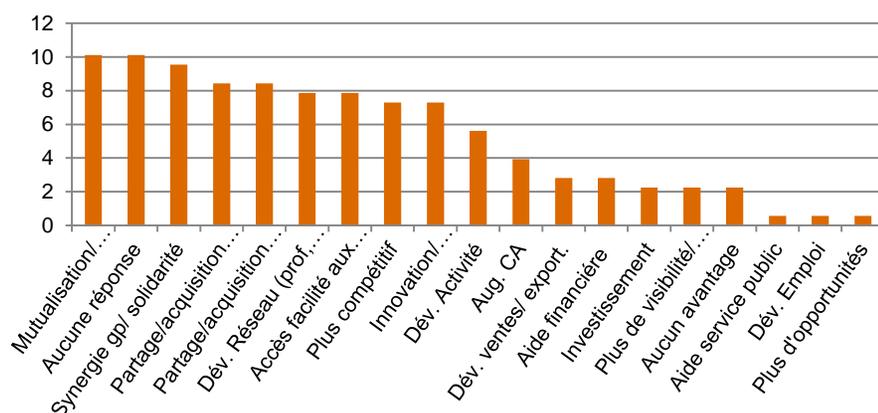
En termes de compétitivité, les alliances, d'après les entreprises interviewées, ont permis premièrement d'assurer un développement de leur CA, puis de développer leur volume de production et de réduire leurs coûts de production, au travers des partenariats et de la mise en commun de fonctions.

Apports de l'alliance sur la compétitivité des entreprises en %

*N=298 (plusieurs entreprises ont indiqué plusieurs apports) ; taux de réponse de 100%*

## Les avantages et les inconvénients ...

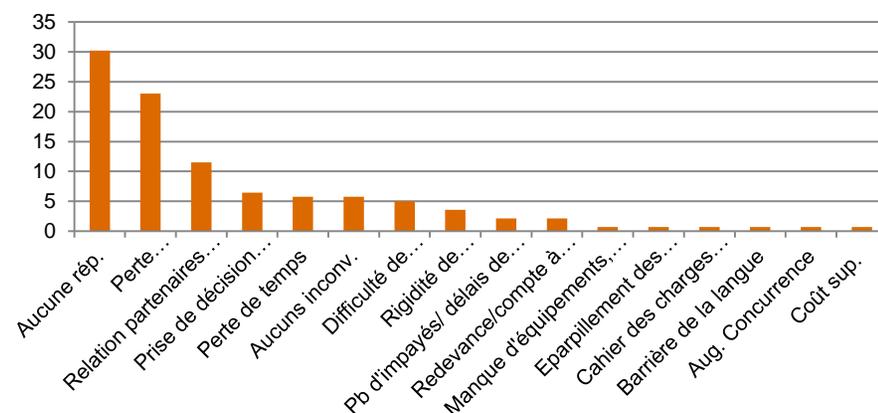
### Quels avantages de l'alliance?



Parmi les avantages apportés par l'alliance, les entrepreneurs ont principalement répondu qu'elle leur fournissait premièrement une mutualisation, un partage de fonctions leur assurant une réduction des coûts de production (environ 10% des réponses). En outre, l'alliance leur assure une solidarité au sein des membres de l'alliance (environ 9%), un partage des compétences (environ 8,5%) et leur facilite l'accès à de nouveaux marchés (environ 8%).

Classification des avantages de l'alliance en %  
N=179 (plusieurs entreprises ont indiqué plusieurs apports) ; taux de réponse de 100%

### Quels inconvénients de l'alliance?



Parmi les inconvénients apportés par l'alliance, les entrepreneurs ont principalement répondu qu'elle leur infligeait une perte d'autonomie, que la relation avec les autres membres de l'alliance pouvait être difficile, que les prises de décisions étaient plus longues, engendrant une perte de temps.

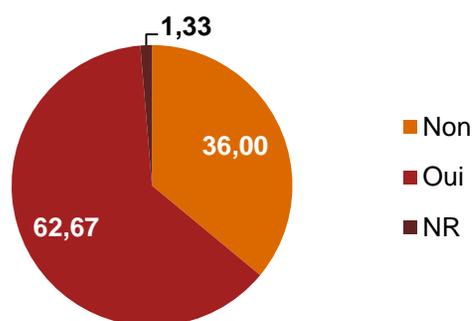
Classification des inconvénients de l'alliance en %  
N=139 (plusieurs entreprises ont indiqué plusieurs apports et suppression de ceux ayant répondu aucune alliance) ; taux de réponse de 100%

*Les alliances et le territoire ...*

---

## Quelle « alliance » avec les acteurs publics et le territoire ... ?

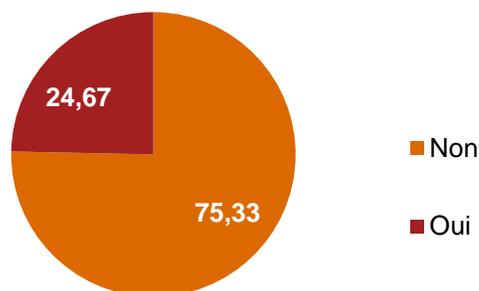
L'alliance entraîne-t-elle selon vous un lien plus fort avec le territoire?



Parmi les 150 entreprises interrogées, 62,67% d'entre elles estiment que les alliances assurent un plus grand lien avec le territoire, contre 36%.

Répartition des entreprises selon si elles estiment que l'alliance permet un meilleur ancrage territorial en %  
*N=150; taux de réponse de 99%*

Avez-vous bénéficié d'aides publiques ou d'une forme particulière d'intermédiation?

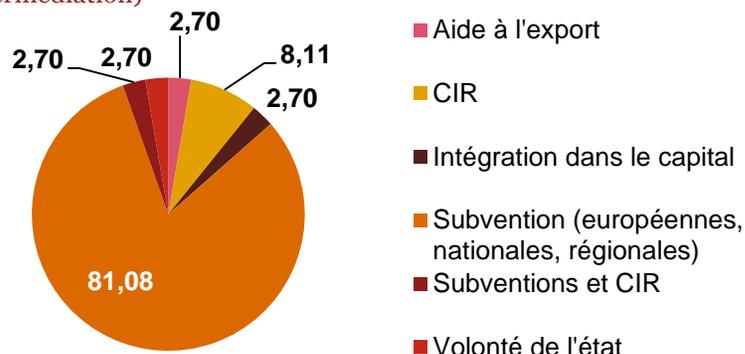


Parmi les 150 entreprises, 3 entreprises sur 4 n'ont pas bénéficié d'une aide publique ou d'une forme particulière d'intermédiation.

Répartition des entreprises selon si elles ont bénéficié d'une aide publique ou d'une forme d'intermédiation en %  
*N=150; taux de réponse de 100%*

## Quelle « alliance » avec les acteurs publics et le territoire ... ?

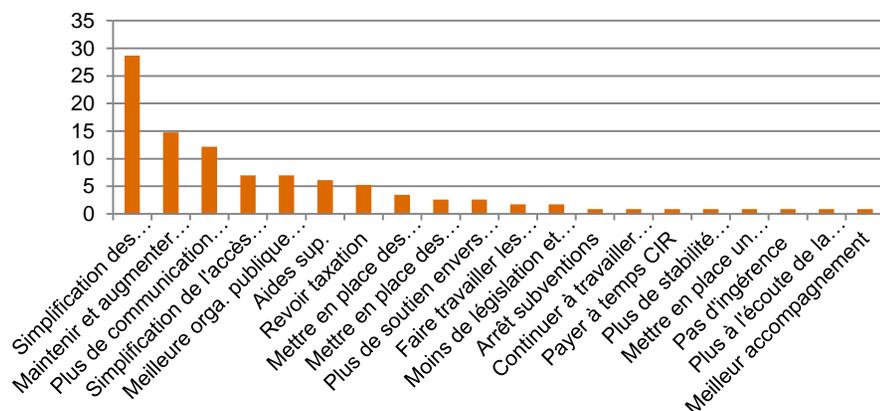
Sous quelles formes? (aide publique ou forme particulière d'intermédiation)



Parmi les entreprises ayant bénéficié d'une aide publique ou d'une forme d'intermédiation, 81% d'entre elles l'ont reçue sous forme de subventions, issues de différentes entités (UE, Etat, région). La deuxième modalité est le CIR, puisqu'environ 8% des entreprises l'ont indiqué.

Répartition des entreprises ayant bénéficié d'une aide publique ou d'une forme d'intermédiation, classées selon leur modalité en %  
N=37; taux de réponse de 100%

Quelles suggestions pour améliorer le dispositif d'aides publiques?



Parmi les suggestions développées par les entrepreneurs de l'enquête, ceux-ci souhaiteraient une simplification des démarches administratives dans leur ensemble, avoir des montants de subventions qui se maintiennent voire qui augmentent, bénéficier de plus de communication sur les outils développés, de bénéficier d'une meilleure organisation dans la prise en charge de leurs dossiers de demande et enfin, de simplifier l'accès aux aides.

Classification des suggestions pour améliorer les dispositifs d'aides publiques en %  
N=116 (des entreprises ont indiqué plusieurs suggestions et suppression de ceux ayant répondu aucune réponse); taux de réponse de 100%

## Quelle « alliance » avec les acteurs publics et le territoire ... ?

### Alliances et meilleure résistance à la crise

Les faisceaux d'indices collectés dans le cadre de l'étude et ceux qui découlent de l'étude conduite par PwC auprès de plus de 1300 PDG autour du monde, indiquent un lien positif entre capacité de résistance à la crise et alliances.

- Face à un contexte en mutation continue et de pénurie de ressources, publiques et privés, les alliances permettent de s'ouvrir à des solutions nouvelles (produits/ services, organisation, modalité productive) par des approches multi-compétences, permettant d'être plus compétitifs, de contrôler les coûts et atteindre (dans certains cas) la masse critique nécessaire pour la pénétration de nouveaux marchés.
- Les alliances ne concernent pas que les entreprises, mais l'ensemble des acteurs clés d'un territoire : entreprises, organisation de recherche et formation, intermédiaires et autorités publiques. En effet la résistance à la crise est induite par l'interaction à différents niveaux de ces acteurs.

### Rôle des territoires

Nous constatons deux macro-tendances en ce qui concerne les alliances :

1. une tendance **centrifuge**, d'ouverture vers des territoires autres que ceux d'implantation des entreprises considérées,

2. et une tendance **centripète** de renforcement de liens de proximité sur un territoire donné.

Ces tendances ne sont pas forcément en contradiction, car l'une peut renforcer l'autre au service du développement du territoire.

De fait, les écosystèmes locaux forts permettent de s'ouvrir vers l'extérieur et d'attirer des compétences et des entreprises sur le territoire considéré.

Par conséquent l'enjeu est dans la création d'écosystèmes locaux qui renforcent les alliances sur le territoire en le rendant attractif: à travers :

- la formation de talents,
- la recherche d'excellence,
- la mise en place de services adaptés pour les entreprises,
- une animation du territoire qui favorise les échanges et le décroisement et le croisement entre filières
- l'accompagnement des secteurs industriels en crise et le soutien à l'émergence de nouvelles filières.
- des partenariats publics et privés
- ...

### Les alliances : multiformes et dynamiques

Le constat est aussi que les alliances sont multiformes et dynamiques même si elles se construisent à partir d'un élément essentiel : le partage d'un **objectif commun**, d'un besoin, et une **relation de confiance** entre les différentes parties prenantes, « le contrat » quelle que ce soit la forme que ce contrat prend.

## Quelle « alliance » avec les acteurs publics et le territoire ... ?

### Le rôle du pouvoir public et les alliances

Le rôle auquel les pouvoirs publics sont appelés est bien sûr celui de favoriser le renforcement de cet écosystème, rentrant dans une logique d'alliances « complémentaires ». Ceci d'autant plus que dans une situation de limitation des ressources publiques disponibles qui impose d'exercer l'effet levier le plus important possible pour la croissance du territoire.

Ces alliances doivent se traduire d'une part par des modalités différentes de collaboration entre les acteurs, comme l'exemple de l'expérience de la French Tech l'indique. Ça a été la volonté de **coordination des parties prenantes**, les partenariats entre start-up, grands groupes et autorités publiques, ainsi que la **visibilité** et le branding donné par l'Etat à l'initiative, à avoir déterminé la réussite de l'opération au delà des investissements publics.

Ces actions se fondent également sur des modalités de **gouvernance** qui permettent la participation aux processus de décision des différentes parties prenantes.

L'intervention du secteur public est attendue également sur le front de la **simplification des procédures** et des contraintes qui complexifient l'utilisation des outils de soutien disponibles sur les territoires par les parties prenantes, aussi bien que sur une meilleure **visibilité** des dispositifs existant sur le territoires, qui, dans certains cas se superposent.

Il existe globalement une attente de plus de **flexibilité et agilité** des dispositifs d'intervention publique.

## ***Préconisations en matière de politiques publiques et d'alliances stratégiques pour le Grand Sud Ouest***

---

## Préconisations

Les alliances jouent à ce double niveau : comme stratégie de développement et réponse à la crise des entreprises, et comme outil de développement économique et d'accompagnement aux mutations économiques pour les territoires.

Notre étude montre que les alliances peuvent contribuer de manière significative à la **compétitivité et à la résilience** des entreprises dans des phases de crise et au delà.

Elles participent également à la structuration des **écosystèmes** et au **renforcement des avantages compétitifs des territoires** en les rendant plus compétitifs et plus attractifs.

**Mais quel peut être le rôle du pouvoir public**, dans un contexte économique complexe qui contraint les acteurs économiques à faire des efforts incessants de création de valeur, à améliorer leur compétitivité et à démontrer leur résilience ?

Un contexte dans lequel, par ailleurs, les acteurs publics (Etat, collectivités ...) font eux-mêmes face à d'importantes contraintes budgétaires ?

Une première réponse, apparemment paradoxale est : **en favorisant la création et le développement des alliances autour de projets de développement structurants répondant aux spécificités des territoires et aux besoins des entreprises.**

**De fait, les alliances se nouent toujours autour d'un projet et d'un objectif : un constat qui s'applique aux entreprises comme aux territoires.**

Ces alliances peuvent être nouées à plusieurs niveaux :

- Entre entreprises et entre entreprises et institutions de formation et de recherche;
- Entre acteurs publics (il ne s'agit pas vraiment d'alliance mais de (meilleure) coordination);
- Entre collectivités au niveau infrarégional (Région, EPCI, Métropoles) et transfrontalier (avec d'autres régions limitrophes ou complémentaires);
- Entre collectivités et entreprises pour la conception et la mise en œuvre de projets structurants et la création d'écosystèmes ;
- Entre entreprises pour plus de complémentarité et de masse critique.

L'enjeu est la mise en œuvre, qui doit être agile et rapide.

De manière plus précise, sur la base des constats et des analyses réalisés, des préconisations clés peuvent être dressées. Ces préconisations ont été développées à partir des caractéristiques et des conditions de mise en place des alliances analysées, de manière directe et indirecte, dans le cadre de cette étude.

## Préconisations

### Les conditions de mise en place des alliances et de l'intervention publique

Les alliances se développent en présence de 4 conditions essentielles :

1. **L'existence d'un besoin** : technologique, de réduction de coûts et des gains de performance et compétitivité, de pénétration de nouveaux marchés (export et internationalisation), pour les entreprises, de structuration d'une nouvelle filière, pour un territoire ... Ce besoin doit, ensuite, se traduire en projet ;
2. La possibilité d'identifier **un partenaire, ou des partenaires** dont l'expertise est complémentaire ou additionnelle à celle de l'entreprise ;
3. La création de relation de **confiance et la contractualisation**. Celle-ci peut être plus au moins formalisée en fonction de la culture et de la nature des acteurs impliqués dans le projet, de l'asymétrie de leur taille et de leur poids dans la relation de collaboration ;
4. La recherche d'une **taille critique et/ou d'une complémentarité** permettant de supporter le partage des objectifs visés ainsi que le financement du projet, tout en gardant une réelle agilité.

### 1. Identification des besoins

En ce qui concerne le premier point, l'identification du besoin, il s'agit d'abord de le percevoir et de le formaliser. Ce qui n'est pas toujours aisé.

Un exemple de la complexité de la détection et de la formalisation des besoins à la base des alliances est fourni par la recherche de solutions à des problèmes sociétaux larges dans le cadre de l'innovation ouverte, et à la traduction de ces problèmes en « challenges » structurés et « lisibles » pour les fournisseurs de solutions (laboratoires de recherche, start-ups, PME innovantes, individus, ...).

C'est aussi le cas pour les PME qui souhaitent s'orienter vers l'export et l'internationalisation (Quel marché ? Avec qui ? Avec quelle stratégie ?) et pour celles qui ont besoin de faire évoluer leur appareil productif pour maintenir leur compétitivité (Quel besoin ? Quelle solution ?) et faire face à la crise.

Ou encore, au niveau d'un projet de développement pour un territoire, l'identification des besoins peut concerner une lacune dans la chaîne de valeur d'une filière économique.

**L'identification et la formulation des besoins impliquent des relations de proximité ainsi que, souvent, l'intervention d'une expertise « conseil » spécifique.**

En effet, la détermination du besoin peut nécessiter un diagnostic et la formalisation de ce besoin conduits par un tiers.

## Préconisations

Au niveau des entreprises, les actions à viser concernent la simplification de **l'accès aux intermédiaires et au conseil en général**, et la mise en place de mécanismes de « diagnostic » de leurs besoins en collaboration avec les conseils privés.

De fait, la difficulté fréquente des entreprises à identifier leurs besoins peut être considérée comme un indicateur avancé de leur difficulté à élaborer une stratégie et par conséquent à rechercher des partenaires dans le cadre d'alliances qui seraient pourtant fécondes pour elles.

La dimension élargie des nouvelles régions interroge d'ailleurs sur l'opportunité de mettre en place des « **guichets virtuels** », des plateformes d'information et d'audit simplifié et de développer les conseils privés très mobiles.

En ce qui concerne **les politiques de développement économique** à destination des territoires, il s'agit de pouvoir s'appuyer sur des outils de diagnostic et d'analyse en soutien à la prise de décision, qu'ils soient privés ou publics : observatoires des mutations et de tendances économiques, études ponctuelles, ... Ces analyses doivent permettre de définir rapidement les projets et les objectifs qui définissent le périmètre (alliance entre qui) et les conditions (les avantages) des alliances.

## 2. Identification des partenaires et constitution des partenariats

Une fois le besoin identifié, la question centrale concerne l'identification du partenaire et/ou des partenaires les plus adaptés pour la réalisation du projet destiné à apporter une solution au besoin. Cela est valable pour un projet de développement d'un territoire comme pour une entreprise.

La possibilité d'identifier les partenaires les plus idoines est fortement dépendante de la **création d'écosystèmes ouverts, structurés en réseau. Ils peuvent être physiques ou virtuels, locaux ou internationaux. Il est à noter que les écosystèmes locaux forts sont souvent, paradoxalement les plus ouverts.**

**La clé de leur efficacité est donnée par la lisibilité et la visibilité des compétences des acteurs qui les composent.**

Ces écosystèmes locaux se structurent souvent grâce à la présence de « **pivots** » qui animent et relient les différents acteurs. Il peut s'agir de clusters (pôles, spl, grappes, ...) mais également d'entreprises (grand groupes ou intégrateurs technologiques), ou d'autres structures (associations, entreprises de services, accélérateurs...), liés ou non à des lieux/ territoires spécifiques. Il peut s'agir, aussi, en effet, d'**écosystèmes "virtuels"**, créés ou favorisés par la transformation des relations

## Préconisations

introduites par le numérique. L'émergence de plateformes d'innovation ouverte, comme Expernova, en sont un exemple, tout comme les plateformes numériques de "supply chain".

Le constat est aussi que les partenariats se nouent aujourd'hui de plus en plus dans des **logiques intersectorielles et inter-filières**, car les solutions demandées pour satisfaire les besoins sociétaux sont au croisement de compétences et de technologies différentes (id est les technologies clés : TIC et numérique, biotechnologie, électronique, microélectronique et nanotechnologies , optique et photonique, robotique ...).

Les alliances émergent également, comme souligné dans ce rapport, grâce au lancement **d'initiatives d'envergure** qui, même si elles mobilisent des ressources relativement réduites, sont **en mesure d'impulser des dynamiques positives et de cohésion entre acteurs autour d'un projet** (cf. French Tech, par exemple, ou d'autres initiatives déterminant une mobilisation forte des acteurs du territoire).

Dans ce contexte, **le rôle des pouvoirs publics est de devenir moteur dans l'émergence de projets « structurants » pour les territoires** et de favoriser l'identification des compétences des entreprises, des Universités, des institutions de recherche et des organisations à même de s'allier pour porter et « profiter » de la construction et mise en œuvre de ces projets.

Ce rôle peut être assumé par des interventions spécifiques

prévoyant :

- La mise en place progressive **de systèmes d'informations permettant d'identifier les compétences des acteurs** (entreprises mais aussi institutions de recherche et d'enseignement) dans leur diversité (compétences techniques ou technologiques mais aussi organisationnelles et de gestion de projet). Cette perspective a été tentée pendant un moment par Midi-Pyrénées Expansion (aujourd'hui Madeeli), avec l'appui de l'Adit, sur un ensemble de « firmes structurantes » de la région Midi-Pyrénées. Il s'agissait de l'expérience dite « DRIME » comme Dispositif Régional d'Information sur les Mutations Economiques ;
- Le financement (au moins partiel) des **activités d'animation** des réseaux, dans les limites des disponibilités du public et en partenariat avec les entreprises . Le soutien à l'animation des territoires est nécessaire, et cela alors que ces « facilitateurs » font face eux aussi à des **interrogations sur leur propre modèle économique**, ce qui devrait les conduire à leur tour à « s'allier » avec d'autres pôles, d'autres clusters ...
- La **clarification du rôle des différents dispositifs qui favorisent la visibilité des compétences et la création des liens entre acteurs** ;  
Ceci afin d'en accroître la lisibilité et la facilité d'accès (doivent être exploitées dans ce but les opportunités offertes par le numérique pour un meilleur accès aux services offerts) ;

## Préconisations

- **Faire évoluer le système des aides aux entreprises** afin de **renforcer l'économie en réseaux, en complément du soutien aux entreprises avec de nouveaux modèles de collaboration.**

En effet, la question de l'accompagnement financier public « individuel » c'est-à-dire en direction des entreprises, par des subventions pose plusieurs questions, dont notamment celle de leur efficacité sur la compétitivité par rapport aux projets collaboratifs.

Force est de constater que si l'impact des projets collaboratifs est positif surtout dans les phases précompétitives de l'innovation, leur format s'adapte moins aux phases plus en aval de la chaîne de valeur où **les enjeux de « time to market » et d'agilité sont primordiaux pour la compétitivité des entreprises.**

Dans ces phases, des formes de construction de projets collaboratifs plus flexibles sont nécessaires par rapport aux mécanismes des outils actuellement cofinancés par le secteur public, dont la durée, le périmètre et les partenariats, déterminés au préalable, sont difficilement modifiables et s'étalent sur une durée préfixée. Cela sans faire mention des lourdeurs administratives qui accompagnent souvent la gestion de ce type de projets.

Il s'agit de mécanismes qui sont en contre-tendance par rapport aux pratiques des entreprises, et notamment des

grandes entreprises et des start-ups, qui s'orientent de plus en plus vers des processus d'Innovation Ouverte, projets collaboratifs, sans doute, mais dont la caractéristique principale est de permettre de réduire le temps et les coûts de développement des solutions et de leur mise en marché par une organisation flexible et modulable du partenariat.

- **Inciter les laboratoires de recherche et les Universités à assurer** un rôle non seulement de production de connaissances mais aussi d'**intermédiation** entre les entreprises (les entreprises se considérant souvent comme concurrentes peuvent coopérer via leurs relations avec les mêmes Universités et/ou les mêmes laboratoires de recherche). Il est à noter pourtant que le système de protection de la PI des laboratoires de recherche français ne facilite pas les collaborations et les partenariats avec les entreprises en dehors de projets collaboratifs précompétitifs.
- **Favoriser l'émergence de firmes-pivots** (comme celles qui existent dans l'aéronautique) assurant l'intermédiation entre les grands donneurs d'ordre et les sous-traitants en soutenant le développement, à travers un accompagnement spécifique (incitation via la gouvernance territoriale, aides et accès au conseil, ...).
- **Réduire les obstacles juridiques, réglementaires ou matériels s'opposant aux alliances** : prêts facilités d'équipements ou de personnels entre entreprises, coûts

## Préconisations

réduits de franchissement de la distance physique, etc.

- Utiliser le levier de la **commande publique** autour de projets structurants afin de stimuler les alliances pour le développement de solutions globales.
- **Soutenir des initiatives de marketing territorial et de programmes qui facilitent l'émergence de projets collaboratifs autour du programme et d'une stratégie de développement d'un écosystème.**

Les collectivités peuvent jouer un rôle d'ensemblier et de mobilisation dans une alliance entre public et privé dans l'esprit évoqué au début de ce chapitre (ex. French Tech, labels, etc.). Il s'agit d'initiatives dont l'effet levier est très important par rapport à l'investissement.

- La mise en place de systèmes et de **lieux de gouvernance de la politique de développement économique** incluant les différentes parties prenantes, publiques et privées, dans les développements des territoires.

Et cela afin de co-construire les stratégies les mieux adaptées aux besoins des territoires, d'aider à l'émergence d'alliances intersectorielles et, plus globalement, de **bâtir une politique contractuelle originale à destination de territoires**

**infra régionaux**, axée sur l'aide aux alliances ancrées sur ces territoires et sur des projets structurants partant des atouts des territoires.

Cette politique contractuelle à destination des territoires infra régionaux aurait du sens dans une nouvelle région de très grande taille, dont beaucoup d'entreprises craignent l'éloignement des territoires.

Outre la réflexion sur l'évolution des services apportés par les intermédiaires, l'optimisation des dispositifs d'accompagnement public ne peut faire l'économie d'une réflexion sur la mixité d'aides individuelles/aides collectives en direction notamment des alliances.

## Préconisations

### 3. La création de relations de confiance et la contractualisation

1. La **notion de confiance** est à la base de toutes les alliances. Cette relation se traduit de manière quasi systématique dans une forme de contractualisation entre parties.

**La contractualisation et la protection des droits de chacun est particulièrement importante** alors qu'il existe une asymétrie dans les alliances.

C'est le cas notamment des collaborations entre grands groupes et start-ups, dans lesquelles les start-ups risquent d'être phagocytées par les grandes entreprises. C'est aussi valable pour les alliances liées aux transferts de technologies dans le cadre de stratégies d'internationalisation.

Dans ces situations, il est crucial que les parties les plus faibles puissent compter sur un **tiers de confiance** intervenant dans la médiation entre les parties prenantes (encore une fois les têtes de réseaux), et d'une expertise en matière de protection de la propriété intellectuelle. Dans ce cadre, les entreprises doivent être accompagnées :

- Par la présence d'un **tiers de confiance** (les pôles, les clusters, etc. ou les laboratoires dans certaines situations...). Cela peut se traduire par exemple dans de nouveaux services en matière d'innovation ouverte offerts par les pôles.
- Par la mise à disposition de **conseil privé** en matière de Propriété Intellectuelle et de contractualisation visant à sécuriser les relations entre entreprises mais également en matière de compréhension et de formalisation des besoins.
- Sur le développement et la croissance des **start-ups**, mais également des **PME** sous-traitantes, qui constituent un enjeu pour les collectivités dans la perspective de création d'écosystèmes compétitifs et créatifs. Une intervention peut être envisagée afin d'**accompagner** les entreprises établies, à côté des start-ups, des **sous-traitant de rang 1 et 2, clés dans la création d'écosystèmes industriels performants**.
- Il s'agit de mettre en place des programmes d'accompagnement –d'**accélération**– aux entreprises destinés à la fois aux **entreprises** et à leur compétitivité, et à l'**écosystème** (développement des services et programmes – d'infrastructures, transports, liens avec les acteurs clés du territoire etc) qui pourraient contribuer à structurer des écosystèmes favorables à la compétitivité des entreprises et à leur ancrage, en liant davantage entreprises et territoires. Ces programmes, initiatives, dispositifs pourraient répondre également aux besoins de se rapprocher à la réalité différenciée des territoires à un niveau de granularité plus fin que celui des grandes régions.

## Préconisations

- Le **modèle économique des alliances** doit également faire l'objet d'une attention particulière. Les aides publiques, pour être à la fois incitatives et structurantes, doivent être des aides au démarrage (y compris dans l'animation de l'alliance) et, aussi dans certains cas, à l'équipement ...

Toutefois, la question de la pérennité de l'accompagnement public et de son remplacement partiel ou total par un autofinancement est un point critique.

**On peut penser que la résolution de l'équation du modèle économique à terme est un gage de la pertinence de l'alliance.**

De fait, l'objectif de l'alliance est de mutualiser les moyens et d'améliorer la performance et la valeur ajoutée à termes. Une alliance doit, a priori et intrinsèquement conduire à un business model permettant la réalisation de profits et donc, le dégageant des "investisseurs" publics qui n'interviendraient qu'en démarrage des projets, dans la finalité de réduire le risque.

### 4. Ecosystème et taille critique

S'agissant du rapport au territoire, deux tendances essentielles marquent les alliances :

- **d'un côté il y a une tendance à la proximité**, c'est-à-dire au rapport étroit entre les acteurs et partenaires du même territoire,
- **Et, d'autre part, une tendance, certainement contrainte, à l'ouverture vers une échelle géographique plus large et à la recherche d'alliances plus adaptées aux besoins des entreprises de l'alliance.**

Ces tendances ne sont pas contradictoires. Elles peuvent même se nourrir mutuellement et s'inscrire dans une relation dialectique. Ce sont bien les écosystèmes locaux denses qui sont les plus ouverts et qui profitent le mieux de l'ouverture en termes d'attractivité. Ils méritent donc d'être encouragés en parallèle.

La pertinence de créer des alliances et de renforcer les liens sur et entre les territoires est cependant liée à la capacité de ces derniers à atteindre une taille critique qui les rendent « visibles » et performants.

**Ainsi, les mesures de soutien aux écosystèmes de production et, notamment aux entreprises établies et aux co-traitants de premier et deuxième ordre sont fondamentales.**

## Préconisations

En termes de proposition, cela revient à la nécessité **d’accompagner les entreprises à faire évoluer leur appareil productif et leur capacité à définir leurs ambitions stratégiques**, et par conséquent comme mentionné, à un meilleur accès au conseil et aux investissements extérieurs.

Au final, l’enjeu en termes d’accompagnement des alliances et de politiques publiques est donc **la création d’un écosystème adapté à la compétition et à la croissance** : de la formation jusqu’à l’accompagnement des entreprises et des start-ups en particulier, mais avec une attention particulière aux échanges, partenariats et collaborations qui en font l’originalité.

La création de cet écosystème doit pouvoir s’articuler autour de projets structurants d’une filière économique et d’innovation.

Ces projets doivent être en mesure d’impliquer les acteurs dans leur réalisation et aussi de leur apporter de la valeur en termes de services, d’attractivité et de ressources.

Ils doivent être « taillés » sur les spécificités des territoires, sur leurs « spécialisations intelligentes ». En effet, on ne peut pas appliquer les mêmes approches à une métropole et à un territoire rural ou périphérique.

C’est dans ce champ, outre celui de la clarification des outils de soutien aux entreprises (aides, services directs , ...) que

l’intervention de l’acteur public, stratège et opérateur de la mise en œuvre des politiques publiques se joue.

- Par ailleurs, le renforcement des compétences en matière de développement économique et d’innovation des régions (et pour certaines l’évolution de leur influence spatiale) avec la probable plus grande responsabilité dans le financement des pôles de compétitivité et d’autres dispositifs (SPL, Grappes, etc), implique également une réflexion sur l’optimisation de l’organisation des services apportés par les « intermédiaires et facilitateurs » et dispositifs d’accompagnement.

Ce changement implique une transformation des modes d’accompagnement des entreprises et, notamment, une **évolution des services apportés par les « intermédiaires et facilitateurs » comme les pôles de compétitivité, clusters ...**

## **Focale : quelles aides pour soutenir les alliances ?**

### **Quel impact des aides publiques sur les alliances ?**

Si les acteurs publics manifestent depuis des années une volonté forte de soutenir l'innovation, l'investissement et la modernisation des entreprises à travers les aides, aujourd'hui beaucoup (y compris parmi les entrepreneurs) s'interrogent cependant sur l'impact concret au niveau macroéconomique (sur le PIB) de ces politiques (que ce soit en recherche/développement, en investissements technologiques ...).

**Le risque de ces interventions est en effet de générer d'abord un effet d'aubaine :** l'argent public pourrait être dépensé sans modifier les comportements des entreprises, qui simplement reçoivent les aides publiques sans accroître leur effort d'innovation, réalisant des projets qu'elles auraient en tout cas conduits.

Seulement, une analyse d'impact contrefactuelle, opposant un échantillon d'entreprises ayant reçu une aide à un échantillon d'entreprises ne l'ayant pas reçu, pourrait mesurer l'efficacité des politiques publiques.

Toutefois, l'expérience des services des Régions et la pratique sur le terrain semblent indiquer que les aides directes permettent souvent de lancer des projets qui n'auraient pas vu la lumière autrement.

En fait, on pourrait avancer qu'il existe dès lors deux groupes

d'entreprises : les dynamiques (seulement 2 % des entreprises ont une croissance supérieure à 10 % par an), qui de toute manière investissent, font de la recherche, et pour lesquelles les aides publiques ciblées sont un pur effet d'aubaine, et les autres, la grande majorité, pour lesquelles l'intervention publique constitue la seule manière de lancer des projets partenariaux notamment d'innovation.

Les pouvoirs publics semblent devoir encore jouer un rôle important dans le soutien aux alliances et à la conduite de projets partenariaux.

Le débat peut en revanche porter sur la **typologie d'aide la plus efficace.**

La notion d'aide est en effet polysémique, elle inclut à la fois les subventions et les incentives, ou aides indirectes, telles que les avances remboursables ou les crédits d'impôt (CIR et CII).

La première catégorie d'aides est aujourd'hui remise en question par les analystes à cause de son potentiel effet d'aubaine et à cause de la lenteur et complexité des mécanismes d'obtention par les entreprises. Face à des enjeux de time to market et d'agilité de plus en plus contraignants pour la compétitivité des entreprises, ces dernières préfèrent des mécanismes de soutien plus rapides et moins complexes en termes de bureaucratie.

**L'agilité et la rapidité des procédures semblent être, comme souligné, des critères d'efficacité particulièrement pertinents dans le cas du soutien aux alliances.**



# *Annexes*

<b>Section</b>	<b>Intitulé</b>	<b>Page</b>
1	Annexe 1: Sélection des pôles pour le travail de cartographie en partie 6	381
2	Annexe 2: Liste des projets traités en partie 6	382
3	Annexe 3: Focus sur les co-labélisations par pôle	385
4	Annexe 4: Un environnement économique et une gestion industrielle qui ont évolué	397



## Annexe 1: Sélection des pôles pour le travail de cartographie

NOM POLE	N° POLE	TYPE POLE	NOM COMMUNE CENTRE POLE	Nb ENT MEMBRES	Secteur d'activité
AEROSPACE VALLEY	1	1	TOULOUSE	425	Aéronautique
AGRI SUD OUEST INNOVATION	2	1	RAMONVILLE SAINT AGNE	166	Agriculture-agroalimentaire
TRIMATEC	9	1	PONT SAINT ESPRIT	111	Energie
XYLOFUTUR	5	1	GRADIGNAN	87	Forêt, bois, papier
QUALIMEDITERRANEE	7	1	MONTPELLIER	82	Agriculture-agroalimentaire
ALPHA ROUTE DES LASERS	4	1	TALENCE	70	Optique, photonique, lasers
DERBI	8	1	PERPIGNAN	70	Energie
POLE EUROPEEN DE LA CERAMIQUE	17	1	AIX SUR VIENNE	68	Matériaux
EAU	11	1	LE CRES	64	Ecotechnologies/ environnement
ELOPSYS	16	1	LIMOGES	63	Optique, photonique, lasers
CANCER BIO SANTE	15	1	VILLENEUVE TOLOSANE	62	Santé
AVENIA	3	1	PAU	33	Ecotechnologies
EUROBIOMED	6	2	MARSEILLE	142	
RISQUES	10	2	AIX EN PROVENCE	158	
TERRALIA	12	2	AVIGNON	136	
MERMEDITERRANEE	13	2	LA SEYNE SUR MER	236	
OPTITEC	14	2	AUBAGNE	115	
VIAMECA	18	2	CLERMONT FERRAND	78	
S2E2	19	2	TOURS	86	
IDFORCAR	20	2	BOUGUENNAIS	98	

Type pôle: 1: GSO; 2: hors GSO

- Pôle dont les informations étaient accessibles sur internet ou ont été données par le pôle lui-même
- Autres pôles sélectionnés pour le travail de cartographie

## Annexe 2: Liste des projets traités en partie 6 (1/3)

PROJET	Année	AEROSPACE VALLEY	AGRI SUD OUEST INNOVATION	TRIMATEC	XYLOFUTUR	POLE EUROPEEN CERAMIQUE	EAU	ELOPSYS	CBS
<b>FUI 20 (2015)</b>		<b>2</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>
Carbiosep-20	2015						1		
DIAMOND	2015							1	
NINAQUA	2015		1						
REGLO	2015	1							
SAFEDRONEs	2015	1							
taupin'up	2015		1						
<b>FUI 19 (2015)</b>		<b>4</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
<b>Somme FUI 20-19</b>		<b>6</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>1</b>
Avantage	2015		1						
bio3	2015		1		1				
Compochoc	2015	1							
octave	2015		1						
NEPAL	2015	1							
tact	2015	1							
tcap	2015	1							
timm19	2015								1
VEGAN-2	2015							1	
VULCAIN II	2015			1					

## Annexe 2: Liste des projets traités en partie 6 (2/3)

PROJET	Année	AEROSPACE VALLEY	AGRI SUD OUEST INNOVATION	TRIMATEC	XYLOFUTUR	POLE EUROPEEN CERAMIQUE	EAU	ELOPSYS	CBS
<b>FUI18 (2014)</b>		<b>8</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
<b>Somme FUI 20-19-18</b>		<b>14</b>	<b>8</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>2</b>
ACAPULCO	2014	1							
BOX@PME(2)	2014	1							
canopee	2014	1							
grapule-2	2014	1				1			
GREEN EPOXY	2014			1					
JANUS	2014			1					
KURIO EYE	2014							1	
mo2ve	2014		1						
ngturb	2014	1							
nice	2014	1							
organocam2	2014								1
OVIBOOST	2014		1						
PARIS	2014						1		
PLUME S3L	2014	1							
PREAMISSE	2014		1						
SYRENA II	2014	1							
<b>FUI 17 (2014)</b>		<b>5</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Somme FUI 20-19-18-17</b>		<b>19</b>	<b>10</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>2</b>
3DLUXE	2014					1			
AGRIDRONES	2014	1	1						
DURANET	2014						1		
ELISE	2014	1							
GENOSIA	2014	1							
IT AGRO	2014	1	1						
LOCRAY	2014	1							

## Annexe 2: Liste des projets traités en partie 6 (3/3)

PROJET	Année	AEROSPACE VALLEY	AGRI SUD OUEST INNOVATION	TRIMATEC	XYLOFUTUR	POLE EUROPEEN CERAMIQUE	EAU	ELOPSYS	CBS
<b>FUI16 (2013)</b>		7	4	1	3	0	3	0	0
<b>Somme FUI 20-19-18-17-16</b>		<b>26</b>	<b>14</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>3</b>	<b>2</b>
2pi-MCO	2013	1							
ACOVAS	2013	1							
ALGRAAL	2013		1	1					
CAPENC	2013						1		
DRONEO	2013	1							
FRIMATT	2013	1							
GREENWAX	2013		1		1				
ONNOPERF-BLE	2013		1						
INSUL'GRID	2013	1							
MATRICES	2013						1		
NAWHICEL-2	2013				1				
P4F 2013	2013	1							
POLYOIL2INDUSTRY	2013		1		1				
TEMAS	2013						1		
wolf PT	2013	1							
<b>FUI15 (2013)</b>		<b>5</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
GEOTRANSMD	2013	1							
MULTISS	2013	1							
QUAUSI	2013	1							
SAMBA	2013	1							
SOLGREEN2	2013	1							
RE-SIST	2013		1						
C O MET	2013					1			
FE2E	2013					1			
<b>Somme FUI 20-19-18-17-16-15</b>		<b>31</b>	<b>15</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>6</b>	<b>3</b>	<b>2</b>

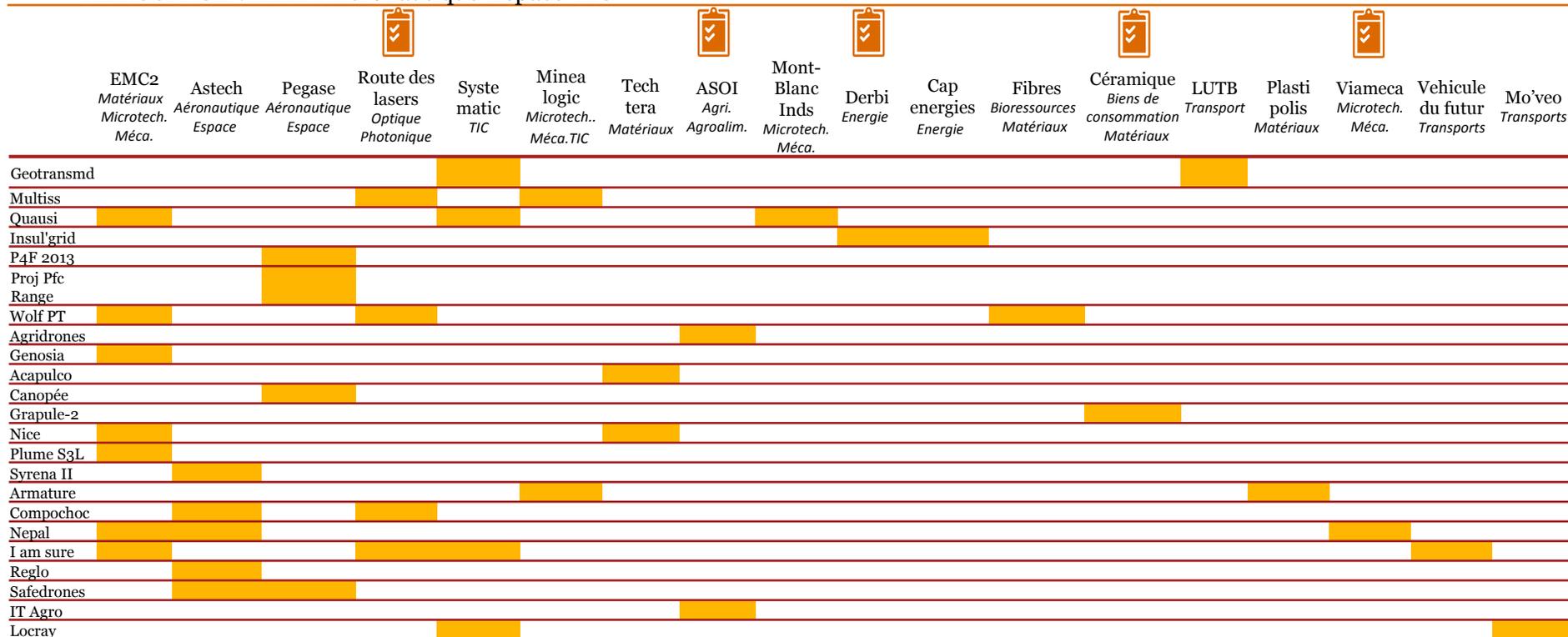
## Annexe 3: Focus sur le pôle Aerospace : état des co-labélisations sur la période 2013-2015 (AAP15-AAP20) (1/12)



AEROSPACE VALLEY Aéronautique-Espace-TIC



Pôle du GSO



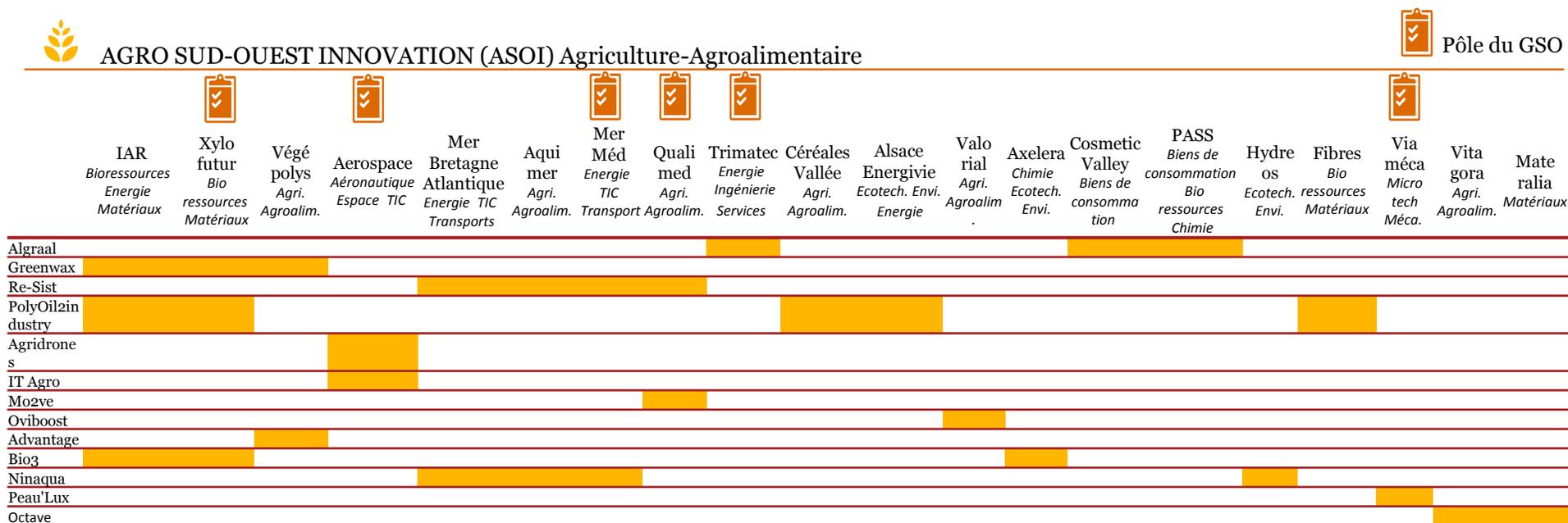
## Annexe 3: Focus sur le pôle Viameca: état des co-labélisations sur la période 2013-2015 (AAP15-AAP20) (2/12)

### VIAMECA Microtechnique/Mécanique

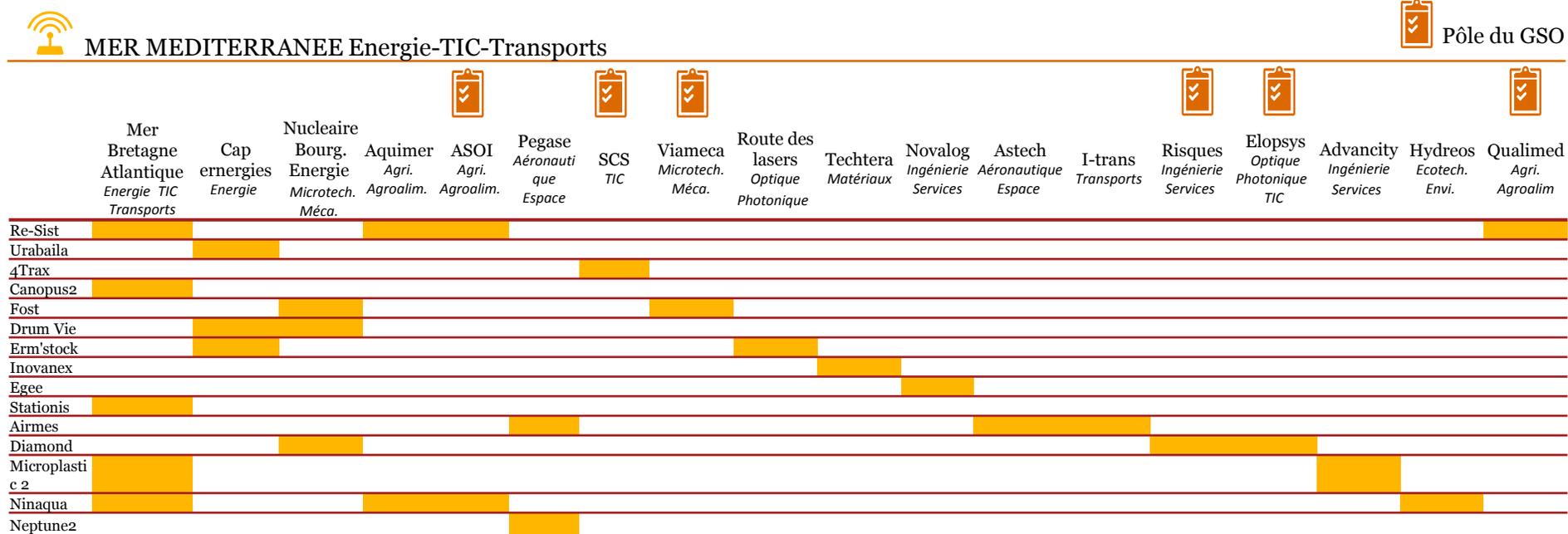
 Pôle du GSO

	Materialia Matériaux	Nucléaire Bourg. Energie Microtech. Méca.	Astech Aéron. Espace	Mov'eo Transports	Plasti Polis Matériaux	Mina logie Microtech. Méca. TIC	Cap Energies Energie	Mont- Blanc Inds Microtech. Méca.	Elasto Pole Chimie Matériaux	EMC2 Matériaux Microtech Méca.	LUTB Transports	Cap Digital TIC	Vita gora Agri. Agroalim.	Mer Med Energie TIC Transports	Aeros. Aéronautique Espace TIC	Syste matic TIC	Tener rdis Energie	ASOI Agri. Agroalim.	Tech Tera Matériaux	Axe Lera Chimie Ecotech. Envi.	Vege polys Agri. Agroalim
Concept																					
Redhv+																					
Nepal																					
I-Tech																					
Mould																					
Fost																					
Opidum																					
GMP																					
DLC2																					
Arpe																					
Ahtoland																					
Impulsa																					
Mogas																					
Ultrasand																					
Aware																					
Peau'Lux																					
Aerostrip																					
Romape																					
Ecran																					
2015																					
Affinid																					
Pumagri																					
Print CIM																					
Mint																					
Panama																					

## Annexe 3: Focus sur le pôle ASOI : état des co-labélisations sur la période 2013-2015 (AAP15-AAP20) (3/12)



## Annexe 3: Focus sur le pôle Mer Méditerranée: état des co-labélisations sur la période 2013-2015 (AAP15-AAP20) (4/12)



## Annexe 3: Focus sur le pôle Risques: état des co-labélisations sur la période 2013-2015 (AAP15-AAP20) (5/12)



RISQUES Ingénierie / Services

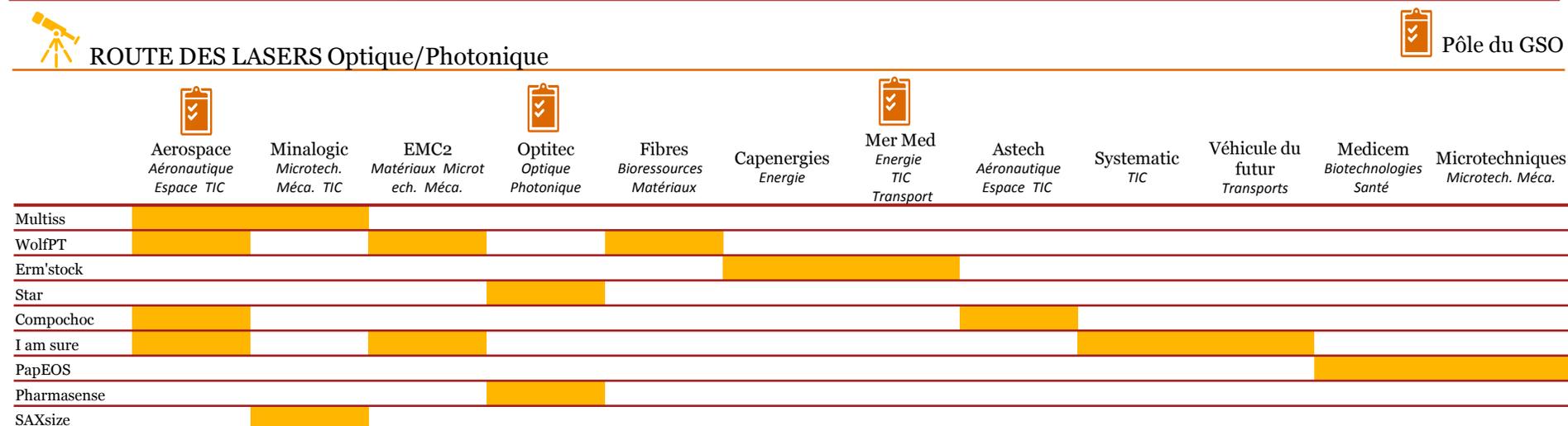
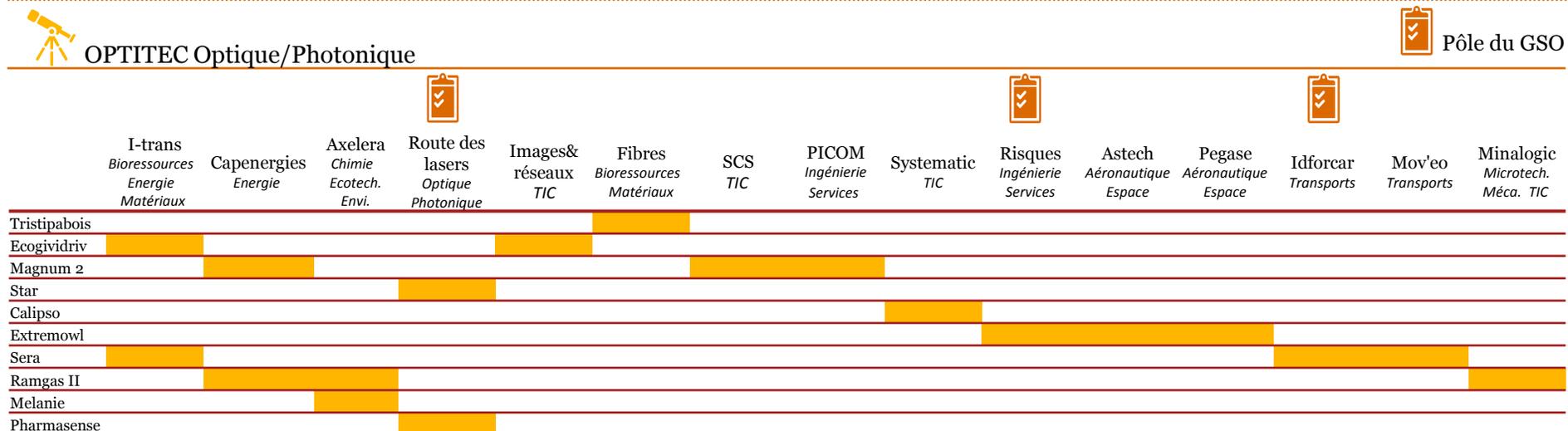


Pôle du GSO



	Pegase Aéronautique Espace	Axelera Chimie Ecotech. Envi.	Astech Aéronautique Espace	Advancity Ingénierie Services	Capenergies Energie	Vitagora Agri. Agroalim.	Optitec Optique Photonique	Mov'eo Transports	LUTB Transports	Materialia Matériaux	Systematic TIC	Mer Med Energie TIC Tr ansports	Elopsys Optique Photonique TIC	Nucléaire Bourg. Energie Microtech. Méca.	Avenia Ecotech. Envi Energie
Boreal		■													
G4M				■	■										
Sospedro	■		■												
Damav	■					■									
Extremowl	■		■				■								
Didro	■		■												
Yellow								■	■						
HopiCamp									■						
Podium											■				
DigueElite		■	■												
Taranis		■	■												
Diamond												■	■	■	■
Mirza															■

## Annexe 3: Focus sur les pôles Optitec et Route des lasers : état des co-labélisations sur la période 2013-2015 (AAP15-AAP20) (6/12)



## Annexe 3: Focus sur le pôle IdForcar: état des co-labélisations sur la période 2013-2015 (AAP15-AAP20) (7/12)



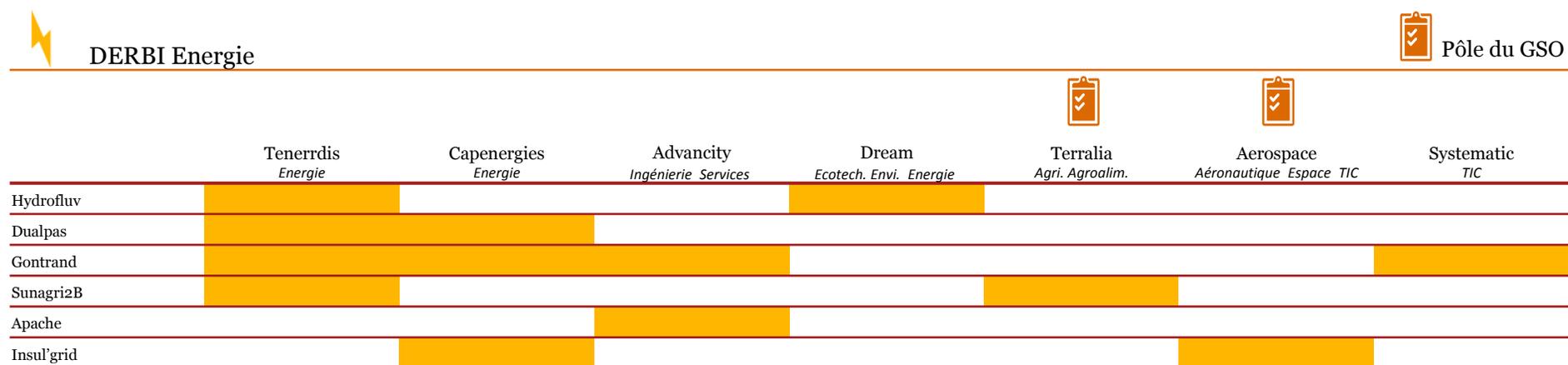
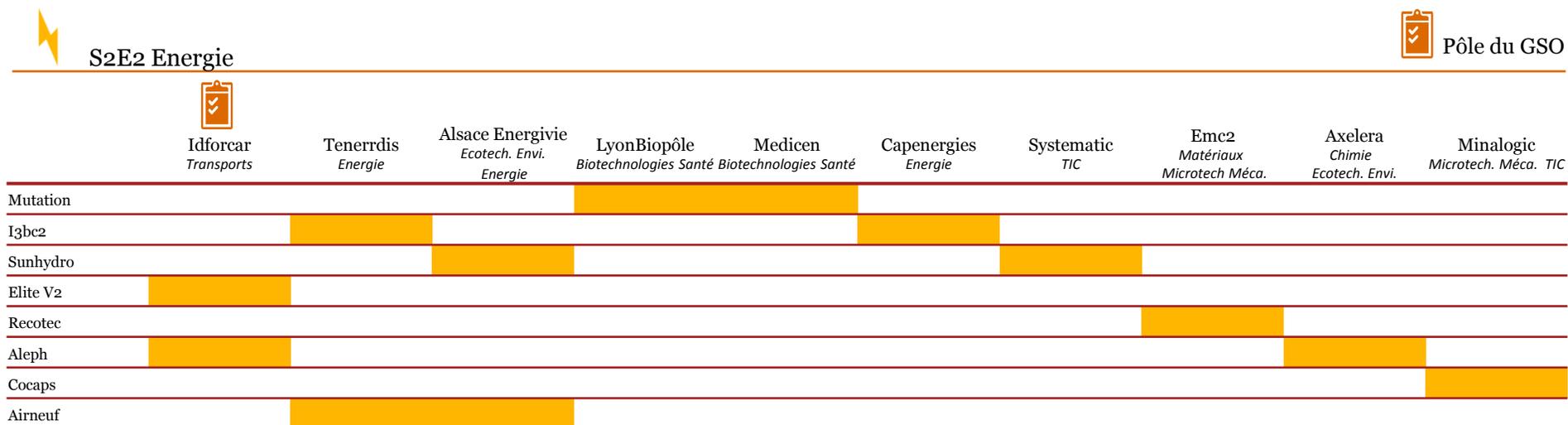
IDFORCAR Transports



Pôle du GSO

	Systematic TIC	Mov'eo Transports	S2E2 Energie	Capenergies Energie	I-trans Transports	Optitec Optique Photonique	Axelera Chimie Ecotech. Envi.	EMC2 Matériaux Microtech Méca	LUTB Transports	Tenerdis Energie
Elite V2			■							
Vegeto		■		■						
Sera		■			■					
HappyHand 2	■									
Vipes	■			■						
Aleph			■				■			
Dynafib								■		
Renoter2		■							■	
Equitas	■				■					
Sdm4Doc	■									

## Annexe 3: Focus sur le pôle S2E2 et Derbi: état des co-labélisations sur la période 2013-2015 (AAP15-AAP20)(8/12)



## Annexe 3: Focus sur le pôle Eurobiomed et Xylofutur: état des co-labélisations sur la période 2013-2015 (AAP15-AAP20) (9/12)



### EUROBIOMED Biotechnologies / Santé

	Medicen <i>Biotechnologies Santé</i>	Pegase <i>Aéronautique Espace</i>	Plastipolis <i>Matériaux</i>	Alsace Biovalley <i>Biotechnologies Santé</i>	Alsace Energivie <i>Ecotech. Envi. Energie</i>	Imaginove <i>TIC</i>	Image & Réseaux <i>TIC</i>
Quickmold							
Ecobioclean							
Mistic							
Bacti-diag							
Trust							
Tomos							



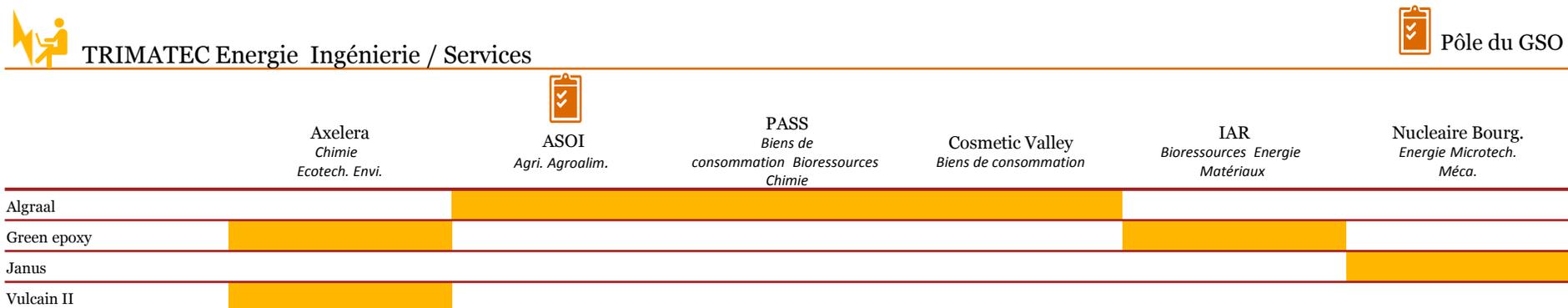
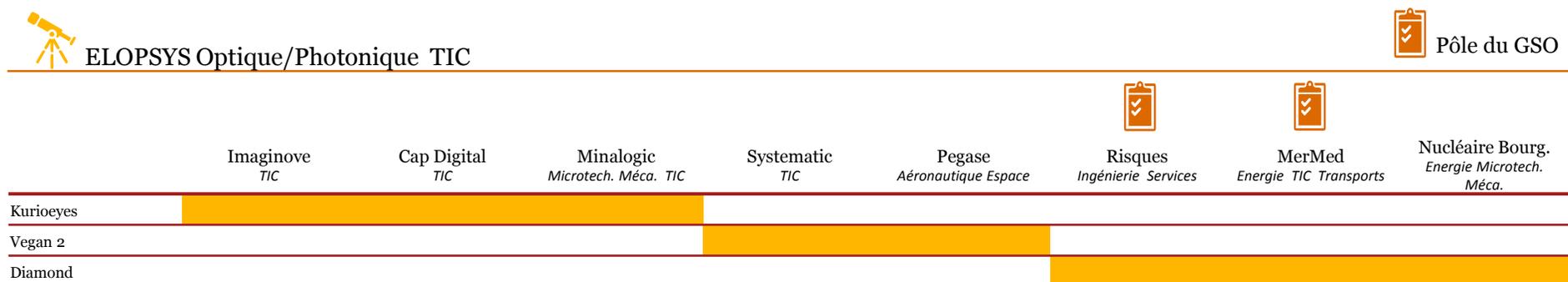
### XYLOFUTUR Bioressources/Matériaux



### Pôle du GSO

	ASOI <i>Agri. Agroalim.</i>	IAR <i>Bioressources Energie Matériaux</i>	Végepolis <i>Agri. Agroalim</i>	Elastopole <i>Chimie Matériaux</i>	Axelera <i>Chimie Ecotech. Envi.</i>	Céréales Vallée <i>Agri. Agroalim</i>	Energivie <i>Ecotech. Envi Energie</i>	Fibres <i>Bioressources Matériaux</i>
Greenwax								
Nawhicel2								
PolyOil2Industry								
Bio3								

## Annexe 3: Focus sur le pôle Elopsys et Trimatec: état des co-labélisations sur la période 2013-2015 (AAP15-AAP20) (10/12)



## Annexe 3: Focus sur le pôle Terralia et Céramique: état des co-labélisations sur la période 2013-2015 (AAP15-AAP20) (11/12)



TERRALIA Agriculture/Agroalimentaire



Pôle du GSO

	Tenerrdis Energie	Derbi Energie	Vitabora Agri. Agroalim.	Plastipolis Matériaux	IAR Bioressources Energie Matériaux	Axelera Chimie Ecotech. Envi.
Synagri2b	■					
Natarome +			■			
Ohmpack				■		
Ozone 2020					■	



CERAMIQUE Biens de consommation Matériaux



Pôle du GSO

	Astech Aéronautique Espace	Microtech Microtech. Méca.	Tenerrdis Energie	Aerospace Aéronautique Espace TIC	EMC2 Matériaux Microtech Méca.
Comet	■				
F2E2			■		
Grapple 2				■	
3D Luxe					■

## Annexe 3: Focus sur les pôles Eau, Qualimed et Avenia: état des co-labélisations sur la période 2013-2015 (AAP15-AAP20) (12/12)



### EAU Ecotechnologies/Environnement

	Hydreos <i>Ecotech. Envi.</i>	Mer Bretagne Atlantique <i>Energie TIC Transports</i>	Pegase <i>Aéronautique Espace</i>
Capenc			
Temas			
Duranet			
Carbiosep 20			



### QUALIMED Agriculture-Agroalimentaire



Pôle du GSO

	ASOI <i>Agri. Agroalim.</i>	Aquimer <i>Agri. Agroalim</i>	Mer Bretagne Atlantique <i>Energie TIC Transports</i>	Mer Méditerranée <i>Energie TIC Transports</i>
Mozve				
Re-Sist				



### AVENIA Ecotechnologies/environnement Energie



Pôle du GSO

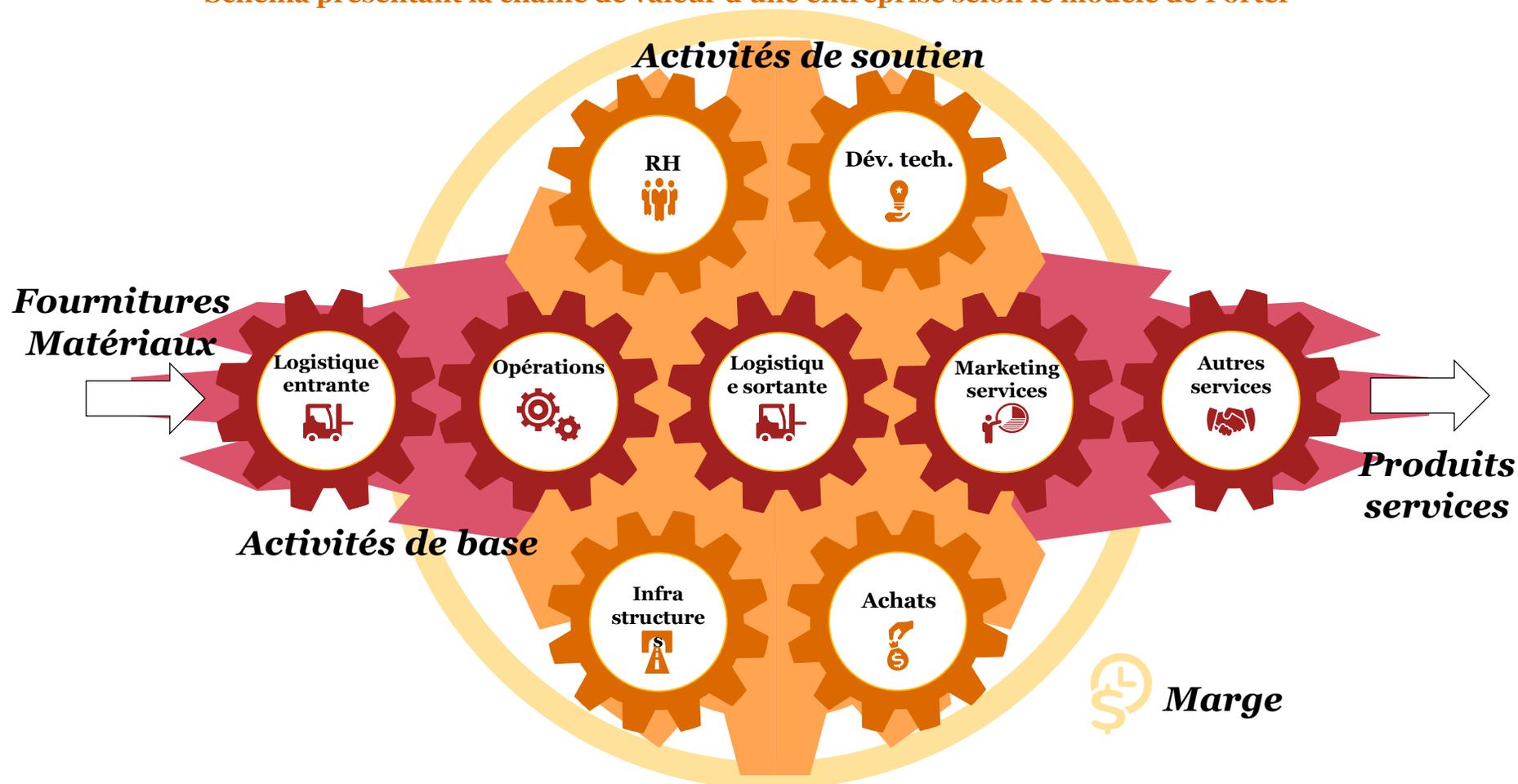


Risques  
*Ingénierie Services*

Mirza	
-------	--

## Annexe 4: Un environnement économique et une gestion industrielle qui ont évolué

Schéma présentant la chaîne de valeur d'une entreprise selon le modèle de Porter\*



\*Cette liste d'activité n'est pas exhaustive et l'ordre d'enchaînement varie selon l'entreprise, sa stratégie, son activité et son mode de production.



# *Bibliographie*

<b>Section</b>	<b>Intitulé</b>	<b>Page</b>
1	Bibliographie: diagnostic général	399
2	Bibliographie: Analyse des principaux secteurs d'activité du Grand Sud-Ouest d'un point de vue statistique	401
3	Bibliographie: Analyse des pôles de compétitivité du Grand Sud-Ouest	403

9

## Bibliographie

### Diagnostic général

ARF (2015); *La grande région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes*; Disponible sur: [http://www.arflv.org/pages/360/grande\\_Region\\_Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes.aspx](http://www.arflv.org/pages/360/grande_Region_Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes.aspx)

Bourdoncle, F (2015); *La révolution Big Data; ouvrage: L'industrie, notre avenir*; éditions Eyrolles, la Fabrique de l'industrie, laboratoire d'idées; Disponibles sur: <http://www.la-fabrique.fr/Ressource/industrie-notre-avenir>

CCI Aquitaine, (2015); *ALPC: Panorama économique*; Disponible sur: [http://www.dordogne.cci.fr/sites/default/files/uploads/actualites/PANORAMA\\_AQUITAINE\\_LIMOUSIN\\_POITOU-CHARENTES.pdf](http://www.dordogne.cci.fr/sites/default/files/uploads/actualites/PANORAMA_AQUITAINE_LIMOUSIN_POITOU-CHARENTES.pdf)

CCI Toulouse, (2015); *La grande région Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon*; Disponible sur: [http://www.obseco.fr/sites/obseco.fr/files/pdfobseco/2015-04-la\\_grande\\_region\\_mp-lr.pdf](http://www.obseco.fr/sites/obseco.fr/files/pdfobseco/2015-04-la_grande_region_mp-lr.pdf)

Colletis, G; (2012); *L'urgence industrielle!*, Lormont, Le Bord de l'eau, 2012, 196 p. Conseil Régional Aquitaine (2006); *le Schéma Régional de Développement Economique*; Disponible sur:

[http://www.avise.org/sites/default/files/atoms/files/aquitaine\\_srde\\_2006.pdf](http://www.avise.org/sites/default/files/atoms/files/aquitaine_srde_2006.pdf)

Conseil Régional Aquitaine (2013), *Stratégie de spécialisation intelligente en Aquitaine S3 2014 – 2020*; Disponible sur:

<http://www.europe-en-aquitaine.eu/files/2014%2003%2028%20Strat%C3%A9gie%20de%20Sp%C3%A9cialisation%20Intelligente%20en%20Aquitaine.pdf>

Conseil Régional Languedoc-Roussillon (2013), *Schéma Régional de Développement Economique*; Disponible sur:

<http://www.laregion.fr/127-schema-regional-developpement-economique-languedoc-roussillon-srde.htm>

Conseil Régional Languedoc-Roussillon (2013), *Stratégie régionale d'innovation pour une spécialisation intelligente S3 Languedoc-Roussillon 2014-2020*; Disponible sur:

<http://www.3s-en-lr.com/>

Conseil Régional Limousin (2012), *Schéma Régional de Développement Economique*; Disponible sur:

<http://www.regionlimousin.fr/sites/default/files/documents/srde-2-region-limousin.pdf>

Conseil Régional Limousin (sd), *Contrat-Plan Etat-Région du Limousin 2015-2020, bâtir aujourd'hui la France de demain*; Disponible sur:

<http://www.haute-vienne.gouv.fr/content/download/10473/83195/file/CPER-2015-2020-signatures-28052015.pdf>

Conseil Régional Midi-Pyrénées (2011), *Schéma Régional de Développement Economique Innovation-Recherche 2011-2016*; Disponible sur:

[http://www.midipyrenees.fr/IMG/pdf/Schema\\_regional\\_web.pdf](http://www.midipyrenees.fr/IMG/pdf/Schema_regional_web.pdf)

Conseil Régional Midi-Pyrénées (2013), *Stratégie régionale de l'innovation pour une spécialisation intelligente en Midi-Pyrénées - 2014/2020*; Disponible sur:

[http://www.midipyrenees.fr/IMG/pdf/RIS3\\_complet\\_14\\_octobre.pdf](http://www.midipyrenees.fr/IMG/pdf/RIS3_complet_14_octobre.pdf)

Conseil Régional Poitou-Charentes (2011), *Schéma Régional de Développement Economique, écologique, social et solidaire 2011-2015*; Délibération relative au Schéma Régional de Développement Economique, écologique, social et solidaire 2011-2015; Disponible sur:

[http://www.poitou-charentes.fr/files/assemblee\\_regionale/arretes/2011-06-27-session/11CR013.pdf](http://www.poitou-charentes.fr/files/assemblee_regionale/arretes/2011-06-27-session/11CR013.pdf)

Conseil Régional Poitou-Charentes (2013), *Stratégie régionale d'innovation pour une spécialisation intelligente S3 Poitou-Charentes 2014-2020*; Disponible sur:

<http://www.poitou-charentes.fr/files/pdf/europe/S3-PC-2014-2020.pdf>

Dancette, M (2015), *Usine du futur, usine durable*; ouvrage: L'industrie, notre avenir; éditions Eyrolles, la Fabrique de l'industrie, laboratoire d'idées; Conseil Régional Midi-Pyrénées (2011), *Schéma Régional de Développement Economique Innovation-Recherche 2011-2016*; Disponible sur:

[http://www.midipyrenees.fr/IMG/pdf/Schema\\_regional\\_web.pdf](http://www.midipyrenees.fr/IMG/pdf/Schema_regional_web.pdf)

Frérot, A (2015); *Entreprises et territoires: pour en finir avec l'ignorance mutuelle*; ouvrage: L'industrie, notre avenir; éditions Eyrolles, la Fabrique de l'industrie, laboratoire d'idées; Disponibles sur:

<http://www.la-fabrique.fr/Ressource/industrie-notre-avenir>

## Bibliographie

- Insee, (2015); Région de Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes (75); Disponible sur: <http://www.insee.fr/fr/themes/comparateur.asp?codgeo=REG2016-75>
- Insee, (2015); Région de Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées (76); Disponible sur: <http://www.insee.fr/fr/themes/comparateur.asp?codgeo=REG2016-76>
- Insee, (sd). Cartographie; Disponible sur: [http://www.statistiques-locales.insee.fr/cartographie/ESL\\_CT\\_cartethematique.asp?nivgeo=REG2016&submit=Ok](http://www.statistiques-locales.insee.fr/cartographie/ESL_CT_cartethematique.asp?nivgeo=REG2016&submit=Ok)
- Insee, (sd), Informations régionales Aquitaine; Disponible sur: <http://www.insee.fr/fr/regions/aquitaine/default.asp>
- Insee, (sd), Informations régionales Languedoc-Roussillon; Disponible sur: <http://www.insee.fr/fr/regions/languedoc/default.asp>
- Insee (sd), Informations régionales Limousin; Disponible sur: <http://www.insee.fr/fr/regions/limousin/default.asp>
- Insee (sd), Informations régionales Midi-Pyrénées; Disponible sur: <http://www.insee.fr/fr/regions/midi-pyrenees/default.asp>
- Insee (sd), Informations régionales Poitou-Charentes; Disponible sur: <http://www.insee.fr/fr/regions/poitou-charentes/default.asp>
- Hatchuel, A (2015), *De l'industrie aux nouvelles « industriations »*; ouvrage: L'industrie, notre avenir; éditions Eyrolles, la Fabrique de l'industrie, laboratoire d'idées; Disponibles sur: <http://www.la-fabrique.fr/Ressource/industrie-notre-avenir>
- Limousin Entreprise; les secteurs porteurs; disponible sur: [http://www.limousinentreprise.fr/secteurs\\_porteurs](http://www.limousinentreprise.fr/secteurs_porteurs)
- Observatoire économique de Midi-Pyrénées (2015); *La nouvelle région Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon*; Disponible sur: [http://www.obseco.fr/sites/obseco.fr/files/pdfobseco/2015-04-la\\_grande\\_region\\_mp-lr.pdf](http://www.obseco.fr/sites/obseco.fr/files/pdfobseco/2015-04-la_grande_region_mp-lr.pdf)
- S-a (1) (2015); *Grand Débat-industrialisation du numérique, numérisation de l'industrie*; ouvrage: L'industrie, notre avenir; éditions Eyrolles, la Fabrique de l'industrie, laboratoire d'idées; Disponible sur: <http://www.la-fabrique.fr/Ressource/industrie-notre-avenir>
- S-a (2) (2015); *Grand Débat-les rapports entreprise-territoire*; ouvrage: L'industrie, notre avenir; éditions Eyrolles, la Fabrique de l'industrie, laboratoire d'idées; Disponible sur: <http://www.la-fabrique.fr/Ressource/industrie-notre-avenir>
- S-a (2) (2015); *Grand Débat-les rapports entreprise-territoire*; ouvrage: L'industrie, notre avenir; éditions Eyrolles, la Fabrique de l'industrie, laboratoire d'idées; Disponible sur: <http://www.la-fabrique.fr/Ressource/industrie-notre-avenir>
- Services régionaux de Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées, (2015); *Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées, atlas complet*, mars 2015; Disponible sur: <http://www.midi-pyrenees.gouv.fr/html/atlas-commun/Atlas-complet-tbr.pdf>
- Limousin Entreprise; les secteurs porteurs; disponible sur: [http://www.limousinentreprise.fr/secteurs\\_porteurs](http://www.limousinentreprise.fr/secteurs_porteurs)
- Observatoire économique de Midi-Pyrénées (2015); *La nouvelle région Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon*; Disponible sur: [http://www.obseco.fr/sites/obseco.fr/files/pdfobseco/2015-04-la\\_grande\\_region\\_mp-lr.pdf](http://www.obseco.fr/sites/obseco.fr/files/pdfobseco/2015-04-la_grande_region_mp-lr.pdf)
- S-a (1) (2015); *Grand Débat-industrialisation du numérique, numérisation de l'industrie*; ouvrage: L'industrie, notre avenir; éditions Eyrolles, la Fabrique de l'industrie, laboratoire d'idées; Disponible sur: <http://www.la-fabrique.fr/Ressource/industrie-notre-avenir>
- S-a (2) (2015); *Grand Débat-les rapports entreprise-territoire*; ouvrage: L'industrie, notre avenir; éditions Eyrolles, la Fabrique de l'industrie, laboratoire d'idées; Disponible sur: <http://www.la-fabrique.fr/Ressource/industrie-notre-avenir>
- Services régionaux de Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées, (2015); *Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées, atlas complet*, mars 2015; Disponible sur: <http://www.midi-pyrenees.gouv.fr/html/atlas-commun/Atlas-complet-tbr.pdf>
- Veltz, P; (2015); *Vers le monde hyperindustriel*; ouvrage: L'industrie, notre avenir; éditions Eyrolles, la Fabrique de l'industrie, laboratoire d'idées; Disponible sur: <http://www.la-fabrique.fr/Ressource/industrie-notre-avenir>
- Weil, T; Veltz, P; Bourdu-Szwedek, E (2015); *Introduction*; ouvrage: L'industrie, notre avenir, éditions Eyrolles, la Fabrique de l'industrie, laboratoire d'idées; Disponible sur: <http://www.la-fabrique.fr/Ressource/industrie-notre-avenir>

## Bibliographie

### Analyse des principaux secteurs d'activité du Grand Sud-Ouest d'un point de vue statistique

Agreste, (2015); *Agreste Conjoncture: L'industrie agroalimentaire*; synthèse n°2015/266; Disponible sur:

<http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/conjsynt266201504iaa.pdf>

Agreste, (2013); La filière économique: l'emploi; La forêt et l'industrie du bois; Disponible sur:

<http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Gab13p070-071.pdf>

Agreste, (2013); La filière économique: les industries du bois; La forêt et l'industrie du bois; Disponible sur:

<http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Gab13p096-141.pdf>

Agreste, (2013); Les perspectives du secteur forestier à l'horizon 2030; La forêt et l'industrie du bois; Disponible sur:

<http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Gab13p143-153.pdf>

Agreste Limousin, (2013); *Les industries agroalimentaires en Limousin : des enjeux de taille pour le premier secteur industriel de la région*; n°85, dossier spécial, janvier 2013; Disponible sur:

[http://draaf.limousin.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Agreste\\_limousin\\_n85\\_IAA\\_cle852fe8-1.pdf](http://draaf.limousin.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Agreste_limousin_n85_IAA_cle852fe8-1.pdf)

Agreste Franche-Comté, Insee Franche-Comté, (2008); Dossier filière bois: le Champ de l'étude; Disponible sur:

[http://www.insee.fr/fr/insee\\_regions/franche-comte/themes/thematiques/filiere\\_bois/Boiso1\\_champ\\_etude.pdf](http://www.insee.fr/fr/insee_regions/franche-comte/themes/thematiques/filiere_bois/Boiso1_champ_etude.pdf)

Agreste Limousin, (2014); Mémento de la forêt et du bois; Disponible sur:

<http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/R7414Co3.pdf>

Conseil Régional Midi-Pyrénées (2011), *Schéma Régional de Développement Economique Innovation-Recherche 2011-2016*; Disponible sur:

[http://www.midipyrenees.fr/IMG/pdf/Schema\\_regional\\_web.pdf](http://www.midipyrenees.fr/IMG/pdf/Schema_regional_web.pdf)

CRCI, (2009); Dossiers sectoriels 2009: les éco-entreprises en Midi-Pyrénées; Disponible sur:

[http://www.midi-pyrenees.directe.gouv.fr/IMG/pdf/8P-SECTEUR\\_COENTREPRISESweb.pdf](http://www.midi-pyrenees.directe.gouv.fr/IMG/pdf/8P-SECTEUR_COENTREPRISESweb.pdf)

DARES Analyse, (2012); Les professions de l'économie verte: typologie et caractéristiques, n°18; Disponible sur:

[http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Les\\_professions\\_de\\_l\\_economie\\_verte\\_DARES\\_no\\_18\\_mars\\_2012-2.pdf](http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Les_professions_de_l_economie_verte_DARES_no_18_mars_2012-2.pdf)

DRAAF Aquitaine, (2011); *La filière forêt-bois d'Aquitaine: enjeux économiques Partie 1*; Disponible sur:

[http://draaf.aquitaine.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/6\\_Enjeux\\_economiques\\_cle078399.pdf](http://draaf.aquitaine.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/6_Enjeux_economiques_cle078399.pdf)

DREAL, DRAAF du Limousin, (2010); La filière forêt-bois en Limousin: Réunion des acteurs de la filière bois en Creuse le 25 janvier 2010

Innovation Connecting Show (ICS), (2014); *Communiqué de presse: « I » comme « Innovation transversale » : A ICS, des technologies de l'aéronautique et du spatial qui donneront des ailes à l'Industrie française*; Disponible sur: [http://www.ics-show.com/files/pmedia/public/r437\\_9\\_cp7\\_ics\\_internet-des-objets.pdf](http://www.ics-show.com/files/pmedia/public/r437_9_cp7_ics_internet-des-objets.pdf)

Insee Aquitaine, Insee Midi-Pyrénées, (2013), *La filière aéronautique et spatiale en Aquitaine et Midi-Pyrénées*; Disponible sur:

[http://www.insee.fr/fr/insee\\_regions/aquitaine/themes/edossier/edos\\_14\\_02/edos\\_14\\_02\\_aero.pdf](http://www.insee.fr/fr/insee_regions/aquitaine/themes/edossier/edos_14_02/edos_14_02_aero.pdf)

Insee Aquitaine, Direccte, Draaf, (2014); La filière forêt-bois : des activités bien implantées en Aquitaine, n°3, février 2014; Disponible sur:

[http://www.aquitaine.directe.gouv.fr/IMG/pdf/edos\\_14\\_03\\_filbois.pdf](http://www.aquitaine.directe.gouv.fr/IMG/pdf/edos_14_03_filbois.pdf)

Insee Limousin, (2013); La filière bois en Limousin : une tradition qui a de l'avenir; Disponible sur:

[http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref\\_id=19641](http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=19641)

Insee Limousin, (2010); Economie... la viande: un morceau de choix dans l'économie locale; n°62, février 2010; Disponible sur:

[http://www.insee.fr/fr/insee\\_regions/limousin/themes/focal/focal62.pdf](http://www.insee.fr/fr/insee_regions/limousin/themes/focal/focal62.pdf)

Insee Poitou-Charentes (2), (2013); *L'industrie en Poitou-Charentes: Fabrication de matériel de transports*; Disponible sur:

[http://www.insee.fr/fr/insee\\_regions/Poitou-Charentes/themes/dossiers/industrie/CL.pdf](http://www.insee.fr/fr/insee_regions/Poitou-Charentes/themes/dossiers/industrie/CL.pdf)

## Bibliographie

Insee Poitou-Charentes (3), (2013); *L'industrie en Poitou-Charentes*: Travail du bois, industries du papier et imprimerie; Disponible sur:

[http://www.insee.fr/fr/insee\\_regions/Poitou-Charentes/themes/dossiers/industrie/CC.pdf](http://www.insee.fr/fr/insee_regions/Poitou-Charentes/themes/dossiers/industrie/CC.pdf)

LRIA, (2013); Les filières en Languedoc-Roussillon; Disponible sur:

<http://www.agroalimentaire-lr.com/chiffres-cles/lagroalimentaire-en-languedoc-roussillon/les-filieres-en-lr>

Mag-Aquitaine, (2012); Les enjeux de la filière Bois: Redynamiser le secteur et envisager l'avenir, n°10, juin-juillet 2012

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Pêche, (2014), *Panorama des industries agroalimentaires, édition 2014*; Disponible sur:

[http://draaf.languedoc-roussillon.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/IAA-Panorama-2014-web\\_cle4c47a6.pdf](http://draaf.languedoc-roussillon.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/IAA-Panorama-2014-web_cle4c47a6.pdf)

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Pêche (2), (sd); *L'innovation au cœur de la filière alimentaire*; Disponible sur:

[http://agriculture.gouv.fr/sites/minagri/files/documents/pdf/Guide-Innovation-HD-Internet\\_cle871c82.pdf](http://agriculture.gouv.fr/sites/minagri/files/documents/pdf/Guide-Innovation-HD-Internet_cle871c82.pdf)

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Pêche (3), (2014); *Panorama des industries agroalimentaires, Région Aquitaine; édition 2014*; Disponible sur:

<http://agriculture.gouv.fr/industries-agroalimentaires-le-panorama-des-iaa>

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Pêche (4), (2014); *Panorama des industries agroalimentaires, Région Limousin; édition 2014*; Disponible sur:

<http://agriculture.gouv.fr/industries-agroalimentaires-le-panorama-des-iaa>

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Pêche (5), (2014); *Panorama des industries agroalimentaires, Région Poitou-Charentes; édition 2014*; Disponible sur:

<http://agriculture.gouv.fr/industries-agroalimentaires-le-panorama-des-iaa>

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Pêche (6), (2014); *Panorama des industries agroalimentaires, Région Midi-Pyrénées; édition 2014*; Disponible sur:

<http://agriculture.gouv.fr/industries-agroalimentaires-le-panorama-des-iaa>

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Pêche (7), (2014); *Panorama des industries agroalimentaires, Région Languedoc-Roussillon; édition 2014*; Disponible sur:

<http://agriculture.gouv.fr/industries-agroalimentaires-le-panorama-des-iaa>

Ministère de l'Economie, des finances et de l'industrie; (2005); *La Métallurgie en France: Une nécessité d'innovation*; Disponible sur:

<http://archives.entreprises.gouv.fr/2012/www.industrie.gouv.fr/enjeux/metal.pdf>

Observatoire Atout Métiers, (2015); Fiche synthèse sectorielle : Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution; Quelles perspectives d'emploi pour le secteur?; Disponible sur:

<http://metiers.atout-metierslr.fr/Admin/Fiches/secteurs/2015/EZ.pdf>

Observatoire Atout Métiers, (2014); Fiche synthèse sectorielle : Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements ; Quelles perspectives d'emploi pour le secteur?; Disponible sur:

<http://metiers.atout-metierslr.fr/Admin/Fiches/secteurs/CH.pdf>

Observatoire de la Métallurgie; (2013); *Prévision COE du 28 septembre 2013*; Disponible sur:

[http://www.coe.gouv.fr/IMG/pdf/UIMM-COE\\_28\\_mai\\_2013-v2.pdf](http://www.coe.gouv.fr/IMG/pdf/UIMM-COE_28_mai_2013-v2.pdf)

OREF Poitou-Charentes, (2011); *Filière forêt-bois: Contrat d'objectifs territorial de la filière forêt-bois-tableau de bord emploi formation*

Prisme Limousin, (2011); *Métallurgie*; Disponible sur: [http://www.prisme-limousin.fr/sites/default/files/filemanager/fa\\_metalurgie.pdf](http://www.prisme-limousin.fr/sites/default/files/filemanager/fa_metalurgie.pdf)

Région Aquitaine, (2011); *Développer les industries agro alimentaires aquitaine par l'innovation*; Disponible sur:

[http://www.aquitaine.directe.gouv.fr/IMG/pdf/Industries\\_agro\\_alimentaires\\_diagnostic.pdf](http://www.aquitaine.directe.gouv.fr/IMG/pdf/Industries_agro_alimentaires_diagnostic.pdf)

Région Midi-Pyrénées, et al, (2012); *Diagnostic des industries agroalimentaires en Midi-Pyrénées*; Disponible sur:

[http://draaf.midi-pyrenees.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/20121127\\_DiagnosticIAA\\_Finalise\\_cle411b83.pdf](http://draaf.midi-pyrenees.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/20121127_DiagnosticIAA_Finalise_cle411b83.pdf)

Région Poitou-Charentes, (2015); *Orientations en faveur des filières prioritaires des régions Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes; Rapport du Président du 26 juin 2015*

Région Poitou-Charentes, (2014); *Plan régional des industries agroalimentaires 2015*; Disponible sur:

[http://www.poitou-charentes.fr/files/plansetschemas/2-ruralite-agri-peche/Plan-agro-alimentaire-2015\\_014CR089.pdf](http://www.poitou-charentes.fr/files/plansetschemas/2-ruralite-agri-peche/Plan-agro-alimentaire-2015_014CR089.pdf)

## Bibliographie

Xerfi, (2015), *L'industrie automobile en France : Conjoncture et prévisions*; avril 2015  
 Xerfi (2), (2015); Prévisions Macro Secteur: L'industrie du papier et du carton, prévision 2015, avril 2015  
 Xerfi (3), (2015); Prévisions Macro Secteur: La Métallurgie; prévision 2015; avril 2015  
 Xerfi (4), (2015); Prévisions Macro Secteur: La Production et la distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution; prévision 2015, avril 2015  
 Xerfi, (2014); *L'industrie aéronautique et spatiale*; septembre 2014  
 Xerfi (2), (2014), *L'industrie ferroviaire*; novembre 2014  
 Xerfi (3), (2014), *La construction et la réparation navales*, novembre 2014

### Analyse des pôles de compétitivité du Grand Sud-Ouest

CIADT (2010); Labellisation de nouveaux pôles de compétitivité du domaine des éco-technologies; Disponible sur:  
[http://competitivite.gouv.fr/documents/commun/Politique\\_des\\_poles/1ere\\_phase\\_2\\_005-2008/Premiere\\_labellisations\\_des\\_poles/ciadt-11-05-2010-DP.pdf](http://competitivite.gouv.fr/documents/commun/Politique_des_poles/1ere_phase_2_005-2008/Premiere_labellisations_des_poles/ciadt-11-05-2010-DP.pdf)  
 CIADT (2005); Labellisation de 66 pôles de compétitivité, les fiches descriptives des 66 pôles; Disponible sur:  
[http://competitivite.gouv.fr/documents/commun/Politique\\_des\\_poles/1ere\\_phase\\_2\\_005-2008/Premiere\\_labellisations\\_des\\_poles/ciadt-12-07-2005-fiches-poles\\_01.pdf](http://competitivite.gouv.fr/documents/commun/Politique_des_poles/1ere_phase_2_005-2008/Premiere_labellisations_des_poles/ciadt-12-07-2005-fiches-poles_01.pdf)  
 CIADT (2005); Labellisation de 66 pôles de compétitivité, la carte des pôles; Disponible sur:  
[http://competitivite.gouv.fr/documents/commun/Politique\\_des\\_poles/1ere\\_phase\\_2\\_005-2008/Premiere\\_labellisations\\_des\\_poles/ciadt-12-07-2005-liste-carte.pdf](http://competitivite.gouv.fr/documents/commun/Politique_des_poles/1ere_phase_2_005-2008/Premiere_labellisations_des_poles/ciadt-12-07-2005-liste-carte.pdf)  
 CIADT (2013); La répartition officielle des territoires d'intervention des 71 pôles de compétitivité; Disponible sur:  
[http://competitivite.gouv.fr/documents/commun/Documentation\\_poles/territoires-poles/Territoires-poles.pdf](http://competitivite.gouv.fr/documents/commun/Documentation_poles/territoires-poles/Territoires-poles.pdf)  
 DATAR; DGCIS (2014); *Les pôles de compétitivité en France; Des pôles au service de la croissance des entreprises et de l'emploi*; disponible sur:  
[http://competitivite.gouv.fr/documents/commun/Documentation\\_poles/brochures\\_poles/francais/brochure-fr-internet.pdf](http://competitivite.gouv.fr/documents/commun/Documentation_poles/brochures_poles/francais/brochure-fr-internet.pdf)  
 Datar, DGCIS; les pôles de compétitivité (2013); *Tableau de bord des pôles de compétitivité: Aerospace Valley*; Disponible sur:  
[http://competitivite.gouv.fr/documents/commun/Les\\_Poles\\_en\\_mouvement/Tdb-statistiques-indivisuels/2014/Aerospace%20Valley-2012.pdf](http://competitivite.gouv.fr/documents/commun/Les_Poles_en_mouvement/Tdb-statistiques-indivisuels/2014/Aerospace%20Valley-2012.pdf)

Datar, DGCIS; les pôles de compétitivité (2013); *Tableau de bord des pôles de compétitivité: Agri-Sud-Ouest Innovation*; Disponible sur:  
[http://competitivite.gouv.fr/documents/commun/Les\\_Poles\\_en\\_mouvement/Tdb-statistiques-indivisuels/2014/Agripip-Sud-Ouest-Innovation-2012.pdf](http://competitivite.gouv.fr/documents/commun/Les_Poles_en_mouvement/Tdb-statistiques-indivisuels/2014/Agripip-Sud-Ouest-Innovation-2012.pdf)  
 Datar, DGCIS; les pôles de compétitivité (2013); *Tableau de bord des pôles de compétitivité: Avenia*; Disponible sur:  
[http://competitivite.gouv.fr/documents/commun/Les\\_Poles\\_en\\_mouvement/Tdb-statistiques-indivisuels/2014/Avenia-2012.pdf](http://competitivite.gouv.fr/documents/commun/Les_Poles_en_mouvement/Tdb-statistiques-indivisuels/2014/Avenia-2012.pdf)  
 Datar, DGCIS; les pôles de compétitivité (2013); *Tableau de bord des pôles de compétitivité: Route des lasers*; Disponible sur:  
[http://competitivite.gouv.fr/documents/commun/Les\\_Poles\\_en\\_mouvement/Tdb-statistiques-indivisuels/2014/Route%20des%20Lasers-2012.pdf](http://competitivite.gouv.fr/documents/commun/Les_Poles_en_mouvement/Tdb-statistiques-indivisuels/2014/Route%20des%20Lasers-2012.pdf)  
 Datar, DGCIS; les pôles de compétitivité (2013); *Tableau de bord des pôles de compétitivité: Xylofutur*; Disponible sur:  
[http://competitivite.gouv.fr/documents/commun/Les\\_Poles\\_en\\_mouvement/Tdb-statistiques-indivisuels/2014/Xylofutur-2012.pdf](http://competitivite.gouv.fr/documents/commun/Les_Poles_en_mouvement/Tdb-statistiques-indivisuels/2014/Xylofutur-2012.pdf)  
 Datar, DGCIS; les pôles de compétitivité (2013); *Tableau de bord des pôles de compétitivité: Eurobiomed*; Disponible sur:  
[http://competitivite.gouv.fr/documents/commun/Les\\_Poles\\_en\\_mouvement/Tdb-statistiques-indivisuels/2014/Eurobiomed-2012.pdf](http://competitivite.gouv.fr/documents/commun/Les_Poles_en_mouvement/Tdb-statistiques-indivisuels/2014/Eurobiomed-2012.pdf)  
 Datar, DGCIS; les pôles de compétitivité (2013); *Tableau de bord des pôles de compétitivité: Qualiméditerranée*; Disponible sur:  
[http://competitivite.gouv.fr/documents/commun/Les\\_Poles\\_en\\_mouvement/Tdb-statistiques-indivisuels/2014/Qualiméditerranée-2012.pdf](http://competitivite.gouv.fr/documents/commun/Les_Poles_en_mouvement/Tdb-statistiques-indivisuels/2014/Qualiméditerranée-2012.pdf)  
 Datar, DGCIS; les pôles de compétitivité (2013); *Tableau de bord des pôles de compétitivité: Derbi*; Disponible sur:  
[http://competitivite.gouv.fr/documents/commun/Les\\_Poles\\_en\\_mouvement/Tdb-statistiques-indivisuels/2014/Derbi-2012.pdf](http://competitivite.gouv.fr/documents/commun/Les_Poles_en_mouvement/Tdb-statistiques-indivisuels/2014/Derbi-2012.pdf)  
 Datar, DGCIS; les pôles de compétitivité (2013); *Tableau de bord des pôles de compétitivité: Trimatec*; Disponible sur:  
[http://competitivite.gouv.fr/documents/commun/Les\\_Poles\\_en\\_mouvement/Tdb-statistiques-indivisuels/2014/Trimatec-2012.pdf](http://competitivite.gouv.fr/documents/commun/Les_Poles_en_mouvement/Tdb-statistiques-indivisuels/2014/Trimatec-2012.pdf)  
 Datar, DGCIS; les pôles de compétitivité (2013); *Tableau de bord des pôles de compétitivité: Risques*; Disponible sur:  
[http://competitivite.gouv.fr/documents/commun/Les\\_Poles\\_en\\_mouvement/Tdb-statistiques-indivisuels/2014/Risques-2012.pdf](http://competitivite.gouv.fr/documents/commun/Les_Poles_en_mouvement/Tdb-statistiques-indivisuels/2014/Risques-2012.pdf)

## Bibliographie

Datar, DGCIS; les pôles de compétitivité (2013); *Tableau de bord des pôles de compétitivité: Eau*; Disponible sur:

[http://competitivite.gouv.fr/documents/commun/Les\\_Poles\\_en\\_mouvement/Tdb-statistiques-indivisuels/2014/Eau-2012.pdf](http://competitivite.gouv.fr/documents/commun/Les_Poles_en_mouvement/Tdb-statistiques-indivisuels/2014/Eau-2012.pdf)

Datar, DGCIS; les pôles de compétitivité (2013); *Tableau de bord des pôles de compétitivité: Terralia*; Disponible sur:

[http://competitivite.gouv.fr/documents/commun/Les\\_Poles\\_en\\_mouvement/Tdb-statistiques-indivisuels/2014/Terralia-2012.pdf](http://competitivite.gouv.fr/documents/commun/Les_Poles_en_mouvement/Tdb-statistiques-indivisuels/2014/Terralia-2012.pdf)

Datar, DGCIS; les pôles de compétitivité (2013); *Tableau de bord des pôles de compétitivité: Merméditerranée*; Disponible sur:

[http://competitivite.gouv.fr/documents/commun/Les\\_Poles\\_en\\_mouvement/Tdb-statistiques-indivisuels/2014/Mer%20Méd-2012.pdf](http://competitivite.gouv.fr/documents/commun/Les_Poles_en_mouvement/Tdb-statistiques-indivisuels/2014/Mer%20Méd-2012.pdf)

Datar, DGCIS; les pôles de compétitivité (2013); *Tableau de bord des pôles de compétitivité: Optitec*; Disponible sur:

[http://competitivite.gouv.fr/documents/commun/Les\\_Poles\\_en\\_mouvement/Tdb-statistiques-indivisuels/2014/Optitec-2012.pdf](http://competitivite.gouv.fr/documents/commun/Les_Poles_en_mouvement/Tdb-statistiques-indivisuels/2014/Optitec-2012.pdf)

Datar, DGCIS; les pôles de compétitivité (2013); *Tableau de bord des pôles de compétitivité: Cancer-Bio-Santé*; Disponible sur:

[http://competitivite.gouv.fr/documents/commun/Les\\_Poles\\_en\\_mouvement/Tdb-statistiques-indivisuels/2014/Cancer-Bio-Santé-2012.pdf](http://competitivite.gouv.fr/documents/commun/Les_Poles_en_mouvement/Tdb-statistiques-indivisuels/2014/Cancer-Bio-Santé-2012.pdf)

Datar, DGCIS; les pôles de compétitivité (2013); *Tableau de bord des pôles de compétitivité: Elopsys*; Disponible sur:

[http://competitivite.gouv.fr/documents/commun/Les\\_Poles\\_en\\_mouvement/Tdb-statistiques-indivisuels/2014/Elopsys-2012.pdf](http://competitivite.gouv.fr/documents/commun/Les_Poles_en_mouvement/Tdb-statistiques-indivisuels/2014/Elopsys-2012.pdf)

Datar, DGCIS; les pôles de compétitivité (2013); *Tableau de bord des pôles de compétitivité: Pôle européen de la Céramique*; Disponible sur:

[http://competitivite.gouv.fr/documents/commun/Les\\_Poles\\_en\\_mouvement/Tdb-statistiques-indivisuels/2014/Céramique-2012.pdf](http://competitivite.gouv.fr/documents/commun/Les_Poles_en_mouvement/Tdb-statistiques-indivisuels/2014/Céramique-2012.pdf)

Datar, DGCIS; les pôles de compétitivité (2013); *Tableau de bord des pôles de compétitivité: Viameca*; Disponible sur:

[http://competitivite.gouv.fr/documents/commun/Les\\_Poles\\_en\\_mouvement/Tdb-statistiques-indivisuels/2014/Viameca-2012.pdf](http://competitivite.gouv.fr/documents/commun/Les_Poles_en_mouvement/Tdb-statistiques-indivisuels/2014/Viameca-2012.pdf)

Datar, DGCIS; les pôles de compétitivité (2013); *Tableau de bord des pôles de compétitivité: S2E2*; Disponible sur:

[http://competitivite.gouv.fr/documents/commun/Les\\_Poles\\_en\\_mouvement/Tdb-statistiques-indivisuels/2014/S2E2-2012.pdf](http://competitivite.gouv.fr/documents/commun/Les_Poles_en_mouvement/Tdb-statistiques-indivisuels/2014/S2E2-2012.pdf)

Datar, DGCIS; les pôles de compétitivité (2013); *Tableau de bord des pôles de compétitivité: IdForCar*; Disponible sur:

[http://competitivite.gouv.fr/documents/commun/Les\\_Poles\\_en\\_mouvement/Tdb-statistiques-indivisuels/2014/IDforCar-2012.pdf](http://competitivite.gouv.fr/documents/commun/Les_Poles_en_mouvement/Tdb-statistiques-indivisuels/2014/IDforCar-2012.pdf)

Houzelle, C; Albert, L (2 juillet 2015); *La fusion des régions allume le big-bang des pôles de compétitivité*; journal les échos.fr; Disponible sur:

<http://www.lesechos.fr/pme-regions/actualite-pme/021106714838-la-fusion-des-regions-allume-le-big-bang-des-poles-de-competitivite-1124592.php>

Lucas, T (5 juin 2015); *10 ans après leur création, les pôles de compétitivité remontent au créneau*; journal l'usine nouvelle; Disponible sur:

<http://www.usinenouvelle.com/article/10-ans-apres-leur-creation-les-poles-de-competitivite-remontent-au-creneau.N333630>

Pole Alsace Energivie; sd.; *Actualités du Pôle Alsace Energivie: Pôles Fibres et Alsace Energivie : vers la fusion*; Disponible sur:

<http://www.pole.energivie.eu/fr/poles-fibres-alsace-energivie-vers-fusion#.Vd103dLot9A>

Service de presse du Premier Ministre; juillet 2007; *Communiqué de presse: Labellisation de 5 nouveaux pôles de compétitivité*; disponible sur:

[http://competitivite.gouv.fr/documents/commun/Politique\\_des\\_poles/1ere\\_phase\\_2005-2008/Premiere\\_labellisations\\_des\\_poles/ciact-05-07-2007-DP.pdf](http://competitivite.gouv.fr/documents/commun/Politique_des_poles/1ere_phase_2005-2008/Premiere_labellisations_des_poles/ciact-05-07-2007-DP.pdf)

## **Fabien GOFFI**

Associé Secteur Public  
PwC Advisory  
T: +33 4 91 99 30 68  
M: +33 6 79 37 49 57  
fabien.goffi@fr.pwc.com

## **Gabriella FIORI**

Senior manager Secteur Public  
PwC Advisory  
T: : +33 4 91 99 30 68  
M: +33 6 34 58 47 95  
gabriella.fiori.buscicchio@fr.pwc.com

## **Dominique HARRIET**

Convergence Public- Privé  
Gérant associé Convergences  
Mobile : +33 6 71 89 73 97  
  
public-privé@orange.fr

## **Thomas VINETTE**

Consultant Secteur Public  
PwC Advisory  
T: : +33 4 91 99 29 91  
M: +33 6 42 43 94 41  
thomas.vinette@fr.pwc.com

